1941
Textbd
275

NATIONAL SPORTING LIBRARY

Acquired 1969
The Gift of
Miss Charlotte Noland

K·8
B7

TRAITÉ

DE CAVALERIE.

On trouve, chez les mêmes Libraires, des exemplaires enluminés de deux manieres:

La premiere au lavis ſimple, à deux retouches; prix en feuilles, 400 livres;

La ſeconde au lavis à quatre retouches; prix en feuilles, 500 livres.

Jngouf l'Aîné inv.t Del.et Sculp.t 1776.

TRAITÉ
DE CAVALERIE,

PROPRE à conduire l'homme de guerre depuis l'état de ſimple Cavalier juſqu'à celui de Général d'Armée,

PAR FEU M. LE COMTE DRUMMOND DE MELFORT,

Lieutenant-général des Armées du Roi.

ORNÉ de XXXII eſtampes deſſinées & gravées par les plus habiles Maîtres, repréſentant dans un grand détail les Marches & Evolutions de cavalerie exécutées ſous le commandement des Maréchaux de Coigny, de Saxe, de Belle-Isle, de Soubiſe, de Contades, &c. & de XXII figures relatives à la pratique de l'équitation qui ont été ajoutées.

Van Blarenberghe del. *Narcisseau*

A PARIS,

chez { NYON l'aîné & fils, Libraires, rue du Jardinet;
FIRMIN DIDOT, Libraire, rue Dauphine, N° 116.

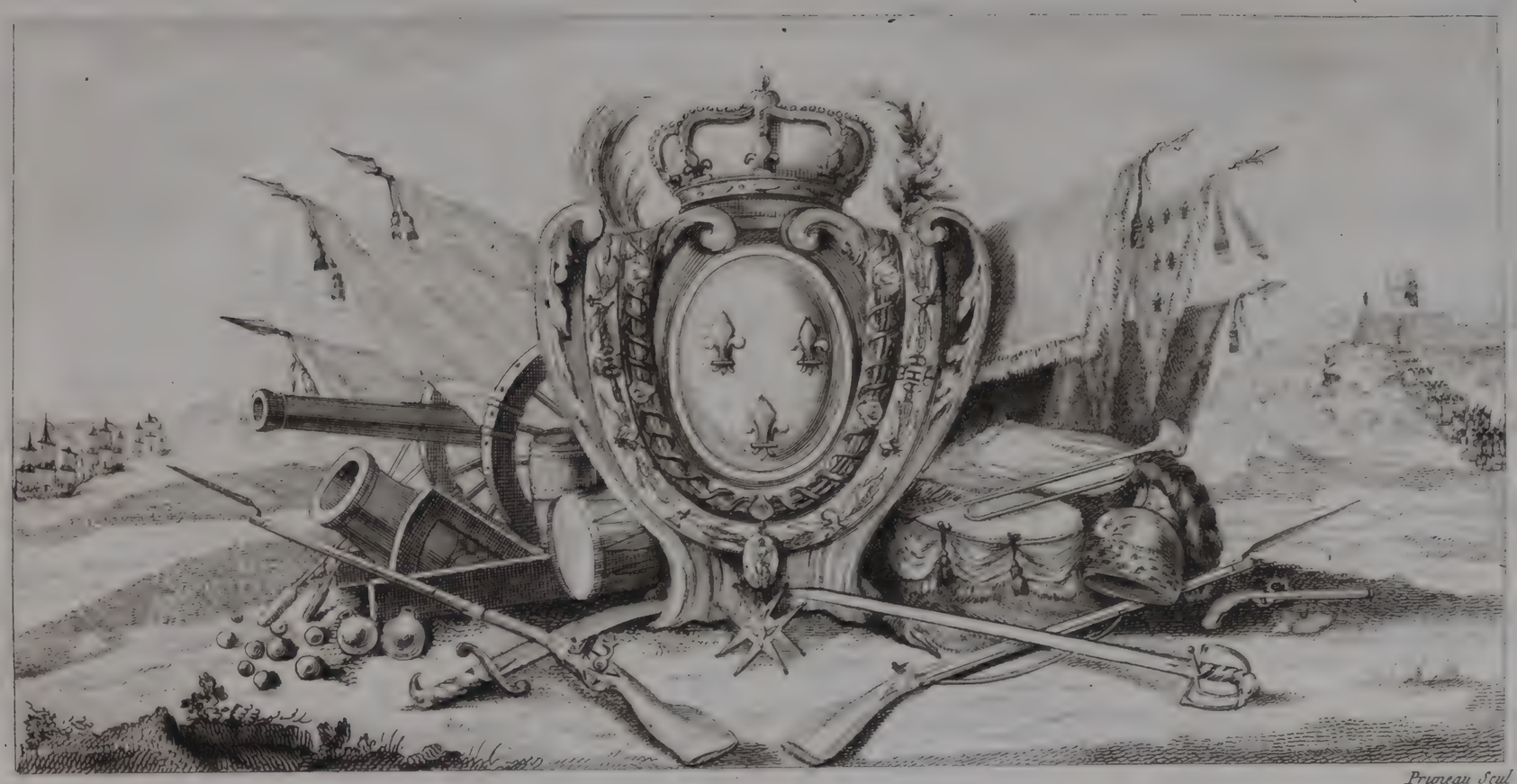

Prunean Scul

AU ROI.

SIRE,

L'exemple précieux que VOTRE MAJESTE' *nous donne, en travaillant ſans relâche à rendre ſon Empire auſſi floriſſant, ſes Peuples auſſi heu-*

reux, & ſon Militaire auſſi formidable qu'il peut l'être, eſt une leçon vivante, qui indique au moindre de ſes Sujets, pour peu qu'il ait du zele, la néceſſité de remplir la tâche que ſon devoir lui impoſe. Heureux, SIRE, ſi VOTRE MAJESTE' *daigne approuver le zele & le patriotiſme qui ont dicté les préceptes qui ſont renfermés dans le Traité qu'Elle a bien voulu me permettre de lui dédier, & plus heureux encore, ſi, en le parcourant, Elle le juge ſuſceptible de pouvoir être utile au bien de ſon ſervice !*

Quinze campagnes de guerre, SIRE, pendant leſquelles je n'ai ceſſé de travailler à m'inſtruire de tout ce qui peut avoir trait à la Cavalerie, des eſſais ſans nombre, & des réflexions continuelles ſur le parti qu'on peut, ſelon l'occurrence, tirer de ſon enſemble, ou de ſa célérité, m'ont fait préſumer que j'en connoiſſois les propriétés, ainſi que les reſſources ; c'eſt ce qui me donne la confiance d'oſer dire à VOTRE MAJESTE', *que la Cavalerie Françoiſe peut devenir un jour la premiere de toutes les Cavaleries du Monde. Il ne faut, SIRE, pour remplir un objet auſſi eſſentiel à votre gloire, que faire quelques additions à l'inſtruction de votre Cavalerie, quelques changements, que je crois*

utiles, à ſa compoſition ; perfectionner ſon armement ; lui fournir les moyens d'établir plus de concert avec l'Infanterie, dans les mouvements généraux qu'occaſionnent les batailles, ou les combats rendus par de gros détachements ; réprimer, s'il eſt poſſible, ſon trop d'ardeur dans les charges ; lui faire adopter un ſyſtême d'économie bien entendu, ſur la maniere de fourrager en temps de guerre, & s'occuper, toutes les fois qu'elle prend les armes, de lui épargner des travaux ſuperflus, par une méthode ſuivie & ſoutenue, d'un bout à l'autre, de chaque campagne.

Avec ces moyens, SIRE, qui forment la baſe principale du travail que j'ai entrepris, qui tous ſont poſſibles, peu diſpendieux & faciles à établir, VOTRE MAJESTE', je le répete, peut être aſſurée d'avoir la meilleure Cavalerie qui puiſſe jamais exiſter. Si, par mes ſoins, j'ai pu abréger les longueurs de ſon inſtruction, faire connoître le vrai, & prouver à ce Corps toute l'étendue de ſes forces, je me ſerai, du moins en quelque ſorte, acquitté de l'obligation que j'ai contractée envers une Nation, qui a reçu dans ſon ſein ma Famille expatriée, & envers ſes Souverains, de qui je tiens mon exiſtence.

Ce motif, qui a conduit toutes mes démarches,

depuis l'inſtant où j'ai commencé à porter les armes, me fait eſpérer que VOTRE MAJESTE' *ne refuſera pas ſon approbation à l'intention qui a dirigé mes recherches, & produit le travail qui en eſt réſulté; c'eſt, du moins, l'ambition pardonnable de celui qui oſe ſe dire avec le plus profond reſpect,*

SIRE,

DE VOTRE MAJESTÉ,

Très-humble, très-obéiſſant
ſerviteur & Sujet,
Drummond de Melfort.

AVANT-PROPOS.

SI ce Traité peut obtenir le ſuffrage des gens de guerre, ils ſeront peut-être bien-aiſes de ſavoir quelle en eſt l'origine, & quels motifs m'ont amené ſucceſſivement au point de le publier : puiſſent-ils y trouver aſſez d'utilité, pour ſavoir gré à feu M. le Maréchal de Saxe, d'en avoir été la cauſe premiere ! c'eſt lui qui, d'un mot, lui a donné l'exiſtence.

Le déſir de mériter l'eſtime de ce Général, à qui je voyois qu'on ne pouvoit plaire que par des preuves de zele pour le ſervice du Roi, eſt ce qui a donné lieu à un premier travail que j'ai fait ſur la Cavalerie en 1748, lequel fut lu & approuvé dans une aſſemblée d'Inſpecteurs, qui ſe tint, en 1749, chez M. le Comte d'Argenſon, & que je puis dire, avec d'autant plus de vérité, avoir ſervi de baſe à l'Ordonnance qui a paru en 1766, pour l'inſtruction de ce Corps, qu'elle a été calquée ſur le manuſcrit que j'en ai remis dans le temps, à celui qui fut chargé de la rédiger.

Mais j'en reviens à la part que M. le Maréchal de Saxe peut avoir eue à l'exiſtence du travail qui paroît aujourd'hui, lequel n'eſt qu'un ſupplément à celui de 1748, puiſque je pars exactement de la même baſe : on ſaura donc, qu'après avoir fait une partie de la campagne

de Fontenoy, en qualité d'Aide-de-Camp de ce grand Capitaine, pourvu, par ſes ſollicitations, auprès du feu Roi, d'un Régiment d'Infanterie, vers le milieu de la même année, & être paſſé à la tête du Régiment de Cavalerie d'Orléans en 1747; ce fut lors de la reddition de la ville de Maëſtricht en 1748, que M. le Maréchal de Saxe me dit : *L'armée va entrer dans des cantonnements juſqu'à la déciſion de la paix ; profitez de ces moments d'inaction pour exercer votre Régiment, tant à pied qu'à cheval ; ſi la guerre recommence, vous vous en trouverez bien.*

Les conſeils d'un grand homme ont un attrait ſi puiſſant pour tout être qui penſe ; & quand on eſt jeune ſur-tout, on eſt ſi porté à croire un homme qui gagne des batailles, qu'à peine il eut prononcé ce peu de mots, que j'aurois déja voulu être à portée de faire monter le Régiment à cheval.

Mais comme le déſir de bien faire ne donne pas la ſcience, & que le dégré d'inſtruction où j'étois parvenu, ſe bornoit, tout au plus, à être en état de connoître mon inſuffiſance, je ſentois bien qu'entreprendre de dreſſer un Régiment, ſans pouvoir lui donner des principes déterminés, ſeroit une extravagance ; je ſavois, d'un autre côté, par les recherches infructueuſes que j'avois déja faites, pour trouver quelque choſe d'écrit ſur le ſervice de la Cavalerie, qu'une nouvelle tentative ne me meneroit à rien.

Brulant cependant du déſir de remplir les vues d'un Général auſſi cher à la Nation, dès-lors je me décidai

à chercher les moyens d'approfondir, par moi-même, une matiere dont je n'avois fait juſques-là qu'entrevoir les difficultés ; & à force de travail, je parvins à mettre mes idées aſſez en ordre, pour qu'il en réſultât une méthode qui pût, des premiers éléments néceſſaires à l'inſtruction d'un Régiment, conduire, par dégrés, à l'étude des grandes manœuvres que la Cavalerie doit ſavoir exécuter, pour être en état de ſervir utilement à la guerre.

Après donc avoir formé, en 1748, une eſpece de Code pour l'exercice particulier d'un Régiment, pluſieurs de mes principes ayant été conteſtés, l'ambition pardonnable à tout homme qui a du zele de vouloir convaincre ſes ſemblables de ce qu'il croit utile, ſurtout quand il imagine que de l'unanimité d'opinions, peut réſulter une pratique généralement utile, m'engagea à employer un Deſſinateur habile, pour faire repréſenter en action les principaux mouvements ſur leſquels les ſentiments des Officiers de la Cavalerie étoient partagés, dans l'idée qu'en propoſant une queſtion, & la mettant ſous les yeux du Miniſtre, avec le Tableau qui repréſentoit l'objet de la conteſtation, il ſe détermineroit, ſans doute, à prononcer en faveur de celle des opinions qui lui paroîtroit fondée ſur les meilleurs principes.

Ce nouveau travail ne fut pas infructueux, puiſqu'il décida la Cour à donner une inſtruction proviſoire, qui parut en 1755.

Il en parut une plus étendue en 1766, qui eſt celle dont j'ai parlé plus haut.

Et enfin, les aſſemblées d'Inſpecteurs, qui ont eu lieu les deux années précédentes, ayant eu pour objet de travailler à perfectionner les Troupes, j'ai imaginé, que m'étant occupé toute ma vie de ce qui pouvoit amener la Cavalerie au dégré de perfection où elle peut atteindre, ſi tant eſt que je fuſſe dans de bons principes, & capable de donner des avis utiles, il ne falloit pas attendre que je n'exiſtaſſe plus, pour les rendre publics; d'autant que comme il n'y a nulle comparaiſon à faire entre une Cavalerie brave, & qui ne ſeroit pas ſuffiſamment inſtruite, & une qui, avec le même nerf, auroit de plus cette confiance qu'inſpire la ſcience, & qui mene de plein vol à la victoire, j'ai imaginé, croyant mes principes de nature à être adoptés, & étant infiniment convaincu qu'il ne manque à la Cavalerie Françoiſe qu'un dégré d'inſtruction de plus, pour que les Généraux d'Armée puiſſent tirer de ſon enſemble tout le parti déſirable, qu'on trouveroit ſimple que j'aimaſſe autant, ſi l'on daigne m'employer à la guerre, être un des premiers à profiter du fruit de ſes études, que de laiſſer cet avantage à ceux uniquement qui doivent nous remplacer.

Tels ſont les motifs qui m'engagent à rendre public, dès aujourd'hui, le réſultat de mes obſervations ſur tous les objets qui peuvent tendre à la gloire d'un Corps, où j'ai fait mes premieres armes, & pour lequel je me ſuis toujours ſenti l'intérêt le plus vif & la plus grande vénération.

TABLE

TABLE
DES ARTICLES
CONTENUS DANS CE VOLUME.

PREMIERE PARTIE.

OBSERVATIONS sur les Haras, page 1
De l'Equitation, 6
1re Planche. *Premier Cartouche. De la Selle,* 13
Deuxieme Cartouche. De la Bride, 16
Du Bridon, 18
Troiſieme Cartouche. De la Ferrure, 19
Quatrieme Cartouche. De la maniere de paqueter, 21
Cinquieme Cartouche. De la maniere de ſe préparer à monter à cheval, 22
Sixieme Cartouche. De la maniere dont le Cavalier doit être placé à cheval, 24
Du Manege, 26
De la poſition de l'homme à cheval, ibid.
De la poſition des jambes, 29
Des Aides, 31
De l'aide de la Bride, ibid.
Du Trot à la longe, 33
Du Pas & de l'Arrêt, 37
Des demi-Arrêts, 38
De l'action de reculer, ibid.
De l'épaule en-dedans, 41

Des changements de main, 42
De la Croupe au mur, 43
Le Galop, 45
Réſumé des principes du Manege propre à la Cavalerie, 48
De la maniere de tirer à la Sibe, 49
De la maniere de tirer à coups de piſtolets dans une Sibe, 50
De la maniere de ſabrer, 51
De la maniere de pointer, 53
2e Planche. *De l'Ecole particuliere des chevaux. Explication des différents détails que réuniſſent les exemples de ladite Planche*, 54
Premier Cartouche. Maniere d'accoutumer le cheval au bruit du tambour, 55
Deuxieme Cartouche. Maniere d'accoutumer le cheval au flottement des drapeaux, 56
Troiſieme Cartouche. Maniere d'accoutumer les chevaux au feu, 57
Quatrieme Cartouche. Suite des principes à ſuivre pour accoutumer les chevaux au feu, 58
De la Courſe. Principes à ſuivre pour inſtruire les chevaux à la courſe, 59
Du Saut, 60
De l'utilité qu'il y auroit d'apprendre à nager à un certain nombre de chevaux par Régiments de Cavalerie, 62

DEUXIEME PARTIE.

INtroduction aux principes des manœuvres, 67
3e Planche. *De la compoſition des Eſcadrons, & des variations qu'elle a éprouvées depuis la guerre de 1740*, 82
Premier Tableau, ibid.
Deuxieme Tableau, ibid.
Troiſieme Tableau, 84
Quatrieme Tableau, ibid.

De la compoſition des Régiments, 86

Planche au trait, N°. 1. *Formation, telle que je la déſirerois, les Régiments étant à cinq Eſcadrons, pour la diſtribution des Officiers & celle des Cavaliers*, 87

4e Planche. *Premier Tableau. De la diſtribution ancienne & défectueuſe des Officiers ſur le front des Eſcadrons*, 95

Deuxieme Tableau, 96

Troiſieme Tableau, ibid.

Quatrieme Tableau, 97

5e Planche. *Réfutation d'une autre méthode adoptée par la Cavalerie, pour de deux rangs ſe mettre ſur trois, & propoſition de ma part, pour remplir le même objet par des moyens plus ſimples*, 98

Premier Tableau, ibid.

Deuxieme Tableau, 99

Troiſieme Tableau, ibid.

Quatrieme Tableau, 100

Des à droite & à gauche par files, ibid.

Des à droite par deux, 101

Des à droite & à gauche par trois, 103

Des à droite & à gauche par quatre, 105

Des à droite & à gauche par ſections, 108

6e Planche. *Des différentes manieres de faire faire demi-tour à droite à la Cavalerie*, 115

Premier Tableau. Des demi-tours à droite par demi-Compagnies à rangs ouverts, que je réfute, ibid.

Deuxieme Tableau. Des demi-tours à droite par Compagnies, que je regarde comme inutiles, & même comme ſuſceptibles d'inconvénients, bien que je conſidere les ſimples à droite, ou à gauche par Compagnies, comme indiſpenſables, 116

Troiſieme Tableau. Des demi-tours à droite par hommes,

que je regarde comme compliqués, & même comme dangereux, 116

Quatrieme Tableau. Des demi-tours à droite par quatre, que je conſidere comme très-faciles, & infiniment utiles à la Cavalerie, 118

Principes ſur les diſtances, 119

Rapports à établir entre l'Infanterie & la Cavalerie, relativement à la compoſition des Bataillons & à celle des Eſcadrons, 121

Suite des principes & des calculs ſur les diſtances, 126

Principes propoſés pour la marche en bataille d'un Eſcadron, 131

7e Planche. *Explication du Tableau ſupérieur de cette Planche,* ibid.

Explication du Tableau inférieur, 132

Des différents principes pour les quarts de converſion d'un Eſcadron, ſur leſquels la plupart des Officiers different d'opinion, 134

8e Planche. *Explication du Cartouche figuré de cette Planche,* ibid.

Explication des mouvements indiqués dans cette même Planche, dont l'un repréſente un Eſcadron faiſant un quart de converſion à gauche, en ſuivant le principe de ſe régler ſur le pivot, & l'autre un Eſcadron faiſant un quart de converſion à droite, en ſuivant celui de regarder l'aile qui tourne, ibid.

9e Planche. *Du quart de converſion de quatre, ou de dix Eſcadrons,* 138

Explication du Tableau, ibid.

Paſſage d'un pont ſur des principes différents; 142

10e Planche. *Premier Tableau,* ibid.

Deuxieme Tableau, ibid.

Troiſieme Tableau, 143

Quatrieme Tableau, 144

Réfutation de l'uſage ſuivi dans la Cavalerie, eu égard aux quarts de converſion, faits, ſans nulle préparation, de la

part

part des ſeconds & troiſiemes rangs des pelotons d'une colonne qui auroit à ſe remettre en bataille, 145

11e Planche. *Premier Tableau,* ibid.

Maniere, en faiſant fuir les talons à la muraille, de préparer les ſeconds & troiſiemes rangs des diviſions d'une colonne, pour ſe mettre juſte en bataille, 147

Deuxieme Tableau, ibid.

Du Pas oblique, 150

Troiſieme Tableau, ibid.

Planche au trait, N°. 2. *Exemple en faveur du Pas oblique;* 154

Du tête à botte. Quatrieme Tableau, 155

Tranſition de la théorie des principes à l'étude des manœuvres dont ils ſont la baſe, 159

12e Planche. *De la ſortie du quartier, qui renferme le détail de la formation des pelotons.*

Celui du quart de converſion, le pivot étant mobile.

Celui de l'alignement pris par la gauche des pelotons, marchant en colonne.

Celui des quarts de converſion pour entrer dans les points de vue.

Celui de la marche en colonne, ſur la direction de ces mêmes points de vue.

Celui d'un changement de direction, pour mettre les Eſcadrons en bataille ſur un nouvel alignement.

Et celui du procédé à ſuivre pour trouver les points de vue intermédiaires de deux nouveaux points donnés par le Général, 160

Colonne en maſſe forcée, en marchant, de prendre ſes diſtances en avant, 168

Maniere dont une colonne de Cavalerie, qui marche avec ſes diſtances ſur une chauſſée, ou dans une trouée qu'elle remplit entiérement, peut faire demi-tour à droite, pour faire retrouver ſes premiers rangs faiſant face en arriere, 171

13e Planche. *Premiere Figure,* 171
De la contre-marche, 172
Deuxieme Figure, ibid.
Obſervations ſur les mouvements à employer pour les déploiements d'une colonne de Cavalerie en maſſe, 173
14e Planche. *Colonne de déploiement,* 175
Méchaniſme de la colonne de déploiement, 178
Obſervation ſur cette marche de flanc, 180
15e Planche. *Reploiement d'une ligne pour la mettre en colonne en maſſe,* 184
Obſervations, 185
Obſervations ſur la marche en bataille, 188
Planche au trait, N°. 3. *Des changements de front,* 189
Obſervations ſur la marche de flanc des Pelotons, 190
Planche au trait, N°. 4. *Changement de poſition à droite pour faire face à gauche,* 193
Obſervations, 197
Planche au trait, N°. 5. *Paſſage du défilé en avant,* 199
Paſſage du défilé en arriere, 201
Planche au trait, N°. 6. *La Wurff-manœuvre,* 202
Planche au trait, N°. 7. *Maniere de diſpoſer une colonne de deux, ou de quatre Eſcadrons, pour qu'ils puiſſent, au beſoin, ſe mouvoir en tout ſens,* 204
Maniere d'apprendre à un Régiment à ſe rallier à ſes Etendards, 209
De la marche de la Cavalerie en route, 213

TROISIEME PARTIE.

INtroduction à la troiſieme Partie, 217
Combinaiſons de marche pour la Cavalerie, 223
Exemple. Journal des eſſais de marche, faits par tel Régiment de Cavalerie, de Dragons, de Huſſards, ou de Troupes-Légeres dans un temps limité, ſur différents terreins, après en avoir fait toiſer les diſtances, 226

16e Planche. *Maniere dont la Cavalerie ſe diſpoſe ordinairement pour entrer dans ſon camp avec l'exemple d'une autre méthode, à laquelle je crois qu'on doit donner la préférence,* 232
Premier Tableau, ibid.
Second Tableau, ibid.
17e Planche. *Méthode de la Cavalerie pour ſortir de ſon camp, que je trouve défectueuſe, & à laquelle je ſupplée par une plus réguliere & plus ſimple en même-temps,* 235
Premier Tableau, ibid.
Second Tableau, 236
Des marches d'armée, ou des marches à faire faire à de gros corps de Cavalerie, 238
Moyens à employer de la part d'un Officier-Général, commandant un corps de Cavalerie, dont l'objet principal doit être de s'occuper ſans ceſſe de ſa conſervation, 240
Obſervations ſur le ſervice de la Cavalerie par piquet, 244
Obſervations ſur le ſervice des Grand-Gardes, 247
18e Planche. *Premier Tableau. Diſpoſition d'une Grand-Garde à ſon poſte de jour,* 251
Deuxieme Tableau. La Grand-Garde attaquée, 252
Planche au trait, N°. 8. *Maniere de former l'Eſcadron quarré,* 255
Maniere de rétablir l'Eſcadron dans ſon ordre primitif, 258
Troiſieme Tableau. La Grand-Garde en retraite, 259
Quatrieme Tableau. La Grand-Garde à ſon poſte de nuit, 260
Obſervations ſur les fourrages, 262
Planche au trait, N°. 9. *Maniere de faire la reconnoiſſance & la diſpoſition d'un fourrage au verd,* 268
Détail de la compoſition d'une armée de ſoixante-douze mille hommes, dont l'objet eſt de ſavoir combien elle peut entraîner de chevaux à ſa ſuite, 269
19e Planche. *Diſpoſition d'une chaîne de fourrage,* 294

20e Planche. *Disposition pour la réunion des Troupes d'une chaîne de fourrage qui seroit menacée d'une attaque prochaine,* 298
Des fourrages au sec, 304
Maniere de faire la reconnoissance d'un poste, 310
Maniere de se garder dans les postes avancés, 316
Des Troupes-Légeres, 333
Composition d'une Légion en temps de paix, 343
Composition d'une Légion pour entrer en campagne, 346
Composition d'une Légion pour servir la seconde campagne, 348
Motifs qui doivent servir de base à la conduite & aux entreprises du Commandant en chef d'une division, placée hors de la ligne, au détail desquels motifs on a joint celui de quelques exemples relatifs à la même circonstance, 350
21e Planche. *Exemple d'un convoi attaqué dans sa marche,* 361
22e Planche. *Détachement de Cavalerie attaqué par des Hussards,* 363
Des détachements, 367
Précautions à prendre lors de l'assemblée des détachements, 369
23e Planche. *Assemblée, marche & disposition préparatoire d'un détachement qui va à la guerre,* 371
Ordre de marche dudit détachement sur une seule colonne, 372
Disposition de ce même détachement, ibid.
24e Planche. *Embuscade préparée par le même détachement,* 373
25e Planche. *Tableau de la disposition générale des différentes opérations du détachement sorti de son embuscade,* 375
26e Planche. *Méthode propre à bien fouiller un pays, pour pouvoir s'éclairer à la fois, tant en avant, que sur ses flancs,* 379
27e Planche. *Apparition d'un Corps ennemi qui n'avoit pas été reconnu, & qui sort d'un bois où il s'étoit embusqué,* 392
Colonne de Cavalerie en masse, forcée de gagner une hauteur voisine de l'un de ses flancs, 396
Planche au trait, N°. 10. *Des embuscades,* 403

Précautions

Précautions à prendre après s'être embuſqué, 408

Obſtacles qui s'oppoſent communément à la réuſſite des embuſcades, 412

Diſpoſition de retraite pour un corps de Cavalerie compoſé de douze, ou de quinze Eſcadrons, 414

Autre manœuvre de retraite qui peut s'opérer par le paſſage d'une ligne de Cavalerie au travers d'une autre, 419

Maniere dont on peut faire combattre les dernieres Troupes de Cavalerie qui ont à ſe jetter dans un défilé, 421

28e Planche. *Principes d'alignement pour la marche en bataille de la Cavalerie*, 423

Principes pour une ligne marchant en bataille, & rencontrant un obſtacle, 432

29e Planche. *Combat de Cavalerie*, 434

Détail de la vingt-neuvieme Planche, qui repréſente un combat de Cavalerie, 435

30e Planche. *Principes qui traitent du paſſage d'une ligne de Cavalerie au travers d'une ligne d'Infanterie, pour ſe porter en avant d'elle*, 437

Détail des mouvements reſpectifs, tant de l'Infanterie, que de la Cavalerie, dans le cas où il paroîtroit néceſſaire de faire paſſer cette derniere en premiere ligne, 438

Détail de la trentieme Planche. Paſſage de la Cavalerie en avant & au travers d'une ligne d'Infanterie, 443

Du paſſage rétrograde d'une ligne de Cavalerie à travers une ligne d'Infanterie, 446

31e Planche. *Tableau du paſſage rétrograde de la Cavalerie, à travers une ligne d'Infanterie*, 451

Planche au trait, N°. 11. *Diſpoſition pour l'attaque d'une ligne d'Infanterie, par un Corps proportionné de Cavalerie*, 454

Néceſſité d'avoir du canon à la ſuite de la Cavalerie, 460

Des Signaux, 466

Obſervations ſur l'utilité dont il pourroit être qu'on fît revivre la charge de Maréchal, ou celle de Sergent-Général de Bataille, 471

32e Planche. *Des Batailles, Charges, ou Combats*, 478

Détail de la trente-deuxieme Planche, 494

FIN DE LA TABLE DES ARTICLES.

LISTE DES SOUSCRIPTEURS.

M. Le Duc de Chartres.
M. le Prince de Condé.
M. le Duc de Bourbon.
M. le Comte de Saint-Germain.
M. le Duc de Sudermanie.
M. le Général de *** Grand-Ecuyer de M. le Duc de Sudermanie.
M. le Prince de Baratinski.
M. le Comte de Priégo.
M. le Prince de Lignes.
M. le Marquis de Caſtries.
M. le Comte de Schonberg.
M. le Marquis de Ségur.
M. le Comte de Guignes.
M. le Duc de Charoſt.
M. le Comte de Périgord.
M. le Duc de Lauzun.
M. le Comte de Mailly d'Haucourt, pour deux.
M. le Marquis de Mailly.
M. le Duc d'Uzès.
Milord Spenſer.
M. le Marquis de Caraman.
La Légion de Soubiſe.
M. le Marquis de Neſle.
M. le Marquis de Laval.
M. le Marquis de Clermont.
M. le Baron de Ried.
M. Heymann.
M. de Marizy.
M. le Comte de la Galiſſoniere.
M. le Baron de Pirſche.
M. de Vornberg.
M. le Marquis de la Vopaliere.
M. le Marquis d'Entragues.
M. le Marquis de Ray.
M. le Comte de Franlieu.
M. le Marquis de Chatelus.
M. le Vicomte de Vibrai.
M. le Comte de Ségur.

M. le Comte de Rochambeau.
M. le Comte d'Oſſun.
M. le Comte de Chabrillant.
M. le Comte du Nolſtein.
M. le Comte de Séran.
M. le Chevalier de la Féronnaye.
M. le Marquis de Montalembert.
M. le Marquis de Thiboutau.
M. le Marquis d'Arcambal.
M. le Comte d'Orſay.
M. le Comte de Quémadeu.
M. le Chevalier de Maillé.
M. le Chevalier de Commartin.
Milord Smith Bary.
M. le Comte de Préaux.
M. le Baron de Rohan.
M. le Comte de Valentinois.
M. de la Forelle.
M. le Marquis de Champignel.
M. le Baron de Bodek.
M. le Comte de Brienne.
M. Renouart.
M. le Marquis de Comeyras.
MM. les freres Reycends, Libraires à Turin, pour quatre Exemplaires.
MM. Bauer, Libraires à Strasbourg, pour trois Exemplaires.
M. le Clerc, Libraire à Paris, Quai des Auguſtins.
M. le Chevalier de Brommer.
M. le Baron Grant de Blairfindy.
M. le Comte de la Tour-du-Pin de Paulin.

TRAITÉ

TRAITÉ

SUR LA CAVALERIE.

PREMIERE PARTIE.

OBSERVATIONS SUR LES HARAS.

AVANT de ſonger à élever un édifice, il faut commencer par en creuſer les fondements, & par raſſembler les matériaux néceſſaires à ſa conſtruction; de même avant d'entrer dans les détails relatifs à la Cavalerie, il ſemble qu'il eſt convenable d'établir les moyens de ſe procurer les chevaux qui ſont propres au ſervice qu'on doit en attendre.

Un Etat, tel riche qu'il puiſſe être, ne peut, ſans des frais immenſes, entretenir un gros corps de Cavalerie, s'il ne trouve, dans ſon intérieur, la quantité & l'eſpece de chevaux dont il a beſoin pour ſes remontes : l'on penſe donc qu'il n'eſt pas hors de propos de commencer ce Traité, par quelques obſervations ſur les Haras, puiſqu'ils ſont la ſource où l'on eſt obligé d'aller les chercher.

Ce n'eſt pas qu'on ne ſoit perſuadé que le Gouvernement ne

s'occupe ſérieuſement de cette branche d'adminiſtration ; mais puiſque les Pays voiſins de la France, qui ſont ceux qui produiſent des chevaux de prix en plus grande abondance, ont négligé cette partie, au point de nous laiſſer convaincus que leur premiere eſpece eſt abatardie, il ſemble qu'il eſt permis de croire, que de notre côté nous aurions pu nous en occuper plus eſſentiellement que nous ne l'avons fait juſqu'ici ; & ce qui prouve que l'on a ſenti la conſéquence dont il étoit pour l'Etat d'y veiller de plus près, c'eſt le parti que le feu Roi a pris de confier la direction des Haras les plus précieux du Royaume, aux dignes Adminiſtrateurs qui en ſont encore chargés aujourd'hui. Les lumieres, le zele & la probité ſi néceſſaires à une adminiſtration de cette importance, ſont les baſes principales, d'après leſquelles ces Citoyens vertueux ſont partis : auſſi ont-ils la ſatisfaction de voir les Peuples & les Particuliers qui ont quelque connoiſſance de leur manutention, & qui ſont jaloux du bien de l'Etat, applaudir également à la juſteſſe de leurs vues, & aux moyens ſages qu'ils emploient pour les faire réuſſir. Mais en même-temps qu'ils ſe donnent tout entiers aux ſoins multipliés qu'exige une partie auſſi généralement utile, il ſeroit à déſirer que les reſſources de l'Etat puſſent leur procurer les moyens de la porter à ſa perfection : ces moyens ſeroient de ne rien épargner pour peupler le Royaume d'Etalons d'une qualité diſtinguée, & en même-temps de Juments de la premiere eſpece, attendu que, quoique la premiere miſe pût paroître trop diſpendieuſe, l'avantage énorme qui en réſulteroit pour l'Etat & les Particuliers, dédommageroit en peu de temps des avances conſidérables qu'on auroit été obligé de faire. Au reſte, ſans être verſé dans l'adminiſtration, il ſuffit de connoître les hommes, pour ſavoir que l'intérêt étant malheureuſement le premier mobile de leurs actions, il ſeroit néceſſaire de donner aux Particuliers, dans les Provinces ſuſceptibles d'entretenir des Haras, quelque augmentation d'exemption, de gratification, ou quelque grace enfin qui puſſent les encourager ; ſans quoi il eſt à craindre que la France, qui eſt un des Pays du Monde, par ſon expoſition, la richeſſe & la variété de ſes pâturages, le plus propre à élever & à entretenir des chevaux d'une qualité ſupérieure, ne ſe voie forcée de continuer de porter à l'Etranger

ſes tréſors, pour n'avoir en échange que des chevaux d'une eſpece infiniment inférieure à ceux qu'elle ſeroit à même de trouver dans ſon propre ſein, ſi on prenoit à cet égard toutes les meſures convenables ; & comme cette partie intéreſſe tous les Particuliers en général, autant que le Souverain & l'Etat, on ne voit pas pourquoi on ne propoſeroit pas un prix à ceux qui donneroient les meilleurs Mémoires à la Cour, ſur les moyens les plus faciles & les plus ſûrs de faire proſpérer les Haras dans le Royaume, ainſi que toutes les Académies ont coutume de diſtribuer des Médailles à ceux qui remportent les Prix inſtitués pour les divers objets ſur leſquels il paroît intéreſſant de ſe procurer des lumieres.

Huit Provinces ſpécialement ſont plus propres que les autres à faire fructifier de plus en plus les Haras qui y ſont déja établis. Le Limouſin, ſi toutefois on parvenoit à y retrouver l'ancienne race qui y exiſtoit autrefois, pourroit produire des chevaux qui, pour la vîteſſe & les qualités, ne le céderoient en rien aux premiers chevaux du Monde, propres également à la guerre & à la chaſſe : cette claſſe ſeroit à la convenance des perſonnes qui ne ſeroient pas dans le cas de viſer à l'économie, lorſqu'il ſeroit queſtion de ſe procurer un cheval qui auroit des qualités rares.

La Normandie, dont les pâturages ne comportent pas une eſpece de chevaux auſſi fine que le ſont ceux du Limouſin, en produit d'une ſorte, qui, pour leur être inférieure, n'en eſt pas moins reconnue pour être excellente, puiſqu'ils ſervent plutôt, ſont plus aiſés à entretenir en bon état, & durent des temps infinis. Cette Province, ſi productive en chevaux, puiſqu'elle en fournit pour la chaſſe, pour la Maiſon du Roi, pour la Cavalerie, pour les Dragons, pour les Officiers de ces Corps & pour les attelages, le ſeroit encore plus, ſi l'on pouvoit empêcher que les Particuliers n'en tiraſſent les plus belles juments pour les mettre au carroſſe, & ſi ſur-tout on pouvoit s'oppoſer à ce que toutes les plus belles poulinieres ne paſſaſſent à l'Etranger.

Les chevaux de la Bretagne, tranſplantés dans les pâturages de la Normandie, qui leur procurent un dégré de ſupériorité que leur refuſe leur propre ſol, ſeroient encore une reſſource preſque inépuiſable pour les remontes de la Cavalerie, ainſi que celles des Dragons, ſur-tout dans les temps de guerre, où l'on ne peut, au-

tant qu'on le voudroit, s'attacher à la ſupériorité de l'eſpece.

Les chevaux néceſſaires au ſervice de l'Artillerie, ainſi qu'à celui des vivres, ſe trouvent également en abondance dans la Picardie, & ſur-tout dans la Franche-Comté.

A l'égard des chevaux des Troupes-Légeres, cette partie ſi intéreſſante, puiſque ce ſont les premieres qui entrent en action, & dont on pourroit à la guerre tirer le plus grand parti, ſi cette Cavalerie pouvoit être auſſi ſoignée, qu'il ſeroit à déſirer qu'elle le fût, trouveroit amplement de quoi ſuffire à ſes remontes dans l'intérieur du Royaume; & l'intérêt que je prends à la réputation & aux ſuccès de ces Corps, me fait déſirer, avec un égal empreſſement, que le Gouvernement puiſſe s'occuper du ſoin de leur procurer l'eſpece de chevaux qui leur eſt propre.

Quatre Provinces peuvent leur fournir celle qui eſt la plus convenable au genre de ſervice qu'elles ont à faire; ces Provinces ſont la Navarre, l'Auvergne, le Morvan & la Lorraine Allemande.

Ceux de la Navarre ſont vîtes, légers, & ont des mouvements preſque auſſi liants que ceux des chevaux d'Eſpagne; mais il faut de néceſſité les attendre juſqu'à huit ans, ſans quoi leur extrême vivacité & leur gentilleſſe, font qu'un Dragon, qui n'en ſent pas la conſéquence, en abuſe, dans la perſuaſion où il eſt, par le feu & la vigueur qu'il ſent dans ſon cheval, qu'il ne finira jamais; de ſorte que ſi on le monte avant ſept ans, & qu'il ne ſoit pas extrêmement ménagé juſqu'à huit, il n'eſt pas en état de ſervir deux ans de plus. Au reſte, comme cette eſpece de chevaux ne peut ſoutenir les boues, ni la pluie, elle ne peut être très-utile que dans les Pays chauds; ces chevaux, toutefois confiés à d'anciens Dragons, peuvent faire d'excellentes têtes de Compagnies.

☞ Il ſeroit à déſirer qu'on pût empêcher que l'Eſpagne n'enlevât ce qu'il y a de plus beau en chevaux dans cette Province.

Ceux de l'Auvergne ſont vîtes, légers, & durent long-temps, pourvu qu'ils ſoient attendus juſqu'à ſept ans; mais ils ſont chers, en proportion de leurs qualités & du petit nombre qu'il y en a; ce qui feroit déſirer d'y voir jetter des étalons & des juments de la qualité qui ſeroit la plus propre à entretenir, & même à en relever l'eſpece.

Le Morvan pourroit auſſi fournir, pour les Troupes-Légeres, des

des chevaux d'une excellente qualité ; mais il faudroit y jetter quelques étalons diſtingués, & l'eſpece en deviendroit ſupérieure.

A l'égard de la Lorraine Allemande, c'eſt peut-être un des Pays des plus abondants en chevaux : ils ſont durs à la fatigue, ſe nourriſſent de peu, & ſervent de bonne heure ; mais l'eſpece en eſt ſi petite, qu'elle ne peut pas même être propre aux Huſſards : ſi on s'attachoit à en relever la race, au bout de dix ans on ſeroit étonné de la quantité immenſe de chevaux que cette Province produiroit.

L'on voit, par ces détails, l'immenſité des reſſources que l'on auroit en France, ſi, d'après les obſervations précédentes, on vouloit s'occuper ſérieuſement d'améliorer les Haras, & d'en établir dans les Pays qui ſont propres à de pareils établiſſements, & où il n'y en a pas encore. Si l'on y travailloit avec cette ſuite qui prouve une volonté déterminée de réuſſir, on pourroit étendre ſes vues juſques dans les montagnes du Vivarais, du Gévaudan & des Cevenes, où il y a des pâturages admirables pour la Cavalerie, & d'où l'on tireroit des chevaux d'une excellente qualité ; établiſſement qui deviendroit d'autant plus utile à ces trois Provinces, ainſi qu'à celles du Vélay, du Dauphiné & du Languedoc, que les chevaux y ſont d'une rareté extrême, & conſéquemment d'un prix fou. J'en ai eu des exemples d'autant plus frappants, que dans les réformes que j'ai été à même de faire dans de certaines années, où j'ai vu de la Cavalerie dans ces différents Pays, les habitants ont payé maintefois, juſqu'à des chevaux aveugles, plus que moitié du prix que la Cour paſſe pour l'achat de chaque cheval de remonte : d'après cela, on peut juger de l'avantage qui réſulteroit pour l'Etat, de conſidérer la partie des Haras comme une de celles qui méritent le plus une attention ſuivie de la part du Gouvernement.

DE L'ÉQUITATION.

IL eſt néceſſaire, avant de paſſer aux manœuvres de détail, de parler des principes qui peuvent procurer aux Officiers & aux Cavaliers les moyens de ſavoir gouverner leurs chevaux. On va traiter cet objet ſuccinctement, quoiqu'on en ſente toute l'importance.

Je dis ſuccinctement, parce que je ne compte pas entrer, dans ce moment-ci, dans tous les détails qu'embraſſe l'art de monter à cheval, ne regardant comme utile pour la Cavalerie, que ce qui ſe réduit à l'indiſpenſable, pour mettre chacun des individus qui compoſent un Eſcadron, en état d'exécuter toutes les manœuvres qu'on peut en exiger à la guerre.

Il ſeroit avantageux, ſans doute, que tous les Officiers & les Cavaliers puſſent être d'excellents Ecuyers. Mais comme il ſeroit à craindre, qu'en voulant pouſſer trop loin la théorie des principes d'Equitation, la véritable inſtruction militaire, qui ſeule peut donner la clef de ces grandes manœuvres, ſi néceſſaires pour gagner des batailles, n'en fût infiniment retardée; on établira comme un principe, duquel tout homme, qui a de la Cavalerie à former, ne doit jamais s'écarter, que tout Cavalier qui aura étudié quatre mois ſous un bon Inſtructeur, doit, ſans héſiter, être placé dans un Eſcadron; ſans quoi la Cavalerie ne ſera jamais, en totalité, en état d'exécuter ces eſpeces de mouvements, qui, par leur enſemble & leur rapidité, peuvent, dans l'occaſion, décider du ſuccès.

Mais, autant je crois être fondé à inſiſter, pour que le Gouvernement forme, dans les principales Villes du Royaume, des Maneges Militaires, * autant j'inſiſterai, pour que ceux qui ſeront chargés des différentes Ecoles d'Equitation propoſées, ne ſuivent qu'une ſeule & unique méthode, dans leur maniere de tranſmettre à leurs Ecoliers les principes qu'ils auroient reçus eux-mêmes.

Il ſeroit donc à déſirer que la Cour fît choix d'un homme qui joignît au talent de l'Equitation, une connoiſſance ſuffiſante des manœuvres de la Cavalerie, afin de ne pas porter l'inſtruction du

* Cet objet faiſoit partie du Traité ſur la Cavalerie, que j'avois commencé en 1748, lequel avoit été lu dans une aſſemblée d'Inſpecteurs, où M. d'Argenſon préſidoit.

Cavalier au-delà des bornes où elle doit s'arrêter, pour qu'il ſache tout ce qu'il doit ſavoir, & rien de plus, ſi ce n'eſt à l'égard d'un certain nombre d'hommes par Régiment, deſtinés à devenir, par la ſuite, eux-mêmes des Inſtructeurs, auxquels on pourroit donner des connoiſſances un peu plus étendues.

Et comme il eſt d'uſage dans la Cavalerie Françoiſe, que ſur trois années elle n'en paſſe qu'une en garniſon, * & les deux autres en quartier d'hiver, je voudrois que, pour ceux qui ſe trouvent dans ce dernier cas, le Miniſtre permît, qu'au défaut de Maneges couverts, dont il eſt à craindre qu'on ne trouve l'établiſſement trop diſpendieux, chaque Régiment pût ſe procurer un emplacement qu'il feroit ſabler, s'il ſe trouvoit à portée d'une riviere, ou arranger, autant bien qu'on le pourroit, avec du crottin, qu'il fût entouré de pieux, ainſi qu'on en verra un modele dans la premiere Planche figurée, & que cela ſe fît de la maniere la moins couteuſe, pourvu toutefois qu'il en réſultât un terrein propre à exercer les hommes & les chevaux.

* Travail de 1748.

Je répéterai donc, qu'autant je crois utile qu'il y ait une Ecole d'Equitation, où tous les Régiments de Cavalerie & de Dragons enverroient puiſer les mêmes principes, autant je penſe qu'il ſeroit dangereux d'en établir un plus grand nombre, par l'inconvénient énorme qu'il y auroit à en confier la conduite à différents hommes de chevaux, qui, quoiqu'auſſi habiles les uns que les autres, pourroient cependant former leurs Eleves ſur des principes différents; variété ſi contraire au bien de la choſe, qu'il ne faut pas être Militaire, pour en ſentir la conſéquence.

Je voudrois que l'homme de cheval que le Gouvernement choiſiroit pour le mettre à la tête de toutes les Ecoles d'Equitation Militaire du Royaume, eût, en ſus de la connoiſſance de ſon art, & de celle des manœuvres de la Cavalerie, le grade d'Officier-Général, & qu'il pût joindre à beaucoup de douceur, toute la fermeté néceſſaire pour ſe faire craindre & reſpecter.

Quoique je regarde comme une choſe avantageuſe aux progrès de la Cavalerie, l'établiſſement d'une Ecole d'Equitation, je conſidere toutefois comme une choſe plus indiſpenſable encore, de ne pas ſuſpendre pour cela le travail particulier des Régiments, du côté de leur inſtruction militaire; parce que tant de circonſtances

peuvent, au moment qu'on y penſe le moins, entraîner un grand Etat dans une guerre imprévue; qu'il vaut encore mieux avoir une grande quantité de Cavaliers, tous mauvais Ecuyers, mais accoutumés à ſe mouvoir enſemble, que d'en avoir un petit nombre bien inſtruits dans l'art de monter à cheval, tandis que les Régiments ne ſeroient pas en état d'exécuter les manœuvres qu'on auroit à leur faire faire devant l'ennemi.

* Travail de 1748.

*Dans la derniere guerre de 1740, * quoiqu'il ne fût pas encore queſtion des Maneges Militaires que je propoſe, il y avoit pourtant quelques Régiments aſſez bien exercés, pour qu'on fût ſûr de pouvoir leur faire exécuter les manœuvres les plus difficiles & les plus accélérées. Celui d'Orléans entr'autres, dont j'ai eu l'honneur d'être Colonel, quoique entiérement dépourvu d'Ecuyers, n'en a pas moins ſervi d'inſtrument, de guide & de baſe à tous les principes contenus dans le préſent Ouvrage, & il n'en eſt pas moins à déſirer que le Gouvernement faſſe rédiger une Ordonnance qui puiſſe être permanente, & où chaque Officier de Cavalerie ait ſous les yeux des préceptes, dont il ne lui ſoit pas libre de s'écarter.

Cet objet, ſelon moi, eſt d'autant plus eſſentiel, que comme les Officiers de Cavalerie ne ſont point d'accord entr'eux ſur les préceptes, il faut de néceſſité que la Cour fixe leur opinion, par une Ordonnance définitive. Trop heureux ſi les Planches que j'ai fait deſſiner, pour les mettre ſous les yeux de M. le Comte d'Argenſon, auſſi-bien que les différents objets ſur leſquels la Cavalerie eſt en conteſtation, en lui faiſant connoître le vrai, lui paroiſſent aſſez claires pour le décider à prononcer ſur les principes qu'il croira les plus avantageux à établir. *

* On voit par cette phraſe que j'ai laiſſé ſubſiſter, d'abord que cette propoſition de ma part a déja été faite en 1748, & auſſi quel eſt le motif qui m'a déterminé à faire faire des deſſins de toutes les manœuvres, ſur les principes deſquelles la majeure partie des Officiers de Cavalerie étoit alors d'avis diamétralement oppoſés.

Je voudrois que cette Ordonnance pût comprendre les principes d'Equitation à donner à la Cavalerie, que l'article fût court, & qu'on ſe contentât de les réduire à l'indiſpenſable, tels, à-peu-près, qu'on les verra ci-après détaillés à l'explication des différents objets que préſente la premiere des Planches figurées.

Pour en revenir aux avantages dont l'Ecole d'Equitation propoſée ſeroit ſuſceptible, (pourvu toutefois qu'elle ne fût pas portée trop loin,) on conviendra ſans peine qu'une Cavalerie, dont tous les hommes ſeroient également inſtruits dans l'art de monter à cheval,

val, ſeroit une Cavalerie très-redoutable. Mais comme les remontes & les recrues apportent, en tout temps, un obſtacle inévitable au projet qu'on auroit d'inſtruire également tous les Cavaliers & les Dragons du Royaume, il eſt à craindre que cette claſſe d'hommes & de chevaux, ne pouvant marcher d'un pas égal dans les Eſcadrons, ne mette la plupart des Chefs dans la néceſſité de ſe priver, un jour d'action, de l'aſſiſtance de ces nouveaux hommes & de ces nouveaux chevaux, par la raiſon qu'ils auroient trop à redouter de leur ignorance.

Un autre motif, ſelon moi, capable de faire appréhender de rendre les Cavaliers trop habiles dans l'art de monter à cheval, (ſur lequel je ne vois peut-être pas juſte, mais qui m'eſt inſpiré par mon zele pour les intérêts du Roi,) c'eſt de penſer que ces mêmes Cavaliers, accoutumés, en temps de paix, à des chevaux dreſſés, & qu'ils auroient mis à leur point, ſeroient bien tentés, pendant la guerre, de leur refuſer leurs ſoins, dès qu'ils verroient que la fatigue les empêcheroit de répondre aux aides, & qu'ils ne pourroient plus les créacer.

Je ſuis donc dans l'opinion que, pourvu qu'un Cavalier ſache porter ſon cheval en avant, l'arrêter quand il veut, le faire reculer, le tourner à droite, à gauche, & le faire aller au pas, au trot & au galop, c'eſt exactement tout ce qu'il doit ſavoir; &, dans ce cas, un très-petit nombre de gens inſtruits dans l'art de monter à cheval, ſuffit pour dreſſer, en fort peu de temps, tous les Cavaliers d'un Régiment, c'eſt-à-dire, pour les mettre en état d'exécuter, dans l'Eſcadron, toutes les manœuvres uſitées dans la Cavalerie, & même de plus difficiles encore que celles que j'y ai vu pratiquer juſques-ici.

L'on ne peut exiger du cheval de Cavalier, dont le prix eſt borné, qu'il ait la ſoupleſſe, l'agilité & le nerf qu'ont à peine les chevaux de Maître, que l'on achete au poids de l'or, ce dont cependant celui de Cavalier auroit tant de beſoin, s'il falloit qu'il exécutât tout ce qu'on ſemble attendre de lui, parce que ce ne ſeroit donc qu'aux dépens de ſes jarrets, & conſéquemment de la durée de ſon ſervice, qu'il pourroit être plié à tout ce qui ſe pratique dans les Maneges.

Je craindrois, d'un autre côté, qu'en donnant au Cavalier la

prétention de devenir un Ecuyer, la ſcience qu'il auroit acquiſe ne devînt, par la ſuite, une ſource de dégout pour lui, un objet de dépenſe plus conſidérable pour le Roi, & une perte d'hommes pour l'Etat, auſſi inévitable, qu'elle ſeroit difficile à réparer.

Je ſerai forcé, pour me rendre plus intelligible, d'être ici plus prolixe que je ne voudrois; mais cette matiere mérite d'être approfondie.

La ſource du dégout dont je veux parler, à l'égard de l'homme, a déja été expliquée plus haut, lorſque j'ai parlé de la différence que doit trouver un Cavalier dans les reſſorts d'un cheval bien nourri, bien panſé, & qu'on laiſſera, en temps de paix, repoſer quinze jours, ſi cela eſt néceſſaire, ou dans ceux de ce même cheval, abymé par le poids des trouſſes qu'on lui fait porter à la guerre, & qu'on va chercher quelquefois à ſept ou huit lieues du Camp, à travers des boues abominables, ou qui eſt haraſſé par l'attirail dont il eſt accablé dans les jours de marche, ainſi que par la fatigue des détachements, des eſcortes, ou des grand-gardes auxquels il eſt aſſujetti en temps de guerre, qui ne peuvent manquer de l'énerver, & qui, en lui ôtant l'agrément dont il étoit pour ſon maître, lorſqu'il répondoit à ſes volontés, le prive de ſes ſoins, lorſque, par ſon dépériſſement & ſa foibleſſe, il ne lui eſt plus de la même reſſource.

En effet, ſi l'homme vient à ſe dégouter de ſon cheval, il eſt bien à craindre que, pour en avoir un nouveau, il ne ſe détermine à négliger l'ancien, d'une maniere très-nuiſible aux intérêts du Roi.

A l'égard de la perte d'hommes dont je veux parler, cet objet eſt encore plus intéreſſant, ſelon moi, que ceux dont je viens de faire le tableau.

Je ſuppoſe la plus grande partie de nos Cavaliers & de nos Dragons parfaitement dreſſés aux différents aires du Manege, alors on croira peut-être devoir ſe féliciter d'être venu à bout d'une entrepriſe auſſi longue & auſſi difficile; mais c'eſt préciſément ce grand nombre d'Ecuyers, qui me feroit redouter davantage l'établiſſement des Ecoles d'Equitation.

On ſait combien la Nation en général eſt portée à la déſertion; cette maladie eſt fâcheuſe en tout temps. Ne ſeroit-il pas à crain-

dre de la rendre épidémique dans la Cavalerie, en fourniſſant aux ſujets qui la compoſent, des moyens preſque aſſurés de ſe procurer, chez l'Etranger, un état beaucoup au-deſſus de celui qu'ils pourroient eſpérer en France ?

N'eſt-ce pas donner à nos ennemis des armes contre nous, que de travailler à leur procurer la ſeule choſe qui leur manque pour dreſſer parfaitement leur Cavalerie, c'eſt-à-dire, des Ecuyers ? Ne travaillons pas à leur fournir cette reſſource ; évitons de les multiplier dans nos Régiments ; contentons-nous d'en avoir un petit nombre ; ne les employons qu'à réduire les chevaux vicieux, qu'à débourer les chevaux de remonte, à placer les Cavaliers à cheval, & à leur montrer l'uſage qu'ils doivent faire de leurs mains & de leurs jambes, c'eſt-à-dire, les premiers éléments du Manege.

Ne perdons pas, ſur toute choſe, notre temps à cette Ecole ; & paſſons, le plus rapidement qu'il ſera poſſible, à l'étude des grandes manœuvres : c'eſt le ſeul moyen de mettre la Cavalerie en état de ſe diſtinguer dans les combats ; & je ſuis ſi convaincu de la vérité & de l'utilité de cette propoſition, que ſi le Miniſtre avoit aſſez d'opinion de mes talents, pour me confier un corps de 800 chevaux, pris au haſard dans la Cavalerie, ou dans les Dragons, je ne demanderois que ſix mois pour les mettre en état de paroître devant lui, & de pouvoir exécuter en ſa préſence, tout ce qu'il lui plairoit d'en exiger ; je n'emploierois pas le ſecours d'un ſeul Ecuyer pour y parvenir : je dis plus ; je me paſſerois d'Officiers, c'eſt-à-dire, de la quantité ; je n'en voudrois que ſix ou huit à mon choix ; & ſi je ne rempliſſois pas ce que je promets, je conſentirois à perdre toute la confiance qu'on auroit priſe en moi.

Or ſi, au contraire, je réuſſiſſois à démontrer la poſſibilité de dreſſer de la Cavalerie ſans le ſecours des Ecuyers, ne ſeroit-on pas forcé de convenir qu'il y auroit bien plus d'avantage à ſuivre un principe qui mettroit les Régiments dans le cas de ſe ſervir de tous les hommes & de tous les chevaux généralement qui les compoſent, & de manœuvrer tous uniformément, qu'à voir toute la Cavalerie partagée en trois claſſes, c'eſt-à-dire, une d'hommes très-inſtruits, une de gens qui commencent à peine à connoître les premiers éléments du Manege, & une d'hommes & de chevaux

hors d'état, par leur ignorance, de manœuvrer avec leurs camarades?

Je répéterai donc, que je crois qu'on devroit s'en tenir à une ſeule Ecole d'Equitation, qu'on ne doit pas pouſſer trop loin l'inſtruction du Cavalier dans l'art de monter à cheval, & qu'on devroit s'attacher, de préférence, à l'enſemble dans les mouvements de la Cavalerie; ce à quoi on ne peut, à la vérité, ſe flatter de l'inſtruire, & à plus forte raiſon de la perfectionner, à moins que l'on ne forme des Camps, où chaque Régiment ſoit dans le cas de paſſer au moins une fois tous les deux, ou tous les trois ans.

La néceſſité de former des Camps, pour parvenir, pendant la paix, à dreſſer la Cavalerie à tout ce qu'elle doit exécuter pendant la guerre, me paroît prouvée, puiſqu'ils formeroient les Généraux, l'Officier & le Soldat, régleroient le coup-d'œil des uns, fertiliſeroient l'imagination des autres, apprendroient à la Cavalerie à connoître une partie de ſes forces, & prouveroient à la plupart des Régiments qui ſe croient déja tout formés, combien ils ſont encore éloignés de la perfection, par la comparaiſon qu'ils ſeroient à même de faire de l'exercice d'un Régiment, d'avec l'enſemble qui doit exiſter dans une aile de Cavalerie, lorſqu'elle a à manœuvrer ſur une, ou pluſieurs lignes.

Quoiqu'on ſe perſuade que le détail dans lequel on vient d'entrer, puiſſe être conſidéré comme un réſumé des meilleurs préceptes à donner dans l'Ecole des Maneges qui ne ſont que purement militaires, cependant, comme on ne peut ſe flatter d'avoir tout prévu, on attend de l'indulgence du Lecteur, vu la rareté des Ecuyers qui exiſtent aujourd'hui dans la plupart des Régiments de Cavalerie, * qu'il ſaura gré des efforts qu'on a faits, pour qu'au moyen des exemples deſſinés ſur les Planches, & des détails qui y ſeront joints, tout Capitaine, ſéparé de l'Etat-Major, puiſſe dreſſer ſa troupe, ſans le ſecours d'aucun inſtructeur, & la mettre en état, ſi les circonſtances l'exigent, de manœuvrer dans l'Eſcadron, dès le moment qu'elle y ſera réunie.

* Travail de 1748.

La Planche N°. I, embraſſe trois Parties. La premiere, qui n'a trait qu'à une inſtruction d'Equitation purement militaire, réunit les principaux articles du ſervice journalier des Cavaliers, dans la ſuppoſition où des ordres reçus, pour faire marcher le Régiment, obligeroient

obligeroient tous les hommes formés, ou ceux de recrue indiſtinctement, à ſeller, brider & monter leurs chevaux, avant d'avoir eu la poſſibilité, ou le temps de recevoir, ſur ces différents objets, aucune eſpece de leçon.

La ſeconde, déſignée par une eſpece de Manege, fournit l'exemple d'une partie des principaux points d'inſtruction d'Equitation, propre à la Cavalerie, qu'on croit avoir réduits à l'indiſpenſable.

Enfin, la troiſieme préſente une claſſe d'hommes ſuffiſamment inſtruits pour manœuvrer dans l'Eſcadron, puiſqu'ils ſont en état de mener leurs chevaux ſeuls, & de pouvoir, de pied ferme, ou au galop, tirer de deſſus, ſabrer, ou pointer; ce qui, ſelon moi, eſt tout ce qu'on doit exiger d'eux.

Chacune de ces Parties ſera diviſée par articles, afin de rendre plus clairs les différents détails qu'ils embraſſent.

Les ſix Cartouches qui bordent cette premiere Planche, n'ayant de rapport qu'au devoir journalier du Cavalier, qui eſt cenſé n'avoir pas encore eu la poſſibilité de recevoir aucune leçon de la part des Inſtructeurs prépoſés pour tenir l'Ecole du Manege, je vais en donner l'explication, avant de paſſer à celle des autres objets que renferme cette même Planche.

PREMIER CARTOUCHE.

Iere. PLANCHE.

De la Selle.

LEs différents Cartouches qui ſemblent n'être qu'un ornement à cette premiere Planche, ont cependant chacun leur objet d'utilité.

Le N°. I eſt une indication du premier procédé, par lequel doit commencer tout Cavalier, dont l'objet eſt de ſe préparer à monter à cheval, qui eſt celui de le ſeller.

Le moindre Palefrenier ſait que, pour placer une ſelle, de maniere à ce que l'homme qui doit monter à cheval, puiſſe en faire uſage, il ſuffit de mettre les ſangles, la croupiere & le poitrail; mais pour que cette opération n'aille pas au détriment du cheval, il eſt néceſſaire qu'elle ſe faſſe avec connoiſſance de cauſe.

En conſéquence, ceux qui voudront prendre ſur cet objet des notions qu'ils ne ſe feroient pas encore procurées par leur propre

expérience, ne s'en tiendront pas à la ſimple lecture de ce Chapitre, dans lequel on s'eſt contenté d'expoſer, le plus briévement poſſible, les principales attentions que doit avoir tout Cavalier, à qui la conſervation de ſon cheval devient précieuſe; ſentiment qui doit en général exiſter chez tous les hommes qui ſe deſtinent à porter les armes, mais plus particuliérement encore chez ceux qui, abſtraction faite de toute vue d'intérêt, n'enviſageroient que le déſeſpoir de ne pas ſe trouver à une action, à laquelle ils auroient pu avoir part, ſans l'excès de négligence qu'ils auroient apporté à ſeller leurs chevaux précédemment.

Les bleſſures qu'une ſelle mal ordonnée, ou mal poſée, peut occaſionner au cheval, ſont ſouvent d'une ſi dangereuſe conſéquence, qu'il ſeroit trop heureux que les Cavaliers puſſent connoître toutes les pieces de cette partie de leur équipement.

Mais comme les détails néceſſaires à cette inſtruction deviendroient trop volumineux, on ſe contentera de dire qu'il ſeroit à déſirer qu'il y eût, ſur cet article, une Ecole de Théorie par Régiment de Cavalerie, ainſi qu'il y en a dans quelques Régiments d'Infanterie, pour la partie des Armes : la connoiſſance de l'une, étant encore plus indiſpenſable au Cavalier, que celle de l'autre, ne peut l'être au Soldat, puiſqu'il ſeroit plus aiſé de trouver des armes de rechange, que de fournir de nouveaux chevaux aux Cavaliers, qui, par leur négligence, ou leur peu de connoiſſance dans la maniere de placer avec juſteſſe la ſelle ſur le corps de leurs chevaux, ſe ſeroient mis dans le cas de ne pouvoir faire leur ſervice.

Si le Cavalier porte la ſelle trop avant ſur le garrot, indépendamment du danger d'offenſer cette partie, une ſelle, ainſi placée, gêne le mouvement des épaules : ſi le poitrail étoit placé trop bas, il produiroit le même inconvénient; il faut donc qu'il le ſoit au-deſſus de la jointure des épaules.

Si la croupiere étoit trop lâche, la ſelle tomberoit indubitablement trop en avant : ſi, au contraire, elle étoit trop courte, elle ne tarderoit pas à écorcher le cheval ſous la queue; ce qui empêcheroit de pouvoir en faire uſage dans un autre jour de marche, & obligeroit, pour ſuppléer à l'effet de la croupiere, de mettre des ſangles, qui, étant attachées à la ſelle, & tournant autour des

cuiſſes du cheval, feroient l'effet de la partie des harnois de carroſſe, appellée reculement.

☞ Le culeron doit être d'un cuir doux, rembourré ferme, ſans dureté, ni inégalité.

Les ſangles de même ne doivent être, ni trop lâches, ni trop ſerrées : dans le premier cas, la ſelle tourneroit infailliblement, lorſque le Cavalier monteroit à cheval ; & dans le ſecond, elle pourroit gêner la reſpiration du cheval, ou produire, ſous le ventre, des enflures, qui priveroient, pour plus ou moins de temps, le Cavalier de ſon ſervice.

☞ Il y a des chevaux qui, par malice, retiennent leur haleine lorſqu'on les ſangle, de maniere que les boucles peuvent à peine approcher des contre-ſanglons, & d'autres qui ont tant de peine à ſoutenir l'effet des ſangles, qu'ils font les plus grands efforts pour les rompre, en ſautant, ruant, ou ſe cabrant au point de ſe renverſer ; mais on les a bientôt corrigés de ce vice, en les accoutumant à l'écurie, ou au piquet, à reſter ſanglés quelque temps avant qu'on ſoit dans la néceſſité de les monter.

Une des principales attentions que les Officiers de Cavalerie doivent avoir, eſt d'apprendre aux Cavaliers à placer les fontes de leurs piſtolets, de maniere à ce que la partie plate deſdites fontes, ſoit tournée vers la tête du cheval, afin que les croſſes des piſtolets, lorſque la ſelle & le poitrail ſont ajuſtés, puiſſent ſe trouver preſque collées aux pommeaux, ſe faiſant face l'un à l'autre, & ſur-tout que le ſommet deſdites croſſes ſe trouve de niveau, & même plutôt au-deſſous qu'au-deſſus du pommeau, afin de ne point embarraſſer l'action des rênes de la bride, dans les mouvements de la main du Cavalier. Pour peu qu'on réfléchiſſe ſur cette propoſition, on ſentira aiſément de quelle importance il peut être de ne pas négliger de la mettre en pratique.

Une autre attention non moins importante, eſt de régler la juſte proportion de la longueur dont doivent être les étriers, dont le principe eſt, que le Cavalier quittant ſon aſſiette, pour s'élever dans la poſition où il doit être lorſqu'il alonge un coup de ſabre, ſe trouve avoir au moins quatre doigts de diſtance entre lui & le ſiege de ſa ſelle.

☞ Ceci eſt un principe de toute la Cavalerie, que je ne veux

pas heurter, mais auquel on verra, dans le cours de cet Ouvrage, que je propoſe d'apporter quelque modification.

Je voudrois que toute la Cavalerie eût des couvertures de laine, leſquelles ſeroient étendues ſur le corps des chevaux, toutes les fois qu'ils ſeroient au piquet; ce qui, en Eté, leur ſeroit utile contre les mouches, & en Hiver, ne contribueroit pas peu à leur conſervation, en garantiſſant du froid la partie des reins, qu'on appelle les rognons.

Lorſque la Cavalerie ſeroit dans le cas de monter à cheval, cette même couverture, pliée en quatre, & placée depuis la naiſſance du garrot, juſques vers les rognons, & ſervant, pour ainſi dire, de doubles panneaux à la ſelle, ne contribueroit pas peu à la conſervation du cheval.

Elle pourroit en outre être placée ſous les trouſſes, ou du moins être utile aux Cavaliers lorſqu'ils vont au fourrage, pluſieurs d'entr'eux ayant une peine infinie à ſe tenir à poil.

Ier. PLANCHE.

DEUXIEME CARTOUCHE.

De la Bride.

CE Tableau, qui repréſente un Cavalier occupé à gourmer ſon cheval, eſt une indication, pour faire ſentir la néceſſité dont il ſeroit pour la Cavalerie, que des perſonnes habiles dans l'Art de l'Equitation, & qui joindroient à ce talent des vues militaires, vouluſſent s'occuper du ſoin de préſenter au Miniſtre différents modeles de brides, dont les parties ſe rapprochant de l'uniformité le plus qu'il ſeroit poſſible, rempliroient l'objet de convenir à des chevaux, à la bouche deſquels les mors ordinaires ne ſe trouveroient pas propres.

On n'entrera point ici dans le détail de toutes les parties qui compoſent la bride; on ſe contentera de dire que, comme elle doit plutôt ſervir à avertir le cheval de la volonté du Cavalier, qu'à le contraindre, il faut éviter, avec un ſoin extrême, toutes les eſpeces de mors qui peuvent lui offenſer la bouche; que les plus ſimples & les plus doux, ſont communément ceux qui conviennent le mieux à la Cavalerie, & que pourvu que les canons & la

gourmette

gourmette ſoient placés d'à plomb ſur les barres, ainſi que ſur la barbe, les effets de cette bride bien ajuſtée, ſont ſuffiſants pour faire obéir le cheval, n'étant point de l'avis d'un aſſez grand nombre d'Officiers de Cavalerie, qui prétendent qu'il eſt égal que le cheval d'un Cavalier ſoit conduit avec douceur, ou par ſacades, & à coups d'éperons, pourvu que le réſultat de ces deux manieres de procéder ſoit le même, c'eſt-à-dire, l'exécution du mouvement qu'on lui indique. Je crois, au contraire, que dans les mouvements circulaires ſur-tout, plus les à droite, ou demi-tours à droite, ſur un petit front, ſont préparés avec douceur, plus il en réſulte d'ordre, d'enſemble & de célérité.

Mais ce n'eſt pas encore ici qu'il peut être queſtion des principes des manœuvres : on ajoutera ſeulement, que juſqu'à ce qu'on ait inventé quelque eſpece de mors, qui réuniſſe plus d'objets d'utilité, la buade à branches courtes, eſt celle à laquelle on doit donner la préférence pour la Cavalerie, pourvu toutefois qu'elle ſoit armée d'une gourmette bien faite, dont les mailles viendroient, en épaiſſiſſant, vers le milieu, & préſenteroient, pour appuyer ſur la barbe du cheval, un côté aſſez exactement plat, pour ne pas riſquer de l'écorcher dans aucune de ces parties.

Une des principales attentions que le Cavalier doit avoir, après avoir placé le mors dans la bouche du cheval, & la têtiere au-deſſus des oreilles, eſt de ne point trop ſerrer la ſous-gorge, pour ne pas lui empêcher la reſpiration, & de boucler au contraire la muſerole un peu ferme; ce qui, indépendamment de la propreté, peut empêcher certains chevaux d'ouvrir la bouche.

Il faut qu'il évite avec ſoin de placer le mors trop haut, ou trop bas; ce qui, dans le premier cas, feroit froncer les levres du cheval, ou, dans le ſecond, feroit porter le mors ſur les crochets; ce qui ſeroit encore plus dangereux.

Il ſeroit auſſi très-avantageux d'adapter au crochet dans lequel s'ajuſte la gourmette, un reſſort qui pût la fixer : cette piece de plus, pourroit de très-peu enchérir la bride; mais l'avantage qui réſulteroit d'une telle précaution pour la ſureté du Cavalier, dédommageroit amplement de la petite dépenſe qu'elle pourroit occaſionner.

☞ L'on devroit armer la bride du cheval de Cavalier d'une

chaînette de fer, placée au-deſſus de la têtiere, pour empêcher, dans les combats, qu'elle ne pût être coupée d'un coup de ſabre; tout homme à qui cet accident arriveroit, devant être regardé comme perdu.

Du Bridon.

JE voudrois auſſi qu'il fût ordonné que tous les Cavaliers euſſent des bridons; c'eſt encore un objet de dépenſe auquel, juſqu'ici, peu de Régiments de Cavalerie ont cru néceſſaire de s'aſſujettir. Je les ai obtenus de la complaiſance des Capitaines du Régiment que j'ai eu * l'honneur de commander; mais, comme ce qui peut être utile à la conſervation de la bouche du cheval & garantir le Cavalier de nombre d'accidents, ne devroit pas ſe traiter comme une négociation, il ſeroit à ſouhaiter que le Roi voulût ſe charger de l'adminiſtration de ſes Troupes, & alors on pourroit ſe flatter de voir, ſans difficulté, établir tout ce qui pourroit être utile au bien de ſon ſervice.

* Ceci fait toujours partie de mon travail de 1748.

☞ Il faut éviter que le mors du bridon ſoit trop effilé; ſans quoi, entre les mains d'un Cavalier qui s'en ſerviroit avec rudeſſe, il ſeroit à craindre que le cheval n'eût bientôt les levres fendues; ce qui lui occaſionnant de la difficulté à manger, tourneroit à coup ſûr à ſon dépériſſement : mais quand même il ſeroit d'une groſſeur ſuffiſante, l'inconvénient ci-deſſus ſeroit bientôt le même, ſi le Cavalier n'obſervoit de tenir la têtiere aiſée, pour empêcher que la levre du cheval ne fronce.

A l'égard du licol, je voudrois que la Cavalerie pût ſe défaire de l'habitude mal-propre de le laiſſer à la tête des chevaux lorſque les Cavaliers ſont de ſervice, & qu'il fût, dans ce cas, toujours attaché à la fonte du piſtolet, en-deſſous du faux-fourreau.

Mais comme l'objet de ceux qui inſiſtent pour qu'on laiſſe le licol à la tête des chevaux de troupe, eſt pour qu'on puiſſe plus aiſément les attacher, ſi le Cavalier vient à mettre pied à terre; je penſe qu'on pourroit remplir le même objet, en faiſant pratiquer à l'extrêmité d'un des bouts du bridon, un bouton bien couſu, & aſſez gros, pour ne pouvoir paſſer au travers de l'anneau qui eſt près du mors, par le moyen duquel le Cavalier ayant mis pied

à terre & abattu le bridon, pourroit, en tirant le bouton, faire couler toute la longe, avec laquelle il attacheroit ſon cheval, pour le moins auſſi ſurement qu'avec celle du licol.

TROISIEME CARTOUCHE.

Iere. PLANCHE.

De la Ferrure.

CE Tableau repréſente un Cavalier occupé à viſiter les pieds de ſon cheval, après l'avoir ſellé & bridé.

L'on n'a mis cet article qu'en troiſieme, parce qu'on ſuppoſe que dans tout Régiment bien dreſſé, cette viſite doit avoir été faite tous les matins, de maniere à ce qu'on ſoit aſſuré de pouvoir faire monter le Régiment à cheval, ſans qu'il manque un clou au pied d'aucun cheval; que ſi l'on vient à donner l'alarme, il convient de commencer par ſeller & brider, & que le Cavalier ne doit alors regarder aux pieds de ſon cheval, que dans le cas où il croiroit qu'il a le temps d'y faire faire les réparations néceſſaires.

Il ſeroit bien à déſirer qu'on pût trouver le moyen de ſe paſſer de faire ferrer les chevaux de la Cavalerie.

En effet, il y a une infinité de Pays où la ferrure eſt inconnue, & où les chevaux n'ont pas la corne faite d'une autre trempe que celle des chevaux Européens.

On pourroit ajouter que les bœufs qui ont le pied plus gras que les chevaux, ne laiſſent pas pour cela de faire des routes infiniment longues. Ce qu'il y a de ſûr, eſt que cette propoſition n'eſt pas aſſez abſurde, pour ne pas mériter que le Gouvernement veuille bien y faire attention.

Quoi qu'il en ſoit, ſi l'on ne trouve pas de moyens pour mettre la Cavalerie dans le cas de n'avoir pas beſoin d'être ferrée, au moins ſeroit-il à déſirer qu'on pût adopter en France, l'uſage de la faire cramponner, à la réſerve toutefois des chevaux arqués, ou qui ſont droits ſur leurs boulets, auxquels cette maniere de ferrer ne ſeroit pas convenable.

La ferrure, regardée comme néceſſaire, embraſſe tant de parties eſſentielles à la conſervation du cheval, qu'il ſeroit à déſirer

qu'il y eût une Ecole, tenue par les plus grands maîtres en ce genre, où chaque Régiment enverroit des ſujets qui s'y formeroient ſur des principes ſolides, & qui revenant enſuite à leurs Corps, y deviendroient, en quelque ſorte, preſque auſſi utiles à la conſervation des chevaux, que les Chirurgiens-Majors le ſont à celle des hommes.

En attendant, on recommande à ceux dont l'emploi eſt de faire ferrer les chevaux, de ne jamais ſouffrir que les garçons Maréchaux poſent les fers trop chauds ſur la corne, ni qu'ils ouvrent trop les talons; d'exiger qu'ils n'emploient que les clous les plus déliés de lame, & de leur faire forger les fers les plus légers qu'il eſt poſſible, ſelon toutefois le pied & la taille du cheval.

Il y a tant de variété dans la conformation du pied d'un cheval, que les détails, dans leſquels on ſeroit forcé d'entrer pour approfondir cette matiere, ne peuvent être inſérés dans un travail tel que celui-ci, dont l'objet principal eſt de s'attacher à former des Officiers pour la guerre, en indiquant toutefois au Lecteur qu'il y a de l'avantage à ſe procurer la connoiſſance des différentes parties qui compoſent le pied d'un cheval, afin de pouvoir mieux juger de l'eſpece de ferrure qui convient à ceux qui ont les pieds plats, les pieds combles, des pieds encaſtelés, ou qui ſont droits ſur jambes, qui ſont arqués, ou bouletés, qui ont les talons bas, qui ont été forbus, qui ont été deſſolés, qui ont des ſêmes, ou un étonnement de ſabot; parce qu'une pareille connoiſſance ne peut qu'être utile à la conſervation de la Cavalerie, & c'eſt ce qui m'a engagé à ne pas paſſer entiérement ſous ſilence un objet auſſi eſſentiel, lequel, au reſte, eſt traité à fond dans le Livre du *Parfait Maréchal*, qui eſt celui qui, juſqu'ici, * a donné ſur cet objet les principes les plus ſûrs, & deſquels je puis dire, par expérience, qu'on peut ſuivre la plus grande partie, ſur-tout pour les remedes applicables aux différentes maladies du cheval, puiſque, ſans le ſecours des Maréchaux, j'ai traité moi-même & guéri radicalement, en ſuivant ſa méthode littéralement, un grand nombre de chevaux de ma Compagnie, ou de mon équipage, parmi leſquels il s'en eſt trouvé un, entr'autres, qui étoit attaqué du mal de cerf; maladie que *Soleizel* lui-même regarde preſque comme incurable, ſi l'on n'uſe pas de la patience qu'il recommande, pour procurer,

* Travail de 1748.

pendant

pendant l'opération des remedes, laquelle eſt exceſſivement violente, un peu de nourriture aux chevaux qui en ſont affectés; ce qui eſt peut-être une des choſes les plus difficiles, par l'incroyable patience & les ſoins qu'elle exige.

QUATRIEME CARTOUCHE.

De la maniere de paqueter.

ON voit dans ce Cartouche un Cavalier occupé à charger ſon cheval : peu de Régiments, juſqu'ici, ont porté leurs ſpéculations ſur la maniere d'arranger ſur la croupe du cheval, tous les divers attirails que le Cavalier eſt forcé de traîner après lui; tels que ſont la couverture, ſi on l'adopte, la beſace, à laquelle je voudrois qu'on ſubſtituât des porte-manteaux, * la tente, les piquets de la tente, la marmite, le pain, le fourrage & le manteau.

* Ceci eſt toujours le travail de 1748.

Quoique ces différents attirails doivent être partagés entre les Cavaliers qui compoſent une même chambrée, il n'en exiſte pas moins que chaque cheval eſt chargé d'un poids énorme, ſur-tout lorſque la Cavalerie eſt dans le cas de porter du fourrage & du pain pour quatre jours. Il eſt donc d'une néceſſité indiſpenſable, non-ſeulement de fixer à chaque Cavalier le nombre d'uſtenſiles, de linges, de chauſſures, de vêtements & de cordages qu'il doit avoir en campagne, mais encore de preſcrire une méthode uniforme de paqueter, dont un des objets les plus eſſentiels, eſt d'obvier à l'inconvénient que la charge n'embraſſe les flancs du cheval; ce qui, indépendamment de ce que, dans les mouvements rapides, le ballottement de cette charge lui coupe la reſpiration, occaſionne le double déſagrément, par le frottement des chevaux voiſins, de voir tourner la charge, & les chevaux tenir, dans le rang, plus d'eſpace qu'il ne faut lorſqu'ils marchent en troupe.

1ere. PLANCHE.

CINQUIEME CARTOUCHE.

De la maniere de ſe préparer à monter à cheval.

QUOIQUE le détail dont il eſt queſtion, ſemble devoir faire partie de l'article des principes de l'Equitation, cependant comme on ne peut, ſur-tout en temps de guerre, être ſûr que tous les Cavaliers d'un Régiment aient le temps de paſſer entre les mains des Inſtructeurs, j'ai cru, en préſentant ici l'exemple d'un Cavalier qui ſe prépare à monter à cheval, faciliter les moyens de remplir cet objet d'une maniere plus uniforme; & comme c'eſt une ſuite indiſpenſable des premiers éléments qu'il eſt néceſſaire de donner à l'homme de recrue, du moment qu'on remet entre ſes mains un cheval qu'il doit monter, j'en ai fait un Tableau particulier.

Mon objet eſt donc que l'exemple que je donne dans ce cinquieme Cartouche, aidé du détail dans lequel je vais entrer, puiſſe ſervir à tout Officier de Cavalerie, qui ne ſeroit pas inſtruit dans l'art de monter à cheval, à donner néanmoins des préceptes uniformes à cet égard, aux recrues qui lui ſeroient confiées.

Le procédé par lequel on doit commencer, eſt de faire en ſorte que l'homme qui n'a pas encore monté à cheval, en ait un qui ſoit tranquille; ſans quoi l'Officier ſe trouveroit auſſi embarraſſé pour donner la leçon, que l'homme de recrue le ſeroit pour l'exécuter.

Ce préalable rempli, on feroit placer le Cavalier faiſant face à l'épaule de ſon cheval.

On lui feroit prendre de la main droite les rênes de la bride, (ſuppoſées déja ſur le col du cheval,) par le bouton qui ſe trouve à l'extrêmité, en alongeant le bras droit, autant qu'il le pourroit, & que cela ſeroit néceſſaire, pour que ce mouvement n'agît point ſur le mors, & raccourcir cependant les rênes, à-peu-près au point où il faudroit qu'elles le fuſſent lorſque l'homme eſt à cheval, pour lui faire connoître ſa volonté.

En même-temps que l'homme prend le bout des rênes de la main droite, il doit placer la gauche à quatre pouces en avant du pommeau de la ſelle, au-deſſus des crins du cheval, faire gliſſer les rênes dans cette même main, entre le pouce & les trois premiers

doigts, ſans les ſerrer, & placer le petit doigt entre les deux rênes; arrêter le mouvement de la main droite, quand les rênes ſeroient prêtes à faire agir le mors ſur la bouche du cheval; quitter alors le bouton; laiſſer tomber la partie des rênes, qui ne ſe trouveroit plus contenue, ſur l'épaule du cheval; ſaiſir, de la main droite, environ le quart d'une poignée de crins; la paſſer dans la main gauche; les tourner autour du pouce de cette même main; & après les avoir empoignés, faire faire à l'homme un demi à droite, pour prendre, dans cette attitude, le haut de l'étrier, en tournant la courroie en-dehors; lever la jambe gauche; placer le pied à plat dans l'étrier; ſe rapprocher enſuite du cheval, pour ſaiſir, de la main droite, l'arçon de derriere; & au moyen de ce point d'appui, & de celui des crins contenus dans la main gauche, s'élever droit, la jambe droite près de la gauche, pour pouvoir delà ſe mettre en ſelle, ce qui, pour un homme qui n'a jamais monté à cheval, ne laiſſe pas d'être difficile; puiſque indépendamment de ce qu'en même-temps qu'il a trois mouvements à faire, qui ſont de quitter l'arçon de la main droite, de paſſer la jambe droite par-deſſus la croupe, & de faire un à gauche ſur la pointe du pied qui poſe ſur l'étrier, il peut ſe faire, qu'en raiſon de la hauteur de la charge de ſon cheval, il ait à lever la jambe infiniment haut; choſe qu'il ne peut faire ſans incliner le corps en avant, ce qui ne contribue pas peu à donner des deſcentes cruelles aux hommes les plus jeunes & les plus ſains, & à priver la Cavalerie d'un nombre conſidérable de Cavaliers, qui, ſans cet accident, auroient peut-être ſervi très-utilement par la ſuite.

☞ Il ſeroit à déſirer, tant à cauſe de l'inconvénient dont on vient de parler, que pour procurer à la Cavalerie les moyens de profiter de tous ces avantages, dont le principal, ſans doute, eſt l'extrême célérité de ſes mouvements, on pût s'occuper à réduire la hauteur & le poids de la charge du cheval du Cavalier.

Il ſeroit peut-être auſſi très-intéreſſant pour la Cavalerie, qu'elle ne négligeât pas d'inſtruire les Cavaliers à monter à cheval indifféremment à droite & à gauche, pouvant ſe rencontrer mille circonſtances à la guerre, où ils ſe trouveroient très-bien d'avoir contracté cette habitude.

1ere. PLANCHE.

SIXIEME CARTOUCHE.

De la maniere dont le Cavalier doit être placé à cheval.

COMME on part toujours du principe que, juſqu'à ce qu'il y ait des Ecoles de Manege établies, pour procurer à la Cavalerie des Inſtructeurs, elle n'en eſt pas moins dans le cas de faire ſon ſervice journalier, & qu'il faut en conſéquence en traiter toutes les parties ; on a cru devoir joindre aux détails de ce préſent Chapitre, l'exemple d'un homme bien placé à cheval, afin que ceux qui auront ce Tableau ſous les yeux, puiſſent faire ſuivre avec exactitude, la maniere dont toutes les parties de l'équipement, de la charge & de l'enharnachement ſont diſpoſées, en même-temps qu'ils travailleront à faire imiter la poſture du Cavalier qu'on y voit repréſenté.

L'homme de guerre, entre les mains duquel tombera ce Traité de Cavalerie, voudra bien obſerver, que la baſe de ce travail a pour objet principal, de mettre tous les Officiers Supérieurs, tels que Colonels, Lieutenants-Colonels, Majors, ou Capitaines, en état de parvenir à donner à leurs Cavaliers, ſans le ſecours de l'Equitation, dont on n'oſe ſe flatter de voir ſitôt former l'établiſſement, * des principes toutefois ſuffiſamment approfondis, pour mettre toute la Cavalerie Françoiſe en état de ſe préſenter à l'ennemi, & de le combattre, ſans un déſavantage trop marqué; parce qu'il eſt conſtant que ſi l'on ne prend pas d'autres meſures, & que les Nations auxquelles les François pourroient avoir affaire, s'occupent du ſoin d'avoir des hommes en état de mener leurs chevaux, & une Cavalerie manœuvriere, la nôtre ne pourra ſe meſurer avec celle dont il eſt queſtion, qu'avec une infériorité capable d'alarmer ceux qui en connoiſſent les conſéquences.

* Ceci eſt toujours le travail de 1748.

C'eſt par cette raiſon, qu'avant d'entrer dans les détails d'inſtruction du Manege, on s'eſt cru obligé d'expliquer les moyens qui peuvent mettre l'homme de recrue en état de ſe paſſer des leçons des Inſtructeurs, juſqu'à ce que les circonſtances le mettent à même de pouvoir aller au Manege, dans la ſuppoſition, aſſez vraiſemblable, qu'il peut être obligé de faire ſon ſervice, comme

s'il

s'il avoit eu le temps de ſe former à toutes les différentes parties qu'il exige.

Ce ſont ces réflexions qui m'ont engagé à mettre ſous les yeux du Lecteur les exemples précédents, ainſi que celui de l'homme à cheval, deſſiné dans ce ſixieme Cartouche, dans la compoſition duquel je me ſuis attaché à inſpirer au Deſſinateur toute l'expreſſion dont le raiſonnement peut être ſuſceptible, pour faire paroître le Cavalier d'à plomb ſur ſon cheval, droit, ferme, ſans gêne, ni roideur, le bras gauche tombant perpendiculairement ſur la hanche, le poignet arrondi imperceptiblement, & la main environ quatre doigts au-deſſus du pommeau de la ſelle, la tête bien placée, le regard aſſuré, ſans tomber dans l'extrême; pluſieurs Cavaliers affectant, à cet égard, une façon de regarder, qui les défigure plutôt, que de leur donner l'air de fierté & de nobleſſe qu'ils devroient préférer.

A l'égard de la poſition des cuiſſes & des jambes, comme le Cavalier, d'après le ſentiment général des Officiers de Cavalerie, doit avoir les étriers plus courts qu'un Ecuyer, & que conſéquemment ſa poſition ſur le ſiege de la ſelle ne peut être la même, que s'ils étoient plus alongés, on ſe contentera d'obſerver qu'il faut s'attacher principalement à éviter qu'il n'emploie la force & la roideur, à la place de l'équilibre & de l'aiſance, & que pourvu que les jambes tombent naturellement, & que la pointe du pied ſe trouve de même naturellement placée, plutôt un peu en dehors, qu'en dedans, ou exactement parallele à l'épaule du cheval; cela doit ſuffire pour les hommes, qui, nouvellement arrivés au Corps, ſont néanmoins obligés d'y faire le même ſervice que les anciens Cavaliers.

C'eſt ici que ſe bornent les premiers éléments de l'inſtruction d'Equitation, conſidérée comme purement militaire, forcée & ſuppoſée dépourvue du ſecours des Inſtructeurs.

Maintenant nous allons entrer dans les détails des ſeuls principes, que nous regardons comme néceſſaires à donner en temps de paix à la Cavalerie dans l'Ecole des Maneges.

Iere. PLANCHE.

DU MANEGE.

L'OBJET principal des Maneges propres à l'inſtruction de la Cavalerie pendant la paix, doit être de rendre le Cavalier maître de ſon cheval, & le cheval obéiſſant aux volontés de ſon maître.

Mais pour que le cheval puiſſe obéir aux deux mains, partir de vîteſſe, tourner avec facilité, s'arrêter, reculer, n'avoir peur de rien, il faut du temps, & ſouvent on ne l'a pas.

Il faut donc ſe contenter de débourrer les hommes & les chevaux dans le Manege, & les mener enſuite, le plutôt poſſible, ſur un terrein d'exercice, où des Officiers ſages les mettront bientôt en état d'exécuter en troupe, tout ce qu'on ſera dans le cas de leur demander.

* Ceci fait toujours partie de mon travail de 1748.

C'eſt au défaut des Maneges couverts * & bien ajuſtés, dont il ſeroit à déſirer qu'on formât l'établiſſement dans tout le Royaume, que pour en démontrer la néceſſité d'une maniere ſenſible, on a fait tracer ici, au milieu de la premiere Planche, un emplacement, où l'on voit exercer des chevaux, regardant comme indiſpenſable que dans tous les quartiers où l'on met de la Cavalerie, il y ait un terrein deſtiné à cet uſage, long de cent à cent vingt pieds, ſur trente-cinq à quarante de large, ſi cela eſt poſſible.

On ne répétera pas ici ce que l'on a dit plus haut au Chapitre de l'Equitation, relativement au détail des principes auxquels doivent ſe borner les exercices du Manege, intimement convaincu que, ſur cet objet, on doit ſe reſtreindre à l'indiſpenſable. On va donc paſſer tout de ſuite à un détail ſuccinct des préceptes que l'on croit ſuffiſants, pour mettre un Cavalier en état de manœuvrer dans l'Eſcadron.

De la poſition de l'homme à cheval.

LA néceſſité preſcrite pour le Cavalier, de tenir ſes étriers courts, met obſtacle à la belle poſture du corps & des jambes, qu'il ſeroit à déſirer qu'on pût lui donner.

Etant forcément aſſis trop près de l'arçon de derriere, & obligé

de même d'avoir les jambes plus en avant qu'il ne faudroit, par la poſition de ſes étriers, il eſt impoſſible de lui procurer, dans ſon aſſiette, cette poſture d'aiſance & de liberté, qui fait que quelques-uns de nos Ecuyers ont l'air de faire, pour ainſi dire, corps avec le cheval qu'ils ont entre les jambes : il faut donc, pour la Cavalerie, renoncer à tout ce qui eſt délicateſſe, graces & perfections, & s'en tenir aux ſeuls principes qui peuvent procurer au Cavalier un air martial, de la ſolidité, de l'aiſance, & cette ſureté dans tous les mouvements de la main & des jambes, ſans laquelle ils ne peuvent ſe rendre totalement maîtres de leurs chevaux.

Tout ce qu'on peut en exiger eſt, qu'ils aient la tête droite & libre, les épaules bien placées, & que ces deux parties, quoique d'à plomb ſur les hanches, ſoient plutôt un peu renverſées en arriere, que de tomber dans le défaut contraire, que les bras ſoient plutôt un peu détachés du corps, que d'y être trop fortement aſſujettis, & que l'avant-bras de la main qui tient la bride, forme l'équerre avec le coude, en arrondiſſant le poignet d'une maniere preſque imperceptible.

Si ce n'étoit pas fronder le ſentiment général des Officiers de Cavalerie, qui ſont convaincus, au point que rien ne pourroit les en diſſuader, que les Cavaliers, pour bien aſſener un coup de ſabre, doivent néceſſairement avoir leurs étriers courts, j'entreprendrois de donner des raiſons que je crois capables de perſuader, du moins ceux qui préferent qu'on leur montre la vérité, à la folle ambition de vouloir toujours que les autres donnent dans leur ſens.

Dans ce cas, en m'adreſſant à ceux qui ſont pour les étriers courts, je demanderois d'abord ce qu'ils entendent par le principe d'avoir les étriers courts, & ſi l'homme étant placé près du pommeau, le corps droit & d'à plomb ſur les hanches, les cuiſſes étendues naturellement, & les jambes tombantes ſans affectation, ils veulent qu'on lui regle le point de ſes étriers, de maniere à ce que le talon ſoit plus bas que la pointe du pied, ſans que les mouvements de ſon cheval puiſſent déranger cette premiere aſſiette; alors je dirai que nous ſommes d'accord, & que je ſuis d'avis que l'on doit exiger que le Cavalier porte ſes étriers courts. Mais ſi ces mêmes étriers, plus relevés qu'on ne vient de le dire, forcent le

Cavalier à s'asseoir près de l'arçon de derriere, & que dans l'attente de l'événement d'une bataille, ou d'un combat de Cavalerie, où, d'après le principe reçu d'avoir les étriers courts, le Cavalier soit à même, pour ce cas seulement, d'en tirer avantage, & qu'en attendant que cet événement puisse avoir lieu, tous les Cavaliers soient forcés d'avoir leur assiette trop en arriere, & les jambes trop en avant; je me récrierai sur cette premiere inconséquence, qui force toute la Cavalerie à être toute la vie mal placée à cheval, pour ne tirer avantage de cette position défectueuse, qu'un jour, peut-être, en deux, ou trois campagnes.

Et après cette premiere observation, j'oserai dire que le parti qu'on se propose de tirer de l'élévation qu'un Cavalier peut se procurer en se haussant sur ses étriers au moment d'alonger un coup de pointe, ou d'assener un coup de sabre, ne peut exister que dans l'imagination, & que dans la réalité, un homme ne peut avoir de force, que lorsqu'il est bien assis, qu'il tient son cheval entre ses cuisses, ses jarrets & ses jambes; que dans cette position, il est en état de conduire son cheval, & de diriger la pointe, ou le tranchant de son sabre; ce qu'il ne peut faire qu'avec incertitude & machinalement, lorsqu'étant élevé sur ses étriers, & le corps en avant, il ne tient exactement à rien, & n'a pas la dixieme partie de la tenue, des forces, ni de l'adresse qu'il auroit, s'il étoit dans une assiette solide, comme celle dont j'ai donné le détail ci-dessus.

Je sens bien que cette proposition est de nature à trouver des contradicteurs; mais autant j'aurai de plaisir à adopter le sentiment général, lorsqu'il me paroîtra appuyé sur un raisonnement solide, autant je crois de mon devoir, faisant tant que d'écrire, de m'élever contre une opinion, que, dans l'intérieur, je regarde comme fondée uniquement sur une pratique ancienne & peu réfléchie.

Les Hussards, sans doute, ainsi que les Troupes-Légeres, peuvent, sans courir les mêmes risques, porter leurs étriers aussi courts qu'ils le veulent, par la raison que montant de petits chevaux, & que leur selle étant très-près du corps du cheval, ils ont, en quelque sorte, besoin de l'exhaussement qu'ils se procurent, en tenant leurs étriers fort courts : mais outre qu'après avoir monté

souvent

ſouvent ſur ces ſortes de ſelles, je m'y trouve encore plus ferme, en ne raccourciſſant pas mes étriers tout-à-fait autant qu'ils le font pour la plupart, c'eſt que les ſelles à la Huſſarde, ayant l'arçon de devant infiniment plus élevé que celui des ſelles à la Françoiſe, le Huſſard peut appuyer le haut de ſes cuiſſes, & même l'enfourchure, contre ce même arçon, qui, élevé encore par le manteau, lui donne un point d'appui ſolide, qui lui permet de s'alonger, en toute ſureté, ſur l'encolure de ſon cheval; au lieu que le Cavalier élevé & alongé de même ſur une ſelle à la Françoiſe, y eſt comme un château branlant, & ne peut avoir, dans cette poſture, qu'une ſolidité factice & incertaine, encore faut-il, le plus ſouvent, qu'il s'attache à la main; ce qui eſt un inconvénient des plus dangereux, dans un moment ſur-tout, où il eſt auſſi eſſentiel pour lui, que ſon cheval ne faſſe pas de faux mouvements. Le réſultat de ces obſervations eſt donc, que le Cavalier doit avoir ſes étriers moins longs, que l'homme de cheval Ecuyer, qui ne viſe qu'à la belle poſture, & qui a des chevaux ſouples & adroits à manier: il faut, au reſte, que le Cavalier ait le pied d'à plomb ſur ſon étrier, & que pourvu que la pointe ſoit de l'épaiſſeur d'un doigt plus haut que le talon; c'eſt tout ce qu'il faut: il convient donc de regarder, comme illuſoire, l'exhauſſement & l'alongement du Cavalier pour les moments de la charge, puiſqu'il n'y a point d'occaſions où il ait un beſoin plus évident d'avoir, dans ſon aſſiette, toute la ſolidité dont la ſtructure de l'homme le rend ſuſceptible, lorſqu'il eſt livré à la fougue, ou à la mal-adreſſe de l'animal dont il ſe ſert pour aller combattre.

De la poſition des jambes.

LEs jambes, à partir du genou, doivent être droites & libres; elles peuvent être mobiles, ſelon que le Cavalier a beſoin de s'en ſervir: mais comme elles ne doivent jamais être incertaines, il faut que leur poſition ſoit aſſurée, & qu'elles ſoient près du cheval, ſans toutefois le toucher.

Les cuiſſes & les jarrets doivent être tournés en dedans, mais ſans excès; je veux dire que, pourvu que le Cavalier ſoit dans une poſition naturelle, celle où il ſe trouve le plus ferme, eſt la meil-

leure, & qu'il faut éviter ſur-tout de lui laiſſer prendre aucun air de contrainte, ni d'affectation.

L'on n'entrera dans le détail de la poſition des talons, que pour dire, que par l'obligation d'avoir les étriers courts, les talons doivent de néceſſité être plus bas que la pointe, laquelle doit déborder l'étrier d'environ deux pouces.

Les principes de l'Ecole du Manege ſont trop lents pour la Cavalerie, puiſqu'ils exigent qu'un éleve trotte à la longe des ſix mois de ſuite ſans étriers. Or, comme par les principes qu'il eſt à déſirer qu'on adopte pour la Cavalerie, il convient qu'un homme de recrue ſoit en état d'entrer dans l'Eſcadron au bout de quatre à cinq mois au plus; il faut de néceſſité abréger infiniment les leçons du trot à la longe, & conſéquemment permettre l'uſage des étriers, preſque dès le commencement, afin d'accoutumer de bonne heure le Cavalier à s'en ſervir, & à ne pas en être embarraſſé; ce qui ne ſauroit manquer d'arriver, puiſque, par la poſition d'un homme qui trotte à la longe, il doit être près de l'arçon de devant, avoir le corps fort en arriere, ainſi qu'il eſt repréſenté, premiere Planche, dans le centre du Manege, & avoir les jambes alongées de toute leur longueur; tandis que par la poſition des étriers courts, il en a une diamétralement oppoſée, ſon corps ne pouvant être auſſi renverſé, ſon aſſiette étant plus reculée, & ſes jambes étant infiniment plus raccourcies.

C'eſt l'obſervation que j'ai faite ſur ce contraſte, qui m'a engagé à donner de bonne heure des étriers aux Cavaliers d'Orléans, dans les leçons du trot à la longe; & ce n'eſt que parce que le ſuccès a répondu à mon attente, que j'en fais ici la propoſition.

Nous allons paſſer maintenant au détail des Aides, en obſervant, que, quoiqu'on ſente toute la difficulté d'analyſer cette partie, d'une maniere qui puiſſe ſatisfaire pleinement le lecteur, comme il ne s'agit que d'une inſtruction militaire, & analogue au ſervice de la Cavalerie, on eſpere, qu'en attendant mieux, les Officiers de ce Corps pourront ſe contenter des principes qui vont être déduits ci-après.

Des Aides.

CE qu'on appelle Aides, en terme d'Equitation, n'eſt autre choſe que le ſecours que le Cavalier tire de ſa main, de ſes cuiſſes, de ſes jarrets, des gras de jambes & des talons, auxquels les éperons ſont attachés.

Pour chaſſer le cheval en avant, il faut plus ou moins le ſerrer entre ſes cuiſſes; tous les détails de la fineſſe de l'art, tels que de peſer ſur un étrier plus que ſur l'autre, de ſerrer le jarret, ou le talon de dehors, pour porter le cheval en dedans, ſont ſuperflus à la Cavalerie : on ſe contentera de dire, que le Cavalier doit éviter de ſe ſervir de l'éperon, toutes les fois que, par la vigueur de ſes jarrets, il pourra déterminer ſon cheval en avant, & que l'aide des gras de jambes eſt fait pour avertir le cheval, qui n'a pas répondu à l'aide des cuiſſes, que les éperons ſont prêts à agir, s'il n'obéit pas à ce ſecond avertiſſement.

Ce qu'on appelle le pincé léger de l'éperon, vient à la ſuite des moyens indiqués ci-deſſus; il ſe fait en approchant la molette de l'éperon contre les flancs, ou, pour mieux dire, contre les côtes du cheval, quatre doigts en arriere des ſangles, ſans en enfoncer les pointes dans le cuir; ce châtiment rigoureux ne devant s'employer que le plus rarement poſſible, & lorſqu'il eſt queſtion de corriger un cheval de ſon indocilité, ou de quelque faute grave.

Les coups d'éperon doivent être précédés de l'approche des gras de jambes, & appuyés dans le ventre, entre les ſangles & les flancs du cheval, ſans ſecouſſes, ni ouvertures de jambes, ainſi que le pratiquent la plupart de ceux qui corrigent leurs chevaux par humeur, ou ſans connoiſſance de cauſe.

De l'aide de la Bride.

LE mouvement de la bride ne doit ſervir qu'à avertir le cheval de la volonté du Cavalier.

Si on veut le porter en avant, il faut ſoutenir la main, en tournant un peu les ongles en-deſſous, & approcher les jambes.

Si on veut le faire arrêter, il faut d'abord marquer un temps

d'arrêt pour le prévenir, & ménager ſes jarrets, en levant la main & en l'approchant de l'eſtomac, tournant les ongles en haut, en tenant le corps en arriere, & les jambes près du cheval, pour l'arrêter droit & juſte dans la main & dans les jambes.

Pour tourner à droite, il faut l'y porter de la main, en tournant les ongles un peu en haut, & ſoutenir de la cuiſſe & de la jambe droite, pour l'arrondir & l'aider à faire ce qu'on lui demande.

Pour tourner à gauche, il faut ſe ſervir du même principe, en tournant la main gauche, les ongles en-deſſous, & la jambe gauche très-près & en arriere.

La hauteur de la main, communément, doit être à quatre doigts au-deſſus du pommeau, en variant, toutefois, cette poſition, ſelon que le cheval porte ſa tête; car il faut l'avoir plus baſſe, s'il porte au vent, ou plus haute, s'il porte bas.

Il faut qu'un cheval de Cavalier, pour être au point de manœuvrer, appuie ſur ſon mors, ſans cependant peſer à la main; car dans l'Eſcadron il ne faut point de bouches trop ſenſibles.

L'eſſentiel eſt d'apprendre au Cavalier, non-ſeulement à ne jamais donner de ſacades, mais encore, lorſqu'il a rendu la main, à la retenir doucement, afin de faire peu-à-peu ſentir l'appui du mors.

Ce qui conſtitue la bonté de la main d'un homme de cheval, exigeroit des détails à l'infini; on ſe contentera de dire qu'il faut, pour un Cavalier, qu'elle ſoit légere, douce & ferme, ſuivant la nature du cheval; & comme ce n'eſt que la ſolidité de ſon aſſiette qui puiſſe la lui rendre telle, c'eſt conſéquemment l'habitude du trot à la longe qui peut la lui procurer : on s'attend bien que les Ecuyers diront qu'il faut que les jambes s'accordent avec la main, pour que les effets qui doivent réſulter de cet enſemble, ſoient juſtes; mais, comme l'on part du principe de vouloir former des Cavaliers, & non des Ecuyers, on ſe contentera de dire, que comme la tête & les épaules du cheval doivent marcher les premieres, de même la main du Cavalier doit précéder le mouvement de ſes jambes, toutes les fois qu'il veut lui indiquer de ſe porter en avant, de reculer, de tourner à droite, ou à gauche.

La main légere eſt, lorſque le Cavalier fait à peine ſentir l'appui du mors ſur les barres.

La

La main douce eſt, lorſqu'elle fait ſentir l'effet du mors, ſans lui donner trop d'appui.

Et la main ferme, eſt celle qui tient le cheval dans un appui ſolide, & conſéquemment celle qui convient le plus à l'homme qui doit manœuvrer dans un Eſcadron.

Nous venons de donner à connoître, le plus ſuccinctement qu'il nous a été poſſible, ce que l'on entend par les Aides : nous allons nous occuper maintenant d'en faire l'application, ſuivant les différentes allures du cheval, détailler le plus briévement que nous le pourrons, ce qui reſte de principes à établir pour mettre l'homme & le cheval en état de travailler dans le Manege, & enſuite de manœuvrer en plaine campagne ſéparément, ou dans l'Eſcadron.

Du Trot à la longe.

LE trot n'étant pas moins néceſſaire pour débourrer & aſſouplir les jeunes chevaux, que pour donner à un nouveau Cavalier, ce qu'on appelle le fond de la ſelle, qui n'eſt autre choſe que de conſerver un équilibre aſſez juſte pour que ſon aſſiette ne ſoit pas dérangée par les mouvements de ſon cheval, on regarde l'action de faire trotter à la longe, comme la baſe de l'inſtruction de l'homme, ainſi qu'elle l'eſt de celle du cheval : c'eſt par le trot, qui eſt l'allure la plus naturelle, qu'on rend un cheval léger à la main, & qu'on lui dégourdit les membres : mais comme ſa vigueur s'éteint par la laſſitude, il faut éviter les ſuites d'une leçon trop violente, & ſur-tout de les donner dans des lieux raboteux, ou dans des terres labourées ; ce qui eſt la ſource d'une infinité d'accidents aux jarrets, qui arrivent à de très-bons chevaux, en leur foulant les nerfs & les tendons, par l'imprudence de ceux qui forcent les moyens pour parvenir en peu de temps à les dompter.

Lorſqu'on fait trotter un cheval à la longe, il ne faut lui mettre qu'un bridon, parce qu'un mors, tel doux qu'il puiſſe être, ne peut que lui offenſer la bouche, dans les faux mouvements & les contretemps que font ordinairement les jeunes chevaux, avant qu'ils aient acquis la premiere obéiſſance qu'on leur demande.

Le cheval aſſez docile pour ſouffrir l'approche de l'homme, la ſelle & l'embouchure, on lui mettra alors un caveſſon ſur le nez,

que l'on placera assez haut, pour ne pas lui ôter la respiration en trottant, & la muserole du cavesson assez serrée, pour ne point varier sur le nez.

☞ Il faut que le cavesson soit armé d'un cuir, afin de garantir d'enflures, ou d'écorchures, les jeunes chevaux qui ont la peau très-tendre dans cette partie.

Pour donner la leçon du trot à la longe, deux hommes suffisent: l'un tient la longe par le bout, vers le milieu du cercle qu'on veut faire parcourir au cheval; l'autre, ainsi qu'on peut le voir dans la premiere Planche, suit parderriere, ayant une chambriere à la main, dont il doit frapper quelques coups à terre pour déterminer le cheval; & lorsqu'il refuse d'avancer, ou qu'il va trop lentement, quelques coups légers de cette chambriere appliqués sur la croupe, suffisent pour le faire aller en avant; mais il ne faut jamais outrer cette sorte de châtiment, crainte de décourager le cheval, ou de le rebuter.

Si le cheval obéit, il est à propos après lui avoir fait faire trois ou quatre tours, de l'arrêter & de le flatter.

En supposant qu'on l'ait fait tourner à droite, après l'avoir laissé reposer deux ou trois minutes, on recommencera à le faire trotter par la gauche. Il arrive souvent qu'un cheval, par trop de vivacité, ou par la crainte du châtiment, prend le galop, au lieu d'aller au trot; & c'est un inconvénient contraire à l'objet de sa leçon; il faut donc alors interrompre son galop, en secouant la longe du cavesson, tandis que l'homme qui suit avec la chambriere, s'arrêtera, pour ne pas l'effrayer.

S'il arrivoit au contraire, que le cheval s'arrêtât tout-à-fait, ou ne voulût pas prendre le trot, il seroit nécessaire de l'y contraindre, en lui donnant quelques coups de la chambriere, évitant avec soin que cette espece de châtiment ne soit, ni rude, ni fréquent; sans quoi il seroit à craindre que le cheval ne devînt indocile, vicieux, ou ennemi de l'homme.

Les leçons trop longues ont l'inconvénient de fatiguer le cheval, de l'affoiblir, ou de le dégouter.

Dès que le cheval saura trotter aisément à droite & à gauche, il faudra l'accoutumer à changer de main; ce qui se fait de la maniere suivante: il suffit pour le mettre sur sa gauche, de rame-

ner la longe en reculant quelques pas ; ce qui, en attirant la tête du cheval, le diſpoſe à tourner ; & dans le même inſtant celui qui tient la chambriere, doit la lui montrer du côté de l'épaule de dehors, afin de le faire partir à l'autre main ; & lorſqu'il y aura fait quelques tours, on l'arrêtera, en l'attirant doucement au centre ; & après l'avoir flatté, on le renverra à l'écurie.

Dès qu'un cheval ſaura obéir à cette leçon, laquelle commuénement n'eſt, ni longue, ni difficile, on commencera à le monter toujours à la longe, afin de continuer à lui aſſouplir les épaules ; c'eſt alors l'affaire du Cavalier, de lui enſeigner comment il doit obéir à la main & aux jambes.

Pour y parvenir, le Cavalier n'ayant pas d'éperons, prendra les rênes ſéparément, & élevera doucement les deux mains, tournant les ongles en haut, lorſqu'il voudra porter ſon cheval en avant, en même-temps qu'il approchera doucement les gras de jambes près du ventre.

S'il arrive que le cheval ne réponde pas à ces aides, faute de les connoître, il faut alors avoir recours à la chambriere, qu'il ſuffira peut-être de lui montrer, pour le faire partir, ou de lui en appliquer un coup ou deux ſur la croupe, pour le ſortir de ſon indéciſion.

Lorſque le cheval trotte au bout de la longe avec facilité, & droit devant lui, s'il eſt queſtion de le faire tourner à droite, ou à gauche, le Cavalier doit tirer la rêne de dedans du bridon ; & ſi alors il ne tournoit pas, il faudroit que celui qui tient la longe, tirât un peu à lui la tête du cheval, pour l'obliger à tourner au mouvement de la main de celui qui le monte, & avoir recours à la chambriere, s'il ſe refuſoit à ces deux indications.

Cette inſtruction ne ſera pas longue, ſi en faiſant uſage de ces premieres aides, on y met toute la prudence & le diſcernement qu'il faut employer lorſqu'on veut inſtruire de jeunes chevaux.

Dès que le cheval obéira aux aides, qu'il ſaura tourner à droite & à gauche, ſe porter en avant & changer de main, il ſera à propos de connoître ſon plus ou moins de force, afin de régler ſon travail en conſéquence.

Ceux qui ont cherché à ſe procurer la connoiſſance des chevaux, ont remarqué en eux deux natures différentes : les uns

ſont remplis d'ardeur & de force ; les autres ſont lourds & pareſſeux ; les premiers communément ſont légers à la main, & les autres s'y appuient ou tirent ſur le mors d'une maniere très-incommode pour le Cavalier.

Comme le travail doit être proportionné aux forces, il convient qu'un cheval fort & vigoureux, ſoit mis de bonne heure à l'allure du trot alongé. A l'égard du cheval peſant, qui néceſſairement tire à la main, le trot un peu plus raccourci doit être préféré, parce que c'eſt le ſeul moyen d'en tirer parti : il faut cependant que ces différentes eſpeces de chevaux ſoient entretenues dans l'habitude d'un trot uni & aſſuré, pendant toute leur leçon, d'un bout à l'autre, obſervant toujours que les repriſes ſoient courtes.

Ce n'eſt pas dans les premieres leçons du trot qu'on doit ſe propoſer d'aſſurer la tête du cheval, ni de lui former la bouche : on pourra mieux, & plus ſurement entreprendre l'un & l'autre, lorſqu'on ſera certain que le cheval eſt ſuffiſamment aſſoupli, & qu'il peut tourner facilement aux deux mains : le bridon, dans ces premieres leçons, eſt ce qu'il y a de mieux, parce qu'il n'appuie que très-peu ſur les barres, & point du tout ſur la barbe qui eſt une partie fort délicate, & où réſide la principale ſenſibilité de la bouche du cheval.

Il faut que l'Inſtructeur chargé des hommes, & des chevaux que l'on fait trotter à longe, ait attention que celui qui tient la longe, ſe porte circulairement en avant, en ſuivant le cheval, au lieu de l'aſſujettir à former un cercle exact autour de lui ; pluſieurs habiles Ecuyers étant d'opinion qu'à la longue, le cheval qui tourne ſur un même cercle, & auquel on ne procure pas la liberté de ſe porter en avant quoique tournant circulairement, finit par ſe prendre les épaules.

Quand le cheval ſaura obéir aux aides de la main & des jambes, ſans qu'on emploie le ſecours de la longe, ni de la chambriere, il ſera temps alors de le conduire en liberté, le menant au pas ſur une ligne droite.

Lorſque le cheval ſaura bien aller au pas ſur les quatre côtés, & ſur les quatre coins d'un quarré, on l'y menera enſuite au trot, celui qui le conduit ayant les rênes du bridon ſéparées, & les mains baſſes près des cuiſſes.

☞ On

☞ On ſe ſouviendra qu'il ſuffit de faire quatre ou ſix repriſes par jour, dont moitié au pas & moitié au trot.

Le cheval étant inſtruit à ces deux allures préliminaires, c'eſt-à-dire, le trot & le pas, & obéiſſant bien à l'uſage du bridon, il ſera temps de lui mettre une bride, avec un mors à ſimple canon & à branches droites; c'eſt la premiere embouchure qu'on doive donner aux jeunes chevaux.

S'il arrive que le cheval ſe retienne, ou ſe défende par malice, dans les leçons qu'on lui donne en liberté, il faudra revenir à celle du trot à la longe, le cheval étant bridé; que le Cavalier ne lui faſſe ſentir le mors qu'imperceptiblement, & qu'il l'arrête & le flatte, dès qu'il ſe ſera réduit à l'obéiſſance.

Du Pas.

EN ſortant de la leçon du trot à la longe, où un cheval a été étendu & alongé, il lui eſt difficile de s'aſſujettir à une allure raſſemblée, telle que l'eſt celle du pas; il eſt néceſſaire de l'y préparer par des arrêts & demi-arrêts, non dans l'intention de le mettre ſur les hanches, mais pour l'aſſujettir à l'obéiſſance, & lui ôter le défaut d'être par trop ſur les épaules.

De l'Arrêt.

CE qu'on appelle arrêt, c'eſt de retenir avec la main de la bride, la tête & les autres parties de l'avant-main du cheval, tandis qu'on chaſſe en avant les hanches, avec les gras de jambes.

La maniere de marquer un arrêt, lorſque le cheval va plus vîte que la cadence de ſon train, c'eſt de retenir la bride de plus en plus ferme, juſqu'à ce qu'il ſoit arrêté tout-à-fait; mais en même-temps que la main forme cet arrêt, il faut approcher doucement les gras de jambes, & porter le haut du corps un peu en arriere.

☞ Il faut que le cheval ſe tienne droit à l'arrêt; ſans quoi, ſi l'une de ſes jambes de derriere ſortoit de la ligne des épaules, il ſe traverſeroit, & la leçon ſeroit vicieuſe.

Des Demi-Arrêts.

LES demi-arrêts ſervent à aſſujettir le cheval, ſans l'arrêter tout-à-fait ; c'eſt un moyen qu'on peut répéter ſouvent, ſans rompre totalement l'allure à laquelle il étoit précédemment : ils contribuent à lui aſſurer la tête & les hanches, & conſéquemment à le rendre *plus* léger à la main ; ils conviennent à toutes ſortes de chevaux : cependant il s'en trouve qui s'arrêtent tout-à-fait à ce mouvement, & alors il faut avoir recours à l'aide des gras de jambes, & quelquefois même aux éperons, ſuivant qu'ils ſe retiennent plus ou moins.

Si au contraire ils s'appuient trop ſur le mors, il faut rendre les demi-arrêts plus fréquents, les marquer ſeulement de la main de la bride, en lâchant les cuiſſes ; ſans quoi ils s'abandonneroient encore davantage ſur le devant.

Lorſqu'on marque un arrêt, ou un demi-arrêt, & que le cheval continue de s'appuyer ſur le mors, de tirer à la main, ou de vouloir aller en avant malgré le Cavalier, il faut alors l'arrêter & le reculer, pour le châtier de ſon indocilité. Mais lorſqu'après de ſemblables fautes il vient à obéir, pour peu qu'il en annonce la volonté, il faut le careſſer, & ſe hâter de le deſcendre, pour lui faire ſentir qu'on eſt content de lui ; c'eſt ſur-tout aux premieres leçons qu'il faut uſer de ces ſortes de ménagements, dont on tire toujours infiniment plus de parti, que d'uſer de trop de précipitation, en voulant trop en faire en un jour.

De l'Action de reculer.

TROP de circonſtances exigent qu'un Cavalier ſoit maître de faire reculer ſon cheval, quand il veut, pour ne pas comprendre cet article dans le nombre des principes indiſpenſables ſur leſquels il eſt néceſſaire d'étendre ſon inſtruction ; mais il ne faut en exiger l'exécution que lorſque le cheval commence à être aſſoupli, & à obéir à l'arrêt ; & comme cette leçon lui cauſe de la douleur aux reins & aux jarrets, il faut, dans les commencements, en uſer modérément.

Si un cheval s'obſtine à ne vouloir pas reculer, ce qui arrive à preſque tous les chevaux qui n'ont pas encore été mis à cette leçon, il faut, ainſi que l'exemple de la premiere Planche le repréſente, qu'un homme à pied lui donne légérement de la gaule ſur les genoux & ſur les boulets, pour le déterminer à ployer chaque jambe ſucceſſivement, & qu'en même-temps le Cavalier tire à lui la main de la bride avec beaucoup de douceur : alors, ſi le cheval fait un ſeul pas en arriere, il faut lui rendre la main, & même le flatter, pour lui faire connoître qu'il a fait ce qu'on lui demandoit.

Après avoir fait reculer quelques pas un cheval difficile, il faut l'aſſujettir de nouveau dans la main, comme ſi on vouloit le reculer encore; & lorſqu'on ſent qu'il baiſſe les hanches pour ſe préparer à reculer, il faut ſe contenter de cet acte de bonne volonté, le careſſer, le deſcendre & le renvoyer à l'écurie.

Comme c'eſt un grand défaut, pour un cheval, que de reculer trop vîte, parce qu'il eſt en danger de s'acculer, il faut à chaque pas qu'il fait en arriere, le tenir prêt à repartir en avant, & même l'y faire remarcher un ou deux pas, à chaque fois qu'on le ſent diſpoſé à l'obéiſſance.

Tous les détails dans leſquels on vient d'entrer doivent être conſidérés comme des préalables néceſſaires, avant de mettre un cheval de Cavalier aux différentes allures dont ſon ſervice le rend ſuſceptible.

A l'égard du pas, il y en a de deux ſortes; ſavoir, le pas d'école & le pas de campagne; l'action du premier étant plus ſoutenue, plus raccourcie & plus raſſemblée, eſt d'un grand ſecours pour former la bouche d'un cheval. Mais comme celui de Cavalier eſt moins deſtiné à briller, qu'à ſervir utilement, il faut s'en tenir à lui procurer une démarche aiſée, hardie, & ſur-tout la plus alongée qu'il eſt poſſible; mais afin qu'il conſerve la liberté des épaules, il faut le mener ſur des lignes droites, en le tournant fréquemment à droite & à gauche, ſur de nouvelles lignes plus ou moins longues, ſuivant qu'il ſe retient, ou qu'il s'abandonne.

L'exemple que préſente la premiere Planche, d'un Cavalier qui mene ſon cheval au pas, dans un des coins du Manege, indique la néceſſité de faire tourner la tête & les épaules du cheval ſur une

nouvelle ligne, en même-temps que les hanches & les pieds de derriere ſe trouvent encore ſur l'autre; ce qui s'opere par un mouvement à droite de la main du Cavalier, tandis que par le ſecours de ſes cuiſſes & de ſes jambes, il entretient l'arriere-main du cheval dans ſa premiere direction, en tenant la jambe de dedans près de lui.

Dès qu'un cheval obéira aux leçons précédentes, il faudra ſe hâter de le mener en plaine campagne, ſur une ligne droite un peu longue, en le tournant ſeulement de temps en temps à droite & à gauche, pour l'aſſujettir à l'obéiſſance de la main, & lui conſerver la ſoupleſſe des épaules; c'eſt le ſeul moyen de lui donner un pas étendu & alongé tel qu'il convient à la Cavalerie.

Mais comme dans le nombre des chevaux il s'en trouve de pareſſeux, ou qui, faute d'être ſuffiſamment aſſouplis, ſe refuſent à prendre le pas; il faut alors, ſans héſiter, les remettre à un trot décidé & hardi, & recommencer cette leçon juſqu'à ce qu'enfin ils s'habituent à marcher un pas franc & délibéré.

Lorſqu'un cheval ſaura bien marcher le pas, on ſuivra les mêmes principes que ci-deſſus, pour le former au trot & au galop. On ne le tiendra à cette Ecole dans le manege, que le moins de temps poſſible, attendu que les mouvements de la Cavalerie devant ſe faire avec une très-grande célérité, le terrein d'un Manege eſt trop raccourci, pour pouvoir étendre ſuffiſamment les chevaux à l'une, ou à l'autre de ces deux allures, & leur donner une leçon qui ſoit conſéquente avec le genre de ſervice qu'ils ont à faire.

☞ Nous ne parlerons pas ici des changements, ou contre-changements de main, des voltes, ni des autres aires du Manege; nous nous contenterons de recommander de ne point trop preſſer les jeunes chevaux, & de ne pas les mettre trop tôt à l'allure du galop, afin de ménager leurs reins & leurs hanches.

Nous allons paſſer maintenant à la leçon de l'épaule en dedans que quelques Officiers de Cavalerie regarderont, peut-être, comme ſuperflue, mais dans laquelle j'enviſage trop d'objets d'utilité pour m'en départir.

De l'Epaule en dedans.

LE trot ſur une ligne droite, ou ſur des cercles, ne donne à la jambe & à l'épaule du cheval, qu'un mouvement direct, lorſqu'il marche droit devant lui, & un peu circulaire de la jambe & de l'épaule de dehors, lorſqu'il va ſur le cercle; mais lorſqu'il eſt queſtion de faire devancer l'avant-main, pour garder exactement les coins du Manege, de le faire tourner ſur lui-même, ou aller de côté : comme dans cette derniere action le cheval eſt obligé de croiſer la jambe de dehors pardeſſus celle de dedans, il faut de néceſſité l'y préparer, en le faiſant marcher un pas égal & tranquille, en l'accoutumant à former des arrêts & demi-arrêts, & en lui faiſant porter la tête en dedans, à l'aide de la rêne de ce côté, que l'on retient plus ou moins, pour commencer à le plier vers le centre du Manege, en tenant la jambe de dedans près du ventre, & l'aidant du gras de jambe : cette leçon eſt la plus propre à aſſouplir les épaules du cheval, parce que la jambe de devant du dedans eſt forcée de ſe croiſer à chaque pas pardeſſus celle du dehors; & parce que le cheval dans cette attitude, marche de deux piſtes, c'eſt-à-dire, que ſi ſes pieds de derriere ſont près du mur, ceux de devant doivent en être éloignés d'environ un pied & demi ou deux, & qu'elle le prépare également à ſe mettre ſur les hanches, ne pouvant manquer d'apprendre à plier les jarrets ſous lui, & d'être toujours ſur une hanche à une main, & de même toujours ſur l'autre hanche à l'autre main.

Si l'on veut changer de main dans la leçon de l'épaule en dedans, & que ce ſoit de droite à gauche, il faut conſerver le pli de la tête & du col, faire marcher le cheval droit d'épaules & de hanches ſur une ligne oblique, juſqu'à ce qu'il ſoit arrivé ſur celle de l'autre mur, où alors il faut lui placer la tête à gauche, & les épaules en dedans détachées, ainſi qu'on l'a dit plus haut, d'environ deux pieds de la ligne de la muraille, tandis qu'on entretiendra les hanches ſur cette derniere direction, par le ſecours de l'aide des cuiſſes & de celle des gras de jambes; de ſorte qu'en arrivant au mur, on doit former un demi-arrêt, placer la tête du cheval droit devant lui, & auſſi-tôt après le plier à gauche; & par le ſe-

cours de la jambe de dedans, le faire marcher de deux piſtes, ainſi qu'il eſt dit ci-deſſus.

Si le cheval, dans les commencements de la leçon de l'épaule en dedans, ne s'en acquitte pas bien, parce qu'il porte la croupe en dedans plus qu'il ne faut, ou bien parce qu'il y porte au contraire les épaules au-delà de ce qu'il convient, en s'écartant trop de la muraille, dans l'objet de fuir la gêne de paſſer une jambe par-deſſus l'autre, il faudra le remettre à la leçon du cercle, qui eſt ſeule capable de vaincre cette eſpece de réſiſtance de ſa part.

Pour y parvenir, il ſera néceſſaire de le conduire au pas, ſur un très-grand cercle, en lui faiſant quelquefois croiſer les jambes de dedans pardeſſus celles du dehors, & plus, dans cette leçon, on étendra le diametre du cercle, pour arriver à peu près à la ligne droite, qui eſt celle de la muraille, plus on l'amenera ſûrement à la poſition de l'épaule en dedans. Réduit alors à l'obéiſſance, on le menera au pas en avant, après quoi on l'arrêtera, & tirant un peu la rêne de dedans, on lui pliera le col & la tête, & dans le même inſtant on fera jouer un peu le mors, on le flattera & on le renverra à l'écurie.

Des changements de main.

LA ligne que décrit un cheval, lorſqu'il traverſe le Manege de droite à gauche, ou de gauche à droite, eſt ce qu'on appelle changer de main; mais avant que de donner cette leçon, il faut avoir accoutumé le cheval à doubler, c'eſt-à-dire, à couper le Manege vers la moitié, ou le tiers, ſans s'aſſujettir à le parcourir dans toute ſa longueur.

Cette méthode qui obvie à l'inconvénient que le cheval ne tourne par routine, toutes les fois qu'il rencontre un obſtacle, le rend plus attentif aux aides, & conſéquemment plus prompt à obéir à la main & aux jambes; mais il faut qu'au bout de la ligne du quarré large ou étroit, que le Cavalier viendra de décrire, il faſſe tourner les épaules, ſans que pour cela la croupe ſe dérange, & que lorſque les hanches ſeront arrivées ſur la ligne des épaules, il continue de faire marcher le cheval droit dans les talons, juſ-

qu'à l'autre coin du quarré, & que cette leçon ſe répete au bout de chaque ligne.

A la fin de chaque changement de main, il faut que les quatre jambes du cheval ſe trouvent ſur la ligne de la muraille, avant que de reprendre à l'autre main : c'eſt ce qu'on appelle, en terme de Manege, fermer le changement de main.

De la Croupe au mur.

LA leçon de l'épaule en dedans, qui vient d'être traitée, eſt un moyen d'apprendre au cheval à fuir les talons; action dont on peut voir l'exemple, repréſenté ſur la premiere Planche, dans le Manege.

Quelques Officiers de Cavalerie qui ont vu mes Planches, m'ont déſapprouvé d'avoir mis le cheval la croupe au mur, plutôt que d'y avoir mis la tête : mais la raiſon qui m'y a déterminé eſt, qu'un cheval inſtruit à aller de côté la tête au mur, s'y accoutume plutôt par routine, que par l'impreſſion qu'il reçoit de la main & des jambes du Cavalier, & que lorſqu'on veut le mener de côté dans le milieu du Manege, ou en plaine campagne, comme il ne ſe trouve plus alors d'objet qui lui fixe la vue, rarement ſe trouve-t-il docile à la main & aux jambes, qui ſont pourtant les ſeuls guides dont on doive ſe ſervir.

Un autre inconvénient qui réſulte de la méthode de mener le cheval de côté la tête au mur, c'eſt que, par la peur de ſe heurter le genou contre la muraille, lorſqu'il leve la jambe pour la paſſer pardeſſus l'autre, ſouvent il la paſſe pardeſſous.

Sitôt que le cheval fuira de cette maniere la jambe, deux ou trois pas ſans héſiter, il faudra l'arrêter, le flatter, & reprendre enſuite du même côté, en continuant de l'arrêter & de le flatter, pour le peu qu'il obéiſſe, juſqu'à ce qu'enfin il ſoit arrivé dans cette poſition, au bout de la ligne qu'on s'eſt propoſé de parcourir; & en ſuppoſant que ce ſoit par la droite qu'on ait commencé cette leçon, on revient à gauche, en ſuivant le même principe.

S'il arrivoit que le cheval refuſât de fuir les talons à l'une des deux mains, il faudroit le remettre à la leçon de l'épaule en dedans, juſqu'à ce qu'il pût facilement paſſer la jambe pardeſſus l'au-

tre, du côté où il ſe ſeroit opiniâtré à réſiſter à la volonté & aux aides du Cavalier.

Comme dans la leçon de la croupe au mur, le cheval allant d'un côté, doit être preſque droit d'épaules & de hanches, il eſt aiſé de ſentir que l'action de l'épaule étant circulaire, le mouvement en eſt plus pénible pour le cheval : il y en a peu cependant qui n'en contractent l'habitude, pour peu que le Cavalier s'y prenne avec douceur, & s'attache à faire marcher les épaules avant les hanches, de maniere que la poſition du pied droit de derriere ſe trouve ſur la ligne du pied gauche de devant, lorſque c'eſt à droite, & le contraire, ſi c'eſt à gauche qu'on veuille porter le cheval.

Une autre attention, lorſque le cheval commence à aller aiſément de côté, c'eſt de le plier à la main où il va, pour attirer l'épaule du dehors, & en rendre l'action libre & aſſurée, ſans oublier de l'arrêter & de le flatter, toutes les fois qu'il obéit.

On doit encore obſerver, dans cette leçon, que le cheval doit décrire les deux lignes; ſavoir, celle des épaules & celle des hanches, ſans avancer, ni reculer ; ce qui s'opere en retenant de la main, ſans aider des jambes ceux qui peſent, ou tirent à la main, & en chaſſant au contraire en avant, par le ſecours des jarrets & des gras de jambes, ceux qui ont la mauvaiſe habitude de ſe retenir, ou de s'acculer.

Si un cheval, en allant de côté, vient à ſe jetter ſur un talon, ou ſur l'autre, il faut, à la fin de chaque repriſe, le porter en avant ſur une ligne droite, & enſuite l'y faire reculer dans la balance des talons.

Perſonne ne peut diſconvenir que la leçon de l'épaule en dedans, ainſi que celle de la croupe au mur, ne ſoient eſſentielles pour aſſouplir les chevaux, & leur faire connoître les aides : mais comme un cheval de Cavalier n'a pas beſoin d'être ajuſté, que l'eſſentiel eſt de le rendre parfaitement obéiſſant; qualité qu'il ne peut acquérir qu'autant qu'il eſt ſuffiſamment aſſoupli; il ne faut pas négliger de le mettre de temps en temps au trot, tant ſur une ligne droite, que ſur le cercle. Il eſt eſſentiel d'en revenir à ces principes, pour aſſurer & conſerver le cheval dans l'habitude d'une action libre & ferme, tant des hanches, que des épaules.

Cette alternative d'exercices amuſe un cheval; elle le ſoulage de

de la gêne où il ſe trouve, lorſqu'on inſiſte trop long-temps de ſuite ſur la leçon de l'épaule en dedans, ou ſur celle de la croupe au mur.

Pour que ces leçons ſe faſſent avec fruit, on fera ſeulement trois repriſes par jour; l'une au pas, l'épaule en dedans, en variant les changements de main de temps en temps, allant toujours de même piſte, lui mettant inſenſiblement la croupe au mur par les deux mains alternativement, & finiſſant au pas en allant en ligne droite.

La ſeconde ſe fera ſeulement à un trot ferme & hardi, en ligne droite.

La derniere enfin, ſera de le conduire au pas, l'épaule en dedans; de le ramener inſenſiblement la croupe au mur, & terminer cette leçon en le conduiſant au pas en ligne droite.

Ce ſont là les plus ſûrs moyens pour rendre les chevaux ſouples & obéiſſants; & conſéquemment rien ne peut mieux les diſpoſer à obéir dans l'Eſcadron, à tous les divers mouvements qu'on peut exiger de leur ſoupleſſe & de leur agilité.

☞ Lorſqu'on en ſera au détail des manœuvres, on donnera un moyen de ſuppléer à l'étude que le temps n'auroit pas permis de ſe procurer ſur cet objet, par l'expoſé de principes, à la vérité plus groſſiers, mais dont l'extrême ſimplicité dédommage d'autant plus de la perte du temps qu'on emploieroit à une inſtruction plus étendue, qu'à très-peu de choſe près, elle remplit le même objet, & fait qu'on arrive au même but par des voies infiniment plus courtes.

Le Galop.

CETTE allure, pour un cheval de Cavalier, doit être ſoutenue, alongée & hardie; il faut même éviter, avec ſoin, de le mettre ſur les hanches, de peur de lui faire contracter l'habitude d'un train trop raccourci.

☞ On peut voir dans la Planche du Manege un Cavalier, dont le cheval eſt au galop.

Le galop, qui eſt une eſpece de ſaut, puiſqu'il y a un moment où les quatre jambes du cheval ſont en l'air à la fois, ſeroit d'un trop long détail, ſi l'on vouloit en donner la définition.

Galoper ſur le bon pied, c'eſt lorſque le cheval débute par la jambe droite pour la porter en avant de la gauche.

Ce qu'on appelle galoper ſur le mauvais pied eſt le contraire.

Dans ces deux cas la jambe de derriere, du même côté, doit ſuivre le mouvement de celle de devant, & ſe placer en avant de l'autre.

Si l'on tourne à droite, c'eſt la jambe droite (qu'on appelle alors la jambe de dedans) qui doit entamer le chemin la premiere, & le contraire ſi c'eſt à gauche.

Le cheval déſuni au galop, c'eſt lorſque les jambes du dedans du manege, tant de derriere, que de devant ne ſont pas d'accord entr'elles dans le mouvement indiqué ci-deſſus, c'eſt-à-dire, que ſi l'on galope à droite, comme c'eſt alors le bras droit qui doit entamer le chemin le premier, ce mouvement doit être ſuivi par la cuiſſe droite; ſi au contraire c'eſt la cuiſſe gauche qui ſe porte en avant la premiere, alors il eſt déſuni du derriere.

Ou bien ſi ſon galop eſt juſte du derriere, & qu'il faſſe du devant la faute dont on vient de donner l'explication ci-deſſus, c'eſt alors du devant qu'il eſt déſuni.

L'inverſe de ceci doit ſervir de regle pour la connoiſſance du galop, déſuni à la main gauche.

Et comme le contraſte dont on vient de parler eſt infiniment déſagréable à l'œil, & encore plus incommode au Cavalier; ce qu'il peut faire de mieux alors, eſt de le faire ceſſer par un demi-arrêt, en ſoutenant ſon cheval de la main plus, ou moins, ſelon le dégré de ſenſibilité de ſa bouche, en approchant preſqu'auſſi-tôt les éperons, & même en le pinçant de celui de dehors de la main où il va.

Le galop aſſure la bouche des chevaux, & leur donne de l'haleine: ces deux parties ſont également néceſſaires au cheval de Cavalier; mais il ne faut jamais le galoper, ſi cela eſt poſſible, qu'on ne l'ait ſuffiſamment aſſoupli par les leçons indiquées précédemment, & ſur-tout par celle du trot à la longe, de maniere que de lui-même il ſe diſpoſe au galop, ſans tirer, ni peſer à la main.

Alors il faudra le galoper l'épaule en dedans, pour éviter qu'il ne ſorte la jambe de derriere de ce côté de la ligne de celle du devant, & l'obliger au contraire à la rapprocher de la jambe de dehors du derriere.

Un Cavalier doit apprendre à ſentir ſon cheval, c'eſt-à-dire, à juger de ſon allure, par l'eſpece de ſecouſſes qu'il reſſent à chacun de ſes mouvements. Il y parviendra aiſément, en conſidérant au pas, les mouvements de l'épaule du cheval, pour voir quel pied s'éleve ou poſe à terre le premier; & en s'accoutumant enſuite à faire paſſer ce ſentiment dans ſes cuiſſes & dans ſes jarrets, ſoit à l'allure du pas, ſoit à celle du trot.

Lorſqu'un Cavalier ſentira bien l'appui des pieds de devant de ſon cheval à ces deux allures, ſans être obligé d'examiner le mouvement de ſes épaules, il ſentira bientôt de même au galop, lequel des deux pieds de devant poſe le premier à terre.

Comme l'envie d'aller détermine un cheval plus vîte que ſa cadence ordinaire, & qu'autant que les circonſtances le permettent, il faut éviter de lui laiſſer faire ſa volonté, il faut le retenir par un demi-arrêt; & dès qu'il ſe diſpoſe à l'obéiſſance, lui rendre la main tout-à-fait pour l'en récompenſer, & obvier à l'inconvénient qu'il ne prenne l'habitude incommode de trop s'appuyer ſur le mors.

Si au contraire il ſe retient, ſoit parce que ſes forces ne ſont point encore venues, ſoit par le reſſentiment de quelque douleur aux jambes, aux jarrets, aux épaules, ou aux pieds, il faut bien ſe garder de lui faire faire des repriſes trop longues, ſans quoi on le rebuteroit; c'eſt une des grandes attentions que doivent avoir les Officiers de Cavalerie, auxquels le détail des Maneges ſera confié, qui eſt de ne jamais demander à un cheval plus qu'il ne peut; ſans cela, pour parvenir à former un petit nombre d'Ecuyers, on courroit le riſque de n'avoir peut-être pas un cheval en état de ſervir le Roi; & comme nous ne travaillons que pour la guerre, il ne faut pas ſe priver des moyens de la faire. Je regarde donc comme le plus grand des inconvénients, de pouſſer trop loin l'Ecole des Maneges; mais quoique je la juge peut-être ſurabondante pour les moments où les Régiments de Cavalerie auroient quelque ſervice plus eſſentiel à faire, & que j'aie cherché à prouver qu'on pouvoit arriver au même but en temps de guerre, en ſe contentant de ſuivre les préceptes détaillés, tant dans le chapitre de l'Equitation, que je nomme purement militaire, que dans ceux qui le ſuivent, je n'en juge pas moins indiſpenſable dans les temps de

repos, de mettre les hommes & les chevaux à l'Ecole du Manege; tant pour procurer aux Cavaliers la connoiſſance de ce qu'ils ont à demander à leurs chevaux, que pour rendre ceux-ci moins matériels, les former à l'obéiſſance, & leur procurer, s'il eſt poſſible, cette ſoupleſſe ſi néceſſaire pour les mettre en état de manœuvrer dans l'Eſcadron, à toutes les allures qu'on peut leur demander.

☞ Une des méthodes que je crois les plus propres à confirmer un cheval de guerre dans celle du galop, c'eſt de l'accoutumer à galoper en ſerpentant, c'eſt-à-dire, en paſſant, tantôt à droite, tantôt à gauche, entre des piquets que l'on feroit planter à cet effet ſur une même ligne, à la diſtance les uns des autres d'environ quinze à vingt pieds, ou, tout ſimplement, le long d'une avenue d'arbres, ſi le terrein le permet.

J'ajouterai que comme la Cavalerie eſt deſtinée à faire ſes mouvements en plain champ, à travers des ſillons, ou de mille autres obſtacles, l'on ne ſauroit s'occuper trop tôt du ſoin de l'habituer à manœuvrer ſur toutes ſortes de terreins, & même de préférence dans les plus mauvais, à meſure que les hommes & les chevaux s'accoutument à vaincre les obſtacles qui peuvent ſe rencontrer.

RÉSUMÉ

Des principes du Manege propre à la Cavalerie.

ON voit par les préceptes détaillés ci-deſſus, qu'on a élagué tout ce qu'on a pu du fatras de l'Ecole des Maneges, pour ſe renfermer uniquement dans les principes auxquels il paroît indiſpenſable d'inſtruire tous les hommes & les chevaux de la Cavalerie, en ſuppoſant toutefois qu'on puiſſe avoir aſſez de temps pour les y exercer chacun en particulier.

Or comme le tout ſe borne à donner une poſition naturelle à l'homme, à lui faire connoître le parti qu'il peut tirer de ſa main & de ſes jambes, à l'affermir par la leçon du trot à la longe, à lui procurer les moyens de mener ſon cheval ſur tous les ſens poſſibles, à l'arrêter quand il veut, & enfin à le faire aller de côté par la leçon de la croupe au mur, dont l'utilité ſera rendue plus ſenſible dans l'article qui fera partie des manœuvres auxquelles il

eſt

eſt néceſſaire d'exercer la Cavalerie ; on croit que l'eſpace de quatre à cinq mois au plus doit ſuffire, pour que tous les hommes de recrue & les chevaux de remonte ſoient en état d'entrer dans l'Eſcadron, où l'on achevera de les former à tout ce qu'ils doivent ſavoir pour être en état d'y manœuvrer.

Après avoir rendu compte de ce que renferme cette ſeconde partie de la premiere Planche, on va paſſer à une claſſe d'hommes plus inſtruits, & entrer dans les détails des différents objets qui compoſent la troiſieme partie de cette même Planche.

De la maniere de tirer à la Sibe.

QUOIQUE je ne penſe pas que le feu de la Cavalerie puiſſe être aſſez utile, pour perdre à cette étude un temps qu'on pourroit employer à des objets plus eſſentiels ; cependant puiſque le Cavalier eſt armé d'un mouſqueton, il paroît convenable de lui indiquer la maniere dont il doit s'en ſervir à cheval.

On voit au bas de la premiere Planche, en dehors du Manege, un Cavalier qui s'exerce à tirer à la ſibe ; & ſi l'on veut faire attention à l'exactitude avec laquelle ſont obſervées toutes les différentes poſitions du corps, de la tête, de l'œil, des mains, des coudes, des cuiſſes & des jambes, ainſi qu'à celles de la bride & du mouſqueton, on penſe que comme rien n'a été négligé, on pourra ſe diſpenſer d'entrer dans des détails qui ne ſerviroient qu'à groſſir ce volume & à fatiguer l'attention du Lecteur : tout ce qu'on peut ajouter, eſt de dire que ce n'eſt jamais que de pied ferme & lorſque le cheval eſt tranquille, que le Cavalier doit tirer ſon mouſqueton, à moins que ce ne ſoit lorſque la Cavalerie pourſuit l'ennemi après l'avoir mis en déſordre.

☞ Il ſeroit à déſirer, pour faciliter au Cavalier les temps de la charge du mouſqueton, qu'à meſure que la Cour auroit à en commander de nouveaux, dans les Manufactures, on diſposât les baguettes de maniere qu'au moyen d'une eſpece d'anneau qui ſeroit placé au-deſſus du bout du canon, la baguette pût s'introduire dans le canon & ſe remettre en ſon lieu, après avoir bourré, ſans pouvoir ſortir de ce même anneau, dans lequel il ſeroit aiſé de trouver un moyen de la fixer ; ce qui procureroit en outre l'avan-

tage d'empêcher que la baguette n'échappât jamais des mains du Cavalier; accident qui arrive fréquemment à nos Huſſards & Dragons de Troupes-Légeres qui ont plus que la Cavalerie, l'habitude d'être employés aux tirailleurs.

De la maniere de tirer à coups de piſtolets dans une Sibe.

DANS la partie ſupérieure de la premiere Planche, on voit un Cavalier s'exerçant au galop à tirer à coups de piſtolets dans une ſibe; mais cet exercice, ainſi que celui du mouſqueton, ne peut, ni ne doit être mis en uſage, que lorſqu'au préalable les chevaux ont été dreſſés au feu; objet eſſentiel, & qui fait partie des détails de l'école des chevaux, renfermés dans l'exemple que préſente la ſeconde Planche de cet Ouvrage, fait dès 1748.

Le cheval ſuppoſé dreſſé au feu, & le Cavalier inſtruit à tirer de pied ferme à coups de piſtolets, tant en avant, qu'à droite, à gauche, & même pardeſſus la croupe de ſon cheval, en ſe tournant aſſez pour remplir cet objet; on l'inſtruira enſuite à tourner au galop autour d'une ſibe, la tenant toujours ajuſtée, & à y lâcher ſon coup de piſtolet, à la volonté de l'Inſtructeur, ou de l'Officier qui lui en fera le commandement, ſelon la poſition & la diſtance qu'il jugera convenable, laquelle toutefois ne doit être que de quinze pas au plus.

Pour bien tirer un coup de piſtolet, il faut, 1°. que la croſſe en ſoit ſuffiſamment courbée, pour que l'œil puiſſe aiſément appercevoir l'objet qu'il ajuſte dans la direction des deux points de mire qui ſe trouvent à l'une & à l'autre extrêmité du canon, ſans le tenir couché la platine en deſſus, ainſi que le pratiquent la plupart de ceux qui n'ont pas fait de cet exercice une étude particuliere.

2°. Que la détente n'oblige pas le Cavalier à faire effort de l'index, pour la faire partir.

3°. Que la charge de la poudre ſoit proportionnée à la longueur de l'arme & à ſa juſte portée, c'eſt-à-dire, qu'elle ne ſoit jamais aſſez forte, pour que le poignet, ou la main du Cavalier, puiſſe en reſſentir une ſecouſſe, au moment de l'exploſion; parce que, pour une fois qu'il lui ſeroit arrivé d'y éprouver de la dou-

leur, ou même de l'étonnement, ce léger inconvénient ſuffiroit pour lui déranger la juſteſſe de la main pour long-temps, & peut-être pour toujours.

De la maniere de ſabrer.

DANS un autre coin, en dehors du Manege, on a cru devoir montrer l'exemple d'un Cavalier qui va ſabrer une tête de carton plantée ſur un piquet; inſtruction que l'on juge d'autant plus néceſſaire, qu'elle a été infiniment négligée juſqu'ici, puiſque de cent coup qui ſe portent dans un combat de Cavalerie, il y en a peut-être quatre-vingt-dix qui tombent ſur le plat du ſabre.

Si l'on queſtionne la plupart des Officiers qui ſe ſont trouvés engagés dans des combats de Cavalerie, je crois qu'il s'en trouvera peu qui ne conviennent que le ſabre eſt de toutes les armes, celle qui, par cette raiſon, eſt la moins meurtriere: c'eſt ſans doute ce qui a fait armer la Cavalerie Eſpagnole d'épées au lieu de ſabres; mais en recherchant les raiſons de ce vacillement de la poignée du ſabre, dans la main du Cavalier, qui donne au tranchant de la lame une direction contraire à la volonté de l'homme, elle ſe trouve dans la maniere dont on monte en France les gardes de nos ſabres.

Parmi toutes les Nations aſiatiques, ou européennes, chez leſquelles il reſte quelques veſtiges des armes anciennes, il ne s'en trouvera peut-être pas une de l'eſpece de celles dont la garde couvre le poignet. En effet, pour que le tranchant de la lame ſe trouve dans une direction perpendiculaire au moment où il rencontre l'objet ſur lequel il eſt dirigé, il faut, de néceſſité, qu'à partir du pommeau, juſqu'à la pointe de la lame, il ne ſe trouve pas le moindre poids d'un côté plus que de l'autre. Or ſi, pour garantir la main, on met du côté droit un poids qui ne ſe trouve pas le même du côté gauche, il s'enſuivra que la poignée tournera infailliblement, en frappant du côté où elle ſera entraînée par le poids le plus conſidérable, attendu que tout homme qui ſait bien aſſener un coup de ſabre, doit, pour donner plus de poids à la lame, laiſſer jouer la poignée dans ſa main à peu près comme un Bucheron laiſſe gliſſer dans les ſiennes le manche de ſa coignée; & par la

même raiſon que tout le poids d'une hache ſe trouve au bout de cet inſtrument, & que le manche, par proportion, en eſt infiniment léger, de même la poignée des ſabres, pour donner plus de coup à la lame, devroit être infiniment moins lourde qu'elle ne l'eſt : opinion, comme l'on voit, bien différente de celle des perſonnes qui enviſagent comme une néceſſité, pour rendre la lame plus légere, de charger la garde en proportion, ce qui tient beaucoup plus à la déférence qu'ils ont pour leur façon de penſer, à cet égard, qu'aux recherches qu'ils ont faites; puiſque réellement plus une garde eſt appeſantie en raiſon du poids de la lame, plus l'épée en général devient difficile à remuer, ſans compter que le deſſein de celui qui porte un coup de ſabre étant de faire une entaille profonde, loin de travailler à rendre la poignée peſante, pour que la lame en devînt plus légere, il faudroit au contraire, pour remplir l'objet qu'on ſe propoſe, en appuyant un coup de ſabre, que tout le poids, s'il étoit poſſible, fût à ſon extrêmité; & ſi l'on examine la maniere dont ſont arrangés les ſabres Turcs, & en général ceux des Nations aſiatiques, on ſera forcé de convenir que mon obſervation eſt juſte.

Je pourrois même dire qu'elle eſt prouvée par le fait, puiſqu'avec un ſabre de cette eſpece, que me faiſoit voir un jour M. le Comte de la Tour d'Auvergne, j'ai partagé, d'un ſeul coup, un Livre relié, couché ſur ſon plat, qui contenoit 966 pages, & qu'au ſecond coup je coupai pareillement en deux, l'une des deux moitiés, & fis de plus une entaille aſſez forte dans la table.

J'eſpere qu'on me paſſera cette digreſſion, en faveur de l'utilité dont il pourroit être, qu'un exemple ſemblable pût déterminer la Cour à s'occuper du ſoin de donner à la Cavalerie Françoiſe des ſabres, dont toutes les parties fuſſent plus d'accord entre elles, & plus proportionnées aux forces qui doivent les faire mouvoir; puiſque, pour ſe ſervir des nôtres, tels qu'ils ſont aujourd'hui, il ne faudroit pas moins que des poignets de géants; mais c'eſt au Gouvernement à faire des réflexions ſur un objet auſſi eſſentiel : tout ce qu'un Officier zélé peut faire, eſt d'indiquer les inconvénients qu'il a pu remarquer ſur les différentes parties du ſervice.

De la maniere de pointer.

LA derniere figure de la premiere Planche, repréſente en dehors de la paliſſade du Manege, un Cavalier, dont le cheval eſt au galop, dirigé vers un piquet qui ſupporte une tête de carton, que le Cavalier ſe met en devoir d'emporter à la pointe de ſon ſabre.

Si l'on veut examiner les différentes attitudes de l'homme & du cheval, on eſpere que l'exactitude avec laquelle elles ſont traitées, prouvera qu'aucunes parties de cet Ouvrage n'ont été négligées, & qu'un détail ſuccinct, joint à l'exemple qu'on aura ſous les yeux, ſuffira pour engager les Militaires qui ſont en droit de décider ſur les préceptes propres à la Cavalerie, à adopter la poſition dans laquelle ſe trouve ce Cavalier : on le déſire du moins, puiſqu'elle eſt à la fois offenſive & défenſive, & qu'elle joint à ces deux avantages, celui d'être infiniment menaçante.

Elle eſt offenſive, en ce qu'un Eſcadron ſuppoſé allant à la charge, chaque Cavalier, dans cette attitude, ſe trouveroit avoir la pointe de ſon ſabre dirigée droit au viſage de ſon ennemi; ce qui eſt capable également de lui cauſer de la terreur & de le bleſſer griévement.

Elle eſt défenſive, en ce que le ſeul mouvement d'élever le poignet en tierce, en baiſſant tant ſoit peu la pointe, de maniere à ce qu'elle reſte toujours dans ſa premiere direction, ſuffit pour mettre le Cavalier également en parade des coups qu'on pourroit lui porter, ſoit du tranchant, ſoit de la pointe du ſabre, & en même-temps de pouvoir porter lui-même un coup de pointe à ſon ennemi, auſſi-tôt après avoir paré.

Elle eſt menaçante enfin, parce qu'un Eſcadron arrivant à quatre-vingt pas de l'ennemi, ſans que les Cavaliers euſſent été gênés, ni fatigués par la maniere de porter leurs ſabres, & ne prenant cette poſition qu'à portée d'en tirer tout l'avantage dont elle eſt ſuſceptible; l'ennemi ne peut qu'être intimidé, de voir des Eſcadrons arriver à lui au galop, en lui portant la pointe au viſage, d'autant que cette attitude eſt noble, & faite en même-temps pour conſerver l'aſſiette du Cavalier, dans le temps où préciſément il a beſoin qu'elle ſoit la plus ferme & la plus aſſurée.

IIe. PLANCHE.

DE L'ÉCOLE PARTICULIERE DES CHEVAUX.

Explication des différents détails que réuniſſent les exemples de ladite Planche.

CETTE Planche, qui repréſente des Officiers & des Cavaliers occupés à former quelques chevaux aux différents exercices auxquels il ſeroit à déſirer qu'on dreſsât tous ceux de la Cavalerie, réunit en outre pluſieurs objets eſſentiels.

En partant du principe, univerſellement reconnu, que tous les animaux ſont ſujets à s'effrayer plus, ou moins des différents objets qui frappent leur ſens, on ſe perſuadera aiſément que le grand bruit, le feu, la fumée, l'odeur de la poudre, le flottement des Drapeaux, ſont communément ce qui porte en général le plus d'ombrage aux chevaux, & que conſéquemment il ſeroit non-ſeulement néceſſaire, mais même indiſpenſable d'y familiariſer ceux de la Cavalerie.

Pour y parvenir, les aides, le flatter, les châtiments ſont les moyens qu'il faut employer ſucceſſivement; mais on doit aider & châtier le cheval avec des ménagements infinis; & lorſqu'on le travaille, ſi l'on veut le corriger, il faut éviter ſur-tout de faire de grands mouvements, la ſubtilité & la diligence dans le châtiment, au moment où la faute eſt commiſe, étant les ſeuls moyens d'en tirer un parti avantageux; mais il ne faut jamais battre un cheval par humeur, crainte que la correction ne devienne beaucoup plus dangereuſe qu'utile.

Comme la plupart de ces animaux font des fautes, plutôt par ignorance & par foibleſſe que par mauvaiſe volonté, l'on ne ſauroit trop recommander au Cavalier de chercher à connoître le naturel de ſon cheval, pour pouvoir le châtier avec connoiſſance de cauſe, & proportionner la correction à la faute qu'il a faite, l'augmenter, la diminuer & même la ſupprimer, ſelon ſa diſpoſition & le dégré de ſes forces, ou de ſon opiniâtreté.

La gaule devroit être bannie de l'Ecole des chevaux de guerre, attendu qu'ils ne doivent obéir qu'à la main & aux jambes. On peut cependant s'en ſervir pour figurer le ſabre, & accoutumer le

cheval à ne pas en avoir peur, ſans pour cela perdre de vue qu'il eſt eſſentiel d'habituer le Cavalier à ne faire uſage, pour conduire ſon cheval, que de ſa main gauche uniquement, toutefois tant que cela eſt poſſible; car ſi le cheval venoit à emporter l'homme hors du rang, & qu'il lui fût impoſſible de l'arrêter autrement, il faudroit bien qu'il ſe ſervît de ſes deux mains.

PREMIER CARTOUCHE.

IIe. PLANCHE.

Maniere d'accoutumer le cheval au bruit du tambour.

L'HONNEUR & la vie d'un Cavalier dépendant ſouvent de la ſageſſe de ſon cheval, rien n'eſt plus intéreſſant que de travailler à lui procurer cette aſſurance qui lui eſt néceſſaire, pour devenir en quelque ſorte le compagnon d'armes de ſon maître.

Le premier Cartouche qu'on voit au haut de cette Planche, repréſente un cheval qui témoigne quelqu'étonnement au bruit d'un tambour.

La meilleure maniere d'y accoutumer les chevaux, eſt, après les avoir privés deux, ou trois fois de leur avoine, de la faire vanner auprès d'eux au bruit d'un léger roulement de tambour, que l'on augmenteroit en proportion du plus, ou du moins d'avidité avec laquelle ils ſe jetteroient ſur cette avoine lorſqu'on la leur préſenteroit, ou de l'effroi plus ou moins grand qu'ils témoigneroient à l'approche du tambour : on pourroit renouveller cette pratique juſqu'à ce qu'ils ne témoignaſſent plus que de la joie, lorſqu'on leur préſenteroit l'avoine de cette maniere.

Cette habitude priſe, on les feroit monter par des Cavaliers ſeul à ſeul, s'il étoit poſſible, pour les habituer à ne pas bouger de leur place, en voyant arriver, juſques tout près d'eux, un homme qui auroit commencé de loin à battre du tambour.

On ne doit jamais omettre de careſſer un cheval lorſqu'on eſt content de lui; & plus il eſt difficile à apprivoiſer, ou à dompter, plus on doit employer de patience & de ménagement pour vaincre ſa réſiſtance.

IIe. PLANCHE.

DEUXIEME CARTOUCHE.

Maniere d'accoutumer le cheval au flottement des Drapeaux.

CE Cartouche repréſente deux hommes qui inſtruiſent un cheval à ne pas s'effrayer de l'aſpect, ni du mouvement d'un Drapeau.

On voit, par la ſageſſe avec laquelle le Cavalier s'étudie à ramener l'épaule de ſon cheval, en même-temps qu'avec l'aide de la jambe, il cherche à faire fuir les hanches, que l'intention a été d'indiquer par la démonſtration, les mouvements de la main & des jambes, qu'il convient de faire en pareil cas.

On pourroit ajouter que comme il eſt eſſentiel d'accoutumer les chevaux de la Cavalerie à s'approcher des Drapeaux, il ſeroit peut-être utile, pour remplir cet objet, d'en figurer quelques-uns par des nappes, ou des draps mis au bout de quelques perches placées dans la campagne, auprès deſquelles alors on les attireroit moyennant quelques poignées d'avoine qu'on leur donneroit de temps en temps, ſur-tout après les en avoir privés pendant quelques repas, afin de la leur faire déſirer davantage.

Et comme il y en a de certains qui, pour rien au monde, n'approcheroient des ailes d'un Moulin à vent, il faudroit ſur cela vaincre leur réſiſtance; d'abord en les faiſant jeûner, & enſuite en ne leur donnant l'avoine qu'à portée de ces Moulins, avec l'attention de ne la leur laiſſer manger qu'à la diſtance où l'effroi qu'ils témoigneroient, ne ſeroit pas capable cependant de leur faire perdre de vue la nourriture, ou l'appas qui leur ſeroit préſenté.

Cette obſervation de Moulins à vent pouvant paroître frivole, on ſe croit obligé de dire qu'on a vu arriver un accident funeſte d'un mouvement de frayeur, cauſé par l'ombre ſeule des ailes d'un Moulin à vent qui donnoit ſur une chauſſée, où une troupe à cheval défiloit par quatre, & dont trois Dragons tomberent du haut de la chauſſée en bas avec leurs chevaux; de ſorte que ſi un Régiment de Cavalerie avoit quelque Moulin à portée de ſon quartier, comme c'eſt un des objets qui intimide le plus les chevaux, il y a à parier, en les y familiariſant, que les autres les effrayeroient

frayeroient infiniment moins ; d'ailleurs ces ſortes de chevaux ombrageux ſeroient plutôt confirmés, & conſéquemment on pourroit employer à des objets plus eſſentiels le temps que l'on perdroit à rendre ceux-ci moins ombrageux.

TROISIEME CARTOUCHE.

Maniere d'accoutumer les chevaux au feu.

CE Cartouche repréſente une des manieres dont on peut ſe ſervir pour accoutumer un cheval au feu, qui eſt, après lui avoir fait entendre d'un peu loin le cliquetis des reſſorts de la platine d'un piſtolet, de l'approcher peu à peu, juſqu'à ce qu'il ſoit entiérement familiariſé avec ce bruit, de commencer enſuite, d'un peu loin, à brûler devant lui des amorces, & enfin tâcher de parvenir à lui en brûler preſqu'au point de lui en faire ſentir la chaleur, & s'arrêter, dans chacune des leçons ſucceſſives, dès le moment qu'il commence à témoigner quelqu'inquiétude.

Le cheval accoutumé à l'effet des amorces, on fera tirer des coups de piſtolets, d'abord ſans bourre, pour que cela produiſe moins de bruit, & enſuite avec de très-petites charges, en ſuivant toujours, pour les diſtances, la progreſſion dont on a fait le détail ci-deſſus.

Une autre maniere d'accoutumer les chevaux au feu, c'eſt à l'heure de l'avoine ; lorſqu'on la leur apporte, de frapper contre les portes de l'écurie des coups à plat avec un bâton, & de tirer enſuite des coups de piſtolets à demi-charge, lorſqu'on la leur donne, après toutefois les avoir amenés à entendre tranquillement le cliquetis des armes, le bruit léger des amorces, à ſouffrir l'odeur de la poudre, & la vue du piſtolet qu'on leur apporte dans leur mangeoire ; mais il faut, pour les chevaux difficiles ſur-tout, employer la méthode de les faire jeûner : c'eſt un moyen qui ne ſera peut-être pas approuvé de tout le monde, parce qu'un cheval, auquel il y auroit beaucoup de temps à employer pour le dreſſer au feu, ne manqueroit pas de dépérir par des jeûnes trop fréquents : mais comme il faut, ou le vaincre, ou riſquer la vie de l'homme qui le monte, & qu'il peut arriver, dans une action, mille déſordres

par la quantité de chevaux qui ſe refuſeroient à l'obéiſſance, ou qui, dans l'Eſcadron, viendroient à ſe tourmenter, ou à faire volte-face; il n'y a pas grand mal que ceux qui peuvent occaſionner d'auſſi grands inconvénients viennent à dépérir, & même à crever : mais pour éviter, dans ce dernier cas, aux Capitaines, ou au Roi la dépenſe du remplacement, comme ces chevaux, pour être trop vicieux, relativement au ſervice de la Cavalerie, n'en ſont pas moins quelquefois excellents pour d'autres uſages; dès qu'il ſera conſtaté qu'il eſt impoſſible d'en venir à bout, ou que l'on ſera obligé d'y employer des ſoins trop multipliés, il faudra les vendre, & en racheter d'autres le plutôt poſſible.

Il y a une infinité d'autres méthodes dont on peut ſe ſervir pour dreſſer les chevaux au feu; & comme on peut ſur cela arriver au même but, par des procédés différents, on ſe contentera d'inſiſter pour que ceux qui en connoiſſent de meilleurs, ne négligent pas de les employer, regardant comme une choſe capitale, pour la Cavalerie, d'en habituer tous les chevaux à n'avoir peur de rien.

M^e. PLANCHE.

QUATRIEME CARTOUCHE.

Suite des principes à ſuivre pour accoutumer les chevaux au feu.

CE Cartouche repréſente un cheval dreſſé au feu, & de deſſus lequel, pour le confirmer de plus en plus, un Cavalier tire, à un pied de ſes oreilles, un coup de piſtolet : l'Officier, qui préſide à cette opération, doit recommander au Cavalier d'éviter que le cheval ne puiſſe être brûlé par la poudre, & il doit le préparer au bruit du coup qui va partir, en lui montrant à droite & à gauche, & même en le touchant avec le canon du piſtolet, & en faiſant préalablement jouer les reſſorts de la platine.

Je voudrois que dans les Garniſons où il y a des Ecoles d'Artillerie, ou de l'Infanterie, tous MM. les Colonels de Cavalerie trouvaſſent le moyen de familiariſer leurs chevaux avec le bruit des armes à feu, du canon & de l'attirail qu'il entraîne après lui, tant en reſtant en bataille derriere les pieces, qu'en marchant ſur le flanc, & le plus près qu'ils pourroient de la direction des boulets,

dont le déchirement eſt une des choſes qui, pour l'ordinaire, épouvante le plus les chevaux.

Je voudrois auſſi que lorſque l'Infanterie fait l'exercice à feu, les Régiments de Cavalerie ſe miſſent en bataille à un certain éloignement, d'où enſuite ils ſe porteroient au pas ſur la ligne d'Infanterie, en faiſant halte de diſtance en diſtance, & s'arrêteroient tout-à-fait au point où le brillant des armes & le bruit des coups de fuſils commenceroient à donner de l'inquiétude à leurs chevaux, & à cauſer du mouvement de leur part dans les Eſcadrons.

Cette méthode eſt ſimple, & m'a parfaitement réuſſi dès les commencements de mon travail, pour former les chevaux de mon Régiment aux différents objets d'inſtruction dont je viens de faire le détail : mais quoique, par cette méthode, on puiſſe parvenir à conduire les chevaux juſques ſur les baïonnettes, il faut bien prendre garde de les en approcher d'aſſez près, pour que les bourres puiſſent les atteindre; rien n'étant plus certain qu'un cheval qui en auroit été piqué une fois, culbuteroit plutôt tout l'Eſcadron, que de s'en approcher davantage. Seulement il ne faut jamais, dans ces ſortes d'Ecoles, faire faire des demi-tours à droite à la Cavalerie, tant que dure le feu de l'Infanterie, ni même aucuns mouvements de converſion, à cauſe de l'habitude vicieuſe que cette irrégularité pourroit lui faire contracter.

DE LA COURSE.

Principes à ſuivre pour inſtruire les chevaux à la courſe.

DEUX objets m'ont déterminé à dire un mot ſur les courſes qu'on peut faire faire aux chevaux de la Cavalerie.

Le premier eſt pour connoître ceux des Cavaliers qui ſont les plus déterminés à cheval, tandis qu'on peut juger en même-temps quels ſont les chevaux les plus vîtes dans chaque Compagnie; connoiſſance qui, dans de certaines circonſtances, peut avoir ſon objet d'utilité.

Le ſecond eſt, que puiſque la Cavalerie eſt deſtinée à manœuvrer quelquefois ſéparément, ou quelquefois enſemble avec la plus grande célérité, il eſt néceſſaire d'y exercer les Cavaliers & les

chevaux des deux manieres ; cet uſage ne pouvant être que très-propre à augmenter la hardieſſe du Cavalier, & à lui éviter un grand nombre d'accidents qui pourroient lui arriver, ſi, avant de le faire manœuvrer dans les Eſcadrons, au train où l'on doit aller dans les charges, on avoit négligé de l'y préparer par les moyens qu'on vient de propoſer.

Dans la carriere que l'on voit repréſentée le long d'une riviere, ſur la deuxieme Planche, on voit deux Cavaliers, dont les chevaux ſont abandonnés au galop.

On peut remarquer dans le ſoin que l'on a pris de laiſſer un de ces deux chevaux en arriere, que c'eſt dans l'intention de faire appercevoir que celui qui le monte, le mene moins bien, que ne mene le ſien celui par lequel il eſt devancé. C'eſt auſſi pour faire ſentir cette différence, que, dans l'exemple dont il eſt queſtion, on a repréſenté le dernier cheval galopant ſur les épaules, & l'homme qui le conduit ayant la bride lâche, les jambes en arriere & le corps en avant, tandis que le premier a un galop plus relevé, parce que ſon Cavalier le ſoutient de la main & des jambes, & qu'il a le corps bien placé.

☞ Comme il faut éviter d'énerver les chevaux de la Cavalerie par aucun travail outré, quoiqu'il ſoit néceſſaire qu'ils fuſſent toujours dans un grand fonds d'haleine, on recommandera néanmoins à ceux qui donneroient quelque confiance aux préceptes établis dans le cours de cet Ouvrage, de ne jamais faire courir en carriere les chevaux plus de cinq à ſix cents pas, & même que cet exercice ne ſoit pas trop répété, ſur-tout dans les temps deſtinés à l'inſtruction des grandes manœuvres.

IIe. PLANCHE.

DU SAUT.

LA néceſſité dont il eſt pour la Cavalerie, de lui faire contracter toutes les habitudes qui peuvent l'amener à ne rien perdre de ſa célérité, même dans les terreins les plus difficiles, a fait conſidérer comme un des objets des plus eſſentiels de ſon inſtruction, la méthode d'apprendre à ſauter, non-ſeulement aux chevaux des Cavaliers, mais même à ceux des Officiers.

L'exemple

L'exemple que préſente à cet égard la place de la deuxieme Planche, où l'on voit un cheval qui ſe diſpoſe à ſauter un foſſé, indique aſſez la méthode dont il faut ſe ſervir pour l'y déterminer, pour qu'on ne ſe croie pas obligé d'entrer dans un plus grand détail à ce ſujet; mais comme il faut également apprendre aux chevaux à franchir des haies, on va indiquer la maniere d'y procéder; c'eſt de coucher à terre une claie, large de trois à quatre pieds, ſur environ dix ou douze de long, obliger le cheval de la franchir d'abord au pas, au trot, & enſuite au galop; & chaque fois qu'il met le pied deſſus, le corriger de ſa mal-adreſſe par un coup de gaule, * appliqué preſtement au moment où il vient de faire la faute.

Lorſque le cheval ſaute librement de cette maniere, peu à peu on éleve la claie juſqu'à la hauteur d'environ trois pieds & demi, & on la garnit alors d'herbe, ou de feuillages, pour que ſi, par haſard, le cheval en ſautant venoit à la heurter avec ſes jambes, il ne pût s'y faire, ni écorchure, ni contuſion.

☞ Pour rendre encore cet exercice moins dangereux, on obſerveroit de faire faire la claie infiniment légere, & que, lorſqu'elle ſeroit élevée à une certaine hauteur, elle ne fût ſimplement poſée que ſur quatre piquets minces, afin que ſi le cheval venoit à la rencontrer, il ne pût en réſulter aucun accident, ni pour lui, ni pour ſon Cavalier.

On voit dans une autre place de cette même Planche, un Cavalier qui fait ſauter un foſſé à ſon cheval: on n'a préſenté cet exemple que pour indiquer que le Cavalier en ſautant doit conſerver ſa même aſſiette, & laiſſer à ſon cheval, par la maniere dont il ſe ſert de la main de la bride, toute l'aiſance dont il a beſoin pour remplir ſon objet.

Il ne faut, pour obliger un cheval à ſauter un foſſé, que le tenir droit dans les talons, & la main aſſurée en le conduiſant vers l'objet qu'on a deſſein de lui faire franchir; & lorſqu'on en eſt près, en le preſſant entre ſes jarrets & le ſoutenant tant ſoit peu davantage de la main pour l'avertir, il ne manquera pas de franchir le foſſé, pourvu que, par les leçons précédentes, on lui ait fait connoître ce qu'on lui demande. On doit obſerver toutefois qu'au moment où le Cavalier ſent que ſon cheval prend ſon élan, il doit, pour

* Quoique j'aie proſcrit la gaule dans les Maneges de la Cavalerie, je crois cependant néceſſaire qu'elle s'en ſerve dans ce cas ſeulement.

ne pas l'interrompre dans ſon ſaut, lui rendre toute la main, ou du moins l'avoir ſi légere, que le cheval ne puiſſe ſentir qu'il s'y attache en façon quelconque.

IIe. PLANCHE.

De l'utilité qu'il y auroit d'apprendre à nager à un certain nombre de chevaux par Régiments de Cavalerie.

DEPUIS que la guerre a fait ſentir aux hommes la néceſſité de faire entrer la Cavalerie pour quelque choſe dans la compoſition des Armées, l'on ne comprend pas comment l'on ne s'eſt pas plus occupé de faire connoître au Gouvernement l'utilité dont il ſeroit, pour les grandes opérations de la guerre, d'avoir par Régiments de Cavalerie, un certain nombre d'hommes & de chevaux en état de paſſer à la nage une riviere qui les ſépareroit de l'ennemi.

Quoi de plus intéreſſant, de plus audacieux & de plus utile pour ſoi ! quoi enfin de plus impoſant pour l'ennemi, que d'être à même de lui faire craindre une irruption dans ce genre, & à laquelle il croiroit devoir d'autant moins s'attendre, qu'une grande riviere, ſur laquelle il n'y a pas de pont, a paru juſqu'ici une barriere inſurmontable !

A combien de détachements, de patrouilles, de poſtes, de grand-gardes, d'eſcortes, de meſures & de précautions enfin, ne ſeroit pas aſſujetti un Général ennemi, qui auroit à redouter l'attaque ſubite & vigoureuſe d'un corps de Cavalerie qui arriveroit au milieu de ſes quartiers, ou au travers de ſes communications, au moment où il s'y attendroit le moins ? La connoiſſance d'une pareille opération ſeroit d'autant plus aiſée à dérober, que non-ſeulement elle pourroit ſe faire à couvert de cette même riviere, mais que de plus pouvant être à l'avance combinée dans le Cabinet, d'après des circonſtances prévues, l'on n'auroit pas alors à redouter la préſence, ni le rapport des eſpions, parce que l'affaire ſeroit faite avant qu'ils puſſent ſeulement en avoir connoiſſance.

Le centre de cette ſeconde Planche, qui repréſente une riviere, où s'exercent à la nage des hommes & des chevaux, eſt un exemple qui a paru néceſſaire à donner, pour indiquer la méthode dont il faudroit ſe ſervir pour remplir l'objet d'y inſtruire de jeunes Cavaliers, & de préférence encore ceux de bonne volonté.

En ſuppoſant qu'un Régiment de Cavalerie ſe trouve avoir à portée de ſes quartiers une riviere, dont les rives ne ſeroient point eſcarpées, & dont le fond ne ſeroit, ni fangeux, ni embarraſſé par des cailloux, quel obſtacle trouveroit-on dans la belle ſaiſon, d'abord d'accoutumer les chevaux à y nager, en même-temps qu'on profiteroit de tous les Bateliers qui connoîtroient les principes de ce genre d'exercice, pour y former ceux d'entre les Cavaliers qui voudroient l'apprendre, & leſquels enſuite y dreſſeroient eux-mêmes leurs camarades ? En ſuppoſant que les Eſcadrons ſoient à cent ſoixante, & qu'il y en ait dans l'armée cent de Cavalerie, vingt hommes par Eſcadron qui ſauroient nager, en produiroient deux mille, qui, leurs chevaux étant dreſſés, n'appréhenderoient pas de paſſer une riviere à la nage. Alors que de circonſtances à la guerre, où un Général acheteroit des millions un pareil avantage !

Il y a deux manieres dont on peut ſe ſervir pour apprendre à nager aux chevaux : l'une eſt que des Cavaliers montés tiennent au bout d'une corde longue de quinze à dix-huit pieds, les chevaux qu'on voudroit former à ce genre d'exercice ; & que de cette maniere, ſans ſe mettre au haſard de faire nager leurs propres chevaux, ils longent la riviere, d'abord en deſcendant, & enſuite en la remontant, en dirigeant leurs chevaux de main vers les endroits où il y auroit une quantité d'eau ſuffiſante pour leur faire perdre terre.

La ſeconde, eſt de faire mettre dans des barques des Cavaliers qui conduiroient à côté des bateaux, les chevaux qu'ils ſoutiendroient par la bride.

On voit dans le milieu de la riviere repréſentée ſur la ſeconde Planche, des Cavaliers qui s'exercent à la paſſer & repaſſer à la nage ; & plus loin deux Cavaliers qui ſont cenſés déja formés à cet exercice, ainſi que leurs chevaux, qui de même traverſent la riviere, eſcortés, pour plus grande ſureté, par deux batelets qui voguent avec eux de conſerve.

Lorſque les hommes & les chevaux ſeront ſuffiſamment exercés à la nage, il ſera bon de les faire équiper, comme pour la guerre, en ſe ſervant toutefois des plus mauvaiſes ſelles & des plus mauvais équipements lorſqu'il ſeroit queſtion de les faire nager, afin de les accoutumer à n'être point embarraſſés de tout leur attirail.

Il faudra obſerver, après leur avoir ôté la gourmette, de l'accrocher au montant de la têtiere, & que les Cavaliers, ſans trop s'attacher à la main, ſoutiennent pourtant leurs chevaux par le ſecours du bridon, dans la crainte que le courant ne les étourdiſſe, & afin de les empêcher d'avaler de l'eau.

Le Cavalier, dans cette ſituation, portera ſon mouſqueton à la grenadiere.

A l'égard des étriers, il faut avoir ſoin de les croiſer ſur le col du cheval, & que le Cavalier, pour le ſoutenir du côté où l'eau l'entraîne, ait la jambe plus près du flanc de ce côté que de l'autre.

Si l'on vouloit faire paſſer un plus grand nombre d'hommes d'un bord à l'autre d'une riviere, il faudroit d'abord les y faire entrer beaucoup plus haut que la plage où l'on voudroit aboutir; que les files ne fuſſent pas trop ſerrées dans les rangs; qu'il y eût une diſtance d'environ cinq à ſix pieds d'un rang à l'autre, & que le même intervalle fût toujours obſervé entre les diviſions qui compoſeroient la colonne deſtinée à traverſer une riviere à la nage.

Il faudroit joindre à ces précautions, celle d'avoir au-deſſous du paſſage flottant de cette colonne, une quantité ſuffiſante de bateaux, où il y auroit des Bateliers, ou des Soldats munis de longues perches, pour aider à retirer de l'eau les Cavaliers qui auroient eu le malheur d'y tomber. On ne parlera ici que ſuccinctement de la maniere de paſſer des gués, parce qu'elle eſt trop connue des gens qui ont fait la guerre, pour en faire un plus long détail. Cependant comme cet Ouvrage a été compoſé dans l'intention que les jeunes Officiers principalement, y trouvent une teinture de tout ce qui peut être relatif aux différentes circonſtances où ils peuvent ſe trouver à la guerre, on dira qu'après avoir fait paſſer quelques troupes de Cavalerie au-delà du gué pour couvrir le paſſage de l'Infanterie, on doit, pour le lui rendre plus facile, établir au-deſſous & au-deſſus de ce même gué, des diviſions de Cavalerie en colonnes, dont celles d'au-deſſus doivent être ſerrées preſqu'en maſſe, à l'effet de former, en quelque ſorte, une digue contre la rapidité de l'eau, tandis qu'au contraire, dans la colonne d'au-deſſous, les rangs doivent laiſſer entr'eux un intervalle de cinq à ſix pieds, pour donner à l'eau une plus grande facilité de s'écouler; diſtance qui toutefois n'eſt pas aſſez conſidérable, pour

empêcher

empêcher cette Cavalerie de porter du ſecours aux Soldats que le courant auroit pu entraîner.

Et pour empêcher qu'un même corps de Cavalerie ne reſte trop long-temps dans l'eau, à meſure qu'une diviſion d'Infanterie, compoſée de pluſieurs Bataillons, auroit paſſé; ce corps, après s'être mis à ſa ſuite, la colonne de deſſous paſſant la premiere, ſeroit remplacé dans le même ordre que ci-deſſus par de nouveaux Régiments.

On ajoutera que ſi le voiſinage d'un corps ennemi vous faiſoit appréhender qu'il ne pût ſe préſenter au-delà du gué peu de temps après que vous vous ſeriez mis en devoir de le paſſer, il faudroit auſſi-tôt que vous auriez ſeulement cent hommes à l'autre bord, qu'ils commençaſſent à s'y retrancher, quand même on prévoiroit ne pas avoir la poſſibilité de s'y mettre à couvert; parce que ce n'eſt pas toujours la ſolidité d'un retranchement qui empêche l'ennemi de vous attaquer; mais en voyant de la terre relevée, & de l'Infanterie derriere, il commence par en examiner de loin la force, ainſi que l'étendue : delà il fait ſes diſpoſitions; & tandis qu'il héſite, vos forces ſe multiplient; or, lorſqu'enfin il ſe détermine à marcher ſur vous, il y a mille contre un à parier, pour peu qu'il ait tâtonné, que vous êtes en meſure de le recevoir, & même de lui faire payer cher ſes moments d'incertitude.

Au reſte, ſi c'eſt vous au contraire qui avez un gué à défendre, tout le monde ſait que le moyen de l'embarraſſer, eſt d'y faire jetter des troncs d'arbres avec leurs branches, en les attachant les uns aux autres avec des cordes, pour les rendre plus difficiles à détourner; ce qui eſt fort aiſé pour celui qui veut employer cette ruſe, & fort difficile à vaincre, pour celui qui auroit à déſunir des arbres ainſi liés, ou aſſujettis.

On peut encore y mettre des herſes, des chauſſe-trapes, & employer divers autres moyens, que le local, ou l'imagination peuvent fournir, lorſqu'on a du zele & de l'intelligence.

Il ne faut pas oublier non plus, pour peu que votre rive ſoit eſcarpée, de faire des coupures dans tous les endroits qui pourroient la rendre acceſſible, ſur-tout à la Cavalerie.

Bien des gens peut-être ſe récrieront contre la propoſition que j'ai faite plus haut de faire apprendre à nager à la Cavalerie. Mais

outre que pluſieurs Nations nous ont donné ſur cela des exemples mémorables, & que, ſans remonter à des ſiecles trop reculés, celui de Louis XIV nous a prouvé qu'on a cru pouvoir l'exiger de la Cavalerie Françoiſe, ſans même qu'elle y eût jamais été exercée, c'eſt que ma propoſition ne porte que ſur un petit nombre d'hommes par Régiments; encore ai-je ajouté qu'il falloit, autant que cela ſe pourroit, que ce fût ſur des gens de bonne volonté. Or ſi l'on entrevoyoit qu'on pût retirer de cet établiſſement autant d'utilité que je le ſuppoſe, comme avec de l'argent on obtient des choſes plus difficiles encore, je ne vois pas pourquoi on ne feroit pas uſage d'un moyen auſſi facile, puiſqu'il n'eſt pas douteux qu'il pourroit à la guerre produire les plus grands effets.

Après avoir détaillé tout ce qu'on a cru néceſſaire à l'inſtruction des hommes & des chevaux ſéparément, on va paſſer de cette premiere Partie, qui eſt purement élémentaire, aux principes qu'on juge les plus propres à tirer parti d'une Cavalerie dont tous les hommes & tous les chevaux ſeroient ſenſés être en état d'entrer dans les Eſcadrons.

FIN DE LA PREMIERE PARTIE.

Prineau sculp

Van Blaremberghe del. *Marret scul.*

TRAITÉ

SUR LA CAVALERIE.

DEUXIEME PARTIE.

INTRODUCTION AUX PRINCIPES DES MANŒUVRES.

C'EST un axiome indubitable, que le bon ou le mauvais ordre, dans lequel une armée ſe préſente au combat, décide ordinairement, en bien ou en mal, du ſuccès d'une journée.

Toutes les Nations en général s'accordent ſur ce point ; mais elles ne s'appliquent pas toutes, avec la même étude, aux moyens de maintenir en tout temps cet ordre ſi rare, & cependant ſi ſalutaire : ce n'eſt pas qu'elles n'aient fait auſſi ſouvent les unes que les autres, de triſtes expériences des malheurs auxquels elles ont été réduites, par le peu de ſoin qu'on avoit apporté à inſtruire, de leurs devoirs reſpectifs, les Troupes, ainſi que les Généraux.

Peut-on, ſur un objet auſſi ſuſceptible de réflexions ſérieuſes, ſe permettre la moindre négligence, puiſqu'on ſait que les exercices, quand ils ne ſont pas outrés, entretiennent les hommes dans un état ſain & vigoureux, qu'ils leur ſervent, pour ainſi dire, de

rempart contre la molleſſe & l'indiſcipline, & qu'ils ſont à la fois la baſe des plus grands projets d'un Général, & la ſource des plus belles opérations de la guerre, dont le réſultat eſt d'affermir les Couronnes, & de faire reſpecter les Nations ?

Les actions d'éclat que l'Hiſtoire a tranſmiſes à la poſtérité, fourniſſent des objets d'imitation ſi intéreſſants, que je ne conçois pas comment ceux qui ſe deſtinent à porter les armes, ne font pas tous leurs efforts pour approcher de ces grands Capitaines, dont la réputation eſt devenue immortelle, & comment les Troupes ne ſentent pas l'importance dont il eſt pour elles, de ſe prêter de bonne grace à tout ce qui peut tendre à leur inſtruction.

Le peu de ſtabilité des documents qu'elles ont reçus juſqu'ici, & la diverſité des principes qui ſe ſont ſuccédés, relativement à leur inſtruction, eſt ſans doute la principale cauſe du froid avec lequel elles ſemblent recevoir tout ce qui peut concourir à les perfectionner. Cependant, comme les hommes ne peuvent être éclairés que par d'autres hommes, & que ce n'eſt que par dégrés qu'on peut parvenir réciproquement à ſe former, il ſeroit naturel de penſer, que ſi l'on a héſité juſqu'ici ſur cette matiere importante, c'eſt qu'il étoit bien difficile d'arriver de plain-ſaut à la perfection d'une tactique combinée & réfléchie.

Au reſte, ſans aller chercher des exemples dans les temps reculés, ceux qui ont fait la guerre avec le deſir de s'inſtruire, & qui ont réfléchi ſur les événements auxquels elle a donné lieu, doivent être intimement convaincus que ſi les Troupes Françoiſes étoient auſſi inſtruites & auſſi ſoumiſes à l'obéiſſance qu'elles ont de valeur, rien au monde ne pourroit réſiſter à une Armée de cent mille François. Je crois donc que, ſans être enthouſiaſte pour les exercices & les manœuvres, on peut dire en général que plus on a d'exemples des périls évidents auxquels la nonchalance, ou l'ignorance des Troupes ont expoſé les Etats les plus floriſſants, plus on doit s'attacher à éviter de tomber dans les mêmes inconvénients. C'eſt donc ſervir l'Etat & les Troupes même, que de leur procurer les moyens de vaincre, & je ſerai toujours d'avis que, ſans trop les fatiguer, on doit les exercer en tout temps, & le plus ſouvent qu'il eſt poſſible, pourvu toutefois que ce ſoit ſur des principes uniformes, & qui, une fois bien combinés, deviennent invariables.

La

La plupart des Militaires ſont dans l'opinion que, pourvu que les Troupes ſoient bien conduites, on peut tout entreprendre avec elles. J'en conviendrois également, ſi ces mêmes Troupes étoient auſſi inſtruites dans l'art de bien manœuvrer, qu'elles pourroient avoir de volonté & de propenſion à braver les dangers.

Mais, quelqu'audacieuſes qu'elles puiſſent être, quelque juſtes & concis d'ailleurs que ſoient les ordres d'un Général, il ne s'enſuit pas toujours qu'ils ſoient ſuivis avec autant d'exactitude qu'ils ont été donnés à propos.

La moindre mépriſe dans le commandement, un mal-entendu de la part d'une Brigade, qui, faute d'avoir été ſuffiſamment exercée, n'aura pas compris, ou n'aura pas ſu exécuter le mouvement qui lui aura été ordonné, ſuffit, en laiſſant échapper une occaſion qui ne ſe retrouve plus, pour ternir quelquefois la réputation du plus excellent Général, & même pour produire des effets encore plus funeſtes.

Ce danger, d'un ordre mal rendu de la part de celui qui l'apporte, ou mal conçu de la part de ceux qui le reçoivent, me fait naître une idée qui me ſemble mériter l'attention du Gouvernement: ce ſeroit de trouver le moyen de faire de l'état d'Aide-de-Camp, de ceux ſur-tout des Généraux d'Armées, ou Commandants de Diviſions, un poſte aſſez honorable, pour qu'il pût être occupé par des Officiers d'un mérite & d'un grade diſtingué.

Perſonne n'ignore que les circonſtances exigent aſſez ſouvent à la guerre, & ſur-tout dans le moment où les Troupes ſont en action, qu'un Général donne un ordre verbal à porter, lequel peut être quelquefois de la derniere importance; & qu'en proportion de ſon extrême conſéquence, celui qui le reçoit, par le peu de confiance que lui inſpire celui qui le lui apporte, héſite, retarde, ou même en élude l'exécution; ce qui ne peut manquer de déranger la ſuite des combinaiſons du Général en chef, & apporter quelquefois un préjudice notable à ſes opérations: d'où je conclus que cette ſeule obſervation doit ſuffire pour démontrer la néceſſité de choiſir, pour remplir les fonctions d'Aide-de-Camp, un homme en qui non-ſeulement les Troupes puiſſent prendre confiance, mais qui ſoit en état par lui-même de dire à ceux à qui il vient apporter un ordre: » Tel étoit l'objet de ma miſſion; mais comme depuis que

» j'ai quitté le Général, je m'apperçois que les circonſtances ne ſont » plus les mêmes, ſuſpendez l'exécution de l'ordre que je vous ai » apporté, juſqu'à ce que j'aie eu le temps de l'informer que les » choſes ont changé de face, & qu'il m'ait en conſéquence donné » de nouvelles inſtructions, dont je viendrai vous faire part » auſſi-tôt. »

Mais pour en revenir à mon ſujet, & prouver qu'il n'eſt pas toujours ſûr, quoique le Général ſoit habile, que cela ſuffiſe pour gagner des batailles, ſi les Troupes ne ſont pas manœuvrieres, je demanderai ce qu'on peut reprocher à un Général, ſi le génie a préſidé à toutes ſes combinaiſons, ſi la prudence a réglé toutes ſes démarches, s'il a ſu mettre à profit juſqu'aux moindres fautes de ſon ennemi, ſi par une conduite ſage & étudiée il l'a réduit à la néceſſité de combattre avec déſavantage; & ſi dans toutes les circonſtances ſes ordres ont été clairs, précis & envoyés à propos, je demanderai ſi, malgré des meſures auſſi-bien priſes & des diſpoſitions auſſi réfléchies, le ſuccès ne répond pas à ce qu'on devoit s'en promettre, ſi ce n'eſt pas viſiblement au peu d'obéiſſance, ou à l'ignorance des Troupes qu'on doit en imputer la faute: & ne doit-on pas, dans ce cas, convenir de bonne foi qu'il eſt indiſpenſable de les familiariſer avec les principes d'exercice, ou d'évolutions qu'elles ſont dans le cas de pratiquer à la guerre?

Il eſt des Militaires qui prétendent qu'il y a de la démence à fatiguer, en temps de paix, les Troupes par l'étude des manœuvres, par la raiſon que ce qu'il y a de mieux, en temps de guerre, eſt de n'en point faire en préſence de l'ennemi.

D'autres, au contraire, trop prévenus en faveur des avantages qu'elles procurent, prétendent que comme il n'y en a point qui n'ait ſon objet d'utilité, il n'y a conſéquemment nul inconvénient à les mettre toutes en pratique, de maniere qu'avec cette façon de penſer, ils les multiplient au point de haraſſer les Troupes, & conſéquemment de les dégouter: mais ces deux différentes opinions ſont auſſi haſardées l'une que l'autre; puiſque ſi l'on ſuivoit le ſentiment des premiers, les Troupes reſteroient dans une ignorance craſſe; & que ſi l'on ſe rangeoit de l'avis des autres, on tomberoit dans l'inconvénient de les tourmenter au lieu de les inſtruire.

Quant à moi, je dis hardiment que ſans la connoiſſance des évo-

lutions, laquelle ne peut s'acquérir que par une étude profonde & par des exercices répétés; les petites Armées ne ſont d'aucune reſſource, parce que, pour être utiles, il faut qu'elles ſoient manœuvrieres, & que les grandes, ſi elles ne ſont compoſées de Troupes inſtruites, ſont totalement incapables de remplir de grands objets, tant par la lenteur de leurs opérations, que par l'immenſité de précautions à prendre dans les marches, les campements & les batailles, où tout le génie du plus habile Général ne peut ſuppléer à l'impoſſibilité de les faire mouvoir, agir, ou combattre enſemble.

D'un autre côté, en s'occupant, en fait de manœuvres, d'objets frivoles & de peu d'importance, on ne peut eſpérer d'établir la confiance dans l'eſprit du Soldat; c'eſt elle ſeule cependant qui le diſpoſe, qui le ſéduit & qui le détermine à tout ce qu'on peut attendre de lui.

Une fois la confiance établie, propoſez hardiment les choſes les plus difficiles : le Soldat François a l'eſprit juſte; qu'il voie un objet d'utilité dans ce qu'on exige de lui, il eſt plein de bonne volonté; il entreprendra tout avec plaiſir, & de plus il réuſſira à tout; mais il lui faut des ſoins, de bons propos, & jamais de dureté : avec de la ſévérité, de la juſtice & une paie ſuffiſante, on doit tout attendre des Soldats François, parce qu'en effet c'eſt la meilleure pâte d'homme qui exiſte, & peut-être auſſi la plus propre pour la guerre : il ſuffit qu'on les conduiſe bien, qu'ils ſoient ſurs qu'on ne les expoſera jamais inutilement, & qu'on leur prouve, par les faits, qu'on s'occupe de régler leurs travaux & d'adoucir leur miſere.

Avec ces préalables, ſans embraſſer toutes les manœuvres dont la marche des Troupes, ſur des lignes droites, diagonales, ou courbes, eſt ſuſceptible, parce qu'en effet l'imagination peut en fournir par milliers, il ne faut pas tomber dans l'inconvénient contraire, qui ſeroit de négliger des mouvements utiles à leur apprendre, pour ſuivre ſervilement le principe de ceux qui penſent, que moins on peut donner aux Troupes de manœuvres à étudier, mieux c'eſt connoître le vrai du métier.

Pour moi je penſe, au contraire, que, comme c'eſt preſque un phénomene que de pouvoir rendre une armée de cent mille combattants aſſez manœuvriere, pour s'ébranler à la fois, s'arrêter

enſemble, charger ou changer ſa diſpoſition, & remplir enfin tant d'autres objets utiles, on ne peut y parvenir, qu'en inſtruiſant les Troupes à toutes les différentes manieres de ſe rompre & de ſe reformer, qui ſont les plus analogues au terrein & aux circonſtances où elles pourroient ſe trouver; &, en conſéquence, que, loin de ſe reſtreindre à un très-petit nombre de manœuvres, il faut, au contraire, mettre en uſage toutes celles qui peuvent avoir des objets réels d'utilité.

D'où je conclus, qu'en même-temps qu'il faut ſe tenir en garde contre les innovateurs frénétiques, il ne faut pas employer moins de ſoins & de précautions pour ſe garantir également du préjugé funeſte de ceux que l'amour des anciens uſages porte à rejetter tout ce qu'ils n'ont pas l'habitude de faire, par la ſeule raiſon que ce qu'on auroit à leur propoſer, ſeroit une nouveauté pour eux.

Quant à ce qui concerne l'habillement & l'équipement du Cavalier, on paſſera ſous ſilence tous les détails qui y ſont relatifs; parce qu'outre que nombre d'Officiers intelligents & intéreſſés à la choſe, travaillent journellement ſur cet objet, c'eſt que je craindrois, par rapport au lecteur, de tomber dans des détails trop minutieux, & qui, peut-être, ne feroient que le fatiguer en pure perte.

Seulement, comme le ſabre eſt l'arme victorieuſe de la Cavalerie, & qu'il ſeroit eſſentiel de lui en donner des meilleurs poſſibles, je renverrai ceux qui ſeront curieux de faire des recherches à cet égard, à ce que j'en ai dit à l'article du Manege, aux chapitres intitulés : *Maniere de ſabrer & de pointer*, * leſquels font partie des détails contenus dans la premiere Planche, en les engageant à lire le diſcours qu'on y a joint, pour donner la clef de ce qu'elle repréſente.

* Page 53.

On paſſera de même ſous ſilence, tout ce qui peut avoir trait au maniement des armes de la Cavalerie, ſur-tout ſi elle reſte à l'avenir armée de mouſquetons : ſeulement dans ce cas je me contenterai d'inſiſter pour que ceux qui s'en occuperont, n'exigent du Cavalier que les temps d'exercice qui lui ſeront indiſpenſablement néceſſaires, pour ſavoir le charger, le tirer, le préſenter, le porter, le paſſer à la grenadiere, l'attacher ſur ſon cheval, ou le laiſſer pendre à la bandouliere.

A l'égard des mouvements à pied qu'on peut faire faire à la Cavalerie

Cavalerie pour ſon inſtruction, il eſt deux manieres d'y procéder.

L'une ſeroit de commencer à lui donner à pied l'intelligence des manœuvres qu'on veut lui faire faire à cheval; & comme il n'en coutera pas davantage aux Cavaliers de les faire marcher tous de la même jambe, que de les laiſſer marcher en déſordre; que d'ailleurs cette méthode, ſans être pénible pour eux, a meilleure grace, & que quand même elle donneroit un peu plus de peine, il en réſulteroit plus d'enſemble dans les manœuvres, & plus de facilité pour les exécuter; j'inſiſterois pour qu'elle fût miſe en uſage.

L'autre principe pour les exercices à pied de la Cavalerie, tient à un armement différent, tel que celui dont il va être queſtion, & qui, ſans doute, trouvera des contradicteurs; mais j'ai trop réfléchi ſur tout ce qui pourroit accroître le mérite de la Cavalerie, contribuer à ſa gloire, & la rendre plus utile encore, s'il eſt poſſible, qu'elle ne l'eſt aujourd'hui, pour ne pas oſer dire que j'ai plus d'une fois fait des vœux, pour qu'il entrât dans les vues du Gouvernement de lui donner des fuſils & des baïonnettes, au lieu du ſimple mouſqueton dont elle eſt armée.

La ſeule choſe qui pourroit me faire héſiter à mettre au jour les idées qui me ſont venues à ce ſujet, c'eſt moins la crainte d'être déſavoué par la plupart des Officiers de la Cavalerie, que l'appréhenſion où je ſuis, ſi ma propoſition étoit adoptée, d'avoir un jour des reproches à me faire de l'avoir haſardée.

Ce n'eſt pas que je craigne qu'un Général habile pût abuſer de la reſſource dont ce Corps pourroit lui être dans les différentes circonſtances où il croiroit néceſſaire d'en extraire une partie, pour la faire combattre à pied, & qu'il n'évitât même avec ſoin de la ſacrifier, ſoit en l'employant uniquement dans des poſtes faciles à garder, ſoit en ne s'en ſervant que pour appuyer l'Infanterie, dans les cas où celle-ci ſeroit forcée de combattre en nombre trop inférieur. Mais comme il eſt poſſible qu'il ſe rencontre à la tête des armées des Généraux ambitieux, & prodigues du ſang des hommes qui ſont à leurs ordres, avant d'entrer en matiere, je ne puis aſſez répéter, que, quoique je croie utile au bien du ſervice du Roi, glorieux pour la Cavalerie, néceſſaire aux opérations de la guerre, & d'une reſſource infinie pour les Généraux, de pouvoir quelquefois s'en ſervir à pied, jamais je ne donnerois mon conſen-

tement à lui voir troquer ſon mouſqueton pour un fuſil, ſi je n'eſpérois pas que nous ſerons toujours commandés par des Généraux aſſez ſages, pour qu'ils ſentent encore mieux que moi, la néceſſité de ne ſe ſervir de la Cavalerie, qu'avec la plus grande diſcrétion, & une économie, ſi l'on peut ſe ſervir de cette expreſſion, pouſſée, en quelque ſorte, juſqu'à l'avarice, dans les occaſions où l'on ſeroit forcé de la faire combattre à pied.

Après cette profeſſion de foi, je demanderai ſi l'on regarde la Cavalerie comme un Corps dont on puiſſe ſe ſervir à pied dans des cas urgents, ou ſi l'on n'exige uniquement d'elle, que ſon ſervice à cheval.

S'il ſuffit qu'elle combatte à cheval, on pourroit ſe contenter des mouſquetons tels qu'ils ſont, en y adaptant toutefois une baguette, telle que celle que j'ai indiquée dans le chapitre où il eſt parlé de la maniere de tirer à la Sibe, qui fait partie de l'Ecole du Manege.

Mais ſi l'on adopte la propoſition que je fais de rendre ce Corps propre à en tirer parti, ſuivant l'occurence, tant à pied qu'à cheval, je crois abſolument néceſſaire, au lieu de mouſquetons, de l'armer de fuſils & de baïonnettes.

Je ne voudrois pas, dans ce cas, que le fuſil qu'on donneroit à la Cavalerie pût lui être incommode; je voudrois, au contraire, qu'on s'attachât ſur cela à lui en faciliter l'uſage, autant qu'il ſeroit poſſible, par les juſtes proportions qu'on donneroit au fuſil dont on l'armeroit.

En conſéquence, j'inſiſterois pour qu'il fût monté comme ceux des Dragons; que la croſſe en fût un tant ſoit peu plus couchée; qu'elle fût de ſix lignes plus courte; & comme il ſeroit aiſé de prouver qu'un canon de trente-ſix pouces bien fait, porte la balle auſſi loin qu'un de quarante-deux à quarante-quatre pouces, je ne voudrois pas qu'il paſſât trente-ſix pouces, & qu'au contraire la baïonnette fût de deux à trois pouces plus longue que celle de l'Infanterie; ce qui rendroit alors, pour la Cavalerie, cette arme à la fois offenſive, défenſive, & facile à manier, ſur-tout s'il étoit poſſible de trouver un moyen de la lui faire charger, ſans avoir beſoin de retourner la baguette, pour l'introduire dans le canon.

Cette façon d'armer la Cavalerie, en l'obligeant à faire alter-

nativement le ſervice à pied & à cheval, formeroit indubitablement des Officiers très-intelligents; & ceux qui parviendroient aux grades ſupérieurs, ſe trouvant dans la néceſſité de ſe mettre au fait des manœuvres & du ſervice de l'Infanterie, ſe rendroient beaucoup plutôt, & plus ſurement, capables de conduire également bien deux Corps, de tout temps ſi différents l'un de l'autre.

D'ailleurs comme il arrive ſouvent dans une campagne, où les ſieges ſont fréquents, que l'Infanterie a peine à ſuffire au ſervice journalier du camp & de la tranchée, & que, ſi les travaux ſont exceſſifs, les maladies les ſuivent de près, que les Soldats ſe ruinent ſenſiblement, & que l'Infanterie eſt détruite, tandis que la Cavalerie a paſſé la plus grande partie de la campagne à rien faire, dans ce cas, je demande s'il ne ſeroit pas plus avantageux au ſervice du Roi & au bien de l'Etat, qu'on fît ſupporter à la Cavalerie, en proportion du nombre, une partie des fatigues de l'Infanterie.

Quel inconvénient y auroit-il, par exemple, à faire monter la tranchée à cent Maîtres par Brigades, en les armant de fuſils & de baïonnettes, tels qu'on les a dépeints ci-deſſus? Ne ſeroient-ils pas en état de ſervir comme les Soldats? Ne ſeroit-ce pas un moyen prompt d'aguerrir les Cavaliers de recrues? & croit-on qu'un jour d'affaire, les choſes en allaſſent plus mal?

Pour moi j'imagine que ce n'eſt que la différence de nos armes, qui a empêché juſqu'ici nos Généraux d'employer la Cavalerie à cet uſage, n'étant pas naturel de ne ſe ſervir que d'un de ſes bras, quand on en a deux également bons.

☞ La guerre de Boheme prouve combien il peut ſe rencontrer d'occaſions où il ſeroit utile que les Cavaliers fuſſent armés comme nous venons de le dire. Car quoique les Généraux qui commandoient alors dans Prague, aient ſu tirer de grands ſervices de la Cavalerie, il n'eſt pas douteux, ſi elle avoit été dreſſée de longue main au maniement des fuſils & des baïonnettes, dont on l'arma dans cette occaſion, qu'elle n'eût été en état d'en rendre de plus conſidérables.

Perſonne n'ignore que pendant ce ſiege, la plus grande partie de ce Corps faiſoit le ſervice à pied, comme les Grenadiers, & marchoit même avant les bataillons, tandis que l'autre montoit la garde dans l'intérieur de la Place.

Après la levée du ſiege, on en compoſa quarante Compagnies, qui eſcorterent, comme Grenadiers, l'artillerie, depuis Prague juſqu'à Egra.

Dans la guerre de 1733, tout le monde ſait qu'au ſiege de Picignithone, on ne fit point de difficulté de faire monter la tranchée aux Carabiniers de la Cavalerie; leur poſte étoit de même avant les Bataillons.

Au commencement de la campagne de 1734, une partie conſidérable du cours du Pô, étoit gardée par des Régiments de Cavalerie, auxquels on faiſoit monter la garde à pied ſur le bord de ce Fleuve; les ennemis paſſerent, il eſt vrai, à un de leurs poſtes: mais outre l'étendue de pays que chaque Régiment avoit à garder, la Cavalerie, armée comme elle l'étoit & comme elle l'eſt encore aujourd'hui, ſe trouvoit-elle en état de diſputer à pied le terrein à des Bataillons armés de fuſils & de baïonnettes?

Quoique je cherche à donner des preuves pour convaincre de l'utilité de l'armement que je propoſe, l'on ne ſauroit imaginer que je ne prévoie pas comme un autre, tous les inconvénients qu'il y auroit à ſe ſervir de la Cavalerie ſans ménagement, lorſqu'elle ſeroit armée de fuſils & de baïonnettes; je déſire au contraire qu'on ſe perſuade bien, que hors les occaſions où l'Etat a beſoin qu'on rejette toute eſpece de conſidération, je voudrois qu'on en fût non-ſeulement extrêmement économe, mais même en quelque ſorte avare, comme je l'ai déja dit plus haut.

Je fais cette obſervation pour deux raiſons.

La premiere, parce qu'il eſt conſtant que la perte d'un Cavalier doit néceſſairement entraîner celle de ſon cheval; ce qui deviendroit par la ſuite pour les Capitaines, ou pour le Roi, un ſurcroît de dépenſe très-conſidérable.

La ſeconde, c'eſt qu'en ſacrifiant beaucoup de Cavaliers, il deviendroit extrêmement difficile d'en remplacer les bons, eu égard au temps qu'il faut pour les former.

Au reſte, mon projet ne ſera jamais de faire changer de nature au Corps de la Cavalerie: beaucoup de gens pourroient s'imaginer que l'armant à-peu-près comme les Dragons, elle ne différeroit plus en rien de ces derniers; mais pour peu qu'on faſſe réflexion que le changement des mouſquetons eſt le ſeul que je demande,

mande, on ſera forcé de convenir qu'à moins que la Cour n'en ordonne autrement, la même différence ſubſiſtera toujours entre les chevaux de ces deux Corps, & conſéquemment de même dans leur maniere de faire la guerre.

D'ailleurs, en propoſant de faire ſervir à pied la Cavalerie, on ne prétend pas qu'à l'inſtar des Dragons, elle faſſe indifféremment le ſervice à pied & à cheval; on veut ſimplement que dans les cas preſſants, & dans ceux où elle ne pourroit être d'aucune utilité à cheval, elle ſache aſſez bien manœuvrer à pied, & ſoit armée de façon à pouvoir être, au beſoin, d'une plus grande reſſource aux Généraux & à l'Etat.

Ne peut-il pas arriver, par exemple, qu'on ait des retranchements à attaquer? Suppoſons que l'armée retranchée ſoit compoſée de quarante Bataillons & de quatre-vingt Eſcadrons, que celle qui doit attaquer ſoit plus forte que l'autre de vingt Bataillons, & d'un pareil nombre d'Eſcadrons, compoſés chacun de cent ſoixante Cavaliers, faiſant en tout douze mille huit cents hommes, ſeroit-il impoſſible de faire mettre pied à terre à ſix mille Cavaliers, & de s'en ſervir, pour ſoutenir l'Infanterie, ou pour être deſtinés à quelque fauſſe attaque, ou employés enfin à tel autre uſage que le Général le jugeroit convenable? Il en reſteroit encore ſix mille, qu'on pourroit faire agir à cheval, & huit cents pour la garde des chevaux, dont les hommes auroient été combattre à pied.

Je ne ſais ſi je ſuis dans l'erreur; mais il me ſemble qu'il ſeroit fort heureux que la Cavalerie fût à même de rendre de pareils ſervices à l'Etat; & elle le pourroit d'autant plus aiſément dans ce cas, que l'ennemi n'oſeroit employer la ſienne au même uſage, attendu qu'elle courroit riſque, ſi les retranchements venoient à être forcés, de n'avoir pas le temps de remonter à cheval, & par conſéquent d'être abſolument taillée en pieces.

Je ne crois pas qu'on puiſſe objecter à des motifs auſſi puiſſants, autre choſe que le ſervice journalier du Cavalier, & l'incommodité que pourroit lui cauſer à cheval la longueur de ſon fuſil; mais toute ſpécieuſe que puiſſe paroître cette raiſon, je ne crois pas cependant qu'elle ſoit déciſive, puiſque nous avons ſous les yeux l'exemple des Mouſquetaires, que leurs fuſils & leurs baïon-

nettes n'ont jamais empêché d'eſcadronner, comme la Cavalerie.

A l'égard du ſervice journalier des Cavaliers, il ne me paroît pas non plus que ce ſoit un prétexte ſuffiſant, pour les diſpenſer de partager quelquefois les travaux de l'Infanterie. Celle-ci n'a pas des chevaux à ſoigner; mais en revanche elle a plus de gardes, de piquets & de détachements : toutefois il ſemble que l'une ſoit faite pour ſupporter tout le fardeau des ſieges, tandis que l'autre, en pareille circonſtance, reſte preſque déſœuvrée.

Les redoutes que M. le Maréchal de Saxe a fait faire par la Cavalerie au ſiege de Maëſtricht, prouvent qu'il y a quelquefois des bras oiſifs à la guerre, & que de façon ou d'autre, on peut en tirer parti dans le beſoin; mais je crois, & l'on ne ſauroit le diſputer, qu'il eût été dans cette occaſion infiniment plus glorieux pour la Cavalerie, de fournir à la tranchée une moitié, ou un tiers des travailleurs qu'elle employoit à la conſtruction de ces redoutes, que d'attendre, la pioche à la main, que le moment d'agir pour ſon compte pût ſe préſenter.

Or, en faiſant aux armes des Cavaliers le changement propoſé, on ſeroit à même de s'en ſervir utilement dans toutes ſortes d'occaſions, d'autant qu'il pourroit fournir à la Cavalerie, quant à elle-même, des avantages conſidérables.

Un Eſcadron, par exemple, ſe trouve attaqué dans une plaine par des Huſſards, qui lui ſont ſupérieurs en nombre, & qui cherchent à l'envelopper : il faut de néceſſité que celui qui le commande, prenne le parti de combattre, en attendant du ſecours, ou celui de ſe retirer avec précipitation : ce qu'il a de mieux à faire, s'il lui eſt enjoint, par un ordre précis, de tenir ferme, eſt de former un Eſcadron quarré, pour n'avoir aucun côté plus foible l'un que l'autre : mais, malgré la valeur de ſa troupe, s'il eſt attaqué par un nombre fort ſupérieur, quelque bonne contenance qu'il faſſe, quelque réglé que puiſſe être le feu de cette troupe, & quelque préciſe que ſoit ſa manœuvre, il pourra par-là retarder, mais il n'empêchera pas ſa défaite; au lieu qu'un rempart de fuſils & de baïonnettes, ſi le Cavalier étoit exercé à s'en ſervir, ſuffiroit pour ſe faire reſpecter de quelque Troupe-Légere que ce fût, qui ne ſeroit pas toutefois en nombre trop ſupérieur.

Aux fourrages, les fuſils & les baïonnettes pourroient encore être d'une grande utilité à la Cavalerie.

Dans ceux que l'on fait près de l'ennemi, il eſt aſſez ordinaire qu'il cherche à vous attaquer. Si, par ſes efforts, il vient à bout de percer votre chaîne, quelle reſſource avez-vous pour l'empêcher d'écharper tout ce qui ſe rencontre ſur ſon paſſage ?

En ſuivant cette méthode d'armer la Cavalerie, & de l'exercer pied à terre, il ſeroit aiſé, au premier coup de fuſil, de raſſembler un Régiment, ou du moins une partie, & d'en former une Troupe capable, non-ſeulement de ſe défendre, mais même de porter du ſecours aux endroits où l'on pourroit en avoir beſoin.

Enfin, je crois que dans une guerre un peu animée, il peut ſe rencontrer mille occaſions où l'on auroit ſujet de s'applaudir du changement en queſtion.

Je n'y vois de contraire que le préjugé & l'amour des anciens uſages : mais comme l'un & l'autre ſont les ennemis de l'Etat, c'eſt aux Généraux zélés à les combattre, & aux Miniſtres éclairés à les mettre au néant.

Quoi qu'il en ſoit, je ſuis convaincu que la Cavalerie ne rejettera pas une idée, dont le réſultat la mettroit à même de partager en tout temps les travaux & la gloire de l'Infanterie : perſonne, plus que moi, n'eſt perſuadé qu'il n'y a rien à ajouter à la réputation dont jouit la Cavalerie ; mais je ne puis m'empêcher de dire, que l'utilité dont elle ſeroit dans mille circonſtances, ſi elle étoit armée de fuſils & de baïonnettes, la rendroit encore infiniment plus recommandable, puiſqu'alors il ne pourroit plus ſe trouver aucun moment d'inaction pour elle.

Si l'on ne craignoit de ſe rendre trop diffus, on pourroit groſſir ce Volume, en y inſérant le détail de tous les moyens préparatoires, pour mettre un Régiment de Cavalerie en état de ſe porter à pied où le cas l'exigeroit : mais quoique toutes les opérations néceſſaires à cet effet, telles que ſont la maniere de faire mettre pied à terre à un Régiment ; de faire attacher les chevaux les uns aux autres ; d'en confier la garde à un certain nombre de Cavaliers ; de faire joindre ceux du ſecond rang à ceux du premier ; de réunir les Eſcadrons, pour en former un Bataillon, ou deux, ſi on le veut ; de diſpoſer les deux rangs des Cavaliers à pied, pour

enſuite en former trois à l'inſtar de l'Infanterie ; de faire ſerrer les rangs, après avoir formé les pelotons, & de faire rompre le Régiment, pour le porter où l'on veut en colonnes, par pelotons ou par diviſions : quoique le tout ait déja été préparé dans mon travail de 1748, & qu'il ſoit accompagné de Planches au trait, pour ſervir à l'intelligence de tous ces mouvements ; & quoique les moyens contraires pour ramener le Régiment & le faire remonter à cheval, ſoient également détaillés dans ce premier eſſai, cependant, comme il n'eſt pas ſûr qu'on adopte la propoſition que je fais, d'armer la Cavalerie de fuſils & de baïonnettes, & qu'alors tous les détails dans leſquels on ſeroit entré, deviendroient ſuperflus, à moins que cela ne fît naître l'idée d'augmenter le Corps des Dragons, on a cru plaire au Lecteur, en ſupprimant un auſſi grand nombre de chapitres que ces détails auroient entraînés, & qui ne pourroient que lui paroître ſurabondants, ſi les choſes reſtent comme elles ſont aujourd'hui, eu égard à l'armement de la Cavalerie.

Mais c'eſt aſſez diſcourir ſur un objet dont l'établiſſement, quoique très-utile, eſt ſans doute encore fort éloigné, & qui, peut-être auſſi, n'aura jamais lieu : nous allons donc paſſer maintenant au détail des principes des Manœuvres, auxquelles on regarde non-ſeulement comme utile, mais même comme indiſpenſable d'exercer la Cavalerie.

Au reſte, on prévient le Lecteur, que, comme on eſt perſuadé que la Cour aviſera un jour aux moyens de faire rédiger une Ordonnance, qui conſtatera la maniere dont les Compagnies devront être exercées en détail, pour les mettre en état de manœuvrer dans l'Eſcadron, on va paſſer d'ici aux principes généraux des Manœuvres, dont on pourroit faire l'application, ſoit dans l'Ecole de détail des Compagnies, ſoit dans celle des Eſcadrons, après la réunion de ces mêmes Compagnies.

Mais avant de clorre entiérement ce chapitre, on ne peut ſe refuſer de dire, que, quoique la théorie des principes qu'on peut donner au Cavalier ſur le cheval de bois, pour lui apprendre à connoître les effets des mouvements de ſa main & de ſes jambes, ne ſoit pas auſſi ſatisfaiſante qu'il ſeroit à déſirer, puiſque la ſtabilité d'un Corps inanimé ne peut avoir aucune conformité avec

les

les moindres mouvements d'un cheval qui répond aux aides, ou qui ſe révolte contre les fautes de l'homme qui le monte, cependant cet uſage peut & doit être très-utile, ſi toutefois l'on ne s'y arrête pas trop long-temps, & ſur-tout ſi la direction de cette Ecole eſt confiée à un homme qui ſoit en état de ne s'en ſervir, que pour abréger la durée des premieres leçons, relatives à l'Equitation; d'autant que cet uſage a le double avantage, que, ſoit que l'on ſe trouve privé de Maneges couverts, ou que la garniſon ſoit trop nombreuſe, pour que chaque Régiment puiſſe à ſon tour en jouir aſſez long-temps pour y dreſſer ſes recrues, c'eſt une très-grande reſſource pour accélérer cette partie de l'inſtruction du Cavalier, puiſque dans les temps pluvieux, ou pendant les gelées, on peut toujours y procéder, & conſéquemment préparer les recrues à paſſer delà entre les mains des Inſtructeurs.

Comme on pourroit s'étonner de ce que je paſſe au détail des Manœuvres, avant d'avoir expliqué les principes généraux ſur leſquels je fonde mon opinion, & avant d'avoir fait l'expoſé de tous les objets ſur leſquels la Cavalerie differe d'opinion, je prie le Lecteur de ſe rappeller, que, comme j'ai déja dit, que les circonſtances pouvoient exiger qu'un Régiment, malgré le nombre de ſes recrues & celui de ſes chevaux de remonte, fût obligé de quitter ſes quartiers pour faire route, & même pour entrer en campagne, avant d'avoir eu le temps de ſe former, en partant de cette néceſſité, où tous les Cavaliers indiſtinctement ſeroient obligés de faire leur ſervice, j'ai cru convenable d'entrer de même dans le détail de toutes les manieres de ſe former & de ſe rompre, auxquelles ils pourroient dans ce cas être aſſujettis, pour ainſi dire, même dès le premier jour qu'ils ſe trouveroient avoir pris rang dans leur Compagnie. Je vais, en conſéquence, après avoir détaillé les différentes manieres de former les Eſcadrons, & propoſé mon avis ſur la compoſition & la formation que je croirois convenables de donner aux Régiments, ainſi qu'aux Eſcadrons, paſſer ſucceſſivement aux différentes manieres de rompre les Compagnies, Eſcadrons, ou Régiments, en commençant par les mouvements par homme, d'où dérivent les à droite & à gauche par file, & revenir enſuite également par dégrés à la formation de toutes les ſections poſſibles, afin d'arriver ſucceſſivement à l'en-

ſemble d'une aile de Cavalerie, ainſi qu'aux mouvements généraux qu'un nombre conſidérable d'Eſcadrons réunis auroient à faire dans les batailles.

DE LA COMPOSITION DES ESCADRONS,

Et des variations qu'elle a éprouvées depuis la guerre de 1740.

IIe. PLANCHE.

CETTE Planche repréſente diverſes manieres de former les Eſcadrons.

PREMIER TABLEAU.

LE premier Tableau, où l'on voit tous les Officiers en avant du premier rang, & quatre Maréchaux-des-Logis en arriere du troiſieme, n'a pour objet que de donner à connoître la maniere dont étoit diſpoſée la Cavalerie Françoiſe au commencement de la guerre de 1740.

DEUXIEME TABLEAU.

CE Tableau, qui repréſente un Eſcadron auſſi ſur trois rangs, & où l'on a diſtingué les Officiers par des chevaux blancs, d'avec les Cavaliers que l'on a mis en buffle, montés ſur des chevaux noirs, pour diſtinguer leurs emplacements reſpectifs, a pour objet d'engager la Cour à adopter cette compoſition, telle que je l'avois établie dans le Régiment d'Orléans, * & à lui donner la préférence ſur l'ancienne méthode dont je viens de donner le détail ci-deſſus.

* Travail de 1748.

On voit dans ce Tableau, que le Commandant de l'Eſcadron eſt ſeul en avant du centre de ſon Eſcadron, à une diſtance de ſix pieds, qui lui ſuffiſent pour en voir tout le prolongement, & pour que les moindres geſtes qu'il peut faire puiſſent être apperçus de tous ceux qui le compoſent. On voit que ce même Commandant a, en arriere de lui dans le premier rang, deux Officiers ſur ſa droite & deux autres ſur ſa gauche. On les a placés de cette ma-

niere pour que le centre de l'Eſcadron, qui doit régler la marche de la totalité, ſoit, par le ſecours de ces Officiers, plus attentif à régler ſes mouvements, & que la partie qu'ils renferment s'attachant à marcher quarrément, tandis que les ailes n'ont plus qu'à ſuivre la direction qu'ils ont ſoin de leur indiquer par leur exactitude, le tout puiſſe marcher aligné; ce qui devient d'autant plus aiſé pour chacune des ailes, qu'étant fermées par un Capitaine & deux anciens Brigadiers, il eſt à préſumer qu'elles ne ſortiront pas de l'alignement obſervé au centre par les Officiers qui y ſont répartis, ſoit en les devançant, ou en reſtant trop en arriere; obſervant que ſi les ailes avoient à s'écarter de ce principe, il vaudroit encore mieux qu'elles reſtaſſent en arriere de la parallele que de la dépaſſer.

On voit que dans le troiſieme rang il y a deux Officiers aux ailes, & deux Maréchaux-des-Logis vers le centre, ſans compter un Capitaine & deux Maréchaux-des-Logis en ſerre-file: que par cette maniere de diſtribuer les Officiers dans l'intérieur des rangs, il ſe trouve par-tout des Chefs auxquels les Cavaliers doivent obéir, & qui ſont à portée d'éclairer leurs moindres démarches; article qui ne doit pas être regardé comme de peu de conſéquence, puiſqu'un propos indiſcret peut quelquefois entraîner tout un Eſcadron, & lui faire faire volte-face au moment où l'on s'y attendroit le moins.

Le Capitaine, placé en ſerre-file derriere le centre de l'Eſcadron, a deux objets principaux à remplir.

Si l'Eſcadron marche droit en avant, il en eſt la cheville ouvriere, ou, pour mieux dire, le pilote, puiſque c'eſt lui qui doit avertir le Commandant d'Eſcadron qu'il ſe jette trop à droite, ou trop à gauche du point de remarque qui aura été choiſi pour y marcher perpendiculairement; moyen ſans lequel on ne peut eſpérer qu'un Eſcadron marche long-temps de ſuite, ſans dériver à droite, ou à gauche.

Si, au contraire, l'Eſcadron vient à faire par homme, par trois, ou par quatre demi-tour à droite, le mouvement achevé, il en devient le guide & le chef; & c'eſt alors le Commandant-né de l'Eſcadron qui doit en devenir le pilote, & de ſa place, indiquer le point de direction que celui-ci doit prendre pour y marcher perpendiculairement.

TROISIEME TABLEAU.

LEs obſervations de quelques Officiers de Cavalerie, plus inſtruits qu'on ne l'étoit ſur cette partie, avant la guerre de 1740, ayant engagé la Cour à régler la maniere dont les Officiers devoient être diſtribués dans l'Eſcadron, ce troiſieme Tableau en rend la compoſition telle qu'elle a paru vouloir l'adopter pour toujours, qui eſt de ne mettre la Cavalerie déſormais que ſur deux rangs, d'enclaver chaque Compagnie entre deux Officiers, d'en mettre conſéquemment dix au premier rang, point au ſecond, & aucun en ſerre-file, & de diſtribuer les Maréchaux-des-Logis; ſavoir, deux d'entr'eux pour fermer la droite & la gauche du ſecond rang de chaque Eſcadron, & les deux autres en ſerre-file, en arriere du centre; formation que je trouve vicieuſe, & à laquelle je préférerai toujours celle dont j'ai donné le détail ci-deſſus, dans la ſuppoſition que la Cavalerie continueroit * d'être ſur trois rangs, ſinon celle dont le quatrieme Tableau de cette troiſieme Planche fournit l'exemple, ſi l'on préfere de la former ſur deux rangs.

* Ceci eſt toujours le travail de 1743.

QUATRIEME TABLEAU.

SI l'on examine la maniere dont les Officiers & les Maréchaux-des-Logis ſont diſtribués dans l'Eſcadron que ce quatrieme Tableau repréſente, on s'appercevra, ſans doute, qu'au lieu de huit Officiers que j'ai placés dans le premier rang de l'Eſcadron ſur trois hommes de hauteur, dont on voit l'exemple ci-contre, je n'en ai mis que ſix dans celui-ci.

La raiſon de cette contradiction apparente vient de ce que la Cour ayant exigé qu'on formât une petite Troupe de l'excédant du nombre de quatre-vingt-ſeize Cavaliers, dont j'ai fait le premier la propoſition pour les Eſcadrons de bataille, & que cette petite Troupe fût deſtinée à ſe porter ſur le flanc de l'Eſcadron ennemi au moment de la charge, il a fallu de néceſſité la faire commander par un Officier; & pour conſerver l'uniformité dans leur diſtribution dans les rangs, ſe priver du onzieme reſtant qui l'auroit rendue défectueuſe.

☞ J'ai préféré, dans cette troiſieme Planche, de faire paroître la petite Troupe en queſtion en arriere d'un des flancs de l'Eſcadron, au lieu de la mettre, ainſi que la Cour l'exige, en arriere du centre, parce que dans cette diſpoſition, elle eſt plus à portée du point où elle doit agir, que dans celle indiquée par la Cour : mais pour donner encore une idée plus nette de l'emplacement des Officiers & des Chefs, ainſi que de la compoſition des Régiments, tels que je voudrois qu'ils fuſſent à la guerre, j'ai fait faire au trait une Planche que l'on verra ci-après, qui déſigne la force des Régiments, la compoſition des Eſcadrons & l'emplacement des Troupes provenant de l'excédant deſdits Eſcadrons.

Dans cet exemple on verra qu'un Régiment doit être compoſé de cinq Eſcadrons ; que chaque Eſcadron doit être de cent ſoixante hommes au complet ; que lorſqu'ils ſont dans la ligne, ils doivent être de cinquante-quatre de front, y compris les Officiers, & conſéquemment de cent huit au total ; que tout ce qui ſe trouve au-delà de ce nombre doit être mis au dépôt, pour être partagé enſuite par piquets ; & que ſi l'on tire des Eſcadrons de la ligne des Officiers pour commander ces piquets, il faut qu'ils y ſoient remplacés par des Cavaliers pris dans ces mêmes Troupes excédantes, afin que les Eſcadrons de ligne ſoient toujours du même front ; principe qui devroit être invariable.

Par cet arrangement, on voit que ſi le Régiment étoit complet, il reſteroit, en ſuppoſant qu'il y eût quatre-vingt-ſeize Cavaliers dans chaque Eſcadron, un excédant de ſoixante-quatre Maîtres, qui, au total, produiroit trois cents vingt hommes, & conſéquemment ſix piquets au moins, de cinquante Cavaliers chacun, qu'il ſeroit poſſible, en en formant des Eſcadrons un jour d'affaire, qu'un Général pût employer très-utilement en arriere de l'Infanterie dans des terreins où il lui paroîtroit convenable d'avoir de la Cavalerie qui en fût à portée, ou à tel autre uſage qui lui ſembleroit utile au bien de la choſe.

Ces ſix Piquets pouvant donc être employés pour tous les détachements extérieurs, jamais l'ordre de bataille ne ſeroit dérangé, & le Général de l'armée pourroit toujours compter ſur tant d'Eſcadrons pleins, & combiner ſes opérations en conſéquence.

Ce qui ſeroit d'autant plus aiſé, que le Maréchal-Général-des-

Logis de la Cavalerie pouvant avoir tous les jours le rapport de la ligne par les Majors de Brigades, qui lui fourniroient un état du ſervice extérieur, ſeroit à même de ſavoir le nombre d'hommes qui excéderoit par Régiment celui des Cavaliers néceſſaires pour le complet des Eſcadrons, & de même auſſi poſitivement le nombre de ceux qui pourroient manquer pour les compléter.

Sans de pareils détails, dont la connoiſſance exacte eſt ſi néceſſaire dans les circonſtances où un Général d'armée a des opérations à faire qui exigent des combinaiſons, il eſt & ſera impoſſible de jamais ſe flatter de voir exécuter ces ſortes d'opérations, qui, par la maniere dont elles ſont combinées, ont une réuſſite plus ou moins heureuſe, & qui peuvent également, ou en impoſer à l'ennemi, ou le mettre à même de tirer parti de la négligence avec laquelle on auroit pris ſes meſures; & comme je penſe que ce n'eſt qu'en établiſſant comme regle immuable, que d'un bout à l'autre d'une campagne les diviſions, tant d'Infanterie, que de Cavalerie doivent toujours être du même front & de la même force, & qu'il vaut mille fois mieux encore, ſi l'armée vient à ſe fondre, diminuer le nombre des Bataillons & celui des Eſcadrons, que de ſouffrir que l'on apporte le moindre changement à leur force, ni à leur étendue, j'inſiſte pour que cette regle ſoit établie d'une façon permanente, attendu que je la conſidere comme la baſe principale des opérations d'un Général d'armée; & que ſi cette propoſition n'eſt pas admiſe & n'a pas force de loi, je maintiens que le premier Général du monde ne pourra jamais opérer que d'après de faux calculs; ce qui devient à la guerre d'une conſéquence trop capitale, pour ne pas y faire les plus ſérieuſes réflexions.

DE LA COMPOSITION DES RÉGIMENTS.

S'Il étoit poſſible que le Gouvernement ne fût point arrêté par l'inconvénient de la diminution des places de Colonel, Lieutenant-Colonel & Major, dont il ſemble que la Cour croit avoir beſoin pour procurer des débouchés à la Nobleſſe, & qu'une conſtitution ſolide à donner à la Cavalerie Françoiſe fût le principal objet qu'elle eût à enviſager, je déſirerois que chaque Régiment de Cavalerie & de Dragons pût toujours à la guerre, au lieu de

quatre Eſcadrons, être compoſé du nombre de cinq; par la raiſon qu'il eſt à préſumer qu'un plus grand nombre d'hommes qui agiſſent par un même reſſort, & dont les efforts tendent au même but, peuvent opérer de plus grands effets qu'une pareille quantité d'hommes qui ſe trouvent dirigés par des volontés, ou des ordres différents.

J'ajouterai qu'à cinq Eſcadrons, les développements & reploiements d'un Régiment ſont plus faciles, d'une exécution plus prompte, & qu'enfin il s'y trouve un accord dans les mouvements, ſoit en avant, ſoit en arriere, qui n'eſt pas le même dans les Régiments à quatre Eſcadrons.

Dans cette ſuppoſition du nombre impair d'Eſcadrons, pour la compoſition des Régiments, je voudrois au contraire que le nombre des Compagnies fût pair; qu'il y en eût quatre par Eſcadron, & qu'elles fuſſent de quarante hommes chacune, y compris le Trompette, ce qui porteroit conſéquemment les Eſcadrons à cent ſoixante.

Mais il ſeroit à déſirer que les Capitaines ne fuſſent plus chargés de l'entretien de leurs Compagnies, * & qu'au contraire ce fût le Roi qui ſe réſervât l'adminiſtration générale de ſa Cavalerie : alors les Capitaines n'auroient plus à s'occuper que du ſoin de dreſſer leurs Troupes, d'y maintenir l'ordre & de les conduire à la guerre.

* Ceci appartient à mon travail de 1748.

Formation telle que je la déſirerois, les Régiments étant à cinq Eſcadrons, pour la diſtribution des Officiers & celle des Cavaliers.

LE nombre des Cavaliers qui doivent compoſer un Eſcadron, étant ſuppoſé devoir être porté ſur le grand pied de guerre à cent ſoixante, il ſeroit à déſirer que, dans aucune circonſtance, les Eſcadrons de ligne ne ſe trouvaſſent jamais en campagne au-deſſous du nombre de quatre-vingt-quinze Cavaliers, qui, au moyen de treize Officiers qui ſeroient incorporés parmi eux, porteroient chacun rang à cinquante-quatre, & conſéquemment les Eſcadrons à cent huit.

Le principe ſur lequel on ſe fonde, pour que les Eſcadrons ne

ſoient jamais au-deſſous d'un front de cinquante-quatre files, y compris les Officiers, eſt pour rapprocher, le plus qu'il eſt poſſible, les différentes ſections d'une ligne de Cavalerie, de celles d'une ligne d'Infanterie, & faire enſorte que l'Eſcadron ſoit, à peu de choſe près, de la même étendue du front d'un demi-Bataillon; regardant comme un objet des plus utiles & de la plus grande conſéquence, pour les combinaiſons d'un Général, tant pour les marches, que pour les campements & pour les ordres de batailles, que toutes les diviſions d'une ligne aient des proportions connues & invariables.

Après avoir conſtaté la force des Eſcadrons, il eſt néceſſaire de ſtatuer l'emplacement des Officiers & bas-Officiers qui leur ſont attachés.

Si l'on veut ſe procurer la ſatisfaction de voir la diſtribution des Officiers dans l'Eſcadron, telle que je la propoſe, on peut jetter les yeux ſur le ſecond Tableau de la troiſieme Planche, où l'on verra l'emplacement des Officiers déſignés par les chevaux blancs, ſur leſquels ils ſont montés, ou ſur la Planche au trait, N°. 1er. ci-après, où ils ſont diſtingués des Cavaliers par une teinte plus noire, & autres renſeignements que la Table de cette même Planche renferme.

1°. Les Brigadiers ainſi que les Cavaliers, ſeront placés par ancienneté, pour fermer les droites & les gauches des Compagnies, ſuivant qu'elles ſe trouveront elles-mêmes fermer la droite, ou la gauche de chaque Eſcadron.

2°. Le Colonel, le Lieutenant-Colonel, & même le Major, ou à leur défaut les plus anciens Capitaines commanderont les Eſcadrons, & à moins de circonſtrnces imprévues, les Compagnies de ces derniers feront toujours partie de l'Eſcadron qu'ils auront à leurs ordres.

3°. Dans la ſuppoſition où les Régiments ſeroient compoſés de cinq Eſcadrons, & où chaque Eſcadron le ſeroit de quatre Compagnies, ils ſeroient rangés dans l'ordre ſuivant.

Premier . . . . . Eſcadron.
Second.
Troiſieme.
Quatrieme.
Et cinquieme.

Le

Le Colonel, à moins de circonſtances extraordinaires, ſe placeroit au centre, & commanderoit le troiſieme Eſcadron; le Lieutenant-Colonel, le premier, & le Major, le cinquieme.

4°. Si les Officiers ſupérieurs ſont préſents, tous les autres faiſant partie des Eſcadrons à leurs ordres, ſe placeront dans les rangs, ſelon l'ordre ſuivant, ſavoir:

Le premier Capitaine à la droite de ſa Compagnie, couvert par deux Brigadiers, ou deux des plus anciens Cavaliers.

Le ſixieme, à la gauche du premier Eſcadron.

Le onzieme, en ſerre-file en arriere du centre du ſecond rang du premier Eſcadron.

Le ſeizieme, formant la troiſieme file de la droite du premier rang de ſa Compagnie, laquelle doit faire partie du premier Eſcadron, & être placée l'avant derniere, en venant de droite à gauche.

Le Lieutenant de la premiere Compagnie à la droite du ſecond rang, couvert par deux anciens Cavaliers.

Le Lieutenant de la ſixieme à la gauche du ſecond rang, auſſi couvert par deux anciens Cavaliers.

Le Lieutenant de la onzieme Compagnie, formant la premiere file de gauche du premier rang de ſa Compagnie.

Le Cornette * de la premiere Compagnie portant l'étendard au centre du premier rang de ſa Compagnie.

* Travail de 1748.

Celui de la ſixieme, de même au centre du premier rang de ſa Compagnie.

Les deux autres Cornettes dans le ſecond rang, vers le centre de l'Eſcadron.

Les deux Maréchaux-des-Logis des Compagnies du centre, placés dans le ſecond rang, ſavoir; celui de la Compagnie de droite, le troiſieme homme de ſa Compagnie, & l'inverſe, pour celui de gauche.

A l'égard des deux Maréchaux-des-Logis des Compagnies des ailes, on les place en ſerre-file vers le centre de leur Compagnie; ce qui fait, qu'au moyen de ce que le onzieme Capitaine eſt placé en ſerre-file au centre de l'Eſcadron, dans le cas où l'on viendroit à faire faire demi-tour à droite, de maniere à ce que le ſecond rang devînt le premier, comme le centre, & les droite &

gauche de ce ſecond rang, ſe trouveroient contenus par ces trois Officiers, ou Bas-Officiers de ſerre-file, on pourroit être aſſuré de l'exactitude de la marche rétrograde des Eſcadrons.

Cet ordre établi pour le premier Eſcadron, ſeroit exactement ſuivi pour les troiſieme & cinquieme.

A l'égard des ſecond & quatrieme, qui, n'étant pas commandés par des Officiers ſupérieurs, ſe trouveroient obligés de fournir des Commandants d'Eſcadrons, le plus ancien Capitaine étant contraint de paſſer en avant du centre de ſon Eſcadron, il ne ſe trouveroit d'autre différence dans la diſtribution des Officiers de ces deux Eſcadrons, ſi ce n'eſt qu'il y auroit un Officier de moins dans l'étendue du premier rang; ce qui, au lieu de quatre-vingt-quinze Cavaliers, exigeroit alors qu'on en mît un de plus, pour que le premier rang fût toujours compoſé de cinquante-quatre hommes.

On voit par le détail ci-deſſus, que je voudrois qu'il y eût toujours treize Officiers par Eſcadron, du moins pour les premier, troiſieme & cinquieme, indépendamment du Commandant, ainſi que du Capitaine & des deux Maréchaux-des-Logis de ſerre-file, dont ſept au premier rang, * ſi l'on perſiſte à vouloir qu'il y ait deux étendards par Eſcadron, ou ſix : ſi, au lieu de deux étendards, on croyoit qu'un ſeul pût ſuffire, lequel étendard alors ſeroit placé au centre du premier rang; ce qui n'exigeroit qu'un léger changement dans la diſtribution des Officiers dans les rangs.

* Ceci eſt toujours de mon travail de 1748.

Au reſte, comme déja il eſt d'uſage dans quelques Régiments de Cavalerie, de placer les Officiers dans les rangs des Cavaliers, pour les jours de combat, je regarderois comme une choſe indiſpenſable, de les accoutumer à y manœuvrer en temps de paix; cette pratique devant leur en faire ſupporter plus aiſément l'incommodité, dans les occaſions où cela ſeroit jugé néceſſaire.

Ceci appartient toujours à mon travail de 1748.

Outre l'inconvénient de laiſſer occuper aux Officiers, dans les manœuvres de paix, ſur le front & en avant des Eſcadrons, des places où ils ne ſont diſperſés que pour leur commodité, il en exiſte par la coutume ancienne, un bien plus dangereux; l'uſage étant de les diſtribuer par l'ancienneté de leur rang, à la droite & à la gauche des Eſcadrons; ce qui fait que preſque toujours aucun des Officiers d'un Régiment ne peut combattre à la tête de ſa Compagnie.

Pour peu qu'on faſſe attention au détail dans lequel je vais entrer, il ſera aiſé de ſentir combien cette diſpoſition eſt défectueuſe.

Eſt-il naturel, par exemple, qu'au moment de la charge, les Officiers paſſent de leurs Compagnies à d'autres qu'ils ne connoiſſent point ? Peuvent-ils faire la différence des Cavaliers, dont la valeur eſt reconnue ; d'avec ceux dont le courage eſt équivoque ?

La moindre réflexion fera convenir que ces Officiers, en quelque ſorte étrangers à cette Troupe qu'ils ne commandent pas, & dont ils ne ſont pas connus, ne ſauroient lui inſpirer la même confiance que ceux à la voix & au commandement deſquels elle eſt accoutumée ; confiance qui, jointe à l'attachement réciproque de la Troupe à ſon Chef, & du Chef à ſa Troupe, ſemble être d'une néceſſité abſolue pour la ſureté & le ſuccès des manœuvres que l'on fait à la guerre.

Par mon arrangement, tous les Capitaines ſe trouvent dans le premier rang de leur Troupe, à la réſerve d'un de ceux du centre, qui ſe place en arriere du dernier rang de ſa Compagnie, au centre de l'Eſcadron, & ce qui reſte d'Officiers, ou Maréchaux-des-Logis eſt placé dedans & derriere le ſecond rang, par la raiſon que je ne penſe pas que la force d'un rang conſiſte dans le grand nombre d'Officiers : quelques Militaires prétendent que plus il y en a, plus il eſt impénétrable. Mais je crois, au contraire, que quoique l'Officier doive être naturellement plus brave que le Cavalier, il eſt auſſi, par ſa conſtitution & par la différence de ſon éducation, plus ſenſible au mal ; & que dans la quantité, il ne laiſſe pas de s'en trouver qui ne ſauroient ſoutenir d'être preſſés dans les rangs au point où le ſont quelquefois les Cavaliers dans de faux mouvements, ſoit de la part de leurs voiſins, ſoit de celle de leurs chevaux.

Ainſi plus on ſurchargeroit ce rang d'Officiers, plus l'inconvénient dont on vient de parler, deviendroit conſidérable : d'ailleurs les Officiers ſont moins faits pour frapper que les Cavaliers, & ils ne ſauroient s'en acquitter auſſi-bien qu'eux, ayant aſſez d'affaires à diriger, ou à contenir leur Troupe, quand on compteroit pour rien l'embarras où ils ſont quelquefois eux-mêmes, pour conduire leurs propres chevaux. Sur ce principe, par la méthode que je donne, il y en a ſuffiſamment à chaque rang, pour que les moindres démarches des Cavaliers puiſſent être éclairées.

Cet article ne doit pas être regardé comme indifférent, puiſqu'il eſt conſtant que par cette façon d'entremêler les Officiers dans les deux rangs, cela doit naturellement produire le double avantage de renforcer l'Eſcadron, & d'expoſer dans l'action une moins grande quantité d'Officiers. *

* Voyez la Planche au trait n°. 1.

On voit, par cette diſpoſition, que je préfere la maniere de faire combattre la Cavalerie ſur deux rangs; mais c'eſt en vertu des motifs que je dirai ci-après : tout le monde n'eſt pas de cet avis; ceux qui veulent qu'elle combatte ſur trois de hauteur, fondent leur opinion ſur ce que le choc d'un Eſcadron, rangé de la ſorte, eſt infiniment plus rude & plus difficile à ſoutenir.

Je réponds que ce Corps prétendu ſolide, parce qu'il eſt ſur trois rangs, le ſeroit en effet ſi les chevaux pouvoient ſe ſoutenir les uns les autres, & ſe pouſſer en avant comme font les hommes dans un bataillon en colonne; mais outre que les derniers rangs dans la Cavalerie ne ſauroient approcher le premier d'aſſez près pour lui faire ſentir cette impulſion, c'eſt que les Cavaliers, en ſe ſerrant par trop, courroient riſque de donner des atteintes aux chevaux de ceux qui les précéderoient; & l'on ne peut ignorer qu'il ſuffit, dans un Eſcadron, qu'il y ait un cheval inquiet, pour y mettre le plus grand déſordre.

On pourroit ajouter qu'il arrive rarement à la Cavalerie de ſe choquer d'homme à homme, & qu'il eſt, au contraire, aſſez ordinaire de voir plier un des deux Eſcadrons qui vont à la charge l'un contre l'autre, avant qu'ils ſoient à portée de croiſer le ſabre; cependant on doit préſumer qu'il en arrivera autrement un jour d'affaire, & prendre ſes précautions en conſéquence.

Peut-être m'oppoſera-t-on l'uſage; mais ne ſait-on pas que, quoiqu'il ſoit ſouvent fort ſage de le ſuivre, il ſe rencontre auſſi des occaſions où il eſt dangereux de s'y attacher uniquement ?

Peut-on ſe perſuader d'ailleurs, qu'un jour de bataille tous les Cavaliers ſe trouvent à leurs étendards, comme dans un jour de revue ? & ne ſait-on pas que quand un Régiment ſeroit abſolument complet, il y manque toujours un nombre aſſez conſidérable d'hommes, tant par ceux qui ſont malades aux Hôpitaux, que par ceux qui ſont de garde aux équipages, ou aux écloppés, pour qu'il ſoit aiſé de s'appercevoir qu'en formant les Eſcadrons ſur trois

rangs,

COMPOSITION, d'un Régiment de Cavalerie, telle que je désirerois qu'elle eut lieu pour la Guerre.

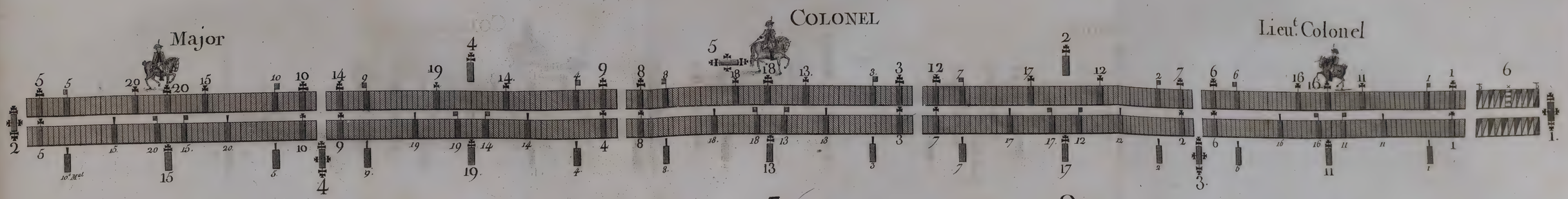

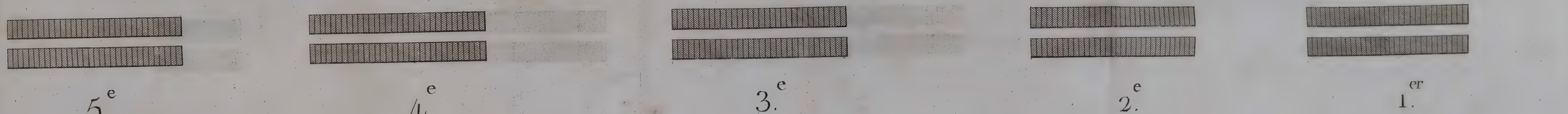

Etat Major.

Colonel, au Centre

o-o L.t Colonel, à la droite et au Centre du 1.er Escadron.

o-o Major à la gauche du 5.me Escadron.

N.o 1. Aide Major, placé sur le flanc droit de la ligne.

N.o 2. Aide Major, placé sur le flanc gauche de la ligne.

N.o 3. Aide Major, placé entre le 1.er et 2.e Escadron.

N.o 4. Aide Major, placé entre le 4.e et 5.e Escadron.

N.o 5. Aide Major placé près le Colonel.

N.o 6. Timbalier et Trompettes.

TABLE, par ordre numérique de l'Emplacement de chaque Officier.

CAPITAINES.

N.o 1. Capitaine placé à la droite, et au 1.er rang du 1.er Escadron.
N.o 2. C.e placé au Centre, et en avant du Second Escadron.
N.o 3. C.e placé à la droite et au 1.er rang du 3.e Escadron.
N.o 4. C.e placé au Centre, et en avant du 4.e Escadron.
N.o 5. C.e placé à la gauche, et au 1.er rang du 5.e Escadron.
N.o 6. C.e placé à la gauche, et au 1.er rang du 1.er Escadron.
N.o 7. C.e placé à la droite, et au 1.er rang du 2.e Escadron.
N.o 8. C.e placé à la gauche, et au 1.er rang du 3.e Escadron.
N.o 9. C.e placé à la droite et au 1.er rang du 4.e Escadron.
N.o 10. C.e placé à la droite et au 1.er rang du 5.e Escadron.
N.o 11. C.e placé au Centre et en serre file du 1.er Escadron.
N.o 12. C.e placé à la gauche, et au 1.er rang du 2.e Escadron.
N.o 13. C.e placé au Centre, et en serre file du 3.e Escadron.
N.o 14. C.e placé à la gauche, et au 1.er rang du 4.e Escadron.
N.o 15. C.e placé au Centre, et en serre file du 5.e Escadron.
N.o 16. C.e placé au Centre, et au 1.er rang du 1.er Escadron.
N.o 17. C.e placé au Centre, et en serre file du 2.e Escadron.
N.o 18. C.e placé au Centre, et au 1.er rang du 3.e Escadron.
N.o 19. C.e placé au Centre, et en serre file du 4.e Escadron.
N.o 20. C.e placé au Centre, et au 1.er rang du 5.e Escadron.

LIEUTENANTS.

N.o 1. Lieutenant placé à la droite, et au 2.e rang du 1.er Escadron.
N.o 2. L.t placé à la droite, et au Second rang du 2.e Escadron.
N.o 3. L.t placé à la droite, et au 2.e rang du 3.e Escadron.
N.o 4. L.t placé à la droite, et au 2.e rang du 4.e Escadron.
N.o 5. L.t placé à la gauche et au 2.e rang du 5.e Escadron.
N.o 6. L.t placé à la gauche et au 2.e rang du 1.er Escadron.
N.o 7. L.t placé à la gauche et au 2.e rang du 2.e Escadron.
N.o 8. L.t placé à la gauche et au 2.e rang du 3.e Escadron.
N.o 9. L.t placé à la gauche et au 2.e rang du 4.e Escadron.
N.o 10. L.t placé à la droite et au 2.e rang du 5.e Escadron.
N.o 11. L.t placé au centre de sa C.nie et au 1.er rang du 1.er Escadron.
N.o 12. L.t placé au centre de sa C.nie et au 1.er rang du 2.e Escadron.
N.o 13. L.t placé au centre de sa C.nie et au 1.er rang du 3.e Escadron.
N.o 14. L.t placé au centre de sa C.nie et au 1.er rang du 4.e Escadron.
N.o 15. L.t placé au centre de sa C.nie et au 1.er rang du 5.e Escadron.
N.o 16. L.t placé au centre de sa C.nie et au 1.er rang du 1.er Escadron.
N.o 17. L.t placé au centre de sa C.nie et au 1.er rang du 2.e Escadron.
N.o 18. L.t placé au centre de sa C.nie et au 1.er rang du 3.e Escadron.
N.o 19. L.t placé au centre de sa C.nie et au 1.er rang du 4.e Escadron.
N.o 20. L.t placé au centre de sa C.nie et au 1.er rang du 5.e Escadron.

CORNETTES.

N.o 1. Cornette placé à la droite et au 1.er rang du 1.er Escadron.
N.o 2. C.te placé à la droite et au 1.er rang du 2.e Escadron.
N.o 3. C.te placé à la droite et au 1.er rang du 3.e Escadron.
N.o 4. C.te placé à la droite et au 1.er rang du 4.e Escadron.
N.o 5. C.te placé à la droite et au 1.er rang du 5.e Escadron.
N.o 6. C.te placé à la gauche et au 1.er rang du 1.er Escadron.
N.o 7. C.te placé à la gauche et au 1.er rang du 2.e Escadron.
N.o 8. C.te placé à la gauche et au 1.er rang du 3.e Escadron.
N.o 9. C.te placé à la gauche et au 1.er rang du 4.e Escadron.
N.o 10. C.te placé à la droite et au 1.er rang du 5.e Escadron.
N.o 11. C.te placé à la gauche de sa C.nie au centre du 2.e rang du 1.er Esca.n
N.o 12. C.te placé à la gauche de sa C.nie et au centre du 2.e rang du 2.e Esc.
N.o 13. C.te placé à la gauche de sa C.nie et au centre du 2.e rang du 3.e Esc.
N.o 14. C.te placé à la gauche de sa C.nie et au centre du 2.e rang du 4.e Esc.
N.o 15. C.te placé à la gauche de sa C.nie et au centre du 2.e rang du 5.e Esc.
N.o 16. C.te placé à la droite de sa C.nie et au centre du 2.e rang du 1.er Esc.
N.o 17. C.te placé à la droite de sa C.nie et au centre du 2.e rang du 2.e Esc.
N.o 18. C.te placé à la droite de sa C.nie et au centre du 2.e rang du 3.e Esca.
N.o 19. C.te placé à la droite de sa C.nie et au centre du 2.e rang du 4.e Escad.
N.o 20. C.te placé à la droite de sa C.nie et au centre du 2.e rang du 5.e Escad.

M.AL DES LOGIS.

N.o 1. Marechal des Logis en Serre file derriere la droite du 1.er Escad.n
N.o 2. M.al des L.ts en serre file derriere la droite du 2.e Escadron.
N.o 3. M.al des L.ts en serre file derriere la droite du 3.e Escadron.
N.o 4. M.al des L.ts en serre file derriere la droite du 4.e Escadron.
N.o 5. M.al des L.ts en serre file derriere la droite du 5.e Escadron.
N.o 6. M.al des L.ts en serre file derriere la gauche du 1.er Escadron.
N.o 7. M.al des L.ts en serre file derriere la gauche du 2.e Escadron.
N.o 8. M.al des L.ts en serre file derriere la gauche du 3.e Escadron.
N.o 9. M.al des L.ts en serre file derriere la gauche du 4.e Escadron.
N.o 10. M.al des L.ts en serre file derriere la gauche du 5.e Escadron.
N.o 11. M.al des L.ts placé à la droite de sa Compagnie et au 2.e rang du 1.er Esc.n
N.o 12. M.al des L.ts placé à la droite de sa Compagnie et au 2.e rang du 2.e Esc.
N.o 13. M.al des L.ts placé à la droite de sa Compag.ie et au 2.e rang du 3.e Escadron
N.o 14. M.al des L.ts placé à la droite de sa Compag.ie et 2.e rang du 4.e Escad.on
N.o 15. M.al des L.ts placé à la droite de sa C.nie et au 2.e rang du 5.e Escad.n
N.o 16. M.al des L.ts placé à la gauche de sa C.nie et au 2.e rang du 1.er Escad
N.o 17. M.al des L.ts placé à la gauche de sa C.nie et au 2.e rang du 2.e Escad
N.o 18. M.al des L.ts placé à la gauche de sa C.nie et au 2.e rang du 3.e Escad.n
N.o 19. M.al des L.ts placé à la gauche de sa C.nie et au 2.e rang du 4.e Escad.n
N.o 20. M.al des L.ts placé à la gauche de sa C.nie et au 2.e rang du 5.e Escad.n

RENVOI, ou Explication des GRADES.

Aide Major.
Capitaine.
Lieutenant.
Cornette.
Maréchal des Logis.
Cavaliers.

Nota.

Les Troupes que l'on voit marquées par les Chiffres 1. 2. 3. 4. 5. en arriere de la Ligne que forment les cinq Escadrons sont composées de l'excédant de chacun des dits Escadrons supposé pour le complet à 160 et pour l'ordre de Bataille pendant le cour de la Campagne ycom prie les Offic.rs à 108. on voit par conséquent que si le Regim.t étoit complet chacune de ces Troupes seroit composée de 64 Cava liers

Dupuis Sculp.

Meunier Scrip.te

rangs, l'étendue de leur front ne ſeroit pas proportionnée à leur épaiſſeur ? C'eſt dans cette étendue cependant que conſiſte leur véritable force, attendu que ſi l'on peut déborder l'Eſcadron que l'on va attaquer, & le prendre par ſes flancs, * comme il y a plus de bras qui agiſſent, il n'eſt pas douteux que l'exécution que l'on fera ſera plus conſidérable, & que l'on mettra bientôt le déſordre parmi les ennemis, quand même ils ſeroient ſupérieurs en nombre.

* Travail de 1748.

Au reſte, toute la Cavalerie de la Maiſon du Roi ſe met ordinairement en bataille ſur deux rangs : le Corps des Carabiniers, qui a auſſi cet uſage, & qui s'eſt vu ſouvent dans le cas d'éprouver s'il eſt bon ou mauvais, s'en eſt apparemment bien trouvé, puiſqu'il continue de s'en ſervir.

L'exemple ſuivant peut confirmer ce que j'avance : la Cavalerie Eſpagnole forme ordinairement ſes Eſcadrons ſur trois rangs ; mais au moment de la charge, le troiſieme s'ouvre à droite & à gauche, pour tâcher de prendre en flanc l'Eſcadron ennemi.

On ne ſauroit diſconvenir que cette manœuvre ne ſoit brillante : mais, outre que pour l'imiter, il faudroit des chevaux auſſi adroits & auſſi ſouples que le ſont les chevaux d'Eſpagne, c'eſt qu'elle n'opere rien de plus que ce qu'un Eſcadron, formé ſur deux rangs, ne ſeroit en état d'exécuter.

Examinons à quoi tend la manœuvre de ce troiſieme rang ; c'eſt, dit-on, pour ſurprendre, étonner l'ennemi par un mouvement auſſi célere, qu'imprévu.

J'avoue que s'il pouvoit être prompt, il pourroit de même cauſer de l'étonnement aux Troupes auxquelles on auroit à faire ; mais je maintiens en même-temps qu'il eſt impoſſible à telle Cavalerie que ce ſoit, ſi l'on eſt à nombre égal, & que l'un des deux Eſcadrons combattants ſoit ſur deux rangs, tandis que l'autre ſeroit ſur trois, de trouver le moindre avantage à ſe ſervir de cette derniere diſpoſition ; parce que ſi les Eſcadrons qui vont à la charge l'un contre l'autre, ſont égaux en nombre d'hommes, celui qui ſera ſur deux rangs, aura, ſans contredit, plutôt pris ſon adverſaire en flanc, que celui-ci n'aura ouvert ſon troiſieme rang, & ne ſe ſera porté ſur les flancs de l'autre.

Au contraire, je conviendrai ſans peine, que ſi deux Eſcadrons rangés ſur trois rangs, vont, dans cet ordre, à la charge l'un contre

l'autre, celui qui ſaura ſe ſervir du mouvement Eſpagnol, doit avoir l'avantage ſur l'autre; mais par la même raiſon, on ſera obligé de convenir que celui qui riſquera cette manœuvre, prouve qu'il ſeroit aſſez fort ſur deux rangs; puiſqu'au moment du choc, il fait faire un mouvement à ſon troiſieme rang, qui lui ôte ſon exiſtence, ce qui ôte à l'Eſcadron la prétendue ſolidité qu'on lui ſuppoſoit dans ſon ordre primitif.

Toutes ces ſuppoſitions ne ſont admiſſibles que dans le cas où une ligne de Cavalerie ennemie, diſpoſée pour le combat, ſeroit miſe en bataille avec des intervalles entre chaque Eſcadron, qui fuſſent aſſez étendus pour donner l'eſpoir de pouvoir les prendre en flanc chacun en particulier.

Car ſi, au lieu de venir à la charge avec des diſtances plus, ou moins conſidérables d'un Eſcadron à l'autre, l'ennemi ne formoit qu'une ligne pleine de toute ſa Cavalerie, tous les raiſonnements ci-deſſus tomberoient, & l'on ſeroit forcé, pour ne pas courir le même danger, que l'on ſe ſeroit flatté de faire éprouver à l'ennemi, de reſſerrer ſes intervalles, de maniere à lui préſenter par-tout un front égal à celui qu'il auroit à oppoſer.

☞ Les raiſons que j'ai alléguées ci-deſſus, pour prouver que la Cavalerie Françoiſe peut adopter la formation ſur deux rangs, & ſe croire en état de combattre avec autant d'avantage dans cette diſpoſition, que ſi elle étoit formée ſur trois, viennent plus encore de la bonne opinion que j'ai été à même de concevoir de ſa valeur, que de la ſolidité du principe en lui-même, puiſque ſi la force des Eſcadrons permettoit de les mettre ſur cinquante-quatre de front, y compris les Officiers, & en même-temps à trois de hauteur, je n'héſiterois pas à leur donner cette formation, parce que je la crois infiniment plus ſolide; mais vu la foibleſſe des Régiments & la valeur des individus dont ils ſont compoſés, je crois que, ſans trop haſarder, on doit adopter le ſyſtême de mettre en tout temps la Cavalerie ſur deux rangs, ſans toutefois négliger de l'accoutumer à manœuvrer ſur trois; pouvant ſe rencontrer des occaſions à la guerre, où l'on ſeroit dans le cas de manœuvrer ſur un front, où l'épaiſſeur des Eſcadrons deviendroit préférable à leur plus d'étendue.

EXPLICATION DE LA IVE. PLANCHE.

PREMIER TABLEAU.

De la distribution ancienne & défectueuse des Officiers sur le front des Escadrons.

L'IDÉE de faire faire le premier Tableau de cette quatrieme Planche, ne m'est venue, dans le temps où j'ai fait mon premier travail, que pour convaincre, par la démonstration, quelques Officiers de Cavalerie, qui prétendoient que la seule maniere de placer les Officiers dans les Escadrons, étoit de les distribuer en totalité sur l'étendue de leur front; persuadés que leur contenance audacieuse & leur exemple, étoient capables d'enlever les Cavaliers à l'approche de l'ennemi, & de les porter sur lui avec une plus grande rapidité. Travail de 1748.

Deux motifs puissants, dont le premier est, selon moi, que la Cavalerie Françoise a bien moins besoin d'être enlevée que d'être contenue, lorsqu'elle marche à l'ennemi; & le second, que sans alignement, il n'y a point d'ensemble; & que sans ensemble, il n'y a point de charge victorieuse; m'ayant empêché jusqu'ici d'être de l'avis de ces Officiers, j'ai voulu, par l'ondulation figurée dans le premier rang de cet Escadron, démontrer que l'inégalité de la marche des chevaux des Officiers en étoit la seule cause; j'ai voulu de même faire sentir que le second rang, déja moins gêné que le premier, par la marche irréguliere des chevaux des Officiers qui sont en premiere ligne, doit en conséquence marcher plus exactement, & que le troisieme est le seul qui puisse marcher aligné, ainsi que l'expérience le prouve dans la pratique, par la raison qu'il se ressent encore moins de l'inconvénient dont on vient de faire connoître la cause.

SECOND TABLEAU.

L'OBJET de ce Tableau eſt de démontrer l'impoſſibilité de faire faire un quart de converſion, par demi-Compagnie, à un Eſcadron formé ſur trois rangs, ainſi que l'Ordonnance l'a preſcrit après la paix de 1748; mais comme il faudroit entrer dans un détail long & ennuyeux, pour donner la preuve de ce que l'on avance, on ſe contentera de dire que la longueur & l'épaiſſeur des chevaux de l'Eſcadron qu'on voit repréſentés dans ce Tableau, ſont compaſſés d'après les proportions naturelles du cheval; & que comme, par le mouvement que l'on apperçoit & qui n'eſt pas encore totalement achevé, l'Eſcadron va ſe trouver en colonnes par Compagnie, on obſerve que ſi, au lieu d'un à droite, par Compagnie, on vouloit, ainſi que le propoſe l'inſtruction, rompre l'Eſcadron à droite par demi-Compagnie, il s'enſuivroit qu'au lieu de douze rangs, tels qu'ils ſont repréſentés, il s'en trouveroit vingt-quatre; de ſorte qu'on ſe perſuade que, ſans le ſecours du compas, l'œil ſuffira pour faire connoître qu'il ſeroit de toute impoſſibilité de loger, dans le peu de diſtance qui exiſte entre chacun de ces rangs, une longueur de cheval de plus; d'autant qu'à cette premiere impoſſibilité, il faudroit encore ajouter le pied de diſtance néceſſaire d'un rang à l'autre pour la marche de la Cavalerie.

De cette obſervation réſulte donc la néceſſité indiſpenſable de bien digérer les choſes, avant de les propoſer au Miniſtre, ainſi qu'au Militaire.

TROISIEME TABLEAU.

CE Tableau repréſente un Eſcadron, qui de deux rangs où il étoit diſpoſé précédemment, fait le mouvement indiqué par l'inſtruction donnée à la Cavalerie après la paix de 1748, pour de deux rangs ſe mettre ſur trois.

L'on n'en donne ici l'exemple que pour en faire ſentir la défectuoſité.

Le méchaniſme de ce mouvement, eſt de faire avancer le premier rang, de la longueur de trois chevaux, à la réſerve des ſeize

Cavaliers

Cavaliers du centre, qui forment le tiers de ce premier rang, lesquels doivent rester sur leur premier emplacement, jusqu'à ce que les deux ailes de ce premier rang se soient portées à la distance prescrite.

Alors les seize Cavaliers du centre du premier rang, qui n'avoient pas bougé, se portent en avant environ six pas, & sont suivis dans ce mouvement par les seize Cavaliers du centre du second rang.

Les choses ainsi préparées, ces seize Cavaliers du centre du premier rang se partagent par la moitié, & fuient les talons à droite & à gauche, jusqu'à ce que les seize du second trouvent l'espace nécessaire pour s'introduire entre les deux sections de huit des seize Cavaliers du centre du premier rang, & former avec elles un seul rang, destiné à être le second dans l'Escadron.

En même-temps que les seize Cavaliers du centre du premier rang commencent à fuir les talons à droite & à gauche, les deux ailes du premier & celles du second rang de l'Escadron se réunissent au centre, en fuyant de même les talons, & se trouvent, à l'instant de leur réunion, former les unes le premier, & les autres le troisieme rang.

Je condamne cette manœuvre.

1°. Parce qu'elle est compliquée.

2°. Parce qu'il faut des hommes & des chevaux trop instruits, pour se flatter qu'on puisse l'employer à la guerre.

3°. Enfin parce qu'une portion de chacune des Compagnies du centre du premier rang se trouve transplantée aux ailes du second, & qu'il paroît absurde de décomposer ainsi les Compagnies, lorsque par une manœuvre infiniment plus simple que j'ai à proposer, laquelle est indiquée dans la Planche cinquieme, on peut remplir le même objet en les laissant réunies.

QUATRIEME TABLEAU.

CE Tableau, qui représente le mouvement des différentes petites Troupes qui avoient marché, dans l'objet de mettre sur trois rangs un Escadron, qui, précédemment, étoit disposé sur deux, & qui, par un mouvement contraire, de trois rangs qu'il avoit formés, se remet encore une fois sur deux, semble parler

aux yeux d'une maniere trop intelligible, pour que je ne croie pas que ce fût abuſer de la patience du Lecteur, que d'en donner une plus ample explication dans le diſcours, d'autant qu'après avoir expoſé une autre méthode, adoptée auſſi par la même Ordonnance, dont on trouvera l'exemple dans la Planche ſuivante, on ſera à même de juger ſi ces deux manœuvres ſont préférables à celle que je vais propoſer.

☞ Les exemples qui en ſont tracés dans la Planche ſuivante; ſuffiront, à ce que je crois, pour en démontrer la facilité.

Vc. PLANCHE.

RÉFUTATION

D'une autre méthode adoptée par la Cavalerie, pour de deux rangs ſe mettre ſur trois, & propoſition de ma part, pour remplir le même objet par des moyens plus ſimples.

PREMIER TABLEAU.

CE Tableau ne repréſente qu'une maniere différente de mettre un Eſcadron de deux rangs ſur trois, en partant toujours du principe de l'Ordonnance; lequel mouvement, pour être fait par le tiers des Compagnies, au lieu du tiers des Eſcadrons, n'en eſt pas moins défectueux, tant par ſa complication, que par la difficulté d'avoir des hommes & des chevaux aſſez inſtruits à fuir les talons par petites troupes ſur le même alignement, pour qu'ils puiſſent parvenir au but qu'on ſe propoſe.

A la vérité, dans cette méthode, il y a de moins, que dans la précédente, l'inconvénient de tranſplanter les différentes portions des Compagnies; puiſque par celle-ci, chaque Compagnie conſerve ſon emplacement dans l'Eſcadron, & que ſeulement ce qui formoit le centre du premier rang de chaque Compagnie, doit ſe trouver placé au troiſieme rang, à la droite des quatre Cavaliers qui formoient le centre du ſecond.

On n'a pas beſoin de dire qu'après cette préparation, les différentes portions des Compagnies de droite & de gauche, n'ont plus qu'à ſe réunir au centre, en fuyant les talons vers la portion de ce

même centre qui ne doit pas bouger, pour que l'Eſcadron ſe trouve formé ſur trois rangs : maintenant nous allons donner dans les trois Tableaux ſuivants, une méthode pour remplir le même objet, qui, par ſa ſimplicité, & le peu de beſoin qu'elle a d'une inſtruction préparatoire, pourroit, en une heure de temps, être conçue & exécutée par de ſimples Payſans, qui, toutefois dans leur village, auroient monté à cheval, & ſauroient à peu près ce qu'il faut faire pour faire tourner leurs chevaux à droite & à gauche.

DEUXIEME TABLEAU.

L'EXEMPLE tracé dans ce ſecond Tableau, préſente un Eſcadron rompu par trois, & deſſiné vers le milieu de ſon mouvement, auſſi-tôt après le commandement *de par trois à droite*, lequel doit s'exécuter de la part de chaque rang ſéparément, de maniere à ce que l'à droite achevé, l'Eſcadron ſe trouve en colonne par ſa droite ſur ſix hommes de front, & conſéquemment ſur ſeize rangs de profondeur, ainſi que le repréſente le troiſieme Tableau.

☞ On ne croit pas avoir beſoin de dire, que pour que ce mouvement puiſſe s'exécuter, il eſt néceſſaire que les Cavaliers de chaque Compagnie à la fois, ſe comptent par trois; ce qui eſt l'affaire de deux ſecondes, ſi les pelotons ou Compagnies ſont toujours, ainſi qu'il eſt propoſé, de douze hommes de front, puiſque toutes les quatre Compagnies ou pelotons, peuvent & doivent même ſe compter à la fois.

TROISIEME TABLEAU.

DANS l'ordre où ſe trouve repréſenté ſur ce Tableau, l'Eſcadron auquel on avoit fait le commandement de *par trois à droite*, on voit qu'après l'avoir exécuté, chaque nouveau rang ſe trouve être de ſix hommes de front.

Dans cette diſpoſition, on fait recompter par deux, chacun de ces rangs à la fois, ce qui n'eſt l'affaire que d'un clin-d'œil; après quoi on fait le commandement de par deux à gauche, dont l'exécution eſt repréſentée dans le quatrieme Tableau, & que l'on a

ſaiſi vers le milieu du mouvement, afin d'en rendre la démonſtration plus ſenſible.

QUATRIEME TABLEAU.

L'A gauche par deux, prêt à être exécuté, ainſi que le repréſente ce quatrieme Tableau, il eſt aiſé d'appercevoir que ledit mouvement étant achevé, il doit, de deux en deux files, reſter entre elles l'emplacement d'un homme à cheval; mais en ébranlant l'Eſcadron, immédiatement après par le commandement *en avant, marche*, au bout de huit à dix pas, les deux ailes doivent être réunies au centre, pour peu que les Cavaliers aient été inſtruits à la leçon de la croupe au mur, ou, tout ſimplement, à celle du pas oblique, non moins utile à la Cavalerie, qu'à l'Infanterie, & dont les principes ſeront déduits dans le cours de cet Ouvrage; mais avant d'en parler, il ſemble néceſſaire de commencer par l'unité, comme étant le plus ſimple de tous les mouvements, & celui d'après lequel il convient de s'étendre juſqu'aux plus compliqués.

Des à droite & à gauche par files.

LEs à droite & les à gauche par files, rempliſſent, en quelque ſorte, dans les mouvements de la Cavalerie, le même objet que le pas de flanc remplit dans ceux de l'Infanterie, lorſqu'il eſt queſtion de porter une Troupe ſur l'un, ou l'autre de ſes flancs.

La ſeule différence dans l'exécution, eſt que l'à droite, ou l'à gauche par files, ne peut être que ſucceſſif dans la Cavalerie, puiſque chaque Cavalier ne peut ſe détacher du rang dont il fait partie, que lorſque ſon voiſin a quitté ſa place pour faire à droite, ou à gauche : mais comme l'application de ce principe ne peut encore trouver ici ſa place, on ſe réſerve d'en donner l'exemple & les détails, lorſqu'on croira que le moment d'en faire l'application, pourra devenir plus intéreſſant.

Des à droite par deux.

QUOIQU'IL ne paroiſſe pas fort difficile de faire marcher deux hommes à côté l'un de l'autre, ſoit en avant, ſoit par la droite, ou par la gauche, & qu'il ſemble que le principe à donner ſur cet objet ne ſoit pas d'une grande importance; cependant ſi le déſenchaſſement des deux files en queſtion qui doit s'opérer ſucceſſivement, n'eſt pas fait avec l'exactitude dont il eſt ſuſceptible, il entraîne néceſſairement l'inconvénient de donner à la diſtance qui doit exiſter d'un cheval à l'autre en marchant, une beaucoup plus grande étendue qu'il ne faudroit.

La maniere d'empêcher cet alongement dans la colonne, eſt de faire rompre à propos, & par une progreſſion ſucceſſive, chaque deux Cavaliers qui doivent marcher enſemble, pour ſuivre les deux hommes qui les précedent.

Mais avant d'établir une méthode quelconque ſur cet objet, il faut d'abord conſtater la diſtance qui doit exiſter d'un cheval à l'autre, ou d'un rang à l'autre, dans toutes les marches en colonne; & ſi l'on convient qu'elle ne doit être que d'un pied, on ne ſauroit trop s'attacher à ne pas ſe relâcher ſur l'exécution de ce principe, ayant remarqué mille fois que la Cavalerie peche toujours par prendre trop de diſtance dans les marches; ce qui eſt un des inconvénients des plus contraires à la longue à ſa conſervation. Maintenant il s'agit de ſavoir, lorſqu'un Eſcadron ſe diſpoſe à marcher deux, ſi ce doit être les deux hommes de la droite d'une Compagnie, & ſucceſſivement ceux du même rang, ou ſi ce doit être d'abord deux hommes du premier, & enſuite deux du ſecond, qui doivent marcher enſemble. Quant à moi, mon avis eſt que le premier rang doit ſe mettre en file de la droite à la gauche en entier, ſi c'eſt en avant qu'on doive marcher, avant que le ſecond faſſe le même mouvement; & que ſi, au contraire, un Eſcadron, ou une Compagnie devoit ſe rompre par l'un de ſes flancs, ce mouvement doit ſe faire des deux rangs à la fois, parce que de cette maniere, par un ſimple à droite, ou à gauche par files, ſuivant le côté ſur lequel on s'eſt rompu, on peut, après avoir marché deux, ſe retrouver en bataille en un clin-d'œil par les mouvements contraires.

Mais, pour en revenir à la progreſſion du déſenchaſſement de deux files d'un premier rang qui auroient à marcher en avant, il faut, pour qu'elles produiſent des diſtances égales, que les deux premiers Cavaliers de la droite, après avoir pris leur direction, ſoient non-ſeulement ſuivis immédiatement par leurs deux plus proches voiſins, mais même que ces deux derniers commencent à s'ébranler, dès que ceux qui les précedent les ont dépaſſés de la demi-longueur de leurs chevaux, afin de pouvoir enſuite ſe placer hermétiquement derriere eux; parce que le pied de diſtance d'un rang à l'autre qu'il doit y avoir dans la marche habituelle de la Cavalerie, doit ſe trouver établi dès qu'ils ſont en file.

De ſorte que progreſſivement chaque deux Cavaliers qui auront à s'introduire dans la colonne, doivent ſe hâter de quitter leur emplacement dans le rang, en proportion de l'éloignement où ils ſe trouveront de la direction de la colonne qu'ils doivent venir regagner, par autant de lignes obliques, ſi toutefois le terrein n'y met point d'obſtacle.

Mais comme l'ordre précis de ces menus détails, dépend d'une Ordonnance, plutôt que de tout ce que je pourrois dire ici, je n'irai pas plus loin, dans la perſuaſion où je ſuis que les obſervations que je viens de mettre ſous les yeux du Lecteur, ſuffiront pour lui faire comprendre qu'il eſt intéreſſant d'établir, dans la maniere dont on fait défiler la Cavalerie, des principes fixes, qui remédient à l'inconvénient de voir tout un Régiment ſe mettre au galop, pour regagner les diſtances perdues, s'arrêter enſuite, ayant le nez des chevaux ſur la croupe de ceux qui les précedent, les tenir en bride, parce qu'ils ſe trouvent trop près les uns des autres, & s'agiter ſans ceſſe; au lieu qu'en employant les moyens que je viens de propoſer, on peut éviter tout ce déſordre; parce que tous les Cavaliers partant à propos, arrivent de même au point où ils doivent aboutir pour s'introduire dans la colonne, & que s'ils marchent d'un pas égal, ils peuvent maintenir entr'eux des diſtances convenables, & conſéquemment le meilleur ordre poſſible.

Des à droite & à gauche par trois.

CE mouvement, qui, ſelon quelques Officiers de Cavalerie, ſemble devoir être utile en mille circonſtances, peut l'être en effet pour les Troupes de cinquante Maîtres; mais il l'eſt infiniment moins, lorſqu'il s'agit de remuer des Eſcadrons en ligne : je crois être le premier qui l'aie mis en uſage, puiſque c'eſt dès l'année 1748 que j'en ai fait la propoſition, & donné la démonſtration, par le deſſein figuré que l'on a pu voir dans les Tableaux deux, trois & quatre de la cinquieme Planche, pour prouver la facilité avec laquelle on peut, de deux rangs ſe mettre ſur trois, en ſuivant le principe que j'établis; & quoiqu'il ait été rejetté alors, parce qu'on a préféré le mouvement que repréſente le premier Tableau de cette même Planche, il me ſemble, s'il peut être utile, que ce n'eſt pas une raiſon pour qu'il le ſoit aujourd'hui.

Un des cas où l'on peut ſe ſervir le plus utilement des à droite par trois, eſt lorſqu'on a à marcher par l'un de ſes flancs, & que le débouché ne peut contenir que ſix Cavaliers de front; alors l'à droite par trois, fait ainſi qu'il doit l'être par les deux rangs à la fois, étant auſſi preſte, & auſſi facile à exécuter que par quatre, devient préférable à ce dernier, puiſqu'il produit le nombre juſte des Cavaliers que le débouché peut contenir : on pourroit, à la vérité, faire ce même mouvement par ſection; mais ce n'eſt pas encore ici la place d'en parler.

Si de deux rangs on veut ſe mettre ſur trois, au moyen d'un à droite par trois, & enſuite d'un à gauche par deux, on ſe trouve formé ſur trois rangs en un clin-d'œil; & c'eſt ce dont les Tableaux de la cinquieme Planche, dont on vient de parler, donnent la démonſtration.

Si par le peu de connoiſſance que la Cavalerie a des à adroite par file, ou par le peu de confiance que l'on a dans ce mouvement, un Général ſe croyoit moins expoſé en ſe ſervant des à droite par trois, on pourroit, pour parvenir au déploiement d'une colonne en maſſe, ſe ſervir de cette manœuvre, qui peut, en quelque ſorte, ſuppléer aux à droites par files : je dis en quelque ſorte, parce que, de cette maniere, il faudroit que le terrein ſe trouvât praticable

également dans toutes ſes parties; puiſqu'une colonne de quatre Eſcadrons en maſſe, qui feroit à droite par trois, ſe trouveroit, après avoir fait ce mouvement, préſenter ſur ſon flanc le front d'un demi-Eſcadron & par progreſſion, en ſuppoſant huit Eſcadrons en colonne par demi-Eſcadron; ſi on leur faiſoit faire de même à droite par trois, il faudroit que le terrein qui ſe trouveroit ſur le flanc de cette colonne, fût aſſez dégarni d'obſtacles, pour que l'on pût y marcher ſur le front de deux Eſcadrons, puiſque les ſeize demi-Eſcadrons préſenteroient entr'eux un front de quatre-vingt-ſeize Cavaliers.

Or, comme il eſt rare de trouver une plaine aſſez dégarnie d'obſtacles, pour que l'exécution de ce mouvement puiſſe être aſſurée, ſur-tout dans un grand prolongement; il ſemble que ce ſeroit le cas de donner la préférence aux à droite par files, parce qu'il eſt preſque impoſſible qu'il n'y ait pas toujours quelques moyens de trouver un paſſage de diſtance en diſtance, pour deux hommes à cheval; eſpace qui ſuffit à chaque Eſcadron, pour ſe porter par l'un de ſes flancs au point où il doit aboutir.

Au reſte, avec des Régiments également bien dreſſés, je ſuis convaincu que ſi j'avois vingt Eſcadrons à développer, je ſerois toujours plutôt formé, plus promptement aligné & plutôt en état de charger, ſi je faiſois mon déploiement par files, que celui auquel j'aurois affaire, s'il étoit forcé de faire le ſien par trois; & c'eſt ce que l'on eſſaiera de démontrer dans la ſuite de cet Ouvrage, lorſqu'il ſera queſtion de la maniere de déployer une colonne de Cavalerie en maſſe.

D'ailleurs, quand il y auroit une parfaite égalité dans les mouvements par trois, ou par files, ce ne ſeroit pas encore une raiſon pour préférer le premier au dernier, puiſqu'il peut arriver telle circonſtance où ceux par trois ſeroient impoſſibles à exécuter, tandis que l'autre, par le peu de terrein qu'il exige, deviendroit d'une exécution facile, & pourroit en cela remplir un objet plus eſſentiel.

Enfin ſi, au moyen de ce mouvement, un Général pouvoit ſe procurer la poſſibilité de ſaiſir une poſition avantageuſe, ou le moyen d'engager un combat, avec l'eſpérance fondée d'en ſortir victorieux, tandis que, faute de ce moyen, il faudroit ſe tenir les bras croiſés; n'eſt-on pas fondé à dire que la prévention qui auroit

fait

fait rejetter les à droite par files, ſeroit une faute de la part de ceux qui, par cette raiſon, ou par inſouciance, n'auroient pas voulu ſe convaincre de la poſſibilité, de la facilité, ainſi que de l'utilité de ce mouvement?

Des à droite & à gauche par quatre.

QUOIQUE cette manœuvre trouve des contradicteurs parmi les Officiers de Cavalerie, elle n'en eſt cependant pas moins en uſage depuis long-temps, preſque dans toute l'Europe. Je l'ai vu pratiquer à la Cavalerie Eſpagnole en Italie, à la Cavalerie Autrichienne dans le Brabant, après l'avant derniere guerre, & depuis à la Cavalerie Hollandoiſe.

J'en ai fait un uſage habituel ſous le Maréchal de Saxe, qui y avoit fait exercer ſon Régiment, parce qu'il en faiſoit cas; & depuis je m'en ſuis ſervi pendant toute la derniere guerre, avec de gros corps de Cavalerie de toute eſpece, ſans que je puiſſe me rappeller d'y avoir jamais trouvé le plus léger inconvénient.

Je pourrois, au contraire, citer plus d'un exemple du danger que nous ont fait courir pluſieurs Officiers ſupérieurs pendant la guerre de Boheme, en nous faiſant faire des manœuvres par Troupes entieres, en préſence des Huſſards qui nous attaquoient, & qui, à chaque inſtant, étoient ſur le flanc de nos Troupes, dès que pour faire demi-tour à droite nous avions fait la moitié de notre demi-converſion.

L'occaſion où je me ſuis trouvé le plus à portée de remarquer les inconvénients des mouvements exécutés par Troupes entieres, eſt à une retraite près d'Ingolſtad, en Baviere, où M. de Luttau commandoit un nombre de Troupes fort conſidérable; cet Officier-Général, qui avoit une réputation méritée parmi nous, & qui ſavoit combien peu notre Cavalerie étoit manœuvriere, pour ne pas s'expoſer à voir ſes ordres exécutés à contre-ſens, avoit ordonné, en commençant ſa retraite devant les Huſſards & les Pandours, dont nous étions environnés, qu'une fois pour toutes, à chaque mouvement que la ligne de Cavalerie feroit, pour ſe diſpoſer à une marche rétrograde, ou pour ſe remettre en ligne, ce ſeroit toujours par Troupes entieres, que chaque Capitaine feroit ſa demi-

converſion ; & pour plus de ſureté, il avoit ajouté que ce ſeroient toujours les ailes droites de ces mêmes Troupes qui tourneroient autour du pivot.

Après m'être vu pluſieurs fois prêt à être chargé en flanc, ou à dos par les Huſſards ennemis, & voyant que la Troupe du Régiment de Conti, qui étoit à quelque diſtance de moi, étoit toujours plutôt rompue & plutôt reformée que la mienne, & que par cette raiſon, les Cavaliers de Conti avoient plutôt tiré & rechargé que les autres, j'en demandai la raiſon ; à quoi on me répondit, que c'étoit parce que cette Troupe faiſoit par quatre demi-tour à droite, tandis qu'au contraire, nous le faiſions par Troupe entiere : ſur quoi je propoſai à mes Cavaliers d'en faire de même, en leur demandant ſi, ne l'ayant jamais pratiqué, ils pouvoient être aſſez ſûrs d'eux pour le riſquer dans cette occaſion ; à quoi ils me répondirent, qu'il n'y avoit rien de plus aiſé. En effet, ce mouvement appris pour la premiere fois en préſence, & on ne ſauroit plus à portée de l'ennemi, fut exécuté à merveille ; & je n'en fis plus d'autre de toute la journée, à la grande ſatisfaction des hommes & au très-grand ſoulagement des chevaux de l'aile droite de ma Troupe, qui, ayant à tourner ſans ceſſe, & le plus vîte poſſible dans des terres imbibées d'eau, étoient haraſſés au point de ne pouvoir plus marcher qu'à coups d'éperon & à grands coups de plat de ſabre.

Je pourrois alléguer un autre fait de guerre non moins intéreſſant pour ceux qui aiment à approfondir les choſes, & qui conſentent de bonne-foi à revenir de leur opinion, lorſqu'on leur fournit des raiſons capables de les perſuader.

En Italie, le jour de la bataille de Coni, le Régiment de Royal-Piémont, où j'étois Capitaine alors, après avoir été porté ſur une colonne d'Infanterie ennemie, pour l'arrêter dans un mouvement qu'elle entreprenoit, & qui ſeroit devenu infiniment nuiſible à nos ſuccès, ayant été arrêté lui-même par une ligne de chevaux de friſe, au moment où il alloit charger cette Infanterie, reſta conſtamment à eſſuyer, à bout portant, un feu d'artillerie & de mouſqueterie très-vif, juſqu'à ce qu'on nous eût envoyé l'ordre de nous retirer.

Ce fut alors que, pour diſpoſer notre retraite, on nous fit faire,

par Compagnie à droite, une demi-converſion. Le commencement de ce mouvement, quoiqu'entrepris ſous le feu de l'Infanterie ennemie, ſe fit avec autant d'enſemble que d'audace; mais lorſque les gauches de nos Compagnies ſe virent preſqu'à la moitié du chemin qu'elles avoient à faire pour achever leur demi-converſion, & conſéquemment plus près de la ligne ennemie, dont tout le feu ſe dirigeoit ſur elles, elles profiterent preſque toutes à la fois, & comme de concert, de l'ouverture qui, après le premier quart de converſion, ſe trouvoit entre chaque Compagnie; & ces mêmes gauches ſe hâterent de filer; ſavoir, celles des premiers rangs de chaque troupe, pardevant le front de leur droite, & celles des ſeconds rangs, parderriere la croupe des chevaux de la droite de ces mêmes ſeconds rangs; de ſorte que le Régiment ſe mit, non en déſordre, mais de maniere à ce que tous les rangs en furent intervertis : à la vérité, comme ce Régiment s'eſt diſtingué partout, & comme il ſe montra à cette bataille avec la même intrépidité que dans tous les combats où il s'eſt trouvé avant & depuis cette époque, on a cru pouvoir citer ce fait, d'autant que, quoique les Cavaliers ſe mêlerent dans cette occaſion, ils ne s'en retirerent pas moins au pas, comme on auroit pu le faire dans un exercice de paix; l'on doit donc inférer de ce détail, que ſi, au lieu d'une demi-converſion par Compagnie, on nous eût commandé le demi-tour à droite par quatre, comme les Cavaliers auroient ſenti que dans la circonſtance où ils ſe trouvoient, il n'y avoit pas un moyen plus facile, ni plus prompt pour les faire retirer, il ne s'en ſeroit pas trouvé un ſeul qui n'eût été dans la place qu'il devoit occuper dans l'Eſcadron, après le demi-tour à droite achevé.

Le mouvement par quatre a cela d'avantageux, qu'il eſt pour la Cavalerie, ce que les à droite & les à gauche par hommes ſont pour l'Infanterie; c'eſt celui qui opere le plus promptement le changement de direction d'une ligne, ou d'une colonne, par lequel on perd le moins de terrein poſſible, ſelon le côté où l'on s'eſt rompu, qui conſerve le mieux l'alignement général, & qui joint à tous ces avantages, celui de ſe faire avec une très-grande facilité, enfin, au moyen duquel la Cavalerie peut le plus aiſément manœuvrer en ligne à côté de l'Infanterie, ſans ſe déſunir d'avec elle, & ſans la gêner dans aucun de ſes mouvements,

ſoit qu'on veuille la faire marcher en avant, en arriere, ou ſur l'un de ſes flancs.

Les à droite par trois ont bien à-peu-près les mêmes avantages; mais la même proportion ne s'y trouveroit pas, puiſque ſi les Eſcadrons qui manœuvreroient à côté de l'Infanterie, étoient en muraille, ce mouvement ne pourroit ſe faire, à cauſe du peu de diſtance qu'il y auroit entre les rangs, après s'être rompu; au lieu que par quatre, il ne s'y trouveroit pas le moindre obſtacle.

En voici la preuve : trois chevaux à côté l'un de l'autre, tiennent de front dans l'Eſcadron neuf pieds, ou environ : leur longueur étant de même évaluée, à peu de choſe près, à neuf pieds, il en faut au moins un de diſtance d'un rang à l'autre; & pour peu que l'on marche, il s'en trouvera ſurement davantage : conſéquemment l'Eſcadron, compoſé de quarante-huit Maîtres, ayant un à droite, ou un à gauche par trois à faire, ſe rompra en ſeize petites troupes de trois; & comme il faut au moins un pied de diſtance de l'une à l'autre de ces ſections, pour leur procurer la poſſibilité de marcher, le moins que chaque Eſcadron puiſſe s'étendre, ſera de quinze à ſeize pieds.

De cette ſorte, en faiſant les mouvements par trois, les Eſcadrons ſe trouveront continuellement forcés de s'alonger dans la marche en colonne, & de ſe reſſerrer pour la marche en bataille.

Au lieu que par les à droite par quatre, il n'y a pas la moindre difficulté, puiſque chaque ſection ſe trouve avoir entre elle & celle qui la précede, une diſtance de trois pieds; ce qui leur procure à toutes la plus grande aiſance poſſible, tant pour marcher en colonne, que pour ſe remettre juſte en bataille.

Des à droite & à gauche par ſections.

PAR l'ordre que j'ai propoſé dès l'année 1748, pour la compoſition des Eſcadrons, & dont on a vu ci-devant les deſſeins figurés, il ſembleroit que les à droite & demi-tour à droite par ſections, dont un grand nombre d'Officiers de Cavalerie ſont partiſans, devroient me paroître auſſi utiles à inſérer dans l'inſtruction de ce Corps, que les mouvements précédents dont j'ai fait l'apologie; puiſque les Eſcadrons devant être de quarante-huit hommes de front,

front, la ſection qui en fait la huitieme partie, pourroit en être détachée ſans inconvénients, & marquée ainſi que le peloton, ou la diviſion, pour déſigner ſur quel front l'Eſcadron devroit marcher.

Mais quoique l'apparence ſoit en faveur de ces mêmes à droite, ou à gauche par ſections, cependant quand on s'eſt attaché à approfondir le méchaniſme de ce mouvement, on voit que, loin de procurer la facilité qu'on lui ſuppoſe, ſoit dans l'objet de marcher ſur ſon flanc, ou de faire face en arriere, il s'y rencontre, au contraire, des difficultés infinies, dont la plus grande, ſans doute, eſt qu'il faut, pour les bien faire, que tous les hommes & tous les chevaux ſoient également bien dreſſés; premier article qu'on ſait ne pouvoir exiſter pendant la guerre : & comme il ne faut rien demander aux Troupes, en fait de manœuvres, que ce qui peut leur ſervir en tout temps, ſur-tout quand on peut y ſuppléer par d'autres, ce défaut ſeul devroit ſuffire pour faire rejetter le principe des à droite & à gauche par ſections; mais comme il n'eſt pas l'unique, on va tâcher d'en faire connoître d'autres encore plus eſſentiels.

Premiérement, c'eſt qu'après l'à droite, ou l'à gauche par ſections achevé, il ne ſe trouve pas un pouce d'intervalle entre les rangs qui compoſent une colonne formée dans cet ordre.

En ſecond lieu, c'eſt qu'il eſt d'une difficulté extrême pour les Cavaliers des ſeconds rangs de chaque ſection, de trouver entre les premiers rangs de celles dont ils font partie, & les premiers rangs de celles qui les ſuivent, l'eſpace néceſſaire pour qu'ils puiſſent faire leur mouvement de converſion, & pour qu'ils puiſſent s'enchaſſer dans la colonne, puiſque par la combinaiſon des diſtances, il n'y a de place pour eux, entre leur premier rang & le premier de la ſection qui les ſuit, que pour la longueur d'un cheval.

Enfin je crois ces mouvements par ſections d'autant plus inutiles, qu'ils n'ont aucun autre objet avantageux que celui de mettre à portée de pouvoir détacher de l'Eſcadron une des ſections, pour la porter en entier où il en ſeroit beſoin; mais quand même ce ſeroit une raiſon plauſible, ſi l'on remplit le même objet par les à droite par quatre, je demande, ce que l'on peut dire, quelle impoſſibilité y auroit-il, par exemple, lorſqu'un Eſcadron ſeroit rompu par quatre, à droite ou à gauche, de détacher les Cavaliers qui compoſent une

ſection, puiſqu'en premier lieu, en ſuppoſant que ce fût celle qui auroit la droite de l'Eſcadron que l'on voulût détacher, huit des douze Cavaliers, dont chaque ſection eſt compoſée, ſont déja ſur un rang à côté les uns des autres, après l'à droite par quatre; & en ſecond lieu, que les quatre autres ſont placés exactement derriere eux? Pourroit-on croire que ce fût un effort de génie pour les quatre Cavaliers qui ſont partie d'une ſection, & qui, dans l'à droite par quatre, ſe trouvent au ſecond rang, de ſe mettre, en cas qu'on vienne à demander une ſection en avant, à la ſuite des huit hommes qui les précedent, & qui leur montrent la route qu'ils doivent tenir? Mais cette obſervation, qui auroit infiniment plus de force, ſi on pouvoit, avec des Troupes à cheval, en démontrer la réalité ſur le terrein, n'eſt pas la ſeule que je ſois dans le cas de faire en faveur des à droite par quatre, contradictoirement avec le principe des à droite par ſections.

Je ſais que l'on peut oppoſer à la propoſition que je fais, d'inſérer les à droite par quatre dans les principes à donner à la Cavalerie, les deux inconvénients ſuivants, que l'on ſuppoſe devoir ſe rencontrer dans la pratique de cette manœuvre.

Le premier eſt que par ce mouvement, un Eſcadron ſe trouve, après l'à droite par quatre achevé, former autant de petites Troupes de huit hommes de front qui ſe trouvent compoſées des Cavaliers du premier, ainſi que de ceux du ſecond rang, & que l'ordre primitif eſt interverti, puiſque les ſeconds rangs, au lieu d'être conſtamment derriere les premiers, ſe trouvent au moins, pour le temps de la marche de flanc, être placés à la droite des différentes portions de quatre hommes du premier rang.

Le ſecond eſt, que ſi, après avoir fait à droite par quatre, on vouloit ſe mettre en bataille de ce même côté, les deux rangs ſe trouvant mêlés, ainſi qu'on vient de le dire, ce mouvement deviendroit impoſſible, à moins qu'on ne commençât par faire un à gauche par quatre, pour ſe remettre en bataille, pour enſuite faire par Eſcadron à droite, & delà ſe former en colonne, ou en ligne ſur ce même flanc.

Ma replique, à ces deux objections, eſt, 1°. que chaque rang, après un à droite, ou un à gauche par quatre, forme ſa colonne particuliere, quoiqu'accollée l'une à l'autre.

2°. Que le premier rang couvre toujours le ſecond du côté de l'ennemi; ce qui eſt un avantage.

3°. Qu'il n'y a pas un mouvement plus preſte, pour ſe rompre & pour ſe remettre.

4°. Qu'il fait perdre infiniment peu de terrein, par le flanc de la Troupe qui exécute ce mouvement; puiſque ſi la longueur du cheval eſt évaluée à neuf pieds, comme c'eſt ſur ſon pied droit de derriere que celui de la droite d'un rang de quatre tourne, ſa longueur ayant trois épaiſſeurs de chevaux, dont il ne doit plus, après ſon à droite, occuper qu'une, il s'enſuit que l'Eſcadron ayant fait à droite par quatre, ne doit prendre ſur ſon flanc gauche que trois pieds de diſtance au-delà de la ligne, ſur laquelle il étoit précédemment en bataille.

5°. Comme il y a des occaſions où l'on eſt dans le cas de marcher huit de front, ce qui dérangeroit forcément le principe duquel on prétend que la Cavalerie ne doit jamais s'écarter, qui eſt qu'elle ne doit jamais marcher que par troupe diſtincte; c'eſt-à-dire, par Eſcadron, demi-Eſcadron, par Compagnie, par pelotons, ou par ſections, on obſerve d'abord qu'aucune de ces diviſions ne comporte le nombre de huit hommes de front; enſuite on ajoutera qu'en ſuppoſant qu'une ligne eût à marcher par ſon flanc, il y auroit quelque choſe à gagner, à faire, de préférence à tout autre, le mouvement par quatre, puiſqu'il eſt celui de tous ceux rappellés ci-deſſus, qui, comme on vient d'en faire le détail, éloigne le moins la file extérieure de la parallele qu'elle doit ſuivre l'inſtant d'après pour rentrer dans l'alignement.

Que ſi l'on objecte la néceſſité de ſe compter, cette obſervation eſt frivole, puiſqu'un Eſcadron devant avoir quarante-huit hommes de front, diviſés en quatre pelotons de douze, chacun de ces pelotons peut ſe compter ſéparément, & conſéquemment tous quatre à la fois; ce qui ne doit pas prendre plus de deux ou trois ſecondes au plus, & peut, en conſéquence de la briéveté du temps néceſſaire à cette opération, raſſurer ſur l'inconvénient qu'il y auroit à ſe compter de nouveau, ſi un Cavalier, ou ſon cheval venoit à être mis hors de combat après que la Troupe auroit été diviſée, & comptée par quatre.

A l'égard de la ſeconde objection, qui porte ſur l'impoſſibilité,

après avoir fait par quatre à droite, de ſe remettre en bataille ſur la tête de la colonne, dans la même direction où elle marcheroit, ſans être forcée de faire deux mouvements, elle eſt encore plus facile à détruire que la premiere. D'abord je demanderai à ceux qui préferent aux à droite par quatre, les à droite par ſections, par quel mouvement, après avoir fait ſur ce dernier principe à droite, ils prétendent pouvoir reformer leurs Eſcadrons, faiſant face du côté où leur flanc droit étoit diſpoſé avant qu'ils euſſent rompu l'ordre de bataille, pour marcher ſur ce même flanc, parce qu'après leur réponſe, je leur prouverai que je me ſervirai exactement des mêmes moyens qu'eux pour reformer mes Eſcadrons, & même que je n'y emploierai pas une minute de plus?

Enſuite je démontrerai que la marche de flanc par ſection, eſt contraire à tout principe, & de plus impoſſible dans ſon exécution; ſi toutefois on part d'après le calcul reçu dans la Cavalerie, qu'il faut une diſtance quelconque entre chaque rang, pour qu'ils puiſſent marcher à l'aiſe, & celui que les Eſcadrons étant en colonne, ne doivent tenir que le même eſpace qui leur eſt néceſſaire pour ſe remettre en bataille.

Quant à la célérité, je ſuis aſſuré que s'il étoit queſtion de remettre en bataille deux Eſcadrons marchant ſur leur flanc, dont l'un ſe ſeroit rompu par ſection & l'autre par quatre, ce dernier ſeroit le plutôt formé, puiſque par le calcul ci-après, on verra qu'un Eſcadron, en colonnes par ſections, tiendra néceſſairement plus de terrein en profondeur, que n'en tiendroit un Eſcadron rompu par quatre, de maniere que s'il y avoit pluſieurs Eſcadrons en colonne par ſection, les uns derriere les autres, la queue de ces Eſcadrons étant plus éloignée de la tête que s'ils s'étoient rompus par quatre, il s'enſuivroit qu'ayant plus de terrein à parcourir, ils mettroient néceſſairement plus de temps à ſe reformer.

Au reſte, en combinant les épaiſſeurs, les longueurs & les diſtances, on parviendra, peut-être, à prouver l'inutilité des à droite, ou demi-tours à droite par ſections.

Si l'épaiſſeur du cheval eſt évaluée à deux pieds huit pouces, ainſi que les Officiers qui ont fait le plus de recherches ſur cet article le prétendent, quarante-huit hommes à cheval tiendront à côté les uns des autres, une étendue de cent vingt-huit pieds.

Si

Si la longueur du cheval eſt évaluée à huit pieds au lieu de neuf, un Eſcadron rompu par quatre, ne donnera que douze petites Troupes de huit, qui, multipliées par huit, qui eſt la longueur du cheval, ſuppoſée par ces mêmes Officiers, donneront quatre-vingt-ſeize pieds de ſurface, ſur laquelle ſeront placées les douze ſuſdites petites Troupes de huit hommes mis en colonne, au moyen de l'à droite par quatre; & comme nous venons de dire, qu'en bataille l'Eſcadron doit en tenir cent vingt-huit, il réſulte qu'il reſte trente-deux pieds par Eſcadron à diſtribuer pour les intervalles de chaque rang; ce qui eſt plus que ſuffiſant pour s'aſſurer que la colonne doit marcher à l'aiſe, & ſans embraſſer plus de terrein, en marchant en colonne, que les Troupes ne doivent en avoir en bataille, puiſque par la regle établie, il ne doit pas, à moins d'ordre contraire, exiſter plus d'un pied de diſtance d'un rang à l'autre dans les mouvements de la Cavalerie; & que par le détail ci-deſſus, il réſulte qu'il y en a près de trois d'un rang à l'autre.

Par contre, d'après ce calcul, après avoir rompu à droite par ſections, comme les ſeconds rangs, dans cette manœuvre, doivent ſuivre les premiers, l'Eſcadron ſe trouvera ſur ſeize rangs, qui, multipliés par huit, qui eſt la longueur du cheval, donneront cent vingt-huit pieds, & conſéquemment pas un pouce d'intervalle d'un rang à l'autre.

Or, quand même il ſeroit poſſible qu'une Cavalerie pût marcher ainſi entaſſée, je demande comment l'on fera dans la converſion de ces ſections, ſuivies exactement de leur ſecond rang, pour les déſenchevêtrer les uns de derriere les autres?

Enfin ſi l'on évalue l'épaiſſeur du cheval à deux pieds ſix pouces, & ſa longueur à ſept pieds & demi, qui eſt encore une autre propoſition faite par des Officiers de mérite, & qui ont cherché à établir leur combinaiſon d'après des calculs juſtes, un

Eſcadron aura de front . . . . . 120 pieds.

Douze rangs, qui repréſentent les diſtances d'un Eſcadron rompu par quatre, n'en tenant en colonne que 90

Il en reſtera pour les intervalles 30

Au lieu que ſeize rangs que doit néceſſairement former un Eſcadron rompu par ſections, en occuperont . 120

Et par la même raiſon, les ſeize rangs entr'eux n'auront pas un pouce d'intervalle : d'où il ſemble démontré qu'une colonne diſpoſée de cette maniere, ne peut ſe mouvoir avec rapidité qu'aux dépens de l'exactitude néceſſaire à obſerver relativement aux diſtances.

On a lieu d'eſpérer que des raiſons auſſi fortes feront revenir ſur l'éloignement qu'on pourroit avoir pour les mouvements par quatre.

Si cette manœuvre étoit compliquée, ſi elle n'étoit pas connue, ſi elle n'étoit pas adoptée par toutes les Cavaleries de l'Europe, ſi des gens raiſonnables n'aſſuroient pas s'en être ſervis habituellement pendant deux guerres, & cela ſans y avoir reconnu le moindre inconvénient, on héſiteroit à la donner comme une des meilleures à établir dans la Cavalerie; mais comme de très-bons Officiers en ont reconnu les avantages, & qu'ils ont apprécié les propriétés dont elle eſt ſuſceptible, à la guerre ſur-tout, on ſe perſuade que le raiſonnement ayant des droits ſur des gens éclairés, & qui ne cherchent que le bien, on finira par être convaincu que l'uſage qu'on en feroit, pourroit devenir infiniment plus avantageux que nuiſible à la Cavalerie.

Perſonne, ſans doute, ne diſconviendra que ce Corps, ainſi que l'Infanterie, doit avoir une marche de flanc : celle par quatre, dont il eſt queſtion pour la Cavalerie, a cela de ſupérieur au pas de flanc de l'Infanterie, que lorſque la premiere s'eſt miſe par quatre en colonne, pour marcher vers ſon flanc, elle peut, toute une journée, marcher dans cet ordre, ſans courir le riſque de trop étendre ſa profondeur, puiſqu'au lieu du pied de diſtance exigé, il y en a trois d'un rang à l'autre, tandis qu'il eſt preſque impoſſible à l'Infanterie, à moins d'un terrein fait exprès & de Soldats ſupérieurement exercés, de ne pas tomber dans l'inconvénient d'embraſſer dans ſa marche de flanc plus de terrein qu'il ne lui en faut pour ſe remettre en bataille.

Mais, en attendant que ce problême puiſſe être réſolu, il ſemble néceſſaire de faire ici une légere comparaiſon entre les à droite par quatre, & les à droite par trois.

Ces derniers, ſans doute, ont leur objet d'utilité; auſſi ſuis-je bien éloigné de les rejetter; mais je dirai qu'on ne doit s'en ſervir que dans les cas où il eſt indifférent que les Eſcadrons s'alongent

plus, ou moins dans leur marche, attendu qu'un Eſcadron rompu par trois, tombe dans l'inconvénient des à droite par ſections, puiſque dans ces deux manieres de ſe rompre, il ſe trouve être également ſur ſeize rangs de profondeur, & que conſéquemment, après l'un des deux mouvements achevé, il doit, comme je l'ai déja dit, ne pas exiſter un pouce d'intervalle d'un rang à l'autre.

DES DIFFÉRENTES MANIERES

VIe. PLANCHE.

De faire faire demi-tour à droite à la Cavalerie.

PREMIER TABLEAU.

Des demi-tours à droite par demi-Compagnie à rangs ouverts, que je réfute.

L'OBJET de ce Tableau eſt de faire connoître la défectuoſité du principe de la manœuvre qu'il repréſente.

C'eſt le mouvement d'un Eſcadron formé, ſelon l'uſage reçu dans la Cavalerie pendant la guerre de 1740, lequel Eſcadron fait, par demi-Compagnies à rangs ouverts, une demi-converſion, & n'a plus qu'un demi-quart de converſion à décrire pour achever ſon mouvement.

Sans entrer dans des détails ennuyeux, pour faire ſentir le peu d'avantage qui peut réſulter de ce qu'on feroit continuer la pratique de cette manœuvre à la Cavalerie, on ſe contentera de dire comme regle générale, que toute manœuvre qui ne peut s'exécuter devant l'ennemi, ſans que préalablement on ne faſſe ouvrir les rangs, & qui oblige, ou à marcher en conſervant une trop grande diſtance d'un rang à l'autre, ou pour remédier à cet inconvénient de les ouvrir & reſſerrer continuellement, eſt trop vicieuſe, pour que les Officiers qui ont un peu approfondi les principes des manœuvres utiles à la Cavalerie, puiſſent mettre celle dont il eſt queſtion, au nombre de celles qu'il ſeroit avantageux de conſerver.

DEUXIEME TABLEAU.

Des demi-tours à droite par Compagnies, que je regarde comme inutiles, & même comme ſuſceptibles d'inconvénients, bien que je conſidere les ſimples à droite, ou à gauche par Compagnies, comme indiſpenſables.

L'OBJET de ce ſecond Tableau, dans lequel on voit repréſenté un Eſcadron rompu par Compagnies, pour ſe mettre ſur ſa droite en colonne, eſt de faire ſentir que ce mouvement, qui peut être utile en mille circonſtances, doit être conſidéré comme une des études qu'il eſt le plus néceſſaire de rendre familieres à la Cavalerie.

☞ On ſe réſerve d'indiquer dans le cours de cet Ouvrage, les préceptes à ſuivre, pour ſe mettre à portée d'en faire une juſte application ; mais ce ne ſera que lorſqu'il ſera queſtion, dans les manœuvres d'inſtruction, de traiter de la marche en colonnes.

En attendant, je dirai qu'autant j'approuve & regarde comme indiſpenſable d'exercer la Cavalerie à ſe rompre par Compagnies à droite & à gauche, autant je regarde comme défectueux, de lui faire faire de cette maniere demi-tour à droite, parce que plus les mouvements qu'elle eſt dans le cas de faire, ſont preſtes, plus ils ſont avantageux, & que moins les ouvertures ſont grandes dans ceux de retraite, plus il eſt aiſé de conſerver l'enſemble & l'alignement, qui ſont deux objets intéreſſants, ſur-tout dans les mouvements qu'on eſt dans le cas de faire en préſence & à portée de l'ennemi.

TROISIEME TABLEAU.

Des demi-tours à droite par homme, que je regarde comme compliqués, & même comme dangereux.

LE déſordre qu'on peut remarquer dans l'Eſcadron que repréſente ce troiſieme Tableau, dont les Cavaliers vont achever le demi-tour à droite par homme, a pour principal objet de faire connoître, ſi ce n'eſt l'impoſſibilité, du moins la défectuoſité de ce mouvement.

En

En voici les conſéquences.

En premier lieu, de deux rangs il faut en former quatre, en faiſant avancer les Cavaliers pairs du premier rang, & en faiſant reculer les Cavaliers pairs du ſecond ; ce qui prend du temps, ſans compter ce que cette reculade, pour les chevaux du ſecond rang, a de pénible & de ruineux pour leurs jarrets, ſur-tout lorſqu'elle eſt répétée.

2°. Comme dans le demi-tour à droite par homme, chaque Cavalier n'a, pour tourner ſon cheval, que la diſtance qu'il occupe dans le rang, & celle de plus que ſon voiſin lui abandonne, ſoit en avançant, ſoit en reculant; que ces deux diſtances ne produiſent enſemble qu'un eſpace de ſix pieds au plus, tandis que, pour que le cheval pût tourner à ſon aiſe, il lui en faudroit une égale à ſa longueur, qui eſt de neuf pieds, ou environ, on ſentira aiſément, que pour forcer des chevaux à tourner dans un eſpace auſſi rétréci, ce ne peut être qu'en faiſant paſſer la tête des uns pardeſſus la croupe des autres, & en employant à cet effet la roideur & la force, qui ſont autant de moyens deſtructifs pour la bouche & pour les jarrets des chevaux; mais cet inconvénient, qui devient plus dangereux encore, en proportion de ce que le terrein eſt plus ou moins pierreux, ſillonné, gliſſant, ou fangeux, & des efforts, plus ou moins répétés, que les chevaux ſont contraints de faire, pour tourner court ſur de pareils terreins, n'eſt pas le ſeul qui m'ait engagé à ne pas faire uſage de cette maniere de faire faire demi-tour à droite à la Cavalerie; mais bien plus encore, le peu d'avantage dont elle eſt ſuſceptible, tant par le temps qu'elle prend pour l'exécuter, que par la déſunion des rangs, la difficulté du déſenchaſſement des Cavaliers du premier, ainſi que de la reculade des hommes du ſecond, par l'impoſſibilité de marcher ſur toutes ſortes de terreins à files ouvertes, auſſi alignées qu'il le faudroit, pour pouvoir tourner enſemble, ou ſe remettre de même à ſa place, & enfin par tous les déſordres qui doivent s'enſuivre; de ſorte qu'après toutes ces obſervations contre l'uſage des demi-tours à droite par homme, j'ai jugé que les demi-tours à droite par quatre, qui n'ont aucun des inconvénients qu'on vient de décrire, & qui ſe font avec facilité ſur toutes ſortes de terreins, doivent leur être préférés, puiſque, par leur ſecours, on peut rem-

plir le même objet avec beaucoup moins de difficultés, & infiniment plus d'enſemble & de célérité.

QUATRIEME TABLEAU.

Des demi-tours à droite par quatre, que je conſidere comme très-faciles & infiniment utiles à la Cavalerie.

CE Tableau, où l'on voit repréſenté un Eſcadron dont les deux rangs ſe ſont rompus par quatre, & font chacun ſéparément, ſur l'emplacement qu'ils occupent, un à droite par quatre, a pour objet de prouver par la démonſtration :

1°. La facilité avec laquelle chacune de ces différentes ſections de quatre hommes, peut, ſur ſon propre terrein, faire le mouvement indiqué.

2°. Comme la longueur & l'épaiſſeur du cheval dans le rang ſont exactement compaſſées, on peut voir, au moyen des lignes ponctuées, que pour plus d'intelligence on y a fait ajouter, non-ſeulement l'emplacement primitif de chaque rang, mais encore toutes les portions de cercle que chaque ſection va parcourir, avant d'avoir achevé ſon mouvement ; ce qui peut donner à connoître qu'en partant de l'ordre naturel où tout Eſcadron doit être mis en bataille, qui eſt de ne laiſſer qu'un pied de diſtance entre les premiers & les ſeconds rangs, on peut commander les demi-tours à droite par quatre, & être ſûr que comme il y a un eſpace ſuffiſant, tant en profondeur, qu'en épaiſſeur, il pourra s'exécuter non-ſeulement ſans confuſion, mais même avec la plus grande facilité. Tout ce qu'on recommande dans ce mouvement, c'eſt d'y faire mettre, dans les commencements de l'étude qu'on en fera faire, infiniment de douceur de la part des Cavaliers, & de ne pas ſe laſſer de leur dire que, pour parvenir à y mettre de la célérité, ils ne ſauroient, au début, y mettre trop de lenteur.

☞ Je puis certifier avoir fait faire ce mouvement au galop à mon Régiment.

Le dernier objet pour lequel ce quatrieme Tableau a été fait, eſt de donner à connoître que par la maniere dont j'ai propoſé ci-devant, dans le chapitre de la compoſition des Eſcadrons, que les

Officiers fuſſent diſtribués, tant en dedans, qu'en dehors de l'Eſcadron, il n'y a pas une ſection de huit hommes qui ne ſoit ſurveillée par un Officier, leſquels ſont aiſés à connoître par la diſtinction du plage de leurs chevaux que j'y ai fait obſerver.

☞ On verra plus loin divers endroits, où l'on rappellera l'uſage des à droite & des à gauche par quatre, tant dans les détails de l'inſtruction des manœuvres, que dans les applications qui en ſeront faites aux opérations de guerre, qu'on ſe propoſe de traiter dans le cours de cet Ouvrage.

PRINCIPES SUR LES DISTANCES.

APRÈS avoir établi les préceptes qu'on doit faire obſerver à la Cavalerie, lorſqu'elle eſt obligée de faire des à droite, ou des à gauche par files, ou de marcher par deux, par trois, par quatre, par ſection, ou par Compagnie, on croit devoir faire obſerver, que ces différentes manieres de ſe rompre ſont autant de moyens pour aſſimiler les manœuvres de la Cavalerie à ceux de l'Infanterie, toutes les fois ſur-tout qu'il eſt queſtion de faire marcher par l'un de ſes flancs un, ou pluſieurs Eſcadrons : mais comme on n'a pas encore parlé de la maniere dont les petites Troupes de trois, ou de quatre Cavaliers doivent, en partant de leur emplacement dans l'Eſcadron, ſe diriger ſucceſſivement, pour s'incorporer dans la colonne, on obſervera que le principe pour le déboitement en avant, à l'exception de la premiere petite Troupe, qui ſeule doit marcher ſur une ligne perpendiculaire, eſt que toutes les autres doivent ſucceſſivement ſe diriger par des lignes diagonales pour aller prendre rang dans la colonne, non par des demi à droite, mais par le pas oblique, dont je donnerai inceſſamment l'explication dans le chapitre qui doit en traiter.

Ce n'eſt pas que pour de très-petites Troupes, il y ait un très-grand avantage à s'en ſervir de préférence aux demi à droite; mais comme le pas oblique, que je crois devoir être approuvé, quand on en connoîtra les propriétés, & que je conſidere comme un objet des plus eſſentiels de la tactique, vue dans le grand pour la Cavalerie, ne laiſſe pas d'être aſſez difficile à bien faire, il eſt naturel

de croire que plus on saisira les occasions de s'y exercer avec de très-petites Troupes, plus la pratique en deviendra facile dans les circonstances où cette manœuvre seroit jugée nécessaire à faire faire plus en grand.

Il seroit donc raisonnable d'y exercer souvent la Cavalerie, & de l'accoutumer à défiler en regle par un, par deux, par trois & par quatre au pas, au trot & au galop; à s'arrêter ensemble au mot de *halte*, & à repartir de même au mot de *marche*, avec cette différence, que si le corps de Cavalerie, qu'on exerce, est au très-grand trot, ou au galop, il faut que l'Officier-Major traîne son commandement de *halte*, en proportion de ce que la colonne se trouve aller à un train plus accéléré, afin de donner aux Cavaliers la possibilité de faire un demi-temps d'arrêt, qu'ils n'acheveroient qu'à l'instant où l'Officier-Major fermeroit son commandement de *halte*.

☞ Sans la précaution du demi-arrêt, recommandé ci-dessus, on doit s'attendre que les jarrets des chevaux seroient bientôt ruinés, puisqu'on ne sauroit trop exercer la Cavalerie à s'arrêter ensemble, & à repartir de même à toutes sortes d'allures, lorsqu'elle est en colonnes, attendu que c'est le seul moyen de l'accoutumer dans tous les cas, à conserver des distances proportionnées au front plus, ou moins étendu sur lequel elle marche.

Mais avant que d'entrer dans les détails de ces mêmes distances, si nécessaires à observer pour la précision des manœuvres, on regarde comme indispensable, relativement à la connexion qu'ont les mouvements de la Cavalerie avec ceux de l'Infanterie, que le Gouvernement constate la force dont les Bataillons doivent être en ligne, aussi-bien que la dénomination des différentes sections dont ils doivent être composés, afin de pouvoir mieux établir les rapports nécessaires entre les deux armes.

RAPPORTS

RAPPORTS A ÉTABLIR

ENTRE L'INFANTERIE ET LA CAVALERIE,

Relativement à la compoſition des Bataillons, & à celle des Eſcadrons.

LA juſte proportion de l'étendue du front d'un Bataillon, devroit être de cent quatre-vingt-douze files de front.

Le demi-rang ſeroit conſéquemment de . . . 96
La diviſion de 48
Et le peloton de 24

D'après cette compoſition, ſi elle eſt adoptée pour l'Infanterie, la propoſition que j'ai faite dès l'année 1748, pour celle des Eſcadrons, ainſi qu'on peut le voir par toutes les Planches que j'ai fait deſſiner alors, dans l'objet de convaincre M. d'Argenſon de la ſolidité de mes propoſitions, ſe trouveroit quadrer parfaitement avec la compoſition de l'Infanterie, par la raiſon que l'épaiſſeur du cheval, & la place qu'occupent les jambes du Cavalier dans le rang, étant évaluées à trois pieds, ou environ, & deux Soldats à côté l'un de l'autre, occupant de même trois pieds, les Eſcadrons à cinquante-quatre files, y compris les Officiers, tiendront, à peu de choſe près en bataille, la même étendue que le front d'un demi-Bataillon.

De ſorte qu'en partageant enſuite par moitié l'Eſcadron & le demi-Bataillon, leurs différentes ſections ſe trouvant toujours à peu près égales, relativement à l'étendue de leur front, il en réſulteroit une infinité d'avantages, tant pour la préciſion des manœuvres, que pour la facilité & la juſteſſe des combinaiſons des Officiers-Généraux qui auroient de gros Corps à faire mouvoir.

☞ Cette propoſition de maintenir toujours une égalité parfaite dans l'étendue du front des diviſions, tant de l'Infanterie que de la Cavalerie, à laquelle peut-être un très-petit nombre de Militaires donneront toute l'attention qu'elle mérite, eſt cependant ſi capitale, que de ne pas la mettre en exécution, avec la plus ſcrupuleuſe exactitude, ce ſeroit priver un Général d'armée d'une des

plus grandes reſſources qu'il puiſſe avoir à la guerre, puiſque, ſans cela, il ne peut aſſeoir aucuns calculs juſtes, ni pour ſes marches, ni pour les opérations qui exigeroient de ſa part des combinaiſons exactes; de ſorte que ne pouvant qu'être dans une indéciſion embarraſſante, lorſqu'il auroit quelque entrepriſe de ce genre à former, il arriveroit que, d'audacieux qu'il ſeroit, avec connoiſſance de cauſe, s'il pouvoit tabler ſur quelque choſe de fixe, il ne manqueroit pas de devenir timide, parce qu'il auroit aſſez de lumieres pour ſentir que ſes calculs devenant douteux, ſes projets, conſéquemment, quoique bien digérés, ne pourroient être que mal exécutés.

Je voudrois donc que depuis le commencement juſqu'à la fin d'une campagne, l'étendue du front d'un Bataillon, ainſi que celui d'un Eſcadron, ayant été une fois déterminée, demeurât conſtamment invariable; ce qui pourroit s'opérer, en diminuant plutôt le nombre des Bataillons & des Eſcadrons à meſure qu'ils viendroient à fondre, que de s'écarter jamais de ce principe, & que par une ſuite de cet ordre primitif, tous les demi-Bataillons, les diviſions, les pelotons & les ſections d'une armée fuſſent toujours compoſées entr'eux reſpectivement du même nombre d'hommes. Ainſi donc, ſans conſidérer ce qui pourroit venir à manquer à l'effectif dans les différents Régiments qui compoſent une armée, tant par la mortalité, que par les maladies, ou par la déſertion, j'obſerve que ſi tous les Officiers-Généraux qui ſervent le Roi, ne ſe réuniſſent pas pour obtenir du Gouvernement qu'il adhere à cette propoſition, ils ſe priveront du moyen le plus efficace qu'ils puiſſent avoir pour s'aſſurer, en fait d'opérations de guerre, de la réuſſite de leurs projets.

En admettant donc que par les raiſons expoſées ci-deſſus, il fût poſſible de compter ſur la parfaite égalité des différentes ſections qui compoſent une armée, rien ne ſeroit plus facile que d'aſſimiler les deux armes, tant pour l'étendue du front de leurs diviſions reſpectives, que pour les commandements à faire lorſqu'il ſeroit queſtion de diſtinguer ſur quel front on devroit faire marcher l'Infanterie & la Cavalerie; la ſeule obſervation à faire, c'eſt qu'il faut de néceſſité que la Cavalerie marche par Eſcadrons, toutes les fois que l'Infanterie devra marcher par demi-Bataillons, par demi-Eſcadrons, lorſque l'Infanterie marchera par diviſions, & par

Compagnies toutes les fois que l'Infanterie marchera par pelotons.

Il s'agit maintenant d'adapter à ces différentes Troupes, tant d'Infanterie, que de Cavalerie, des dénominations qui puiſſent ſe rapprocher; je dis ſe rapprocher, parce qu'il me paroît impoſſible de les aſſimiler totalement, puiſque le demi-Bataillon dans l'Infanterie étant égal au tout dans la Cavalerie, qui eſt l'Eſcadron, il ne peut exiſter entre eux une entiere égalité; & que, d'un autre côté, comme on ne peut raiſonnablement changer les mots de Bataillons, ni d'Eſcadrons, il convient de les laiſſer ſubſiſter.

J'obſerverai en outre que dans la Cavalerie, au contraire, dans une autre circonſtance la demie équivaudroit au tout dans l'Infanterie, ſi, comme pluſieurs Officiers expérimentés le propoſent, les Eſcadrons n'étoient plus compoſés à l'avenir que de deux Compagnies; je veux dire, dans le cas où l'Infanterie ſe romproit par pelotons, qui eſt une Compagnie, tandis que la Cavalerie, d'après la ſuppoſition ci-deſſus, ſeroit obligée, pour marcher ſur un front égal à l'Infanterie, de ſe rompre par demi-Compagnie.

Il faudroit donc, pour ſe rapprocher autant qu'il ſeroit poſſible, que la Cavalerie adoptât les dénominations de peloton & de diviſion uſitées dans l'Infanterie.

Le peloton ſeroit dans la Cavalerie, la demi-Compagnie, s'il n'y en a que deux par Eſcadron, ou la Compagnie entiere, ſi, comme je le déſirerois, elle en conſerve quatre, & la diviſion ſeroit pour la Cavalerie le demi-Eſcadron.

A l'égard des ſubdiviſions, comme il en eſt qui ſont particuliérement propres à la Cavalerie, & qui ne peuvent être d'aucun uſage à l'Infanterie, on ne peut y aſſimiler les deux armes; mais comme dans l'une & dans l'autre on ſe ſert également du mot de ſection, il me ſemble qu'on doit l'adopter.

Quant au mot d'Eſcadron, comme on ne peut pas plus le changer que celui de Bataillon, il faut de néceſſité s'en ſervir.

A l'égard des à droite & des à gauche de l'Infanterie, qui eſt ce qui peut le plus déranger l'uniformité qu'il ſeroit à déſirer de ſe procurer dans les mouvements reſpectifs des deux armes, pour qu'ils ſoient le plus liés qu'il eſt poſſible dans toutes les circonſtances; je ne connois point dans la Cavalerie, de mouvements qui ſe rapprochent plus des à droite par homme de l'Infanterie, que

les à droite par quatre ; puiſqu'ils procurent à la Cavalerie les moyens de marcher par ſes flancs, ſans trop s'étendre, & que le même commandement pourroit ſuffire pour toute une ligne, compoſée indiſtinctement de Cavalerie & d'Infanterie qui auroit à ſe rompre pour marcher ſur l'un de ſes flancs, en faiſant un ſimple à droite, ou qui, après s'être mis en colonne de cette maniere, auroit à ſe remettre en bataille par un ſimple à gauche.

L'un des principaux objets d'un corps de Cavalerie, qu'on ſuppoſe placé en ligne avec de l'Infanterie, étant d'en ſuivre tous les mouvements, ſoit pour marcher en bataille, ou en colonne ſur toutes les directions poſſibles, ou pour marcher en arriere, après avoir fait demi-tour à droite; comme les mouvements de l'homme à cheval & ceux de l'homme à pied ne peuvent être les mêmes, rien conſéquemment n'eſt plus difficile que de trouver un moyen par lequel, dans tous les cas, on puiſſe conſerver ſes diſtances & l'alignement d'un corps d'Infanterie, dont la marche doit être néceſſairement plus ou moins accélérée, ſelon les circonſtances.

En premier lieu, je dirai que rien n'eſt plus rare parmi nous, que d'y voir faire de ces mouvements combinés des deux armes, & que quand par hazard, quelque Régiment de Cavalerie veut manœuvrer avec de l'Infanterie, on voit preſque toujours les ailes de la Cavalerie devancer prodigieuſement l'alignement de l'Infanterie, de ſorte qu'après avoir réfléchi ſur le remede qu'on pouvoit apporter à ce défaut d'enſemble, je n'en ai point trouvé de meilleur que de faire ſortir, pour la marche en bataille uniquement, un Officier de chaque aile des Eſcadrons, leſquels doivent être remplacés par des Cavaliers du ſecond rang, qui doivent l'être eux-mêmes par des Bas-Officiers de ſerre-file; & au lieu de faire aligner le premier rang de la Cavalerie ſur le premier rang de l'Infanterie, d'ordonner que les Officiers marchent toujours alignés entr'eux ſur le premier rang de l'Infanterie.

Ce principe eſt d'autant plus avantageux à obſerver, qu'en ſuppoſant que l'Infanterie ait à marcher en bataille en avant, pendant un temps conſidérable, les Cavaliers n'ont d'autre ſoin à avoir que celui de s'attacher à marcher alignés entr'eux, à un pas en arriere, des trois Officiers qui ſont ſur le front des Eſcadrons; & comme le premier rang des Cavaliers ſe trouve, par cet arrangement, être en-

viron

viron à huit ou neuf pieds en arriere de l'alignement de l'Infanterie, ſi par hazard on vient à faire faire à droite, ou à gauche à l'Infanterie, les Cavaliers faiſant pour leur compte à droite, ou à gauche par quatre, ils peuvent faire ce mouvement quaſi auſſi vîte que l'Infanterie, & ſe trouver enſuite encore preſqu'alignés avec elle dans la colonne, tandis que les trois Officiers qui étoient placés ſur le front des Eſcadrons, lorſqu'ils marchoient en bataille, ſe trouveroient, lorſqu'ils marcheroient en colonne, être placés ſur les flancs deſdits Eſcadrons, & pourroient en outre, ſi l'on obſervoit des points de vue, ſervir de jalons à ceux des Officiers de l'Infanterie qui ſeroient également placés ſur le flanc des pelotons.

De cette ſorte tous les mouvements de la Cavalerie & ceux de l'Infanterie pouvant ſe faire à la fois, rien n'eſt ſi aiſé que de faire manœuvrer ces deux armes enſemble; article qui a plus d'un objet d'utilité, mais qui, ſans doute, ſera ſujet à bien des conteſtations, puiſque la plus grande partie des Officiers-Généraux, Supérieurs & autres prétendent que la Cavalerie ayant des mouvements ſi différents de ceux de l'Infanterie, tant par ſon extrême vélocité, que par la plus grande étendue de terrein qu'elle doit embraſſer, il ſeroit ſuperflu, pour ne pas dire inconſéquent, de l'aſtreindre à ſuivre ſcrupuleuſement la dimenſion des pas & la lenteur des mouvements de l'Infanterie.

Mais ces mêmes Officiers, ſans doute, n'ont pour objet, en faiſant une ſemblable obſervation, que les opérations qui ſont uniquement du reſſort de la Cavalerie, lorſque dans les batailles elle ſe trouve, ainſi qu'il eſt d'uſage, appuyer les flancs d'une ligne d'Infanterie; alors, ſans doute, ils ont la plus grande raiſon de conſidérer, non-ſeulement comme inutile, mais même comme dangereux, l'aſſujettiſſement où l'on mettroit la Cavalerie de ſuivre la progreſſion des mouvements de l'Infanterie dans la marche en bataille; puiſque l'objet de la Cavalerie étant, dans cette circonſtance, de veiller en même-temps à la ſureté des flancs de la ligne d'Infanterie, & de charger, s'il eſt néceſſaire, l'aile de la Cavalerie ennemie qui lui ſeroit oppoſée; c'eſt alors, à la ſagacité de l'Officier-Général qui la conduit, à ſaiſir l'inſtant où il eſt avantageux de l'ébranler, pour la porter où il eſt néceſſaire, dans l'ordre qu'il juge convenir le plus à la circonſtance.

Mais cet article excepté, combien ne ſe rencontre-t-il pas d'occaſions à la guerre, où la Cavalerie doit être aſſujettie à marcher de concert avec l'Infanterie?

Combien de marches combinées avec elle, où il eſt important, ſi elle en fait l'avant-garde, qu'elle ne prenne pas trop d'avance ſur elle? Combien de détachements où il eſt néceſſaire qu'elle en ſuive exactement tous les mouvements, tant pour être toujours à portée de ſe former, ſelon la diſpoſition prévue à l'avance par l'Officier-Général, que pour les cas où ce même détachement ſeroit attaqué à l'improviſte par l'un de ſes flancs, en tête, ou en queue?

Combien d'avant-gardes, ou d'arriere-gardes où le mêlange des deux armes ſe trouvant également néceſſaire; il ſeroit dangereux que les Troupes de Cavalerie, d'après le ſyſtême que je combats, ſortiſſent de l'alignement que celles de l'Infanterie doivent obſerver?

Mais c'eſt aſſez diſcourir ſur cette matiere; on eſpere que les obſervations précédentes ſuffiront, pour convaincre qu'il y auroit de l'utilité à accoutumer la Cavalerie à manœuvrer quelquefois de concert avec l'Infanterie.

J'eſpere que toutes ces digreſſions ne paroîtront point étrangeres aux principes des diſtances qui font l'objet principal de ce chapitre; puiſque, ſans tous ces préalables, on n'auroit pu aſſeoir que des propoſitions vagues & indéterminées.

SUITE DES PRINCIPES

Et des calculs ſur les Diſtances.

D'APRÈS les regles preſcrites ci-devant, il ſemble qu'il ne reſte plus qu'à en faire l'application, ſuivant la marche des Troupes en bataille, ou en colonnes.

Dans les mouvements de la Cavalerie, où il eſt néceſſaire qu'elle marche le plus ſerré qu'il eſt poſſible, il ne faut pas moins qu'elle laiſſe la diſtance d'un pied entre les premiers & les ſeconds rangs qui forment les diviſions, laquelle eſt priſe de la croupe des chevaux du premier à la tête de ceux du ſecond.

Cette diſtance préciſe eſt néceſſaire à obſerver dans tous les cas où la Cavalerie a à manœuvrer, ou à marcher en colonnes; mais

lorſqu'elle n'a pour objet que de marcher en bataille en avant, l'on peut & même il vaut mieux que les ſeconds rangs prennent entr'eux & les premiers, une diſtance de deux, ou trois pieds, que de les aſſujettir à l'obſervation ſtricte d'un ſeul pied de diſtance, par la raiſon que dans la marche en bataille, les deux pieds d'aiſance que j'invite à donner aux ſeconds rangs, ne peuvent nuire en rien à l'enſemble, & peuvent au contraire obvier à l'inconvénient qui réſulteroit d'une diſtance plus rapprochée de la part des ſeconds rangs, ſi, par quelque obſtacle imprévu, quelques portions des premiers venoient à être obligées de ralentir leur courſe, ou même de s'arrêter tout-à-fait; ce qui mettroit les chevaux des ſeconds rangs dans le cas de ſe heurter contre les premiers, de les culbuter peut-être, ou tout au moins de leur donner des atteintes.

Au contraire, ſoit qu'on défile par un, deux, trois, ou quatre, ou qu'on marche par pelotons, diviſions, ou Eſcadrons en colonne, on ſent bien, que moins les rangs & les diviſions laiſſeront de diſtances entr'eux, plus on obviera aux inconvénients que ne peut manquer d'occaſionner l'immenſité de terrein qu'occupe un gros Corps de Cavalerie qui défile en colonne, ſur-tout ſi, d'un rang à l'autre, on venoit à tripler, ou quadrupler les diſtances par négligence, ou parce qu'on n'en ſentiroit pas les conſéquences.

Elles ſont ſi importantes cependant, qu'on ne craint point de trop s'avancer, en diſant que ſur un Corps de vingt mille chevaux qui ſuivroit, on ne ſuivroit pas exactement la regle établie ci-deſſus pour l'obſervation des diſtances, cela pourroit occaſionner, dans le cours d'une campagne, la conſervation, ou la perte d'un dixieme ſur le total de la Cavalerie, puiſqu'il eſt démontré que plus il y a d'ordre dans les marches, plutôt les Troupes arrivent au camp, font la ſoupe, tendent leurs tentes, deſſellent leurs chevaux, & les mettent en état, ainſi qu'elles, de repoſer.

Si la marche eſt ouverte pour ſix, ou pour huit Cavaliers de front, & que ce ſoit par l'un de ſes flancs que la ligne doive ſe rompre, pour en prendre la direction dans ſa marche, alors on feroit faire par trois, ou par quatre à droite des deux rangs à la fois à tous les Eſcadrons; ce qui formeroit autant de rangs de ſix, ou de huit hommes.

Si la marche doit ſe faire en avant, auſſi par huit hommes de

front, le même principe ſera obſervé relativement aux diſtances; mais l'arrangement des ſeconds rangs a beſoin d'être détaillé, pour être entendu.

On ſuppoſe l'Eſcadron de droite devant avoir la tête de la colonne, & la marche en avant ouverte pour huit hommes de front.

Dans ce cas, les quatre Cavaliers de la droite de l'Eſcadron ſe portent en avant, & les quatre hommes qui ſont derriere eux, ſe jettent un peu à droite par le pas oblique, & viennent ſe ranger à côté d'eux ſur le même alignement.

Chacune des autres ſections de quatre hommes du premier & du ſecond rang en font autant, & viennent par des lignes diagonales s'incorporer dans la colonne. Ce mouvement eſt de la plus grande ſimplicité, & ſon exécution ſi facile, que j'eſpere qu'il ſera adopté par ceux qui voudront en faire l'eſſai, ſur-tout s'ils ne ſont pas aſſez prévenus contre les mouvements par quatre, pour aimer mieux ſe priver d'un moyen de remplir une colonne ouverte pour huit Cavaliers de front, que de ne pas employer les mouvements par ſection, qui, en ne leur donnant la poſſibilité de marcher que ſur ſix hommes de front, auroient l'inconvénient de plus d'étendre d'un quart en ſus le prolongement d'une colonne; de ſorte qu'en marchant ainſi par ſections, les Troupes, ſur trois heures de marche, doivent de néceſſité arriver au camp une heure plus tard que ſi elles avoient pu conſtamment marcher par huit.

Si dans la marche on doit obſerver des diſtances égales au front des diviſions, & que l'on doive marcher douze Cavaliers de front, ce que je déſignerai par le mot *peloton;* comme cette Troupe n'aura pas tout-à-fait ſix toiſes d'étendue ſur ſon front, & que dans ſa profondeur, en ne comptant que les deux rangs, elle tiendra un eſpace de dix-huit pieds, ou environ entre chaque peloton, l'intervalle de dix-huit pieds qui reſteroit, ſerviroit à placer, tant en avant, qu'en arriere les Officiers & les Bas-Officiers qui y ſont attachés. Conſéquemment ſi une ligne marche par ſon flanc, ainſi diſpoſée, il n'y a nul inconvénient dans cet arrangement, ni pour la continuité de la marche, ni pour remettre, par un mouvement de converſion contraire, ces mêmes pelotons en bataille.

Seulement dans le cas où l'on approuveroit que les Officiers fuſſent diſtribués dans les rangs, ainſi que je le propoſe, lorſque les

les Eſcadrons ſont formés, il faudroit, dans la marche en colonne par pelotons, obſerver d'un peloton à l'autre l'épaiſſeur d'un cheval de plus, pour l'emplacement de l'Officier qui auroit à ſe porter ſur le flanc de chaque peloton, au moment du mouvement de converſion, pour qu'il pût ſe trouver à ſa place dans l'ordre de bataille.

Lorſque la Cavalerie marchera par demi-Eſcadron, ce que je déſignerai par le mot *diviſion*, l'étendue de chaque diviſion ſeroit de douze toiſes, ou environ, & ſa profondeur de trois toiſes : par conſéquent ſi une ligne marchoit par ſon flanc, diſpoſée en colonnes par diviſion, on ſuivroit le même principe que l'on vient de détailler ci-deſſus, pour la marche en colonne par pelotons.

Il en ſeroit uſé de même pour la marche en colonnes par Eſcadrons, avec cette différence que ſi une ligne, après avoir été rompue par Eſcadron à droite, pour marcher dans cette direction, avoit à ſe remettre en bataille par un mouvement contraire, il faudroit que chaque Commandant d'Eſcadron ajoutât à la diſtance de l'Eſcadron qu'il commande, d'avec celui qui le précede, une quantité de pieds, ou de toiſes proportionnés aux intervalles plus, ou moins grands, qu'il conviendroit de laiſſer entre chaque Eſcadron, relativement à l'ordre de bataille ſur lequel le Général voudroit manœuvrer, ou combattre.

En diſtinguant, comme je l'ai fait juſqu'ici, le côté ſur lequel marche une ligne, après s'être rompue, j'ai toujours eu en vue un objet eſſentiel dont je vais rendre compte.

Depuis que je ſers, j'ai toujours vu les Militaires inſtruits s'occuper, avec raiſon, de la néceſſité de faire obſerver des diſtances proportionnées au front des diviſions qu'ils avoient à conduire, ou à faire mouvoir; mais je n'ai jamais vu faire une diſtinction raiſonnée entre les marches à faire ſur le flanc d'une ligne, ou les marches à faire en avant du front de bandiere. Il en eſt cependant une qui, malgré ſon extrême ſimplicité, n'en eſt pas moins quelquefois d'une très-grande conſéquence.

Quel eſt l'objet pour lequel, après qu'une ligne s'eſt rompue à droite, ou à gauche, on fait obſerver entre les diviſions d'une colonne, des diſtances égales à l'étendue de leur front? n'eſt-ce pas pour qu'en faiſant un mouvement contraire à celui par lequel la ligne s'eſt rompue, on puiſſe de colonne ſe remettre en bataille?

Dans ce cas il eſt de toute néceſſité que les diviſions obſervent entre elles des diſtances égales à l'étendue de leur front.

Mais ſi, au lieu de marcher par un de ſes flancs, ou à ſe porter en avant du front de bandiere pour ſe rapprocher de l'ennemi, quel objet alors peut-on avoir, ſi ce n'eſt celui de prendre entre lui & ſoi une poſition intermédiaire, ou d'en prendre une qui vous mette à portée de le combattre en arrivant?

Dans ces deux cas ne devroit-on pas former pluſieurs colonnes, tant d'Infanterie, que de Cavalerie?

Ces colonnes, ſi l'on fait bien, ne ſeront-elles pas compoſées de la premiere & de la ſeconde ligne, & peut-être même de la réſerve?

Dans cet ordre doit-on préſumer qu'on ait à ſe former ſur l'un de ſes flancs? Et ſi l'on avoit à le ſuppoſer, ne devroit-on pas faire ſon ordre de marche en conſéquence?

D'après cet expoſé, s'il eſt démontré qu'on ne ſoit pas obligé de ſe mettre en bataille ſur l'un de ſes flancs, je demanderai où eſt la néceſſité de s'aſſujettir à la ſervile exactitude d'obſerver, dans les marches en avant, des diſtances proportionnées à l'étendue du front des diviſions; puiſqu'au lieu de conſerver des diſtances entieres d'une Troupe à l'autre, en les faiſant marcher, au contraire, à demi-diſtance, elles ſe trouveroient avoir un eſpace ſuffiſant pour ſe procurer de l'aiſance dans leur marche; & qu'en raccourciſſant de moitié par ce moyen le prolongement de ſes colonnes, on rempliroit le double objet de faire arriver beaucoup plutôt au camp la totalité de ſes Troupes, & conſéquemment les équipages, ou celui de ſe préſenter à l'ennemi plus en force, & plutôt qu'on n'auroit été en état de le faire, ſi l'on avoit ſuivi le principe d'obſerver des diſtances entieres.

J'inſiſterois donc pour que l'on ne s'attachât à obſerver des diſtances égales au front des diviſions, que dans les cas où l'on devroit marcher par ſon flanc; mais dans ceux où l'on auroit à marcher en avant, je voudrois alors que l'on n'obſervât que des demi-diſtances, afin de pouvoir, au moyen de cet ordre, parvenir, dans le même eſpace de temps, en plus grand nombre à portée de l'ennemi, & ſe mettre plutôt en ordre ſerré, pour opérer enſuite, ſur des points donnés, les déploiements d'armée dont il ſera queſ-

tion dans la ſuite de cet Ouvrage, leſquels ſont une des parties les plus eſſentielles de la grande tactique.

D'après ce détail, il eſt aiſé de voir que, par l'ancien uſage de conſerver des diſtances entieres également dans tous les cas, on ſe prive volontairement des avantages démontrés, que la connoiſſance & l'uſage des marches, où il ſeroit enjoint de n'obſerver que des demi-diſtances, pourroient procurer en mille circonſtances.

Cette propoſition, quoique infiniment utile par les effets qu'elle doit produire, relativement à la conſervation des hommes & des chevaux, & le temps prodigieux qu'elle doit faire gagner dans les marches d'armée, eſt ſi ſimple, que beaucoup de gens, ſans doute, auront peine à croire, qu'on ne l'ait pas encore miſe en uſage parmi nous; mais ceux qui me ſoupçonneront de perdre mon temps à diſcuter l'utilité de principes déja connus, ſont priés de vouloir bien ſe convaincre ſur cela du contraire, en parcourant le premier Livre d'ordre qui pourra leur tomber ſous la main, écrit par un Major de Brigade; & comme je ſuis bien ſûr que cette diſtinction n'a pas encore été faite, & qu'elle ne s'y trouvera pas, j'eſpere alors qu'on ſe perſuadera que je ne m'attache qu'à des objets que je crois eſſentiels au ſervice du Roi.

PRINCIPES PROPOSÉS

POUR LA MARCHE EN BATAILLE D'UN ESCADRON.

Explication du Tableau ſupérieur de cette Planche.

VIIe PLANCHE.

Travail de 1748.

L'Usage de la Cavalerie ayant été juſqu'ici de ne ſuivre d'autre regle en marchant en bataille, que de s'aligner, tantôt ſur ſa droite & tantôt ſur ſa gauche, il en réſultoit que tous les Cavaliers d'une ligne de Cavalerie marchant en bataille, regardoient tous à droite, ſi l'alignement étoit à droite, ou tous à gauche, ſi l'alignement étoit à gauche; de ſorte que, pour s'ébranler, chaque Eſcadron ſucceſſivement, attendoit que celui qui ſe trouvoit le plus près de l'Eſcadron ſur lequel on devoit ſe régler, eût commencé ſon mouvement; de maniere qu'au bout de quel-

ques cent pas, toute la ligne ſe trouvoit abſolument en écharpe; ainſi que le repréſente le Tableau ſupérieur de la Planche ſeptieme, qui n'offre à la vue que le front de deux Eſcadrons, dont tous les Cavaliers ont la tête tournée vers la droite, mais dont l'extrêmité de la gauche eſt déja ſi fort en arriere de la parallele indiquée par une ligne ponctuée, que cela peut faire juger aiſément de la diſtance prodigieuſe dont la gauche d'une ligne ſe trouveroit éloignée de ſa droite, ſi elle étoit compoſée ſeulement de dix-huit à vingt Eſcadrons.

Explication du Tableau inférieur.

C'Est pour remédier à cet inconvénient, qui m'a toujours frappé, que j'ai cru devoir repréſenter, dans le Tableau inférieur de cette même Planche, deux Eſcadrons, dont les Cavaliers de droite & de gauche, regardent ſur leur centre, tandis que le Commandant de chacun de ces Eſcadrons, que les deux files du centre doivent ſuivre exactement, ſe dirige perpendiculairement ſur un point de vue qu'il a choiſi, & ſur lequel il eſt continuellement entretenu par le Capitaine, qui marche en ſerre-file derriere le centre de ſon Eſcadron.

Il réſulte de cette derniere maniere de diſpoſer les Eſcadrons, pour la marche en bataille, une infinité d'avantages qui vont être détaillés ci-après.

Le premier eſt que chaque Eſcadron regardant ſur ſon centre, tous les Eſcadrons d'une ligne peuvent marcher à la même hauteur, & éviter conſéquemment l'inconvénient de la marche en écharpe, qui ne pourroit manquer d'exiſter, ſi, d'après l'uſage établi * juſqu'ici dans la Cavalerie, toutes les têtes étoient tournées du même côté, ſur-tout le prolongement de la ligne.

* Ceci eſt toujours du travail de 1748.

Le ſecond eſt que comme, d'après ma propoſition, le Commandant de chaque Eſcadron, qui ſe dirige ſur un point de vue, doit être ſuivi exactement par les deux files du centre de ſon Eſcadron, & être entretenu continuellement dans ſa direction par le Capitaine de ſerre-file, qui tient le gouvernail de la marche; il eſt impoſſible, ſi ce principe eſt ſuivi, que les Eſcadrons, dans la marche en bataille, puiſſent rien perdre des intervalles qu'il leur auroit été

enjoint

enjoint d'obſerver entre eux; d'autant qu'on peut donner à quelqu'Officier intelligent le ſoin de veiller continuellement à la conſervation de ces mêmes intervalles, pour les entretenir, pendant la marche, tels qu'ils auroient été réglés avant de la commencer.

☞ Reſte à ſavoir ſi les intervalles, tels qu'on les obſerve aujourd'hui, * ne ſont pas ſujets à de grands inconvénients; mais c'eſt une matiere dont il ſera parlé plus en détail dans le cours de cet ouvrage, lorſqu'il ſera queſtion de traiter plus en grand la marche en bataille de la Cavalerie.

* Travail de 1748.

Le troiſieme avantage eſt que chaque Commandant d'Eſcadron ſe trouvant ſeul à ſix pieds en avant de ſon premier rang, il lui eſt infiniment aiſé de marcher toujours à hauteur du Commandant de l'Eſcadron voiſin, ſans s'aſſujettir toutefois à le ſuivre dans tous ſes mouvements, ſi par négligence, ou par mal-adreſſe, il venoit à ſortir de l'alignement général; ce dont il ſeroit d'autant plus aiſé à ſon voiſin de s'appercevoir, que tous les Officiers, à la réſerve des Commandants d'Eſcadron, devant, par ma propoſition, être dans les rangs, tout le front de la ligne ſe trouveroit entiérement découvert.

Le quatrieme enfin, & le plus grand de tous, eſt qu'au moyen de ces principes, dont l'exécution eſt facile, pourvu que les Commandants d'Eſcadrons ſoient en état de conduire leur Troupe, on peut conſerver le plus grand enſemble dans la marche en bataille, & un alignement, ſi ce n'eſt parfait, du moins ſuffiſant, pour qu'on puiſſe s'attendre que toutes les parties d'une ligne doivent à peu près faire à la fois leurs efforts pour renverſer celle qui leur ſeroit oppoſée; & c'eſt ce qu'on ne peut attendre d'une ligne en écharpe, puiſque l'une des deux extrêmités pourroit déja en être venue aux mains, tandis que l'autre, ſelon ſon plus, ou moins d'étendue, ſeroit peut-être encore à quatre, ou cinq cents pas de l'ennemi.

DES DIFFÉRENTS PRINCIPES

Pour les quarts de converſion d'un Eſcadron, ſur leſquels la plupart des Officiers different d'opinion.

VIIIe. PLANC. *EXPLICATION du Cartouche figuré de cette Planche.*

CE Tableau, où l'on voit le reploiement d'un pont de bateaux, n'a d'autre objet que de repréſenter l'enſemble avec lequel toutes les parties d'un Eſcadron, quoiqu'indiſpenſablement mobiles, devroient cependant ſe mouvoir dans les quarts de converſion, en reſtant, pour ainſi dire, auſſi liées entr'elles que les bateaux qui forment un pont le ſont eutr'eux, par les planches qui les aſſujettiſſent.

On ſent bien que cette idée ne peut être conſidérée que comme une fiction; mais ſouvent on perſuade par les exemples, plus que par les raiſonnements, & c'eſt ce qui a déterminé à donner celui-ci.

VIIIe. PLANC.

EXPLICATION

Des mouvements indiqués dans cette même Planche, dont l'un repréſente un Eſcadron faiſant un quart de converſion à gauche, en ſuivant le principe de ſe régler ſur le pivot, & l'autre un Eſcadron faiſant un quart de converſion à droite, en ſuivant celui de regarder l'aile qui tourne.

L'IDÉE de donner la démonſtration de l'objet que cette Planche renferme, ne m'eſt venue que pour mettre en évidence un principe de Cavalerie ſur lequel les Officiers les plus éclairés ſont d'une opinion diamétralement oppoſée.

Il s'agit, dans les mouvements de converſion, de ſavoir de quel côté tous les Cavaliers doivent tourner la tête, auſſi-tôt après que le commandement eſt prononcé.

Les uns veulent que ce ſoit du côté du pivot; les autres, au

contraire, veulent que ce ſoit du côté de l'aile qui tourne.

Je ſuis, depuis long-temps, de l'avis de ces derniers; & c'eſt pour appuyer mon ſentiment par la démonſtration, que j'ai imaginé de faire faire ce Tableau, dans l'eſpérance que s'il paroiſſoit aſſez clair au Miniſtre, pour l'engager * à fixer, ſur cet objet, les irréſolutions de la Cavalerie, cela pût le déterminer à rendre en conſéquence une Ordonnance définitive.

* Propoſition faite en 1748.

Entrons maintenant dans les détails qui peuvent m'aider à prouver ce que je viens d'avancer.

En ſuppoſant que ce ſoit ſur le pivot que l'aile qui tourne doive régler ſon mouvement, que ce ſoit à gauche que l'Eſcadron faſſe un quart de converſion, & qu'en conſéquence tous les Cavaliers aient la tête tournée à gauche, pour peu que le Cavalier, qui ſert de pivot, ne compaſſe pas ſon mouvement avec la plus grande juſteſſe, pour peu qu'il commence à tourner avec vîteſſe, ſi les deux ou trois Cavaliers qui ſont les plus près de lui ſuivent ſcrupuleuſement l'ordre général de ſe régler ſur le pivot, & qu'en conſéquence ils accélerent les différentes allures de leurs chevaux; il s'enſuivra que de proche en proche les chevaux, qui en ſeront les plus près, doubleront & tripleront leur mouvement, & que vers les deux tiers de l'Eſcadron, où la Planche repréſente un Officier dont le cheval eſt au plus grand train poſſible, l'Eſcadron commencera à ſe déſunir, & finira par ſe partager entiérement; de maniere que le tiers reſtant formera une Troupe ſéparée, qui demeurera peut-être vingt, ou trente pas en arriere, ſi les deux tiers qui ſe ſeroient emportés ne ralentiſſoient pas le mouvement auquel ils ſe ſeroient laiſſés entraîner.

En ſuppoſant, au contraire, que ce ſoit à droite que l'Eſcadron faſſe un quart de converſion, & que tous les Cavaliers aient la tête tournée vers la gauche, on ſentira aiſément que tel train que puiſſe aller au galop le Cavalier qui ferme la gauche du premier rang, tous ceux qui ſe rapprochent du pivot ne pouvant avoir une portion de cercle auſſi étendue à décrire, que celle qu'il a lui-même à parcourir, il en réſultera qu'en réglant ſur lui de proche en proche leur mouvement, tous les individus qui compoſent ce premier rang, devront arriver enſemble, & s'arrêter au même inſtant ſur le demi-diametre du cercle dont ils n'auront eu qu'un quart à décrire.

Après avoir détaillé les deux principes ci-deſſus, pour faire connoître les regles à ſuivre dans les mouvements de converſion; après avoir cherché à démontrer la défectuoſité du premier de ces principes, & travaillé à prouver qu'il ſeroit avantageux de donner la préférence au dernier, je crois devoir ajouter quelques autres préceptes néceſſaires à ſuivre, pour faciliter l'exécution des mouvements de converſion.

Le premier, & le plus eſſentiel de tous, par les raiſons ſuſdites, eſt qu'à cauſe de l'étendue du front d'un Eſcadron, il faut que tous les Cavaliers aient, ainſi qu'on vient de le dire, la tête tournée vers le côté de l'aile qui marche; mais il faut obſerver que cette poſition de la tête ne doit pas être forcée, & qu'elle ne doit être ſimplement qu'inclinée vers le côté qui tourne, de maniere que chaque Cavalier puiſſe, quoique dans cette attitude, ſe réſerver la faculté d'appercevoir du coin de l'œil la poſition de ſon voiſin du côté du pivot, & retarder ſon cheval, s'il s'apperçoit qu'il eſt en dehors de l'alignement.

Le ſecond, eſt que chaque homme dans le rang, pour ſe régler d'une maniere ſure dans ſon mouvement, ne doit faire attention qu'à celui de ſon plus proche voiſin, du côté de l'aile qui tourne, afin de le ſuivre exactement, en lui reſtant toujours aligné, tandis que du coin de l'œil il obſerve de même ſon plus proche voiſin du côté du pivot, pour ne jamais s'en ſéparer.

Le troiſieme, eſt que pour remplir l'objet ci-deſſus, de ne pas ſe ſéparer de ſon voiſin du côté du pivot, il doit obſerver de s'y tenir collé botte à botte, ſans pourtant trop ſe preſſer contre lui; ce qui ne manqueroit pas, ſi cet inconvénient ſe multiplioit, de produire celui de faire bientôt crever l'Eſcadron.

Le quatrieme enfin, eſt que tous les Cavaliers en général qui ſont en deçà du pivot, doivent, en tournant, obſerver de porter de la main l'épaule de leurs chevaux en dehors; ſans quoi comme le mouvement machinal de l'homme & même celui du cheval, eſt de ſe ſerrer du côté qui ſoutient, ſi l'on n'avoit pas cette attention, l'Eſcadron creveroit infailliblement avant que le mouvement pût être achevé.

Si l'on ſuit dans les mouvements de converſion de pied ferme, les principes détaillés ci-deſſus, on peut être aſſuré qu'ils ſe feront

avec

avec la plus grande régularité; & comme c'eſt un objet des plus eſſentiels pour l'exactitude de la plupart des manœuvres de la Cavalerie, ſi, par la démonſtration que cette Planche préſente, on peut contribuer à réunir l'opinion des Officiers de ce Corps, on ſe félicitera des ſoins qu'on s'eſt donnés pour y parvenir.

☞ Comme dans les mouvements de converſion qu'un Régiment de Cavalerie en colonnes, par Compagnies, par demi-Eſcadrons, ou par Eſcadron, eſt dans le cas de faire au pas, au trot, ou au galop, il arrive au moment que le pivot s'arrête ſur l'emplacement, où la tête de la colonne doit commencer à tourner à droite, ou à gauche, que la diviſion quelconque, qui la ſuit, ſe trouve arrêtée avant que la premiere ait achevé ſon quart de converſion; que ce retard ſucceſſif fait alonger les diſtances d'une Troupe à l'autre; que ſi l'on veut les reprendre, ce ne peut être qu'aux dépens de l'égalité de l'allure, à laquelle la totalité de la colonne s'eſt ébranlée, & qu'elle doit entretenir avec le plus grand ſoin; il eſt convenable alors, pour ces différentes raiſons, de ſuivre ce que preſcrit l'Ordonnance de 1766, qui donne les moyens de remédier à cet inconvénient.

J'avois cru en trouver le remede, * en faiſant doubler le train à l'aile de chaque Troupe qui devoit tourner à la ſuite d'une autre; mais comme le pivot, par la rencontre du ſecond rang de la Troupe qu'il avoit devant lui, étoit forcé de s'arrêter, tandis que l'aile marchoit toujours, le centre étant de même obligé de reſter en arriere, la Troupe entiere formoit un demi-cercle déſagréable à l'œil, & mes diſtances ſe perdoient toujours.

* Lors de mes eſſais de 1748.

D'après cette obſervation, il m'avoit paru que ſi dans les mouvements de converſion des diviſions d'une colonne ſuppoſée en marche, les pivots étoient chargés du ſoin de conſerver leur diſtance entr'eux & les Troupes qui les précédoient, ce ſeroit le ſeul moyen d'empêcher que les diviſions retardées par celles qui font leur converſion les premieres, ne ſe trouvaſſent, après qu'elles auroient converſé elles-mêmes, avoir plus de diſtance qu'il ne leur en faudroit pour ſe remettre en bataille; mais ce mouvement ne pouvant s'exécuter parfaitement qu'avec des Troupes très-inſtruites, je me ſuis contenté pour lors de l'expoſer comme une propoſition qui méritoit d'être approfondie, & dont le réſultat pouvoit pro-

curer à la Cavalerie les moyens de faire, en marchant en colonne, des quarts de converſion, ſans que les diviſions qui ſont à la ſuite les unes des autres, puiſſent être retardées par celles qui les précedent, pendant la durée du mouvement qu'elles ont à faire.

Enfin l'Ordonnance du premier Juin 1766, en a indiqué un moyen ſimple, qui eſt qu'au moment où le peloton qui, à la tête d'une colonne, eſt dans le cas de converſer à droite, ou à gauche, au lieu de reſter fixe, & que le cheval qui ſert de pivot, tourne ſur le talon de ſon pied de derriere pour ſoutenir; celui qui le conduit doit le diriger ſur un petit quart de cercle de quatre à cinq pas au plus; ce qui, en lui faiſant gagner trois à quatre pas en avant, ſuffit pour que le premier rang de la Troupe qui ſuit, ne rencontre plus le ſecond rang du premier peloton, & pour qu'il puiſſe en conſéquence converſer à ſon tour, & par le même moyen, ſur l'emplacement où la premiere Troupe a commencé ſon quart de converſion; ce qui ſuffit également pour que toutes les Troupes qui compoſent une colonne, ne ſoient point arrêtées dans leurs mouvements ſucceſſifs, & pour qu'elles puiſſent toujours conſéquemment conſerver exactement leurs diſtances.

IXe. PLANCHE.

DU QUART DE CONVERSION

De quatre, ou de dix Eſcadrons.

Explication du Tableau.

L'Objet de ce Tableau, où l'on voit repréſentés deux Régiments de quatre Eſcadrons, qui, par un quart de converſion à gauche de chaque ligne ſéparément, vont, après le mouvement achevé, ſe trouver en bataille les uns vis-à-vis des autres, n'eſt que pour enchérir ſur la démonſtration précédente, & pour faire connoître que s'il y a de l'inconvénient pour un ſeul Eſcadron dans les quarts de converſion, à ſe régler ſur le pivot, ce même inconvénient doit augmenter en proportion d'un plus grand nombre d'Eſcadrons, auxquels ſur une même ligne, on feroit faire un pareil mouvement.

Si l'on examine l'action dans laquelle ſe trouvent tous les chevaux qui compoſent ces deux lignes, on ſentira qu'il n'y en a pas un ſeul qui ne ſoit obligé d'entretenir ſon train à une allure différente, & que ſi le pivot où les Cavaliers qui en ſont les plus près, forcent le moins du monde leur mouvement, il eſt impoſſible que le reſte de la ligne puiſſe conſerver, ni alignement, ni enſemble, & que, conſéquemment, le plus grand déſordre doit s'enſuivre.

☞ En donnant ici l'exemple de pluſieurs Eſcadrons qui font à la fois un quart de converſion, je ne prétends pas établir que ce ſoit une manœuvre dont la Cavalerie doive faire uſage habituellement à la guerre; je conçois même que parce qu'elle eſt d'une exécution difficile, il peut être avantageux, relativement à l'objet pour lequel on la feroit faire, d'y ſuppléer par un mouvement plus ſimple, qui eſt celui dans un quart de converſion, tel que cette huitieme Planche le repréſente, de porter chaque Eſcadron ſur le terrein qu'il doit occuper, en les y faiſant marcher chacun ſéparément par des lignes obliques, après leur avoir fait faire des demi à droite, ou à gauche, pour les y préparer.

Mais quoique ce dernier mouvement, par ſon extrême facilité, ſoit dans le cas d'être préféré, je ne bannirois pas pour cela de l'inſtruction de la Cavalerie, dans les Camps de paix ſur-tout, ſi jamais il y en a, les mouvements de converſion ſur une ligne étendue, parce qu'il en réſulteroit l'avantage, tant pour les Commandants d'Eſcadron, que pour les Officiers Supérieurs, & même pour les Officiers-Généraux, de les accoutumer à garder des diſtances difficiles à obſerver, à ſe diriger ſur des points de remarque, à régler leur coup-d'œil, & parce qu'enfin, par l'habitude qu'ils contracteroient, de faire mouvoir de grands corps par des moyens difficiles; ce ne ſeroit plus qu'un jeu pour eux, lorſqu'ils n'auroient que des mouvements ſimples à faire exécuter & des Corps peu nombreux à conduire. Au ſurplus je pourrois ajouter qu'en 1744, lorſque j'étois en Italie, époque où la Cavalerie n'étoit pas encore arrivée au point d'inſtruction où elle eſt aujourd'hui, le jour de la bataille de Coni, la Brigade d'Infanterie de Lyonnois s'étant, par trop d'audace, enfoncée à travers les ennemis, & allant être coupée par une colonne de Piémontois, Monſieur le Prince de Conti, qui s'apperçut du riſque que couroit cette Brigade, vint chercher deux

Régiments de Cavalerie, celui de Conti & celui de Royal-Piémont, dans lequel j'étois Capitaine, & nous porta, à toutes jambes, ſur le flanc de cette colonne, qui fut obligée de ſuſpendre ſa marche pour nous faire face.

Ce mouvement, qui ſauva la Brigade de Lyonnois, & fit un honneur infini à Monſieur le Prince de Conti, fut exécuté de notre part avec la plus grande célérité, & par une portion de converſion des huit Eſcadrons à la fois; d'où je conclus qu'à cette époque, où la Cavalerie étoit bien éloignée du point d'inſtruction où elle eſt aujourd'hui, puiſqu'on a oſé lui faire faire cette manœuvre dans une bataille, à plus forte raiſon pourroit-on, dans les camps de paix, l'y exercer, ainſi que je le propoſe, uniquement pour ſon inſtruction.

Au reſte, dans ce mouvement que j'ai fait faire plus d'une fois en ma vie, indépendamment de l'objet que j'ai eu en en donnant le deſſein, de prouver l'inconſéquence dont eſt la propoſition, de ſe régler ſur le pivot dans les mouvements de converſion; j'obſerverai que ſi l'on ſuit la progreſſion des mouvements qui précedent le quart de converſion des quatre Eſcadrons à la fois, dont le plan eſt joint au deſſein qui le repréſente, on verra comme chacun des Régiments, d'abord mis en bataille l'un vis-à-vis de l'autre au centre du terrein, après avoir fait un à droite par Compagnie, ou peloton, & marché en colonne dans cet ordre une certaine quantité de toiſes, fait enſuite à gauche, par Compagnie, pour ſe remettre en bataille, & marche delà encore un certain nombre de toiſes en avant, pour ne commencer, chacun en particulier, leur quart de converſion, qu'après avoir évalué au coup-d'œil l'eſpace néceſſaire, pour ſe trouver, par un changement de front à gauche, en bataille exactement l'un vis-à-vis de l'autre.

De ſemblables études peuvent être très-utiles aux Commandants des Corps & autres Officiers, tant pour les accoutumer à évaluer le nombre de pas, ou de toiſes qu'on leur enjoint de parcourir après chaque mouvement, que pour leur faire prendre l'habitude d'eſtimer les diſtances.

Il réſulte de ce que je viens de dire pour quatre Eſcadrons, qu'on pourroit y exercer juſqu'à dix Eſcadrons à la fois.

Je fixe ici le nombre de dix Eſcadrons, parce que je ſuppoſe qu'il

qu'il eſt poſſible qu'on regarde un jour comme un avantage, de mettre tous les Régiments de Cavalerie à cinq Eſcadrons, de cent ſoixante hommes chacun ; ce qui les porteroit à huit cents : cette compoſition étant, ainſi que je l'ai déja dit, celle que je leur déſirerois pour la guerre, & parce que deux Régiments formant une Brigade, l'Officier-Général qui y ſeroit attaché, pourroit, dans de certains cas, juger convenable de faire faire, à la totalité de ſa Brigade, un quart de converſion des dix Eſcadrons, dont elle ſeroit compoſée.

Beaucoup d'Officiers, ſans doute, ſe récrieront contre l'inutilité de ce mouvement ; parce que, ſelon eux, on pourroit y ſuppléer, avec une extrême facilité, par des demi à droite : mais outre que le principe des demi à droite eſt vicieux, en ce que ſi, à la moitié, ou au tiers du mouvement, on vouloit ſe remettre en bataille, toutes les droites des Eſcadrons de gauche, ſi c'eſt à droite que ſe fait le quart de converſion, étant en arriere des gauches des Eſcadrons qui les précedent, la totalité des Eſcadrons ne trouveroient plus l'eſpace néceſſaire pour ſe remettre en bataille, c'eſt qu'il peut ſe rencontrer à la guerre mille circonſtances, où il peut être intéreſſant que pluſieurs Eſcadrons ſoient inſtruits, par des exercices, à faire des mouvements de converſion ſur une même ligne ; ce qui fait que je ne puis m'empêcher de répéter que cette manœuvre eſt utile, que c'eſt peut-être une des études les plus propres à former le coup-d'œil des Commandants d'Eſcadrons, & que par cette ſeule raiſon je la jugerois néceſſaire.

Je pourrois ajouter qu'il me ſeroit poſſible de prouver, que j'ai fait faire un quart de converſion, non-ſeulement à dix Eſcadrons, mais encore à toute une ligne, compoſée de treize Bataillons, avec de l'artillerie, & pluſieurs Eſcadrons de Dragons, même après avoir fait faire demi-tour à droite à toute la ligne, & qu'encore que nous rencontraſſions divers obſtacles pendant la durée du mouvement, il ſe fit cependant avec beaucoup de régularité, & remplit l'objet que je m'étois propoſé, puiſque cela me fit connoître la juſteſſe du coup-d'œil, & l'attention que tout le monde apportoit à la beſogne, dont chacun en particulier eſt chargé dans un mouvement de cette eſpece.

Travail de 1748.

DU PASSAGE D'UN PONT,

Sur des principes différents.

PREMIER TABLEAU.

X^e. PLANCHE.

L'OBJET de ce Tableau eſt de faire connoître la défectuoſité de la maniere dont la Cavalerie paſſe ordinairement un pont, ou un défilé, où il ne peut paſſer que quatre hommes de front.

Les lignes ponctuées indiquent la marche de chaque ſection de quatre Cavaliers, qui, après s'être rompus ſucceſſivement de droite à gauche, ſe portent diagonalement vers le pont qu'elles ont à paſſer.

L'exemple qu'on a ſous les yeux, annonce que le premier rang fait ſon mouvement ſéparément, & que le ſecond va paſſer enſuite de la même maniere.

L'exiſtence du ſecond rang, ſur ſon terrein, indique conſéquemment qu'il ne doit commencer à ſe rompre que lorſque les dernieres petites Troupes de quatre hommes de la gauche du premier ſeront prêtes à ſe mettre en mouvement, afin de pouvoir combiner leur marche, de maniere à ſe trouver immédiatement à leur ſuite lorſque ces derniers ſeront entrés ſur le pont.

SECOND TABLEAU.

AVANT d'entrer dans les détails de l'exemple que repréſente ce ſecond Tableau, on croit devoir, pour faire ſentir l'utilité de la manœuvre qui y eſt figurée, faire connoître la défectuoſité de celle qu'on voit dépeinte dans le Tableau précédent.

Le premier inconvénient qu'on peut y appercevoir, eſt que ſi un Eſcadron ſe trouve avoir un pont, ou un défilé en avant de ſon centre, il faudra plus de temps pour franchir cet obſtacle, ſi l'on commence à le paſſer par la droite, ou par la gauche, qui en ſont plus éloignés, que par le centre qui s'en trouve plus près; inconvénient d'autant plus grand, qu'on auroit un plus grand nombre d'Eſcadrons à faire paſſer.

Revenons maintenant à l'exemple que préſente ce ſecond Tableau.

Si l'on jette les yeux ſur cette figure, & que l'on compte la quantité des ſections de quatre hommes dont eſt compoſée la colonne qu'on voit occupée à paſſer le pont, on verra que l'Eſcadron dont elles font partie, au lieu du nombre de quatre-vingt-ſeize Cavaliers dont il doit être compoſé, non compris les Officiers, ſe trouve l'être de cent quatre, ce qui eſt une licence qu'on s'eſt permiſe, pour expoſer d'une maniere plus préciſe la décompoſition de l'Eſcadron, au moment qu'il ſe rompt par quatre de droite & de gauche, pour faire paſſer la ſection du centre la premiere, laquelle doit être ſuivie immédiatement par celle qui eſt à ſa droite, enſuite par celle de la gauche, & ainſi alternativement de la droite à la gauche, juſqu'à ce qu'enfin chaque rang ſéparément, de l'ordre de bataille où il étoit précédemment, ſe trouve formé en colonne, ainſi que le repréſente l'exemple, où l'on voit le premier rang déja ſur le pont, & le ſecond prêt à le ſuivre par les mêmes mouvements détaillés ci-deſſus, & où l'on voit de même la ſection des quatre hommes du centre du ſecond rang, déja en mouvement, pour ſe mettre à la ſuite du premier.

TROISIEME TABLEAU.

Cet exemple repréſente la maniere dont un Eſcadron qui s'eſt rompu, d'après la méthode que j'ai vu pratiquer à la Cavalerie, dans toute la guerre de 1740, ſe reformoit au-delà d'un pont ou d'un défilé, lorſqu'après l'avoir paſſé, les circonſtances l'aſſujettiſſoient à ſe remettre en bataille.

Les mouvements des différentes parties de cet Eſcadron ſont aſſez diſtinctement figurés dans ce troiſieme Tableau, pour qu'on ne croie pas qu'il ſoit beſoin, pour les faire entendre, d'une plus ample explication : nous allons paſſer maintenant à celle du quatrieme Tableau, où l'on voit l'exemple d'un Eſcadron, qui, après avoir paſſé le pont, ſe forme au-delà par des mouvements contraires, mais toutefois analogues à la maniere de le paſſer par le centre, tel que je l'ai propoſé & préſenté dans le ſecond Tableau.

QUATRIEME TABLEAU.

ON voit dans cet exemple un Eſcadron ſe reformant en bataille au-delà du pont qu'il vient de mettre derriere lui, dont le premier rang, qui eſt cenſé avoir paſſé par le centre, eſt déja formé, & dont le ſecond doit l'être inceſſamment.

Si l'on examine les mouvements que l'exemple préſente, on doit voir qu'à la droite & à la gauche de la partie du centre du ſecond rang qui eſt déja formée, il ſe préſente ſucceſſivement ſur chaque flanc, une ſection de quatre hommes que l'on voit prête à ſe mettre en ligne; ce qui prouve combien cette manœuvre eſt préférable à celle qui eſt repréſentée dans le troiſieme Tableau, puiſqu'au lieu de porter peut-être très-loin la droite d'un Eſcadron ſur le terrein qu'elle doit occuper, avec l'inconvénient dangereux de lui faire prêter le flanc à l'ennemi; par la méthode que je propoſe, au contraire, la premiere portion de Troupe qui débouche, prend poſte, dès l'inſtant même qu'elle a dépaſſé le pont, ſur le centre du terrein qu'elle doit occuper, & qu'elle eſt, à chaque inſtant, renforcée également ſur ſa droite & ſur ſa gauche par deux colonnes, qui, à meſure qu'elles s'étendent, augmentent inceſſamment l'étendue de l'ordre de bataille.

☞ Cette manœuvre, indiquée ici pour un ſeul & unique Eſcadron, eſt applicable non-ſeulement à une aile entiere de Cavalerie, mais même à toute une armée, qui, ſans contredit, ſe trouveroit très-bien en pareil cas de ſuivre cette méthode : mais comme nous n'avons encore parlé juſqu'ici que des principes ſur leſquels la majeure partie des Officiers de la Cavalerie differe, nous remettons à traiter l'article du paſſage des défilés, lorſqu'il en ſera queſtion dans la ſuite de cet Ouvrage, qui renfermera à peu près tout ce qui peut concerner la Cavalerie, relativement aux principes qu'on croit qu'elle doit ſuivre; on peut être aſſuré qu'on s'en eſt fait une étude particuliere, qu'on ne les établit comme utiles, que parce qu'on en a fait des épreuves répétées, & que ce n'eſt que parce qu'elles ont été couronnées du ſuccès, qu'on les a adoptées.

RÉFUTATION

RÉFUTATION

De l'uſage ſuivi dans la Cavalerie, eu égard aux quarts de converſion faits, ſans nulle préparation, de la part des ſeconds & troiſiemes rangs des pelotons d'une colonne qui auroit à ſe remettre en bataille.

PREMIER TABLEAU.

XIe. PLANCHE.

QUOIQU'IL ſemble que la Cavalerie Françoiſe ait adopté, de préférence, de ſe mettre en bataille ſur deux rangs, cependant comme il peut arriver telle circonſtance à la guerre, où les Eſcadrons ſe trouveroient forcés de ſe mettre à trois hommes de hauteur, dans ce cas, une colonne compoſée de pluſieurs pelotons, ayant à ſe remettre en bataille, y rencontreroit de grandes difficultés, à cauſe du manque de proportions qui ſe trouveroit entre l'étendue du front deſdits pelotons & celle de leur profondeur.

Le détail dans lequel on va entrer, fera connoître ſi cette obſervation eſt juſte.

Un peloton compoſé de douze hommes de front, de la droite à la gauche, occupe environ trente-ſix pieds, ci . . 36 pieds.

De plus, dans le cas où l'on placeroit, ſur le flanc du premier rang de chaque peloton, deux Officiers de la Compagnie, leurs deux chevaux en occuperoient . 6

Conſéquemment l'étendue du front d'un peloton, ſeroit de . . . . . 42 pieds.

De l'autre part, les trois rangs d'un peloton, calculés d'après leur profondeur, donnent, à raiſon de neuf pieds par cheval pris dans ſa longueur, ... 27

A raiſon d'un pied de diſtance pour l'intervalle d'un rang à l'autre, les deux intervalles qui exiſtent entre le premier & le troiſieme rang, en donnent . . . 2

Pour l'emplacement des chevaux des Officiers, ou Bas-Officiers de ſerre-file, ... 9

Pour l'intervalle néceſſaire entre le cheval de cha-

cun de ces Officiers, ou Bas-Officiers, & la croupe des chevaux du troiſieme rang du peloton dont ils font partie, ... 1

Total de la profondeur d'un peloton ſur trois rangs, 39

Différence de la profondeur à l'étendue du front, 3

On voit par ce calcul, que, quoique l'on ſuppoſe le Commandant de chaque peloton placé à la droite de ſon premier rang, ainſi qu'un autre Officier à la gauche, le rang étant alors de quatorze hommes, ne produit que quarante-deux pieds ſur la totalité de l'étendue du front d'un peloton, & que la profondeur des trois rangs à laquelle eſt jointe la longueur du cheval de l'Officier de ſerre-file, & ſon intervalle, en produiſent trente-neuf; ce qui ne laiſſe que trois pieds de diſtance de la croupe de ſon cheval à la tête des chevaux du premier rang du peloton qui ſuit, & donne conſéquemment à chaque peloton, preſque autant de profondeur que de front.

Dans cet ordre, ſi l'on vient à faire à droite, ou à gauche par peloton pour ſe mettre en bataille, il y aura une confuſion extrême dans le mouvement, ſur-tout des troiſiemes rangs de chaque peloton, puiſque le dernier cheval du troiſieme rang du côté du pivot, ſe trouve, par ſa poſition dans la colonne, éloigné du point où il devroit pivoter, pour être au chef de file de celui du premier rang, d'environ vingt pieds en ligne droite, & que pour regagner cette diſtance dans le mouvement de converſion qu'il doit faire, il ſeroit, ainſi que le premier Tableau de la onzieme Planche le repréſente par les traces qui indiquent le mouvement circulaire qu'ont à faire les pivots des ſeconds & troiſiemes rangs, obligé d'en parcourir trente avant d'avoir retrouvé l'alignement de ſon chef de file; à quoi ajoutez l'extrême difficulté dont il eſt pour des chevaux ainſi ſerrés, de s'alonger de côté entre les rangs dans un eſpace auſſi rétréci, que l'eſt celui qu'ils occupent, de maniere à pouvoir porter leurs épaules aſſez en dehors pour pouvoir ſuivre la progreſſion de ce mouvement; on ſera forcé de convenir qu'il eſt preſque impraticable, ſur-tout lorſqu'il y a pluſieurs Troupes en colonne; puiſqu'excepté la premiere, tous les premiers rangs de celles qui ſuivent, ſe trouvant obſtrués par l'exiſtence du troiſieme rang des précéden-

tes ſur leur emplacement, où ils ſont forcés de reſter juſqu'à ce que ces troiſiemes rangs aient pu s'écouler, les premiers ſont également forcés d'attendre la fin de cette opération, avant de commencer leur mouvement, pour ſe mettre en bataille; au lieu que par un moyen plus ſimple que je vais propoſer, & dont le ſecond Tableau de la onzieme Planche fournit l'exemple, on peut non-ſeulement obvier à la confuſion dont on vient de parler, & dont on n'a donné qu'une foible eſquiſſe, eu égard à celle qui exiſte dans l'exécution; mais encore épargner aux chevaux, qui ne peuvent s'étendre & ſe reployer ſur eux-mêmes dans un eſpace auſſi reſſerré qu'aux dépens de leur bouche & de leurs jarrets, une manœuvre dont la répétition ne peut tendre, à la longue, qu'à leur deſtruction, & qui n'a pas même le mérite de remplir le but qu'on ſe propoſe, qui eſt dans le mouvement de converſion de chaque peloton pour ſe mettre en bataille; que chacun d'eux puiſſe, en achevant ledit mouvement, trouver ſon encadrement aſſez juſte, pour que dans l'ordre de bataille il n'y ait pas le moindre intervalle entre chaque peloton, & que tous les hommes des ſeconds & troiſiemes rangs ſe trouvent exactement en arriere de leurs chefs de file.

MANIERE,

En faiſant fuir les talons à la muraille, de préparer les ſeconds & troïſiemes rangs des diviſions d'une colonne pour ſe mettre juſte en bataille.

DEUXIEME TABLEAU.

XIe. PLANCHE.

POUR remédier aux inconvénients détaillés dans le chapitre précédent par une méthode ſimple, ainſi que je l'ai avancé, au moment où le Général fera faire *halte* à la tête de la colonne, & qu'il aura annoncé qu'on ſe prépare à ſe mettre en bataille, alors chaque ſecond & troiſieme rang de tous les pelotons, ſi c'eſt à gauche qu'ils doivent faire un quart de converſion, fuiront les talons à droite ſur le même alignement, de maniere que le Cavalier, qui ferme la droite du ſecond rang, s'étende par ſa droite à la diſtance de dix à douze pieds au plus, & que le Cavalier, qui en ferme la

gauche, ſe trouve placé en arriere de la cinquieme file de la gauche du rang qui le précede; & pour être placé encore plus exactement, il faudroit qu'il fût vis-à-vis de l'intervalle qui ſe trouve entre le quatrieme & le cinquieme Cavalier de la gauche du premier rang.

A l'égard du troiſieme rang, il faut qu'il ceſſe de fuir les talons à droite, lorſque le Cavalier, qui ferme ſa droite, ſe trouve avoir dépaſſé celle du premier rang de la diſtance de vingt à vingt-quatre pieds, pour que le Cavalier de la gauche de ce troiſieme rang ſe trouve vis-à-vis de l'intervalle du quatrieme & cinquieme Cavalier de la gauche du ſecond, ou vis-à-vis de l'intervalle du neuvieme, ou dixieme Cavalier de la gauche du premier rang.

Or, dans cette poſition, ſi l'on commande, *peloton à gauche; en bataille, marche;* à ce dernier commandement le premier rang commence ſon quart de converſion, & à meſure que par la progreſſion de ſon mouvement il cede ſon terrein, le ſecond s'avance perpendiculairement ſur l'emplacement qu'il occupoit; & dès que le ſecond rang en entier ſe trouve aligné ſur le Cavalier qui ſert de pivot au premier rang, alors le ſecond commence ſon mouvement de converſion, & le troiſieme, eu égard à ce ſecond rang, s'avance de même ſur ſon emplacement à meſure qu'il le quitte, & commence, ainſi que lui, ſon mouvement de converſion, dès qu'il ſe trouve dans l'alignement des Cavaliers du premier & du ſecond rang qui leur ſervent de pivot: de cette ſorte toute la colonne peut ſe mettre en bataille ſans la moindre confuſion, & beaucoup plus promptement que de l'autre maniere, parce qu'elle ſe fait infiniment plus en regle, & ſans tourmenter de malheureux chevaux, auxquels, en ſuivant l'autre méthode, on demande preſque l'impoſſible.

Le méchaniſme de cette manœuvre, dont on peut voir la démonſtration dans la onzieme Planche, ſecond Tableau, n'exige, pour ainſi dire, que de l'enſemble dans les mouvements de la main & des jambes, de la part des Cavaliers d'un peloton, d'une diviſion, ou d'un Eſcadron qui auroit à fuir les talons pour s'étendre, ou pour ſe reſſerrer ſur une parallele dont ils auroient à conſerver l'alignement.

Le principe en eſt ſi ſimple, qu'il n'eſt pas plus difficile de faire

faire fuir les talons à tout un Eſcadron, dès la premiere fois, qu'à un ſeul Cavalier.

Voici, dans ce cas, ce qu'il faut faire, lorſqu'on a cet objet à remplir : on doit,

1°. Faire ajuſter les rênes.

2°. Recommander aux Cavaliers de tenir leurs chevaux dans la main & dans les jambes.

3°. Qu'ils portent de la main, tous enſemble, la tête de leurs chevaux vers le côté où l'on veut ſe ſerrer, ou s'étendre.

4°. Qu'auſſi-tôt après l'avertiſſement de la main, ſuppoſé à droite, ils approchent du côté gauche le gras de jambe, afin de faire ſuivre les hanches, ſans toutefois faire ſentir l'éperon; ſans quoi le cheval, qui en éprouveroit la piquure, ſe porteroit indubitablement hors du rang, ou ſi, par la rudeſſe de la main, il s'y trouvoit retenu, il ne manqueroit pas de s'agiter; de maniere à y mettre le plus grand déſordre.

Mais ſi les Cavaliers ſuivent exactement, & tous enſemble, les principes détaillés ci-deſſus, on verra, dès la premiere leçon, que, ſans perdre une demi-toiſe de terrein en avant, ils en gagneront dix ſur leur flanc, pourvu, toutefois, que le Régiment ait été ſuffiſamment exercé, & que les Cavaliers, ſans être des Ecuyers, ſachent ſeulement tenir leur bride, & en connoître à-peu-près les effets.

Par les détails ci-deſſus, on voit que ce mouvement peut ſervir à étendre, ou à reſſerrer, de droite & de gauche, ſur leur centre, des diviſions qui n'auroient pas pris aſſez de diſtance, ou qui en auroient pris une trop grande, ſur un alignement dont on ne jugeroit pas à propos de ſortir.

Il peut être employé encore en d'autres circonſtances, que je me propoſe de rappeller dans le cours de cet Ouvrage : en attendant, je me contenterai de dire que c'eſt ſur le principe de la croupe au mur, dont la démonſtration eſt placée, premiere Planche, dans l'Ecole du Manege, qu'on peut, ſi on le juge à propos, y dreſſer les Cavaliers ſéparément; ſoin que je regarderois peut-être comme inutile, pendant la guerre ſur-tout; puiſque l'expérience m'a prouvé plus d'une fois, que, par les moyens indiqués ci-deſſus, on peut faire exécuter ce mouvement, dès la premiere leçon, à des

hommes & à des chevaux, qui ſeulement auroient été rompus aux manœuvres ordinaires de la Cavalerie.

☞ A la bataille d'Ettingen, ſur le Mein, la Cavalerie Angloiſe, s'appercevant qu'elle pouvoit être débordée par la nôtre, fit, par ce mouvement, étendre ſes Eſcadrons pendant un eſpace aſſez conſidérable.

DU PAS OBLIQUE.

XIe PLANCHE.

TROISIEME TABLEAU.

COMME dans le cours de cet Ouvrage il a été queſtion, plus d'une fois, du pas oblique, & que je n'ai pas vu juſqu'ici la Cavalerie en faire uſage, je regarde comme une choſe néceſſaire d'entrer en détail ſur les propriétés & les avantages dont il eſt ſuſceptible.

Il paroîtra peut-être extraordinaire à ceux des Officiers qui n'auroient aucune connoiſſance de la méchanique de ce mouvement, qu'on puiſſe imaginer de propoſer de faire faire à un cheval ce que le Soldat le mieux dreſſé a de la peine lui-même à faire avec exactitude; mais ce doute ne peut leur venir que parce qu'ils n'en connoiſſent pas le principe. D'ailleurs comme c'eſt un des mouvements dont on peut, en ligne, tirer le plus grand parti, on regarde comme indiſpenſable de l'inſérer dans l'inſtruction de la Cavalerie.

Pluſieurs Officiers de ce Corps, auxquels j'en ai parlé, ſont perſuadés que pour faire ce mouvement, il faut que le cheval marche, ce qu'on appelle en terme d'équitation de deux piſtes.

Mais il faut, au contraire, quand la portion d'à droite, ſuffiſante pour la marche diagonale dudit pas oblique, eſt déterminée, que le Cavalier, ou tous les Cavaliers à la fois, faſſent reſpectivement décrire une ligne droite à leurs chevaux.

Il ſuffit, pour l'exactitude de ce mouvement, que l'angle qu'on veut ouvrir à droite, ou à gauche en marchant, ſoit de vingt dégrés au plus, c'eſt-à-dire, preſque imperceptible en débutant, ſans quoi le mouvement ne pourroit ſe faire. *

* Voyez la Planche au trait n°. 2, à la fin de ce chapitre.

Mais comme il eſt à craindre que quelques Officiers ne regar-

dent comme impraticable l'exécution du principe donné de n'ouvrir qu'un angle de vingt dégrés pour avoir la proportion du pas oblique, je vais entrer dans quelques détails qui peut-être en rendront le méchaniſme plus aiſé à concevoir.

On obſervera d'abord que la portion de cercle que chaque Cavalier eſt dans le cas de décrire, pour diſpoſer ſon cheval à la marche du pas oblique, ne devant être que du cinquieme du quart de cercle qu'il auroit à parcourir pour faire un à droite entier, il ſuffit que dans l'inſtant où le Chef de l'Eſcadron fera le commandement *pas oblique à droite*, tous les Cavaliers à la fois portent la main à droite, en faiſant céder la jambe gauche, & preſſant de la droite pour porter la hanche de leur cheval en dedans, c'eſt-à-dire, à gauche, & l'épaule en dehors, c'eſt-à-dire, à droite, de maniere que la tête de leur cheval, après ce premier mouvement, ſe trouve occuper, quoique dans une direction différente, le même emplacement que celle du cheval de leur voiſin occupoit l'inſtant d'auparavant, lorſque l'Eſcadron étoit quarrément en bataille.

Et comme dans les eſſais d'une tactique nouvelle, opérée par des Chefs qui n'auroient pas l'intelligence de la choſe, parce qu'ils n'en connoîtroient pas le principe, il eſt à préſumer que ces Chefs ayant à ajouter à leur incertitude, le défaut d'habitude d'une pareille manœuvre dans les hommes qu'ils auroient à conduire, il doit s'enſuivre indiſpenſablement un défaut d'exécution, qui fera rejetter le principe avant d'avoir pu le connoître : on obſerve cependant que comme le réſultat en eſt d'une conſéquence infinie, & qu'une Cavalerie inſtruite à ce genre d'exercice, doit néceſſairement avoir la ſupériorité ſur toutes celles qui auroient à manœuvrer vis-à-vis d'elle; j'exhorterai les Officiers de Cavalerie, qui voudront l'eſſayer, à ne pas ſe rebuter aux premiers obſtacles qu'ils rencontreroient, pouvant les aſſurer, d'après ma propre expérience, qu'il ne ſuffit, dans ce cas, que d'être perſuadé pour pouvoir les ſurmonter.

Et comme il y a des remedes à tout, ſi dans les eſſais qui ſeront faits du pas oblique, un des plus grands inconvénients que l'on y rencontreroit, étoit la difficulté de faire marcher toute une ligne ſur une même parallele, on obſervera qu'il faut donner pour principe, à chaque Cavalier, que, loin de s'attacher à vouloir appercevoir l'extrêmité de l'aile, du côté où l'on marche, il faut, au con-

traire, que chacun d'eux, en particulier, ne ſoit occupé que du ſoin de ne pas dépaſſer ſon voiſin de ce même côté; ajoutez que quoiqu'il doive regarder droit devant lui, relativement à la diagonale qu'il a à parcourir, il faut pourtant qu'il jette de temps en temps un coup-d'œil ſur ſon voiſin, du côté où l'on marche, qui doit être ſa bouſſole, & qu'il tienne ſon cheval collé au ſien de la tête à la hanche, ſoit que l'on marche au pas, au trot, ou au galop; ſans cela les Eſcadrons prendroient ſur leur front plus d'étendue qu'ils ne doivent en avoir, & il s'enſuivroit que dans les parties où la ligne ſe trouveroit preſſée, il s'y feroit des boſſes en dedans, ou en dehors, que l'alignement ſe perdroit, & qu'il pourroit alors y avoir de la confuſion dans les rangs.

Le remede à ce mal eſt que la ſection de droite de chaque Eſcadron, qui commenceroit à ſe trouver en preſſe, s'arrêtât ſur le champ, & ſuivît toujours d'aſſez près la ligne pour reprendre ſon emplacement, dès que, par le commandement *en avant*, les Eſcadrons auroient repris leur direction perpendiculaire; on ajoutera que pour rendre ces eſſais plus ſenſibles, & connoître d'une maniere plus préciſe le plus, ou le moins de difficulté de conſerver l'alignement parallele dans la marche en bataille par le pas oblique, & apprécier également le plus, ou moins de perte qu'on feroit dans la diſtance des intervalles, il ſeroit néceſſaire qu'après avoir fait ce mouvement par Compagnies & par Eſcadrons, on en finît les dernieres épreuves ſur un ſeul rang; ce qui eſt la maniere de marcher la plus difficile; mais qui pourroit auſſi démontrer, d'une maniere plus ſenſible, la poſſibilité de faire faire ce mouvement à toute une aile de Cavalerie.

Quoi qu'il en ſoit, ſi l'on veut faire des eſſais du pas oblique, voici la méthode qu'il faut ſuivre.

Premier principe. Que l'angle qu'on a à décrire ſoit preſque imperceptible en débutant, de maniere que les quarante-huit Cavaliers qui forment le premier rang d'un Eſcadron, ayant pris la direction oblique, ne tiennent, diſpoſés de cette maniere, qu'une toiſe de plus que l'étendue ordinaire du front d'un Eſcadron mis quarrément en bataille.

Deuxieme principe. Que tous les chevaux d'un même peloton, ou de pluſieurs diviſions, miſes en bataille ſur le même alignement, reſtent

reſtent collés les uns aux autres, comme ſi l'on marchoit en avant dans une direction perpendiculaire, à l'exception que ſi c'eſt par la droite que l'on fait le pas oblique, il faut que de proche en proche tous les chevaux qui ſont à gauche, aient le front à hauteur de la joue, ou de la ganache de ceux qui ſont à leur droite, & l'inverſe ſi, au contraire, c'étoit vers la gauche que l'on dût marcher.

Troiſieme principe. Que le Commandant donne les points de vue, en conſéquence de l'angle qu'il veut ouvrir en marchant, à moins que ce ne ſoit une petite Troupe qui ait de même une petite diſtance à parcourir.

Quatrieme principe. Que toutes les croſſes des piſtolets gauches, ſi l'on fait le pas oblique à droite, ſoient alignées les unes aux autres, ainſi que les épaules gauches des Cavaliers.

Cinquieme principe. Que les bottes droites des hommes de la gauche, ſi l'on fait le pas oblique à droite, ſoient en arriere de la jambe gauche des Cavaliers qu'ils ont à leur droite.

Sixieme & dernier principe. Que l'ouverture de l'angle qu'une Troupe doit décrire, en marchant le pas oblique, ne ſoit que de vingt dégrés, * ou environ, c'eſt-à-dire, un peu moins que du quart d'un à droite, relativement à la portion de converſion que chaque Cavalier doit décrire, pour ſe préparer dans l'Eſcadron à la marche dudit pas oblique.

* Voyez la Planc. au trait n°. 2, qui eſt à la fin de ce Chapitre.

☞ L'expérience m'a prouvé maintes & maintes fois que cette manœuvre peut indifféremment ſe faire au pas, au trot, ou au galop.

Au reſte le troiſieme Tableau de la onzieme Planche préſente un Eſcadron, dont tous les Cavaliers ſont diſpoſés dans l'ordre où ils doivent être de la droite à la gauche, lorſqu'ils exécutent le pas oblique.

Au ſurplus, comme tout ce qui tend à empêcher les mépriſes, & qui peut indiquer aux hommes d'une maniere claire & diſtincte, l'objet qu'on ſe propoſe dans les manœuvres qu'on leur fait faire, ne peut qu'être utile, j'ai cru que pour marquer plus poſitivement la direction de la marche du pas oblique, il pouvoit être avantageux d'en confier la commiſſion à un Fourrier, ou à un Maréchal-des-Logis, lequel ayant reçu l'ordre du Général de ſe diriger de tel point ſur tel autre par une ligne diagonale, ſeroit placé vingt, ou trente pas en avant de l'Eſcadron d'alignement, pour qu'au com-

mandement de *pas oblique à droite, ou à gauche, marche*, qui ſeroit fait à la ligne, ce même homme en partant auſſi-tôt, & exécutant progreſſivement les différents commandements qui ſeroient faits pour ébranler ſucceſſivement la ligne à une allure plus, ou moins accélérée, pût régler ſes mouvements en conſéquence, & finir par s'arrêter au point d'indication qu'il auroit reçu du Général; & afin que ce même homme pût ſervir encore plus exactement de bouſſole à la Troupe dont il dirigeroit la marche dans l'action du pas oblique, j'ai cru devoir l'armer d'une lance, au bout de laquelle eſt une banderole de couleur, ainſi qu'on le voit repréſenté ſur le troiſieme Tableau de la onzieme Planche, en avant de la droite d'un Eſcadron qui fait ce mouvement.

EXEMPLE EN FAVEUR DU PAS OBLIQUE.

EN ſuppoſant une aile de Cavalerie diſpoſée pour la charge dans l'ordre plein, ou en muraille, vingt Eſcadrons en ligne, n'ayant qu'une toiſe d'intervalle d'un Eſcadron à l'autre, ainſi que cela devroit être, peuvent, ſur l'emplacement qu'ils occupent, ouvrir un angle de vingt dégrés; ce qui fait à peu près le quart d'un à droite, & delà marcher à l'ennemi en front de bandiere, quoique chaque Cavalier, perſonnellement, ait une diagonale à décrire.

☞ Un Eſcadron s'étant ainſi diſpoſé, pour ſe préparer à la marche du pas oblique, ſe trouvera tenir de cette maniere, à cauſe de la diagonale, environ une toiſe de plus ſur ſon emplacement, que lorſqu'il étoit quarrément en bataille.

Une ligne de Cavalerie, au moyen de l'exactitude avec laquelle elle ſuivroit les principes que je viens de donner pour les occaſions où elle auroit à ſe ſervir du pas oblique, pourra toujours marcher alignée de la droite à la gauche, comme ſi elle marchoit quarrément en bataille, c'eſt-à-dire, comme ſi elle alloit par une ligne droite à l'ennemi.

Et comme l'exemple ci-après démontre qu'au bout de cinquante pas, ou de cent pieds, le peloton diſpoſé pour la marche du pas oblique, doit gagner, ſur ſa droite, dix-huit pas, ou trente-ſix pieds, qui font plus que le tiers de la diſtance des cent pieds ci-

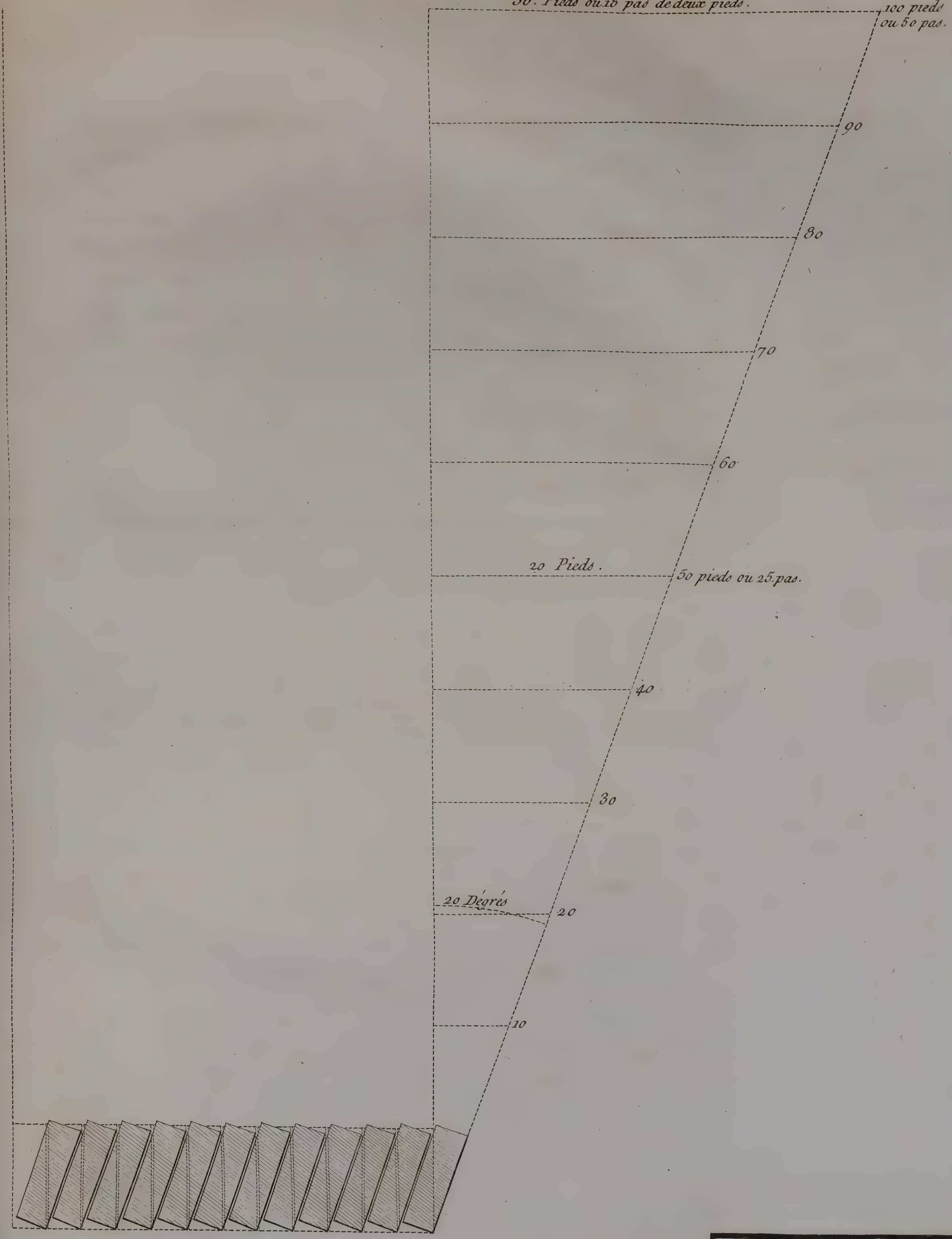

Echelle de 40 pieds, ou de 20 pas de 2. Pieds.

5 10 20 30 40

EXEMPLE,
qui représente un Peloton de 12. hommes de front disposés pour la marche du pas oblique.

deſſus, on peut être ſûr qu'au bout de trois cents pas, le peloton ſe trouvera placé à plus de cent pas ſur la droite de la ligne perpendiculaire qu'il auroit dû décrire, ſi, au lieu de marcher par le pas oblique, il s'étoit porté droit en avant de ſon emplacement primitif.

De cette ſorte, ſi une aile de Cavalerie, compoſée de pluſieurs Eſcadrons, avoit deux cents toiſes à parcourir avant de joindre l'ennemi, elle ſe trouveroit, au moyen du pas oblique, avoir déja ſur ſon flanc droit environ trois cents Cavaliers ſur deux rangs, qui font la valeur de trois Eſcadrons en état de le déborder, s'il arrivoit lui-même en ligne droite, & conſéquemment de l'attaquer avec un avantage qu'on n'aura pas de peine à calculer, pour peu qu'on ſe retrace les effets funeſtes qu'attirent ordinairement dans les combats ces terribles mots : *Nous ſommes tournés.*

Mais comme je compte, dans le cours de cet Ouvrage, entrer dans des détails, & donner des démonſtrations plus en grand ſur cet objet, je terminerai ici ce Chapitre, en exhortant toutefois la Cavalerie à réfléchir ſur les avantages que l'uſage du pas oblique pourroit lui procurer dans des manœuvres de grande tactique, & à ne pas le rejetter, puiſqu'il n'y a rien de ſi conſtant, qu'en ſe le rendant familier, c'eſt un des moyens les plus propres à lui acquérir la ſupériorité ſur celles qui, ayant la même ambition, ne ſe ſerviroient pas de la même méthode pour y parvenir.

DU TÊTE A BOTTE.

QUATRIEME TABLEAU.

XIe. PLANCHE.

APRÈS avoir cherché à démontrer combien il ſeroit utile que la Cavalerie fît uſage du pas oblique, je crois devoir inſiſter pour qu'elle adopte également le tête à botte, qui eſt encore une autre méthode pour la faire marcher ſur des lignes diagonales, mais avec plus de célérité, que par tel autre mouvement que ce puiſſe être.

Cette manœuvre, que j'ai vu mettre en uſage par pluſieurs Régiments de Cavalerie, auxquels je l'avois indiquée, & qui s'en ſont

ſervis depuis mal-à-propos pour des déploiements de pluſieurs diviſions qui étoient en colonne en maſſe, n'eſt non-ſeulement dans cette occaſion d'aucune utilité, mais même ne peut être praticable, par la raiſon que les diviſions étant de vingt-quatre hommes de front ſur deux rangs, & les deux rangs de ces diviſions n'ayant en profondeur que dix-huit à dix-neuf pieds au plus, il eſt démontré que ſi les Cavaliers de ces mêmes diviſions étoient diſpoſés & en mouvement dans l'ordre du tête à botte, vingt-quatre chevaux accollés les uns aux autres de cette maniere, ſi l'on tiroit une parallele de la tête du premier cheval qui auroit la droite du premier rang, & une autre qui partiroit des pieds de derriere du dernier cheval qui auroit la gauche du ſecond rang, tiendroient en profondeur, entre ces deux paralleles, un eſpace preſque trois fois plus grand que celui qui leur ſeroit néceſſaire pour être mis quarrément en bataille; obſervation que l'on croit ſuffiſante, pour prouver que ce ſeroit ſe ſervir très-improprement du tête à botte, que de l'employer à cet uſage, à moins qu'il ne fût utile dans le déploiement d'une colonne en maſſe, de ſe porter fort en avant de l'emplacement où la tête des colonnes ſeroit arrêtée.

Le tête à botte eſt donc principalement utile, lorſqu'on veut porter la droite, ou la gauche d'une ligne dans une direction oblique, dont l'angle ſeroit trop ouvert pour pouvoir ſe ſervir du pas oblique, des propriétés duquel on vient de parler dans le chapitre précédent.

On peut employer auſſi le tête à botte, ſi toutefois le terrein n'y met pas obſtacle pour le déploiement d'une colonne de Cavalerie, dont les diviſions auroient conſervé des diſtances égales à l'étendue de leur front, & même pour le déploiement d'une colonne de Cavalerie en maſſe, toutefois dans le cas, comme je l'ai déja dit, où il ne ſeroit pas de néceſſité forcée qu'elle ſe mît en bataille ſur l'alignement de la diviſion qui en auroit la tête, & où il paroîtroit, au contraire, plus avantageux qu'elle gagnât du terrein en avant dans l'opération de ſon déploiement.

On peut encore, au moyen du tête à botte, faire dédoubler les rangs d'un Eſcadron que l'on voudroit étendre ſur une ſeule ligne, pour l'envoyer à la pourſuite de l'ennemi qui auroit été mis en déroute; mais cet article intéreſſant, ainſi que celui des déploiements

de

de colonne en maſſe, ſera traité plus au long dans le cours de cet Ouvrage, & ſur-tout dans la partie réſervée aux détails qui concernent les opérations de la guerre.

Mais, pour en revenir aux propriétés du tête à botte, on peut aſſurer que c'eſt un des moyens des plus faciles pour porter ſur ſa droite, ou ſur ſa gauche un, ou pluſieurs Eſcadrons avec la plus grande célérité, pourvu toutefois que l'on ſoit maître de gagner du terrein en avant de la tête d'une colonne; car ſi elle étoit en maſſe, je le répete, cette diſpoſition ne ſeroit pas propre à un mouvement qui ne peut manquer d'ajouter, par ſon prolongement, beaucoup à l'épaiſſeur que chaque rang doit tenir dans la colonne; car pour peu que l'angle, que l'on ſeroit dans le cas d'ouvrir en marchant, fût plus que de vingt dégrés, ce mouvement deviendroit impraticable, à moins, comme je l'ai dit plus haut, que les diviſions dont la colonne ſeroit formée, n'euſſent conſervé entre elles des diſtances égales à l'étendue de leur front.

Le tête à botte pourroit encore, ſans nul inconvénient, s'adapter au changement de front qu'une ligne auroit à faire en avant, ou en arriere de ſa droite, ou de ſa gauche; & même dans ce cas je l'aimerois mieux que les à droite, ou les à gauche par files, pourvu toutefois que le terrein n'y apportât point d'obſtacle.

Le tête à botte enfin peut être conſidéré, relativement au tout, ou à une partie d'une ligne de Cavalerie, comme un ruban que l'on peut étendre & reployer, ſans que pour cela il puiſſe être diſjoint dans tout ſon prolongement. Ce qu'il y a de ſûr, c'eſt que ſi l'on veut aſſimiler les manœuvres de la Cavalerie à celles de l'Infanterie, l'on ne peut mieux faire que d'adopter le pas oblique, & le tête à botte également; & que quand même on ſe permettroit de négliger ce qui tend à mettre un accord parfait entre les deux armes; l'une & l'autre des ces manœuvres ont tant d'objets d'utilité propres à la Cavalerie uniquement, & deſquels je donnerai plus d'une démonſtration dans le cours de ce Traité, que je ne puis m'empêcher, en attendant, d'inſiſter vivement pour qu'au moins ceux qui ſont ſans prévention à cet égard, réfléchiſſent murement ſur les avantages dont ils ſont ſuſceptibles, & pour qu'ils en faſſent pluſieurs eſſais avant de les condamner.

Le méchaniſme du tête à botte eſt d'une ſimplicité extrême;

mais il a beſoin d'être pratiqué, pour qu'on puiſſe en tirer tout le parti dont il eſt ſuſceptible; & comme il n'y a point de jours où un Régiment de Cavalerie qui s'exerce, n'ait dix occaſions de le mettre en uſage, on doit s'attendre qu'en cinq ou ſix exercices un Régiment, paſſablement inſtruit, pourra le faire avec autant de ſureté & de célérité, que s'il avoit paſſé tout ſon temps à n'étudier que ce mouvement.

Quoique la démonſtration que j'en donne dans le quatrieme Tableau de la onzieme Planche, ſoit plus que ſuffiſante pour en faire connoître le méchaniſme, j'en donnerai cependant ici une courte explication.

Or donc ſi l'on n'a que peu de terrein à parcourir, en faiſant le tête à botte; ſi la diviſion qui l'entreprend eſt ſur un front de peu d'étendue; ſi enfin l'emplacement ſur lequel il ſe fait, ou la manœuvre qui en ſeroit l'objet, indiquoit clairement l'inſtant où il devroit ſe commencer, & le point ſur lequel cette même diviſion devroit le ceſſer, alors les points de vue ne ſeroient nullement néceſſaires, puiſque chaque Commandant de diviſion ſauroit d'où il faudroit partir & où il faudroit s'arrêter.

Mais ſi c'eſt pour un déploiement quelconque de pluſieurs diviſions en colonne, alors il eſt de néceſſité que le Général indique ſur quel point il faut que celui qui conduit la premiere file du tête à botte, ſe dirige ainſi que l'emplacement où il doit s'arrêter, & au commandement *tête à botte à droite*, il ſera convenu que tous les Cavaliers commenceroient à préparer par un petit mouvement à droite de la main, & une preſſion légere de la jambe droite, leurs chevaux à tourner la tête & les épaules à droite, lorſque par la progreſſion ſucceſſive des Cavaliers de leur droite, qui entameroient les premiers le *tête à botte*, ils verroient que le moment de les ſuivre ſeroit ſur le point d'approcher: cette préparation eſt indiſpenſable, pour que l'enchaînement du tête à botte ſe trouve exact & ſucceſſif.

☞ Quoique le mot tête à botte ſoit aſſez ſignificatif par lui-même, il faut pourtant dire que dans tout le prolongement d'une file de Cavaliers qui ſe trouvent marcher par le tête à botte, ſuppoſé à droite, il faut en effet que toutes les têtes des chevaux des Cavaliers de la gauche d'un rang qui marche dans cet ordre, ſoient

à la hauteur de la botte gauche des Cavaliers qui les précedent, & qu'ils maintiennent cette même diſpoſition, ſoit que le peloton, la diviſion, ou l'Eſcadron aillent au pas, au trot, au galop, ou même à toutes jambes, ſi les circonſtances l'exigent.

TRANSITION

De la théorie des principes à l'étude des manœuvres, dont ils ſont la baſe.

COMME on croit avoir ſuffiſamment rempli la tâche qu'on s'étoit impoſée, tant pour donner à la Cavalerie les préceptes élémentaires, d'après leſquels on croit qu'elle doit diriger ſon inſtruction, que pour procurer à ceux qui ſont dans le cas de s'occuper des objets qui peuvent être utiles à ce Corps, la connoiſſance de tous les articles ſur leſquels une grande partie de ſes Officiers les plus inſtruits different d'opinion; on croit pouvoir paſſer maintenant à l'application des principes qu'on juge devoir être l'objet capital de ſes exercices en temps de paix, pour le mettre au point de pouvoir exécuter à la guerre tout ce que les Généraux ont droit d'attendre d'une Cavalerie qui, ſi l'on veut, peut devenir auſſi redoutable qu'elle eſt ſupérieurement compoſée.

XIIe PLANCHE.

DE LA SORTIE DU QUARTIER,

Qui renferme le détail de la formation des Pelotons.

Celui du quart de converſion, le pivot étant mobile.

Celui de l'alignement pris par la gauche des pelotons, marchant en colonne.

Celui des quarts de converſion pour entrer dans les points de vue.

Celui de la marche en colonne, ſur la direction de ces mêmes points de vue.

Celui d'un changement de direction pour mettre les Eſcadrons en bataille ſur un nouvel alignement.

Et celui du procédé à ſuivre pour trouver les points de vue intermédiaires, de deux nouveaux points donnés par le Général.

ON ſuppoſe un Régiment, ou pluſieurs Eſcadrons, d'abord mis en bataille ſur la place du quartier, ayant enſuite fait par quatre à droite des deux rangs à la fois; & ce corps de Cavalerie ſortant, ainſi que la douzieme Planche le repréſente, ſur huit Cavaliers de front.

Comme on pourra remarquer dans l'arrangement des hommes que l'on voit ſortant du quartier, & ſur-tout au moment où les pelotons ſe forment, que les Officiers ſe trouvent répartis dans les Eſcadrons dans un ordre différent de celui de mes premieres propoſitions, il eſt néceſſaire que je faſſe obſerver que je n'ai établi cette nouvelle diſpoſition, que pour me conformer au principe qui me ſemble être le plus généralement reçu parmi nous pour la formation des Eſcadrons, ſans toutefois changer perſonnellement d'opinion, puiſque je penſerai toujours que la méthode que j'ai propoſée de ne mettre que ſept Officiers dans le premier rang, ſix Officiers, ou Bas-Officiers au ſecond & trois en ſerre-file, eſt la meilleure de toutes les formations poſſibles, par les raiſons que j'ai déja dites.

Mais comme mon avis pourroit ne pas être ſuivi, j'ai voulu que, dans le cas où l'on préféreroit de placer l'un des trois Officiers

ciers ſur le flanc droit, le ſecond ſur le flanc gauche, & le troiſieme en ſerre-file de chaque Compagnie, ou Peloton, l'exemple que je donne dans cette douzieme Planche, des différents mouvements qu'elle renferme, pût être d'autant plus utile, qu'il ſeroit plus conforme à cette compoſition.

Mais pour en revenir à l'objet dont j'entreprends de donner ici la démonſtration, on ſuppoſe le Régiment débouchant du quartier ſur huit hommes de front, & ayant cheminé quelque temps dans cet ordre, ſur une chauſſée, ou par un terrein quelconque qui ne pourroit pas en contenir davantage.

Dans cette diſpoſition, au moment où l'on viendroit à aboutir ſur un emplacement où l'on pourroit ſe former en colonne par pelotons, après le mot, *garde à vous*, qui, une fois pour toutes, doit précéder tout commandement, les deux ſuivants; deuxieme, *en avant formez le peloton;* troiſieme, *marche*, doivent ſuffire pour que le peloton puiſſe ſe former, en faiſant toujours face du même côté par lequel le Régiment ſe ſeroit rompu.

Au troiſieme commandement ci-deſſus de *marche*, les quatre hommes de la gauche du premier rang des huit qui ont la tête de la colonne, après s'être rompu par quatre à droite, & qui ſe trouveroient au contraire avoir la droite du premier rang de l'Eſcadron, ſi, au lieu de former les pelotons ſur le flanc par où l'on a marché, on faiſoit par quatre à gauche pour ſe remettre en bataille, doivent marcher, par le pas oblique, de gauche à droite, environ douze pas, ainſi que l'indique la lettre A, & venir, par ce mouvement diagonal, ſe placer, à la longueur de deux chevaux, en avant des quatre hommes de leur droite, marqués B, qui ſe trouvent être préciſément les quatre de la droite du ſecond rang du peloton, dont eux-mêmes forment la droite du premier, après que le mouvement diagonal indiqué ci-deſſus, eſt achevé.

Auſſi-tôt donc que les quatre hommes de la gauche du premier rang de huit, ont fait le pas oblique à droite qu'on vient de décrire, toutes les différentes ſections de quatre hommes, tant du premier que du ſecond rang, qui font partie du peloton, peuvent & doivent même s'ébranler à la fois, pour venir occuper leur emplacement reſpectif dans la compoſition du peloton, ainſi que la douzieme Planche en donne la démonſtration; objet ſur lequel

on ne s'étendra pas davantage, d'autant que ce mouvement, qui tiendroit quatre pages de répétitions continuelles, ſi l'on vouloit, malgré ſon extrême ſimplicité dans l'exécution, en donner au Lecteur une deſcription aſſez détaillée & aſſez claire, pour qu'elle pût ſatisfaire ſon attention, eſt éclairci dans la gravure, de maniere à ne rien laiſſer à déſirer; puiſque non-ſeulement les moindres mouvements y ſont vus en action, mais que même ils y ſont en outre indiqués par des lignes ponctuées : j'ajouterai que par cette méthode, une colonne de Cavalerie qui auroit à manœuvrer avec de l'Infanterie, pourroit ſe mouvoir par ſes flancs, avec autant de facilité qu'elle, ſans la gêner le moins du monde, & ſans déranger, en aucune façon, l'alignement des points de direction à obſerver, pour remplir les vues du Général; au lieu que par tel autre mouvement que ce pût être, on y rencontreroit infiniment plus d'inconvénients.

Le premier peloton de droite, qui, dans la ſortie du quartier, tient la tête de la colonne, étant formé, on ne croit pas néceſſaire de dire que tous les pelotons ſucceſſifs ne doivent commencer à ſe former, que lorſqu'ils ſont arrivés ſur l'emplacement où le premier s'eſt mis en ordre; regle à ſuivre une fois pour toutes, à moins d'un ordre contraire, envoyé de la part du Commandant en chef de la diviſion.

Comme, après la formation des pelotons, il peut arriver que la tête de la colonne ſoit forcée de tourner à droite, ou à gauche, & que cette obligation aſſujettiſſe chaque peloton à faire un quart de converſion ſur le même emplacement; ſi l'on fait attention à la progreſſion des mouvements indiqués ſur cette même Planche, on verra qu'on s'eſt occupé avec ſoin de l'objet de rendre ſenſible le mouvement du pivot, que l'on a jugé, avec raiſon, devoir être mobile, à l'effet de procurer au peloton qui ſuit, la facilité de commencer ſon quart de converſion, avant que celui par lequel il eſt précédé ait achevé le ſien; ce qui eſt indiqué par la lettre C, & fait connoître qu'au moyen du pivot, que l'on a rendu mobile dans la Cavalerie, chaque peloton pouvant commencer ſon mouvement de converſion au moment qu'il arrive ſur le terrein, où le premier a fait à gauche, on s'eſt mis à l'abri de l'inconvénient de perdre ſes diſtances, ſur-tout ſi, pour s'aſſurer que chaque pe-

loton commencera ſon quart de converſion au même endroit, on obſerve, ainſi que la Planche ſuſdite en fournit l'exemple, de placer un Officier-Major, lettre D, qui marque le point où chaque peloton doit commencer ſon mouvement de converſion.

☞ Le mouvement circulaire que chaque pivot doit décrire, ne doit être que de quatre à cinq pas au plus.

Chaque peloton ayant donc fait ſon quart de converſion, en ſuivant le principe ci-deſſus, il n'eſt pas néceſſaire de dire qu'il doit auſſi-tôt après ſe reporter tant ſoit peu à gauche, ſi c'eſt à gauche que la tête de la colonne a dû tourner précédemment, pour pouvoir ſe remettre dans l'alignement des points de vue indiqués par le Général, ou par le Commandant en chef, pour la marche en colonnes.

Et ſi, comme le repréſente l'exemple, la tête de la colonne doit enſuite tourner à droite, pour entrer dans l'alignement de la parallele ſur laquelle il eſt ſuppoſé que le Général a jugé convenable de ſe mettre en bataille, laquelle eſt marquée par une ligne ponctuée, dont la droite aboutit à un arbre & la gauche à une tour; on portera ſur cette même ligne un Officier-Major, lettre E, qui prendra ſoin de maintenir la tête de ſon cheval ſur ledit alignement, afin que les Cavaliers de l'aile gauche de chaque peloton, qui doit faire ſon quart de converſion à droite, raſent la tête de ſon cheval, de maniere à ſe trouver, après le mouvement achevé, déja ſur le prolongement de la parallele : & comme c'eſt le côté ſur lequel la colonne doit ſe remettre en bataille, il eſt indiſpenſable que chaque Officier, qui ferme la gauche des pelotons, ait une attention particuliere à ſe tenir dans l'alignement du point de vue en avant, déſigné par le Général, lequel, dans l'exemple qu'offre le Tableau de cette même Planche, eſt repréſenté, lettre F, dans la poſition où il doit être, pour s'aſſurer qu'aucun des pelotons de la colonne n'outre-paſſe la parallele, ou n'en reſte trop en arriere.

☞ Dans la ſuppoſition qu'un, ou pluſieurs Régiments de Cavalerie euſſent à manœuvrer avec de l'Infanterie; que ces mêmes Régiments de Cavalerie euſſent la tête de la colonne, & qu'arrivés au point de ſection de la perpendiculaire avec la parallele, les pelotons de Cavalerie euſſent à tourner à droite, pour prolonger la ligne ſur laquelle toute la colonne, tant d'Infanterie, que de Ca-

valerie auroit à ſe mettre en bataille ; comme par la hauteur, dont eſt un homme à cheval relativement à celle d'un homme à pied, les pelotons de Cavalerie pourroient cacher à l'Infanterie le point de direction, il ſeroit néceſſaire qu'après avoir pris la précaution de laiſſer ſur le flanc de chaque peloton de Cavalerie, ceux des Officiers qui y ſont reſpectivement attachés, la totalité de la colonne ſe jettât en entier par le pas oblique, fait par tous les pelotons à la fois, vers le côté intérieur de la parallele, de maniere à s'en éloigner de ſix à huit pas, en obſervant de conſerver toujours, dans l'intérieur de la colonne, les diſtances néceſſaires de l'un à l'autre, pour ſe remettre juſte en bataille, & que ces Officiers, devenus jalons mobiles, s'aſſujettiſſent à reſter dans la ligne de direction, le plus exactement qu'il leur ſeroit poſſible, en obſervant de marcher, autant qu'ils le pourroient, toujours à la hauteur de leur peloton.

Par ce moyen, la colonne de Cavalerie n'offuſqueroit point celle de l'Infanterie ; & lorſqu'il ſeroit queſtion de ſe mettre en bataille, alors les Officiers employés à la conſervation de l'alignement perpendiculaire de la marche en colonne, ſe replaceroient ſur le flanc de leur peloton, pour en fermer la gauche, en ſe plaçant exactement auprès du Cavalier, ſur lequel le peloton doit tourner, pour ſe remettre de colonne en bataille.

Si, par une autre ſuppoſition, une colonne d'Infanterie ſe trouvoit précéder une colonne de Cavalerie, & que les Troupes qui compoſeroient ces deux colonnes, euſſent de même l'objet, en ſe remettant en bataille, d'obſerver un même alignement, il faudroit que la colonne de Cavalerie ſe tînt de même à la diſtance de ſix, ou huit pas des Officiers de flanc, leſquels maintiendroient en marchant l'alignement perpendiculaire de la colonne d'Infanterie, afin que lorſqu'il ſeroit queſtion de ſe remettre en bataille, la colonne, après avoir fait à gauche par pelotons un quart de converſion, la ligne de Cavalerie étant formée, n'eût plus que quelques pas à faire en avant, pour aller reprendre l'alignement ſur le dernier rang de l'Infanterie ; poſition dans laquelle elle continueroit de ſe maintenir, même pendant la marche en bataille, & principe qui lui faciliteroit infiniment l'obſervation de l'alignement de l'Infanterie ; puiſqu'en preſcrivant aux Commandants d'Eſcadrons de

marcher

marcher alignés ſur le premier rang de l'Infanterie, les Eſcadrons n'auroient d'autre attention à avoir, que de marcher quarrément, & ſur-tout de ne pas dépaſſer leur Commandant.

☞ Comme il n'eſt pas queſtion ici de traiter de la ſuite des commandements néceſſaires pour l'intelligence des manœuvres, & que ces détails appartiennent plutôt à une Ordonnance qu'à un Traité, où l'on ne ſe propoſe d'établir que des principes appuyés de démonſtrations, on ſe contentera de dire, que quand il ſera queſtion de faire arrêter le premier peloton, déja arrivé au point où il aura convenu au Général d'appuyer ſa droite, & qu'il aura prononcé le mot de *halte*, ce commandement doit être répété ſans crier, mais d'une voix ferme, par tous les Commandants d'Eſcadrons & de Pelotons, auſſi vîte que le vent, s'il étoit poſſible, en obſervant que ſi quelque peloton avoit par haſard pris trop, ou trop peu de diſtance entre lui & le peloton qui le précéderoit, il n'en arrêteroit pas moins au commandement de *halte;* parce que ſi l'on ſouffroit que les Commandants de pelotons qui ſe ſeroient négligés dans la marche en colonne, cherchaſſent à reprendre leurs diſtances exactes, ce ſeroit un vice infiniment plus dangereux, par l'eſpece d'ondulation que cela occaſionneroit dans toute la colonne, que celui d'avoir quelques diſtances mal priſes dans l'étendue de ſon prolongement, d'autant qu'on y remédieroit aiſément, lorſque les Troupes ſeroient une fois miſes en bataille.

A l'égard des Officiers de flanc des pelotons auxquels nous avons donné la charge de maintenir le point de direction, ſi quelqu'un de ceux qui les précedent, venoit à s'écarter de l'alignement perpendiculaire du point de vue, ils doivent ſuppoſer que comme ce ſeroit par négligence, ou par défaut d'intelligence qu'il s'en ſeroit écarté, toute leur attention doit être de chercher à ſe maintenir dans la véritable direction du point déſigné par le Général.

Au reſte les moyens les plus efficaces pour parer à tous ces inconvénients, ſont que chaque diviſion ſoit toujours alignée exactement de la droite à la gauche.

Qu'elle appuie conſtamment à l'Officier qui maintient le chef de file, ſi la colonne eſt toute entiere de Cavalerie.

Que cet Officier lui-même ne perde jamais de vue celui qui lui ſert de jalons.

Et que les Officiers & les Maréchaux-des-Logis de ſerre-file aient la plus grande attention à faire marcher quarrément les Cavaliers du ſecond rang des diviſions auxquelles ils ſont attachés.

☞ Quoique l'Officier-Général, chargé de diriger la marche d'une colonne de Cavalerie, compoſée de pluſieurs Régiments, ait déterminé les points de remarque ſur la direction deſquels ils ont à faire cheminer toutes les diviſions de cette même colonne, ce préalable ne ſuffit pas pour s'aſſurer de trouver, ſans des recherches très-longues, les points intermédiaires entre ces deux objets de remarque, ſans leſquels toutefois il eſt impoſſible de trouver un alignement parfait.

La même douzieme Planche offre à droite, dans le haut du Tableau, la démonſtration du procédé qu'il faut mettre en uſage pour trouver les points intermédiaires entre les deux points de vue que le Général aura choiſis pour mettre ſes Troupes en bataille.

On voit par une ligne tracée, dont la droite aboutit à un clocher & la gauche à un Moulin à vent, que c'eſt là le nouvel emplacement où la ligne doit être miſe en bataille; & c'eſt pour trouver les points intermédiaires ſur cette nouvelle parallele, qu'on voit deux Officiers diſpoſés de maniere à ne pouvoir manquer de les rencontrer, s'ils continuent de marcher, en ſuivant la direction indiquée par des lignes ponctuées, juſqu'à la rencontre de la ſuſdite parallele.

L'attention que ces deux Officiers doivent avoir, pour remplir l'objet dont ils ſont chargés, eſt de ſe mettre à quarante, ou cinquante pas l'un de l'autre, en obſervant de s'aligner ſur celui des deux points de remarque, dont ils ſe trouveront le plus à portée.

Ce préalable rempli, celui des deux Officiers qui aura à décrire la ligne circulaire extérieure, tiendra ſans ceſſe en marchant ſon camarade dans l'alignement du point de vue dont il vient d'être queſtion, juſqu'à ce qu'arrivé ſur la parallele, l'autre l'apperçoive dans la direction exacte du ſecond point de vue donné; tous les deux alors s'arrêteront, & le point intermédiaire ſera trouvé: mais comme il eſt rare que des chevaux ſe tiennent tranquilles, quand ils ſont ſeuls, l'un des deux Officiers, pour ne pas s'écarter du point intermédiaire qui vient d'être reconnu, mettra pied à terre, & l'autre viendra au-devant du Général, pour lui indiquer la place

où ſon camarade eſt reſté, & y diriger la tête de la colonne.

☞ Il ſeroit à déſirer que la Cour prononçât, & ſur le nombre des Compagnies dont un Eſcadron doit être compoſé, & ſur l'emplacement que les Officiers doivent avoir dans l'Eſcadron, en attendant, comme je crois qu'il eſt néceſſaire, en temps de guerre ſur-tout, qu'il y ait trois Officiers par Compagnie. Dans cette ſupoſition, ſi l'on rejette ma propoſition antécédente, eu égard à la formation des Eſcadrons, je voudrois au moins qu'il y en eût un à la droite, un à la gauche de chaque peloton, & le troiſieme en ſerre-file; que le Capitaine, quoique placé ſur le flanc droit, commandât delà ſon peloton; que le Lieutenant fût chargé dans la marche en colonne, de le diriger ſur les points de vue, ſi l'on devoit ſe remettre à gauche en bataille, & que le Sous-Lieutenant, placé derriere l'homme du côté du pivot, ſervît auſſi à maintenir ſa Compagnie, ou ſon peloton dans les points de direction, ainſi qu'à faire marcher le ſecond rang quarrément. Mais comme il eſt plus difficile à la Cavalerie qu'à l'Infanterie de maintenir la direction exacte des points de vue, tant par le manque de ſageſſe, ou d'obéiſſance des chevaux, que par le manque d'habileté de certains Officiers, qui ne ſont pas aſſez inſtruits dans l'art de monter à cheval, pour pouvoir être ſûrs de ne pas ſe déranger d'un alignement quelconque, & qu'il eſt aiſé de concevoir que ces jalons mobiles ſont infiniment difficiles à maintenir long-temps ſur la même direction; c'eſt à l'attention ſuivie & au coup-d'œil des Officiers qui ſeront chargés d'obſerver la régularité des points de vue, à remédier à l'inconvénient dont on vient de parler, en prenant pour point de direction ceux d'entre les Officiers qui les précedent, qui ſe trouvent le plus exactement alignés ſur les points de remarque qui auront été déſignés par le Général.

☞ Si la ligne ſe rompoit à gauche, ce ſeroit alors le Capitaine qui ſeroit chargé de maintenir le point de direction de la marche en colonne; & ſans lui ôter le commandement de ſon peloton, le Lieutenant pourroit, dans ce cas, veiller à ce que le premier rang, à la gauche duquel il ſeroit placé, marchât quarrément.

On obſervera, peut-être, que par l'arrangement que j'ai propoſé ci-devant pour la diſtribution des Officiers dans les premiers & dans les ſeconds rangs des Eſcadrons, l'ordre ci-deſſus établi

pour la régularité de la marche en colonne, relativement à l'obſervation des points de vue, ne pourroit avoir lieu.

A cela je répondrai que comme on marche plus ſouvent qu'on ne ſe bat, on peut adopter la derniere de ces deux méthodes, ſans toutefois rejetter celle que j'ai propoſée ci-devant pour les combats, ſi, comme je le crois, les Cavaliers ſont mieux enclavés entre leurs Officiers, & que cela produiſe un meilleur effet pour les jours d'action où il eſt ſi important que les ſeconds rangs ſuivent de près les premiers & ſoient ſans ceſſe à leur appui; ce qui pourroit très-bien ne pas arriver, ſi l'on paſſoit légérement ſur un article auſſi eſſentiel que me l'a paru celui d'entre-mêler d'Officiers les ſeconds rangs des Eſcadrons, ainſi que d'en mettre derriere, pour qu'aucune des actions des Cavaliers, & même aucun de leurs propos ne puiſſe leur échapper.

Quoi qu'il en ſoit, on ſe flatte que ces divers exemples, & les raiſonnements dont ils ſont accompagnés, ne ſeront pas ſans quelque utilité pour la détermination de l'un, ou de l'autre de ces deux principes.

COLONNE EN MASSE,

Forcée, en marchant, de prendre ſes diſtances en avant.

DANS le cas où l'ennemi, que l'on s'attendroit à avoir en tête, ſe trouveroit inopinément en bataille ſur le flanc gauche d'une colonne, que les circonſtances auroient déterminé à mettre en maſſe, ayant la droite en tête, & dans la ſuppoſition où la queue de cette même colonne, formée de la gauche de la ligne, ſe trouveroit à hauteur de la droite de l'ennemi, le Général n'auroit à faire que le commandement : *Par la queue de la colonne prenez vos diſtances en avant;* alors toute la colonne en maſſe s'ébranleroit pour ſuivre ſa premiere direction, à la réſerve de la derniere Troupe qui reſteroit ſur ſon emplacement.

D'après cette diſpoſition, à meſure que la maſſe prendroit en avant la diſtance du front d'une des diviſions dont la colonne ſeroit formée, le Commandant de la diviſion qui ſe ſeroit arrêtée, feroit, à celle qui la précéderoit, le commandement de *halte*, dès qu'il

qu'il s'appercevroit qu'il a la diſtance néceſſaire pour ſe mettre en bataille, à laquelle diſtance il faudroit néanmoins ajouter celle qui ſeroit néceſſaire pour l'intervalle ordonné d'un Eſcadron à l'autre, lequel ne ſeroit eſpacé que par l'Officier commandant la diviſion, ou le peloton qui fermeroit l'Eſcadron en *halte*, relativement à celui qui le précéderoit, & à qui il devroit laiſſer prendre en avant cette diſtance de plus, que celle qui lui ſeroit néceſſaire pour mettre perſonnellement ſa Troupe en bataille.

Ce qui vient d'être preſcrit pour les deux dernieres Troupes de la queue de la colonne, s'exécutant par progreſſion, juſqu'à celles qui en auroient la tête, la totalité de la colonne ayant pris ſes diſtances au ſignal convenu, toutes les diviſions feroient enſemble à gauche un quart de converſion; & la ligne ſe trouveroit en bataille dans un alignement parfait, ſur-tout ſi l'on avoit pris les précautions indiquées dans l'article de la Sortie du Quartier, où il eſt parlé des principes de la marche en colonne, avec des points de vue, dont la douzieme Planche fournit l'exemple; mais ſi la trop grande proximité de l'ennemi, ne donnoit pas à la totalité de la maſſe, le temps de s'étendre, on ſent bien qu'il faudroit que chacun des Eſcadrons de la queue de la colonne, ſe mît en bataille, à meſure que, par la progreſſion de la marche des Eſcadrons de la tête, ils ſe trouveroient en avoir la poſſibilité : au reſte, il vaudroit peut-être mieux encore que la maſſe elle-même fît en entier face à l'ennemi, pour ſe développer enſuite; ce qu'elle pourroit faire aiſément, au moyen de la Wurff-manœuvre, dont on donnera les détails en temps & lieu.

☞ Il faut obſerver, 1°. qu'à meſure que chaque diviſion de la queue de la colonne aura reçu le commandement de *halte*, de la part du Commandant de la diviſion dont elle eſt ſuivie, le Commandant de celle-ci commande, *à gauche alignement*, & enſuite, *Peloton*, *Diviſion*, ou *Eſcadron à gauche en bataille*, *marche*.

2°. Qu'après avoir fait arrêter la diviſion qui eſt en avant de lui, il doit, de ſa perſonne, faire demi-tour à gauche, pour ſe mettre en file ſur les Officiers du flanc gauche des diviſions de la queue de la colonne.

3°. Qu'une colonne de Cavalerie qui a ſes diſtances à prendre de cette maniere, doit ne pas aller plus vîte que le trot, ſans quoi

on doit s'attendre à la plus grande confuſion, & à un manque d'obſervation total, tant du côté des diſtances, que de celui de l'alignement général, lorſque les Eſcadrons ſe remettroient en bataille.

4°. Enfin, que pour que la colonne marche ſur une direction perpendiculaire, il faut que le Général faſſe indiquer aux Officiers qui appuient au pivot gauche de chaque diviſion, le point de vue en avant, ſur lequel ils doivent ſe diriger, pour pouvoir ſe remettre juſte, par un à gauche, en bataille.

Si la colonne dont il vient d'être queſtion, & que l'on a ſuppoſé avoir ſa droite en tête, au lieu d'avoir à faire face à gauche, ſe trouvoit au contraire obligée de faire face à droite, en ſuppoſant que la plus grande partie des diſtances fuſſent priſes, & que la proximité de l'ennemi indiquât la néceſſité de ſe mettre de ce côté en bataille, il n'y auroit pas alors d'autre manœuvre à employer, ſinon de faire à droite un quart de converſion par troupes, dont la colonne ſeroit compoſée.

On ſent bien que cette propoſition trouvera des cenſeurs; mais quand on eſt prêt à être chargé, je ne connois d'autre reſſource que de faire front à l'ennemi le plus promptement qu'il eſt poſſible; & de cette maniere, quoique la droite de la ligne fût à gauche, & que les pelotons de chaque Eſcadron fuſſent de même intervertis; comme les premiers rangs n'en ſeroient pas moins ſur le front de la ligne, il n'y auroit pas à héſiter à prendre ce parti, d'autant que ce mouvement pouvant ſe faire en ordre, l'ennemi, qui ne pourroit ſavoir ſi l'on ſeroit interverti, ou non, ſeroit alors ſurement plus intimidé de voir une ligne en état de le recevoir, & même de marcher à lui, que s'il la voyoit tâtonner pour reprendre ſon ordre primitif.

Au reſte on eſt d'autant plus fondé à croire que cette manœuvre pourroit être néceſſaire, dans cette circonſtance, qu'il paroît impoſſible d'éviter l'interverſion des Eſcadrons dans la ligne; puiſque dans le cas où l'on verroit l'ennemi prêt à vous charger, l'objet de tous, le plus important, ſeroit de lui faire face; & que pour remplir cet objet, il n'y a pas de mouvement à faire qui puiſſe être plus prompt que celui qu'on vient d'indiquer.

MANIERE

Dont une colonne de Cavalerie qui marche avec ſes diſtances ſur une chauſſée, ou dans une trouée qu'elle remplit entiérement, peut faire demi-tour à droite pour faire retrouver ſes premiers rangs, faiſant face en arriere.

PREMIERE FIGURE.

XIIIe. PLANC.

DANS la ſuppoſition où il deviendroit néceſſaire qu'une colonne de Cavalerie enfournée en partie, ou en totalité dans un eſpace rétréci, qu'elle rempliroit par l'étendue du front de ſes diviſions, & qui auroit conſervé des diſtances entieres, dût remarcher en arriere, on couperoit les diviſions par la moitié, & en portant en avant de l'étendue de leur front les pelotons de droite, tandis que ceux de gauche reſteroient fixes ſur leur emplacement; alors, en faiſant faire une demi-converſion à gauche aux pelotons de la droite, & de même une demi-converſion à droite à ceux de la gauche, après la réunion des pelotons qui auroient marché avec ceux qui n'auroient pas bougé, toutes les diviſions doivent ſe retrouver dans l'ordre naturel, & être conſéquemment en état de marcher à colonnes renverſées.

Ce mouvement eſt de la plus grande ſimplicité; il eſt, on ne ſauroit plus facile à exécuter, & infiniment préférable aux demi-tours à droite par homme, qu'on ſeroit peut-être tenté de faire en pareille circonſtance; mais que je conſidere comme une manœuvre des plus vicieuſes & des plus dangereuſes qu'on puiſſe faire faire à la Cavalerie, ſur-tout en retraite, à portée de l'ennemi, & dont conſéquemment on devroit appréhender de lui faire contracter l'habitude; d'autant que dans cette occaſion, nommément par la manœuvre que je viens d'indiquer, on peut remplir le même objet avec plus de facilité, avec autant de célérité, & certainement avec infiniment plus de ſureté, puiſque le mouvement achevé, les premiers rangs ſe trouvent faire face à l'ennemi, au lieu que cela ne pourroit être, en faiſant le demi-tour à droite par homme.

L'exemple de cette manœuvre ſe trouve treizieme Planche, premier Tableau.

DE LA CONTRE-MARCHE.

XIIIe. PLANC.

DEUXIEME FIGURE.

UNE des circonſtances où la contre-marche peut être employée le plus utilement, c'eſt dans le cas où l'ennemi ſeroit apperçu en queue par les Troupes qui feroient l'arriere-garde d'une colonne; alors, comme il ſeroit intéreſſant de faire retrouver ſes premiers rangs faiſant face en arriere, on s'y diſpoſeroit en un inſtant par la contre-marche, après quoi l'on ſeroit à même de marcher à colonne renverſée, & conſéquemment de ſe mettre en bataille ſur l'alignement de tel peloton du centre, ou de la queue de la colonne qu'il plairoit au Général de déſigner.

Dans le cas donc, où l'on ordonneroit la contre-marche, tous les premiers & tous les ſeconds rangs de chaque peloton, après avoir fait à droite par file, viendroient paſſer à la croupe des chevaux du ſecond rang, qu'ils prolongeroient de la droite à la gauche, pour qu'en ſe remettant en bataille ſucceſſivement par des à gauche par file, les Cavaliers de la droite de chaque peloton, puſſent ſe retrouver ſur la même perpendiculaire, dans la direction de laquelle ſe trouvoient les Cavaliers du pivot de la gauche de chaque peloton avant le mouvement de la contre-marche.

Lorſque la droite de chaque peloton ſera arrivée au point qu'occupoit la gauche, on commandera *halte* à gauche, *alignement*, ou à la place d'*à gauche*, on commandera *front*, ce qui vaut encore mieux.

☞ Au moment où l'on fera les commandements néceſſaires pour indiquer la contre-marche, leſquels doivent être:

1°. Garde à vous.
2°. Contre-marche.
3°. A droite.
4°. Marche.

L'Officier de ſerre-file, le plus près de la gauche, ſe placera à côté

côté de l'homme de la gauche du dernier rang, ayant la tête de ſon cheval, ainſi que la croupe, dans la direction oppoſée à celle ſur laquelle la colonne ſe trouvoit marcher avant que l'on eût commandé la contre-marche, afin de marquer la place où doit venir aboutir la droite de chaque peloton qui l'exécute, ainſi qu'il eſt repréſenté dans la ſeconde Figure de la treizieme Planche.

OBSERVATIONS

Sur les mouvements à employer pour le déploiement d'une colonne de Cavalerie en maſſe.

AVANT de ſtatuer les proportions qu'on eſtime que doit avoir, tant ſur l'étendue de ſon front, que dans ſa profondeur, une colonne de Cavalerie qui ſe diſpoſe à ſe déployer par ſes flancs, pour ſe mettre en ligne ſur des points donnés, il paroît intéreſſant de faire quelques obſervations ſur le procédé par lequel elle doit parvenir à remplir cet objet.

Si la colonne en maſſe eſt deſtinée à être développée en avant de l'emplacement où ſa tête eſt arrêtée, on pourroit ſe ſervir, & même y employer utilement le principe du tête à botte, lequel, au contraire, comme on l'a déja dit, eſt impraticable, ſi la colonne doit être développée ſur l'alignement de l'Eſcadron, ou de la diviſion qui en auroit la tête.

Dans ce dernier cas le développement par le flanc, ou par les deux flancs à la fois d'une colonne, pourroit s'opérer des trois manieres ſuivantes; ſavoir, par des à droite par trois, par des à droite par quatre, ou par des à droite, ou à gauche par files, faits ſur les deux flancs à la fois, d'un côté par les diviſions qui ont la tête de la colonne, & de l'autre par celles qui en ont la queue; mais comme par les à droite par quatre, ou par trois également, il faut un terrein preſqu'entiérement dégarni d'obſtacles, pour que les diviſions puiſſent cheminer aiſément par leur flanc, dans tout le prolongement de l'eſpace qu'elles ont à parcourir, pour ſe rendre du centre où la colonne eſt ſuppoſée en maſſe, aux extrémités où la droite & la gauche de la ligne doivent aboutir; on donne d'autant plus

volontiers la préférence ſur ces deux mouvements, aux à droite & à gauche par file, qu'indépendamment de plus de facilité pour trouver un terrein qui ſoit favorable à cette marche de flanc, elle ſe fait certainement, avec plus de rapidité.

Je conviens que cette manœuvre, qui, dans ſon exécution, paroît ſi effrayante à ceux qui ne l'ont pas pratiquée, offre, en apparence, le ſpectacle du plus grand déſordre; mais comme à chaque ſeconde on peut voir des diviſions reformées, la ligne de moment à autre s'augmenter ſenſiblement, & l'ordre général ſe rétablir en quatre, ou cinq minutes; on ne peut être arrêté, ce me ſemble, ſur une déciſion entiérement en faveur de ce mouvement, que parce qu'on ne l'a pas vu mettre en uſage, par de la Cavalerie qui y ait été exercée par quelqu'un qui en connoiſſe exactement le principe; ſans quoi je ſuis bien ſûr, que dans tous les cas où l'on auroit à faire de pied ferme, un déploiement ſur l'alignement de la Troupe qui auroit la tête d'une colonne, on n'héſiteroit pas à adopter de préférence, le mouvement par files; puiſqu'indépendamment de ſon extrême célérité, il a l'avantage inappréciable, de pouvoir être conçu dès le premier inſtant, même par des hommes de recrue qui ne l'auroient jamais vu faire.

Au reſte, comme je me perſuade que la Cavalerie Françoiſe a la prétention fondée de pouvoir exécuter, avec autant de célérité & de préciſion qu'aucune autre, toutes les évolutions dont la rapidité de ſes mouvements eſt ſuſceptible, je ne vois pas pourquoi elle ſe priveroit d'un moyen auſſi infaillible pour ſe développer, ou pour ſe tirer d'embarras, dans les occaſions où le terrein, ſans cette reſſource, lui préſenteroit des difficultés inſurmontables.

Si c'étoit une choſe difficile que d'apprendre à un Cavalier à en ſuivre un autre, on pourroit craindre de perdre à cette étude un temps qui deviendroit plus précieux à employer à une autre école; mais comme il n'y a pas de Payſan ſortant de ſon village, auquel on ne puiſſe, en un inſtant, faire concevoir que, lorſque ſon voiſin aura tourné ſon cheval à droite, ou à gauche, il n'a d'autre attention à avoir, que de le ſuivre immédiatement dans le même ordre, il ſemble que, pour peu qu'on y réfléchiſſe, on ſentira qu'il eſt plus utile que nuiſible, d'adopter une manœuvre à

laquelle il eſt ſi aiſé de ſe former, & qui peut en outre, remplir une infinité d'autres objets eſſentiels.

Ce qu'il y a de certain, & que je prouverai quand on voudra, c'eſt que pour développer ainſi une colonne diſpoſée en maſſe par Peloton, par diviſion, ou par Eſcadron, il ne faut, pour que la ligne que cette colonne doit former, ſoit miſe en bataille, & alignée parfaitement, que le même eſpace de temps néceſſaire pour que l'homme qui a la droite de la premiere Troupe, après avoir fait à droite, & abandonné ſon cheval au plus grand train poſſible, vienne, en prolongeant une ligne droite, aboutir au point où il doit, par un à gauche, ſe remettre en bataille.

Or, comme il eſt phyſiquement impoſſible qu'il y ait un mouvement plus court que celui-ci, & que la Cavalerie peut, de ſa célérité, tirer des avantages incalculables, j'inſiſterai toujours pour que ce ne ſoit pas ſans de mures délibérations, & des épreuves faites par des perſonnes impartiales, qu'elle rejette un moyen qui peut avoir autant d'objets d'utilité.

COLONNE DE DEPLOIEMENT.

XIVe. PLANC.

LA juſte proportion, tant pour la facilité de la marche, que pour le déploiement d'une colonne d'Infanterie, diſpoſée en ordre ſerré, ou en maſſe, étant de quarante-huit files pour le front des diviſions, la Cavalerie, pour rapprocher la profondeur de ſes colonnes de celles de l'Infanterie, doit plutôt augmenter, que diminuer le front de ſes colonnes.

Cet axiome adopté, comme un Bataillon en colonne en ordre ſerré, ſur quatre diviſions de profondeur, ne tient que cinq toiſes de la tête à la queue, tandis qu'un Eſcadron en bataille ſur deux rangs, avec les Officiers en ſerre-file, a de même cinq toiſes de profondeur, il ſembleroit qu'une colonne de Cavalerie préparée pour un déploiement, devroit n'être jamais diſpoſée ſur un moindre front que celui d'un Eſcadron; ſans quoi, ſi chaque colonne de Cavalerie étoit compoſée d'autant d'Eſcadrons, que celle d'Infanterie comporteroit de Bataillons, il s'enſuivroit, ſi la Cavalerie étoit diſpoſée en colonne par demi-Eſcadrons, que ſes colonnes

ſe trouveroient avoir le double de profondeur de celles de l'Infanterie; ce qui pourroit avoir des inconvénients, ſur-tout ſi le terrein où les colonnes devroient ſe tenir en *halte*, avant un déploiement général, ſe trouvoit ne pas avoir aſſez de profondeur, pour contenir celles de Cavalerie, ou qu'il ſe trouvât trop coupé par des obſtacles dans la partie où chaque demi-Eſcadron en colonne auroit à marcher par ſon flanc, pour opérer le déploiement.

Toutefois ſi l'on trouve que le front des colonnes de Cavalerie fût trop étendu, en les formant par Eſcadron, j'inſiſterois au moins, à cauſe des motifs détaillés ci-deſſus, pour qu'il ne fût jamais au-deſſous du front d'un demi-Eſcadron.

Le principe du front des colonnes une fois établi, & les Eſcadrons ſuppoſés en maſſe prêts à ſe porter en avant ſur la parallele où la ligne doit être miſe en bataille, & tous les préalables d'alignements paralleles, ou perpendiculaires remplis, auſſi-tôt l'ordre reçu de porter les têtes de colonne ſur la parallele, toutes les colonnes, tant d'Infanterie, que de Cavalerie, doivent s'ébranler à un ſignal convenu, & obſerver d'une colonne à l'autre en marchant, les intervalles qui ſeroient néceſſaires pour déployer le nombre de Bataillons, ou d'Eſcadrons qui doivent ſe développer & s'arrêter enſemble ſur le prolongement de la parallele, ſur laquelle ſe ſeroient placés à l'avance les Officiers prépoſés pour en indiquer l'alignement, après avoir eſpacé à l'œil, ou à celle des allures de leurs chevaux, qui leur ſeroit la plus connue, le terrein exact que la colonne de la conduite de laquelle ils ſeroient chargés, devroient occuper en bataille, pour ſe coudre avec les Bataillons, ou avec les Eſcadrons des colonnes voiſines.

Toutes les têtes de colonne étant donc arrivées aux points où elles doivent opérer leur déploiement, & s'étant miſes le plus quarrément poſſible ſur la parallele aboutiſſante aux points de remarque, déſignés par le Général, chaque diviſion pour l'Infanterie, & chaque Eſcadron pour la Cavalerie, redreſſeront leurs rangs de maniere qu'ils ſoient tous parfaitement alignés, qu'ils aient la diſtance preſcrite d'un rang à l'autre, & que chaque Cavalier de l'intérieur de la colonne, ſe trouve ſcrupuleuſement aligné ſur ſon chef de file; après quoi chacun attendra en ſilence, le ſignal de déploiement, & dès l'inſtant qu'il ſe fera entendre, ou apper-

cevoir,

cevoir, toutes les diviſions de l'Infanterie, & tous les Eſcadrons partiront à la fois, pour ſe porter reſpectivement par des à droite, ou à gauche par file, & conſéquemment par la ligne la plus courte, ſur le terrein qu'ils doivent occuper, & où, par d'autres à droite & à gauche, ils auront à ſe remettre en bataille.

Ce mouvement exécuté, comme il doit l'être, lorſque des Troupes ſont bien exercées, il doit s'enſuivre qu'une armée, eût-elle une lieue d'étendue, doit être miſe en bataille, dans le plus parfait alignement, Infanterie, Cavalerie, Artillerie, premiere, ſeconde ligne & réſerve, dans l'eſpace de quelques minutes, & même pouvoir, à un autre ſignal, changer dans l'inſtant, cette premiere diſpoſition, pour en prendre une nouvelle, ſi le Général le juge convenable, & qu'il ait donné d'avance ſes ordres en conſéquence.

☞ Pour rendre plus ſenſible le mouvement de Cavalerie que je propoſe, j'ai jugé à propos d'inſérer dans cet Ouvrage, une Planche, que j'avois fait deſſiner il y a cinq, ou ſix ans, pour donner à la Cavalerie des Légions, la premiere idée de ce mouvement. Elle eſt la quatorzieme, & repréſente huit Eſcadrons, qui ne ſont que de quarante-huit hommes, parce que, malgré la longueur de cette Planche, on n'a pu les mettre à cent huit, comme on l'auroit deſiré, & comme ils doivent être, d'après mon principe de compoſition.

Les lignes marquées A, tracées au centre, déſignent l'emplacement qu'occupoit la colonne avant ſon déploiement.

On voit à l'extrémité de la droite, un arbre où la droite de la ligne eſt venue aboutir, à gauche, une maſure, où la gauche de la ligne commence de même à ſe former : l'arbre qu'on voit au centre de la ligne, repréſente le point intermédiaire ſur lequel la tête de la colonne eſt venue ſe placer avant de ſe déployer. Les deux premiers Eſcadrons de la droite, ſont exactement dans l'ordre où ils doivent être pendant la durée de leur marche de flanc; on peut même remarquer que les Dragons qui ont à ſe reformer par un à gauche, obſervent de deſcendre un peu au-deſſous de la ligne, pour pouvoir retrouver juſte la longueur de leurs chevaux dans l'encadrement où ils doivent ſe placer dans l'Eſcadron.

A l'égard du troiſieme Eſcadron, on voit les Dragons de la gauche ſe déboîter pour ſe mettre en file par un à droite, à la ſuite des premiers, qui ont déja fait ce mouvement.

Le quatrieme Eſcadron eſt déja porté ſur ſon terrein & mis en bataille, par la raiſon qu'ayant moins de chemin à faire que les trois autres, il doit être le plutôt formé.

Le cinquieme Eſcadron, ſur lequel s'opere le déploiement général, & qui s'eſt déja porté en avant de l'épaiſſeur de ſon ſecond rang, eſt repréſenté marchant droit devant lui & au petit pas, dans l'objet de venir ſe mettre à côté du quatrieme Eſcadron, & de ſe porter, à meſure que le terrein en avant ſe trouve démaſqué, juſques ſur l'emplacement qu'occupoit l'Eſcadron qui avoit la tête de la colonne, où l'on voit, comme on l'a déja dit, un arbre deſſiné, lequel marque le point intermédiaire où doit ſe tenir l'Officier chargé de l'indiquer; obſervant de le maintenir juſqu'à ce que la ligne y ſoit entiérement développée.

Les ſixieme, ſeptieme, & huitieme Eſcadrons ſont repréſentés dans l'ordre naturel, où ils doivent être pendant la marche de flanc, que chacun d'eux reſpectivement fait à gauche ſur la diagonale qui les amene par le chemin le plus court aux différents points où les gauches doivent aboutir.

On voit, par la diſpoſition où ſont repréſentés les trois Chefs de ces trois Eſcadrons, que leur objet, en prolongeant la parallele, eſt d'empêcher qu'aucun des Dragons qui viennent ſe former, ne la dépaſſent, & pour, tout d'un temps, remplir l'objet de les aligner ſur les deux points de vue du centre, & de la droite.

XIVe. PLANC.

MÉCHANISME

DE LA COLONNE DE DÉPLOIEMENT.

TOUTES les fois qu'un corps de Cavalerie aura à manœuvrer avec de l'Infanterie, en corps d'armée, & qu'il ſera dans le cas de ſe préparer à un déploiement, qui devra être concerté avec elle, je crois préférable de le mettre en colonne par Eſcadrons, dans l'ordre ſerré, ou en maſſe, que de diſpoſer cette même colonne ſur un moindre front.

Dans toute autre circonſtance, ſoit pour les mouvements particuliers d'un Régiment, ou pour des exercices de paix, il n'y a nul inconvénient à former la colonne en maſſe, ſur tel front que

les Chefs le jugeront à propos, pourvu, toutefois, que le front des Troupes qui compoſeroient la colonne, fût au moins du double de ce qu'elles ſe trouveroient perſonnellement avoir en profondeur.

Or, comme deux rangs de Cavaliers, avec les Officiers de ſerre-file, ſe trouvent avoir environ cinq toiſes de profondeur, & qu'il faut dix Cavaliers de front pour occuper cette même étendue, il s'enſuivroit que, pour la proportion du front d'une colonne, préparée pour un déploiement, chaque diviſion devroit être au moins de vingt Cavaliers de front; ce qui feroit à-peu-près celui d'un demi-Eſcadron.

Conſéquemment un Régiment, ſuppoſé de cinq Eſcadrons, étant en colonne par diviſions, ou demi-Eſcadrons, ce qui eſt la même choſe, produiroit en maſſe une profondeur de cinquante toiſes, tandis que les cinq Eſcadrons mis en bataille en muraille, en occuperoient cent vingt, pour les Cavaliers ſeulement, non compris les Officiers, & l'intervalle d'une toiſe d'un Eſcadron à l'autre; ce qui feroit environ vingt toiſes de plus, pour les Officiers, & quatre pour les intervalles; conſéquemment, pour les cinq Eſcadrons mis en colonne en maſſe par diviſion, une différence de quatre-vingt-quatorze toiſes qu'ils occuperoient de moins en profondeur, que lorſqu'ils ſeroient mis en bataille, puiſque, ainſi qu'on vient de le dire, ils n'en occuperoient que cinquante en colonne, & cent quarante-quatre en bataille.

Les dix demi-Eſcadrons, ou diviſions, ou les vingt pelotons, ſi l'on vouloit ſe mettre dans cet ordre, étant diſpoſés en maſſe, chaque rang de Cavaliers, ou d'Officiers de ſerre-file, ne laiſſant qu'un pied de diſtance du nez de ſes chevaux, à la croupe de ceux du rang qui le précedent, un Officier étant placé ſur le flanc droit & gauche de chaque premier rang du peloton, les rangs étant bien égaliſés, étant également bien alignés, & tous les Cavaliers étant à leurs chefs-de-file, on pourra alors déployer le Régiment à droite, en entier, ſur la Compagnie, ou peloton de la queue de la colonne, ſi c'eſt la droite qui en a la tête.

Ou à gauche, en entier, ſur le peloton de la tête de la colonne, ſi c'eſt de même la droite qui en a la tête.

Et conſéquemment l'inverſe de ces deux mouvements, ſi le Régiment ſe trouve marcher à colonnes renverſées.

Ou enfin à droite & à gauche en même-temps, ſur un des pelotons du centre.

Dans le premier des trois cas ci-deſſus, on feroit les commandements, *garde à vous, par file à droite ſur le dernier peloton, déployez le Régiment.*

A ce commandement, que le Commandant ne feroit que lorſque la tête de la colonne ſeroit bien alignée de droite, & de gauche, ſur les points de vue, tous les pelotons feroient par file à droite des deux rangs à la fois, & marcheroient ainſi perpendiculairement ſur leur flanc droit, chaque Commandant de peloton obſervant de ne garder entre lui, & le chef du peloton qui le précede, que la diſtance qui lui ſeroit néceſſaire pour contenir le front de quatorze chevaux, dont douze de Cavaliers & deux des Officiers placés ſur les flancs de chaque peloton.

OBSERVATION
SUR CETTE MARCHE DE FLANC.

COMME ces ſortes de déploiements doivent ſe faire avec la plus grande rapidité, il eſt conſtant que pour que chaque Commandant de peloton arrête ſa Troupe préciſément ſur le terrein qu'elle doit occuper, il faut de l'habitude, & quelques précautions pour acquérir la juſteſſe néceſſaire pour ne pas embraſſer trop, ou trop peu de terrein; mais en travaillant, d'après les détails dans leſquels je vais entrer, il ſera aiſé à chaque Officier, qui auroit à conduire un peloton, de ſe former une regle qui, toute particuliere qu'elle lui ſeroit, n'en ſerviroit pas moins à l'enſemble, & à le mettre à portée de remplir l'objet dont il ſeroit chargé, qui eſt de s'arrêter juſte, au point où le flanc de ſon peloton doit aboutir, ſoit qu'il marche par ſa droite, ou par ſa gauche.

En premier lieu, puiſque c'eſt ſur le dernier peloton de la queue de la colonne, que le Régiment ſe déploie, on ſent bien que celui d'au-deſſus, qui ne doit porter ſa droite qu'à ſept toiſes du point d'où il part, n'a pas beſoin de partir avec la même rapidité, que celui de la tête, qui, pour arriver ſur ſon nouvel emplacement, auroit une courſe à faire d'environ quatre cents pas, en ſuppoſant

que

que les Régiments fuſſent, ainſi que je l'ai propoſé, de cinq Eſcadrons : d'après quoi on ſent bien qu'il faut, pour que le mouvement ſe faſſe avec la régularité dont il eſt ſuſceptible, que la vélocité avec laquelle tous les pelotons d'une colonne qui marchent par leur flanc, pour opérer un déploiement, ſoit graduelle de la tête à la queue, ou de la queue à la tête; c'eſt-à-dire, que ſi les pelotons qui ont le moins de terrein à parcourir, commencent leur mouvement au très-petit trot, ceux qui ſont au milieu, doivent aller le grand trot, ceux d'enſuite au galop, & enfin ceux de la tête, au plus grand train poſſible, ſans toutefois que les chevaux ſoient entiérement abandonnés.

Et comme il faut toujours que les points de vue puiſſent être apperçus en avant du front de la ligne, on obſerve que chaque peloton doit toujours deſcendre au-deſſous de la perpendiculaire qu'il a à décrire dans ſa marche de flanc, d'environ neuf à dix pieds, afin de trouver l'eſpace néceſſaire pour redreſſer ſon cheval, par l'à gauche par homme qu'il doit faire, pour ſe remettre en bataille.

Après cette regle générale pour la marche de flanc des pelotons, je vais avancer quelques propoſitions, pour indiquer aux Officiers les moyens dont ils doivent ſe ſervir, en courant plus ou moins vîte dans leur marche de flanc, pour la ſuſpendre à l'inſtant qu'il le faut, à l'effet de reformer leurs pelotons ſur le terrein où ils doivent les remettre en bataille.

Premier moyen. Un Officier qui auroit un peu de ſureté dans le coup-d'œil, pourroit le perfectionner, en s'accoutumant d'abord par des eſſais qu'il feroit ſur de petites diſtances, & qu'il feroit meſurer enſuite, pour s'aſſurer de combien il ſe ſeroit trompé.

Il feroit enſuite de pareils eſſais ſur des diſtances plus étendues; & lorſqu'il ſeroit certain de ne ſe tromper que de peu de choſe, il agiroit avec confiance, & conduiroit ſurement bien ſa Troupe; il pourroit même alors ſe flatter de poſſéder une partie des plus eſſentielles à un Officier de Cavalerie.

Si, au contraire, il s'appercevoit qu'il ne pût, en aucune façon, compter ſur ſon coup-d'œil, il eſſaieroit le ſecond moyen ci-après.

Deuxieme moyen. Un Officier qui auroit un cheval docile &

qui ſe préſenteroit de lui-même à aller à toutes les allures qui lui ſeroient demandées, s'habitueroit aiſément à meſurer, à ces différentes allures la quantité de toiſes qu'il parcourroit dans dix, douze, quinze, ou vingt temps de pas, de trot, ou de galop, & à évaluer de même tout le temps qu'il perdroit, ſoit à faire ſon à droite particulier, ſoit à mettre ſon cheval à l'allure qu'il doit maintenir pendant toute la durée de la marche de flanc.

Si, faute de docilité de la part du cheval, ou par l'inégalité de ſes mouvements, un Officier ne pouvoit, d'après cette irrégularité, eſpacer d'une maniere poſitive, le plus, ou le moins de terrein qu'il auroit à parcourir, il y auroit une derniere reſſource, qui ſeroit de calculer le front d'un peloton par le nombre de Cavaliers qui ſeroient déboîtés pour ſe mettre en file ; ce qui iroit à quatre au plus pour un peloton, à huit pour une diviſion & à ſeize pour un Eſcadron, en ſuppoſant toutefois qu'ils ne laiſſaſſent qu'un pied de diſtance d'un cheval à l'autre, lorſqu'ils ſeroient en file, par la raiſon que quatre chevaux à la ſuite les uns des autres, doivent tenir à peu près trente-neuf pieds, & que le peloton en bataille avec les deux Officiers placés ſur les flancs, peut en tenir environ quarante. Si l'on adoptoit ce dernier moyen, qui peut-être ſeroit le plus ſûr, mais qui ne ſeroit pas celui que je préférerois, ſi j'avois un corps de Cavalerie à former, par la raiſon que je voudrois que tous mes Officiers fuſſent aſſez ſûrs de leur coup-d'œil, pour ne ſe ſervir que de ce dernier moyen ; il faudroit alors que ce fût l'Officier du flanc, oppoſé à celui par lequel on marcheroit, qui fît le commandement de *halte*, auquel le peloton s'arrêteroit, & celui qui le conduiroit, commanderoit auſſi-tôt *front* & *alignement*.

Mais pour en revenir à l'objet pour lequel s'opere un déploiement de colonne, qui eſt celui de ſe mettre en ligne ; ſi l'ordre étoit de ſe mettre en bataille en muraille, l'Officier qui auroit à conduire le dix-neuvieme peloton, s'arrêteroit, dès qu'il ſeroit parvenu au point où devroit aboutir ſa droite, & commanderoit : 1°. *halte*, 2°. *front*, 3°. *alignement*.

Le conducteur du dix-huitieme en feroit de même, & ainſi de tous les autres, juſqu'à celui qui auroit la tête de la colonne, & qui, à l'aide des points intermédiaires, marqués par des Officiers ſur la parallele qu'il devroit ſuivre, ſe ſeroit dirigé ſur le point de

vue de ſa droite, & ne s'arrêteroit qu'à la hauteur de l'Officier-Major, qui, à l'œil, ou par la meſure d'une des allures de ſon cheval, auroit, à l'avance, eſpacé le terrein néceſſaire pour contenir le Régiment en bataille ſur la parallele donnée.

Dès que le vingtieme, ou dernier peloton ſur lequel le Régiment en entier ſe déploie, ſe trouveroit démaſqué, il auroit deux manieres de procéder, pour arriver au point où il doit ſe trouver, pour fermer la gauche de la ligne, lorſqu'elle eſt entiérement formée. La premiere ſeroit, auſſi-tôt que le terrein en avant de lui ſe trouveroit découvert par la marche de flanc de toute la colonne, de ſe porter d'abord ſur le même emplacement qu'occupoit avant le déploiement, le peloton qui avoit la tête de ladite colonne, lequel emplacement ſeroit marqué par un Officier Supérieur qui y ſeroit reſté, ainſi qu'on l'a déja dit.

La ſeconde, ſeroit de ne ſe porter que graduellement à hauteur des pelotons déja reformés, qui, par la marche de flanc de la maſſe ſupérieure, viendroient à être démaſqués; de maniere que par ces échelons ſucceſſifs, au moment où le peloton qui auroit eu la tête de la colonne, ſe trouveroit arrivé à l'extrêmité de la ligne, & auroit fait front ſur le terrein qu'il devroit occuper, tous les autres qui auroient marché aſſez doucement & aſſez alignés entre eux, pour ne jamais dépaſſer le peloton nouvellement démaſqué, puſſent, à la fois, ſe trouver en ligne ſur la parallele, & s'y arrêter tous au même inſtant.

De cette ſorte on doit voir, par un calcul bien ſimple & dont j'ai déja parlé, qu'il ne faut pas plus de temps pour que la ligne ſoit arrivée & formée ſur la parallele, qu'il n'en faut pour que le Cavalier, qui ferme la droite du peloton qui a la tête de la colonne, ſe porte par la ligne la plus droite, & au galop au point où cette même droite doit appuyer; puiſque du moment qu'il y eſt arrivé, toute la ligne doit être miſe en bataille.

☞ Ce qu'on vient d'établir pour le déploiement d'une colonne de Cavalerie, qui auroit ſa droite en tête, eſt pareillement admiſſible pour le déploiement par la queue de la colonne; avec cette différence, que lorſque le déploiement ſe fait à droite ſur le peloton de la queue de la colonne, tous les pelotons, qui compoſent la maſſe ſupérieure, décrivent à droite en marchant par leur flanc des paralleles,

plus ou moins alongées; & que ſi le déploiement doit ſe faire à gauche ſur celui qui a la tête de la colonne, tous ceux qui compoſent la maſſe inférieure doivent, en marchant par leur flanc gauche, décrire des diagonales, à l'effet de ſe rapprocher d'autant plus des points où ils doivent aboutir pour ſe mettre en bataille; bien entendu que les Officiers du flanc gauche de ces mêmes pelotons qui ont à les conduire, doivent ſe porter un peu d'avance ſur la parallele, tant pour mieux eſpacer le terrein où les gauches de leurs pelotons doivent aboutir, que pour contenir les Cavaliers qui y arrivent, & les empêcher de dépaſſer l'alignement des points de vue.

Or, ces deux mouvements bien combinés & bien entendus, on conçoit aiſément le méchaniſme du déploiement double par la tête, & par la queue de la colonne à la fois, lequel eſt indiqué, ainſi que tous les principes détaillés ci-deſſus, dans l'exemple qu'offre le Tableau de la quatorzieme Planche, où l'on voit le déploiement, par la tête & par la queue, d'une colonne de Cavalerie de huit Eſcadrons, diſpoſés en maſſe, ou en ordre ſerré, dont nous avons déja donné un détail circonſtancié.

XVe. PLANC.

REPLOIEMENT D'UNE LIGNE,

Pour la mettre en colonne en maſſe.

DANS la ſuppoſition où un Officier-Général, qui auroit une Brigade de Cavalerie à ſes ordres, eût reçu l'ordre du Général de l'armée, ou jugeât néceſſaire lui-même de reployer les Eſcadrons dont elle ſeroit compoſée, & qu'il voulût les mettre en colonne dans l'ordre ſerré, il commanderoit:

1°. Garde à vous.
2°. L'à droite, ou l'à gauche en tête.
3°. Sur tel Eſcadron en maſſe, formez la colonne.
4°. Marche.

Ou, ce qui ſeroit encore mieux, après avoir fait arriver tous les Commandants d'Eſcadrons au centre de la ligne, par le ſecours de la voix, ou à un ſignal convenu, & leur avoir expliqué ſes intentions, non-ſeulement relativement au reploiement de la ligne, mais encore aux manœuvres analogues à la circonſtance qui pourroient

roient s'enſuivre, au ſeul mot *reploiement*, prononcé par le Général, tous les Commandants d'Eſcadrons, qui auroient prévenu leurs chefs de pelotons, de ce qu'ils auroient à faire, commanderoient, chacun à leur Eſcadron, *marche ;* & tous les pelotons, dont les droites, ou gauches ſe ſeroient déboîtées, partiroient, précédés de l'Officier placé ſur le flanc par lequel ils devroient marcher, & ſe porteroient, au plus grand train poſſible, derriere, ou devant l'Eſcadron ſur lequel il auroit été ordonné de former la colonne.

☞ Ici, ce n'eſt pas de même que dans un déploiement, où chaque diviſion, qui doit ſe mettre en bataille de proche en proche, n'a que très-peu de terrein à parcourir, pour arriver au but où elles doivent ſe reformer, & où, par conſéquent, elles doivent diminuer la rapidité de leur courſe, en proportion du moindre eſpace qu'elles ont à parcourir, par la raiſon qu'elles arriveront toujours aſſez tôt, pour être à portée de ſe mettre en ligne, dès que leur front ſera découvert.

Dans un reploiement, au contraire, comme il s'agit d'indiquer un alignement exact aux diviſions, ou aux Eſcadrons qui doivent ſucceſſivement ſe mettre en colonne, ceux qui ont à ſe reformer les premiers, ne ſauroient arriver trop tôt, afin d'avoir le temps de faire *halte*, enſuite *front*, puis de s'aligner dans une direction perpendiculaire, & enfin de s'établir quarrément ſur le terrein qu'ils doivent occuper dans la colonne, en obſervant de ne pas prendre plus de diſtance que celle qui eſt preſcrite pour ſe mettre en maſſe.

OBSERVATIONS.

SI une Brigade, compoſée de dix Eſcadrons, a pour objet de ſe mettre en colonne en maſſe, en arriere de l'Eſcadron de droite, celui-ci avant le commandement, *reploiement,* ſe portera ſeulement douze pas en avant, & les quatre, ou cinq premiers Cavaliers de l'aile droite de chacun des Eſcadrons, commenceront par faire bride en main, des deux rangs à la fois, afin de ſe déboîter.

Tous les Chefs de pelotons, de l'aile droite des Eſcadrons, pendant ce mouvement, feront, de leur perſonne, à droite, & les Ca-

valiers qui ont fait bride en main, inclineront l'encolure & les épaules de leurs chevaux, vers la droite, de maniere à ce que les croupes des chevaux de l'extrêmité de la droite des Eſcadrons, quoique ſucceſſivement plus en arriere, les unes que les autres, ne ſoient pourtant pas entiérement déſunies.

Les choſes ainſi préparées, au commandement, *marche*, tous les Eſcadrons ſe mettront en file à droite, formant chacun leur colonne particuliere; & laiſſant du flanc gauche de leur colonne, au flanc droit de celle qui ſeroit au-deſſus, & conſéquemment la plus voiſine de l'Eſcadron, en arriere duquel tous les autres doivent venir ſe mettre en colonne, la diſtance de quinze à ſeize pieds, & du premier rang de chaque Eſcadron en file, au ſecond rang; celle de ſix à ſept pieds, afin que tous ces rangs, en ſe reformant par des à gauche par file, en arriere de l'Eſcadron de droite, qui doit avoir la tête de la colonne, puiſſent retrouver l'eſpace qui leur ſeroit néceſſaire pour l'emplacement de leurs chevaux, & pour les diſtances qui doivent s'obſerver, tant d'un Eſcadron à l'autre, que d'un rang à l'autre.

☞ On doit obſerver que je n'exige la diſtance de quinze à ſeize pieds, d'un Eſcadron à l'autre, pendant la marche de flanc, qu'à cauſe de l'emplacement qui eſt néceſſaire, tant pour les chevaux des Commandants d'Eſcadron, que pour ceux qui ſont en ſerre-file.

Si la gauche devoit avoir la tête d'une colonne en maſſe, & que les Eſcadrons, qui la compoſeroient, duſſent ſe reployer en arriere de celui de la gauche, ce mouvement s'opéreroit, par les procédés inverſes de ceux qui viennent d'être détaillés.

Si, au contraire, la colonne en maſſe, dont la gauche devroit avoir la tête, avoit à s'enter ſur l'Eſcadron de la droite de la ligne, il n'y auroit d'autre changement à obſerver, dans la maniere de procéder à ce reploiement, que de faire déboîter en avant, les quatre, ou cinq Cavaliers de chaque rang à la fois, de l'aile droite des Eſcadrons qui auroient à marcher par leur flanc droit, & obſerver du reſte, tout ce qui a déja été preſcrit ci-deſſus, tant pour les diſtances pendant la marche de flanc, que pour la maniere d'entrer dans la colonne, que pour celle de reformer les Eſcadrons, & que pour celle enfin de leur faire prendre leurs alignements, tant paralleles, que perpendiculaires.

☞ Si, au lieu de former la colonne en maſſe ſur l'Eſcadron de la droite d'une ligne, on vouloit l'enter ſur celui qui en auroit la gauche.

Si enfin on vouloit reployer la ligne ſur un des Eſcadrons du centre, la droite ayant la tête de la colonne, tous les Eſcadrons qui ſe trouveroient à la droite de celui marqué au centre de la ligne, pour être l'Eſcadron de direction, ſe déboîteroient par un léger mouvement de converſion à droite, pour pouvoir filer par leur flanc gauche, & venir ſucceſſivement prendre rang dans la colonne en avant, tandis que ceux de la gauche ſe déboîteroient par leur droite en arriere, pour venir de même prendre rang dans la colonne, en arriere de l'Eſcadron de direction.

Les commandements pour ce mouvement ſeroient :

1°. La droite en tête, ſur tel Eſcadron en maſſe, formez la colonne.

2°. Par file, à droite & à gauche.

3°. Marche.

Ou ainſi que j'ai dit plus haut, que je le préférerois; après avoir fait venir les Commandants des Eſcadrons, au centre, à l'ordre, le mouvement général, après le commandement, *reploiement*, prononcé par l'Officier-Général, s'exécuteroit à celui *de marche*, auſſitôt que les Commandants d'Eſcadrons l'auroient articulé.

Voilà, à peu près, tout ce qu'on peut dire ſur cette Partie, à moins que de tomber dans des répétitions inutiles, & même fatigantes pour le Lecteur inſtruit; & comme cette matiere ne peut regarder que les Officiers Supérieurs qui auroient des Régiments à conduire & à exercer, ceux qui compoſent aujourd'hui cette claſſe dans la Cavalerie Françoiſe, ont trop de lumieres pour croire qu'ils aient beſoin de plus grands éclairciſſements.

Au reſte, la quatorzieme Planche qui repréſente un déploiement de colonne de Cavalerie, en démontrera le procédé d'une maniere aſſez claire, pour qu'on ne croie pas avoir beſoin d'entrer dans un plus long détail ſur cet objet.

Tout ce qu'on peut dire, c'eſt que l'étude de ces mouvements eſt une des plus intéreſſantes dont la Cavalerie puiſſe s'occuper, puiſqu'ils ont des propriétés inappréciables pour les grandes opérations de la guerre, ainſi qu'on ſe propoſe de le prouver dans la

troiſieme Partie, qui traite eſſentiellement des divers objets auxquels la Cavalerie peut être employée pendant le cours d'une campagne.

☞ Comme tous les principes des déploiements d'une colonne de Cavalerie en maſſe, ainſi que le reploiement d'une ligne de Cavalerie, pour la remettre en colonne dans l'ordre ſerré, ont été ſuffiſamment détaillés ci-deſſus, on croit que le Lecteur trouvera de quoi ſatisfaire ſa curioſité, ſur la maniere dont s'opere le reploiement d'une ligne, s'il veut ſe donner la peine de jetter les yeux ſur la quinzieme Planche, où cette manœuvre, dont l'exemple démontre le principe, ſemble ne devoir rien laiſſer à déſirer.

OBSERVATIONS

SUR LA MARCHE EN BATAILLE.

ON ſent bien qu'après avoir établi la méthode que la Cavalerie doit mettre en pratique, pour ſe mettre de colonne en bataille, cet objet rempli, ce ſeroit ici la place où l'on devroit détailler les principes à lui donner, pour la maniere dont elle doit diriger ſes mouvements en avant, après qu'elle eſt déployée; mais comme tout eſt précepte dans ce Traité, on imagine qu'il ſera égal au Lecteur de trouver ici préciſément les détails qui y ſont relatifs, ou de ſuſpendre ſa curioſité à cet égard, pour quelque temps, l'ordre des Planches exigeant que cet objet eſſentiel, & qui doit avoir trait à la guerre, ne ſoit approfondi que dans la troiſieme Partie, qui traite exactement de tout ce qui peut y avoir rapport: en attendant donc qu'il puiſſe en être queſtion, on va propoſer les moyens dont la Cavalerie doit faire uſage, pour ſe rapprocher, le plus qu'il eſt poſſible, des principes qu'il ſemble que l'Infanterie a adoptés, eu égard aux changements de front.

DES

DES CHANGEMENTS DE FRONT.

MILLE circonſtances à la guerre pouvant exiger qu'un Officier-Général ſe trouve forcé de changer la poſition des Troupes, tant Infanterie, que Cavalerie qu'il auroit à conduire, il eſt néceſſaire que la Cavalerie ſoit préparée, en temps de paix, à ces ſortes de mouvements, par des exercices qui la mettent en état de ſe mouvoir avec l'Infanterie, ſur des principes uniformes.

Juſqu'ici nous n'en avons eu aucuns; mais quelque ſimples que ſoient ceux que l'on doit employer dans leſdits changements de front; cependant comme ces ſortes de tranſpoſitions ſont amenées par les circonſtances, & qu'elles peuvent varier à l'infini, relativement au terrein, ou à la direction que l'ennemi pourroit prendre, on ſe bornera à donner les moyens d'opérer un changement de poſition ſur le centre d'une ligne que les Ttoupes, qui y ſeroient miſes en bataille, auroient à couper tranſverſalement, ſoit pour avancer l'aile droite & reculer la gauche, ſoit pour avancer la gauche & reculer la droite. *

* Voyez la Planc. au trait n°. 3.

Dans la premiere des deux ſuppoſitions ci-deſſus, que nous appellerons *changement de poſition ſur le centre pour faire face à gauche*, il faut que le Général choiſiſſe le peloton, ou la diviſion qui doit ſervir de direction pour le reſte de la ligne; & qu'après avoir donné le point de vue en avant, l'Officier, qui eſt ſur le flanc gauche de ce peloton, établiſſe la file gauche, ou le pivot de ſon premier rang, perpendiculairement ſur cette nouvelle ligne de direction; après quoi le peloton qui, dans la ligne, étoit à la gauche du peloton de direction, viendra ſe mettre derriere lui le plus quarrément qu'il ſera poſſible, en obſervant ſa diſtance exacte, & en ſe plaçant au chef de file de l'Officier qui eſt à la gauche dudit peloton de direction.

☞ Après que les deux Officiers du flanc gauche de ces deux pelotons ſont placés, ils doivent, de leur perſonne, faire face en arriere, afin d'être alignés ſur le point de vue par l'Officier-Major, ou le Commandant d'Eſcadron, ainſi que tous ceux des autres pelotons, qui doivent venir ſucceſſivement prendre rang dans la colonne.

Ce préalable rempli, on fera rompre le reſte de la ligne à droite par pelotons; & chaque peloton enſuite marchera par ſon flanc, pour venir prendre rang en avant & en arriere des deux pelotons de direction; ſavoir, ceux de la droite par leur flanc gauche, & ceux de la gauche par leur flanc droit; tous également dirigés dans leur marche par l'Officier, qui, par mon arrangement primitif, doit être placé ſur le flanc de chaque premier rang.

A l'égard des pelotons de la gauche, qui doivent venir ſucceſſivement prendre rang dans la colonne, comme ils doivent marcher par leur flanc droit, & qu'ils ſont conduits par leurs Commandants; ceux-ci feront le commandement *halte*, lorſqu'ils jugeront, ſelon le front ſur lequel ils marchent, qu'ils ont l'eſpace de terrein qui leur eſt néceſſaire pour remettre, par un à gauche, leur peloton en colonne ſur la perpendiculaire, ſur laquelle il doit s'aligner, tant ſur le point de vue en avant, que ſur les chefs de file de la gauche des deux pelotons de direction.

OBSERVATIONS

Sur la marche de flanc des Pelotons.

J'AI dit plus haut, ſelon le front ſur lequel les pelotons auront marché par leur flanc, parce qu'il n'en eſt pas de même pour la Cavalerie que pour l'Infanterie, lorſqu'elle marche par ſon flanc; puiſque cette derniere n'a qu'une maniere de marcher ainſi; au lieu que la Cavalerie, par la célérité de ſes mouvements, qui la met bientôt en état de réparer le défaut d'un trop grand alongement dans la marche de flanc de ſes diviſions, peut l'exécuter par files, par deux, par trois, par quatre, & même ſelon quelques Officiers inſtruits, en ſe rompant par ſections, pour ſe porter enſuite, par des demi à droite, ou à gauche, ſur l'emplacement qu'elles doivent occuper.

Pour moi, dans le cas dont il eſt queſtion, je préférerois à tous ces mouvements, les à droite, ou à gauche par file : en premier lieu, parce que cette manœuvre peut ſe faire avec la plus grande célérité; ſecondement, parce qu'il n'y a pas un Cavalier de recrue qui ne ſoit en état de l'exécuter.

Et enfin, parce qu'à la guerre, le terrein, où les armées ſont

forcées de ſe mouvoir, n'étant pas toujours ſans obſtacles, il peut ſe rencontrer une infinité de paſſages, où ſix hommes de front ſeroient arrêtés, tandis que deux files pourroient y paſſer ſans la moindre difficulté.

Or, comme après que la ligne auroit été rompue à droite par pelotons, ſi, pour faire marcher ces mêmes pelotons par leur flanc, on les faiſoit encore ſe rompre par ſections, il s'en trouveroit par Eſcadron quatre à côté l'une de l'autre, qui produiroient le front d'une diviſion, ou d'un demi-Eſcadron; de ſorte que s'il y avoit douze Eſcadrons en ligne, cette même ligne s'étant rompue à droite par pelotons, & ces mêmes pelotons devant marcher par leur flanc par ſection, préſenteroient en arriere le front de douze demi-Eſcadrons, de façon qu'il faudroit un terrein fait exprès, pour que cette marche de flanc ne fût pas ſuſpendue, ou du moins dérangée, de maniere à ralentir extrêmement l'opération générale; inconvénient qui augmenteroit, en proportion de ce que la ligne ſeroit compoſée d'un plus grand nombre d'Eſcadrons.

Or, ſi l'on convient de l'exiſtence des obſtacles qui doivent, ou peuvent ſe rencontrer ſur une étendue de terrein auſſi conſidérable que celui qu'une aile entiere de Cavalerie auroit à parcourir, pour opérer un changement de front, on ſera forcé de convenir, que plus il ſera poſſible de retrancher ſur l'étendue du front que préſente un peloton, lorſqu'il marche par ſon flanc, plus on remédiera à l'inconvénient des obſtacles que le terrein pourroit offrir: d'où je conclus que les à droite & à gauche par file, faits par chaque peloton, ne préſentant que deux hommes de front ſur douze de profondeur, ce mouvement eſt plus analogue à la circonſtance, puiſqu'il a pluſieurs avantages, & nulle eſpece d'inconvénient.

Comme je ſuis, en quelque façon, ſorti de mon ſujet, par le détail des obſervations que j'ai cru devoir faire ſur la marche de flanc des pelotons qui ſont à la droite & à la gauche de ceux de direction, & que nous nous ſommes arrêtés au moment où ceux de la gauche ont pris rang dans la colonne; je vais reprendre la ſuite des mouvements à faire, pour achever le changement de front central dont il eſt queſtion.

Dès que les pelotons qui arrivent, ſoit en avant, ſoit en arriere des deux pelotons de direction, avec la diſtance exacte qu'ils doi-

vent avoir conſervée pendant leur marche de flanc, ſont près d'entrer dans la colonne, comme par le principe qu'ils ont dû ſuivre, ils arrivent par des à droite & par des à gauche par file; il faut que les Officiers qui conduiſent ceux de la droite, après avoir prolongé le front du premier peloton de direction, ou le front de ceux qui ſeroient déja placés en avant de lui, s'arrêtent à la hauteur des deux Officiers qui ſont placés à la gauche des deux pelotons de direction, qu'ils commandent *halte*, pour arrêter leur flanc gauche, & tout de ſuite *front*, & que tandis que tous les Cavaliers, qui ſont en file, ſe réuniront ſucceſſivement pour ſe mettre en colonne par un à droite, il faut que ces Officiers, de leur perſonne, faſſent à gauche pour être en état d'appercevoir les ſignes que leur fera l'Officier-Major, ou le Commandant d'Eſcadron, pour les faire ſortir, ou rentrer plus, ou moins dans la ligne perpendiculaire qui aboutit au point de remarque choiſi par le Général.

A l'égard des pelotons de la gauche qui ont dû marcher de même par leur flanc, pour ſe porter auſſi par un à droite par file, au-delà de l'alignement du point de vue, comme ceux-ci ſont conduits par les Commandants des pelotons, dès que chacun de ces Officiers ſe verra couper en marchant, la ligne perpendiculaire ſur laquelle tous les Officiers des flancs gauches doivent être déja alignés, il commencera à ralentir ſon cheval, pour être à même de l'arrêter, lorſqu'il ſe trouvera un peu au-delà de l'alignement du flanc droit des pelotons qui le précedent, afin de procurer aux Cavaliers de la queue de ſon peloton, le moyen de s'introduire dans l'intérieur de l'alignement perpendiculaire.

Ou s'il eſt ſûr de ſon coup-d'œil, il ne ſe portera au-delà de la ligne perpendiculaire, que la quantité de pas qui lui eſt néceſſaire, pour mettre ſa Troupe en bataille dans l'intérieur de la colonne.

Lorſque tous les pelotons de la tête à la queue de la colonne ſeront parfaitement alignés, le Commandant en chef fera le commandement *front*, pour que tous les Officiers, qui ſont placés ſur le flanc gauche de chaque peloton, puiſſent, par un demi-tour à droite, ſe retrouver face en tête dans la direction du point de vue ſur lequel ils ſe réaligneront de nouveau, & le plus exactement poſſible; les choſes étant dans cet ordre, le Général pourra faire marcher

Planche 3.

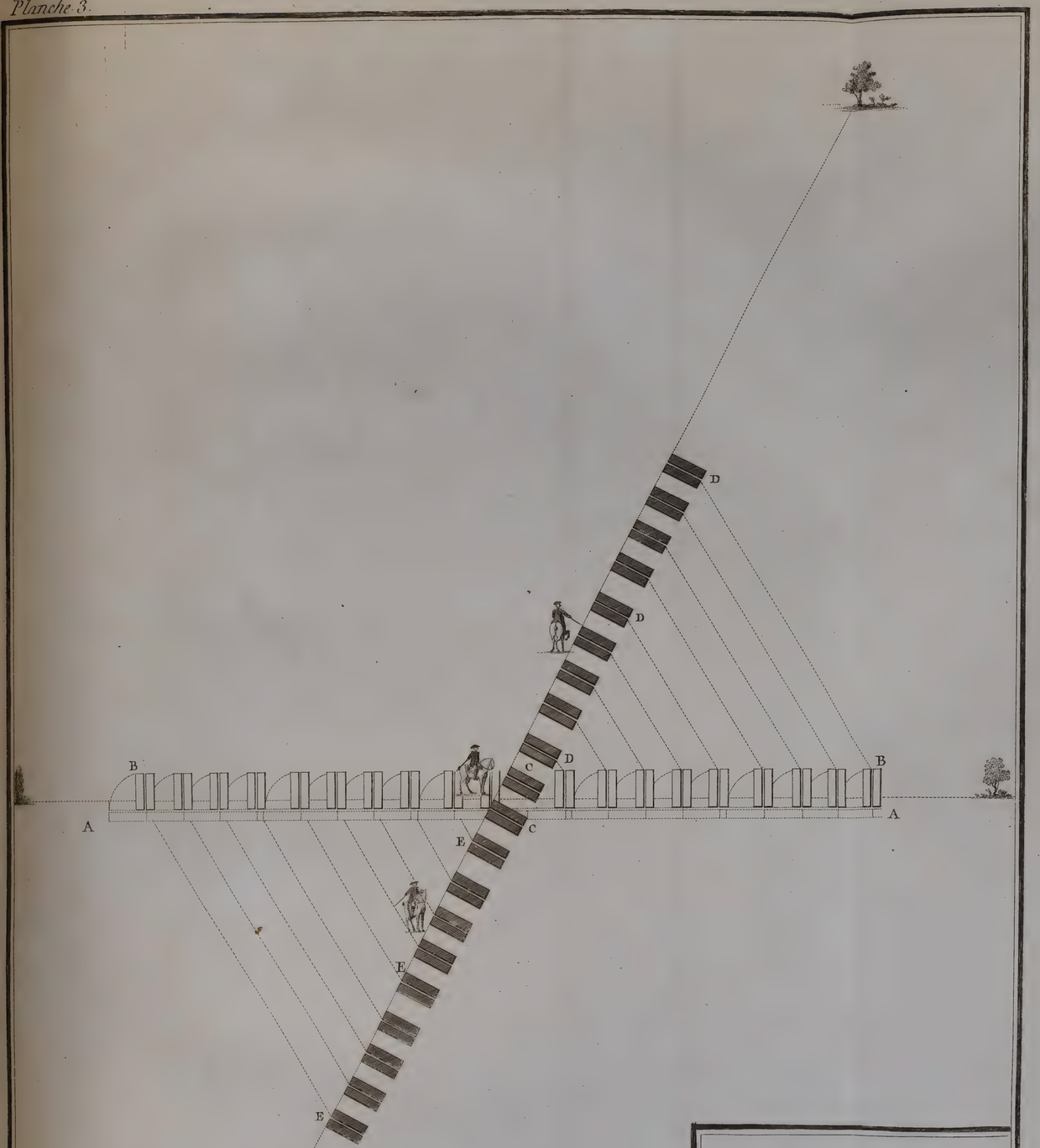

Changement de Position sur le Centre pour faire face à gauche.

A. *Premier emplacement des 5. Escadrons en Bataille et en Muraille.*

B. *Les 5. Escadrons rompus à droite par Compagnie ou Pelotons.*

C. *Dixieme et Onzieme Peloton qui doivent être placés les premiers pour servir à l'alignement général désigné, par le mot de pelotons de direction.*

D. *Pelotons de la droite de la ligne ayant marché par leur flanc gauche.*

E. *Pelotons de la gauche ayant marché par leur flanc droit.*

Les trois Officiers Superieurs présidants à l'observation du nouvel alignement perpendiculaire.

Planche 4

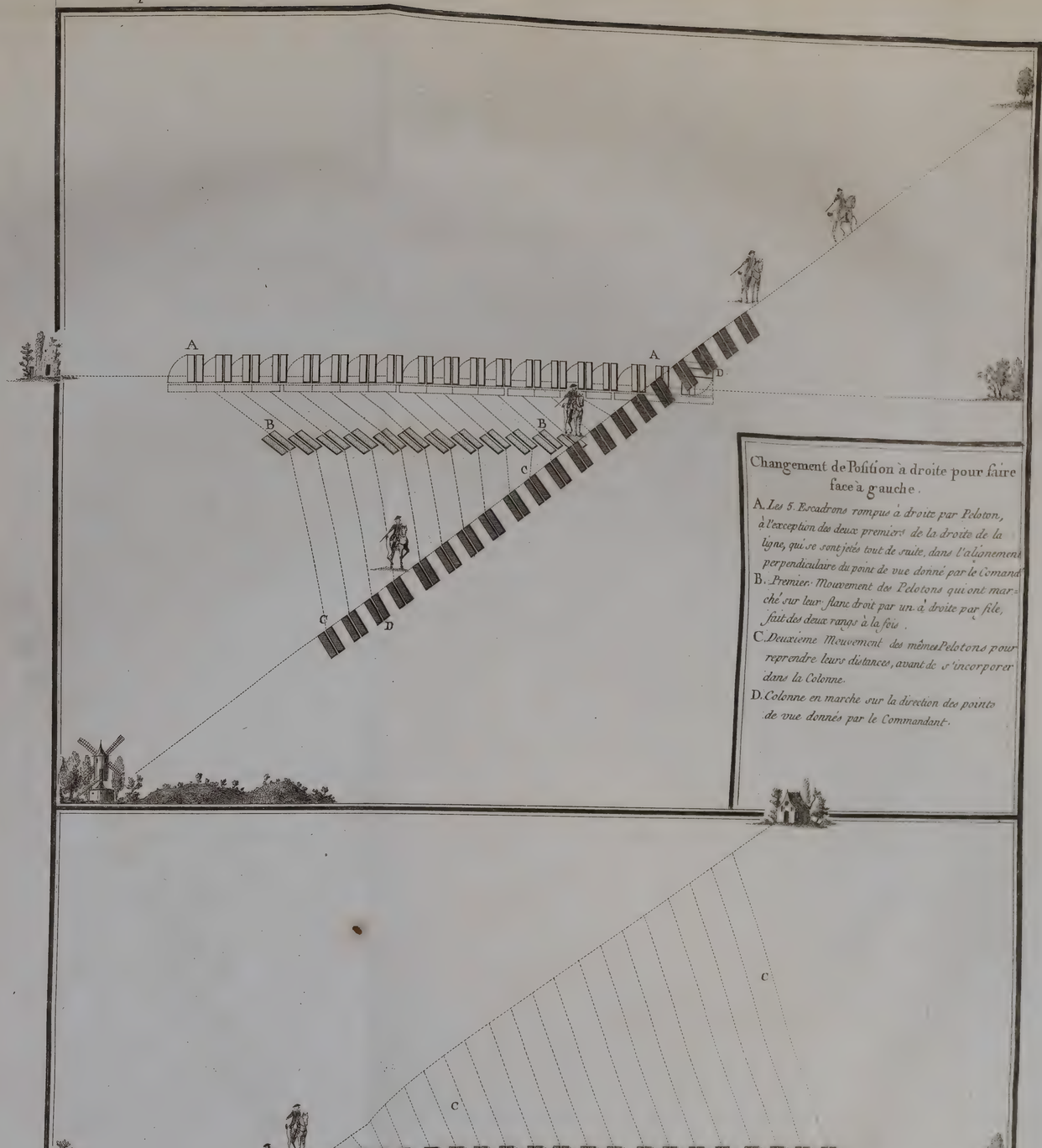

Changement de Position à droite pour faire face à gauche.

A. *Les 5. Escadrons rompus à droite par Peloton, à l'exception des deux premiers de la droite de la ligne, qui se sont jetés tout de suite, dans l'alignement perpendiculaire du point de vue donné par le Comandt.*

B. *Premier Mouvement des Pelotons qui ont marché sur leur flanc droit par un à droite par file, fait des deux rangs à la fois.*

C. *Deuxieme Mouvement des mêmes Pelotons pour reprendre leurs distances, avant de s'incorporer dans la Colonne.*

D. *Colonne en marche sur la direction des points de vue donnés par le Commandant.*

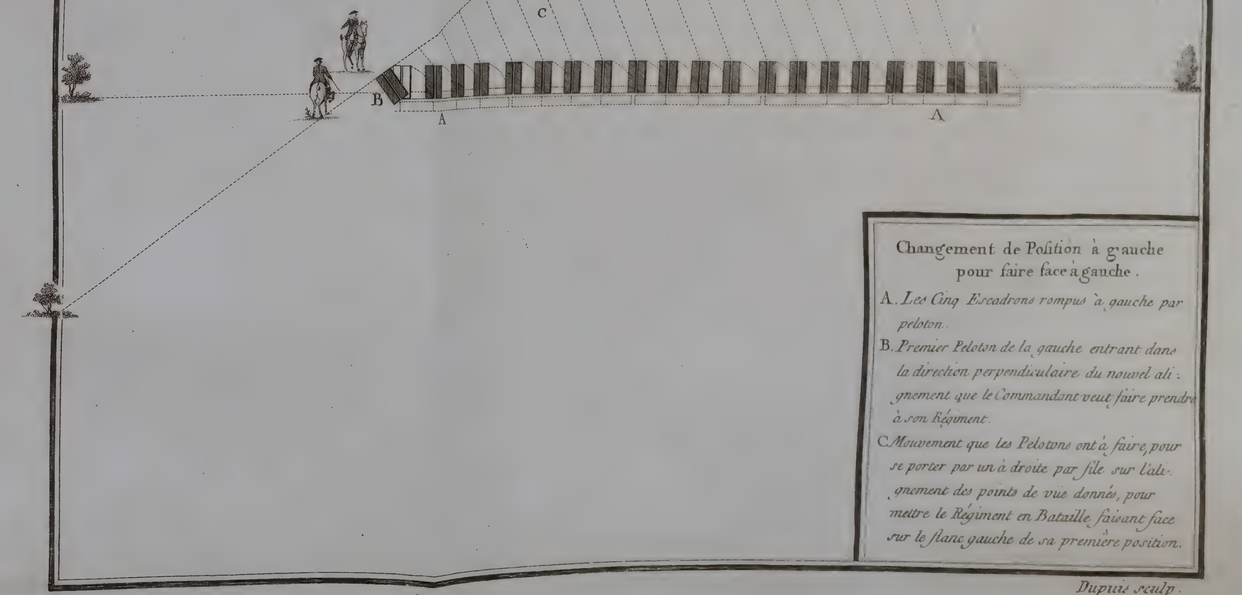

Changement de Position à gauche pour faire face à gauche.

A. *Les Cinq Escadrons rompus à gauche par peloton.*

B. *Premier Peloton de la gauche entrant dans la direction perpendiculaire du nouvel alignement que le Commandant veut faire prendre à son Régiment.*

C. *Mouvement que les Pelotons ont à faire, pour se porter par un à droite par file sur l'alignement des points de vue donnés, pour mettre le Régiment en Bataille faisant face sur le flanc gauche de sa premiere position.*

Duprat sculp.

cher la colonne sur cette même direction, ou la reformer en bataille, selon qu'il le jugera convenable.

Si dans un changement de position, que l'on seroit forcé de faire, on vouloit reculer l'aile droite d'une ligne & faire avancer la gauche, comme ce mouvement seroit le contraire de celui qu'on vient de détailler ci-dessus, on feroit l'inverse de ce qui a été prescrit, sans pourtant s'écarter des principes établis, tant pour la marche de flanc, que pour entrer dans le nouvel alignement, & pour, après avoir reformé les pelotons, remettre la colonne en marche, ou en bataille.

☞ Dans ces deux cas on ne prend de point de vue en arriere, que celui que le hazard peut laisser appercevoir dans l'alignement des deux Officiers qui sont placés contre le pivot des deux pelotons de direction.

Je voudrois bien, pour ne pas fatiguer le Lecteur, terminer ici les détails qui ont trait aux changements de position; mais comme il peut être infiniment utile pour les Officiers-Généraux, que les Troupes se familiarisent avec ces sortes de mouvements, on ne peut se dispenser de donner l'exemple & le détail d'un de ces changements de position; parce que le principe une fois établi, on en fera l'application convenable aux autres circonstances qui pourroient se rencontrer.

CHANGEMENT DE POSITION A DROITE,

Pour faire face à gauche.

ON suppose une ligne composée de plusieurs Régiments de Cavalerie, qui, par un mouvement imprévu de la part de l'ennemi, se trouveroit forcée de changer sa position parallele, pour en prendre une transversale sur son flanc droit.

Dans ce cas, si la position nouvelle qu'on auroit à prendre, se trouvoit telle qu'on vient de la décrire, relativement au flanc droit de la ligne, & que l'on voulût faire face à gauche, le Général commanderoit:

1°. Changement de position à droite pour faire face à gauche.
2°. Par pelotons à droite.

3°. Marche.
4°. Halte, à gauche alignement.
5°. Par file, à droite.
6°. Marche.

Les trois premiers commandements ci-deſſus doivent être répétés par les Commandants d'Eſcadrons ſeulement.

Au mot de *marche*, qui eſt le troiſieme commandement, la ligne fera par pelotons à droite un quart de converſion.

Le quatrieme commandement de *halte*, *à gauche alignement*, ne doit être fait que par les Commandants de pelotons, leſquels arrêteront le mouvement de converſion, lorſque leur troupe ſe trouvera placée en équerre, ſur la parallele où la ligne étoit précédemment en bataille.

Pendant que la ligne rompra à droite, le premier peloton ſe portera droit en avant de lui, un nombre de pas égal à l'étendue de ſon front; le Général alors indiquera au Commandant de ce peloton, le point de remarque qu'il aura choiſi en avant, & fera faire le mouvement de converſion néceſſaire, pour placer ce peloton perpendiculairement ſur la nouvelle ligne de direction.

Un Aide-Major ſe portera dix, ou douze pas en avant, en faiſant face au premier peloton, & ſera aligné, par le Commandant de ce peloton, ſur le point de vue en avant.

L'Aide-Major indiquera alors au Général le point de vue en arriere, qui s'appercevra dans le prolongement de la ligne qu'il formera avec l'Officier qui ſe trouve placé à l'aile gauche du premier peloton.

Cet Aide-Major reſtera ſur ſon emplacement, juſqu'à ce qu'il y ſoit relevé par l'Officier-Major attaché à l'Eſcadron ſuivant.

L'Aide-Major attaché au dernier de tous les Eſcadrons, reſtera juſqu'à ce que la ligne ſoit miſe en bataille, & exactement alignée.

Au cinquieme commandement de *par file*, *à droite*, qui ſera répété par les Commandants d'Eſcadrons & par ceux de pelotons, tous les pelotons feront à droite par file, des deux rangs à la fois, excepté le deuxieme & le troiſieme qui reſteront face en tête, pour ſe jetter au ſixieme commandement *marche*, par le pas oblique à droite en avant, dans la direction de la colonne, en ſe conformant à celle déja indiquée par le premier peloton.

Au ſixieme commandement de *marche*, qui ſera répété par les Commandants d'Eſcadrons & par ceux de pelotons, tous les pelotons de la ligne, à l'exception des trois premiers dont il vient d'être queſtion, marcheront par file au trot, ou au galop, conduits chacun par les Officiers de flanc, qui doivent ſe placer en avant de l'homme de la droite du premier rang, & venir ſucceſſivement prendre rang dans la colonne.

Ces Officiers conſerveront exactement leur diſtance; & au moment d'arriver ſur la ligne de direction, ils obſerveront de ne la dépaſſer que du nombre de pas qui leur eſt néceſſaire, pour que le peloton, s'étant reformé par un à gauche par file, l'Officier, qui doit être placé ſur l'aile gauche, ſe trouve préciſément ſur l'alignement de celui de la gauche du peloton qui le précede, & qui doit être ſon chef de file.

Dès que la tête de la colonne ſera arrivée au point où devra appuyer la droite de la ligne, le Général commandera *halte*, qui ſera répété par les Commandants d'Eſcadrons, & par ceux des pelotons qui ſeront arrivés dans la nouvelle direction.

Si tous les pelotons ſont entrés dans la colonne, on la reformera en bataille.

S'il s'en manquoit quelques-uns, on pourroit faire mettre en bataille ceux qui ſeroient déja dans la nouvelle direction; & au commandement *halte*, fait à ceux qui y ſeroient entrés, les autres, en continuant de marcher par leur flanc, appuyeroient à droite, vers la queue de la colonne, reprendroient conſéquemment leurs diſtances en arriere, & ſeroient mis en bataille ſucceſſivement, Eſcadron par Eſcadron, dans la nouvelle direction.

☞ Ceux d'entre les Officiers de Cavalerie qui ont de la propenſion à rejetter les à droite & les à gauche par files, ſe récrieront, ſans doute, ſur l'uſage fréquent que je parois vouloir qu'on en faſſe, & me déſapprouveront vraiſemblablement de les propoſer pour le cas dont il vient d'être queſtion; mais s'ils veulent ſe rappeller les obſervations que j'ai faites ci-devant, ſur la marche de flanc de la Cavalerie, ils ſeront, du moins je l'eſpere, forcés de convenir que c'eſt la meilleure méthode pour éviter les obſtacles qui ſe rencontrent ſouvent à chaque pas, & qui pourroient em-

barraſſer exceſſivement une aile de Cavalerie un peu étendue, qui auroit à faire un pareil mouvement.

Dans les changements de front à droite, pour faire face à gauche, auſſi-tôt que l'Officier, placé ſur le flanc gauche du ſecond peloton, ſera entré dans la nouvelle ligne de direction, il ſe mettra *au chef de file*, ſur l'Officier du flanc gauche du premier peloton & le point de vue en avant, & il maintiendra cet Officier ſur ledit point de vue, en l'avertiſſant s'il s'en écartoit.

Tous les Officiers, placés ſur les flancs gauches des autres pelotons, ſe tiendront également à leur chef de file, en obſervant ſcrupuleuſement de conſerver la diſtance qu'ils doivent avoir dans la colonne.

Les Commandants d'Eſcadrons ſe tiendront en avant ſur le flanc gauche du premier peloton de leur Eſcadron, & ſe retourneront ſouvent pour voir ſi les Officiers du flanc gauche des autres pelotons obſervent également leur chef de file.

Le Général ſe tiendra à la tête de la colonne, & examinera ſouvent ſi dans tout ſon prolongement, tous les flancs gauches des pelotons ſont aſſez exactement alignés, pour qu'il puiſſe découvrir le point de vue en arriere, & le faire correſpondre avec celui qu'il auroit déja indiqué, pour y diriger la tête de la colonne.

Si les chefs de files étant exactement obſervés de la tête à la queue de la colonne, l'Officier de la gauche du premier peloton ſe jette trop à droite, ou trop à gauche, il ſera aiſé de s'en appercevoir, par le prolongement de la colonne qui couvrira, ou découvrira trop le point de vue en arriere.

Si le point de vue en arriere eſt trop découvert, le Général fera appuyer la tête de la colonne un peu à gauche. L'Officier, placé ſur le flanc gauche du ſecond peloton, prendra de nouveau ſon chef de file, de maniere que ce même chef de file lui couvre exactement le point de vue en avant; & ce mouvement ſera imité ſucceſſivement par tous les pelotons de la colonne.

Si le point de vue en arriere eſt maſqué, on y remédiera par des mouvements contraires.

Chaque peloton, en ſon particulier, ſera toujours correctement aligné, & joindra exactement l'Officier qui maintient le chef de file, lequel ne perdra jamais de vue celui qui lui en ſert.

Les

Les Capitaines & les Maréchaux-des-Logis de ſerre-file auront la plus grande attention à ce que les pelotons marchent quarrément ſur la ligne indiquée, & que les Cavaliers ſe touchent de la botte, du côté de l'Officier qui eſt au pivot.

La colonne entiere s'ébranlera à la fois, autant que la progreſſion de la voix pourra permettre qu'on entende les commandements; elle s'arrêtera de même, & ſur-tout elle aura ſoin de marcher également à l'allure du pas du trot, ou du galop, ainſi qu'il aura plu au Général de l'ordonner.

OBSERVATIONS.

COMME il eſt à préſumer que les détails dans leſquels je viens d'entrer, pour indiquer les moyens dont la Cavalerie doit ſe ſervir, lorſqu'elle auroit à faire un changement de front à droite pour faire face à gauche, ſont plus que ſuffiſants, pour mettre le Lecteur à portée de juger quel eſt le principe à préférer, (des à droite par ſections, des à droite par trois, ou des à droite par files, en faveur deſquels je me ſuis déclaré) dans le cas où il ſeroit queſtion de faire marcher les pelotons par leur flanc; & comme je ſerois toujours dans le même principe, relativement à tout autre changement de poſition, j'éviterai la répétition dont je ne pourrois me diſpenſer, ſi j'entrois dans tous les détails des autres changements de front, tels qu'à droite pour faire face à droite, à gauche pour faire face à gauche, & à gauche pour faire face à droite; tous mouvements auxquels il eſt néceſſaire d'exercer la Cavalerie, puiſqu'ils ont la propriété de donner à une ligne telle direction que le Général juge à propos de prendre, ſoit en avant, ſoit en arriere de ſon front, pour faire face indiſtinctement à ſon flanc droit, ou à ſon flanc gauche, & qu'ils ont l'avantage de plus, que le Général, en conduiſant ſeulement le peloton de la tête, donne à ſa colonne telle direction qu'il lui plaît, & qu'il peut encore non-ſeulement en changer la direction à tous les inſtants du mouvement, mais même qu'il lui eſt également facile, après avoir eu l'intention de faire face à ſon flanc gauche, de ſe diriger tout d'un coup pour faire face à ſon flanc droit, ſans que pour

cela il ait à appréhender le moindre désordre, ni la moindre confusion.

☞ Si la ligne, après avoir rompu à droite par pelotons, doit faire face à gauche, tous les pelotons devront marcher par leur flanc droit.

Si, après avoir rompu à droite, la ligne doit faire face à droite, tous les pelotons devront marcher par leur flanc gauche.

Si la ligne, après avoir rompu à gauche, doit faire face à droite, tous les pelotons devront marcher par leur flanc gauche.

Si la ligne, après avoir rompu à gauche, doit faire face à gauche, tous les pelotons devront marcher par leur flanc droit.

Le peloton de l'aile par laquelle se fera le mouvement, recevra toujours l'ordre directement du Général, ou du Commandant en chef, parce qu'il arrive souvent que ce peloton est obligé de faire un mouvement de conversion, contraire à celui que doivent exécuter tous les autres pelotons de la ligne; de sorte que par cette raison, il doit être excepté des indications générales.

☞ Quoique j'aie traité, dans mon premier travail sur la Cavalerie, des changements de position & des quarts de conversion sur le centre, cependant, comme la Cavalerie doit avoir pour objet d'assimiler ses commandements, ses manœuvres & ses principes, à ceux de l'Infanterie, du moins en ce qui peut exiger de sa part un accord indispensable, & qui, quoique contraire à la vélocité de ses mouvements, n'en seroit pas moins nécessaire en de certaines occasions, j'ai cru, pour les changements de front sur-tout, devoir prendre pour base les principes de l'Infanterie, & n'y apporter de changement, que dans ce qui est exactement personnel à la Cavalerie, & qui lui est propre uniquement.

Au reste, si le Lecteur veut jetter les yeux sur la Planche au trait, cotée 3 & 4, qui est placée à la fin de ce Chapitre, il y trouvera l'exemple:

1°. Du changement de front sur le centre, la droite en avant de la parallele, & la gauche en arriere.

2°. Celui du changement de front à droite, pour faire face à gauche.

Et 3°. celui du changement de front à gauche, pour faire face à gauche.

☞ On n'a pas cru devoir étendre plus loin les exemples des autres changements de front, parce qu'en faiſant l'inverſe de chacun de ceux-ci, on peut faire les mouvements contraires à ceux qui ſont indiqués, & que ce Traité eſt déja chargé de quelques répétitions, dans leſquelles on a été forcé d'entrer, pour pouvoir ſe faire comprendre.

PASSAGE DU DÉFILÉ EN AVANT.

DANS la ſuppoſition où le défilé ſe trouveroit placé vis-à-vis de la gauche d'une Brigade, & de la droite en même-temps d'une autre Brigade, * en admettant que ce défilé ne pût contenir que le front d'une diviſion, alors le peloton de la gauche de la Brigade de droite, & celui de la droite de la Brigade de gauche, entreroient dans le défilé de front; tous les autres feroient enſemble à gauche & à droite par quatre, pour ſuivre la direction des deux premiers pelotons, & pour ſe remettre enſuite, par des à droite & à gauche par quatre, en bataille, à meſure qu'ils arriveroient en face du défilé.

* Voyez la Planche au trait n°. 5, qui déſigne la maniere de paſſer le défilé.

Dans cet ordre, on voit que la tête de la colonne, qui préſenteroit le front d'un demi-Eſcadron, ou diviſion, ſeroit compoſée de pelotons de différents Régiments, leſquels, dans aucun cas, ne doivent jamais s'enchevêtrer les uns derriere les autres, même dans la ſuppoſition où le défilé ſe rétréciroit aſſez, pour qu'on ne pût y marcher que deux hommes de front; & ſi, dès l'abord, on s'appercevoit du moindre retard dans la marche de la tête de la colonne, on feroit auſſi-tôt, en arriere du défilé, ſerrer en maſſe tous les pelotons de droite & de gauche, pour être plus à portée de le remplir, & l'on exigeroit que chaque rang de Cavaliers, s'il étoit moindre que le front d'un peloton, ne laiſſât dans la marche aucune diſtance entre lui & le rang qui le précede, que le pied d'intervalle néceſſaire, pour que les chevaux puiſſent marcher ſans ſe donner des atteintes.

Lorſque le défilé commenceroit à s'élargir aſſez pour contenir un, ou pluſieurs Eſcadrons, la colonne alors ſe partageroit, & les pelotons appartenants à la Brigade de droite, dégagés de ceux ap-

partenants à la Brigade de gauche, iroient, par le pas oblique, ou par le tête à botte à droite, ainſi que les autres par le pas oblique, ou par le tête à botte à gauche, s'appuyer au terrein qui ne leur permettroit pas de s'incorporer dans la ligne qui commenceroit à ſe former; ce qu'ils feroient, dès qu'ils en auroient la poſſibilité, & le plus légérement qu'ils pourroient, ſi, toutefois, ils n'avoient pas trop de terrein à parcourir : car, dans ce cas, il faudroit que le centre de la ligne déja formée, ralentît extrêmement ſa marche, ou même la ſuſpendît entiérement, ſelon le plus, ou le moins d'ouverture que le local offriroit à la vue, au-delà du défilé.

Dans tous les cas, dès que le Général, qui doit être à la tête de la colonne, s'appercevroit qu'il tient la tête du débouché, & que le terrein s'élargit aſſez pour y mettre pluſieurs Eſcadrons en bataille; dès ce moment il choiſiroit ſes points de remarque, & déſigneroit la Troupe qui devroit ſervir de Peloton, ou d'Eſcadron d'alignement; après quoi, ſelon la nature du terrein, ou des circonſtances, le Général pourroit, à ſon gré, choiſir d'autres points de remarque, déſigner un autre Eſcadron d'alignement, & changer ſucceſſivement la direction de la marche de la ligne qui ſeroit à ſes ordres.

Dans une autre ſuppoſition, ſi l'entrée du défilé ne ſe préſentoit que pour huit hommes de front, tous les pelotons de la Brigade de droite feroient à la fois par quatre à gauche, de même que ceux de la Brigade de gauche feroient par quatre à droite; ils marcheroient ainſi par leur flanc, juſqu'à ce qu'ils ſe rencontraſſent vis-à-vis du défilé où ils entreroient huit de front, ſavoir, les quatre de la gauche du premier rang du peloton de la gauche de la Brigade de droite, en faiſant à droite par quatre; & les quatre de la droite du premier rang du peloton de la droite de la Brigade de gauche, en faiſant par quatre à gauche pour ſe réunir, & entrer tous les huit à la fois dans le défilé.

Lorſque les premiers rangs de ces deux pelotons ſeroient entrés dans le défilé, les ſeconds rangs ſe mettroient dans le même ordre à leur ſuite; ce qui ſeroit imité par tous les autres pelotons de la ligne ſucceſſivement, à meſure qu'ils ſe rencontreroient.

Si le défilé ne pouvoit contenir que ſix hommes de front;

on

Planche 5.e

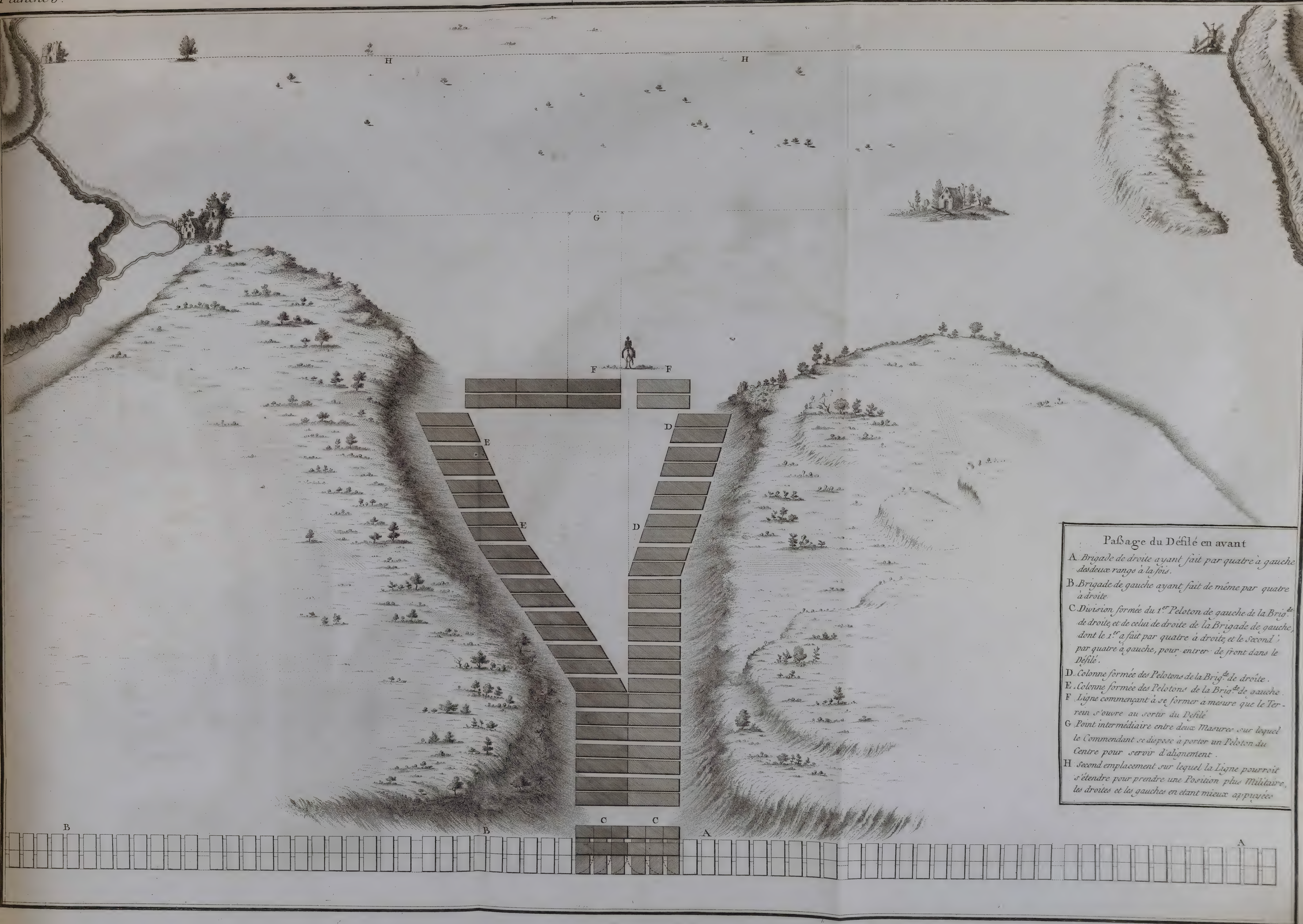

Paßage du Défilé en avant

A. Brigade de droite ayant fait par quatre à gauche des deux rangs à la fois.

B. Brigade de gauche ayant fait de même par quatre à droite.

C. Division formée du 1.er Peloton de gauche de la Brig.de de droite, et de celui de droite de la Brigade de gauche, dont le 1.er a fait par quatre à droite, et le Second par quatre à gauche, pour entrer de front dans le Défilé.

D. Colonne formée des Pelotons de la Brig.de de droite.

E. Colonne formée des Pelotons de la Brig.de de gauche.

F. Ligne commençant à se former à mesure que le Terrein s'ouvre au sortir du Defilé.

G. Point intermédiaire entre deux Masures sur lequel le Commendant se dispose à porter un Peloton du Centre pour servir d'alignement.

H. Second emplacement sur lequel la Ligne pourroit s'étendre pour prendre une Position plus Militaire, les droites et les gauches en etant mieux appuyées.

on feroit la même manœuvre que ci-deſſus, à l'exception qu'au lieu de faire des à droite & à gauche par quatre, pour rompre la ligne, chaque peloton les feroit par trois.

Si le défilé ne pouvoit contenir que quatre hommes de front, la Brigade de droite feroit alors à gauche par file des deux rangs à la fois; celle de gauche feroit de même à droite par file, & les rangs devenus file entreroient de cette maniere dans le défilé.

Si enfin le défilé ne ſe préſentoit que pour deux hommes de front, on feroit de même à droite & à gauche par file, en faiſant paſſer les premiers rangs de chaque peloton les premiers, leſquels ſeroient ſuivis immédiatement par leurs ſeconds rangs, & chaque file conſéquemment formeroit toujours ſa colonne particuliere.

De cette maniere, à meſure que l'intérieur du défilé deviendroit ſuſceptible de contenir plus de monde, on ſe remettroit par quatre, par ſix, ou par huit, on reformeroit les pelotons, enſuite les diviſions, puis les Eſcadrons & enfin la ligne au-delà du défilé, de la maniere dont il a été parlé au commencement de ce chapitre.

PASSAGE DU DÉFILÉ EN ARRIERE.

SI le défilé ſe trouvoit préciſément en arriere du centre de la ligne, on la reploieroit par les ailes, ſoit par des demi-converſions, par pelotons, ou par des demi-tours à droite & à gauche par quatre, ce que j'aimerois infiniment mieux, ou enfin par des demi-tours à droite & à gauche par file des deux rangs à la fois, ſelon le plus, ou le moins de largeur de l'entrée du défilé.

Mais ſi par hazard le défilé ſe trouve derriere l'aile droite, ou derriere l'aile gauche de la ligne, on ſent bien qu'il eſt néceſſaire de commencer ce reploiement par l'aile qui en eſt la plus éloignée, & qu'on ne peut en venir à faire le reploiement double, par la droite & par la gauche à la fois, que lorſqu'on s'apperçoit qu'il y a autant d'Eſcadrons d'un côté que de l'autre, à droite & à gauche du défilé.

A l'égard des dernieres Troupes qui ont à s'y jetter, & qui naturellement doivent s'attendre à être chargées, en faiſant leur mouvement de retraite; on renvoie, pour cette circonſtance, à la troi-

ſieme Partie, au chapitre qui a pour titre : *Maniere dont on peut faire combattre les dernieres Troupes de Cavalerie qui ont à ſe jetter dans un défilé ;* principes dont on pourra adopter la méthode, ſi on le juge convenable.

LA WURFF-MANŒUVRE.

COMME tout n'eſt qu'affaire de convention, & que le mot *Wurff*, en Allemand, rend en François ce que nous entendons par *rapide*, *prompt*, ou *accéléré ;* les Allemands ont appellé *Wurff-manœuvre* le mouvement dont on va donner l'explication, lequel n'eſt autre choſe que le changement de direction d'une diviſion quelconque, qui a la tête d'une colonne en maſſe, auquel changement doivent ſe conformer avec la plus grande célérité, par un à droite, ou à gauche par files, toutes les diviſions ſubſéquentes, depuis la tête, juſqu'à la queue de la colonne.

Si la colonne obſerve ſes diſtances en marchant, & que le changement de direction de la Troupe, qui en a la tête, doive être ſuivi par toutes les autres diviſions, c'eſt alors un changement de front, tel qu'il a déja été traité dans un article ſéparé.

Ce n'eſt donc qu'en partant de l'ordre ſerré, qu'on doit indiquer la Wurff-manœuvre.

A l'égard de ſon plus, ou moins d'utilité, cela dépend de l'à-propos, & conſéquemment du plus, ou du moins d'habileté des Généraux qui auroient à s'en ſervir.

Si, par la ſureté du coup-d'œil & la juſteſſe de ſes combinaiſons, un Général entrevoit qu'il peut porter ſur un flanc de l'ennemi une aſſez grande quantité de Cavalerie pour lui porter atteinte, ou déranger ſes projets, il ne manquera pas, ſans doute, de faire uſage de ce mouvement, dont l'exécution eſt facile, & ſuſceptible de la plus grande célérité.

Mais, pour en faire une démonſtration qui parle aux yeux, je vais en tracer un exemple.

On ſuppoſe l'ennemi placé de maniere à ce qu'on puiſſe inſulter ſa droite, en lui refuſant la ſienne.

Le Général, que le terrein auroit aſſez favoriſé pour pouvoir

Démonstration du principe de la Würff. Manœuvre

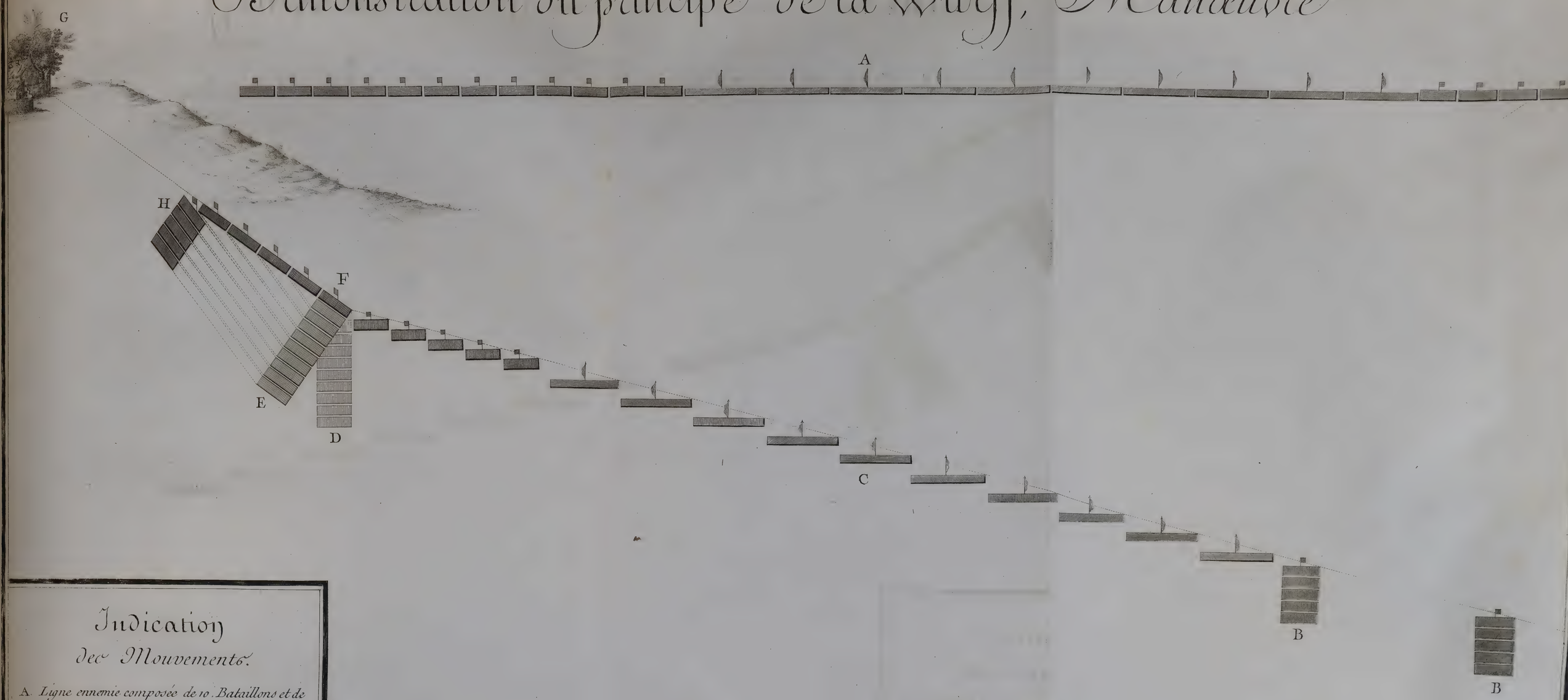

Indication
des Mouvements.

A. *Ligne ennemie composée de 10. Bataillons et de 24. Escadrons, dont on ne voit que 4. de l'aile gauche*

B *Aile droite de Cavalerie disposée sur deux Colonnes en Masse composées chacune de 5. Escadrons.*

C. *Les dix Bataillons en marche dans l'ordre oblique.*

D. *Premier emplacement d'une Colonne en masse composée de dix Escadrons.*

E. *Second emplacement de la même Colonne après avoir éxécuté le mouvement de la Würff manœuvre.*

F. *Escadron de la tête de la Colonne, qui a été placé par le Général dans la direction du point de vue marqué G. auquel la Gauche de la Ligne est censée devoir aboutir.*

G. *Point de direction pour le développement de la Colonne*

H. *Les cinq derniers Escadrons de la queue de la Colonne en mouvement par un à gauche par file, pour achever le déployement de la totalité des 10. Escadrons.*

amener en maſſe ſa colonne de gauche de Cavalerie à portée, en la déployant, de prendre en flanc l'aile droite de l'ennemi, feroit prendre à la premiere Troupe de la tête de ſa colonne, la direction ſur laquelle il voudroit former ſa ligne; il ajouteroit à ce premier procédé, la précaution des points de vue intermédiaires; il ordonneroit enſuite la Wurff-manœuvre & le déploiement tel qu'on peut le voir ci-contre, dans la Planche au trait, N° 6, que j'ai fait graver pour donner une idée de ce que c'eſt que la Wurff-manœuvre.

Si le terrein ne fourniſſoit pas les moyens de cacher les préparatifs de ce mouvement, ce ſeroit à l'habileté du Général à y ſuppléer, ſoit en attirant l'attention de l'ennemi par ceux qu'il pourroit ordonner vers ſon centre, ou vers ſa gauche, ſoit par un feu d'artillerie, placé à quelque diſtance de la colonne de Cavalerie qui ſeroit prête à ſe déployer, ou enfin par tel autre ſtratagême que la circonſtance, le terrein, ou ſon expérience pourroient lui ſuggérer.

☞ Les avantages ſans nombre qui peuvent réſulter, d'accoutumer la Cavalerie, pendant la paix, à ſe familiariſer à cette manœuvre, devroient nous engager à faire un uſage fréquent des déploiements de colonne en maſſe, qui ſont un des plus beaux mouvements & des plus utiles que puiſſe faire la Cavalerie; & comme il faut un coup-d'œil ſûr pour ſavoir eſpacer ſon terrein d'une maniere préciſe, & une grande habitude de la part des Commandants de pelotons, ou de diviſions, pour qu'ils puiſſent faire à propos leurs divers commandements, à cauſe de la pouſſiere énorme qu'occaſionne néceſſairement dans les temps ſecs une grande quantité de chevaux abandonnés au galop; on doit ſentir la néceſſité dont il eſt de s'exercer fréquemment à cette manœuvre, dont l'un des moindres objets tend à mettre en bataille ſur telle direction qu'on veut, & ſur un alignement preſqu'aſſuré, pluſieurs milliers de chevaux dans l'eſpace de quelques minutes.

Planche au trait, n°. 7.

MANIERE

De diſpoſer une colonne de deux, ou de quatre Eſcadrons, pour qu'ils puiſſent, au beſoin, ſe mouvoir en tout ſens.

DE toutes les formes que peut prendre un corps de Cavalerie, ſoit pour percer des Troupes qui s'oppoſent à ſon paſſage, ſoit pour ſe mettre, avec quelque ſureté, en marche devant un ennemi ſupérieur en nombre, lorſqu'il n'eſt pas favoriſé par le terrein, ni protégé par aucune Troupe, je crois que la colonne que je vais propoſer eſt la manœuvre la plus ſûre dont on puiſſe ſe ſervir en pareil cas; je le juge du moins ainſi, puiſqu'après l'avoir projettée dès 1748, & en avoir fait pluſieurs eſſais, je la crois encore aujourd'hui toute auſſi bonne que je l'avois jugé alors.

1°. Parce qu'elle eſt ſimple, & que toutes les fois qu'on a un mouvement à faire devant l'ennemi, le moins compliqué eſt toujours le meilleur.

2°. Parce qu'en marchant de cette façon, l'on occupe très-peu de terrein, & que l'on donne conſéquemment moins de priſe à l'ennemi ſur l'étendue de ſon front, ſur-tout ſi l'on n'a affaire qu'à de la Cavalerie ſans canon.

3°. Parce que des forces réunies en ſont toujours plus redoutables.

4°. Parce qu'en marche, au milieu d'une plaine, quoique l'ennemi vous ſerre de près, vous êtes en état, du côté où il ſe porte le plus en force, de lui préſenter un front capable de le tenir en reſpect, & de reprendre delà votre marche; ſi, au lieu de vous attaquer décidément, il ſe déterminoit, par la bonne contenance qu'il vous verroit faire, à attendre quelque faux mouvement de votre part, pour en profiter.

Avant de démontrer plus amplement les différents avantages qu'on peut retirer de cette manœuvre, il eſt préalablement néceſſaire d'en établir les principes; ce que je vais faire, pour deux Eſcadrons ſeulement, en prévenant qu'ils peuvent être applicables à quatre également, puiſqu'il ne faut pour cela que doubler les Compagnies, ou Pelotons de chaque Eſcadron.

☞ Je

☞ Je préviens que pour plus d'intelligence, je diſtinguerai les quatre Pelotons, ou Compagnies qui forment le premier Eſcadron par les nombres un, deux, trois & quatre, pour les diſtinguer de ceux qui compoſent le ſecond, que je ferai connoître également par les nombres cinq, ſix, ſept & huit, en commençant à compter chacun de ces pelotons par les droites des Eſcadrons.

Maintenant il faut ſuppoſer deux Eſcadrons en bataille, ainſi que le repréſente la Planche ci-contre, premiere Figure, ayant une diſtance entre eux égale au front d'un Eſcadron, chaque Eſcadron étant formé ſur deux rangs, & les Officiers étant placés dans les rangs des Cavaliers.

Tout étant ainſi diſpoſé, il faudra faire les commandements ci à la marge.

1. Garde à vous.
2. Premier Eſcadron par pelotons à gauche, & ſecond à droite pour former la colonne.
3. Marche.

A ce dernier commandement le premier Eſcadron ſe met par pelotons en colonne ſur ſa gauche, tandis que le ſecond s'y met de même ſur ſa droite; & tous deux, de cette façon, marchent l'un vers l'autre, juſqu'à ce que les pelotons, qui ont la tête de la marche de chaque Eſcadron, ſe trouvent n'avoir plus entre eux que la diſtance qui leur eſt néceſſaire pour ſe joindre, par un quart de converſion réciproque, & former enſemble la tête de la colonne dont il eſt queſtion.

Ces mouvements s'exécutent par les commandements ſuivants.

1°. Garde à vous.
2°. Pelotons.
3°. A droite & à gauche, converſion.
4°. Marche.

A ce dernier commandement les pelotons quatre & cinq, font leur quart de converſion; le premier par ſa droite, & l'autre par ſa gauche; dès qu'ils ſont réunis, ils obſervent de marcher en droite ligne, afin que les pelotons qui ſuivent, puiſſent faire leurs mouvements avec juſteſſe.

Si ceux-ci obſervent, en marchant, réguliérement leurs diſtances, dès que les pelotons quatre & cinq ſe ſeront joints, les pelotons trois & ſix ſe trouveront préciſément à la diſtance où les premiers auront tourné pour ſe joindre, & ſuivront leur exemple.

Il s'enſuit de même des autres pelotons, c'eſt-à-dire, qu'ils font

tous leur quart de converſion, pour ſe réunir dans la même place que ceux qui les ont précédés.

On voit par-là que les deux Eſcadrons, accolés l'un à l'autre, forment enſemble une colonne aſſez forte, puiſqu'ils préſentent le front d'un demi-Eſcadron du côté où ils veulent pénétrer, & qu'ils ſont en état de faire face de droite & de gauche, ſi l'ennemi, leur ouvrant un paſſage en avant, ſe porte ſur leur flanc dans l'eſpérance de les attaquer avec plus d'avantage; c'eſt ce que nous allons prouver dans le détail ſuivant.

Je ſuppoſe les deux Eſcadrons en colonne, d'après les principes dont nous avons donné l'exemple ci-deſſus.

En examinant l'ordre dans lequel tous les pelotons ſont diſtribués, on verra que ceux de la droite compoſent le premier Eſcadron, de même que le ſecond eſt compoſé de ceux de la gauche; & que pour faire face ſur les flancs, ainſi que le repréſente la deuxieme Figure, il ſuffit de faire les commandements ci à la marge.

1. Garde à vous.
2. Pour faire face à droite & à gauche.
3. Marche.

A ce troiſieme commandement les droites des pelotons du premier Eſcadron ſoutiennent, & les gauches marchent; tandis que les droites de celles du ſecond marchent & les gauches ſoutiennent, la colonne ſe partage ainſi par moitié, & les deux Eſcadrons placés dos à dos, font face à droite & à gauche.

Si ce mouvement, par la préciſion avec laquelle il peut être exécuté, en impoſe à l'ennemi, & qu'en conſéquence il s'éloigne, comme il eſt ſous-entendu, que les deux Eſcadrons n'ont interrompu leur marche que pour ſe mettre en état de défenſe, ils peuvent auſſi-tôt la reprendre par les commandements ci à la marge, qui produiſent le mouvement indiqué dans la troiſieme Figure.

1. Garde à vous.
2. Pelotons à droite & à gauche pour vous remettre en colonne.
3. Marche.

A ce dernier commandement, les gauches des pelotons du premier Eſcadron ſoutiennent, les droites marchent, dans le même temps les droites des pelotons du ſecond ſoutiennent, les gauches marchent, & les deux Eſcadrons forment chacun leur colonne, qui ſe réuniſſent en une ſeule, ſoit en faiſant fuir les talons, ſi c'eſt de pied ferme, ſoit par le pas oblique de droite & de gauche ſur le centre, ſi c'eſt en marchant, ſoit enfin lorſque les deux Eſcadrons ſont dans la poſition où nous les avons vus ci-deſſus adoſſés l'un à l'autre, en faiſant faire bride en main, à tous les Cavaliers des deux Eſcadrons à la fois; après quoi on les remet en colonne, & il ſe

Explication de la 1re Figure.

Celle figure représente deux Escadrons se rompant par peloton, pour former en avant de leur centre une Colonne, à dessein de se faire jour à travers des Troupes qui s'opposent à leur passage.

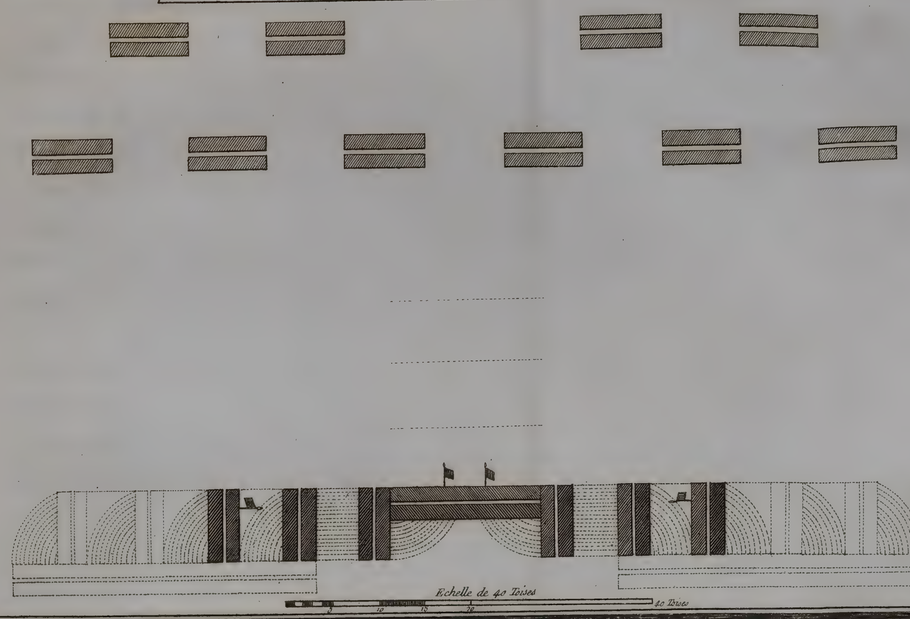

2.e Figure.

Cette Figure représente la Colonne se partageant par la moitié, pour faire face par ses flancs, aux Troupes qui s'y sont portées pour l'attaquer, et qu'elle avoit précedement en tête.

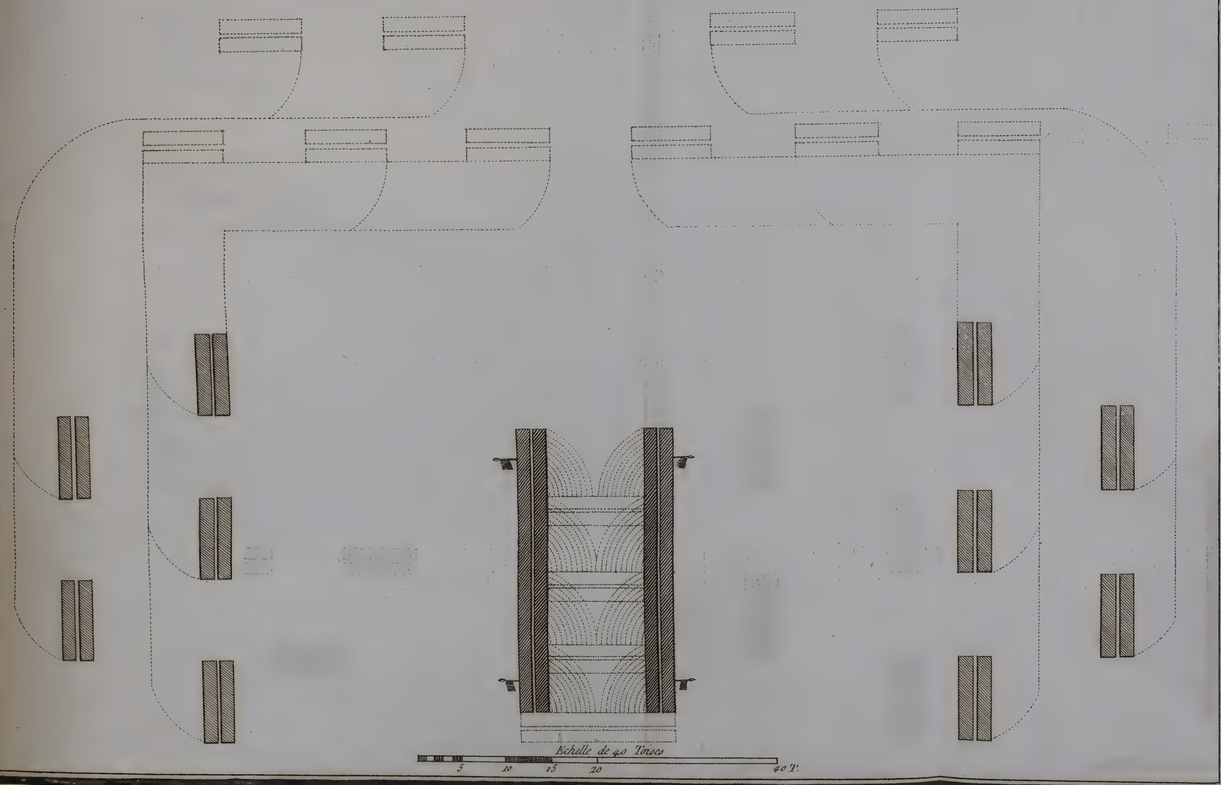

3.e Figure

Cette Figure représente la Colonne reprenant sa marche, parceque les Troupes qu'elle avoit sur ses flancs, se sont retirées, sans avoir osé l'attaquer, dans la position où elle s'étoit mise.

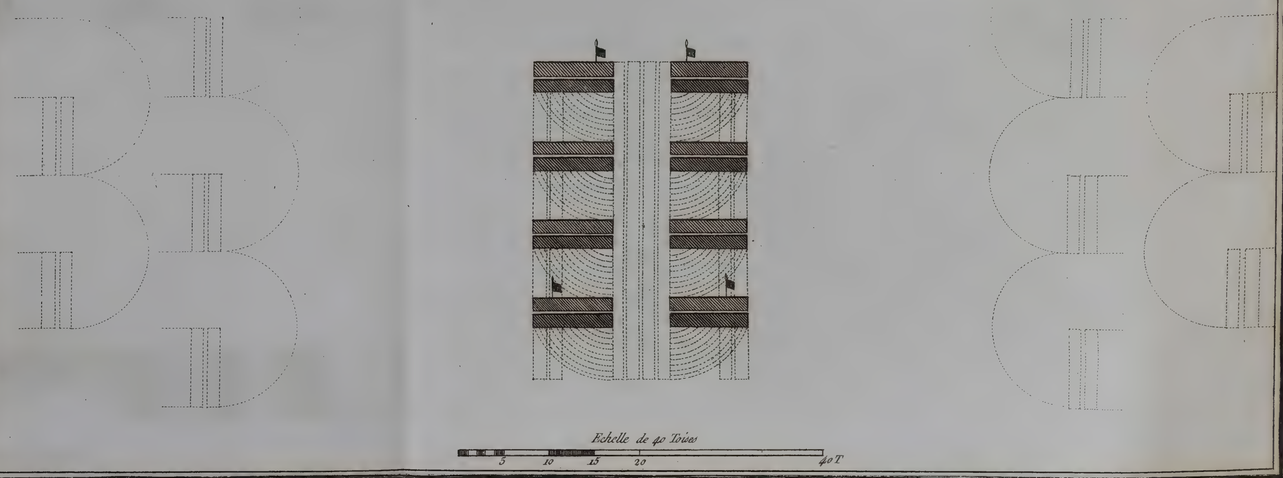

4.e Figure.

Cette Figure représente la Colonne qui précédemment étoit en marche, et qui vient de faire son mouvement pour faire face à l'Ennemi qui vient l'attaquer par ses derrières.

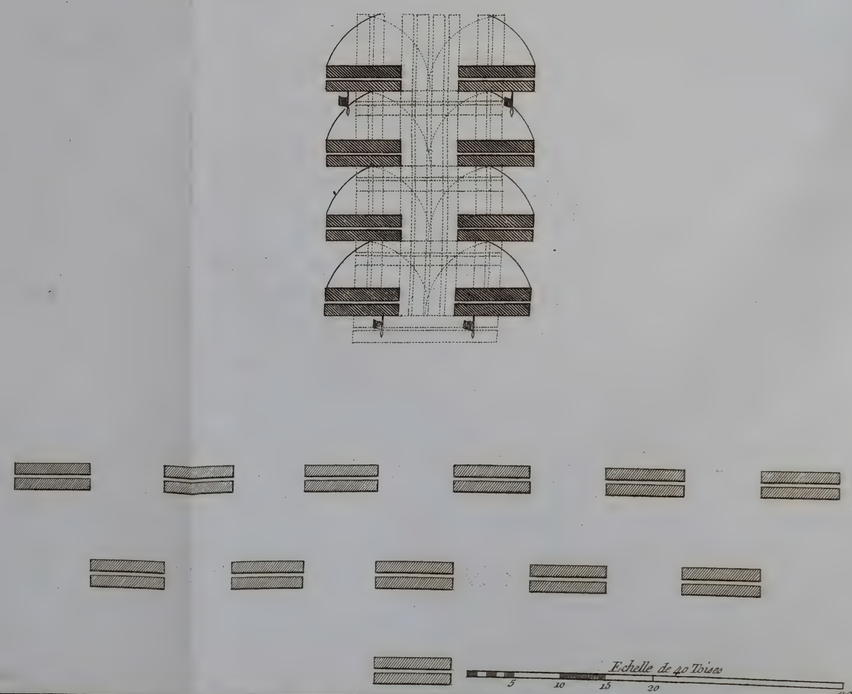

trouve alors ſi peu de diſtance entre les deux Eſcadrons, qu'au quatrieme pas en avant elle n'exiſte plus.

Après avoir démontré, comme on vient de le voir, la poſſibilité de ces deux premiers mouvements, il n'eſt pas moins aiſé de prouver la maniere dont cette colonne peut faire face du côté oppoſé où elle marche.

Dans le cas donc où par la nouvelle poſition que l'ennemi prendroit, pour attaquer à dos la colonne dont il eſt queſtion, on fût obligé de tourner bride pour lui faire face, ainſi qu'on peut le voir dans la quatrieme Figure, voici ce qu'il faut faire.

On ſuppoſe les deux Eſcadrons en marche, & formant la colonne telle qu'elle a été décrite ci-deſſus, alors on prépare la demi-converſion par les commandements ci-contre.

1. Garde à vous.
2. Pelotons pour faire face à droite & à gauche, quart de converſion.
3. Marche.

A ce dernier commandement, les droites de chaque peloton du premier Eſcadron ſoutiennent, & les gauches marchent juſqu'à ce que le quart de converſion ſoit achevé.

Le ſecond en fait de même pour ſa gauche, à la réſerve que ce ſont les gauches qui ſoutiennent & les droites qui marchent.

Dès que ce mouvement eſt achevé, les deux Eſcadrons ſe trouvent en bataille adoſſés l'un à l'autre; mais comme chaque peloton a encore un quart de converſion à faire, pour faire face en arriere, il faut, pour cet effet, faire les commandements ci à la marge.

1. Attention.
2. Bride en main.

A ce commandement, les deux Eſcadrons font bride en main, juſqu'à ce que les croupes des chevaux des deux derniers rangs ſoient preſque jointes; alors on fait les commandements ſuivants.

1°. A droite & à gauche, face en arriere.

2°. Marche.

A ce commandement, les droites des pelotons du premier Eſcadron ſoutiennent, & les gauches marchent, tandis que les droites du ſecond marchent, & que les gauches ſoutiennent.

Chaque peloton ayant achevé ſon ſecond quart de converſion, les deux Eſcadrons ſe trouvent faire face, où précédemment en marchant ils tournoient le dos; de ſorte que de quelque côté que l'ennemi ſe préſente pour les attaquer, ils peuvent, par les mouvements qu'on vient d'indiquer, ſe mettre en état, comme je l'ai déja annoncé, de lui préſenter un front proportionné au nombre des Troupes dont cette colonne eſt compoſée.

Comme je ne doute pas que cette manœuvre ne paroiſſe remplie de difficultés aux perſonnes qui ne l'ayant jamais vu pratiquer, jugeront qu'elle eſt difficile à faire devant l'ennemi, j'entrerai ici dans un détail que je rendrai le plus ſuccinct qu'il me ſera poſſible; mais qui me paroît aſſez eſſentiel, pour que je ne croie pas devoir le paſſer ſous ſilence, puiſqu'il peut prouver qu'il n'eſt rien qu'on ne puiſſe enſeigner & faire exécuter en tout temps à un Régiment bien diſcipliné & bien exercé.

Ce fut dans un des exercices que je faiſois exécuter en 1748, à l'Iſle, contre le Régiment de Picardie, pour accoutumer mes chevaux au feu, où je m'aviſai, pour la premiere fois, de former cette colonne au milieu d'un feu très-conſidérable, fait par les quatre Bataillons de ce Régiment, dont deux étoient en face de moi, & les deux autres en marche pour ſe porter ſur mes flancs; de ſorte que ne pouvant plus tenir dans cette poſition, à cauſe des coups de fuſils, dont la proximité & la quantité épouvantoient les chevaux, je pris le parti de paſſer au travers des deux Bataillons que j'avois en face, par l'intervalle qu'il y avoit entre eux, & ce hazard me fit former la colonne telle qu'elle eſt décrite dans ſon premier mouvement.

Je ne fis d'autres commandements que les deux ſuivants.

1°. Garde à vous.

2°. Premier Eſcadron par Compagnie, à gauche, ſecond à droite.

3°. Marche.

Et enſuite aux Compagnies qui avoient la tête de chacun de ces Eſcadrons en colonne.

1°. A droite & à gauche en avant.

2°. Marche.

Et comme ce mouvement fut exécuté ſans le moindre retard, je ne fus pas peu ſurpris, quand j'apperçus que mes deux Eſcadrons formoient enſemble, ainſi que je le déſirois, une colonne très-faite pour pénétrer au travers d'une ligne d'Infanterie, formée ſur trois hommes de hauteur; & comme j'imaginai qu'elle pouvoit être employée à d'autres uſages que dans les exercices que j'ai fait faire depuis, j'ai éprouvé que tous les mouvements que je viens de rapporter, ſont non-ſeulement poſſibles, mais même très-faciles à exécuter,

exécuter, j'ai cru que je ne devois pas négliger de l'inſérer dans un Traité, où j'entreprends de prouver qu'on ne connoît pas, à beaucoup près, tout le parti qu'il eſt poſſible de tirer d'une Cavalerie telle que la nôtre, lorſqu'elle ſera inſtruite, & qu'elle ſera miſe entre les mains de gens qui ſeront en état de la conduire. J'entends par la conduire, n'exiger de celle qu'on auroit à ſes ordres, rien au-delà de ce que le dégré de ſon inſtruction pourroit comporter; ſavoir, conſéquemment, apprécier ce qu'elle ſeroit en état de faire, & en tirer alors tout le parti dont elle ſe trouveroit ſuſceptible.

MANIERE

D'apprendre à un Régiment à ſe rallier à ſes Etendards.

QUOIQUE la néceſſité de cette étude me paroiſſe prouvée, il ne s'enſuit pas pour cela que tous les Officiers de la Cavalerie penſent de même; j'ai pourtant vu quelques Militaires croire, ainſi que moi, qu'il pourroit être avantageux, en plus d'une circonſtance, que la Cavalerie ſût ſe rallier.

A cet égard, pour exercer les Cavaliers au ralliement, avant de finir l'exercice, lorſque les chevaux commencent à être un peu appaiſés, on envoie ce qu'on appelle les Cavaliers à la paille, & on les rappelle enſuite pour les reformer en Eſcadron : cette méthode eſt bonne; mais il convient de prévenir ceux qui voudroient la mettre en uſage, des précautions qu'il faut prendre pour éviter les accidents qui peuvent en réſulter.

On ſuppoſe le Régiment en bataille, au bout d'un terrein propre à faire l'exercice, & tout le monde averti de partir à la fois au ſignal dont on ſera convenu, pour faire diſperſer les Eſcadrons ainſi que les Cavaliers.

Dès que ce ſignal ſe fait entendre, ou appercevoir, tous les Officiers & les Cavaliers, à la réſerve des Etendards & de ceux qui les gardent, partent de leur rang au galop, & doivent ſe mêler ſur le terrein les uns avec les autres, de maniere à ce qu'il ne reſte pas enſemble deux Cavaliers de la même Compagnie.

Lorſque le Commandant du Régiment trouve qu'on s'eſt aſſez mêlé, & qu'il veut qu'on rejoigne les Etendards, il fait ſonner un

appel, auquel tout le monde doit partir pour venir ſe rallier.

Quelquefois, au moment où les Eſcadrons ſe débandent, on fait changer de poſition aux Etendards, afin d'augmenter la difficulté du ralliement, & accoutumer par-là les Cavaliers à diſtinguer plus aiſément, dans un jour d'action, non-ſeulement ceux de leur Régiment, mais même ceux de l'Eſcadron dont ils ſont partie.

Un Régiment, exercé à cette manœuvre, doit naturellement, dans une affaire, ſe rallier avec beaucoup plus de facilité qu'un autre. Mais comme il ne laiſſe pas d'y avoir du danger à s'en ſervir, par la façon dont preſque tous les Cavaliers menent leurs chevaux, les uns les abandonnant à toute leur vîteſſe, les autres leur mettant les éperons dans le ventre & la bride ſur le col, il eſt abſolument néceſſaire, pour éviter les chutes qui, en pareil cas, peuvent être fréquentes & fâcheuſes, de leur défendre, ſous des peines très-ſéveres, de s'abandonner au grand galop, & en cas de déſobéiſſance, les traiter à la rigueur.

Il ſera peut-être difficile de ſe faire obéir dès la premiere fois, parce qu'il n'eſt rien que les Cavaliers aiment mieux que d'être maîtres de galoper, & ſur-tout en pareille occaſion, où il ſemble que ce qu'on leur demande ſoit d'aller ventre à terre; &, dans le vrai, il faut convenir qu'on ne ſauroit leur donner plus beau jeu; mais en leur tenant parole ſur la punition dont on les auroit menacés, vraiſemblablement on les trouveroit plus dociles la ſeconde fois qu'on les y exerceroit.

Peut-être, dira-t-on, que cette manœuvre eſt trop dangereuſe, pour qu'on veuille courir les riſques de faire eſtropier, de ſang froid, deux, ou trois Cavaliers par exercice.

Je conviens du danger où, dans une pareille débandade, ils ſont expoſés, ainſi que les Officiers; mais l'utilité qu'on peut retirer un jour d'affaire, de cette façon de les exercer à ſe rallier, me paroît abſolument devoir emporter la balance, d'autant mieux que je ſuis dans l'opinion qu'il n'eſt rien qu'on ne vienne à bout de faire exécuter à un Régiment, lorſqu'il eſt bien diſcipliné, que les Cavaliers ſont accoutumés à voir ſouvent leurs Officiers, & que ceux-ci ſont dans l'habitude de s'en faire craindre & de faire reſpecter les ordres qu'ils leur donnent.

Au reſte, croit-on que ce ſoit ſans accidents, qu'on puiſſe parve-

nir à dreſſer un Régiment de Cavalerie, quelque peu nombreux qu'il puiſſe être? Ne voyons-nous pas dans les Académies, des chevaux ſages & dreſſés faire des pointes, & ſe renverſer ſur leurs Cavaliers par la ſenſibilité des uns & par la mal-adreſſe des autres?

N'arrive-t-il pas de même nombre d'accidents à la chaſſe, par les chutes fréquentes qui s'y font? Cependant on ſeroit fondé à trouver ridicule, & même honteux que ces conſidérations fuſſent capables d'arrêter l'émulation de la jeuneſſe pour ces ſortes d'exercices. Nous ne ſommes plus dans le temps des Tournois; mais nos peres, qui nous valoient bien, ne ſe rebutoient pas pour des chutes encore plus dangereuſes. A plus forte raiſon, lorſqu'il eſt queſtion du ſervice du Roi, la crainte d'un danger incertain ne ſauroit jamais être un prétexte pour autoriſer de ſemblables appréhenſions de la part des Militaires, d'autant qu'ils ne peuvent ignorer qu'il eſt de leur état d'en remplir indiſtinctement toutes les obligations, dès qu'il en eſt beſoin, quelque danger qui puiſſe s'y rencontrer.

Ce qu'on vient de lire faiſoit partie de l'inſtruction que j'avois donnée en 1748, au Régiment de Cavalerie dont j'étois Colonel. J'y ajouterai ſeulement aujourd'hui que, quoique pluſieurs Militaires diſtingués prétendent qu'il ſeroit dangereux d'établir des principes, pour une manœuvre qui indiqueroit aux Troupes la poſſibilité de plier; cependant comme la volonté ſur cela ne peut faire loi, & que tel deſir de vaincre que l'on puiſſe avoir, il ne s'enſuit pas pour cela qu'on ne puiſſe être battu; je n'en regarde pas moins comme un article des plus eſſentiels de l'inſtruction de la Cavalerie, de la familiariſer avec cette manœuvre, puiſqu'elle peut, à la ſuite d'une attaque infructueuſe, réparer, en peu de minutes, un déſordre qui ſe perpétueroit peut-être à l'infini, ſi les Cavaliers n'avoient, ni la connoiſſance, ni l'habitude des moyens propres à ſe remettre enſemble, & à rétablir l'ordre parmi eux.

En effet, qui peut aſſurer qu'une aile de Cavalerie, venant à être chargée & miſe en déroute, n'ira pas juſqu'à deux lieues du champ de bataille, ſans ſeulement ſe donner le temps de regarder derriere elle, ſur-tout ſi elle eſt ſuivie un peu chaudement?

Si cependant ce même corps de Cavalerie, ſuppoſé mis en fuite, pouvoit, ou vouloit obſerver que l'ennemi ne peut raiſonnablement envoyer à ſa pourſuite qu'un quart, ou le tiers au plus de la

totalité de ceux avec lesquels il vient de se mesurer, il n'y a pas un Officier, ni un Cavalier qui ne sentît la possibilité, & même la probabilité de les rechasser honteusement, s'ils pouvoient une fois gagner un terrein propre à se réunir.

Or, cette confiance réciproque ne pouvant s'établir entr'eux que par l'usage & par leur propre expérience, je regarde comme indispensable de chercher, & d'employer tous les moyens propres à la leur procurer.

Si l'on admet que dans le nombre de ceux qui fuient, il y en ait une partie qui soit entraînée par l'exemple, & qui fasse l'impossible pour arrêter les autres, pourquoi ne pas donner à ces braves gens des moyens de rallier à eux tous ceux que l'amitié, la confiance, ou leur propre valeur pourroient engager à imiter leur exemple?

Ces moyens sont les épreuves réitérées qu'on peut faire du ralliement dans les exercices de paix; & quant à la maniere d'y instruire la Cavalerie, quoiqu'elle paroisse toute simple, il y a cependant différentes manieres d'y procéder, telles que sont celles d'accoutumer par des à droite & à gauche par files, les Cavaliers des pelotons de la droite à se mêler avec ceux de la gauche, les éparpiller en avant dans cet ordre, garder avec soi les Etendards, leur faire changer de position, & faire sonner un appel auquel les Cavaliers, par un demi-tour à droite, viendroient reprendre leurs rangs & reformer les Escadrons.

Une autre fois, tandis que les Cavaliers s'éparpilleroient en avant, porter les Etendards, dans une position différente & sur quelque hauteur en arriere, ou au signal d'un appel, ils viendroient se rallier; & enfin, pour rendre la chose plus frappante, s'il y avoit plusieurs Régiments ensemble, lorsqu'après le simulacre d'une charge, le parti censé battu venoit à se mettre en fuite, détacher après lui, ainsi qu'on devroit le faire dans une charge réelle, le nombre de gens destinés par Régiment à poursuivre les fuyards, tandis que le gros suivroit en ordre; convenir que ceux qui poursuivroient la ligne mise en fuite, tireroient chacun leur coup de pistolets & leurs mousquetons sur les fuyards; mais jamais de plus près que de trente pas, d'une part, pour éviter les accidents d'homme à homme, & de l'autre, pour empêcher que les chevaux ne soient brûlés par la poudre, ou touchés par les bourres.

D'après

D'après des épreuves ſemblables, qu'on pourroit répéter autant qu'on le jugeroit néceſſaire, on ne doute pas que les Cavaliers connoiſſant par expérience, le temps que pourroit prendre cette manœuvre & l'utilité dont elle peut être, ne ſentiſſent eux-mêmes que c'eſt la ſeule qu'ils pourroient faire dans une circonſtance malheureuſe, pour éviter une défaite totale; mais quand même ils ne le ſentiroient pas, comme une aile de Cavalerie qui ſe rallieroit aiſément, pourroit revenir à la charge, rétablir le combat, & de plus remporter la victoire ſur les vainqueurs même; il faudroit encore, ſelon moi, regarder comme une choſe capitale d'y exercer la Cavalerie.

DE LA MARCHE

DE LA CAVALERIE EN ROUTE.

QUOIQU'EN général, dans tous les cas, les Troupes doivent marcher en ordre, comme ſi elles avoient à craindre la préſence de l'ennemi, ou quelque attaque imprévue de ſa part, on peut toutefois, ſans s'écarter de ce principe, ſe procurer en marche de route, quelques aiſances qui contribuent au délaſſement des Officiers & des Cavaliers, ſans nuire pour cela au maintien de l'ordre qui doit toujours exiſter.

Pour aller par gradation, je vais ſuppoſer un Régiment ſortant d'une place de guerre, dans l'objet de ſe rendre à une autre deſtination, ayant à ſa tête une avant-garde, après laquelle marcheroient les Trompettes & le Timbalier, ce Régiment rompu par pelotons, & forcé de défiler par deux, par trois, ou par quatre pour ſortir de l'enceinte des fortifications, auroit, ſans doute, le ſabre à la main, que chaque peloton ſucceſſivement remettroit dans le fourreau, après avoir dépaſſé le dernier Sentinelle du glacis, de la diſtance de cent pas, ou environ, au lieu d'attendre, ainſi que cela ſe pratique ordinairement, que le Régiment ſoit ſorti de la Ville en entier, uſage qui a deux inconvénients.

Le premier, de retarder, en temps de pluie, les moyens que l'on emploie pour s'en garantir, ainſi que ſes armes & ſon équipement.

Le ſecond, que le mouvement qui ſe fait à la tête d'une co-

lonne, pour remettre le ſabre, étant ordinairement imité ſur le champ par les diviſions ſuivantes, la crainte qu'il n'y ait quelques pelotons de la queue qui ſoient encore dans l'enceinte, fait que pour ſuivre la regle de défiler l'épée à la main juſqu'au-delà des Gardes avancées, il s'enſuit que par cette attention, pouſſée trop loin, ou d'autres fois par oubli, on va ſouvent juſqu'à une demi-lieue de la Ville, le ſabre à la main, ſans ſonger à le remettre.

Quoi qu'il en ſoit, le Régiment, une fois mis en colonne par deux, ou par trois pour ſortir de la Ville & paſſer les ponts-levis, continuera de marcher de même juſqu'à ce qu'au bout d'une heure, ou environ, quelque beau terrein invite le Chef à faire un moment de *halte*, dans l'objet de procurer aux chevaux le ſoulagement dont ils ont beſoin communément en pareil cas, & de donner aux Cavaliers le temps de rajuſter à leur équipement ce qui pourroit avoir été oublié, ou négligé de leur part, tant à leurs brides, gourmettes, ou bridons, qu'à leurs ſelles, croupieres, ou poitrails.

Cet inſtant de *halte*, dont on ſent l'utilité, ſervira, ſi le terrein le permet, à faire mettre pied à terre à chaque peloton, à meſure qu'ils arriveroient, regardant comme une choſe des plus utiles à la conſervation des chevaux de la Cavalerie, de leur épargner, avec une exactitude ſcrupuleuſe, juſqu'aux moindres fatigues, lorſque cela eſt poſſible.

Après cet inſtant de repos, le Régiment remonté à cheval, mouvement qu'on ne fera faire de même à chaque Eſcadron, que l'un après l'autre, ſi l'on étoit obligé de défiler, ou que tout le monde feroit à la fois, ſi le terrein en avant étoit de nature à pouvoir marcher ſur le front d'un peloton, alors on continueroit ſa route, les files marchant à l'aiſe, ſans toutefois permettre que les rangs ſe confondent.

L'aiſance que les files pourront prendre entre elles, en marchant toutefois ſur un même alignement, ſeront de deux à trois pieds au plus, & de même d'un rang à l'autre; mais d'un peloton à l'autre, il faudra toujours obſerver la diſtance qui lui ſera néceſſaire pour ſe remettre en bataille, d'autant que cette diſtance eſt indiſpenſable pour l'emplacement des chevaux des Officiers : en conſéquence, il y aura toujours à l'aile gauche de chaque peloton,

ſi l'on s'eſt rompu à droite, un Maréchal-des-Logis, ou un Brigadier, qui ſera chargé de marquer au premier rang de ſon peloton la diſtance requiſe, & ſur lequel, conſéquemment, tous les Cavaliers qui le compoſent régleront leur alignement pendant toute la durée de la marche.

Ledit Maréchal-des-Logis ſera en même-temps chargé du ſoin d'obſerver ſon chef de file, de maniere que s'il plaît au Commandant en chef de faire faire *halte*, commandement qui ſera répété à haute voix par tous les Commandants de pelotons, exécuté à l'inſtant même par tous les Maréchaux-des-Logis, ou les Brigadiers, chargés de l'obſervation des diſtances, ainſi que des chefs de file, leſquels devront ſuſpendre leur mouvement, ſans avancer, ni reculer; par ce moyen, on pourra s'appercevoir de ceux qui auroient manqué à l'obſervation de ces mêmes diſtances, & y mettre ordre, ſi le même homme ſe trouvoit en faute pluſieurs fois de ſuite.

Les Chefs de pelotons commanderont auſſi-tôt *à gauche alignement*, les files du premier rang de chaque peloton ſe ſerreront ſur le Maréchal-des-Logis, placé à l'aile gauche, & s'aligneront ſur lui le plus promptement poſſible; à l'égard des ſeconds rangs, ils ſe rangeront à leur chef de file, & reprendront la diſtance d'un pied preſcrite d'un rang à l'autre; l'alignement des pivots ſe rectifiera, les Maréchaux-des-Logis reprendront leur emplacement, ſelon l'ordre de bataille, & le Commandant du Régiment fera, s'il le veut, former le Régiment à gauche en bataille, ou reprendra ſa route en avant, s'il le juge convenable.

☞ On ne parlera point ici des diſpoſitions à faire pour s'éclairer en route en avant, & ſur les flancs de ſa marche, attendu que cet objet, qui tient au ſervice de campagne, ſera diſcuté amplement dans la troiſieme Partie, & ſera même appuyé de démonſtrations, pour ainſi dire, vivantes, de la méthode qu'on doit employer pour pouvoir, avec quelque ſureté, faire des découvertes; article qui, quoique des plus importants, a cependant été infiniment négligé juſqu'ici; ce qui a produit plus d'un événement fâcheux dans le cours des deux dernieres guerres.

On regarde donc ici cette ſeconde Partie comme entiérement finie, quoiqu'on ait laiſſé en arriere tout ce qui a trait aux diffé-

rents principes à ſuivre, tant dans la marche en bataille, que pour parer aux événements accidentels qu'elle doit, ou peut occaſionner dans de certaines circonſtances.

L'ordre des Planches a paru l'exiger ainſi. Au reſte, pourvu que cet article ſe retrouve, & que les principes en ſoient développés, il doit être indifférent aux Lecteurs que ce ſoit à une place, ou à une autre : peut-être même approuveront-ils que ce ſujet, qui doit être traité plus en grand que les manœuvres ordinaires, ſoit placé à ſon rang dans la partie qui embraſſe les opérations de la guerre, où il doit néceſſairement être queſtion de la marche en bataille d'une aile entiere de Cavalerie. Mais avant de clore entiérement cette ſeconde Partie, je crois devoir répéter qu'il n'y a pas un des principes qui y ſont établis, dont je n'aie fait des épreuves approfondies ; & quoique j'aie tâché de ne rien omettre de ce qui peut accroître la réputation de la Cavalerie, en étendant, autant que je l'ai fait, les principes de ſon inſtruction, il n'en eſt pas moins réel que je me ſuis également occupé du ſoin d'élaguer tout ce qui pouvoit, dans ce genre, être conſidéré comme futile, ou ſuperflu. Au reſte, je ne demande que des eſſais faits ſans partialité des différentes manœuvres, ou principes que j'ai cru devoir propoſer ; & s'ils ſont mis en pratique, par des Officiers & des Troupes inſtruites, je crois pouvoir être aſſuré d'avance, qu'après en avoir examiné les propriétés & reconnu les avantages, l'on finira par ſe décider en faveur des motifs qui m'ont déterminé à les adopter.

FIN DE LA SECONDE PARTIE.

Macret Sculp.

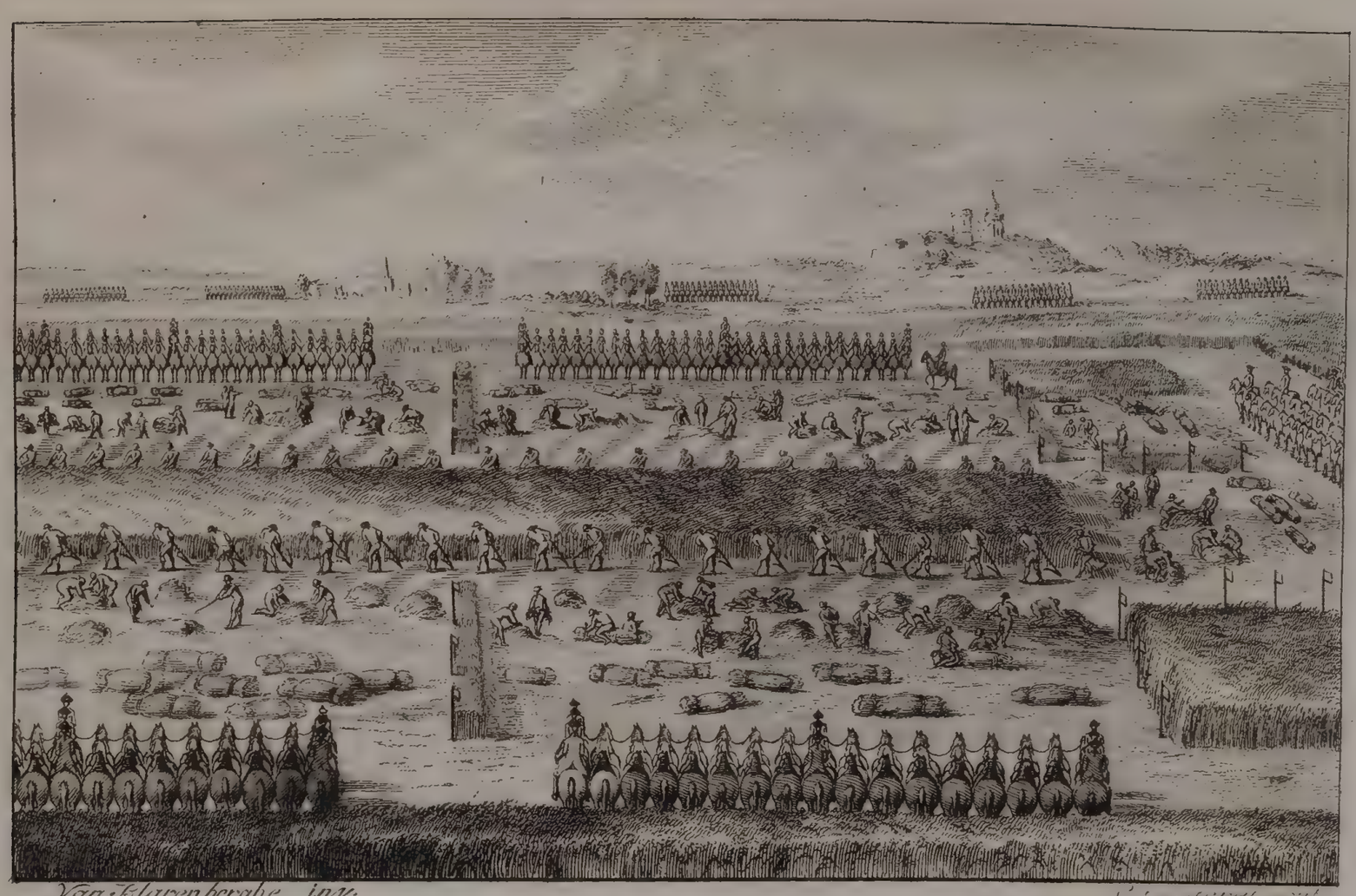

Van Blarenberghe inv.

TRAITÉ
SUR LA CAVALERIE.

TROISIEME PARTIE.

INTRODUCTION A LA TROISIEME PARTIE.

APRÈS avoir établi dans les deux premieres Parties qui viennent d'être traitées, qu'avant la guerre de 1740, la Cavalerie n'avoit pas eu le moindre guide qu'elle pût ſuivre, ſans crainte de s'égarer, & que ce n'étoient que les lumieres de quelques Colonels, ou l'arbitraire du plus grand nombre, qui dirigeoient les principes ſur leſquels on la faiſoit exercer, ſi tant eſt qu'on le fît, puiſqu'il étoit connu alors que tel Régiment qui avoit paſſé trois années de ſuite en quartiers d'hiver, n'avoit peut-être pas monté à cheval une ſeule fois pour s'exercer : on a pu voir, qu'auſſi-tôt après la paix de 1748, on avoit commencé à s'occuper un peu davantage de ce qui pouvoit tendre à ſon inſtruction, & que ce n'eſt que par gradation, qu'elle eſt parvenue à acquérir les connoiſſances qui la mettent aujourd'hui en état d'exécuter les manœuvres les plus difficiles ; mais pour que l'on pût tirer de la Cavalerie Françoiſe, tout le parti

dont elle eſt ſuſceptible, & mettre à profit l'intelligence & le zele des individus qui la compoſent, il faudroit qu'on voulût ſe perſuader que la diverſité de ſentiments ſur les principes de ſon inſtruction, qui exiſte encore aujourd'hui, empêchera indubitablement qu'elle ne ſoit pouſſée à ſa perfection, & que la quantité d'opinions particulieres qui s'élevent ſans ceſſe les unes contre les autres, en n'établiſſant rien de fixe, ne ſervira, tout au plus, qu'à multiplier les difficultés de ſon inſtruction. Or, comme ce vice doit néceſſairement influer ſur les opérations de la guerre, & qu'il eſt prouvé que la maniere de la faire, n'eſt plus une routine, ſi l'on ne s'attache ſérieuſement à former au Roi une Cavalerie nerveuſe, & dont la ſcience puiſſe ſuppléer au nombre, non-ſeulement le bien de l'Etat en ſouffrira, mais même c'eſt que ceux qui auroient à la conduire, quoiqu'en état de la bien commander, pourroient être ſouvent très-embarraſſés dans le choix des moyens. En effet, eſt-il rien de plus affligeant dans les circonſtances, où un homme de guerre ſentiroit qu'un mouvement de Cavalerie fait à propos, pourroit remplir un objet utile, & produire une action d'éclat, que de ſe voir contraint, par l'inaptitude des Troupes, de la laiſſer échapper, n'oſant, ni ne pouvant alors l'entreprendre avec confiance ?

La confiance dont je parle, eſt celle que doit inſpirer à un Chef la certitude d'avoir à ſes ordres des Troupes aſſez inſtruites, pour qu'un mot lui ſuffiſe pour être entendu. Car, comme le coup-d'œil eſt ce qui décide l'inſtant où il faut ébranler une ligne, un Général ſeroit trop à plaindre, s'il étoit obligé d'employer ces moments déciſifs à expliquer une manœuvre quelconque, dont quelquefois cinq minutes de retard, peuvent faire manquer l'exécution; mais comment la Cavalerie ſaura-t-elle exécuter ces mouvements de grande tactique, qui exigent une préciſion & un enſemble parfaits, ſi, d'une part, l'on conteſte toujours, & ſi, de l'autre, au lieu d'exercer des ailes entieres de Cavalerie, on ſe borne à faire manœuvrer des Troupes de vingt-quatre Maîtres, qui figurent pour des Eſcadrons ? L'on a beau dire que les camps ſont trop diſpendieux, pour qu'on puiſſe ſe déterminer à en faire la propoſition; toutefois comme une bonne armée peut ſeule aſſurer de grandes poſſeſſions, j'avoue que je ne puis concevoir comment on

peut mettre en balance la foible dépenſe que les camps occaſionneroient, contre les avantages immenſes qui en réſulteroient.

Ce n'eſt que par une longue ſuite d'années & des travaux continuels, que les Romains ſont parvenus à former des Soldats, qui ſont devenus les vainqueurs du monde. Des multitudes innombrables d'hommes n'ont pu réſiſter à leurs petites armées, par la raiſon que les forces les plus conſidérables, fuſſent-elles même jointes aux richeſſes du monde entier, & fuſſent-elles encore accompagnées d'une intrépidité ſans bornes, mais aveugle en même-temps, finiroient par être la proie d'une petite armée, qui ſeroit aguerrie & diſciplinée. Le hazard procure quelquefois des avantages; mais l'ignorance ne tarde pas à les rendre infructueux, tandis qu'au contraire, la ſcience, ſoutenue de la valeur, peut trouver des reſſources, même dans les revers les plus affreux.

Comment pouvoir ſe flatter, par exemple, que les Colonels, Lieutenants-Colonels & Majors, tous deſtinés à remplir un jour les fonctions d'Officiers-Généraux, puiſſent jamais, dans cette derniere claſſe, devenir des hommes ſupérieurs, ſi on leur fait paſſer leur vie à ne voir manœuvrer qu'un ſeul Régiment? Peut-on croire que la ſcience de la guerre puiſſe s'apprendre, en ne fourniſſant que de petits moyens à ceux dont on ſeroit fondé à attendre de grandes choſes, s'ils avoient été inſtruits, & que leur coup-d'œil eût été de longue main formé dans les camps de paix?

Si le nom d'Officier-Général pouvoit entraîner après lui les talents & les connoiſſances requiſes dans un état de cette importance, on auroit raiſon d'éviter les dépenſes extraordinaires des Camps, où l'on peut ſeulement eſpérer de les former; mais quoique la tranquillité où nous ſommes ait l'air de devoir durer encore long-temps; cependant comme elle peut être troublée d'un inſtant à l'autre, parce qu'il eſt impoſſible qu'un grand Royaume ne ſe voie forcé, même malgré lui, de prendre part à de certains événements; cette ſeule réflexion devroit ſuffire, pour que tous les Ordres de l'Etat, ſans exception, duſſent concourir avec joie à l'établiſſement des Camps propoſés.

Par le maintien de la diſcipline, & par le ſecours des exercices particuliers, on peut former parfaitement un, ou pluſieurs Régiments; mais ce ſeroit trop ſe flatter, que d'imaginer que la réunion

d'un grand nombre d'excellents Régiments, dût ſuffire pour compoſer, dès les premiers moments, une excellente armée. En effet les Régiments accoutumés, vu leur petit nombre, à manœuvrer dans des eſpaces rétrécis, comment peut-on ſe flatter qu'aucun Officier puiſſe, par ce moyen, jamais ſe former le coup-d'œil pour de plus grands objets?

A la guerre ce n'eſt pas par des à peu près, qu'il convient de calculer; tout art a ſes principes, & pour y exceller, il faut plus que les connoître; mais la guerre étant de toutes les ſciences celle qui ouvre le champ le plus vaſte, on ne peut ſe flatter d'en acquérir les connoiſſances, que par des travaux aſſidus; & malheur aux Nations qui négligent de les approfondir: c'eſt dans une léthargie de cette eſpece, que les plus grands Empires, après s'être énervés, ont fini par trouver leur deſtruction; tandis qu'au contraire, en choiſiſſant pour exercer les Troupes, des Généraux capables de diriger leurs études, & en ne fermant jamais les tréſors lorſqu'il eſt queſtion d'un objet qui tend à former une Milice redoutable, on peut être aſſuré, ſi l'on eſt forcé de faire la guerre, de conſerver ſes frontieres intactes; & ſi l'on eſt en paix, de la prolonger, en raiſon de ce qu'on la juge, plus ou moins avantageuſe au bien général.

Une Puiſſance pour être pacifique, n'en doit pas moins, en tout temps, être menaçante, & pour maintenir la paix, à l'ombre de laquelle elle eſt à même de retrouver l'abondance que la guerre lui auroit fait perdre, & conſéquemment d'affermir le bonheur de ſes Peuples; elle n'a pas, dans ce cas, de moyen plus ſolide à employer que celui de tenir toujours ſes armées prêtes à entrer en campagne.

A quelle dépenſe exceſſive, ne manquera-t-on pas de dire, s'expoſeroit un Empire, qui, dans le ſein de la paix, ſe tiendroit en armes, comme s'il avoit l'ennemi prêt à dévaſter ſes Frontieres! Cette obſervation, ſans doute, eſt ſpécieuſe; mais quand on ſemble exiger une armée toujours prête en entrer en campagne, on prétend dire, que ſi une Puiſſance quelconque, ne peut entretenir que quatre-vingt mille hommes, ces quatre-vingt mille hommes doivent ſe trouver tellement en état de tous points, que dans tous les temps, le Souverain puiſſe les raſſembler, & entamer la guerre à l'inſtant où il le juge convenable.

On n'entrera point ici dans toutes les diſcuſſions qu'un zele ardent

ardent pourroit faire naître, dans la vue de préſenter les moyens d'entretenir toujours les Troupes ſur un pied reſpectable ; on ſe contentera de dire, que toute Nation belliqueuſe, & qui tient un rang dans l'Europe, doit tout mettre en uſage pour ſe faire craindre & reſpecter, & que quelques millions de plus employés auſſi utilement, ne ſont pas à mettre dans la balance, avec le danger dont tout Etat eſt menacé, lorſqu'il ne met pas à profit les temps de repos, & les reſſources qu'il a pour bien compoſer ſes Armées, & former ſes Généraux, ſes Chefs & ſes Soldats.

Tout nous annonce la néceſſité de nous occuper d'un ſoin ſi important ; & l'on conviendra, pour peu qu'on médite ſur les événements extraordinaires qui ſe ſont ſuccédés depuis environ un demi-ſiecle, qu'avec des Armées diſciplinées, il n'eſt rien qu'on ne puiſſe entreprendre ; mais avant que de prendre le parti d'augmenter le nombre de ſes Troupes, il faudroit au moins que ce qu'on en auroit, fût dans le meilleur état poſſible : d'où je conclus qu'il faudroit commencer par former un Bataillon, & de même un Eſcadron, mais d'une maniere aſſez ſolide, pour qu'une légere augmentation pût y être admiſe, ſans courir le riſque d'en diminuer le nerf, afin qu'enſuite en les multipliant, on pût en avoir le nombre qui ſeroit jugé néceſſaire pour la défenſe de l'Etat.

D'après cette baſe, il faudroit déterminer également la compoſition des Régiments ; & ce préalable rempli, ce ſeroit alors à la prévoyance des Membres du Conſeil du Souverain, à juger ſainement de la quantité de Régiments dont l'Etat auroit beſoin pour ſa ſureté ; & ſi un plus grand nombre que celui qui exiſteroit, étoit conſidéré comme indiſpenſable, rien alors ne devroit arrêter ſur la néceſſité prouvée d'une augmentation, tant de Cavalerie, que d'Infanterie, parce que ſi elle étoit indiſpenſable, ce ſeroit s'aveugler, que de ne pas s'y ſoumettre.

Si, par une autre ſuppoſition, un homme qui ſeroit poſſeſſeur de grandes Terres, & qui auroit un Château unique, qu'il ſeroit forcé d'habiter, n'y faiſoit pas tous les ans les réparations qu'un Architecte, honnête homme, lui conſeilleroit, cet homme, au bout de quelques années, ne ſeroit-il pas contraint d'aller habiter quelque Métairie, pour donner le temps de faire à ſon Château les réparations urgentes, que ſon peu de prévoyance lui auroit occa-

ſionnées ? & cette dépenſe ne lui ſeroit-elle pas alors infiniment plus onéreuſe, que s'il s'étoit ſoumis, dès les premiers inſtants, à en faire une proportionnée aux dégradations ? Si cette obſervation a quelque apparence de ſimilitude, avec un Empire dont on négligeroit les moyens de défenſe, parce qu'on ne ſe trouveroit pas avoir les fonds ſuffiſants, pourquoi n'appréhenderoit-on pas les ſuites funeſtes qui peuvent réſulter pour ce même Etat, tel floriſſant qu'il pût être, du malheur irréparable d'être pris au dépourvu ? Comme ce ne ſont, ni les richeſſes, ni la population qui pourroient, en pareil cas, le préſerver d'une ruine totale, on eſt fondé à croire, ce me ſemble, que tout Etat qui auroit cette perſpective à redouter, ne ſauroit trop tôt ſonger à employer les moyens propres à s'en garantir.

Que l'on jette les yeux ſur la conſommation, en hommes & en argent, qui s'eſt faite en Europe pendant la derniere guerre, les calculs les moins enflés, n'en ſont pas moins effrayants pour les Puiſſances qui auroient à la faire de nouveau. Or ſi quatre, ou cinq millions, dépenſés de plus par années de paix, pour l'entretien d'un nombre plus conſidérable de Troupes, ainſi que pour leur amélioration, pouvoient, ainſi que cela doit être, en procurer cinquante à ſoixante d'économie par campagne, ne ſeroit-ce pas avoir placé ſes fonds à un aſſez gros intérêt, pour ne pas devoir les regretter ?

Mais ſi, au lieu d'une foible différence de dépenſe en argent, on venoit à perdre une grande Province, ne ſeroit-ce pas pour lors qu'on auroit à ſe déſeſpérer, de n'avoir pas pris les meſures propres à empêcher ce déſaſtre ?

D'ailleurs, une paix honteuſe ne ſe racheteroit-elle pas par des ſommes immenſes ? Au reſte, pour nous il en eſt temps encore ; toutes nos Troupes ſont, ou peuvent être excellentes, puiſque ce n'eſt, ni l'intelligence, ni la valeur qui leur manquent ; elles n'ont beſoin véritablement que d'être ſoignées, & d'être miſes dans un état propre à recevoir une augmentation graduelle & proportionnée.

En en fixant le nombre comparativement à l'état de celles des autres Puiſſances de l'Europe ; en ſaiſiſſant tous les moyens convenables de travailler à leur inſtruction ; en ouvrant les tréſors toutes les fois qu'il ſeroit queſtion de ſubvenir à leurs beſoins, ou à former des établiſſements utiles ; en exigeant que la diſcipline ſoit obſervée

ſans rigueur, mais avec exactitude, & ſur-tout de grade à grade; enfin en accordant aux Troupes, pour leur ſubſiſtance, ce qui leur eſt eſſentiellement néceſſaire, avec de pareils ſoins, on fera des nôtres tout ce que l'on voudra, ſur-tout ſi l'œil du Maître, à l'exemple des rayons du Soleil qui vivifient la Nature, ſe plaît à jetter ſur elles ces regards paternels, que méritent ſi bien des hommes qui portent le titre de défenſeurs de la Patrie.

COMBINAISONS DE MARCHE
POUR LA CAVALERIE.

AVANT d'entrer dans les détails du Service de campagne de la Cavalerie, j'ai une propoſition à faire, dont le réſultat peut devenir un jour infiniment intéreſſant pour les Généraux d'armée, tant parce que leurs combinaiſons ſur les marches, ou mouvements quelconques de corps plus, ou moins conſidérables de Cavalerie pourroient porter ſur des baſes plus ſolides, que parce que l'étude dont il va être queſtion pourroit les mettre à même de former des entrepriſes plus hardies & plus ſûres, ſi une fois la Cavalerie étoit familiariſée aux recherches que je vais détailler.

On obſervera, peut-être, que comme ce que je vais traiter eſt encore un objet d'inſtruction pour elle, j'aurois dû l'inſérer dans la ſeconde Partie; mais comme la choſe en queſtion a trait aux combinaiſons du Général d'armée, j'ai penſé qu'elle ſeroit mieux placée au commencement de celle qui traite eſſentiellement de la guerre, d'autant que rien n'empêche qu'on n'en tranſpoſe les détails dans une ordonnance, ſi on le juge à propos: l'eſſentiel eſt que le principe ſoit gouté; on en fera après l'uſage qu'on voudra.

Toutes les opérations de la guerre étant ſoumiſes à des calculs, je ne vois pas pourquoi juſqu'ici on ne s'eſt pas plus occupé de combiner les différentes allures du cheval.

Si cependant, par approximation, l'on pouvoit, à quelques minutes près, s'aſſurer du temps que pourroit mettre une colonne à parcourir un eſpace déterminé, de même qu'une ligne marchant en bataille au pas, au trot, ou au galop; il me ſemble qu'un Général pourroit retirer de cette connoiſſance, auſſi approfondie qu'elle

pourroit l'être, des avantages inappréciables, puiſqu'un mouvement de Cavalerie fait trop tôt, ou trop tard, peut entraîner une foule d'inconvénients ; tandis que s'il étoit fait à temps, il pourroit être déciſif.

De même que ſi l'on ſavoit, à quelques minutes près, le temps qu'un corps de trois à quatre mille chevaux devroit mettre, par quatre, ſix, huit, ou douze Cavaliers de front, à paſſer un défilé, & à ſe remettre en bataille lorſqu'il l'auroit paſſé.

Si, par le rapport de gens ſûrs qu'on auroit envoyés à la découverte, on ſavoit que l'ennemi eſt encore à telle diſtance.

D'après les connoiſſances acquiſes ſur les différentes progreſſions de la marche de la Cavalerie, il s'enſuivroit qu'un Général oſeroit entreprendre, à coup ſûr, ou ſuſpendre, avec connoiſſance de cauſe, le paſſage d'un pont, d'une trouée, ou d'un défilé, & qu'il pourroit ſe rencontrer mille circonſtances dans le cours d'une guerre un peu ſavante, où les Généraux tireroient un parti infini de cette connoiſſance : en conſéquence on ne craint pas de dire que c'eſt peut-être un des objets des plus intéreſſants dont puiſſent s'occuper ceux qui ont de la Cavalerie, à inſtruire, à gouverner, ou à exercer.

Pour parvenir, à cet égard, à déterminer une méthode quelconque de calculer, ſi ce n'eſt d'une maniere poſitive, du moins approximative, il ſemble qu'il n'y a pas d'autre moyen que de charger les différents Régiments de Cavalerie, de faire, la montre à la main, des eſſais de marche dans tous les terreins poſſibles, & d'en tenir un journal, dont les rapports donneroient à connoître que tel jour tel Régiment a parcouru tant de centaine de toiſes par un terrein de telle nature, en marchant ſur tel front & en allant telle allure.

Au reſte, ces épreuves pouvant être faites ſous les yeux même des Officiers-Généraux, ils ſeroient à portée de rectifier ce qu'ils remarqueroient de défectueux dans la méthode que les Régiments ſuivroient pour remplir le but qu'on ſe propoſe dans ces ſortes d'eſſais ; &, d'après le réſultat de leurs obſervations, il ſeroit poſſible d'évaluer le temps qu'il faudroit pour la marche d'un Régiment, d'une Brigade, & même pour une aile de Cavalerie qui auroit à ſe porter à telle diſtance, en marchant ſur tel front, ou qui

auroit

auroit tant de toiſes à parcourir en bataille, dont tant au pas & tant au trot, ou au galop.

Tout étant ainſi calculé, il s'enſuivroit que l'on ſauroit à point nommé, en combien de minutes un Régiment, une Brigade, ou pluſieurs pourroient faire un changement de front de telle, ou de telle maniere.

Sortir de l'ordre ſerré pour prendre telle diſtance.

Faire des déploiements par la tête, ou par la queue d'une colonne, ou par toutes les deux à la fois.

Enfin, on le répete, cette connoiſſance approfondie pourroit procurer une infinité d'avantages, & auroit un mérite de plus, qui ſeroit celui de ne devoir ſon exiſtence qu'à nous ſeuls.

On trouvera ci-après, un exemple de la forme dans laquelle pourroit être tenu le journal des eſſais dont il vient d'être queſtion.

EXEMPLE.

Journal des essais de marche, faits par tel Régiment de Cavalerie, de Dragons, de Hussards, ou de Troupes-Légeres, dans un temps limité, sur différents terreins, après en avoir fait toiser les distances.

Dates des jours du mois.	Nombre de chevaux.	DÉSIGNATION DES TERREINS.	Quantité de toises.	Minutes.	Secondes.
Le 1er	192	En colonne, formant huit pelotons, ont parcouru sur un terrein doux, plat & uni, une distance de	...600		
		Au pas, dans l'espace de	.....	10	
		Au trot	.....	5	10
		Au galop	.....	4	.....
Le 5	192	En colonne, formant huit Troupes, ont parcouru sur une chaussée pierreuse, par un temps de pluie, une distance de . .	..1200		
		Au pas, dans l'espace de	.....	20	48
		Au trot	.....	11	30
		Au galop	.....	8	39
Le 10	192	En bataille, formant quatre Escadrons, ont parcouru un terrein de six cents toises, dont une partie plate & unie, contenoit . . . . . 250 toises.	...600		
		En terres spongieuses, où les chevaux enfonçoient de trois à quatre pouces . . 280			
		En plus mauvais chemin encore 70			
		Au pas, dans l'espace de	.....	11	20
		Au trot	.....	6	30
		Au galop	.....	4	30
Le 15	192	En bataille, formant quatre Escadrons, ont parcouru un terrein de neuf cents toises, dont une partie unie & plate, contenoit . . . 300 toises.	...900		
		En bois épais & fourré . 600 . . .			
		Au trot { Trois cents toises de terrein uni & plat, dans l'espace de . . . . min. 2 sec. 45 ; Six cents dans un bois épais & fourré . . . 9 7 }	.....	11	52
		☞ Le bois fort épais & fourré, le seul			

Dates des jours du mois.	Nombre de chevaux.	DÉSIGNATION DES TERREINS.	Quantité de toises.	Minutes.	Secondes.
		dans lequel on ait pu manœuvrer, les autres étant entourés d'un fossé fort large & plein de ronces.			
		On a passé ce bois au pas, au trot, & même au galop, où le terrein le permettoit, enfin aussi légérement qu'il étoit possible.			
		Dans les neuf minutes sept secondes, qu'on a mis à passer le bois, est compris le temps qu'il a fallu pour être reformé en bataille.			
Le 20	192	En colonne, formant huit Troupes sur douze hommes de front, ont parcouru un terrein, dont à monter . . . . . 96 toises.			
		Et à descendre . . . 83	...600		
		Fangeux 40			
		Plate & bonne terre . 381			
		Au pas, dans l'espace de	.....	9	20
		Au trot	.....	5	6
		Au galop	.....	3	20
Le 25	192	En bataille, formant quatre Escadrons, ont parcouru le même terrein que ci-dessus & la même distance de	...600		
		Au pas, dans l'espace de	.....	9	7
		Au trot	.....	5	15
		Au galop	.....	3	4
Le 30	192	En colonne, formant huit Troupes sur douze hommes de front, ont parcouru, sur une chaussée pierreuse & montueuse, une distance de	..2400		
		Au pas, dans l'espace de	.....	42	9
		Au trot	.....	28	3
Le 5	192	En colonne, formant huit Troupes sur douze hommes de front, ont parcouru le même chemin & la même distance que ci-dessus	..2400		
		Au pas, dans l'espace de	.....	40	34
		Au galop	.....	18	7
Le 10	192	En bataille, formant quatre Escadrons, ont parcouru, dans un terrein montueux, fangeux & pierreux, une distance de . .	...600		
		Au pas, dans l'espace de	.....	11	8
		Au trot	.....	5	37
		Au galop	.....	4	13
Le 15	192	En bataille, formant quatre Escadrons, ont parcouru, dans un terrein dont pres-			

Dates des jours du mois.	Nombre de chevaux.	DÉSIGNATION DES TERREINS.	Quantité de toises.	Minutes.	Secondes.
		que tous les sillons sont creux & fangeux, les deux tiers desdits sillons en travers, une distance de	... 600		
		Au pas, dans l'espace de	.....	 11	 18
		Au trot	.....	 6	 15
		Au galop	.....	 4	 29
Le 20	192	En bataille, formant quatre Escadrons, ont parcouru, dans un terrein nouvellement labouré, terre forte & grasse, un peu montueux, une distance de	... 600		
		Au pas, dans l'espace de	.....	 12	 7
		Au trot	.....	 6	 30
		Au galop	.....	 5	 18
Le 25	192	En colonne, formant seize Troupes de six hommes de front, ont parcouru, sur une chaussée, en passant un gué de quatre-vingt-douze pieds de large & trois pieds onze pouces d'élévation d'eau, dans sa plus grande profondeur, une distance de . .	... 600		
		Au trot, dans l'espace de	.....	 5	 30
		☞ Le gué de quatre-vingt-douze pieds de large sur trois pieds onze pouces dans sa plus grande profondeur, a été passé par les cent quatre-vingt-douze chevaux en colonne, sur six hommes de front.			
		Au pas, dans l'espace de	.....	 1	 30
		Au trot	.....	 1	 2
		La Troupe, sur un petit front, n'ayant d'autre distance que celle d'un pied d'un cheval à l'autre, a tellement fait gonfler l'eau, que lorsqu'environ quatre-vingt-douze chevaux ont été passés, le reste a été obligé de nager la valeur de cinq à six pieds.			
Le 30	192	En colonne, par Escadron, ont parcouru un terrein, dont plat & uni . . 430 Coupé par un premier fossé de la largeur de cinq pieds, bonne terre . . 45 Coupé par un second fossé, de la largeur de six pieds & demi, terre nouvellement labourée . . . . . 85 Coupé par un troisieme fossé, de la largeur de six pieds, terre bonne & ferme 40	... 600		
		Au trot, dans l'espace de	.....	 7	 4
		Au galop	.....	 4	 39

Dans

Dans toutes ces différentes marches, les Eſcadrons ont toujours obſervé leurs intervalles, étant en bataille, & les Troupes leurs diſtances, étant en colonne.

☞ L'on peut d'autant plus ajouter foi à ces calculs, que ce n'eſt qu'après des eſſais non approximatifs, mais duement conſtatés, qu'ils ont été faits, & que l'Officier ſupérieur de Troupes-Légeres qui s'en eſt chargé, ſur la demande que je lui en ai faite, eſt un homme de mérite, & rempli d'intelligence & de zele.

L'on peut être aſſuré de plus, qu'au bout des différentes carrieres, énoncées ci-deſſus, les chevaux étoient très en état de combattre; certitude ſans laquelle aucune de ces épreuves ne pourroit rien prouver : ſeulement on doit dire qu'avant de les pouſſer juſqu'à deux mille quatre cents toiſes, il faut y amener, par dégrés, la Cavalerie, à laquelle on voudroit faire faire de pareils eſſais.

J'obſerverai, à l'égard des foſſés qui peuvent ſe rencontrer ſur le terrein qu'on auroit à parcourir, qu'avant de déterminer les Eſcadrons à les ſauter, un Officier-Major qui ſeroit placé ſur le flanc de chaque Eſcadron, doit, à vingt pas, ou environ, faire au ſecond rang, le commandement *attention*, auquel ledit ſecond rang doit ralentir ſon train pour donner au premier le temps de le franchir; après quoi, au commandement *en avant*, le ſecond doit approcher les jambes, ſoutenir les chevaux de la main, & en approchant du foſſé, les ſerrer dans les jarrets, en ayant, au moment de le franchir, la main extrêmement légere, afin de leur donner toute liberté pour le ſauter à leur aiſe : par ce moyen on peut être à l'abri des inconvénients qui pourroient réſulter de la mal-adreſſe des hommes & des chevaux du premier rang qui ſeroient reſtés en arriere.

Au reſte ce n'eſt que par de pareilles épreuves, que l'on ſera ſûr que notre Cavalerie pourra tout entreprendre; car tant que l'on ne l'exercera que dans des prairies & ſur des terreins doux & dégarnis d'obſtacles, comme il eſt certain qu'à la guerre on n'a pas le choix du local, & qu'il faut pourtant ſe mouvoir avec la plus grande rapidité ſur tous les emplacements qui ſe préſentent, on doit ſentir quels ſeroient les avantages d'une Cavalerie qui, dans ſes exercices de paix, ſe ſeroit familiariſée avec tous les obſtacles, ou em-

pêchements qui peuvent ſe rencontrer dans les plaines où elle auroit à manœuvrer en préſence de l'ennemi.

Cet exemple ſuffira, ſans doute, pour que les Officiers ſupérieurs, chargés de faire de pareils eſſais, puiſſent étendre leurs recherches juſqu'au point où elles pourroient aller, qui ſeroit de ſavoir ce qu'un corps de Cavalerie, chargé de tous ſes attirails de guerre, pourroit parcourir de toiſes ſur tous les terreins qui ſe préſentent, ſans négliger de tirer parti des bois, des bruyeres, des gués, des ruiſſeaux qui ſe trouveroient à portée, & dont il ne ſeroit pas moins utile de conſtater le temps que l'on mettroit à les traverſer.

Toutes ces épreuves, qui ſeroient impoſſibles à faire de la part d'un ſeul Régiment, pourroient avoir lieu, ſi elles étoient faites par le plus grand nombre; & ce que l'un ne pourroit pas eſſayer, faute de ce que le terrein ne s'y trouveroit pas propre, un autre en trouveroit peut-être les moyens : & le réſultat de toutes ces combinaiſons bien conſtaté, fourniroit indubitablement des moyens infiniment moins incertains, que ceux qui ont été employés juſqu'ici pour calculer la durée du paſſage d'un gros corps de Cavalerie au travers d'un obſtacle quelconque que le hazard offriroit.

Il ne faut pas croire, par exemple, que l'on puiſſe calculer le temps que mille chevaux mettroient à paſſer un gué, dont la profondeur ſeroit de trois pieds, & la largeur de trente, par le temps qu'une diviſion, ou un Eſcadron qui marcheroit ſur huit hommes de front, mettroit à le paſſer, puiſque ſi, au lieu de cent chevaux, il en paſſoit ſeulement trois cents de ſuite, les rangs marchant à un pied de diſtance les uns des autres, les eaux ſupérieures de ce gué viendroient ſi fort à ſe gonfler, que les derniers cent chevaux ſeroient peut-être obligés de le paſſer à la nage, à plus forte raiſon s'il y en avoit mille qui duſſent le paſſer; & ſi, au lieu de trois pieds d'eau, il y avoit ſeulement deux pouces de plus, on ſent combien dans ce cas les difficultés de ce paſſage augmenteroient.

A l'égard des gués, dont le fond eſt rempli de cailloux larges & gliſſants; des ruiſſeaux, dont les bords ſont fangeux & eſcarpés; des terreins gliſſants, tels qu'ils le ſont dans l'arriere-ſaiſon, ſur leſquels on auroit à paſſer avec des chevaux qui ne ſeroient pas cramponnés; des terres qui, vers la tête de la colonne, ne paroiſſent que molles, & qui, vers le milieu, deviennent impraticables;

de telles difficultés, sans doute, ne sont pas susceptibles d'un calcul assuré : aussi les combinaisons qu'elles exigent, sont-elles purement du ressort du Général d'Armée. Mais pour tout ce qui regarde les terreins ordinaires, quand même les Officiers de Cavalerie, chargés de faire les essais proposés, n'en retireroient d'autre fruit que celui de s'accoutumer à calculer le temps & les distances, ce seroit toujours un objet utile ; puisque d'après leur propre expérience, en voyant, par exemple, l'ennemi prêt à se développer à portée d'un bois, d'une hauteur, ou d'un village, qu'ils sauroient être à une demi-lieue d'eux, ils sauroient, conséquemment, que pour remplir tel espace où il pourroit se mettre en bataille, il lui faudroit tant de minutes ; que pour franchir ensuite la distance qui sépareroit les deux partis, il lui faudroit telle autre mesure de temps. D'après ce calcul, un homme qui auroit un corps de Cavalerie à conduire, & qui sauroit qu'il a derriere lui un gué, un pont, ou un défilé à passer, si ce même homme, étant à portée, par les expériences précédentes qu'il auroit faites, de comparer le temps qu'il faudroit à l'ennemi pour arriver sur lui, avec la quantité de minutes dont il auroit besoin, tant pour se reployer en colonne, que pour aboutir ensuite à l'entrée du défilé, en sachant apprécier de même le temps qu'il lui faudroit pour le passer, alors étant presque sûr de la justesse de ses combinaisons, s'il prévoyoit que l'ennemi pourroit le joindre à moitié passé, & que par conséquent il s'exposeroit à une défaite presque certaine, dans ce cas, plutôt que de risquer d'être battu sans coup-férir, & de se couvrir de honte aux yeux de tout son détachement, il n'auroit d'autre parti à prendre, que de saisir une position, la plus resserrée sur son front qu'il lui seroit possible, & de charger l'ennemi avec la plus grande vigueur, quand même il lui seroit inférieur en nombre de moitié ; parce qu'en effet, ce ne seroit pas la premiere fois où l'audace & la valeur auroient tenu lieu du plus grand nombre, & que dans les circonstances forcées, souvent c'est être prudent, que de devenir téméraire.

MANIERE

Dont la Cavalerie ſe diſpoſe ordinairement pour entrer dans ſon camp, avec l'exemple d'une autre méthode à laquelle je crois qu'on doit donner la préférence.

XVIe. PLANC.

PREMIER TABLEAU.

Travail de 1748.

LE premier Tableau de cette ſeizieme Planche repréſente un Eſcadron, qui, après avoir fait demi-tour à droite, ſe diſpoſe à entrer ſur le terrein où il doit venir camper, par la méthode défectueuſe, ſelon moi, mais qui étoit pourtant en uſage dans la Cavalerie pendant la guerre de 1740, & à laquelle on n'avoit pas encore remédié pendant la derniere guerre.

On y voit les rues du camp marquées par des fiches, & les Cavaliers de campement diſpoſés ſur le terrein que doivent occuper les chambrées dont ils font partie.

A droite & à gauche de ce même emplacement, on apperçoit des tentes déja tendues, que l'on n'a figurées que pour mieux repréſenter l'eſpace vuide qui eſt néceſſaire pour le campement d'un Eſcadron.

En avant des fiches, ſur le front de bandiere, on apperçoit l'Eſcadron qui, après avoir fait demi-tour à droite, ſe diſpoſe à arriver ſur le terrein ſur lequel il doit camper; & c'eſt parce que j'ai trouvé que cette maniere d'entrer dans le camp étoit vicieuſe, que j'ai fait deſſiner le ſecond Tableau qu'on voit ſur cette même Planche, pour y repréſenter la maniere méthodique que j'avois établie à cet égard, pendant la guerre de 1740, dans le Régiment que je commandois.

XVIe. PLANC.

SECOND TABLEAU.

LES inconvénients du mouvement indiqué dans le premier Tableau dont on vient de donner l'explication, ſont, en premier lieu, que ſi un Régiment, formé en avant de l'emplacement où il doit camper, fait, après le demi-tour à droite achevé, le mouvement

vement néceſſaire pour que chaque chambrée aille ſe porter ſur l'emplacement où elles doivent camper ; un pareil mouvement, fait à la volonté de chaque individu qui compoſe un Eſcadron, ne peut manquer de produire, ſi ce n'eſt un grand déſordre, du moins de la confuſion.

Et c'eſt pour remédier à cet abus, que je donne ici des moyens plus réguliers.

Voici l'explication de la manœuvre que ce ſecond Tableau repréſente.

En premier lieu, il faut porter en avant de l'étendue du front d'une Compagnie, toutes les Compagnies paires, ou impaires de chaque Eſcadron ; ce qui fait qu'alors le Régiment ſe trouve formé ſur deux lignes dans l'ordre, tant plein, que vuide.

Chaque Compagnie, ainſi diſpoſée, ſe met au commandement du Colonel, ou du Major, en mouvement pour entrer dans les rues du camp, en défilant chacune ſéparément ; le premier rang par la droite, & le ſecond par la gauche ; tous les deux s'ébranlant à la fois par des à droite & à gauche par file, à la ſuite duquel mouvement on doit voir que chaque Cavalier va dans le meilleur ordre poſſible, trouver ſon emplacement, ſans fouler aux pieds, ni les ſelles, ni les brides, ni les armes des Cavaliers de campement, qui, pour l'ordinaire, ſont éparſes ſur le terrein où ils viennent de planter les fiches qui déſignent l'emplacement de leurs chambrées ; inconvénient qui ne peut manquer d'arriver, ſi l'on ſuit la méthode vicieuſe, repréſentée dans le premier de ces deux Tableaux, où l'on voit que tous les Cavaliers entrent pêle-mêle & en confuſion dans le camp.

Ce ſeroit, peut-être, ici l'inſtant de parler de la maniere dont les camps devroient être choiſis, relativement à la Cavalerie, à l'inſtruction de laquelle j'ai pour objet principal de travailler ; mais outre que cette matiere, qui eſt une des parties ſublimes de la guerre, regarde principalement les Généraux d'armées, ſur les opérations deſquels je ne me permettrai pas de m'étendre, c'eſt que d'auſſi grands détails me meneroient inſenſiblement au-delà des bornes que je me ſuis preſcrites ; d'autant que pour embraſſer, d'une maniere ſatisfaiſante pour le Lecteur, tout ce qui pourroit regarder la caſtramétation, comme il faudroit entrer dans tous les objets

qui peuvent déterminer un Général à prendre une poſition offenſive, ou une défenſive, faire des détails à l'infini ſur les différentes poſitions à prendre, & des ſuppoſitions ſans nombre, pour établir de quelle maniere on peut prévoir les différentes eſpeces d'attaques, ou de manœuvres que l'ennemi peut faire pour vous y forcer, ou pour vous dépoſter, & par contre, détailler les différents partis qu'il y auroit à prendre, ſuivant celui auquel l'ennemi ſe détermineroit : par cette expoſition ſeule, on peut juger que le travail qu'exigeroit un objet de cette importance, doit être réſervé au Général conſommé, qui, indépendamment de l'étude qu'il en auroit pu faire dans ſon Cabinet, auroit eu de groſſes Armées à faire mouvoir, ſoit pour attaquer, ſoit pour ſe défendre contre un émule digne de lui. Quant à moi, tout ce que je me permettrai de dire, c'eſt qu'autant qu'on le peut, il faut que la Cavalerie ſoit campée ſur un terrein, en avant duquel elle ſe trouve avoir l'eſpace convenable pour ſe former, pour ſe mouvoir & pour combattre; préalable néceſſaire, non-ſeulement pour celle de premiere ligne, mais encore pour celle de ſeconde, & même pour celle de réſerve : j'ajouterai que les camps ne doivent pas être commandés par des hauteurs voiſines, où l'ennemi pourroit établir des batteries, excepté dans le cas où la néceſſité commande à la loi; que d'ailleurs les camps de Cavalerie doivent être placés, autant qu'il eſt poſſible, près des rivieres, à cauſe de la commodité de l'eau, tant pour les hommes, que pour les chevaux, ſans pourtant ſe mettre au hazard d'être forcé de lever ſon camp, ainſi que cela nous eſt arrivé ſur les bords du Néker, en paſſant en Baviere, pour nous être campés trop près de cette riviere, du bord de laquelle un parti ennemi, s'étant approché, à la faveur de la nuit, vint nous tirer des coups de fuſils tout au travers de nos tentes; mais quand, au contraire, il n'y a rien dans ce genre à redouter de la part de l'ennemi, alors tout camp eſt bon, pourvu qu'il ne ſoit pas malſain, & qu'il ſoit commode pour les ſubſiſtances.

MÉTHODE

De la Cavalerie pour ſortir de ſon camp, que je trouve défectueuſe, & à laquelle je ſupplée par une plus réguliere & plus ſimple en même-temps.

PREMIER TABLEAU.

XVIIe. PLANC.

Travail de 1748.

LE premier des deux Tableaux que renferme cette Planche, repréſente l'emplacement du camp d'un Eſcadron, compaſſé d'après les juſtes proportions qu'il doit avoir, & donne à connoître le déſordre dans lequel ſe trouvoient, pendant la guerre de 1740, la plupart des Régiments de Cavalerie, lorſqu'ils ſortoient de leur camp, pour ſe mettre en bataille ſur le front de bandiere; motif qui m'a déterminé à faire deſſiner les deux Tableaux qu'elle renferme, afin de faire connoître, d'un côté, le déſordre habituel, & de l'autre, le moyen de le réparer.

On y voit les tentes, le fourrage, les piquets, les fumiers qui ſont dans les rues du camp & derriere, les cuiſines des Cavaliers, les tentes des Vivandiers, celles des Lieutenants & des Sous-Lieutenants, ainſi que celles des Capitaines.

☞ Comme ces détails pourroient ſembler puériles, je ſuis forcé de dire pour ma défenſe, que ſi j'y ſuis entré, c'étoit pour indiquer la maniere dont devoient ſe faire ces différentes diſtributions, que l'on croira, ſans doute, avoir toujours exiſté, tandis qu'au contraire, pendant la guerre de 1740, loin que les tentes des Officiers fuſſent tendues ſur l'alignement de celles des Cavaliers, elles étoient, au contraire, toutes éparſes, & quelquefois celles des Capitaines ſur-tout de ceux des Régiments de ſeconde ligne, étoient, le plus ſouvent, à cinq cents pas de la queue du camp, dans des vergers, & même dans les bois, s'il s'y trouvoit un emplacement convenable; ce qui eſt une des raiſons qui m'ont le plus déterminé à faire faire les deux Tableaux de la dix-ſeptieme Planche, pour préſenter, dans le premier, la méthode vicieuſe que l'on ſuivoit, & dans le ſecond, l'utilité de l'ordre qu'on y voit établi.

Pour rendre le premier de ces deux Tableaux plus frappant, on a fait voir la Garde à l'Etendard, ainſi que les Trompettes déja rendus à la tête du camp. On peut y voir des Compagnies qui commencent à ſe former, un grand nombre de Cavaliers déja à cheval, d'autres qui ſont encore pied à terre dans les rues du camp, & les Officiers qui commencent à peine à quitter leurs tentes, mais qui ſe diſpoſent pourtant à venir joindre leurs Troupes.

On n'eſt entré dans tous ces détails, que pour faire ſentir tous les inconvénients d'une pareille confuſion, & pour faire adopter les meſures qu'on a jugé convenable de prendre pour remédier à cet abus, en ſuivant les principes dont on fournit l'exemple dans le ſecond Tableau de cette même Planche.

XVIIe. PLANC.

SECOND TABLEAU.

L'EXEMPLE que fournit ce ſecond Tableau, eſt une repréſentation exacte de l'ordre que j'avois établi, pour faire monter le Régiment d'Orléans à cheval, & pour le préparer à ſortir des rues du camp, en faiſant faire à toutes les Compagnies à la fois des à droite & des à gauche par files, dans l'objet de les faire arriver enſemble ſur le front de bandiere, de former ſur le champ les Eſcadrons, & rompre enſuite le Régiment par ſa droite, ou par ſa gauche pour le porter où les circonſtances l'exigeoient.

Par l'ordre figuré dans ce Tableau, on voit que la Garde à l'Etendard devant être la premiere à cheval, eſt déja formée à la tête du camp avec le Timbalier & les Trompettes qui y ſont auſſi déja placés.

Que les Cavaliers de chaque chambrée, après être montés à cheval, ſont rangés, la tête tournée vers leurs tentes, dans l'ordre où ils y étoient campés.

Qu'en ſe rapprochant, ainſi qu'on le voit, près de leurs piquets, ils laiſſent un eſpace libre dans les rues du camp, pour que leurs Officiers puiſſent, en les parcourant, voir s'il ne manque rien à leur tenue, ou à leur équipement.

Et qu'enfin à meſure qu'une Compagnie eſt prête, un des Officiers de cette même Compagnie, en venant ſe placer ſeul ſur le front du camp, doit, par ſa préſence, indiquer au Major que

telle

telle Compagnie eſt prête à déboucher à l'inſtant où il le jugera convenable.

De cette ſorte on peut juger qu'en voyant à la tête du camp autant d'Officiers arrivés, qu'il y a de Compagnies dans le Régiment, le Colonel, ou le Major, ſans autre préparation, peut être ſûr que la totalité de ſon Régiment ſe trouve prête à exécuter ſes ordres; & qu'en faiſant un ſignal aux Trompettes, auxquels il ſera convenu qu'ils devront ſonner un appel, tout le Régiment peut déboucher à la fois, & ſe former dans la minute à la tête du camp.

Ceci m'a été ſuggéré, par un eſprit d'ordre, pour tout ce qui tient au ſervice; & c'eſt un pareil motif qui m'engage à obſerver que ſi les Régiments de Cavalerie, qui auroient à ſortir d'un camp, avoient pour objet d'en aller occuper un autre par une marche de flanc, & que l'ordre de marche fût conçu de telle maniere, que ceux qui feroient partie d'une aile, euſſent à attendre, pour ſe mettre en mouvement, que la tête des colonnes de l'autre fût arrivée à leur hauteur, le Lieutenant-Général, qui ſe trouveroit commander l'aile qui devroit ſe mettre en mouvement la derniere, pourroit épargner, aux Régiments qui ſeroient à ſes ordres, une peine que j'ai vu mille fois prendre en pure perte à des corps de Cavalerie nombreux, tandis qu'on auroit pu leur éviter une fatigue inutile, non-ſeulement en les faiſant monter à cheval deux heures plus tard que ceux qui avoient à marcher les premiers, mais même en combinant le temps de maniere à laiſſer les chevaux deſſellés & le camp tendu, juſqu'à l'heure préciſe, où pour ſe mettre en marche, il n'auroit plus été queſtion que de mettre tente à bas & de monter à cheval; mais ce qui a empêché les Officiers-Généraux de Cavalerie d'avoir des ménagements auſſi utiles à la conſervation de ce Corps, c'eſt ſans doute le temps énorme que la plupart des Régiments mettoient à abattre leurs tentes, celui qu'ils employoient à ſe préparer à monter à cheval, & la lenteur avec laquelle les Eſcadrons ſe formoient à la tête du camp.

Mais ſi, par l'établiſſement des camps de paix ſur leſquels il eſt impoſſible de ne pas inſiſter, on accoutumoit la Cavalerie à de fréquentes alarmes, on verroit qu'en partant du point où les chevaux ſont deſſellés au piquet & les Cavaliers dans leurs tentes, il eſt poſ-

ſible qu'en laiſſant le camp tendu, tous les Eſcadrons d'une ligne ſoient formés & mis en marche en moins de dix minutes.

☞ Ces ſortes de leçons ſont d'une trop grande conſéquence pour n'en pas faire uſage; &, ſi l'on fait bien, au défaut des camps, dans les temps deſtinés aux exercices, on donnera dans chaque quartier, où il y aura de la Cavalerie, deux, ou trois alarmes de cette eſpece dans le cours d'un été : cela ne ſeroit pas aſſez fréquent pour tourmenter les Troupes, & cela ſuffiroit pour donner à la Cavalerie cette preſteſſe qui fait le mérite principal de ſes opérations.

DES MARCHES D'ARMÉE,

Ou des marches à faire faire à de gros corps de Cavalerie.

LEs marches en général, étant du reſſort du Maréchal-Général-des-Logis de l'armée, & cette partie étant une de celles qui ont été le mieux adminiſtrées pendant la derniere guerre, je me bornerai à n'entrer, ſur cet objet, que dans quelques détails auxquels il ne me paroît pas qu'on ait donné une attention ſuffiſante. Je crois devoir faire cette obſervation, parce que les ſoins dont je veux parler pourroient, par campagne, ſauver pluſieurs milliers de chevaux qui périſſent, au contraire, par l'indifférence, pour ne pas dire la nonchalance avec laquelle on veille à leur conſervation.

Les attirails qu'entraîne la néceſſité de camper, ainſi que celle pour les Cavaliers d'être munis de toutes les choſes utiles, ou indiſpenſables pour leur ſervice, ſont trop immenſes, pour qu'on puiſſe exiger de leurs chevaux, ſur-tout vers l'arriere-ſaiſon, de faire des marches de l'eſpece de celle qu'il ſeroit à déſirer que pût faire la Cavalerie dans l'objet, de ces coups d'éclat auxquels elle eſt ſi propre.

Il eſt des circonſtances cependant, dont l'objet eſt de telle importance, qu'au riſque de faire une grande conſommation de chevaux, il faut pourtant faire des marches forcées. Mais pour que cela devienne poſſible, ſans écraſer en un jour la plus grande partie de ſa Cavalerie, il convient de la tenir en haleine, & plus encore de ne pas l'énerver par des fatigues outrées, & ſouvent très-inutiles, telles que celles qu'on lui fait ordinairement éprouver

dans les marches d'Armée, & dans les courſes extravagantes qu'occaſionnent les fourrages, où l'uſage eſt de permettre aux Fourrageurs de ſe débander, au moment qu'ils ſont à portée des lieux qui y ſont deſtinés, & ce dont ils profitent quelquefois, au point de fouler aux pieds les plus belles récoltes, dans l'eſpoir, en traverſant le fourrage d'un bout à l'autre, de ſe ſouſtraire à la vigilance de leurs Officiers, & de pouvoir profiter de leur abſence, pour commettre quelquefois les plus grands déſordres.

Sans ſouffrir de pareilles licences, on peut tenir la Cavalerie en haleine, en l'exerçant dans les temps où, par l'éloignement de l'ennemi, elle pourroit reſter long-temps à ne faire autre choſe que de conſommer du fourrage.

A l'égard des moyens à employer pour épargner, pendant la guerre, une grande quantité de chevaux au Roi, on va entrer, à ce ſujet, dans des détails qui, à ce que j'eſpere, ne paroîtront pas ſuperflus.

Dans les marches d'Armée, il n'eſt pas poſſible d'imaginer le ſoulagement répété que l'Officier-Général commandant une diviſion, peut procurer aux Corps de la conduite deſquels il eſt chargé pendant la durée d'une campagne; & ſurement ſelon les détails ci-après, on conviendra que de pareilles attentions doivent néceſſairement, à la longue, produire le double avantage d'abord de conſerver un plus grand nombre de chevaux, & enſuite d'avoir, conſéquemment, une plus grande quantité d'hommes en état de combattre; ce qui devient incalculable, par la progreſſion d'une premiere déprédation, laquelle aſſujettit la ſaine partie qui reſte, à multiplier ſes travaux, pour ſuppléer à l'autre, & finit, vers la fin de la campagne, par écraſer le tout.

MOYENS A EMPLOYER

De la part d'un Officier-Général, commandant un corps de Cavalerie, dont l'objet principal doit être de s'occuper ſans ceſſe de ſa conſervation.

PREMIER moyen. De ne faire ſeller, détendre, charger & brider, qu'à l'inſtant où chacun de ces différents articles devient ſucceſſivement néceſſaire.

Deuxieme moyen. Que ſi les Régiments ſont formés à la tête du camp, il convient de les rompre le plutôt poſſible ſur tel front qu'il aura été mis à l'ordre que les Eſcadrons devront marcher, de les mettre auſſi-tôt après en colonne; d'abord avec des diſtances entieres, ſi dans la marche les lignes doivent s'étendre par un de leurs flancs, & toujours, au contraire, à demi-diſtance, ſi c'eſt en avant du front de bandiere que la marche doit ſe faire; de porter enſuite la tête de ces colonnes ſur les débouchés indiqués, & s'il y a apparence d'une halte, ne dût-elle être que d'un quart d'heure, de faire mettre pied à terre auſſi-tôt, ſi toutefois on eſt en pleine ſécurité de la part de l'ennemi, pendant lequel temps alors les Cavaliers peuvent s'employer utilement à remettre leur charge en état, à mieux brider leurs chevaux, à les reſſangler, & enfin à réparer à tout leur attirail, ou en harnachement tout ce qu'un peu de négligence, ou trop de précipitation, peut-être, leur auroit fait omettre au moment où ils ſeroient montés à cheval.

Troiſieme moyen. De veiller à ce que toute la colonne, une fois remontée à cheval, s'ébranle à la fois, lorſqu'il ſera queſtion de la mettre en mouvement, afin d'éviter que les diviſions, ou les pelotons ne courent pour reprendre leurs diſtances, & afin de leur donner au contraire, en les faiſant partir tous à la fois, les moyens de marcher d'un pas égal, depuis l'inſtant de leur départ, juſqu'au moment de leur arrivée au nouveau camp.

Quatrieme moyen. Que ſi la tête d'une colonne, ſuppoſée de vingt Eſcadrons, rencontre un défilé où l'on ne puiſſe marcher que par quatre, par trois, ou par deux, le Général commence par faire ſerrer toutes les diviſions de la queue ſur celles de la tête, de maniere

niere à ce qu'elles ſoient preſque en maſſe, en ſe réſervant toutefois l'eſpace néceſſaire pour pouvoir faire mettre pied à terre aux quinze derniers Eſcadrons; ce qui, en ſuppoſant les cinq premiers occupés à paſſer le défilé, pourra procurer aux cinq premiers ſuivants un repos de vingt minutes, aux cinq autres une halte de quarante, & aux cinq derniers peut-être une heure entiere d'une tranquillité parfaite; tandis, qu'au contraire, ſi les chevaux étoient reſtés montés, pluſieurs d'entr'eux ſe ſeroient tracaſſés, auroient tourmenté leurs Cavaliers, & en auroient été tourmentés eux-mêmes en raiſon de leur plus, ou moins d'impatience, ſans compter que d'autres hommes plus nonchalants & fatigués d'être toujours dans la même poſture, ne manquent preſque jamais de quitter leur aſſiette pour changer de poſition; de ſorte que cet abandon, trop en uſage dans la Cavalerie, qui, en faiſant porter tout le poids du corps de l'homme ſur un ſeul point de la ſelle, ne manque pas d'occaſionner aux chevaux des bleſſures conſidérables, ce qui en fait aller une grande partie aux eſclopés communément, dès le lendemain d'une marche où il y a eu quelque halte un peu longue.

De même, ſi, après avoir paſſé le défilé, il paroiſſoit néceſſaire de reformer les pelotons, alors les Eſcadrons de la tête, toujours dans la ſuppoſition qu'on n'a rien à craindre de l'ennemi, après s'être avancés à la diſtance néceſſaire pour contenir entre eux & la ſortie du défilé, les vingt Eſcadrons en colonne en ordre ſerré, mettroient pied à terre à leur tour; & lorſque le Général ſeroit averti que la tête du vingtieme Eſcadron viendroit à déboucher, il feroit alors le commandement, *garde à vous*, enſuite *à cheval*, & ſans la moindre perte de temps la colonne ſe remettroit en marche, & les chevaux arriveroient au camp dans le meilleur état poſſible.

Cinquieme moyen. Si l'on prévoyoit que dans la marche il y eût pluſieurs bourbiers fangeux à paſſer, comme les terreins qui ſont mauvais pour la tête d'une colonne, deviennent quelquefois impraticables, lorſque cent, ou deux cents chevaux y ont paſſé, & que les efforts que ces pauvres animaux font pour ſe tirer de pareils mauvais pas, leur ſont très-préjudiciables, tant par les *ner-ferrures* que cela leur occaſionne, que parce que leurs charges s'étant dérangées, au moyen des ſecouſſes que produiſent les efforts dont il vient d'être queſtion, finiſſent par les bleſſer quel-

quefois, de maniere à ne pouvoir s'en ſervir de ſix ſemaines. Dans ce cas, ſi, au milieu de bourbiers pareils à celui dont on vient de parler, il ſe trouvoit par hazard, ainſi que cela peut ſe rencontrer, un paſſage ſec, ou ſablonneux, où un cheval ſeul pût paſſer librement, il vaudroit mieux alors, en prenant les précautions des *haltes* ſuſdites, faire défiler toute la colonne en entier, au hazard de la faire arriver un peu plus tard au camp, que de la faire marcher ſur un plus grand front, en expoſant la plus grande partie des chevaux à s'eſtropier, ou à être harraſſés de fatigue; parce qu'en la faiſant défiler, au moins la plupart des chevaux ſeroient en état de remarcher le lendemain, & que de l'autre maniere il y en auroit ſurement une très-grande quantité, dont il ne ſeroit pas poſſible de tirer le moindre ſervice, ſi l'on devoit encore marcher le jour ſuivant.

Sixieme moyen facile à employer, lorſqu'on a des Troupes diſciplinées, & qu'elles ſont commandées par des Officiers ſurveillants, qui eſt, dans les camps d'abondance, d'empêcher que les Cavaliers ne ſoient prodigues de leur fourrage, au point où j'ai remarqué, depuis que je ſers, qu'ils l'étoient preſque toujours.

Premiérement, parce que ce n'eſt pas communément aux débuts d'une campagne, où les chevaux fatiguent le plus, & que ſi on les habitue à une nourriture trop abondante dans les temps où ils patiſſent le moins, & que quand ils ſont aſſujettis à un ſervice plus multiplié & plus pénible, ils n'aient plus que ce qui leur eſt exactement néceſſaire pour ſubſiſter, il eſt aiſé de concevoir que le dépériſſement le plus affreux doit s'enſuivre, & conſéquemment des pertes preſque impoſſibles à réparer, non-ſeulement pour la campagne, mais le plus ſouvent encore pour tout le reſte de la guerre.

Secondement, parce que l'habitude de gaſpiller le fourrage, fait que les Cavaliers, qui craignent de n'en avoir jamais aſſez, lorſqu'on les y envoie pour quatre jours, en rapportant plutôt pour ſix, que pour le temps qui leur eſt preſcrit.

☞ Cette remarque me conduit, malgré moi, plus loin que je ne voudrois, puiſque je hazarderai de cenſurer la conduite des Généraux, qui, après avoir ordonné un fourrage pour quatre jours, le font durer cinq, & quelquefois davantage: car dès ce moment, ne pouvant plus être ſûr de rien, le Cavalier, ainſi que l'Offi-

cier une fois trompé de cette maniere, emporteroit plutôt, ou feroit emporter au camp, s'il le pouvoit, juſqu'au champ même du fourrage, que de courir le riſque d'en manquer une autre fois.

Une derniere raiſon, pour laquelle il faut prendre les plus grandes précautions pour empêcher le gaſpillage du fourrage, c'eſt que plus on en fait de conſommation inutile, moins on peut ſéjourner dans un camp, qu'il ſeroit quelquefois de la derniere importance d'occuper huit, ou dix jours de plus; & dans les cas où le Général d'Armée juge que ce ſéjour de plus eſt indiſpenſable, alors les chevaux ſont contraints de reſter au piquet preſque ſans manger, ou d'aller chercher le fourrage à de trop grandes diſtances du camp, pour que cela n'en énerve pas le plus grand nombre: cet inconvénient d'aller chercher au loin le fourrage, eſt d'autant plus dangereux, que les Cavaliers ſe font entr'eux une eſpece de mérite, de ce que leurs chevaux rapportent au camp des trouſſes plus fortes que celles de leurs camarades, & que d'après cela, ils écraſent les leurs ſous des poids énormes; ce qui devient d'une inconſéquence ſi complete, que ce même cheval, épuiſé par la fatigue du jour, ne fait que boire, ne mange pas, & n'aſpire qu'à s'étendre ſur la paille, pour pouvoir prendre le repos dont il a beſoin; & comme ſon tour peut venir, dès le lendemain matin, d'aller monter la Grand-Garde, ou d'aller en détachement, ce cheval, au retour, eſt tout-à-fait ſur la litiere, & par conſéquent l'homme hors de combat.

Je ne ſais ſi de ſemblables obſervations paroîtront futiles; mais tout ce que je puis dire, c'eſt que quand les Troupes étoient adminiſtrées par les Capitaines, que je l'étois moi-même alors, & que depuis que j'ai fait la guerre à la tête d'un Régiment de Cavalerie, puiſque les choſes ſe pratiquoient ainſi, il eſt à préſumer que cela ſe paſſera encore de même à la premiere guerre, à moins que le Gouvernement ne faſſe travailler à un réglement pour le ſervice de campagne, où tous ces inconvénients ſeroient prévus, de maniere à ce que perſonne, ſous quelque prétexte que ce fût, ne pût s'écarter de la regle qu'on établiroit pour y apporter remede.

OBSERVATIONS

SUR LE SERVICE DE LA CAVALERIE PAR PIQUET.

D'APRÈS la propoſition que j'ai faite, dès les commencements de ce travail, de donner pour baſe au ſervice de la Cavalerie en campagne, que les choſes ſoient arrangées de maniere à ce que chaque Régiment compoſé, ſoit de trois, ſoit de quatre, ou de cinq Eſcadrons, euſſent toujours, par Eſcadrons, le nombre de cent huit hommes, y compris les Officiers, prêts à monter à cheval, pour former, en tout temps, un ordre de bataille ſur l'effectif duquel on pût compter, & qu'ainſi que je l'ai encore propoſé, les Eſcadrons fuſſent portés, pour la guerre, à cent ſoixante Cavaliers : ſi on adoptoit cette propoſition, il en réſulteroit qu'à moins d'épidémie inattendue, ou de gens tués, ou bleſſés dans les combats, le Général de l'armée pourroit compter à peu près juſques vers le milieu de la campagne, ſur autant de Troupes de cinquante Maîtres, qu'il y auroit d'Eſcadrons dans la ligne, deſquelles il pourroit conſéquemment faire uſage pour le ſervice journalier de l'armée, tels que ſont les Grand-Gardes, les eſcortes de convois, celles des Fourrageurs, les détachements à envoyer à l'appui des Corps avancés, ceux deſtinés à la garde des tranchées, ou à porter la faſcine, enfin pour tous les objets indiſtinctement, auxquels la Cavalerie peut être employée pendant la guerre.

Par cet arrangement, la ligne reſtant toujours compoſée d'Eſcadrons pleins, & conſéquemment en état de ſe montrer en bataille rangée ; puiſque ce ne ſeroit que ſur l'excédant deſdits Eſcadrons, que ſe tireroient les hommes néceſſaires pour le ſervice extérieur, un Général, dans ce cas, pourroit toujours être en meſure de faire des mouvements, dont les combinaiſons ſeroient certaines, parce qu'il ſauroit ſur quoi compter.

Ceux qui n'ont pas fait la guerre en Boheme, en Baviere, ou en Italie, ne ſentiront pas la néceſſité d'un pareil établiſſement : pour moi, qui me ſuis trouvé dans ces différents Pays, étant Capitaine de Cavalerie, & commandé de piquet avant que je fuſſe de retour de ma Grand-Garde, & commandé de même le lendemain pour

un

un détachement, tandis que j'étois encore de piquet, j'ai vu, à n'en pouvoir douter, que les Généraux ignoroient pleinement à quoi se montoit l'état de la Cavalerie qu'ils avoient à leurs ordres, puisqu'ils exigeoient continuellement des Régiments plus de détachements qu'ils ne pouvoient en fournir, même en étant tous les jours à cheval, & en repartant, pour faire un autre service, presqu'aussitôt qu'on étoit arrivé; enfin c'est au point que dans de certaines marches d'armée, j'ai vu quelquefois ne pas exister au fond du corps le nombre d'hommes nécessaire pour composer la garde des Etendards, parce que tout étoit dispersé.

Plusieurs Officiers distingués veulent que le service extérieur de la ligne se fasse par Escadrons; pour moi je ne suis pas de cet avis, à cause de la nécessité, si l'armée alloit au fourrage, où se trouveroient les Escadrons qui resteroient au camp, d'en aller chercher pour les chevaux des Compagnies qui seroient employées au service extérieur; & parce que la discipline n'étant pas encore, parmi nous, établie de grade à grade, on ne peut se persuader qu'elle soit assise sur des bases assez solides, pour que lorsqu'on demandera aux Troupes des choses extraordinaires, on ne soit dans le cas de se persuader que, loin de voir prospérer cette discipline si désirable, ce ne soit au contraire un moyen presqu'assuré de voir écrouler l'édifice dans ses fondements avant qu'il soit achevé.

Il faut donc, avant d'exiger du Cavalier François d'aller au fourrage, pour un Escadron dont il ne fait pas partie, & l'amener au point de risquer d'épuiser les forces de son propre cheval, pour aller chercher au loin ce qui seroit nécessaire pour la subsistance de ceux de l'Escadron employé au-dehors, commencer par être assuré que ce service réciproque seroit fait avec exactitude & de bonne volonté, tant de part, que d'autre; mais dans un temps où l'on voit, au contraire, que l'intérêt personnel prédomine sur toute autre considération, comment peut-on raisonnablement se flatter que l'on puisse former de pareils établissements?

Au reste qui est-ce qui empêche, si l'on veut, que le service extérieur se fasse par Escadrons, d'établir que, sans atténuer la force de ceux qui sont destinés pour remplir l'ordre de bataille, & pour le complétement desquels il faudroit qu'il y eût un tour à part, que de l'excédant de ces mêmes Escadrons, en accollant deux pi-

quets enſemble, on ne formât un Eſcadron pour le détacher, ſi l'on vouloit, aux ordres d'un Officier ſupérieur ?

De cette ſorte, ſi les Régiments étoient compoſés de cinq Eſcadrons & les Brigades de dix, on voit que, ſans rien déranger à l'ordre de bataille, ni même au ſervice intérieur, chaque Brigade pourroit fournir, au beſoin, l'équivalent de deux Eſcadrons, pour être envoyé au-dehors ; ce qui en feroit cinquante compoſés au total. Or, en ſuppoſant qu'il y eût cent Eſcadrons de bataille à l'armée, comme, par le détail ci-deſſus, il paroît qu'il pourroit y avoir à peu près, dix de ces Eſcadrons, compoſés de ſervice par jour, pour être employés à l'uſage mentionné ci-deſſus, comme l'excédant des Eſcadrons de bataille pourroit fournir à ce ſervice, on voit que ce que je propoſe ne ſauroit être illuſoire.

Au reſte, dans une circonſtance qui exigeroit de faire marcher un gros corps de Cavalerie, ſi la totalité de l'excédant des Eſcadrons de bataille ne pouvoit ſuffire, rien n'empêcheroit alors de commander une Brigade entiere, ou même deux avec armes & bagages, pour que de cette ſorte les Cavaliers étant pourvus de tentes, de faux & de marmites, ce Corps ne fût embarraſſé de rien, & le Général, à l'exception du nombre des Régiments détachés, ſauroit toujours de même ſur quoi pouvoir tabler, relativement au nombre d'Eſcadrons qui reſteroient en ligne. Mais, me dira-t-on, les Majors, les Colonels même, pour épargner les hommes & les chevaux de leurs Régiments, n'en accuſeront jamais l'état effectif, & conſéquemment le Maréchal-Général-des-Logis de la Cavalerie ne pourra jamais donner un état juſte au Général de l'armée.

Cette obſervation, que je craindrois, en effet, qui ne fût fondée à quelques égards, a cela au moins de conforme à l'idée où je ſuis, que la ſubordination de grade à grade n'eſt pas encore aſſez ſolidement établie ; car ſi elle l'étoit, cette idée ne ſeroit pas admiſſible, puiſqu'en mettant en avant que l'intention du Maître & l'ordre du Général eſt que tout Officier ſupérieur rende, à cet égard un compte fidele, il eſt à préſumer que perſonne ne prévariqueroit ſur un article de cette importance.

OBSERVATIONS

SUR LE SERVICE DES GRAND-GARDES.

LEs campagnes que j'ai faites en Boheme, en Flandre & en Italie pendant la guerre de 1740, m'ayant mis à même de remarquer plus d'une fois l'inintelligence & la confuſion extrême qui exiſtoient dans la maniere dont ſe formoit l'établiſſement des Grand-Gardes, & les obſervations que j'ai faites ſur la négligence avec laquelle pluſieurs Capitaines ſe comportoient pendant les vingt-quatre heures que dure ordinairement cette ſorte de ſervice, m'ayant paru mériter qu'on cherchât les moyens d'y remédier par une méthode établie ſur des principes, au lieu de l'arbitraire, ſoumis juſqu'à préſent, au plus, ou moins d'intelligence & d'activité de la part des Officiers, j'ai cru, d'après l'expérience que j'avois acquiſe à cet égard étant Capitaine, devoir propoſer ce que j'avois réglé depuis étant Colonel, relativement à la maniere dont ceux du Régiment que j'avois l'honneur de commander, devoient s'arranger dans leur poſte de jour, en même-temps que j'avois pourvu à la maniere dont ils devoient ſe diſpoſer, ſi leur Grand-Garde venoit à être attaquée, de même qu'au parti qu'ils devoient prendre, s'ils étoient forcés à faire leur retraite, ainſi qu'à la maniere dont ils devoient pourvoir à leur ſureté, lorſqu'ils étoient arrivés à leur poſte de nuit.

Pour rendre ces différents préceptes plus ſenſibles, & déterminer M. d'Argenſon, alors Miniſtre de la Guerre, à donner une Ordonnance ſur ces mêmes principes, ou ſur de meilleurs, s'ils lui étoient propoſés, j'ai fait faire, en conſéquence, en quatre Tableaux, l'exemple figuré de ces quatre articles principaux du ſervice des Grand-Gardes.

Or, comme je n'ai point varié depuis ce temps, & que j'ai encore été à même de remarquer, pendant la durée de la derniere guerre, à-peu-près la même inexactitude dans les diſpoſitions de la plupart des Grand-Gardes, j'ai jugé que cette partie du ſervice de la Cavalerie, paroîtroit aſſez eſſentielle aux Officiers-Généraux, ou autres qui en connoiſſent les conſéquences, pour qu'on me ſût

gré d'avoir fait graver les quatre Tableaux en queſtion, qui ſont renfermés dans la dix-huitieme Planche, & qui contiennent divers réglements pour l'établiſſement du bon ordre, ainſi que d'autres principes que je crois néceſſaires à obſerver en pareille circonſtance.

Mais avant que d'en donner le détail, il faut auparavant faire connoître la maniere dont ſe formoit communément l'établiſſement d'une Grand-Garde pendant les deux dernieres guerres.

D'abord la diſpoſition premiere des Grand-Gardes de l'armée, dépendant uniquement du plus, ou moins de capacité de l'Officier-Général de jour, chargé de former avec elles l'enceinte de la ligne, il en réſultoit ſouvent, que ſi cet Officier n'avoit pas fait la guerre avec cette aptitude, ſans laquelle on ne prend, dans les occaſions, que des partis inconſéquents, ou timides, toutes les Grand-Gardes ne rempliſſoient preſque aucun des objets auxquels toutefois elles ſont deſtinées, & que ſouvent même l'Officier-Général, au moment où il croyoit devoir placer une des Grand-Gardes dont il ſe faiſoit ſuivre dans ſa tournée, voyant que c'étoit un homme d'un certain âge dont c'étoit le tour à marcher, & le plus ſouvent jugeant ſur ſa figure qu'il devoit avoir de l'expérience, il ſe contentoit, par une ſuite de cette politeſſe mal-entendue, qui fait qu'un Officier-Général craint de déplaire, en cherchant à ſonder, par des queſtions raiſonnables, le dégré d'intelligence d'un Officier, de lui dire de ſe placer militairement, & ſans plus ample explication, ni lui donner aucune inſtruction ſur le parti qu'il devoit prendre en cas qu'il fût attaqué, ni ſur les précautions dont il devoit uſer à ſes différents poſtes de jour & de nuit : cet Officier-Général s'en alloit plus loin, & cherchoit, en quelque ſorte, plutôt à eſpacer les diſtances pour la répartition de ſes Grand-Gardes, qu'à juger de l'endroit où elles pourroient à la fois remplir le plus d'objets d'utilité.

Or, après que l'Officier-Général étoit parti, ſi le Capitaine étoit timide, il faiſoit tenir jour & nuit la plus grande partie de ſa Troupe à cheval; ſi, au contraire, il étoit trop confiant, après avoir, à la vérité, placé ſon petit Corps-de-Garde & ſes Vedettes, il faiſoit mettre pied à terre à ſa Troupe, ordonnoit que l'on débridât & que l'on fît manger les chevaux; établiſſement qui ſe faiſoit à la volonté de chaque Cavalier, de maniere que la Grand-Garde étoit

éparpillée

éparpillée comme un troupeau de moutons, tandis que les gens du Capitaine qui, à quelques cent pas de-là, avoient découvert une haie, ou quelques arbres propres à donner du frais, avoient été y faire leur établiſſement & déployer les cantines de leur Maître; de ſorte que s'il avoit paru quelques Troupes de Huſſards avant que la Grand-Garde eût été raſſemblée, que chaque Cavalier eût retrouvé ſa cuiraſſe, qu'il eût bridé, qu'il fût remonté à cheval, & que la Troupe eût été formée, l'ennemi auroit été au milieu de tous ces gens en déſordre, ſabrant les uns, faiſant priſonniers les autres & mettant le reſte en fuite. Cette eſquiſſe, telle exagérée qu'elle puiſſe paroître, n'en eſt pas moins la vérité la plus exacte; & ſi je ne cite pas des faits plus extraordinaires encore, c'eſt que, malgré le deſir que j'ai que cet Ouvrage puiſſe contribuer à l'inſtruction des Militaires, & à leur inſpirer en même-temps de l'averſion pour la nonchalance & du gout pour le métier, tout ce qui peut avoir l'air de la critique, répugne à ma façon de penſer.

Je n'en dirai donc pas davantage ſur ce ſujet; mais, d'après les réflexions que les négligences outrées, dont j'ai parlé ci-deſſus, m'ont fait faire, j'eſpere qu'on ne regardera pas comme ſuperflus les détails dans leſquels je vais entrer, relativement à l'ordre que je conſidere comme néceſſaire à établir dans le ſervice des Grand-Gardes, duquel je vais offrir les différents Tableaux, dans l'eſpérance qu'ils pourront faire naître des idées à ceux qui auroient de meilleurs principes à propoſer, ou que du moins on ſe donnera plus de ſoins, pour que ce ſervice eſſentiel ſoit mieux réglé à l'avenir.

Avant de paſſer à ces détails, qui, tout minucieux qu'ils paroîtront, peut-être, n'en ſont pas moins utiles à bien des égards, il me ſemble qu'il me reſte à parler d'un des objets les plus eſſentiels du ſervice des Grand-Gardes, & qui eſt un de ceux auſſi que j'ai vu le plus négligé; je veux dire, en ce qui concerne la police des armées, relativement à la maraude ainſi qu'à la déſertion.

Il eſt certain qu'il ſe place peu de Grand-Gardes, ſans qu'elles n'aient pour principale conſigne, de faire arrêter tous les déſerteurs & de même tous les maraudeurs; mais, ſoit que cet ordre ſoit donné verbalement, ou qu'il le ſoit par écrit, dans le premier de ces deux cas

l'Officier dit *oui*, & ſe promet en même-temps de n'en rien faire; & dans le dernier il n'en tient pas plus de compte. Cette conduite doit, au premier aſpect, paroître mériter une punition grave : cependant quoique perſonne ne ſoit plus perſuadé que moi que la baſe principale du ſervice eſt l'obéiſſance, néanmoins j'avoue que dans ce cas ſeul, je ne puis m'empêcher d'excuſer les Officiers, ni me diſpenſer de dire qu'on doit s'attendre à voir perpétuer cet abus, ſi l'on ne ſe détermine à faire infliger aux hommes, arrêtés pour la maraude ſur-tout, une autre peine que celle de mort; car tant que cet uſage ſubſiſtera, on doit appréhender une déſobéiſſance & une contravention formelle de la part des Capitaines de Cavalerie, parce qu'il eſt dans l'humanité de répugner à faire perdre la vie à ſon ſemblable pour un chou, ou pour une poule qu'il rapporteroit en fraude; mais, dira-t-on, pour les maraudeurs, paſſe : en effet, abſtraction faite des conſéquences, la faute, en elle-même, eſt légere; à l'égard de la déſertion, qui eſt un crime contre le Roi & contre la Patrie, comment, ſur cela, excuſer l'Officier de Grand-Garde? N'eſt-ce pas de ſa part être, pour ainſi dire, de connivence avec le délinquant, que de lui faciliter, en ne l'arrêtant pas, les moyens de s'évader? Sans doute ce ſeroit une faute grave, que de ne pas s'oppoſer au deſſein d'un homme qui déſerteroit; mais comme ſon projet n'eſt pas en écrit ſur ſon front, & qu'il cache au contraire ſon deſſein, autant qu'il lui eſt poſſible, la crainte de s'y méprendre, & d'arrêter comme déſerteur un homme qui n'a d'autre projet, peut-être, que d'aller chercher de quoi rendre ſa ſoupe meilleure, fait qu'il en paſſeroit cinq cents pour déſerter, que l'Officier de garde n'en arrêteroit pas un : cependant comme rien n'eſt plus eſſentiel que d'ôter tout prétexte à la déſobéiſſance, ſur-tout à la guerre, où les moindres fautes entraînent ſouvent les plus grands inconvénients, j'en conclus, ſi l'on veut, que tout le monde concoure à arrêter les maraudeurs ainſi que les déſerteurs, qu'il eſt indiſpenſable d'abord de rendre les peines moins graves pour la maraude, & de proportionner enſuite celles pour la déſertion à la différence des cas où elle peut avoir lieu, ainſi qu'à la variété des circonſtances dont elle peut être accompagnée.

PREMIER TABLEAU.

XVIIIe. PLANC.

Diſpoſition d'une Grand-Garde à ſon poſte de jour.

ON peut voir, dans ce premier Tableau, que rien n'a été mis en oubli, pour que la Troupe ſoit toujours dans le meilleur ordre poſſible.

La Grand-Garde que l'on voit placée dans un fond, doit l'être, ſelon moi, de cette maniere : en premier lieu, pour que l'ennemi, ne l'appercevant pas, ne puiſſe évaluer le nombre d'hommes dont elle eſt compoſée; & en ſecond lieu, parce que ne ſachant préciſément où la prendre, comme la direction de ſa marche, pour venir l'attaquer, ne peut qu'être incertaine, juſqu'à ce qu'il l'ait découverte, le temps qu'il eſt obligé de mettre à cette recherche, avant de s'ébranler, doit néceſſairement donner à la Grand-Garde quelques inſtants de plus pour ſe mettre en ordre.

Toutes les fois qu'il devoit en partir du Régiment, j'enjoignois aux Capitaines qui avoient de la confiance en moi, qu'à moins de diſpoſitions faites contradictoirement par l'Officier-Général, ils porteroient en avant d'eux, ſur l'éminence la plus à portée, une ſection de douze hommes, commandée par un Officier, de laquelle ils tireroient quatre, ou ſix Cavaliers, pour les placer en Vedette ſur leur droite en avant, & ſur leur gauche, de maniere à ce que, dans tel point que l'ennemi pût ſe préſenter, il pût être apperçu, à moins que le terrein ne fût trop couvert; auquel cas, ſelon le plus, ou le moins de danger qu'il auroit eu à craindre, un rang du fond de la Troupe devoit toujours reſter bridé, & même à cheval, s'ils le jugeoient néceſſaire.

Qu'en outre de ces précautions ordinaires, ils tiendroient toujours intermédiairement, entre leur Troupe & leur petit Corps-de-Garde, quatre Cavaliers debout, ou aſſis, mais tenant toujours leurs chevaux par la bride, à l'effet de pouvoir, au premier ſignal, ſe porter ſur la butte de la premiere des Vedettes, qui appelleroit pour venir reconnoître, ou qui, ſi elle étoit trop loin pour que ſa voix pût être entendue, tireroit un coup de mouſqueton, pour avertir qu'elle croit appercevoir l'ennemi.

Que de plus, le Capitaine, après avoir bien reconnu ſon terrein, & s'être aſſuré de la bonne diſpoſition de ſes Vedettes, avant de faire mettre pied à terre à ſa Troupe, il lui feroit faire un à droite, ou un à gauche par quatre; ce qui formeroit ſix rangs de huit chevaux de front; & que dans cette poſition, il feroit mettre pied à terre, & planter des piquets, pour y attacher leſdits chevaux; que les leurs & ceux des Officiers, ainſi que celui du Trompette, ſeroient répartis près des rangs, de la maniere que le repréſente le premier Tableau de la dix-huitieme Planche, afin de ne pas embarraſſer la Troupe, lorſqu'elle auroit à ſe remettre en bataille.

Et qu'enfin, pour que chaque Cavalier, dans le trouble d'une alerte, fût ſûr de pouvoir retrouver ſa cuiraſſe, il étoit convenu que chacun d'eux la placeroit debout à deux pieds en avant de la tête de ſon cheval; ce qui, dans les grands vents, peut avoir le petit avantage de plus de retenir le fourrage, & de l'empêcher de rouler ſous les pieds des chevaux.

XVIIIe. PLANC.

DEUXIEME TABLEAU.

La Grand-Garde attaquée.

DANS la ſuppoſition où un Capitaine de Grand-Garde recevroit la conſigne de tenir ferme dans ſon poſte, ſoit parce que le Général de l'armée ſauroit que les Grand-Gardes de ſon camp ne pourroient être attaquées que par quelques Huſſards, ou parce qu'il auroit pris ſes meſures pour avoir, à portée de ſes poſtes avancés, d'autres Troupes dans l'objet de les ſoutenir; comme il ne ſeroit pas praticable d'exiger, en pareil cas, qu'une Troupe de cinquante Maîtres ſe commît à charger de front un ennemi qui, en même quantité, ſe partageroit en petites Troupes, ou s'éparpilleroit autour d'elle, & qui, à force de lui bleſſer des hommes & des chevaux, finiroit par la détruire, ou la diſſiper; j'avois établi que dans cette circonſtance le Capitaine formeroit de ſa Troupe une eſpece de quarré long, dont il arrondiroit les angles, en faiſant faire bride en main aux Cavaliers qui s'y trouveroient placés, moins dans l'eſpoir de tirer de cette diſpoſition un feu bien avantageux,

tageux, que pour obéir à l'ordre donné de la part du Général de tenir ferme, juſqu'à ce qu'on fût ſecouru, parce que comme l'Officier ne doit pas examiner ſi l'ordre qu'il a reçu, a été bien, ou mal donné, & que ce qu'il a de mieux à faire, eſt d'obéir, c'eſt à lui à tirer de ſa poſition, quoique fâcheuſe, le meilleur parti que pourroient lui permettre ſon zele & ſon intelligence. C'eſt donc parce qu'en Boheme je m'étois trouvé, étant Capitaine, dans des conjonctures ſemblables, que j'ai depuis eſſayé d'indiquer à mes Confreres, des moyens de ſe défendre, pour les cas où il faudroit de néceſſité tenir ferme dans un poſte aſſigné en plaine, à une Grand-Garde de Cavalerie, qui pourroit courir le riſque d'être attaquée & d'être entourée par des Huſſards.

En partant donc de ma maniere de diſpoſer un Eſcadron pour le mettre à même de faire face de tous les côtés, ainſi que le repréſente la Planche au trait, N°. 8, qui en établit tous les details préparatoires, on peut ſuivre la même regle pour une Grand-Garde, puiſqu'étant compoſée de quarante-huit Maîtres, elle ſe trouve préciſément former un demi-Eſcadron.

Or, comme il eſt poſſible qu'à l'avenir on mette des Eſcadrons entiers de garde, au lieu des Troupes de cinquante Maîtres que l'on a employées juſqu'ici, la méthode, dont je vais donner le détail, pourra ſervir pour les deux cas également.

Ce n'eſt pas que par lui-même l'Eſcadron quarré, ou rond doive préſenter de ſes forces une idée bien avantageuſe, puiſque le propre de la Cavalerie eſt bien plutôt de s'attacher à joindre l'ennemi pour le combattre, que de l'attendre de pied ferme pour en ſoutenir le choc; mais quoique la manœuvre, dont il eſt queſtion, ne tende pas à remplir le premier de ces deux objets, il ne m'en paroît pas moins néceſſaire de fournir à une Troupe de Cavalerie des moyens pour ſe défendre, dans le cas où ſe trouvant iſolée en plaine & dans l'impoſſibilité d'avoir un prompt ſecours, elle viendroit cependant à être attaquée par des Troupes-Légeres, dont le propre eſt de combattre éparpillées.

En effet ſi une Grand-Garde venoit à être attaquée par des Huſſards, leſquels joindroient la ſupériorité du nombre à la facilité qu'ils ont, ſoit pour ſe diſperſer, ſoit pour ſe réunir, & que le Commandant de cette Grand-Garde eût reçu la conſigne de tenir ferme juſqu'à

ce qu'il fût ſecouru, je demande s'il eſt, en pareil cas, quelque mouvement à faire, plus prompt & plus ſûr que l'Eſcadron quarré ?

La retraite, en cette occaſion, de quelque maniere qu'on s'y prît, à moins qu'on ne quittât ſon poſte, dès que l'ennemi commenceroit à paroître, ne pouvant être que précipitée, n'eſt pas, je crois, une choſe qu'on puiſſe conſeiller.

Se mettre en devoir de charger en Eſcadron des gens qui ſeroient plutôt diſperſés qu'on ne les auroit joints, ſeroit une choſe ridicule à entreprendre.

Ordonner aux Cavaliers, après leur avoir indiqué un point de ralliement, de s'abandonner chacun ſur ſon Huſſard, & de lui donner la chaſſe, ſeroit un parti que notre Cavalerie ſeroit bien étonnée qu'on lui propoſât, & cependant ſur lequel, en mille rencontres, je penſe qu'il n'y auroit pas à balancer, ſi toutefois on l'exerçoit à ſe rallier, ainſi que cela devroit être; mais c'eſt encore un point ſur lequel la plupart des Officiers de la Cavalerie ſont en diſcuſſion, puiſque pluſieurs d'entr'eux ſont ſi prévenus que, ſans enſemble pour la Cavalerie, il n'y a point de ſalut, qu'ils regardent comme une leçon des plus dangereuſes à lui donner, que de lui apprendre à ſe rallier; d'où il s'enſuit des inconvénients infiniment plus dangereux; mais c'eſt un article qui mérite d'être diſcuté, & que je me propoſe de traiter en particulier.

A l'égard de cette diſperſion totale d'un Eſcadron, dont les Cavaliers ſeroient abandonnés, chacun à la pourſuite de leur Huſſard, je me garderai d'en faire la propoſition, vu l'opinion générale où l'on eſt ſur cet enſemble, dont on s'imagine que la Cavalerie ne doit jamais ſortir toutes les fois qu'elle a à manœuvrer devant l'ennemi : ainſi, tout bien conſidéré, je penſe que lorſqu'on ſe voit attaqué par des Troupes-Légeres, & qu'on ne ſe ſent pas aſſez en force, ſi l'on a à tenir ferme, pour envoyer de petites troupes à leur rencontre, ou pour les contenir en gagnant pays, ſi l'on en a le choix, il n'y a pas d'autre parti à prendre que de former, de pied ferme, l'Eſcadron quarré.

1°. Parce que c'eſt l'unique moyen de faire front à l'ennemi de tous côtés.

2°. Parce qu'on ôte par-là aux Cavaliers l'inquiétude de ſe voir pris par les flancs, ou par les derrieres.

3°. Enfin parce que cette manœuvre, bien exécutée devant des gens qui ſe croient déja ſûrs d'une victoire facile, doit leur en impoſer aſſez, pour leur ôter l'envie de l'acheter plus cher qu'ils ne comptoient.

MANIERE

DE FORMER L'ESCADRON QUARRÉ.

AU moment donc où l'on veut ſe diſpoſer dans cet ordre, l'Eſcadron ſuppoſé en bataille ſur deux rangs, le Commandant fait les commandements ci à la marge.

1. Garde à vous.
2. Pour former l'Eſcadron quarré.
3. Marche.

Au mot *marche*, 1°. le premier rang des deux Compagnies du centre, prend en avant la diſtance d'un peu moins de trois fois l'étendue du front d'une Compagnie, puis il s'arrête.

2°. Le premier rang de la Compagnie de droite, ainſi que le premier rang de la Compagnie de l'aile gauche, ſe portent en avant, marchant tous les deux à la même hauteur, & s'arrêtent en arriere des Cavaliers du premier rang des deux Compagnies du centre, lorſqu'ils ſont à la diſtance de l'étendue du front des deux Compagnies, afin d'avoir le terrein néceſſaire pour pouvoir, par des quarts de converſion reſpectifs, à droite & à gauche, venir ſe réunir & ſe former, en ſeconde ligne, derriere le premier rang deſdites deux Compagnies du centre.

☞ Ce mouvement eſt marqué, ſur la huitieme Planche au trait, par des quarts de converſion, au lieu du tête à botte, ou du pas oblique, qui ſeroient plus courts; mais c'eſt pour la raiſon indiquée ſur cette même Planche, où l'on voit que le premier rang de la Compagnie placée à l'aile droite de l'Eſcadron, fait d'abord à gauche un quart de converſion, puis un à droite tout de ſuite, pour faire face en tête, tandis que celui de la Compagnie de l'aile gauche fait l'inverſe, pour venir ſe joindre au premier rang de l'aile droite, & ſe mettre tous deux en avant du premier rang des deux Compagnies du centre.

3°. Le ſecond rang de la Compagnie de l'aile droite, & celui de la Compagnie de l'aile gauche, ſuivent l'exemple de leur premier rang, & ſe forment, en troiſieme ligne, derriere leur pre-

mier rang, en obſervant auſſi la diſtance de l'étendue du front d'une Compagnie, de leur emplacement, à celui de la ſeconde ligne.

4°. Le ſecond rang des deux Compagnies du centre ſe trouve, ſans bouger, être formé en quatrieme ligne.

Dès que l'Eſcadron eſt ainſi ſur quatre rangs, avec les diſtances preſcrites ci-deſſus, le Commandant doit faire les commandements ci à la marge.

1. Garde à vous.
2. Pour faire face de tout côté.
3. Marche.

A ce commandement, 1°. le premier rang de la Compagnie de l'aile droite qui ſe trouve en ſeconde ligne, & le ſecond rang de cette même Compagnie qui ſe trouve en troiſieme, font à la fois à droite un quart de converſion, & forment enſemble la face droite de l'Eſcadron quarré.

2°. Les rangs des Compagnies de la gauche, de ſeconde & troiſieme ligne, en font autant à gauche, & la face gauche ſe trouve formée en même-temps que celle de la droite.

3°. Le ſecond rang des deux Compagnies du centre, qui, ſans avoir bougé, ſe trouve former la quatrieme ligne, marche en avant pour ſe joindre aux deux faces qui ſont déja formées.

4°. Les Cavaliers de ce ſecond rang qui ont à faire face en arriere, & qui doivent être comptés par quatre, font le demi-tour à droite par deux hommes à la fois, en ſe diſpoſant par deux, comme ils le feroient, s'ils avoient à faire le demi-tour à droite par hommes; après quoi on leur fait faire bride en main pour reformer le rang, ſe réunir aux deux autres faces, & former conſéquemment le dernier côté du quarré.

1. Garde à vous.
2. Pour arrondir les angles.
3. Marche.

Alors le Commandant d'Eſcadron feroit les commandements ci-contre.

Auquel commandement les Cavaliers des faces latérales appuieroient de droite & de gauche ſur le centre, au moment que ceux des quatre angles feroient enſemble bride en main, en obſervant de mettre, dans ce mouvement, infiniment de douceur, afin que les chevaux ſe ſentant la croupe preſſée, ne ſe tracaſſent pas de maniere à rompre l'ordre du quarré.

☞ Comme la manœuvre ci-deſſus doit s'exécuter avec la plus grande promptitude, il faut que les Officiers, les Maréchaux-des-Logis & les Trompettes, dans l'inſtant même qu'elle s'exécute, entrent, avec la plus grande célérité, dans l'intérieur de cet Eſcadron, pour

1re. Figure.

A. *Emplacement qu'occupe*
en bataille.

B. *Terrain que doivent oc*
du 1er. rang.

C. *Terrain que doivent occup*
du 2me. rang.

D. *Centre du 2me. rang qui doit*
premier emplacement, peu
préparation, nécessaire à la
de l'Escadron quarré.

N.a *On préfere ici les quarts de cone*
l'on voit tracés, parce qu'ils pro
distance juste qui doit exister en
quatre parties qui doivent forme
quatre faces.

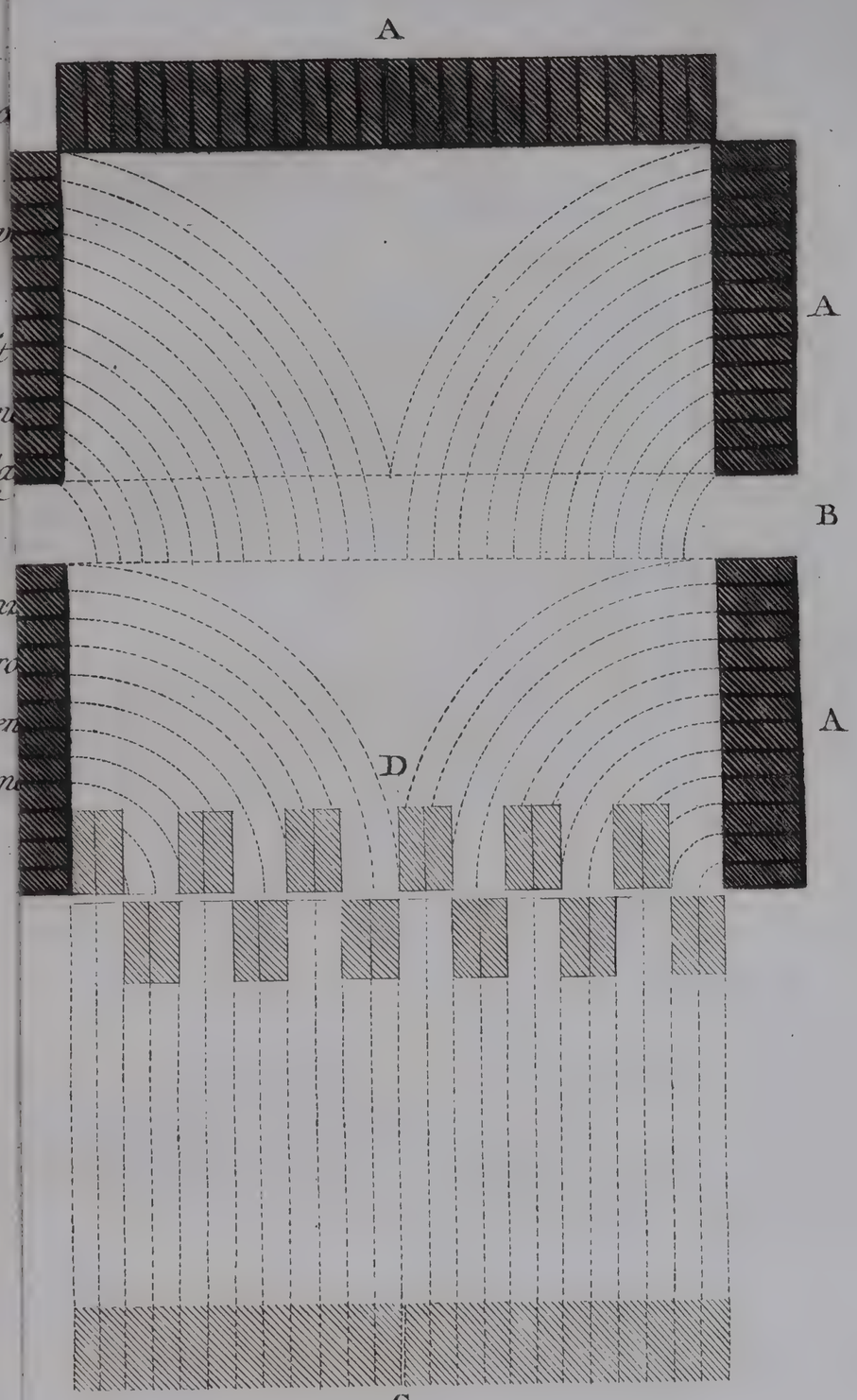

3.me Figure

Qui représente la formation
quarré, après que l'on en a fai

A. *Les 4. Capitaines.*

B. *Les 4. Lieutenans.*

C. *Timbaliers et Trompett*

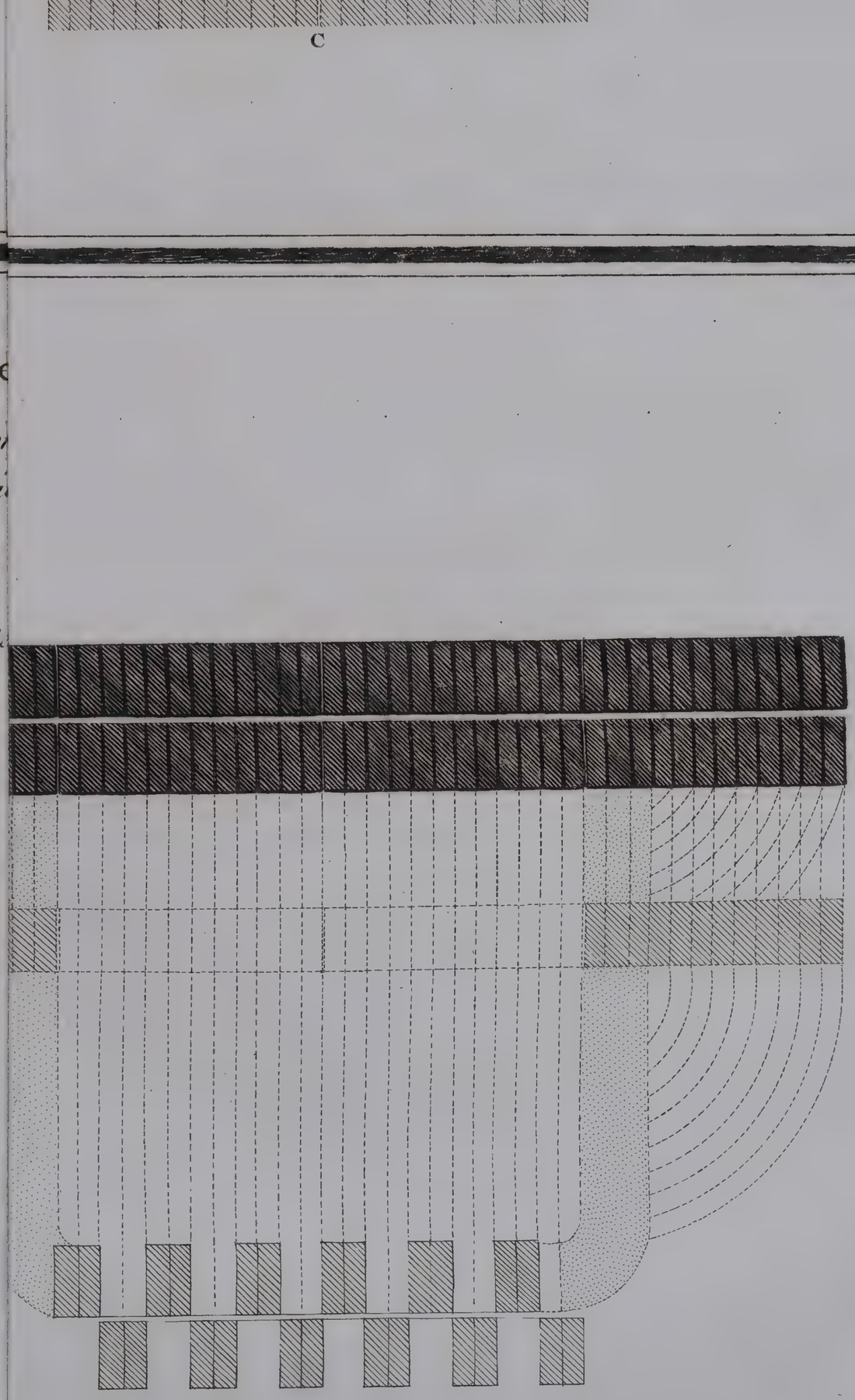

pour s'y placer comme il eſt expliqué dans la Planche au trait, cottée N°. 8.

Au reſte, comme la force d'une Troupe quelconque conſiſte moins dans le nombre d'hommes & dans l'ardeur qu'ils emploient dans l'action, que dans leur attention au commandement, il eſt eſſentiel de preſcrire une méthode ſûre, pour que chacun ſoit prévenu de ce qu'il a à faire, c'eſt-à-dire, pour que chaque rang de Compagnie ſache de qui il doit recevoir le commandement, & pour que chaque Officier reſpectivement connoiſſe la place qu'il doit occuper.

☞ On peut voir cet arrangement dans la Figure qui repréſente l'Eſcadron quarré.

Par cette Figure on voit que chaque Capitaine eſt placé derriere le centre du premier rang de ſa Compagnie, de même que chaque Lieutenant eſt placé en arriere du ſecond rang de celle à laquelle il eſt attaché.

On voit de même que les Trompettes ſont préciſément dans le centre, ainſi que les Maréchaux-des-Logis; les premiers, comme inutiles pour le combat, & les derniers, afin d'être à portée de remplacer à meſure les Officiers de leur Compagnie qui viendroient à être tués, ou bleſſés.

On a jugé convenable de diſtribuer ainſi les Officiers dans l'intérieur de l'Eſcadron, pour deux raiſons; la premiere, parce qu'il eſt eſſentiel d'empêcher non-ſeulement que les Cavaliers ne tirent tous à la fois, mais même parce qu'il eſt de la derniere conſéquence de les obliger à ménager leur feu, de façon qu'il ne puiſſe partir un coup de mouſqueton, ſans que les Officiers ne l'aient préalablement ordonné.

Avec un Officier en arriere de chaque rang de Compagnie, il y en a aſſez pour faire les commandements néceſſaires, qui ſont, dès que l'Eſcadron quarré eſt formé, de faire compter par quatre les Cavaliers de chaque rang des Compagnies, pour faire tirer les nombres pairs & impairs alternativement, avec l'obſervation toutefois que les uns ne puiſſent tirer avant que les autres n'aient rechargé.

Au reſte, un plus grand nombre d'Officiers derriere chaque face, ne ſerviroit qu'à mettre de la confuſion dans l'enſemble par la diverſité des commandements; au lieu que de cette maniere, chaque

demi-Compagnie ſait qu'elle ne doit attendre & ne ſuivre de commandement que celui de l'Officier qui lui eſt attaché.

En conſéquence de cet arrangemement, il eſt aiſé de voir qu'on ſuit toujours les principes de la compoſition des Eſcadrons, telle qu'on l'a propoſée dans la premiere Partie.

Si tous les détails ci-deſſus ſont ſuivis exactement, ſi le Régiment eſt bien diſcipliné, & ſi chaque Officier eſt en état de commander, le feu de cet Eſcadron peut être aſſez ajuſté pour écarter les Huſſards tirailleurs, & durer aſſez pour donner le temps aux Troupes, les plus à portée, de venir à ſon ſecours; & je maintiens, ſi l'on eſt attaqué par des Troupes-Légeres dont le nombre ſoit ſupérieur, & que l'on n'ait de reſſource qu'en ſes propres forces, que c'eſt l'unique manœuvre par laquelle, dans le cas d'un ordre précis de tenir ferme, on puiſſe ſe garantir d'une défaite totale que l'on auroit pu éviter, ou d'une fuite indiſpenſable qui entraîne toujours après elle la honte & le déshonneur.

MANIERE

De rétablir l'Eſcadron dans ſon ordre primitif.

QUOIQUE la maniere de compoſer l'Eſcadron quarré paroiſſe compliquée, cependant dans l'exécution, elle eſt de la plus grande facilité; mais celle de rompre le quarré, pour remettre l'Eſcadron en bataille, eſt encore plus ſimple.

Quoi qu'il en ſoit, aux commandements ci à la marge.

1. Garde à vous.

2. Sur deux rangs en bataille.

3. Marche.

Le premier rang de la Compagnie de droite, qui forme la demi-face droite du quarré, & le premier rang de celle de gauche par un quart de converſion; le premier à gauche & l'autre à droite, viennent ſe réunir au premier rang des Compagnies du centre qui ne doivent pas bouger, s'alignent ſur elles, & forment, dans un inſtant, le premier rang de l'Eſcadron; dans le même temps le ſecond rang de la Compagnie de droite, & celui de la Compagnie de gauche imitent le mouvement de leur premier rang, tandis que les Cavaliers du ſecond rang des deux Compagnies du centre refont le demi-tour à droite par deux, pour venir enſuite prendre

leur emplacement au centre du ſecond rang & remplir le vuide qui s'y trouve.

Pendant le mouvement général de toutes les parties qui compoſent cet Eſcadron, les Officiers & les Maréchaux-des-Logis s'introduiſent parderriere les chevaux, dans les rangs des Cavaliers qui ſont prévenus de s'ouvrir à cet effet, pour leur laiſſer la liberté de ſe remettre à leur place de bataille.

☞ Après avoir détaillé la maniere de former l'Eſcadron quarré, dont on a pu voir ſur la Planche au trait, N°. 8, les mouvements néceſſaires, tant à ſa formation, qu'à ſon développement pour ſe remettre en bataille, nous allons ramener le Lecteur aux détails des différents Tableaux de la Planche figurée, cottée dix-huitieme, qui repréſente une Grand-Garde dans les différentes circonſtances de ſon ſervice; & comme nous avons déja traité ce qui eſt relatif à ſes devoirs, lorſqu'elle eſt à ſon poſte de jour, ainſi que la maniere dont elle doit pourvoir à ſa ſûreté, ſi elle eſt attaquée, & qu'elle ait ordre de tenir juſqu'à ce qu'elle ſoit ſecourue, nous allons paſſer maintenant aux moyens dont elle peut ſe ſervir dans le cas où, voyant qu'elle perd trop de monde & que le ſecours tarde trop à arriver, elle n'auroit plus d'autre parti à prendre que celui de la retraite, dont la diſpoſition fait l'objet du troiſieme Tableau de ladite dix-huitieme Planche.

TROISIEME TABLEAU.

La Grand-Garde en retraite.

L'OFFICIER qui commande ayant pris la réſolution de ſe retirer, ordonne à la face qui eſt tournée vers le camp, de partir à toutes jambes, pour aller en arriere occuper la premiere éminence, ou paſſer le premier ruiſſeau, ou ravin qui ſe trouve ſur le chemin de ſa retraite; & lorſque l'Officier qui l'a conduit rencontre une poſition avantageuſe, il doit faire auſſi-tôt jetter quelques Cavaliers pied à terre, pour aſſurer la retraite des trois autres faces, par le feu plus ajuſté que ſes Cavaliers pourroient faire dans cette poſition, que s'ils étoient reſtés à cheval.

A l'égard des trois autres faces, les Cavaliers de celle de droite

& ceux de celle de gauche, ſont les premiers par quatre à gauche, & les autres par quatre à droite; & dans cette poſition ſe trouvent former deux petites colonnes qui appuient les flancs de la face qui fait tête à l'ennemi; & tandis qu'elles tirent pour éloigner les Huſſards, ainſi que le Tableau le repréſente, les Cavaliers de cette même premiere face, après avoir fait par quatre demi-tour à droite, ſe retirent entre les deux petites colonnes dont il vient d'être queſtion; & après avoir parcouru un court eſpace, ſe remettent face en tête par un demi-tour à gauche, & attendent, dans cette poſition, que les petites colonnes ſe retirent à leur tour.

De cette maniere, qui eſt la ſeule praticable en pareille circonſtance, de braves gens peuvent faire une retraite honorable; ce qui, par tel autre moyen que ce pût être, leur deviendroit preſque impoſſible, pour peu que l'ennemi fût entreprenant.

QUATRIEME TABLEAU.

La Grand-Garde à ſon poſte de nuit.

CE Tableau, qui repréſente la Grand-Garde à ſon poſte de nuit, renferme à peu près tous les détails relatifs à cet objet.

Premiérement, la même diſpoſition, déja établie pour le poſte de jour, ſubſiſte pour l'établiſſement des chevaux des Cavaliers, ainſi que pour ceux des Officiers : on peut y voir de plus l'emplacement du feu où les Cavaliers de cette même Grand-Garde ſont placés comme ils doivent l'être pour ſe chauffer, c'eſt-à-dire, intermédiairement entre le chevalet, où ſont placés leurs mouſquetons & le feu, par la raiſon que ſi le feu étoit établi en arriere de l'emplacement des chevaux, l'ennemi, en s'en approchant, pourroit les tirer au blanc, ſans en être apperçu; au lieu que le feu ſe trouvant placé entre la Grand-Garde & l'ennemi, cela devient égal pour les deux partis.

On a placé les armes contre un chevalet, parce que comme il n'eſt guere poſſible de faire combattre les Cavaliers à cheval pendant la nuit, & que les Grand-Gardes ont ordinairement leur poſte de nuit à portée d'un poſte d'Infanterie, les Cavaliers, dans ce cas, deviennent plus utiles à pied qu'ils ne le ſeroient à cheval.

Cela

Cela n'empêche pas qu'il ne reſte un petit Corps-de-Garde à cheval, d'où ſe tire les patrouilles auxquelles on doit donner une certaine enceinte à parcourir, en preſcrivant à celui qui les conduit, de s'arrêter de temps en temps, pour écouter, avec la plus grande attention, ſi quelque bruit d'armes, ou de chevaux entendu dans l'éloignement, n'annonceroit pas que l'ennemi ſe porteroit ſur telle, ou telle direction.

☞ Tous ces détails, qui peuvent, à des Officiers inſtruits, paroître minucieux, ne ſont pourtant rien moins que futiles; & l'on ſera forcé d'en convenir, ſur-tout ſi l'on veut obſerver que le nombre des gens de guerre, parfaitement au fait de leur beſogne, n'eſt pas le plus conſidérable, indépendamment de ce qu'un Traité Militaire doit être principalement utile à ceux qui, n'étant pas encore formés, n'en ont que plus de beſoin d'acquérir les connoiſſances, que l'emploi qu'ils occupent ſemble requérir.

Au reſte, c'eſt toujours à tort qu'un Militaire ſe récrie ſur l'inutilité des détails, puiſque, malgré l'immenſité des temps qu'il y a qu'on fait la guerre, on n'en eſt malheureuſement pas moins dans le cas d'y voir arriver journellement de ces événements, qui prouvent que ceux en qui l'on croit devoir mettre le plus ſa confiance, n'en ſont pas moins ſujets à faire des fautes.

Car, comme on ne peut ſoupçonner un Officier-Général de mauvaiſe intention, & que s'il fait mal la diſtribution des poſtes qu'il ſeroit dans le cas de placer pour la ſureté d'un camp, on doit croire que ce ne peut être que faute d'expérience, par négligence, ou manque de talents. Cependant, comme j'ai vu, ainſi que bien d'autres, un détachement de Huſſards ennemis, entrer dans l'intérieur du camp à l'heure de midi, couper les tentes en morceaux, bleſſer pluſieurs hommes, & emmener un aſſez grand nombre de chevaux, j'imagine que ce fait, arrivé durant la derniere guerre, doit ſuffire pour prouver qu'on ne ſait pas toujours tout ce qu'on devroit ſavoir, ou qu'au moins on ne fait pas toujours tout ce qu'on devroit faire; & ſi, parce que quelques Militaires ſeroient en état de prendre des meſures plus juſtes, que n'a fait l'Officier-Général, de la négligence duquel on vient de parler, on en vouloit conclure que tous les détails précédents ſeroient ſuperflus, comme les Militaires en général n'ont pourtant pas tous le même

dégré d'inſtruction, il me ſemble qu'il ſeroit imprudent de dire : Tous ces détails ne m'apprennent rien ; donc il auroit fallu les ſupprimer.

Quoi qu'il en ſoit, comme nous avions alors pour Chef un Officier-Général du mérite le plus diſtingué, & le moins capable, peut-être, de faire des fautes de ce genre, on peut conclure de cet événement, que les Généraux habiles ſont bien malheureux, quand ils ne ſont pas ſecondés par ceux auxquels ils ſont forcés de s'en rapporter, pour faire la répartition des poſtes néceſſaires à employer pour la ſureté des Troupes qu'ils ont à leurs ordres.

Enfin, quand on ſe rappelle que, dans une autre occaſion, on a vu des Huſſards ennemis, ſans avoir été arrêtés nulle part, arriver juſques ſur les faiſceaux d'une ligne d'Infanterie, & y enlever un Drapeau, ſans qu'on ait eu le temps de s'y oppoſer, on peut juger delà de quelle conſéquence il eſt de ſe mettre, par ſa vigilance, à l'abri de pareils événements.

OBSERVATIONS SUR LES FOURRAGES.

APRÈS être entré dans les détails de la méthode que je crois qu'on doit ſuivre, pour qu'un corps de Cavalerie qui arrive dans ſon camp, pût y entrer en ordre ; après avoir détaillé de même la maniere dont il devroit ſe préparer pour en ſortir ; après avoir parlé du ſervice intérieur de la ligne, & avoir ouvert quelques avis que je crois utiles, concernant celui des Grand-Gardes ; après avoir indiqué également la néceſſité de faire de ces mêmes Grand-Gardes une répartition d'autant plus exacte, que ſouvent le ſalut d'une armée peut dépendre d'un poſte bien, ou mal placé ; il ſemble que c'eſt le moment où il convient de s'occuper de la partie des fourrages, qui, ſans contredit, eſt une des plus eſſentielles à traiter, puiſque la plus belle armée, ſi elle venoit à en manquer quatre jours ſeulement, pourroit être détruite en quinze, & que quand même, au contraire, elle en auroit en ſurabondance, ce ne ſeroit pas encore une raiſon pour que cet objet, dont on doit convenir qu'on n'a pas juſqu'ici tiré tout le parti déſirable, ne fût pas mieux

adminiſtré à l'avenir; & ſi l'on n'y fait pas une attention ſérieuſe, il y a tout à craindre qu'il ne réſulte, de la négligence paſſée en uſage parmi nous à cet égard, des effets encore plus fâcheux que ceux que nous en avons éprouvés juſqu'ici; on les aura oubliés, ſans doute; mais il n'en eſt pas moins vrai que le mal qui réſulteroit d'une déprédation pareille à celle qui a eu lieu dans les guerres précédentes, ſur laquelle j'ai vu les Généraux gémir maintefois, & à laquelle ils auroient remédié, ſans doute, ſi nos armées euſſent été plus accoutumées à l'obéiſſance, ne pût, s'il ſe prolongeoit, devenir des plus dangereux, ſur-tout les Troupes qui compoſent aujourd'hui le militaire de l'Europe, s'occupant, ainſi qu'elles le font à l'envi, des différents objets qui peuvent tendre à leur procurer une ſupériorité décidée ſur leurs voiſins.

Je ſuis, peut-être, dans l'erreur à l'égard des vues militaires que je prête ici aux Nations qui peuvent devenir un jour nos ennemis; mais l'objet dont il eſt queſtion, me paroît ſi eſſentiel, que je ne puis m'empêcher de croire que toutes celles qui s'occupent du ſoin de former de bonnes armées, ne négligeront, ni moyens, ni études, ni recherches, pour donner à leurs Officiers-Généraux, ou Officiers particuliers des moyens auſſi ſûrs que méthodiques, tant pour que cette partie ſoit à l'avenir conduite avec toute l'économie qu'elle exige dans tous les temps & dans tous les cas, que pour mettre leurs Officiers à même d'uſer de toutes les précautions convenables pour pourvoir à la ſûreté des Fourrageurs, auſſi-bien qu'à celle même des Troupes deſtinées à les garder.

D'après ces obſervations, il eſt à préſumer que ſi nous continuons de nous conduire, comme nous l'avons fait juſqu'ici, relativement à la maniere de fourrager, ceux qui auront acquis, ſur cet objet, des lumieres que nous n'aurions pas même eſſayé de nous procurer, auront, à un renouvellement de guerre, des avantages incroyables ſur nous, toutes les fois ſur-tout que ce ſera à qui des deux partis pourra le plus long-temps conſerver une poſition avantageuſe.

J'ajouterai que ce qui me perſuade le plus de l'extrême difficulté d'une beſogne dont les détails ſont auſſi multipliés, c'eſt que, malgré le ſoin avec lequel j'ai travaillé à mon inſtruction perſonnelle, je ſuis forcé de convenir que j'ai paſſé bien des campagnes avant

de ſavoir comment je m'y prendrois, pour ne pas faire crier à l'ineptie, ſi par hazard je venois à être chargé de la conduite d'un fourrage.

Or, comment un Militaire, tel bon qu'il puiſſe être, mais qui ne ſera devenu Officier-Général que depuis la paix, & qui n'aura peut-être jamais fait un fourrage à portée de l'ennemi pendant la guerre, oſera-t-il ſe flatter de ne pas faire de fautes, tant dans la diſpoſition de ſa chaîne, que dans la réunion des Troupes qui la compoſeroient, pour en former enſuite l'arriere-garde des Fourrageurs, ſi, à cet égard, il eſt chargé d'une beſogne qu'il n'aura jamais faite ?

Il eſt des cas où, avec du bon ſens & le tact juſte, on peut ſuppléer à l'inexpérience; mais ce n'eſt pas dans cette circonſtance: car avec ces mêmes qualités, fuſſent-elles en outre accompagnées de la plus grande intelligence, un Officier-Général ne ſe tirera jamais bien de la conduite d'un grand fourrage à faire à portée de l'ennemi, ſi, dans le nombre de dix-huit à vingt mille hommes dont il peut être chargé pour cet objet, il n'y a que les Faucheurs & les gens chargés de faire les trouſſes, qui ſoient parfaitement inſtruits des fonctions qui les regardent.

Je ne veux pas dire par-là que la marche des Troupes deſtinées à former la chaîne, ni que la conduite des Fourrageurs ne ſe feront pas en regle; que chaque Officier en particulier ne ſera pas capable de bien mener ſa Troupe, de la contenir, de la poſter, & même de combattre valeureuſement avec elle; mais c'eſt la théorie de la choſe en elle-même qui eſt ignorée, & qui fait que, conſéquemment, il ne peut exiſter, ni enſemble, ni ordre dans aucune des opérations de ce genre. Au reſte, ſi l'on jette les yeux ſur le Chapitre qui concerne les fourrages, dans l'inſtruction pour le ſervice de campagne de 1753, page 52e, article 331, qui dit: *Lorſque le Brigadier, commandant les Fourrageurs de chaque Brigade, aura permis de les laiſſer débander, les petites eſcortes ſe, &c.* on pourra juger, puiſque, par le mot *ſe débander*, l'Ordonnance elle-même ſemble preſcrire le déſordre, combien peu juſqu'ici on a connu la regle qu'il eſt poſſible d'établir dans la méthode dont on devoit faire fourrager une Armée, & de quelle importance il ſeroit qu'on travaillât à former un Code, où cette partie fût réduite

duite en préceptes, de même que toutes celles qui peuvent avoir trait au ſervice de campagne.

C'eſt peut-être trop oſer à moi, que d'entreprendre d'en jetter les premiers fondements ; mais lorſque je penſe que mes écarts même, peuvent contribuer à en éviter de plus grands, cette réflexion ſuffit pour me déterminer aux plus grands efforts ; & quand mes obſervations ne ſerviroient qu'à indiquer le but à ceux qui ſeront en état de fournir les moyens de l'atteindre par des voies plus courtes & plus ſures, j'aurai du moins eu l'avantage de contribuer au bien, & j'aurai en cela rempli l'objet que je me propoſe.

Si l'on pouvoit dans les armées n'avoir que des Officiers-Généraux conſommés ; s'il étoit poſſible d'obtenir, de la part des Troupes, une obéiſſance ſcrupuleuſe ; ſi le Général de l'Armée pouvoit éclairer de ſes lumieres tous les Officiers qu'il eſt dans le cas d'employer journellement ; ſi ceux-ci ne s'offenſoient pas qu'on leur préférât des gens plus inſtruits qu'eux pour la conduite des opérations délicates, je ne m'ingérerois pas de donner des principes ſur un objet tel que celui des fourrages, dont la néceſſité ſe renouvelle en campagne tous les quatre jours, & dont conſéquemment l'ordre & le procédé devroient être connus depuis long-temps.

Mais comme, d'une part, on ſait que la ſaine raiſon qui devroit faire abſtraction de toute préférence, lorſqu'il s'agit de nommer les Officiers auxquels la vie & l'honneur des Troupes doivent être confiés, comme étant les plus capables de ménager l'une & de ne pas compromettre l'autre, n'eſt pas toujours ce qui décide ſur le choix des Officiers-Généraux, de l'autre on doit ſe perſuader que comme il eſt dans l'humanité de s'oppoſer, autant qu'on le peut, à tout ce qui eſt contrainte, ce ne peut être qu'avec les précautions les plus ſages, les plus grands ménagements, & conſéquemment avec des peines infinies qu'on peut amener les Troupes à cette obéiſſance ſtricte, ſans laquelle toutefois on ne peut s'attendre qu'à des ſuccès paſſagers, & toujours, au contraire, à une conduite timide de la part du Chef, parce que comme il ne peut compter ſur rien de fixe à l'égard de l'obéiſſance, il n'oſera jamais donner rien au hazard.

On doit ſavoir auſſi que les fonctions d'un Général d'Armée ſont trop immenſes, pour qu'il puiſſe vaquer à tous les objets qui

exigeroient de ſa part des inſtructions particulieres pour tous ceux qu'il eſt dans le cas d'employer; qu'il ne pourra rien, s'il faut qu'il faſſe tout; & que s'il n'eſt pas aidé complétement par tous ceux qui, en ſous-ordre, partagent ſon autorité, ſa poſition, telle brillante qu'elle ſoit en apparence, doit, aux perſonnes ſenſées, inſpirer infiniment plus de pitié que d'envie.

On voit delà combien il eſt difficile à un Général d'Armée d'arranger le bien de la choſe, avec l'exactitude ſur laquelle il doit compter, abſtraction faite des projets ambitieux, ou déraiſonnables qui s'y oppoſent également.

Si, par exemple, lorſqu'il s'agit d'une opération d'où peut dépendre un ſuccès, ou un échec également déciſif, le Général venoit à choiſir le meilleur Officier de ſon armée pour lui en confier la conduite, & qu'il arrivât que ce fût le tour à marcher d'un homme qui ne ſeroit pas ſans mérite, mais qui n'auroit pourtant pas encore aſſez d'expérience, cet homme, que la ſuſdite commiſſion auroit dû regarder, perſuadé qu'on lui auroit fait injuſtice en ne la lui donnant pas, au lieu de ſupporter patiemment & en vrai patriote le choix que le Général auroit cru devoir faire, s'oppoſeroit ſûrement de tout ſon pouvoir à un arrangement auſſi ſage, & ſe plaindroit hautement d'une offenſe, tandis que réellement on n'auroit rien fait contre lui; mais tout, à la vérité, en faveur des Troupes, en les mettant, de préférence, entre les mains d'un homme plus en état que lui de les conduire.

Cependant ſi, ſur ces entrefaites, le Général, par malheur, ou par le ſort des armes, vient à éprouver un échec, la perſonne en queſtion, toujours animée du deſir de venger le prétendu outrage fait à ſes talents, profite de la circonſtance, tonne, éclate, rallume la cabale, & le Chef reſpectable d'une légion d'hommes, entre les mains duquel on n'a pas craint de commettre le ſort de l'Empire, court riſque, pour avoir été un homme vertueux, parce qu'il aura eu trop de zele pour les intérêts de ſon Maître, & parce qu'il aura compté la vie de ſes Soldats pour quelque choſe, de ſe voir ſacrifié au foible intérêt perſonnel d'un ſimple particulier.

On doit conclure de ceci, que trop d'obſtacles s'oppoſent au bien dans les armées en général, pour qu'on puiſſe eſpérer de voir de ſitôt regner dans les nôtres cet ordre qui, ſeul cependant,

peut les rendre formidables; mais rien n'empêche au moins qu'on ne nous donne des leçons, ou des exemples vivants ſur toutes les parties du ſervice: ce n'eſt pas qu'on ne doive s'attendre qu'elles déplairont, qu'elles fatigueront & qu'elles ennuieront, à coup ſûr, le plus grand nombre; mais il ſe trouvera toujours quelqu'un qui aura le bon eſprit d'en profiter, & l'on ſait qu'il ne faut quelquefois qu'un homme pour ſauver un Empire.

Pourquoi les Généraux célebres que la France a produits, ſe ſont-ils contentés de nous laiſſer des Mémoires ſur les opérations de leurs campagnes, ſans nous indiquer la marche qu'il faudroit tenir pour les imiter? Ces veſtiges précieux nous retracent, à la vérité, des actions auſſi brillantes que glorieuſes pour la Nation; mais, en ne nous offrant que le tableau des événements propres à l'hiſtoire uniquement, c'eſt nous confirmer ſimplement dans l'idée généralement reçue, qu'avec beaucoup de génie on peut faire de grandes choſes; mais convenons que ces hommes grands par leurs exploits, l'euſſent été encore davantage, ſi, après avoir vaincu les ennemis de l'Etat, ils nous euſſent indiqué la route qu'il faudroit ſuivre pour créer de bonnes armées, pour en bien amalgamer toutes les parties, & pour mettre les Troupes à portée, par leur excellente diſcipline, de concourir à leur propre conſervation dans les temps ordinaires, de même que par leur ſcience elles diminueroient leur deſtruction dans ces moments déciſifs, où il ne faut plus ſonger qu'à ſe battre.

C'eſt de ces leçons, dont nous avons beſoin aujourd'hui plus que jamais, puiſque nos Troupes ſont déja preſque renouvellées; & que lorſque la guerre recommencera, il ne doit ſe trouver qu'un très-petit nombre d'hommes qui puiſſent être employés dans le même grade qu'ils occupoient avant la paix derniere, & que par conſéquent peu de Militaires pourront ſe flatter d'être ſupérieurs dans les fonctions de leurs emplois reſpectifs. Or, puiſque ce préalable ſeroit indiſpenſable, pour que le ſervice pût ſe faire couramment dans toutes les parties, & que de cet accord ſeul peuvent dépendre les ſuccès, je ne puis m'empêcher de répéter que les camps de paix ſont indiſpenſables, & qu'un Code où toutes les branches du ſervice ſeroient développées, le devient chaque jour encore plus.

Mais, en attendant que ce travail important puiſſe être appro-

fondi & rédigé, je vais toujours, à l'égard des fourrages, développer mes idées, relativement à l'ordre que je crois auſſi utile à faire ſuivre dans les différents cas, que poſſible à obtenir de la part des divers Corps qui compoſent une armée.

Je diſtinguerai, en conſéquence, les fourrages au verd d'avec ceux que l'on fait au ſec dans l'arriere-ſaiſon.

Je parlerai de la reconnoiſſance qu'on doit faire des premiers, pour n'embraſſer, ni trop, ni trop peu de terrein avec les Troupes deſtinées à en former la chaîne.

J'entrerai enſuite dans les détails de la diſpoſition générale, d'après laquelle les Fourrageurs doivent conſommer leur opération; après quoi je donnerai un exemple figuré de la maniere dont on peut diſpoſer la chaîne d'un fourrage; objet toutefois ſur lequel on ne peut donner qu'un apperçu, puiſque le terrein & les circonſtances à la guerre, ſont dans le cas de varier à l'infini.

J'entrerai enſuite dans les détails néceſſaires pour opérer la réunion de tous les détachements qui auroient été employés pour former la chaîne du fourrage.

Et enfin je propoſerai les moyens de faire la diſpoſition d'une retraite, compoſée de ces mêmes détachements, dans l'objet de ſe défendre contre un corps de Troupes-Légeres ennemies, cenſées devoir être ſupérieures en nombre à celles qu'on auroit à leur oppoſer.

MANIERE

De faire la reconnoiſſance & la diſpoſition d'un fourrage au verd.

LORSQU'ON eſt chargé de la conduite d'un fourrage général, avant tout, il eſt néceſſaire de ſavoir le nombre de chevaux qu'il y a à faire ſubſiſter dans l'Armée, & ce que chaque Corps en particulier doit en envoyer au fourrage; je vais, en conſéquence, donner ici l'apperçu de la quantité de chevaux que peut comporter une armée de ſoixante-dix à ſoixante-douze mille hommes.

DÉTAIL

DÉTAIL

De la compoſition d'une Armée de ſoixante-douze mille hommes; dont l'objet eſt de ſavoir combien elle peut entraîner de chevaux à ſa ſuite.

Infanterie.....	BAtaillons 60 à 800 hommes chacun . . .	. . .	48000	
Cavalerie.....	Eſcadrons 100 à 160 Maîtres chacun . . .	. . .	16000	
Artillerie.....	Pieces . . 80 Canonniers pour les ſervir .	. . .	2600	
Troupes-Légeres.	Fuſiliers 3000	. . .	5400	
	Dragons 2400			
	TOTAL		72000	

Détail de la quantité de chevaux que l'Infanterie doit entraîner à ſa ſuite.

Par Bataillon....	Neuf Capitaines, à quatre chevaux chacun, ci 36			
	Neuf Lieutenants, à trois chevaux chacun, ci 27	. . 92		
	Neuf Sous-Lieutenants, *idem* . . 27			
	Un Porte-Drapeau, à deux chevaux, ci 2			
	Fait, pour un Régiment de deux Bataillons,	. 184		
	Et pour les trente Régiments à deux Bataillons	. . .	5520	
	Pour l'Etat-Major de chaque Régiment.			
	Un Colonel 15			
	Un Lieutenant-Colonel. 8			
	Un Major 8			
	Deux Aides-Majors, quatre chevaux chacun 8	. . 47		
	Deux Sous-Aides-Majors, trois chevaux chacun 6			7530
	Un Aumônier 1			
	Un Chirurgien-Major 1			
	Fait, pour les trente Régiments, . . .	. . .	1410	
Artillerie de Régiments	Quatre pieces par Régiment, à trois chevaux chacune, ci	. . 12		
	Fait, pour les trente Régiments, . . .	. . .	. . 360	
	Deux Vivandiers par Régiment, à quatre chevaux chacun	. . . 8		
	Fait, pour les trente Régiments, . . .	. . .	. . 240	
				7530

	De l'autre part			7530
	Détail de la quantité de chevaux qu'un corps de Cavalerie, composé de cent Escadrons, doit entraîner à sa suite.			
	Cent Escadrons, à cent soixante chevaux chacun			16000
Par Escadron. . .	Quatre Capitaines, à huit chevaux chacun, ci 32			
	Quatre Lieutenants, à quatre chevaux chacun, ci 16		. . 66	
	Quatre Sous-Lieutenants, à quatre chevaux chacun, ci 16			
	Un Porte-Etendard, à deux chevaux . 2			
	Fait, pour un Régiment de cinq Escadrons, .	330		
	Et pour les vingt Régiments à cinq Escadrons		. . .	6600
	Pour l'Etat-Major de chaque Régiment.			
	Un Colonel 16			
	Un Lieutenant-Colonel 10			
	Un Major 8			
	Cinq Aides-Majors, cinq chevaux chacun 25		. . 61	
	Aumônier 1			
	Chirurgien-Major 1			
	Fait, pour les vingt Régiments à cinq Escadrons, ...		. . .	1220
	Vivandiers trois par Régiment, à quatre chevaux chacun, ci		. . 12	
	Fait, pour les vingt Régiments, . . .		. . .	. . 240
Artillerie du parc.	Pieces, quatre-vingt, à raison de huit chevaux par piece		. . .	. . 640
	Pour cent soixante chariots, à la suite de l'artillerie, attelés de quatre chevaux chacun .		. . .	. . 640
	Pour les Officiers du Corps d'Artillerie, à raison de trois Bataillons, de même que pour l'Infanterie		. . .	. . 324
	Pour supplément, en cas qu'il fût nécessaire,		. . .	. . 400
	Pour trois Vivandiers, à quatre chevaux chacun		. . .	. . . 12
	Officiers-Généraux de la ligne.			
	Douze Lieutenants-Généraux d'Infanterie, à raison de quarante chevaux chacun . . .		. . .	. . 480
	Douze Lieutenants-Généraux de Cavalerie, *idem*		. . .	. . 480
	Quarante-huit Maréchaux-de-Camp pour			
				34566

Ci-contre			34566
les deux armes, à raiſon de vingt-quatre chevaux chacun		1152	
Aides-de-Camp, deux à chaque Lieutenant-Général : total quarante-huit, à ſix chevaux chacun		288	1728
Aides-de-Camp des Maréchaux-de-Camp, à ſix chevaux chacun		288	
Etats-Majors.			
Pour l'Infanterie, douze Aides-Maréchaux-des-Logis, à huit chevaux chacun		96	
Pour la Cavalerie, douze, *idem* . . .		96	272
Pour les deux Chefs de ces deux différents Etats-Majors, à quarante chevaux chacun .		80	
Etat-Major de l'Armée.			
Maréchal-Général-des-Logis de l'Armée .		48	
Pour douze Aides-Maréchaux-des-Logis de l'Armée, à raiſon de huit chevaux chacun .		96	144
Pour le Général de l'Armée.		120	
Pour trois Princes du Sang, à raiſon de deux cents chacun		600	1008
Aides-de-Camp, trente-ſix, tant pour le Général de l'Armée, que pour les Princes, à raiſon de huit chevaux chacun		288	
A quoi ajoutez, pour l'Hôpital ambulant & pour le ſervice de police, ou comeſtible de l'armée, tel que la Prévôté, les Vivandiers, Traiteurs du quartier-général, &c.			2004
Total des chevaux d'une armée de ſoixante-douze mille hommes			39722

☞ On ne fait pas ici mention des chevaux des vivres, parce que la maniere de fourrager de cette partie, n'eſt pas la même en campagne que celle du reſte de l'armée : l'on ne prétend pas, toutefois, que ce calcul doive être ſuivi dans toutes ſes parties; on le donne ſimplement comme un apperçu du nombre vraiſemblable des chevaux qu'une armée de ſoixante-douze mille hommes peut entraîner après elle.

Quoi qu'il en ſoit, toutes les fois qu'un fourrage général ſera indiqué, en ſuppoſant que, par le rapport des différents Etats-Majors, on dût compter ſur dix-huit à vingt mille Fourrageurs, cet état devroit être remis de grand matin, dès la veille, à l'Officier-

Général, chargé de faire la reconnoiſſance du fourrage, afin qu'il pût avoir le temps :

1°. D'aller reconnoître le local.

2°. Celui de former ſon plan pour la diſpoſition des Troupes, deſtinées à en garder l'enceinte.

3°. Celui de faire l'eſtimation du terrein, relativement au nombre de toiſes quarrées, néceſſaires pour produire une trouſſe, en diſtinguant la nature des grains, les terres plus, ou moins productives, ainſi que les eſpaces qui n'auroient pas été enſemencés.

4°. Celui de reconnoître l'emplacement où il pourroit mettre le plus à portée des champs deſtinés à être fourragés, chaque Corps en dépôt, en attendant le moment d'y entrer pour y mettre la faux.

5°. Celui de faire jalonner le terrein que chaque Corps, en raiſon de la quantité de trouſſes dont il auroit beſoin, devroit avoir à ſa diſpoſition.

6°. Celui de faire reconnoître les débouchés, ainſi que les chemins par leſquels les colonnes des Fourrageurs devroient arriver ſur les emplacements qui leur auroient été deſtinés.

Par ces différents détails, on peut juger de l'immenſité des précautions à prendre, pour qu'aucun de ces objets ne ſoit négligé, & combien il auroit été avantageux que les Généraux habiles, que nous avons eus ſucceſſivement, nous euſſent laiſſé, à cet égard, des leçons que nous puſſions ſuivre.

Ce ſujet eût été d'autant plus digne de leur attention, que ſûrement ils ont vu faire des fautes ; que ces fautes ont eu des ſuites ; qu'ils ont dû en être embarraſſés ; & que comme on n'a pas toujours des Turenne, ou des Condé pour les réparer, une faute devant ordinairement en entraîner une autre ; à force d'en faire & de multiplier ſes échecs, l'armée ſe conſume, & l'Etat ſe trouve inſenſiblement à deux doigts de ſa perte.

Quant à moi, comme cette partie me paroît infiniment délicate à traiter, je n'ai d'autre prétention que celle de faire connoître la conſéquence dont il ſeroit qu'elle fût miſe au rang des objets eſſentiels dont le Gouvernement dût s'occuper, afin que s'il eſt reconnu qu'elle ne puiſſe être approfondie, de maniere à ce que tous les cas ſoient prévus, elle ſoit du moins traitée par approximation, de façon à donner au Militaire les moyens de ſe rapprocher le plus qu'il eſt poſſible de la meilleure méthode à ſuivre en pareil cas.

Je

Je dis par approximation, parce que je ſais qu'un principe unique ne peut être mis en uſage également dans toutes les circonſtances, ſur-tout en ce qui regarde les fourrages, puiſque les calculs ne peuvent jamais être les mêmes, attendu qu'ils doivent varier en raiſon des quantités, à cauſe également de la différence des terreins à garder, de leur étendue, du plus, ou moins d'éloignement de l'armée, de la diſtance où l'on eſt de l'ennemi, de l'eſpece de Troupes auxquelles on peut avoir affaire, du plus, ou moins de détachements qu'on auroit à lui oppoſer, & du nombre plus, ou moins conſidérable de Fourrageurs qu'on auroit à conduire, à pourvoir, à garder & à ramener au camp.

Mais le nombre de ces détails, qui, ſans doute, a été cauſe que les plus grands Militaires ne les ont traités, par écrit, que ſuperficiellement, ne doit pas empêcher, ce me ſemble, qu'on ne s'en occupe de nos jours, puiſque même, d'un travail imparfait ſur ce ſujet, il ne pourroit en réſulter qu'un très-grand bien pour le ſervice du Roi, pour les Généraux d'Armée, pour l'Officier particulier, & en général pour les pays qui ſont dans le cas affligeant de voir employer pour la pâture des chevaux, ce qui ordinairement eſt uniquement conſacré à la vie des hommes.

Mais pour en revenir aux détails ſucceſſifs dans leſquels doit entrer l'Officier chargé de la conduite d'un grand fourrage, la reconnoiſſance du local étant ſon premier objet, nous le ſuppoſerons inſtruit dès la veille, vers les ſix heures du matin, du lieu où le Général en chef a décidé que l'armée fourrageroit le lendemain; lequel terrein ſera auſſi ſuppoſé être à la diſtance d'une lieue du flanc droit de la ligne, & l'Officier-Général rendu de ſa perſonne, auſſi dès la veille, vers les huit heures du matin, ſur l'emplacement du fourrage avec des Officiers de tous les Etats-Majors de l'armée, partie de ceux de tous les autres Corps, & même des Marqueurs, ou Waguemeſtres pour reconnoître les emplacements deſtinés à faire fourrager les équipages du quartier-général, & ceux des Officiers-Généraux qui y ſeroient attachés, en y comprenant auſſi les Fourriers de la Maiſon du Roi & de la Gendarmerie, en cas que ces Corps ſe trouvaſſent à l'armée.

Ces préalables remplis, l'article principal ſur lequel doivent porter les calculs de l'Officier-Général, ſeroit de ſavoir préciſément

quelle étendue pourroit avoir la plaine qu'il devroit fourrager, & ſi les diſtances n'en étoient pas connues, déſigner ſon enceinte, depuis tel point, juſqu'à tel autre, & donner ce terrein à eſpacer à des Officiers accoutumés à le meſurer au trot, ou au galop de leurs chevaux, ainſi qu'il y en a de capables de le faire, ou, du moins, qu'il devroit y en avoir; donner cette commiſſion à des Officiers intelligents, leur recommander d'embraſſer les quatre faces d'un quarré d'une demi-lieue, & de s'en revenir par leurs mêmes voies pour s'aſſurer d'autant plus de la juſteſſe de leur premiere appréciation, relativement au terrein qu'ils auroient parcouru; & en attendant leur retour, le Général emploieroit toujours les Fourriers & Waguemeſtres à marquer, d'après le plan de répartition dont on verra le détail ci-après de cent vingt-cinq en cent vingt-cinq toiſes, le terrein du fourrage qu'il ſe propoſeroit de concéder à chaque Corps, & dont, pour ne pas perdre de temps, il feroit ſur le champ la diſtribution aux Officiers-Majors, qui en feroient auſſi-tôt jalonner les eſpaces, ainſi qu'il ſera dit ci-après.

Toutefois en ſuppoſant que pour la totalité des Fourrageurs il fallût environ vingt mille trouſſes, & que pour chaque trouſſe il fallût, en froment, vingt toiſes quarrées de ſurface; évaluation cependant qui ne peut être qu'approximative, puiſqu'elle dépend du plus, ou moins de hauteur de la paille, ainſi que de l'épaiſſeur des tiges du grain; en ſuppoſant, dis-je, qu'il ne fallût que le produit de vingt toiſes quarrées de ſurface pour former une trouſſe, & que l'enceinte du fourrage dût être d'une demi-lieue en quarré, la lieue eſtimée à deux mille cinq cents toiſes, le réſultat en ſeroit d'un million cinq cents ſoixante-deux mille cinq cents toiſes de ſurface, qui, à raiſon de vingt toiſes par trouſſe, en produiroit ſoixante-dix-huit mille cent vingt-cinq; ce qui excéderoit de plus de cinquante-huit mille cent vingt-cinq trouſſes, le nombre réel dont on auroit beſoin. Mais comme le calcul qu'on vient de faire, porte ſur des trouſſes faites entiérement avec du froment, qui eſt celui de tous les grains qui foiſonne le plus, quoique pourtant le ſeigle en approche beaucoup en quantité, à cauſe qu'il prend en hauteur, ce que l'autre a communément de plus en épaiſſeur, il n'en réſulteroit pas moins, que ſi, à cauſe des menus grains, tels que l'avoine, l'orge, les lentilles, la veſce, ou la luzerne, qui peuvent ſe rencontrer,

on en évaluoit le déchet, comparativement avec le produit du froment, à un tiers de perte, dans ce cas, en eſtimant qu'au lieu de vingt toiſes de ſurface, il en fallût trente pour faire une trouſſe, malgré cela on trouveroit encore de quoi en faire quarante-huit mille cent vingt-cinq, au-delà de ce qu'on pourroit en emporter.

Or, le produit de la ſurface d'un terrein d'une demi-lieue en quarré, couvert de grains, étant donc reconnu plus que ſuffiſant pour y faire fourrager vingt mille chevaux, il ne s'agit plus que de détailler la maniere dont je penſe que l'Officier-Général doit procéder, pour en faire jalonner les eſpaces, afin que la répartition en ſoit égale; mais comme cette opération exige encore des détails préliminaires, il faut bien les donner, avant d'aller plus avant.

Les Régiments ſuppoſés de cinq Eſcadrons, ce qui eſt toujours la compoſition que je leur déſirerois, produiroient vingt Compagnies; chaque Compagnie de quarante hommes, ayant ſix chambrées, & chaque chambrée envoyant trois hommes au fourrage, produiroient, en Cavaliers, trois cents ſoixante Fourrageurs, non compris les Valets des Officiers & les Vivandiers, eſtimés, par Régiment, à deux cents quatre, qui exigeroient, pour ces cinq cents ſoixante-quatre Fourrageurs, un emplacement de cent vingt-cinq toiſes de front, pour pouvoir fourrager à leur aiſe, commencer & finir leur opération.

De cette ſorte, l'Officier-Général pourroit faire eſpacer en même-temps, ſur les deux faces oppoſées, le terrein de l'enceinte par cent vingt-cinq toiſes; & pour que chacun pût aiſément retrouver ſon emplacement, il y feroit planter, non des jalons, qui pouvant être apperçus de loin par les Payſans, pourroient auſſi de méchanceté être arrachés par eux; mais en place de jalons, des piquets de deux à trois pieds de haut, où l'on pourroit ajuſter de petites plaques de fer-blanc, ſur leſquelles ſeroit le nom du Régiment. Ce n'eſt pas qu'on dût, en effet, appréhender une pareille incartade de la part des Payſans, puiſque l'objet de cette démarcation devant empêcher le gaſpillage de leur propre ſubſiſtance, tourneroit, pour ainſi dire, encore plus à l'avantage de ces malheureux Cultivateurs, qu'à celui de l'armée : mais ſi cela arrivoit, il ſeroit aiſé d'y apporter un prompt remede, en leur déclarant

qu'une autre fois si l'on trouvoit les piquets arrachés, on les feroit garder par les Habitants, même des Villages les plus voisins; qu'ils en seroient responsables, ou qu'on les enverroit piller en regle; ce qui suffiroit vraisemblablement pour qu'on dût s'attendre qu'ils veilleroient de près à leur conservation.

Et comme il seroit très-intéressant que ces piquets restassent intactes, afin d'ôter tout prétexte aux Payſans, si l'on en trouvoit d'arrachés, de dire que, malgré leurs soins, n'étant pas assez nombreux pour les garder, ils n'ont pu voir ce qui se passoit à une certaine distance d'eux; comme il n'y auroit à craindre, pour le dérangement de ces piquets, que pendant la nuit, alors quelques petits détachements de vingt hommes à cheval, placés aux angles du quarré de la demi-lieue, commandés chacun par un Lieutenant, ou par un Maréchal-des-Logis, suffiroient pour envoyer continuellement des patrouilles de deux, ou trois hommes sur les quatre faces; ce qui, en supposant que chaque patrouille se renouvellât deux fois dans la nuit, en produiroit vingt, qui auroient eu chacune une lieue à faire, en deux fois, dans cet espace de temps.

Quoi qu'il en soit, comme il seroit aisé de trouver les moyens d'empêcher qu'on n'enlevât les piquets en question; on les suppose placés aux distances convenues, de maniere à pouvoir compter qu'on les retrouveroit existants le lendemain matin; d'après quoi le Général, en même-temps que tous les Officiers-Majors & leurs Aides auroient espacé leur terrein, & qu'il auroit reconnu lui-même tous les postes où il devroit placer sa chaîne, soit qu'elle dût être défensive, ou simplement environnante, rassembleroit alors tous les gens détachés à sa suite, & reviendroit au camp par un chemin différent de celui par lequel il seroit venu le matin, afin de s'assurer d'autant plus, par lui-même, de la possibilité d'amener le lendemain tous les Fourrageurs sur deux, ou sur un plus grand nombre de colonnes.

Si l'enceinte reconnue est quarrée, & que chaque face soit de douze cents cinquante toises de prolongement, en espaçant cette distance par cent vingt-cinq toises, ce qui est plus que suffisant pour mettre en action cent vingt Faucheurs de front, puisque chacun d'eux, par le demi-cercle qu'il décrit en fauchant, n'embrasse avec sa faux qu'environ six pieds, on verra qu'en calculant

sur

ſur cent vingt-cinq toiſes d'étendue pour cinq cents ſoixante-quatre chevaux, que chaque cinq Eſcadrons doivent amener au fourrage, & ſur cent vingt faux pour cent vingt-quatre toiſes, il doit reſter en grains ſur pied un eſpace au moins d'une toiſe d'un Régiment à un autre; ce qui ſuffit pour la démarcation des terreins reſpectifs, & conſéquemment pour empêcher la confuſion.

Au reſte, avec ſix fiches par Régiment qui ſeroient apportées par trois Fourriers, ou trois Brigadiers du premier, ainſi que du cinquieme Eſcadron, & plantées par eux ſur chaque flanc de dix toiſes en dix toiſes, en partant du bord de l'enceinte pour ſe porter en avant dans l'intérieur du fourrage, on pourroit s'aſſurer de pouſſer cet alignement ſur la même perpendiculaire auſſi loin que cela deviendroit néceſſaire, juſqu'à ce que chaque Corps eût pu ſe procurer la quantité de fourrage dont il auroit beſoin; ce qui, de cette maniere, pourroit ſe faire ſans courir le riſque d'anticiper les uns ſur les autres, puiſqu'en ſuppoſant que les Faucheurs, mis en ligne ſur les quatre faces de la maniere dont je l'établirai ci-après, euſſent beſoin de s'enfoncer fort avant dans l'intérieur du fourrage; chaque ligne pourroit ſe porter en avant d'elle, ſans avoir à craindre que l'extrêmité de leurs ailes reſpectives puſſent ſe rencontrer au moins l'eſpace de ſoixante-dix toiſes au-delà des limites de cent toiſes, reconnues ſuffiſantes pour que chaque Corps pût trouver la quantité de trouſſes qui lui ſeroit néceſſaire, tandis que par un calcul aiſé à faire, & qu'on ne laiſſera pas échapper, il eſt prouvé que s'il y a des grains ſur toute l'étendue du front de chaque face du quarré, les Faucheurs marchant en ligne droite devant eux, ſi l'on a ſoin de leur faire abattre toutes les eſpeces de grains indiſtinctement qu'ils rencontrent, doivent, au bout de cent cinquante toiſes, avoir rempli leur tâche, & trouvé même plus que leur compte, puiſqu'il leur reſte encore vingt à vingt-trois toiſes de profondeur avant de rencontrer les Faucheurs d'une des faces de droite, ou de gauche.

Je ne ſais ſi je m'aveugle ſur la poſſibilité de mettre en exécution la méthode que je propoſe; mais ſi j'en étois chargé, & que ce fût par les ordres d'un Général, qui ſeroit auſſi craint que reſpecté, je croirois ne rien riſquer, en lui répondant que je viendrois à bout, ſur cela, d'exécuter ſes ordres à la lettre.

Il eſt certain que ſi parce que nos Troupes, & peut-être auſſi celles des autres Puiſſances, ont fourragé juſqu'ici, ſans aucun ordre, on en infere qu'il eſt impoſſible d'obtenir des Officiers de ſe faire obéir en pareille circonſtance, & qu'en conſéquence on aime mieux perpétuer la dévaſtation habituelle, que de ſouffrir un aſſujettiſſement momentané, d'où il réſulteroit des avantages infinis; alors il faut plaindre les erreurs du ſiecle, & eſpérer, pour ſa propre conſolation, que comme ce qu'on propoſe eſt le bien, & que ceux qui y ſont attachés, le ſaiſiront de telle main qu'il leur ſoit offert; il ſe trouvera, peut-être, un jour quelqu'un qui aura le crédit & le bon eſprit de faire ſuivre cet établiſſement.

En attendant, ſi le même gaſpillage ſubſiſte, il en réſultera de nouveau à la premiere guerre; qu'au lieu de trois ſemaines que l'armée auroit pu ſubſiſter dans ſon camp, il faudra que le Général s'arrange pour en partir au bout de huit jours, malgré l'utilité dont le ſéjour d'une, ou de deux ſemaines de plus, auroit pu être pour le ſuccès des opérations ultérieures de la campagne.

Et quand on penſe que le moindre inconvénient que la déprédation en queſtion puiſſe entraîner, eſt de mettre l'armée dans la dure néceſſité d'aller une autre fois chercher, peut-être, le fourrage à quatre, ou cinq lieues; qu'en raiſon de l'éloignement dont peuvent être les ſecours, il faut une plus grande quantité de Troupes pour couvrir la marche des Fourrageurs, ainſi que pour aſſurer la tranquillité de leur opération. J'avoue que je ne conçois pas comment tout le Militaire ne ſe réuniroit pas pour approuver ma propoſition, ou, ce qui ſeroit encore mieux, pour chercher des moyens plus faciles que ceux que je propoſe, quoique je les maintienne praticables, & que de plus je ſois autoriſé à les croire bons, puiſque juſqu'ici il n'y en a pas eu de meilleurs.

Mais comme dans le nombre de mes Lecteurs, il s'en trouvera vraiſemblablement qui ne ſe perſuaderont qu'avec peine, qu'il ſoit poſſible qu'avant moi d'autres n'aient pas propoſé l'équivalent des mêmes diſpoſitions, & que ce n'eſt que leur difficulté apparente, qui en a empêché l'exécution, j'appelle de cette objection frivole, aux perſonnes impartiales, & je leur demande ce que devroit penſer un homme raiſonnable, qui, n'ayant jamais entendu parler de notre maniere ordinaire de fourrager, ſe trouveroit à portée d'en

juger par lui-même ; & ſi, au moment de lâcher les Fourrageurs, on lui diſoit : Vous voyez cette plaine couverte d'une récolte immenſe ; nous avons beſoin des fruits qu'elle renferme ; voilà vingt mille chevaux deſtinés à enlever tout ce que vous voyez de grains dans l'enceinte qu'environnent ces Troupes à cheval, que vous pouvez appercevoir dans l'éloignement ; n'eſt-il pas à préſumer que cet homme, pour peu qu'il ſe fût jamais donné la peine de faire quelques combinaiſons, répondroit : Quoi ! vous prétendez que vingt mille chevaux enleveront tout le grain que j'apperçois dans cette plaine ? Vous vous méprenez ſans doute ; car, ſelon moi, ſoixante mille & plus, ne ſuffiroient pas. Oh ! diroit-on, c'eſt que vous ne connoiſſez pas nos uſages ; mais prenez patience ; nous allons vous prouver que tout ce grain nous eſt néceſſaire, & que peut-être même il ne nous ſuffira pas ; ce dont il conviendroit, ſans doute, après avoir vu partir ces vingt mille chevaux, pouſſés à outrance par leurs Cavaliers tout au travers des bleds, & en fouler aux pieds plus des trois quarts, avant que d'avoir ſeulement ſongé à en couper un épi. Mais comme le ſpectateur ſuppoſé entreverroit ſurement la poſſibilité d'apporter remede à un pareil abus, qui ne peut avoir d'autre avantage que celui de faire le mal, pour le ſeul plaiſir de le faire, il eſt vraiſemblable que s'il ne s'étonnoit pas qu'on ne l'eût pas encore trouvé, il s'en iroit au moins convaincu, qu'il ſeroit poſſible d'en diminuer les plus grands inconvénients.

Pour moi, qui ſuis pénétré de cette vérité, quoique je ſache que j'aurai à combattre contre l'ancienneté de cet uſage, contre le ſentiment de ceux qui ne font pas cas des nouveautés, & contre celui de ceux qui s'oppoſent à tout ce qui eſt aſſujettiſſement, tel raiſonnable qu'il puiſſe être, comme en propoſant des moyens pour empêcher la déprédation, je ſuis ſûr de travailler non-ſeulement pour le bien de nos Armées, mais encore pour celui de l'humanité : la crainte de me tromper dans mes calculs, & même de paſſer pour un viſionnaire, ne m'empêchera pas de continuer des détails qui ne peuvent paroître qu'intéreſſants, ſur-tout aux ames compatiſſantes, puiſqu'ils tendent à conſerver aux peuples malheureux, que la guerre foule & écraſe de tous côtés, de miſérables reſtes des récoltes qu'ils auroient ſemées à la ſueur de leur front, & qu'ils

auroient la douleur de voir fouler aux pieds des chevaux d'une troupe d'hommes, comme eux, qui ne peuvent en retirer d'autre fruit que celui de laiſſer après eux l'horreur & la déſolation.

Si je voulois faire ici le tableau des ſuites funeſtes qu'entraînent des champs ainſi dévaſtés, j'aurois dequoi en faire un qui ſeroit effrayant; mais comme cela m'écarteroit trop de mon ſujet, je dirai ſeulement, que ce que j'ai été à même de voir plus d'une fois, ſur-tout en Boheme, m'a pénétré juſqu'au fond de l'ame; & comme ami de l'humanité, je conviens que ſi je n'ai pas le plaiſir de voir ſuivre, à un renouvellement de guerre, la méthode que je propoſe, je n'en jouis pas moins d'avance de la ſatisfaction d'eſpérer, que, comme on attache aux préceptes une ſorte de mérite, en raiſon de leur ancienneté, ceux que j'aurai laiſſés ſur le ſujet en queſtion, feront un jour l'effet que je crois pouvoir en attendre.

Mais pour en revenir aux moyens d'empêcher la déprédation ordinaire dans la maniere dont nous avons fourragé juſqu'ici, on ſe rappellera, qu'en ſuppoſant que vingt mille chevaux euſſent à fourrager une demi-lieue de ſurface en quarré, j'ai dit & je crois prouvé, qu'en mettant les Fourrageurs de chaque Régiment en bataille ſur trois rangs, faiſant front vers l'intérieur de l'enceinte du fourrage, en déterminant un front de cent vingt-cinq toiſes par Régiment, & en employant cent vingt Faucheurs à la fois ſur ce même front, il doit ſe trouver une toiſe d'intervalle entre chacun deſdits Régiments; ce qui ſuffiroit, pour que les Fourrageurs des uns, ne puſſent ſe mêler avec ceux des autres, ſi l'on recommande de laiſſer ſur pied le peu de grain qui ſe trouveroit enclavé dans l'alignement perpendiculaire des fiches que chaque Régiment doit planter ſur ſes flancs, pour marquer les limites de leur fourrage.

Dans cet ordre, en ſuppoſant cinq mille ſix cents quarante chevaux, deſtinés, d'après mon plan, à s'étendre ſur deux des faces du quarré, & quatre mille cent quarante au plus ſur chacune des deux autres faces, ainſi qu'on peut le vérifier ſur la Planche au
Liſez N°. 9. trait N° 8, on commenceroit par faire mettre pied à terre à chaque Régiment à meſure qu'il arriveroit; enſuite de quoi on feroit attacher les chevaux les uns aux autres, en ſuivant la méthode des Dragons, lorſqu'ils ont à mettre pied à terre, pour ſe porter à l'appui de l'Infanterie, ou à quelque attaque particuliere : delà on

appelleroit

appelleroit les Fourriers, pour planter les fiches dans l'ordre qui a déja été dit, en obſervant, à meſure que les Faucheurs ſeroient dans le cas de ſe porter en avant, de relever la premiere fiche plantée, pour la remettre, à la même diſtance, en avant de la troiſieme, qui l'auroit été la derniere, afin de maintenir toujours l'alignement perpendiculaire des cent vingt-cinq toiſes de terrein concédées à chaque Régiment.

Ces préalables remplis, les Officiers-Majors appelleroient les Faucheurs en avant; on les placeroit en ligne à la diſtance néceſſaire les uns des autres, pour que, ſans s'embarraſſer réciproquement, ils puſſent mettre à bas, ſans rien laiſſer ſur pied, tout le fourrage, de telle eſpece qu'il fût, qui pourroit ſe rencontrer devant eux.

Mais, dira-t-on, ſi ma Compagnie, ou mon équipage ſe trouve placé devant un champ d'avoine, d'orge, ou de ſeigle, comme cette nourriture eſt moins bonne que le froment, par cet arrangement, je n'aurai donc jamais le fourrage qui me conviendroit le mieux? A cela je répondrai, ſi d'autres préferent la veſce, ou les lentilles, qui, en effet, ſont l'eſpece de fourrages que les chevaux aiment le mieux, & qui leur profitent le plus, il ſera donc permis, d'après votre objection, à tous ceux qui en chercheront, de traverſer tout le fourrage de droite & de gauche, juſqu'à ce qu'ils aient rencontré ce qu'ils cherchent. Mais je demande ſi, d'après une propoſition auſſi peu réfléchie, il faudra, pour la ſatisfaction de quelques particuliers, eſclaves de leurs chevaux, ou de quelques Palefreniers du quartier-général, courir les riſques d'affamer l'armée, ou celui de la mettre dans la néceſſité de quitter une poſition d'où elle commande à l'ennemi, pour en aller prendre une où elle lui ſeroit ſoumiſe, & cela parce qu'elle ne pourroit plus ſubſiſter dans la premiere, à cauſe que tous les environs en auroient été dévaſtés.

Or, ſi cette obſervation eſt raiſonnable, il faut en conclure que chacun doit ſe contenter de ce que le hazard lui procure, parce qu'il eſt probable qu'au fourrage d'enſuite, il en arrivera autrement, & que dans le cours ordinaire des choſes, chacun doit, à cet égard, éprouver, à peu près, le même ſort.

D'après cela, auſſi-tôt que les Faucheurs auroient abattu tout

le grain qui ſe trouveroit entre la premiere & la ſeconde fiche, on appelleroit les hommes deſtinés à raſſembler les grains qui viendroient d'être coupés, ou à relever ceux des Faucheurs qui ſe trouveroient fatigués, & à meſure que la ligne des Faucheurs gagneroit du terrein en avant, ſuivie en ſeconde ligne par les ramaſſeurs, on feroit entrer à leur ſuite, pour faire les trouſſes, les anciens Cavaliers qui s'entendent mieux que les nouveaux à cette ſorte d'opération, & qui, pour cette raiſon, ſeroient deſtinés à ce ſervice.

Après quoi, les trouſſes étant faites, tous les Cavaliers ſe réuniroient pour aller chercher leurs chevaux, & après les avoir chargés, chaque Régiment pourroit s'en retourner au camp.

Or, comme d'anciens Cavaliers, accoutumés à fourrager, peuvent avoir achevé leur beſogne en moins de trois quarts d'heure, en eſtimant qu'il leur fallût le double de temps pour conſommer leur opération, on ſeroit toujours aſſuré que les Fourrageurs, arrivés à huit heures du matin, pourroient être pourvus & partis avant midi.

Maintenant nous allons entrer dans la combinaiſon des calculs, néceſſaires pour eſtimer le terrein que cent vingt Faucheurs doivent gagner en avant de leur front, pour mettre à bas aſſez de grains pour produire les cinq cents ſoixante-quatre trouſſes qui ſont néceſſaires par Régiment, & apprécier en conſéquence ce qu'il doit en reſter ſur pied, ſur la ſurface du quarré qui reſte intact dans la premiere enceinte donnée d'une demi-lieue ſur chaque face en quarré; après quoi nous aviſerons aux moyens convenables pour que les Corps qui n'auroient pu être employés des premiers à faire leur fourrage particulier, puſſent l'être à leur tour, en ſe plaçant ſur les mêmes directions & en occupant les mêmes eſpaces.

En premier lieu, pour ne pas perdre une minute, & pour que tous les moments fuſſent employés à quelques objets utiles, en ſuppoſant qu'il y eût cinq mille ſix cents quarante chevaux en dépôt ſur deux des faces, & quatre mille cent quarante ſeulement ſur chacune des deux autres des douze cents cinquante toiſes que produit la demi-lieue quarrée, & que ſur les quatre côtés également, il n'y eût que les deux tiers des Fourrageurs qui y ſeroient placés, qui puſſent entamer leur opération, il ſeroit permis aux Cavaliers, ou Valets, qui ſeroient forcés d'attendre leur tour, d'aller au plus

près, avec des faucilles, couper une braſſée de fourrage, que chacun d'eux rapporteroit & feroit manger à ſon cheval, en attendant que les Faucheurs de la premiere ligne euſſent mis à bas tout le fourrage dont ils auroient beſoin.

Alors, comme ces mêmes Faucheurs, qui auroient rempli leur tâche, pourroient abandonner à d'autres le fourrage qui reſteroit ſur pied en avant d'eux, on pourroit auſſi-tôt faire entrer dans l'intérieur, ceux des Eſcadrons dont les Faucheurs n'auroient pu être employés; ce qui pourroit ſe faire ſans la moindre confuſion, puiſque tout le grain fauché par les premiers, auroit été mis en monceaux par les Ramaſſeurs, dont ils doivent être ſuivis, & que ſi l'on ſuit la progreſſion qu'on a déja indiquée, il doit même y avoir une grande quantité de trouſſes achevées. Ainſi, en ſuivant de même l'ordre convenu pour le tranſplantement des fiches, cette nouvelle ligne de Faucheurs ne ſauroit nuire à la premiere, qui auroit tout ſon terrein à elle, ni même l'embarraſſer, puiſque les Fourrageurs en ſecond auroient à ſe porter au-delà des limites que les premiers ſe ſeroient faites, leſquelles ſeroient marquées par l'ordre qu'on pourroit mettre dans l'arrangement des tas les plus avancés; ce qui contribueroit encore au déblai des trouſſes de cette premiere ligne.

En adoptant cette maniere de procéder, il s'enſuit que dans un terrein, dont la ſurface ſeroit couverte de ſeigle, ou de froment, & dont l'étendue du front ſeroit de cent vingt-cinq toiſes pour chaque Régiment, les cent vingt Faucheurs, en ſe portant en avant dans l'intérieur du fourrage, après y avoir pénétré environ cent toiſes, devroient déja avoir le nombre de cinq cents ſoixante-quatre trouſſes qui leur ſeroit néceſſaire.

Mais ſi, par hazard, des terres peu productives, ou non enſemencées, ſe rencontroient en avant d'une partie de la ligne des Fourrageurs, l'ordre une fois établi dans la maniere de procéder à l'enlévement des fourrages, il ſeroit aiſé de trouver le moyen d'en procurer un ſupplément convenable à ceux qui éprouveroient ce léger accident, puiſqu'on ſeroit toujours ſûr de trouver en avant de ſoi plus de fourrage, qu'il ne ſeroit poſſible d'en emporter.

Par cet arrangement, hors le petit eſpace en grains qu'on a dit qu'il falloit laiſſer ſubſiſter ſur les flancs de la ligne des Faucheurs

de chaque Régiment, pour éviter qu'ils ne ſe mêlent les uns avec les autres, on voit qu'il n'eſt pas apparent qu'on puiſſe laiſſer un épi de grains ſur pied, ni en détruire un ſeul inutilement, à moins de le faire exprès; & ſi les Officiers ſupérieurs, ainſi que les conducteurs des Compagnies, font leur devoir, il en réſulte que tout doit ſe paſſer dans le meilleur ordre poſſible, & conſéquemment que vingt mille chevaux peuvent fourrager à l'aiſe ſur une ſurface d'une demi-lieue en quarré, avec la certitude d'y laiſſer encore plus de fourrage qu'on ne pourroit en emporter; ce qui, dans une autre occaſion, pourroit ſervir aux beſoins d'un Corps ſéparé, ou de celle des ailes de l'armée qui s'en trouveroit le plus à portée.

Mais, objectera-t-on, comment, ſans faire un dégât horrible, ſeroit-il poſſible de faire tenir en colonne, ou en bataille, cette quantité immenſe de chevaux dans une plaine toute couverte de grains, s'il ne ſe trouvoit pas autour de l'enceinte du fourrage une ſeule terre labourée, ni un ſeul eſpace vuide aſſez vaſte pour contenir le tout, ou du moins partie de cette Cavalerie?

Je répondrai à cela, que ſi l'on veut remédier à cet inconvénient, rien n'empêche que le Général, qui auroit été reconnoître le local, ne faſſe, dès la veille, faucher autour de l'enceinte, l'eſpace néceſſaire pour ſervir le lendemain au dépôt des Fourrageurs, en attendant qu'ils en ſoient, au moment de commencer leur opération, d'autant que cette coupe de grains pourroit ſe faire en même-temps qu'on procéderoit à tous les autres détails dont on a déja parlé, tant pour la reconnoiſſance, que pour la démarcation des fourrages; & ſi l'on oppoſoit à cette propoſition la difficulté de faire faire cette opération, à moins d'un temps immenſe, ou l'embarras de mener avec ſoi des Faucheurs en quantité ſuffiſante; ce qui exigeroit un détachement proportionné pour en aſſurer le travail; ſi, d'un autre côté, on oppoſoit le petit nombre de Faucheurs, qu'on pourroit employer à la fois à former l'eſpece de rue projettée autour de l'enceinte du fourrage, laquelle pourroit avoir au plus dix, ou douze toiſes de large ſur cinq mille de pourtour, j'entreprendrai encore de réſoudre ces deux problêmes.

D'abord, au lieu d'un temps conſidérable, je maintiens que la rue de cinq mille toiſes dont il eſt queſtion, doit être fauchée en trois, ou quatre heures au plus, par les moyens détaillés ci-après, qui

qui ſeroient, auſſi-tôt que l'Officier-Général auroit déſigné l'étendue de ſon enceinte, & qu'il en auroit déterminé les aboutiſſements, de commencer par établir, à l'angle du quarré le plus à portée, dix Faucheurs de front, qui, en prolongeant une des faces, ſuivroient la route tracée par ceux dont l'emploi ſeroit de planter les piquets de démarcation : de cette ſorte, en plaçant ſur le même angle dix autres Faucheurs, qui tourneroient le dos aux premiers, & qui auroient à ſuivre une des autres faces, on voit que ceux qui auroient à eſpacer le terrein, marcheroient les premiers; qu'ils ſeroient ſuivis immédiatement par ceux qui auroient à planter les piquets; que ceux-ci le ſeroient de même par les Faucheurs, & qu'enfin les Faucheurs le ſeroient par ceux deſtinés à mettre en tas les grains, à meſure qu'ils ſeroient coupés.

Or, en portant ſur les quatre angles vingt Faucheurs placés de même, on voit que ces huit petits détachements venant à la rencontre les uns des autres, auroient ſix cents vingt-cinq toiſes chacun à parcourir, & que ſi, en ſuivant les eſpaceurs & planteurs de piquets par la route qu'ils traceroient, toujours dans l'objet de viſer à la plus grande économie des fourrages, on portoit ſur le centre de chaque face en défilant, quatre détachements de plus, de vingt Faucheurs chacun, commandés par un Bas-Officier, chacun de ces petits détachements n'auroit plus que trois cents douze toiſes & demie à parcourir. Or, cent ſoixante Faucheurs au total, ſuffiroient pour remplir cette beſogne; & en ſuppoſant qu'un homme avec ſa faux n'embraſſe, à chaque pas qu'il fait en avant, que l'épaiſſeur d'un pied, & qu'il ne faſſe que deux braſſées dans l'eſpace de trois ſecondes, il en réſulte qu'il doit gagner en avant de lui quarante pieds par minute, quatre-vingt-dix-huit à cent toiſes par quart-d'heure, & conſéquemment qu'au bout de trois quarts-d'heure, ſa tâche doit être preſque achevée, puiſqu'il n'a que trois cents douze toiſes & demie de ſurface à faucher en avant de lui.

Or, en ſuppoſant que ce calcul, qui eſt juſte, ne le fût qu'à-peu-près, il n'en exiſte pas moins qu'en doublant le temps, ſoit à cauſe de l'épaiſſeur dont les bleds peuvent être, ce qui ralentit l'action de faucher, ſoit à cauſe du poids dont ils ſont ſurchargés, lorſqu'il a fait de fortes roſées, ou qu'il a plu, & enfin parce que tous les Faucheurs ne ſont pas également habiles, une heure &

demie ſeroit plus que ſuffiſante, pour que le pourtour de l'enceinte, ſur dix toiſes de largeur, & ſur cinq mille de contour, fût entiérement nettoyé.

☞ Si l'on trouvoit qu'à dix toiſes, ainſi qu'il eſt propoſé, la rue ne fût pas encore aſſez large, on doit voir que pour la faire de douze toiſes, il ne faudroit que trente-deux Faucheurs de plus ſur la totalité, & conſéquemment qu'au lieu de cent ſoixante; il en faudroit cent quatre-vingt-douze.

Quoi qu'il en ſoit, ſi, par des cas imprévus, l'Officier-Général ſe voyoit contraint de ramener ſon détachement, avant que ladite rue ne fût entiérement fauchée, il reſteroit encore une reſſource, qui ſeroit de faire avertir les Payſans, & de leur enjoindre de couper le fourrage du terrein deſtiné à ſervir le lendemain pour le dépôt des Fourrageurs, en ſuivant l'alignement des piquets de démarcation, & alors on pourroit être aſſuré de trouver, dès en arrivant, la place entiérement nettoyée; & ſi, par événement, elle ne l'étoit pas en entier, comme ce qui devroit reſter ſur pied ne ſeroit pas conſidérable, le pis aller ſeroit de le fouler aux pieds; mais au moins on ne feroit de dégât que forcément, &, dans ce cas, il faudroit bien s'en conſoler.

Au reſte, la rue propoſée indiqueroit, d'une maniere ſûre, l'enceinte reconnue; elle ſerviroit de plus à la marche des Corps qui auroient à ſe rendre ſur les divers emplacements qui leur auroient été aſſignés; & pour prévoir tous les cas, on va faire ici le détail de cette marche.

D'abord on ſuppoſe que l'emplacement du fourrage étant à une lieue du flanc droit de la ligne, l'aile droite de Cavalerie iroit au plus loin & ſeroit placée ſur la face marquée A, & que la Cavalerie de l'aile gauche ſeroit placée au plus près ſur la face marquée B.

Maintenant, pour entrer dans la rue qui formeroit le pourtour de l'enceinte, chaque Régiment comportant cinq cents ſoixante-quatre Fourrageurs, mis en colonne ſur douze hommes de front, produiroit quarante-ſept rangs, qui, à raiſon de neuf pieds pour la longueur des chevaux, & de trois pieds de diſtance d'un rang à l'autre, ne tiendroient en colonne, malgré cette aiſance, que quatre-vingt-trreize toiſes de profondeur ſur ſix toiſes de front, de ſorte qu'il reſteroit encore vingt-quatre pieds d'aiſance ſur les flancs

FOURAGE GÉNÉRAL

DÉTAIL
[de] l'emplacement [et] disposition des Fourageurs dans la rue qui [fo]rme le Pourtour de l'Enceinte.

[F]ace droite occupée par 10. Régim.ts de [C]avalerie ou de Dragons, chaque Régi[me]nt comportant 564. Fourageurs [ce] qui fait pour les 10. Régiments

…Chevaux cy .... 5640 }
… pour la face gauche... 5640 } 11280

[F]ace Superieure de l'emplacement du [F]ourage, [o]ccupée par { l'Artill.e du Parc 1002. Quartier gen.l 2136. Vivandiers du Quartier g.l 1002. } 4140

[F]ace inférieure occupée par les [F]ourageurs de l'Infanterie de la [li]gne, y compris l'Artillerie des [B]ataillons, Etats Majors et [V]ivandiers des Corps. 3738.

Total des Fourageurs....19158.

[T]errein censé couvert de Fourage et dont l'étenduë est d'une demi-lieuë en quarré.

[C]ases designées par des fiches qui indiquent le Terrein concedé à chaque [T]roupe de Fourageurs.

[R]ue tracée et fauchée la veille, tant pour marquer les limites du Fourage, que pour contenir sur trois rangs les Fourageurs mis en Bataille par corps séparés, faisant face à l'interieur du Fourage.

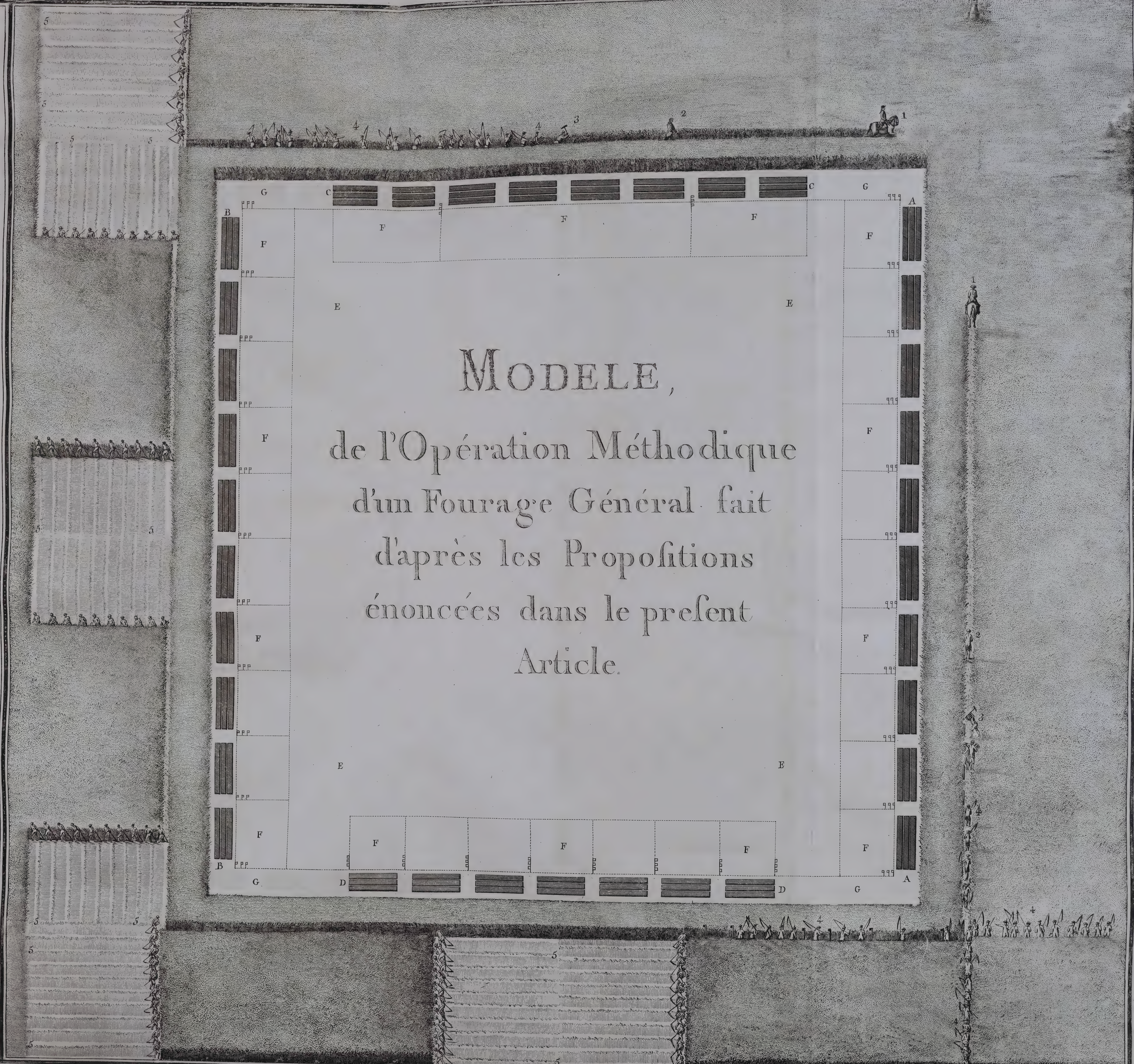

DEMONSTRATION
des divers procedés à suivre pour parvenir à former la rue qui doit faire le Pourtour de l'Enceinte du Fourage.

N.o 1. *Officiers de l'Etat Major ou Aides de Camps, chargés de tracer la premiere Enceinte du Fourage se dirigeant vers les points de vuë, qu'ils se sont choisis pour assurer la justesse de leur Operatiõ*

2. *Sergents, ou Fouriers, charges d'espaßer le terrein concedé à chaque Régiment.*

3. *Planteurs de Piquets marchant à la suite des Espasseurs pour fixer les distances convenuës.*

4. *Faucheurs en marche pour se porter sur le terrein ou ils doivent commencer leur Opération.*

5. *Points d'où les Faucheurs que l'on voit en action, ont commencé à couper les grains nécessaires pour former la rue qui doit faire l'Enceinte du Fourage.*

Récapitulation

Désignation des differentes espéces de Fourageurs	Nombre des Chevaux.	quantité de Toises qu'ils ont de front a fourager.	idem estimes necessaire en profondeur.	quantité de trousses que cette étendue de terrein doit produire, a raison de 20 toi. quarés	quantité de trousses necessaire a chaque troupe.	quantité de trousses que la totalité des Cases doivent produire en sus des 19158 jugées necessaires.
Cavalerie	11280	2482.	100.	12410.	11280.	1130.
Infanterie	3738	803	100	4115	3738	377.
Artillerie du Parc	1002	212	100	4505	4140	365
po.r le Quar.t gen.l	2136	476	100			
pour les Vivandiers du Quartier général	1002	212	100			
TOTAL	19158	4185.		21030	19158	1872

…us del et sculp

Meunier scrip.t

de cette colonne, puiſque la rue ſeroit de dix toiſes de large. Or, comme chaque Régiment auroit cent vingt-cinq toiſes de front pour s'étendre, & qu'il n'en occuperoit que quatre-vingt-treize en colonne, on voit que chaque Corps auroit d'intervalle de l'un à l'autre dans ſa marche un eſpace de trente à trente-deux toiſes, ce qui ſeroit plus que ſuffiſant pour donner à chaque Corps la facilité de s'étendre ſur ſon terrein, ſans qu'il pût y avoir, dans cet arrangement, la moindre confuſion.

Au reſte, il ſeroit poſſible que des fourrages coupés pour former la rue en queſtion & mis de côté en tas, chaque Cavalier, ou Dragon, après avoir rempli tout ce qu'on auroit à exiger de lui pendant toutes ces opérations de la veille, pût en faire des ballots qu'il rapporteroit au camp, ce qui diminueroit d'autant les beſoins de la chambrée pour le lendemain.

Toutefois ſi la quantité en étoit trop conſidérable, pour pouvoir être enlevée la veille, en faiſant placer ce même jour les tas du côté où les premiers Faucheurs devroient entrer le lendemain dans l'intérieur de l'enceinte, ce fourrage ſerviroit à former les premieres trouſſes, où ſe trouveroit tout préparé pour être diſtribué aux chevaux des Eſcadrons qui ſeroient deſtinés à fourrager en ſecond, ainſi qu'à ceux des Cavaliers qui auroient à fourrager les premiers, ſi ce reſte de fourrage ſe trouvoit être en quantité ſuffiſante.

De cette ſorte, rien ne ſeroit perdu, & l'on pourroit preſque être aſſuré qu'un fourrage général, conduit de cette maniere, ſeroit l'affaire de quatre à cinq heures au plus, à dater de l'inſtant de l'arrivée des Fourrageurs ſur leurs emplacements reſpectifs, juſqu'au moment de leur départ.

Par ce moyen, en ſept, ou huit heures au plus, toutes les Troupes employées, tant pour la chaîne, que pour le fourrage, pourroient être rentrées au camp, ſur-tout ſi, au lieu d'arranger la marche ſur deux colonnes, le terrein ſe trouvoit aſſez favorable pour que les Officiers des divers Etats-Majors puſſent conduire leurs Corps, ſur autant de colonnes, à un rendez-vous-général, d'où on les feroit enſuite entrer en ordre dans la rue qui formeroit l'enceinte du fourrage.

Si l'on compare à l'ancienne maniere de fourrager, la méthode que je propoſe aujourd'hui, je ſuis perſuadé qu'on ſera forcé de

convenir que la premiere étant ſuſceptible des plus grands inconvénients, la ſeconde, au contraire, ne peut que nous procurer des avantages, qui, dans le cours d'une campagne, ſe multiplieroient à l'infini ; mais j'ai grand'peur que l'exactitude qu'elle exige, n'effarouche le plus grand nombre, & qu'au lieu d'eſſayer des moyens propoſés, on ne s'en tienne à dire : Le François n'aime point la gêne ; donc il faut lui laiſſer le plaiſir de gâter du fourrage trois fois plus qu'on ne peut en conſommer. L'Officier ſeroit obligé de veiller à ce que les choſes ſe paſſaſſent en regle, & cela lui déplairoit ; donc il vaut mieux qu'il reſte oiſif, tandis que ſes Cavaliers fourragent, ou, qu'enveloppé de ſon manteau, il aille dormir au pied d'un arbre, ou que, s'il a bon appétit, il aille au coin de quelque buiſſon viſiter ſes cantines, ainſi que je l'ai vu pratiquer plus d'une fois, en pareille circonſtance, à de très-excellents Militaires, parce que n'étant guidés par aucune regle, ni par aucun ordre donné ſur cet objet, ils n'avoient en effet rien de mieux à faire.

Si toutefois, d'après mes propoſitions, les Officiers ſe diſoient : Si nous concourons tous au bien avec la même volonté, nous pourrons, à la vérité, être plus aſſujettis dans la nouvelle maniere de fourrager, lorſque nous y ſerons de ſervice ; mais auſſi, d'une autre part, nous nous éviterons de grandes fatigues, puiſque, par cette méthode, ayant toujours en abondance du fourrage à portée du camp, nous ne ſerons plus obligés d'aller juſqu'à quatre & cinq lieues pour en avoir ; par-là nous conſerverons, à coup ſûr, nos équipages, & peut-être en réſultera-t-il, pour notre vie même, une différence aſſez grande, puiſque dans le nombre des actions que les ſuites du manque de fourrage peuvent occaſionner, il peut s'en rencontrer de malheureuſes, où nous paierions cher le plaiſir que nous aurions trouvé à nous oppoſer à quelque choſe, dont nous ne pouvons cependant nous diſſimuler que l'établiſſement ne ſoit utile.

Mais, pour appuyer de plus en plus la regle que je voudrois établir par des motifs que je crois capables d'entraîner les ſuffrages, je ne puis me refuſer de m'étendre encore ſur les ſuites avantageuſes qu'auroit l'établiſſement de l'ordre propoſé.

Premiérement, il en réſulteroit qu'il n'y auroit plus de maraude à craindre, lorſque l'armée iroit au fourrage ; que les Cavaliers & les

les Valets ſur-tout n'iroient plus dans les Villages enlever le beurre, les œufs, les poules & les beſtiaux des habitants; que non-ſeulement, ni les uns, ni les autres n'iroient plus dans les caves y défoncer les tonneaux, ou les percer à coups de piſtolets, & en répandre une piece pour en boire une pinte; mais encore que les Fourrageurs ne reviendroient pas ivres, comme cela eſt ſouvent arrivé; qu'ils partiroient pour revenir au camp dès que leurs chevaux ſeroient chargés; qu'ils y rentreroient de meilleure heure; que leur retour s'opéreroit plus en ordre; qu'eux & leurs chevaux en repoſeroient plutôt, & plus de temps; & qu'enfin s'il arrivoit que les circonſtances exigeaſſent un mouvement ſubit de toute l'armée, d'où il pourroit réſulter quelque choſe d'utile, on ne ſeroit pas dans l'impoſſibilité de le faire, comme cela s'eſt vu auſſi plus d'une fois, parce que ceux qui étoient allés au fourrage n'en étoient pas encore de retour; de même que ſi quelque Corps avancé de l'ennemi formoit une entrepriſe qui fût ſuſceptible de cauſer une alarme fondée, on ne ſeroit pas dans le cas d'envoyer, à toutes jambes, dire aux Fourrageurs de jetter bas leurs trouſſes, & de rentrer à l'armée ſans fourrage, ainſi que cela ſe pratique.

Mais, diront les gens qui n'ont pas l'eſprit de l'ordre, d'autres qui ſont encore prévenus pour leur ancienne routine, ou ceux enfin qui jugent tout impoſſible à obtenir du François, lorſqu'il s'agit de le contraindre, jamais la Nation ne pourra s'aſſujettir à ſuivre cette méthode; & en ſuppoſant qu'on puiſſe y aſtreindre la Cavalerie & les Dragons, comment ſe flatter de l'obtenir de la part des Valets de l'armée, de ceux du quartier-général, des Charretiers de l'Artillerie, des Vivandiers, & des Domeſtiques des Officiers de la Maiſon du Roi, de ceux enfin des Gardes-du-Corps & de la Gendarmerie? A cela je répondrai, que ſi la volonté du Maître eſt telle, qu'après avoir ſenti la conſéquence dont il peut être de perpétuer le déſordre dans ſes armées, & jugé de l'avantage immenſe, au contraire, qui réſulteroit pour ſon intérêt propre & celui de ſes Troupes, ſi l'on parvenoit à le réprimer, alors il n'en couteroit à Sa Majeſté que la peine de dire: *Je veux que cela ſoit ainſi;* & ce ſeul mot, qui, par les ſuites utiles qu'il pourroit avoir, lui vaudroit des millions, ne contribueroit pas peu de même au ſuccès de ſes armes: peut-être en couteroit-il un peu de peine

dans les commencements pour établir cette regle, non parmi les Troupes, où vraiſemblablement cela ne ſouffriroit pas la moindre difficulté, mais parmi les Valets de l'Infanterie, parmi, ſur-tout, ceux du quartier-général, ainſi que parmi ceux qui ſont à la ſuite de la Maiſon du Roi. Ce n'eſt pas que je me permette de douter du zele de ceux qui ſeroient chargés de la conduite des Fourrageurs de ces différents Corps; mais c'eſt qu'en effet il y auroit une ſorte de méthode à ſuivre, qu'il leur ſeroit permis d'ignorer, puiſque c'eſt, en quelque ſorte, une manœuvre de Cavalerie qu'on exigeroit de la part de pluſieurs milliers de Valets, qui n'auroient nulle teinture de ce qu'on leur demanderoit. Mais comme je me ſuis promis, en entamant ce Chapitre, de réſoudre toutes les difficultés, queſtions, ou objections qu'on pourroit faire, je vais donner les moyens d'établir, parmi ces différentes hordes de Valets, la même regle que parmi les Troupes; & après avoir détaillé toutes les précautions à prendre pour y parvenir, dans la ſuppoſition où il deviendroit impoſſible de l'y maintenir, je propoſerai des moyens, qui, pour avoir peut-être des contradicteurs, n'en auroient pas moins leur effet, s'ils étoient ſuivis.

En premier lieu, la direction d'un grand fourrage doit entraîner un Lieutenant-Général, & conſéquemment pluſieurs Maréchaux-de-Camp, Brigadiers & Colonels, ſans compter les Lieutenants-Colonels, les Majors & un Capitaine par Régiment pour commander les petites eſcortes, y compris auſſi les Officiers des différents Etats-Majors de l'armée.

D'après cet expoſé, on ne doit pas craindre que le Chef n'ait pas de quoi ſe faire aider; qu'il donne de bons ordres ſeulement; qu'ils ſoient clairs; qu'il y mette un peu de fermeté, & tout ira bien. Or comme il y a à parier, pour ce qui regarde la Cavalerie & les Dragons, que les Chefs des Corps ſuffiront pour faire ſuivre l'ordre établi, ſi le Général ne croit pas ſa préſence néceſſaire à portée du point où il pourroit craindre que ſa chaîne ne fût percée, ſi elle venoit à être attaquée, qu'il ſe porte alors, de ſa perſonne, vers l'endroit où ſeroit placée l'eſpece de Fourrageurs de la licence deſquels il croiroit avoir le plus à ſe méfier, & qu'il ſe donne la peine lui-même de préſider aux arrangements préliminaires qui ſont indiſpenſables pour le maintien de l'ordre néceſſaire à établir.

Les premiers arrangements ſeroient, que tous les Fourrageurs ſe continſſent dans la rue déja fauchée la veille, autour de l'enceinte; que perſonne, ſous peine d'être renvoyé ſans fourrage, ne fût pris ayant ſon cheval dans les grains au-delà des limites tracées; que chaque conducteur tînt ſes Fourrageurs ſur trois rangs en arriere des piquets, qui marqueroient le terrein qui leur ſeroit deſtiné; qu'avant de partir du camp, chaque conducteur fît une répétition de l'ordre à ſuivre lorſqu'on ſeroit au fourrage, ſur le nombre de Fourrageurs qu'il auroit à conduire le lendemain, qui ſeroit, après les avoir aſſemblés à la tête du camp à cheval, tous en troupeau, comme ils ſe mettoient autrefois; d'appeller les Faucheurs en avant; de les mettre ſur un rang; d'appeller enſuite les gens deſtinés à amonceler le fourrage, d'en former un ſecond rang, & enfin un troiſieme de ceux qui ſeroient deſtinés, tant à garder les chevaux, qu'à faire les trouſſes; & ſi cela étoit néceſſaire, comme je le crois, il ſeroit prévu par une ordonnance, que chacun ſe pourvoiroit d'une têtiere de bride, ou de bridon, diſpoſée d'après la méthode des Dragons, pour pouvoir attacher pluſieurs chevaux enſemble, & les contenir par le moyen d'un petit nombre d'hommes deſtinés à les garder.

De cette ſorte, en ſuivant ce procédé qui n'a rien en ſoi que de raiſonnable & de très-facile, la moitié de la beſogne ſeroit faite pour le lendemain, puiſque chacun des Fourrageurs ſe replaçant dans le même ordre où ils auroient été mis la veille, & faiſant face au fourrage auſſi-tôt qu'ils ſeroient arrivés, ils pourroient mettre pied à terre & ſe ſervir des mêmes moyens preſcrits à la Cavalerie, relativement à la direction perpendiculaire de la marche indiquée par les fiches aux différentes troupes de Fourrageurs.

On trouvera, peut-être, que ceci embraſſe un trop grand détail, pour pouvoir être ſuivi; mais ſurement lorſqu'on fera réflexion qu'il ne s'agit que d'obtenir que chaque Corps vienne à bout de gens en ſous-ordre, vis-à-vis deſquels on peut employer l'autorité, ſi la voie de la perſuaſion ne réuſſit pas, j'imagine qu'on ne jugera pas ſeulement que la choſe ſoit difficile. En tout cas, en ſuppoſant qu'il fût de toute impoſſibilité d'établir une regle parmi les Valets de l'armée, ne ſeroit-ce pas toujours un avantage réel que de n'avoir plus déſormais à ſe défendre contre la licence quelquefois

effrénée des Fourrageurs, tant de la Cavalerie, que des Dragons?

Mais, dira-t-on, ſi vous ſouffrez que la claſſe la moins recommandable des hommes, qu'une armée entraîne ordinairement après elle, faſſe un dégât pour lequel vous puniriez ſévérement ceux qui ont une profeſſion plus relevée, n'eſt-il pas à craindre que l'ordre que vous aurez voulu établir ne puiſſe pas ſe ſoutenir long-temps?

Je répondrai à cela, premiérement, que je ſuis convaincu que la volonté ſeule du Maître ſuffit, pour que le même ordre s'établiſſe par-tout ſans exception, & qu'un Général affermi dans l'idée de mettre tout en uſage pour opérer le bien, par la certitude qu'en faiſant ce qu'il faut pour l'établir, les tracaſſeries qu'il pourroit éprouver à la Cour, ne lui feroient aucun tort dans l'eſprit du Roi, ni dans celui de ſon Miniſtre, ſeroit bientôt venu à bout de former tel établiſſement qu'il jugeroit convenable à cet égard; & ſi au premier fourrage, par les comptes qui lui ſeroient rendus, il ſavoit que tout ce qui tient à la Cavalerie ſe ſeroit conformé à ſes intentions, mais que les Valets, de tel Corps que ce fût, ſe ſeroient ſouſtraits à l'obéiſſance & auroient commis du déſordre, alors il donneroit des éloges aux Officiers des Corps qui ſe ſeroient bien comportés; & en envoyant au loin, une autre fois, les Fourrageurs de ceux qui n'auroient pas voulu ſe ſoumettre à la regle, il eſt à préſumer que cette légere punition ſuffiroit, pour qu'au troiſieme fourrage, les choſes ſe paſſaſſent infiniment plus en ordre.

Mais, dira-t-on, les Troupes qui forment la chaîne, étant en partie deſtinées à contraindre les Fourrageurs à reſter dans l'enceinte, comment pourroient-elles, en même-temps, les empêcher de s'étendre en avant dans l'intérieur du fourrage, ſi cela leur convient? A cela je répondrai, que ſi tout homme qui ſeroit arrêté en avant de la ligne des Faucheurs, devoit être pendu, il y a non pas cent, mais mille à parier, que pour amener tous les autres à l'obéiſſance, on ne ſeroit pas obligé de faire trois exemples de ce genre dans le cours d'une campagne.

Mais, dira-t-on encore, ſi, au lieu d'un homme, pluſieurs centaines, ou milliers de Valets, par mutinerie, venoient à ſe débander à cheval au milieu du fourrage, que feroit-on alors? Je répondrai encore à cela, que, comme à la guerre, toute mutinerie qui tend à renverſer l'ordre, ou la diſcipline, & qui peut, à la longue,

longue, entraîner la perte d'une armée, mérite la mort, il faudroit bien en venir à la ſévérité, & même à la rigueur, pour empêcher que pareille choſe ſe renouvellât. En attendant, rien ne ſeroit plus aiſé que d'établir quelques poſtes de Grenadiers dans l'intérieur du fourrage, avec ordre de tirer, ſans miſéricorde, ſur les contrevenants; & bien loin de croire qu'il fût cruel de faire tuer quelques-uns de ces malheureux en pareille circonſtance, puiſqu'en ſouffrant une mutinerie du genre de celle dont il eſt queſtion, ce ſeroit donner aux Troupes un exemple funeſte; je penſe, au contraire, que ce ſeroit, de la part des Officiers, ainſi que de celle des Grenadiers, une action infiniment plus méritoire par ſes conſéquences, que de payer, de leur perſonne, de la maniere la plus diſtinguée dans ces ſortes d'occaſions chaudes, où l'on eſt ſi accoutumé à leur voir faire, de ſang-froid, le ſacrifice de leur vie.

Au reſte, comme les moyens ne manquent pas pour mettre à la raiſon les gens qui s'y refuſent, & que c'eſt l'affaire du Général de l'Armée de faire ſuivre les ordres qu'il donne pour le bien du ſervice du Roi, je n'irai pas plus avant ſur cette matiere.

Maintenant, après avoir épuiſé tous les détails relatifs aux préparations préliminaires que peut exiger la diſpoſition d'un fourrage général, où l'on auroit vingt mille chevaux & plus à gouverner, & à renvoyer au camp chargés de fourrage, il ſemble qu'il ne reſte plus qu'à prouver la poſſibilité de trouver, dans l'eſpace d'une demi-lieue en quarré, du grain en quantité ſuffiſante pour les vingt mille trouſſes & plus, dont on auroit beſoin : & c'eſt ce que la diſpoſition de la Planche au trait, N°. 9, & les calculs dont elle eſt accompagnée, démontreront, à ce qu'on préſume, auſſi clairement qu'il ſoit poſſible de le faire ſur le papier; & en ſuppoſant qu'ils ſoient conteſtés, tant pour la quantité, que pour les eſpaces & le temps, comme on n'a, ni le terrein, ni les Troupes à ſa diſpoſition, & que conſéquemment on ne peut convaincre ceux qui doutent, ni être convaincu ſoi-même de la ſolidité de leurs objections, on leur accordera d'augmenter conſidérablement toutes les quantités, & l'on verra que, malgré cela, il ſeroit encore poſſible de ſuivre la méthode propoſée ſur laquelle toutefois on n'inſiſte; & l'on ne s'eſt étendu, comme on l'a fait, que par l'importance & l'utilité dont on eſt ſûr qu'elle pourroit être, ſi on l'adoptoit.

XIXe. PLANC.

DISPOSITION D'UNE CHAINE DE FOURRAGE.

POUR donner une idée de la disposition d'une chaîne de fourrage à ceux qui n'ont pas fait la guerre, ou qui l'ayant faite, auroient, étant de service, été employés à garder eux-mêmes l'enceinte de ceux où ils se seroient trouvés, & n'auroient pu conséquemment juger de l'ensemble du pays, ni des rapports que doivent avoir entre eux les postes destinés à en fermer l'entrée à l'ennemi, on va donner le détail des objets que renferme la dix-neuvieme Planche, où l'on trouvera un exemple d'une disposition de chaîne de fourrage; lequel exemple s'accorde avec la supposition indiquée par les détails précédents pour la conduite du fourrage, dont on a dit que le local seroit censé devoir être à une lieue de distance du flanc droit de la ligne.

D'après cela on a supposé que l'ennemi, vu la position respective des deux armées, ne pouvoit arriver pour attaquer les Fourrageurs qui auroient été conduits en arriere de la Ville, qu'on voit représentée au bas de la dix-neuvieme Planche, que par l'ouverture du terrein qu'on apperçoit dans le haut de cette même Planche, lequel est borné à droite par un ruisseau encaissé, & à gauche par une chaîne d'obstacles, qui sont supposés s'étendre presque jusqu'aux postes avancés du flanc droit de l'armée qui doit envoyer une partie de sa Cavalerie au fourrage.

On suppose encore l'Officier supérieur qui seroit chargé de couvrir les Fourrageurs, arrivé tard à l'extrêmité de la gauche du terrein dont il doit répondre, non par sa faute, mais parce que le détachement que l'on auroit mis à ses ordres, n'auroit pas été assemblé d'assez bonne heure, ou parce que quelque circonstance imprévue auroit retardé également l'assemblée, ou la marche des Fourrageurs.

On suppose aussi les Troupes de son détachement formant une colonne séparée, dans l'objet de couvrir le flanc gauche de la marche de celle des Fourrageurs, dont la direction est censée être en arriere de la Ville qu'on voit au bas du Tableau, lesdites deux colonnes marchant respectivement à la distance d'une demi-lieue, ou environ, l'une de l'autre.

En partant d'après ces diverſes ſuppoſitions, l'Officier ſupérieur cenſé être arrivé, avec la tête de ſon détachement, à hauteur de la Chapelle, à gauche vers le haut du Tableau, près de laquelle on apperçoit un poſte d'Infanterie déja placé, ſe trouvant ſur une éminence, d'où il peut découvrir au loin, s'arrête & jette un coup-d'œil militaire ſur tous les environs, pour pouvoir, en raiſon de ſon plus, ou moins d'aptitude, ſe former une idée de l'enſemble du Pays, & s'appercevant qu'il a encore plus d'une lieue & demie de terrein à parcourir, avant d'arriver à l'extrêmité de ſa droite; obſervant de plus, qu'il ne lui reſte pas deux heures de jour pour faire le chemin, la reconnoiſſance du local & ſes diſpoſitions; que, conſéquemment, s'il ne prend pas ſon parti promptement, il ne pourra ſurement, avant la nuit, étendre ſa chaîne ſur un auſſi grand prolongement; faiſant en même-temps la réflexion que les Fourrageurs, qui comptent ſur ſa vigilance, ont dû, dès le moment de leur arrivée, commencer leur opération: dès-lors il ſe détermine; & après avoir pris ſon point de direction ſur le clocher du Village qui appuie au ruiſſeau de la droite, il ſe met en mouvement, dans l'intention de placer, chemin faiſant, tous ſes poſtes, tant d'Infanterie, que de Cavalerie; & comme, pour ne pas apporter du retardement dans ſon opération, dès que la tête de ſon détachement, qui eſt compoſée de mille hommes, dont cinq cents hommes d'Infanterie en dix piquets, & cinq cents chevaux également en dix troupes, a été arrivée au point de ſa gauche; il a dû ordonner aux Officiers-Majors de compoſer, de la totalité de ſes Troupes, deux colonnes; l'une d'Infanterie, & l'autre de Cavalerie, indépendamment d'un Corps de réſerve, compoſé des deux armes, lequel ſeroit pris ſur les Troupes qui devroient former le centre de ſa ligne. On voit que dans toute ſa conduite, il n'y auroit pas eu un moment de perdu, & qu'il auroit à propos mis en pratique, le principe qu'à la guerre il faut, dans tous les cas, ſavoir ſe décider; étant inconteſtable que rien ne dégoute plus les Troupes & ne nuit plus à leur conſervation, qu'une indéciſion timide de la part de ceux qui les commandent.

L'ordre ultérieur de la marche du détachement ayant donc pu être arrangé pendant le temps que l'Officier ſupérieur s'eſt oc-

cupé, ſoit à examiner le pays, ſoit à faire des queſtions aux Payſans des environs, qu'il aura pris ſoin de ſe faire amener, pour prendre d'eux tous les renſeignements dont il croiroit avoir beſoin, il ſe met en mouvement, après avoir laiſſé au premier poſte qui doit fermer ſa gauche, la quantité de troupes qu'il juge convenable, relativement au nombre qu'il en auroit à employer, ainſi qu'au terrein plus, ou moins intéreſſant, ou difficile qu'il auroit à garder.

On voit, par la diſpoſition indiquée ci-deſſus, que les Troupes, miſes ſur deux colonnes de front, doivent marcher dans le même ordre où elles ſont campées, pour les raiſons ſuivantes.

La premiere, eſt qu'ayant ſous la main Infanterie & Cavalerie, le Général eſt à même, ſelon la variation des terreins, d'avoir en avant de lui, ou ſur ſon flanc gauche, tantôt l'un, tantôt l'autre de ces deux Corps, ſoit pour précéder, ou pour couvrir le flanc de la marche de celui des deux dont la défenſe s'accorderoit le moins bien avec la diſpoſition du local.

La ſeconde, eſt qu'ayant de même ſous la main Infanterie & Cavalerie, il peut, ſans retarder ſa marche, choiſir dans les deux armes l'eſpece de Troupes qu'il juge la plus propre à employer, pour le moment, dans le poſte qu'il reconnoît pour être néceſſaire à garder.

Et qu'enfin, lorſqu'il eſt arrivé vers le centre du terrein dont il a déja garni la partie gauche de poſtes qui puiſſent ſe répondre les uns aux autres, & réparti ſes Troupes d'Infanterie & de Cavalerie, en conſéquence des terreins qui leur ſont les plus propres, il n'a plus qu'à en faire de même pour la partie droite; mais avant de procéder à cette nouvelle diſtribution, il donne ordre au petit Corps qu'il deſtine à mettre en réſerve, lequel, comme on l'a déja dit, doit être compoſé des Troupes du centre de la ligne, de faire *halte*, & de ſe repoſer en attendant que les Troupes de ſa droite ſoient poſtées.

Il en uſe ainſi pour deux raiſons : la premiere, c'eſt qu'à tout hazard, il eſt bon qu'en attendant la fin de ſon opération, il y ait un point ſur la force duquel les Troupes de droite & de gauche puiſſent compter, & auquel elles puiſſent ſe rallier, ſi l'on venoit à appercevoir l'ennemi aſſez en force pour eſtimer que la chaîne fût indubitablement percée, ſi elle venoit à être attaquée, & pour

avoir

avoir en dépôt des Troupes prêtes à ſe porter ſur la direction de la marche de celles de la droite, en cas qu'il fût beſoin de la renforcer de quelques poſtes.

Mais, en ſuppoſant que l'Officier-Général, chargé de faire une pareille diſpoſition, eût eu le coup-d'œil aſſez juſte pour avoir pu eſpacer ſon terrein de maniere à employer préciſément la quantité de piquets qui lui ſeroient néceſſaires pour le garder; alors il enverroit, à toutes jambes, dire à ſon Corps de réſerve de ſe porter en arriere à telle hauteur qu'il déſigneroit; & avant de quitter lui-même le dernier poſte de ſa droite, il écriroit un billet qu'il feroit paſſer de poſte en poſte, pour prévenir tous les Commandants que ſa réſerve ſera poſtée en arriere du centre de la ligne, telle, à peu près, qu'on la voit placée ſur la dix-neuvieme Planche, en ajoutant que, comme il y ſera preſque toujours de ſa perſonne, ce ſera là qu'on enverra lui porter les nouvelles de l'ennemi qu'on auroit à lui apprendre, ou dans l'objet de lui faire les demandes de choſes qui deviendroient néceſſaires à la ſubſiſtance des hommes, ou à celle des chevaux.

Si l'on jette les yeux ſur cette même Planche, on verra, par l'établiſſement des poſtes de premiere ligne qui y ſont figurés, la facilité dont il leur eſt de communiquer entre eux pendant la nuit, par des patrouilles; & que comme il n'eſt queſtion dans la préſente circonſtance, que de s'aſſurer que l'ennemi ne puiſſe pénétrer dans l'intérieur de la chaîne, on doit voir qu'il eſt preſque impoſſible que cela puiſſe arriver, ſans qu'on en ſoit averti, d'autant qu'indépendamment des patrouilles dont les poſtes en avant doivent s'environner; comme il y a des poſtes de Cavalerie, à l'appui de ceux d'Infanterie, qui ſont répandus ſur tout le prolongement de la ligne, & doivent avoir ordre de pouſſer des patrouilles en avant d'eux, tantôt ſur une direction, & tantôt ſur l'autre, il eſt bien difficile, pour ne pas dire impoſſible, que l'ennemi puiſſe s'approcher de la chaîne, ſans être reconnu, & plus difficile encore, qu'il ne ſoit pas apperçu avant d'attaquer; puiſque l'enlévement d'un poſte où il y a Cavalerie & Infanterie, en tel petit nombre qu'il ſoit, exige toujours une ſorte de diſpoſition, qui ne peut ſe faire ſans bruit, à moins d'y mettre des précautions extraordinaires, & d'y employer conſéquemment un temps conſidérable; ce qui don-

neroit indubitablement à des Troupes vigilantes, la poſſibilité de découvrir les démarches de l'ennemi.

On voit auſſi que l'Officier-Général tire de la Cavalerie de ſa réſerve, différentes patrouilles, dont les unes ont pour objet de communiquer avec ſes poſtes avancés, & les autres celui d'aller aux nouvelles ſur la direction de ſes flancs.

D'après de pareilles diſpoſitions, ou d'autres qui dériveroient des mêmes principes, on peut être aſſuré en cas d'attaque, ſi ce n'eſt d'éviter d'être percé & battu, du moins de ne pas être ſurpris; & c'eſt en pareil cas, ce me ſemble, tout ce qu'on peut exiger d'un homme, auquel on donne un très-petit corps de Troupes à commander, & une très-grande étendue de pays à garder.

Or, comme je n'ai voulu donner ici qu'un apperçu des détails qu'entraîne la diſpoſition d'une chaîne de fourrage, ſans imaginer pouvoir prévoir tous les cas, puiſque cela eſt impoſſible, je n'en dirai pas davantage ſur cet objet, d'autant que je crains qu'on ne trouve que je ne m'y ſois déja que trop arrêté; mais comme il peut y avoir des Militaires qui ſeroient bien-aiſes de ſavoir comment on doit s'y prendre, tant pour raſſembler les Troupes employées au cordon d'un fourrage, que pour en former enſuite l'arriere-garde des Fourrageurs, ſi l'on étoit menacé de l'approche d'un corps ennemi, je vais, à cet égard, entrer dans quelques détails, pour ſatisfaire leur curioſité.

XXe. PLANC.

DISPOSITIONS

Pour la réunion des Troupes d'une chaîne de fourrage, qui ſeroit menacée d'une attaque prochaine.

DANS la ſuppoſition qu'un Officier-Général, au moment où il ſeroit dans le plus fort de l'opération d'un fourrage, & que les plus diligents d'entre ſes Fourrageurs commenceroient à filer pour retourner au camp, viendroit à apprendre qu'il marche un gros Corps ennemi, de l'intention duquel il ſeroit aiſé de juger par les points ſur leſquels il ſe dirigeroit; ce Général, par le rapport des gens qu'il auroit envoyés aux nouvelles, ne pouvant douter que

l'objet de l'ennemi ne fût de l'attaquer, calculeroit alors par la diſtance où on lui diroit que l'ennemi auroit été apperçu & par la diligence qu'auroit faite pour l'en avertir, un homme ſur le rapport duquel il pourroit compter, feroit avertir ſur le champ ſes Fourrageurs de s'en retourner au plutôt, ou leur feroit ſimplement enjoindre de ſe hâter, s'il prévoyoit qu'ils euſſent aſſez de temps pour achever leur beſogne; & comme en plaçant ſa chaîne il auroit eu, ſans doute, l'attention d'indiquer à tous les Commandants des poſtes un point de réunion quelconque pour s'y raſſembler, en cas d'attaque, il n'auroit plus qu'à les envoyer avertir qu'on a des nouvelles de l'ennemi, qu'il eſt néceſſaire que chacun redouble de vigilance, & qu'en ſe tenant prêt à combattre, on ſe tienne auſſi prêt à marcher au premier ordre.

L'arrivée de l'ennemi pouvant avoir été retardée, ſoit par le mauvais temps, par des défilés, par des terres molles, ou enfin par quelques autres obſtacles, tels qu'il peut s'en rencontrer par milliers à la guerre, ne fût-ce que l'apparition d'un gros détachement, que l'éloignement dont il ſeroit de lui, l'empêcheroit de reconnoître pour ami, ou pour ennemi; mais lequel détachement ſe trouveroit avoir ſa direction préciſément ſur le flanc de ſa marche, comme cet événement pourroit lui cauſer de l'inquiétude & le tenir en ſuſpens, juſqu'à ce qu'il eût pu démêler le vrai : ce retard ayant donné aſſez de temps pour que les derniers Fourrageurs fuſſent déja en meſure de ſe replier, lorſqu'on viendroit à appercevoir l'avant-garde de l'ennemi, alors ſi l'Officier ſupérieur, qui auroit à raſſembler les Troupes de ſa chaîne, avoit pris des précautions militaires, telles que je penſe que cela devroit être, mais telles auſſi que je n'ai pas été juſqu'ici à même de le voir pratiquer; cette réunion pourroit ſe faire avec tout l'ordre poſſible, & même avec toute la facilité & toute la célérité imaginable, ſur-tout ſi, comme je viens de le dire, le Général avoit pourvu aux diſpoſitions ultérieures qu'il auroit à faire en cas d'attaque.

Il me ſemble entendre d'ici pluſieurs Militaires ſe récrier ſur ce doute, & dire : Qui eſt-ce qui ne fait pas de pareilles diſpoſitions? Eh bien, ſoit; ſi on les fait, tant mieux; mais comme tout le monde, quoi qu'on en puiſſe dire, ne pouſſe pas la prévoyance juſqu'où elle devroit aller, & qu'en cas d'attaque de la part de l'en-

nemi, c'eſt preſque toujours au moment où elle a lieu, que la plupart commencent à y penſer; qu'il n'eſt plus temps alors de ſonger à réunir ſes Troupes; qu'il s'enſuit qu'elles ſont pouſſées, & qu'au lieu d'un combat honorable qu'on pourroit rendre, il ne peut réſulter de cette eſpece d'inertie qu'une fuite honteuſe; je vais, à tout hazard, ſoumettre au jugement du Lecteur impartial les diſpoſitions que je ferois, ſi je me trouvois chargé d'une beſogne de cette eſpece.

En premier lieu, il faut ſavoir quelle ſeroit la quantité & le genre de Troupes qu'on auroit à employer.

Si donc j'avois la diſpoſition d'un détachement de deux mille hommes, lequel ſeroit compoſé,

En Cavalerie de		600 chevaux, formant douze Troupes de cinquante Maîtres.
Grenadiers		600 en 12 Compagnies.
Fuſiliers		600 en 12 Piquets.
Troupes-Légeres {	Fuſiliers . . .	100
	Dragons . . .	100
Total		2000
Plus, pieces de canon . . .		4

Obligé, par le terrein, de diſpoſer ma chaîne, formant à-peu-près les trois côtés d'un quarré, je deſtinerois, pour couvrir mon flanc droit, deux cents Grenadiers, une piece de canon, cent cinquante Fuſiliers & deux cents chevaux, autant pour couvrir mon flanc gauche, & je garderois, pour défendre mon front, trois cents Fuſiliers, deux cents Grenadiers, avec deux pieces de canon & deux cents chevaux.

J'aurois de plus, au centre, à portée de moi, les deux cents hommes de Troupes-Légeres, pour les employer où beſoin ſeroit.

Je donnerois aux deux Officiers ſupérieurs les plus anciens, le commandement des deux Corps de ma droite & de ma gauche, & je répartirois à leurs ordres, ainſi qu'à la droite & à la gauche du Corps que je me réſerverois, ceux des Chefs qui me reſteroient à employer.

Je preſcrirois qu'en cas d'attaque & d'ordre donné de ma part, en conſéquence de ſe réunir, chacun des Corps qui ſeroient ſur les deux

deux faces de mes flancs, ſe repliât de droite & de gauche ſur ſon centre dans l'ordre ſuivant; ſavoir, les quatre Compagnies de Grenadiers en tête, deux troupes de Cavalerie enſuite, après quoi les cent cinquante Fuſiliers, & enfin les deux autres troupes de Cavalerie; mouvement qui pourroit ſe faire par la tête & par la queue en même-temps, & également de la part des deux Corps de ma droite & de ma gauche à la fois.

Je recommanderois que les quatre Compagnies de Grenadiers fuſſent diſpoſées dans l'ordre ci-après; ſavoir, deux de front, laiſſant entre elles la diſtance néceſſaire pour le ſervice de la piece de canon qui leur ſeroit confiée, & que les deux autres, placées ſur leur flanc, & formant une équerre avec elles, puſſent, au beſoin, faire face l'une à droite & l'autre à gauche.

Je recommanderois, outre cela, que les deux premieres troupes de Cavalerie fuſſent miſes en colonne derriere ce petit Corps de Grenadiers, en gardant la diſtance requiſe, pour pouvoir faire à droite, ou à gauche un quart de converſion.

Je preſcrirois que les trois piquets d'Infanterie fuſſent mis en colonne en arriere des deux premieres troupes à cheval, & qu'ils euſſent derriere eux auſſi en colonne, les deux dernieres troupes de Cavalerie.

On me dira, peut-être, mais ſi le terrein, d'après la diſtribution primitive des poſtes de ces Corps reſpectifs dans la compoſition de la chaîne, exige que l'ordre ci-deſſus ne puiſſe ſubſiſter, comment voulez-vous qu'en ſe reployant ſur le centre, ils puiſſent ſe trouver préciſément dans l'ordre que vous preſcrivez?

Je demanderai à mon tour, au moment où doit s'opérer la réunion des Troupes, dont une des faces eſt compoſée, ſi c'eſt la magie noire, que de faire paſſer des Troupes les unes devant les autres pour les mettre en colonne, conformément à l'arrangement que je propoſe.

Quoi qu'il en ſoit, croyant pouvoir compter ſur l'intelligence de mes Commandants, je m'en tiendrois à cette premiere diſpoſition.

Après quoi, ſi je n'étois pas preſſé, par rapport à une trop grande proximité de la part de l'ennemi, je ferois ma diſpoſition particuliere, qui ſeroit de même de rappeller, vers mon centre,

mes Troupes de droite & de gauche, pour former une ſeule ligne dans l'ordre ſuivant; ſavoir :

Au centre une colonne compoſée de trois cents Fuſiliers, ſur deux piquets de front, que je mettrois en ordre ſerré, appuyée à la diſtance de ſix toiſes, par deux Troupes de Cavalerie, l'une à droite & l'autre à gauche, qui ſeroient elles-mêmes appuyées, & à la même diſtance, par deux Compagnies de Grenadiers, au centre deſquelles ſeroit une piece de canon; & cette ligne enfin ſeroit fermée par deux troupes de cinquante Maîtres, également l'une à droite & l'autre à gauche, leſquelles obſerveroient de même entre elles & les Grenadiers, une diſtance de ſix toiſes.

Si, par hazard, je prévoyois que la réunion des Troupes de la face que je commanderois, & que je ſuppoſe devoir être la plus expoſée aux premieres inſultes de l'ennemi, ne pourroit ſe faire aſſez tôt, pour que l'une, ou l'autre de mes ailes particulieres ne courût pas riſque d'être chargée dans ſon mouvement, alors je rappellerois à moi les deux Troupes de cinquante Maîtres ſeulement, qui ſeroient le plus à portée de mon centre, & qui, pouvant venir au galop, s'y ſeroient bientôt réunies.

J'indiquerois, au reſte, des Troupes de mes ailes un point de ralliement en arriere de moi, avec ordre de s'y rendre reſpectivement par le chemin le plus court, en y marchant par des lignes diagonales, & en obſervant, au moment de leur réunion, de laiſſer entre elles une étendue de ſoixante-dix toiſes, qui ſeroit la diſtance dont j'aurois beſoin, pour incorporer dans la ligne les cent chevaux mis en bataille, & les cent cinquante Fuſiliers en colonne, ſur deux piquets de front, dont je dirigerois moi-même la retraite; & quand je verrois que les Troupes de mes ailes ſeroient déja portées à quelques cents toiſes en arriere du point où je ſerois reſté, je me retirerois alors avec d'autant plus de ſécurité, qu'à meſure que je gagnerois du terrein en arriere, mes forces de même s'augmenteroient progreſſivement.

Mais, avant de former ma retraite, j'enverrois ordre aux Commandants des Troupes des deux faces de ma droite & de ma gauche, de marcher perpendiculairement l'un vers l'autre dans l'ordre où ils ſeroient, & de s'arrêter à la diſtance réciproque de cent quatre-vingt toiſes, ou environ, à hauteur d'un point central que

je leur déſignerois, & où je marcherois moi-même, après avoir fait faire demi-tour à droite à ma ligne, ce qui s'opéreroit pour l'Infanterie par le demi-tour à droite par homme, & pour la Cavalerie par le demi-tour à droite par quatre, tandis que mes Troupes-Légeres, autant qu'elles le pourroient, vu leur petit nombre, couvriroient mon mouvement, dont le principal but ſeroit de réunir mes trois Corps, & d'en former la diſpoſition, qu'on peut voir repréſentée ſur la vingtieme Planche, où l'on voit qu'il reſte encore quelques-uns des derniers Fourrageurs qui ſe replient vers le camp, & où l'on peut voir auſſi, vers le haut du Tableau, tout le front de la diſpoſition couvert de Huſſards & de Pandours qui combattent éparpillés vis-à-vis les têtes de mes colonnes, leſquels fuſillent avec eux, tandis qu'au moyen de la protection deſdites colonnes, les Troupes du centre ſe retirent en ligne, & ſont prêtes, à chaque pas, à faire face, ſi l'ennemi étoit aſſez preſſant pour les y obliger.

☞ On dira, peut-être, que tous les terreins ne ſont pas propres à l'exécution d'une pareille manœuvre: à cela je répondrai, que les fourrages ſe faiſant communément dans les pays de plaine, & les mouvements, dont on vient de donner les détails, étant d'une exécution facile, ce ſeroit l'affaire des Commandants des Troupes de mes flancs de s'efforcer à remplir mes intentions; qu'au reſte, comme je ne pourrois m'attendre qu'à être battu en détail, ſi je reſtois diſperſé, puiſque les principes que je donne tendent à réunir des Troupes diſperſées, j'agis ſelon les regles de la guerre; donc, en ſuivant ma propoſition, on n'a pas à craindre de s'égarer.

Au reſte, par la diſpoſition du mêlange des deux armes, dont on voit la diſtribution ſur ladite vingtieme Planche, on peut juger que de tel côté que l'ennemi ſe préſente, on lui oppoſeroit également Cavalerie, Infanterie & Artillerie; qu'un ſeul commandement ſuffit, pour que la totalité puiſſe ſe mouvoir ſur tous les ſens en même-temps, & ſans que l'ordre des alignements reſpectifs doive ſe déranger; puiſque la Cavalerie en faiſant par quatre demi-tour à droite, lorſque ce mouvement devient néceſſaire, tant pour le reploiement des colonnes, que pour celui de la ligne; le dérangement qu'il opere dans les Troupes de Cavalerie, eſt ſi peu de choſe, que rien n'eſt plus facile à réparer; ce qui, au contraire, deviendroit infiniment difficile, ſi le demi-tour à droite devoit s'exécuter dans les

Troupes à cheval, par tout autre nombre que celui de quatre. Auſſi eſt-ce parce que j'ai ſenti l'avantage qu'il y auroit à pouvoir, au beſoin, faire des diſpoſitions de Troupes mêlées, qu'on m'a vu ſi fortement inſiſter dans les deux premieres Parties de ce Traité, pour qu'on accoutumât la Cavalerie à manœuvrer quelquefois de concert avec l'Infanterie.

Au reſte, ſans faire ici l'apologie de cette diſpoſition d'Arriere-Garde, qu'on peut, en proportion d'une plus grande quantité de Troupes, étendre ſur un plus grand front, ou doubler, ſi, pour tenir dans un eſpace plus reſſerré, on jugeoit à propos de former une ſeconde ligne ſur chaque face, je me contenterai de dire, pour inſpirer plus de confiance au Lecteur, que cette diſpoſition, après avoir été examinée à fond par des Auteurs graves & des plus en état, peut-être, de donner des avis aux plus grands Capitaines de l'Europe, elle en a été infiniment approuvée; ce qui a dû conſéquemment me confirmer dans l'idée où j'étois, après l'avoir combinée, que ſi l'occaſion ſe préſentoit, je m'en ſervirois à la guerre, ſur-tout vis-à-vis des Troupes-Légeres, dont le propre eſt de chercher à vous prendre par les flancs, pour vous trouver quelque partie foible dont elles puiſſent profiter : mais ſi, contre mon ſentiment, on juge la choſe trop difficile, & qu'en conſéquence on s'en tienne à l'antique uſage de ne faire ſes diſpoſitions qu'au moment où l'on ſe trouve attaqué, comme en faiſant ſentir que cette méthode eſt la plus vicieuſe de toutes, j'aurai rempli la tâche que je me ſuis impoſée, qui eſt d'offrir les remedes que je juge les plus propres à rendre le mal moins grand qu'il n'eſt; je croirai devoir reſter dans mon opinion, du moins juſqu'à ce que de meilleurs préceptes, ou l'expérience m'aient prouvé que juſqu'ici j'ai été dans l'erreur.

DES FOURRAGES AU SEC.

SI quelque choſe peut contribuer au maintien d'une bonne diſcipline, c'eſt, ſans contredit, la regle qu'on pourroit établir dans la maniere dont les armées devroient faire les fourrages au ſec.

Vers le temps de l'arriere-ſaiſon, où il n'y a plus de grains ſur terre,

terre, & où l'on eſt, conſéquemment, forcé d'avoir recours à celui que les habitants ont pu mettre à couvert dans les granges, la méthode pratiquée juſqu'ici d'aller les chercher dans les Villages, procure à la Cavalerie & aux Valets de l'armée, des occaſions fréquentes de ſe ſouſtraire à l'activité de leurs ſurveillants; de ſorte qu'on peut s'attendre à tous les excès imaginables de la part du plus grand nombre, toutes les fois que les circonſtances forceront les Généraux à envoyer l'armée fourrager de cette maniere.

Mais comme, d'un côté, vers l'arriere-ſaiſon, ce n'eſt plus le temps des marches à faire coup ſur coup, & qu'il eſt aſſez ordinaire, au contraire, que les armées attendent patiemment, dans quelque poſition avantageuſe, que la fin de la campagne arrive, pour ſe réſerver, en ne donnant plus rien au hazard, la faculté de prendre tranquillement leurs quartiers d'hiver; comme il eſt poſſible auſſi de profiter de ces moments d'inaction pour établir un ordre bien entendu dans la maniere d'adminiſtrer une partie auſſi intéreſſante, que l'eſt celle des fourrages à faire dans les granges; de même il n'eſt point de temps où il ſoit auſſi néceſſaire qu'alors, que cette manutention ſe faſſe avec économie, puiſque c'eſt préciſément le moment où les chevaux patiſſent le plus, & conſéquemment celui où ils auroient beſoin d'une nourriture plus abondante; tandis qu'au contraire, par le manque d'économie, & par la déprédation deſtructive à laquelle chacun parmi nous a, pour ainſi dire, l'air de ſe livrer à l'envi, il eſt arrivé, plus d'une fois, que l'armée s'eſt vue forcée d'aller chercher le fourrage à dos de chevaux, ou de mulets juſqu'à ſix & ſept lieues; que celui qu'elle rapportoit, étoit abymé de boues; que les Fourrageurs partis le Lundi au matin, ne rentroient que le Jeudi au ſoir, & que quoiqu'ils euſſent été près de quatre fois vingt-quatre heures abſents, ils n'en rapportoient très-ſouvent que pour trois jours au plus.

Or, ſi la conſommation eſt extrême, les quantités diminuent néceſſairement; & lorſqu'on s'apperçoit qu'elles s'épuiſent, c'eſt alors, & pas plutôt, qu'on commence, pour l'ordinaire, à ſonger à l'économie; mais ſur qui tombent alors les effets funeſtes de cette économie tardive? Ce ne peut être que ſur cette malheureuſe Cavalerie, déja écraſée par les fatigues de la campagne, & qui, lorſque le fourrage tire tout-à-fait à ſa fin, n'en obtient preſque plus;

de ſorte que les chevaux ſont détruits pour toujours, ou que ſi l'on ſent la néceſſité d'en conſerver le reſte, on ſe voit forcé de quitter la partie, tandis que l'ennemi plus économe, conſerve, & ſa poſition, & ſa Cavalerie, & vous oblige à reculer de proche en proche, juſqu'au point où il avoit réſolu de vous repouſſer, pour pouvoir étendre à vos dépens, & aſſurer d'autant plus ſes quartiers d'hiver.

Malgré cela, ſi, comme nous l'avons tous vu pratiquer juſqu'ici, lorſqu'il eſt queſtion de fourrager au ſec, on ſe contente d'envoyer viſiter les granges; & ſi, ſur le rapport des perſonnes prépoſées pour faire l'appréciation des fruits qu'elles renferment, on eſtime qu'il faille cinq, ou ſix Villages pour procurer à l'armée le fourrage qui lui ſeroit néceſſaire pour quatre jours; qu'en conſéquence un, ou pluſieurs de ces Villages ſoient deſtinés à telle Brigade, & que ſans plus de préparation que celle de marquer telle grange pour un, ou pluſieurs Eſcadrons, on y conduiſe les Fourrageurs, & qu'on ſouffre que pour avoir plutôt fait, ils crevent les toits des maiſons pour en jetter les grains au dehors, ou qu'ils jettent à bas des pans de muraille pour en tirer les gerbes avec plus de facilité, on ſent bien que c'eſt mettre la déſolation dans un pays, ſans qu'il puiſſe en réſulter pour cela aucun bien pour l'armée.

Si l'on ajoute à cette dévaſtation la perte des premieres gerbes qui s'abyment en tombant dans les boues, & la litiere qui s'en fait dans les cours & dans les rues, on gémira, ſans doute, ſur la cruauté avec laquelle on procede à cette opération, qui, pour être revêtue du droit prétendu de la guerre, n'en eſt pas moins frappée au coin de l'inhumanité, pour ne pas dire de la barbarie; mais comme il eſt pourtant poſſible de porter remede à ce mal, ſi, d'après le court expoſé qu'on en vient de faire, on ſent qu'il ſoit néceſſaire de trouver un moyen, au lieu de la déprédation qui a exiſté de tout temps, en pareille circonſtance, d'établir un ordre tel qu'on pût faire ces ſortes de fourrages ſans la moindre dévaſtation; j'ai lieu de croire que les perſonnes amies du bien, ne déſapprouveront pas que je donne ici la recette dont je me ſuis ſervi pour obvier à tant d'inconvénients, dont le moindre, peut-être, eſt le gaſpillage du fourrage & l'enlévement de toutes les poules, ainſi que de tout le bétail qui ſe trouve ſous la main des Fourrageurs,

puiſque l'indiſcipline & la licence qui en réſultent ſont encore pires.

En effet, les Troupes, une fois habituées à cette ſorte de rapine, deviennent de plus en plus difficiles à contenir ; & l'on a vu ſouvent que, malgré le zele de très-excellents Officiers, qui, dans les commencements, vouloient s'oppoſer au déſordre, l'eſprit de mutinerie & l'exemple finiſſoient preſque toujours par les forcer à fermer les yeux, tant pour ne pas devenir odieux à leurs Cavaliers, en ſe diſtinguant de ceux de leurs camarades, qui les laiſſoient faire, que parce qu'ils ſentoient bien qu'une troupe contenue, tandis que toutes les autres ſe ſont ſouſtraites à l'obéiſſance, finit tôt, ou tard par ſe porter aux plus grands excès.

Qu'on juge, d'après cela, s'il peut être utile, ou non que les fourrages au ſec ſe faſſent, à l'avenir, plus en regle que par le paſſé. Quant à moi, voici la méthode dont je me ſuis ſervi ; je la donne avec d'autant plus de confiance, qu'elle m'a parfaitement réuſſi ; puiſque je ſuis parvenu à empêcher la maraude, que je n'ai point foulé le pays, & que j'ai pu procurer à la Cavalerie une ſubſiſtance toujours au-delà de ſes beſoins, malgré le grand nombre d'Eſcadrons que j'avois à pourvoir, puiſque la grande armée, qui ſe trouvoit embarraſſée de la grande quantité qu'elle en avoit, nous avoit envoyé juſqu'à trente Eſcadrons en ſus de ceux que nous avions déja.

Le camp de la réſerve, dont je faiſois le détail en qualité d'Aide-Maréchal-Général-des-Logis de l'armée, étoit ſitué près du chef-lieu d'un grand territoire. Le Général étoit perſuadé que j'avois des vues honnêtes ; je lui demandai la permiſſion de faire l'arrangement que j'avois projetté pour économiſer les fourrages : il voulut bien s'en rapporter à moi.

Je fus auſſi-tôt chez le Grand-Bailli ; je lui enjoignis de faire rendre chez lui, dès le lendemain, les Baillis en ſous-ordre de tous les Villages de ſon diſtrict ; il y en avoit quarante-deux, & ils ſe trouverent tous raſſemblés à l'heure indiquée.

Je leur dis que mon intention étoit de faire fourrager les Troupes en dehors des Villages ; mais que pour cela, il falloit que les habitants concouruſſent à mes bonnes intentions, en ſe ſoumettant à apporter les fourrages juſqu'à cent, ou cent cinquante toiſes de leur enceinte.

D'abord ils ſe récrierent ſur l'impoſſibilité de déterminer les ha-

bitants à faire ce ſervice, prétendant qu'ils ſe trouvoient déja aſſez malheureux d'être fourragés, ſans avoir encore à ſe ſoumettre à la dure néceſſité de porter eux-mêmes les fruits de leur récolte à leurs ennemis.

Le précis de ma réponſe fut que, s'ils conſentoient à remplir les engagements que je leur preſcrirois, je leur donnois ma parole que qui que ce fût n'entreroit dans leurs Villages; au lieu que s'ils perſiſtoient dans leur refus, je ne répondois pas des malheurs qu'ils s'attireroient : j'ajoutai que je leur donnois une heure pour faire réflexion au malheur qui les menaçoit; & que s'ils ſe rendoient à mes propoſitions, dès le ſurlendemain, ils ſeroient à même de juger ſi j'avois d'autre intention que celle de les garantir du pillage preſque impoſſible à empêcher, du moins en totalité en pareille circonſtance.

Le réſultat de leur délibération ayant été de s'en fier à ma parole, je leur demandai un état circonſtancié de la quantité de foin, de paille, d'avoine & d'autres grains que chaque Village pouvoit fournir, en leur promettant que le même endroit ne ſeroit jamais fourragé deux fois, du moins avant que tous les autres l'euſſent été une; mais en attendant que ces états me fuſſent remis, je déſignai pour le fourrage du ſurlendemain les quatre Villages les plus à portée du camp, & donnai ſur le champ aux Baillis de ces quatre Villages, l'ordre qu'ils avoient à ſuivre pour l'arrangement des fourrages qu'ils devoient faire aſſembler hors de leur enceinte.

Cet ordre étoit, en ſuppoſant que j'envoyaſſe douze Eſcadrons à chaque Village, de former ſur l'emplacement le plus vaſte ſur le chemin du camp audit Village, douze tas de foin, à la diſtance de ſix à huit toiſes les uns des autres, & autant que cela ſe pourroit ſur le même alignement, en obſervant que le foin fût de bonne qualité; que toutes les bottes fuſſent du poids de douze livres; que pour ôter tout prétexte à la requiſition d'un ſupplément, il y eût plutôt dix rations de plus par chaque Eſcadron, qu'une de moins; qu'en arriere de chaque tas de foin, il y en eût un de paille, où ſe trouveroient également dix rations de plus, & qu'en arriere des tas de paille, il ſe trouvât pareillement en avoine les dix rations de plus que j'exigeois.

A la ſuite de ces détails, je les prévins que j'enverrois le lendemain un détachement pour la garde deſdits fourrages, & leur conſeillai de donner, de bonne grace, aux hommes qui les compoſeroient, quelques douceurs en ſubſiſtance, d'autant que s'ils les traitoient bien, ils pouvoient être sûrs que, loin de leur faire le moindre tort, ils les préſerveroient eux-mêmes des maraudeurs.

Je ne ſais ſi le ton ſur lequel je parlai à ces Baillis, leur inſpira de la confiance, ou ſi la perſuaſion où j'étois, que cet arrangement pouvoit avoir lieu, fit ſur eux l'impreſſion que je deſirois : ce qu'il y a de sûr, c'eſt que le tout me fut promis; & ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'eſt que le tout fut exécuté à la lettre.

J'envoyai à la vérité la veille de bonne heure à chaque Village, un petit détachement, commandé par un Officier, de l'activité, de l'intelligence & de la bonne volonté duquel je m'étois fait répondre; & je joignis à chacun de ces détachements, un des Aides-Maréchaux-des-Logis que je m'étois formés dans les Troupes de la diviſion, avec un Aide-Major de Cavalerie, & un d'Infanterie, auxquels je donnai mon plan, & des inſtructions, dont la principale étoit de ſe conformer à l'arrangement détaillé ci-deſſus, ainſi que de veiller à ce que les quantités que j'avois exigées, ſe trouvaſſent dans chaque tas; de ſorte que le ſurlendemain, les Troupes, étant arrivées, s'étendirent de front ſur le prolongement des fourrages préparés : les Aides-Majors préſiderent à la diſtribution qui s'en fit avec d'autant plus d'ordre & de facilité, qu'il y avoit auſſi des tas ſéparés pour les Etats-Majors des Régiments; de façon qu'au moyen de ce qu'il ſe trouva par-tout un ſupplément, il ne put nulle part y avoir de mécompte; & qu'avec la précaution de la garde de la veille, qui, d'un côté, défendoit l'entrée du Village & l'eſcorte des Fourrageurs, qui, de l'autre, veilloit à ce qu'ils ſe tinſſent enſemble, le fourrage ſe fit en fort peu de temps, & les Fourrageurs rentrerent, ſans qu'il y eût un ſeul homme qui eût mis le pied dans un Village.

Ce premier fourrage ayant réuſſi, cela inſpira la plus grande confiance aux habitants des Villages voiſins, de ſorte que tous les autres eurent le même ſuccès. Je ne puis, à la vérité, trop me louer du zele ſatisfaiſant avec lequel je fus ſecondé de la part des Troupes; tant il eſt vrai de dire que la Nation Françoiſe eſt naturelle-

ment portée au bien, & qu'il ſuffit de le lui indiquer, pour qu'elle ſaiſiſſe avidement tous les moyens qu'on lui préſente pour y parvenir.

Il réſulta, du bon ordre établi dans cette occaſion, que le Général de l'armée, perſuadé que depuis le temps que nous étions là avec une auſſi grande quantité de Cavalerie, tous les environs devoient en être dévaſtés; & ayant, en conſéquence, fait prendre du fourrage à l'armée, dans la crainte qu'elle n'en manquât lorſqu'elle nous auroit joints, il fut dans le plus grand étonnement, lorſque je lui remis l'état des quarante-deux Villages dont le Bailliage étoit compoſé, dans le nombre deſquels il y en avoit vingt-deux qui étoient encore intacts, tandis que les vingt qui avoient été fourragés poſſédoient encore, en nature, plus du double de rations qu'ils ne m'avoient déclaré être en état d'en livrer.

Quoi qu'il en ſoit, je demanderai à mes Lecteurs de voir, avec indulgence, que je me ſois cité dans cette occaſion; d'autant que comme il n'y a pas un grand mérite à être économe du bien d'autrui, il eſt certain que je n'ai eu d'autre objet en vue, en parlant de moi dans cette circonſtance, que celui de leur prouver que ſi la choſe eſt bonne en ſoi, puiſque je l'ai faite, un autre peut la faire : en tout cas, je prédis à celui qui voudra bien ſuivre la méthode preſcrite ci-deſſus, que s'il veut s'en donner la peine, il reſſentira dans ſon ame, une ſatisfaction ſi pure d'avoir pu faire, en même-temps, le bien des Troupes & celui des Habitants, quoiqu'ennemis, que cela le dédommagera amplement des peines & des détails dans leſquels il auroit été obligé d'entrer, pour former un établiſſement auſſi généralement utile.

MANIERE

De faire la reconnoiſſance d'un Poſte.

LEs précautions que nous venons d'indiquer comme néceſſaires à prendre pour parvenir à remplir l'objet utile d'économiſer les fourrages, annonçant un ſéjour quelconque de la part de l'armée dans le camp qu'elle occuperoit, il paroît que c'eſt ici le moment de placer quelques remarques, tant ſur la reconnoiſ-

ſance, que ſur l'établiſſement des poſtes que le Général croiroit devoir porter en avant de ſa ligne, & de parler enſuite de la maniere dont on devroit ſe garder pour éviter d'y être ſurpris.

La maniere dont on doit procéder pour reconnoître exactement un poſte qu'on doit occuper, eſt une partie des plus importantes du détail de l'Officier-Général qui commande une diviſion : l'eſſentiel eſt d'avoir la connoiſſance du Pays; mais ſi l'on n'a pas été à même de l'acquérir, on peut au moins, par le ſecours des cartes, ſe procurer celle de l'enſemble théorique du local.

J'entends par l'enſemble théorique d'un Pays, le tableau repréſenté dans les Cartes Géographiques, qui donnent la connoiſſance du cours des rivieres ou ruiſſeaux, des places de guerre qui en ſont baignées ou embraſſées, des forêts ou des bois qui coupent les campagnes, & des chaînes de montagnes qui les bordent; mais ces Cartes, quelque juſtes qu'elles ſoient, ne peuvent indiquer que les directions générales ſur leſquelles on doit étendre, avec le plus de ſoin, ſes reconnoiſſances; car pour les détails du local, il n'y a qu'en le parcourant qu'on puiſſe s'aſſurer d'en avoir une connoiſſance exacte; & de plus, à moins de ce coup-d'œil sûr, qui n'eſt pas donné à tout le monde, une ſeconde & même une troiſieme reconnoiſſance eſt ſouvent néceſſaire, pour être aſſuré qu'en arrivant, on diſpoſera chaque troupe dans l'emplacement où elle ſera le plus avantageuſement poſtée, ſoit pour combattre perſonnellement, ſoit pour porter un prompt ſecours aux Troupes voiſines qui pourroient avoir beſoin d'aſſiſtance.

Si l'on vouloit donner des principes, tant pour les précautions à prendre dans la marche, que pour la maniere de diſpoſer la Cavalerie qui feroit partie d'une diviſion, dont le Chef auroit reçu du Général, l'ordre de venir occuper un poſte quelconque, il faudroit entrer dans des détails qui ne finiroient pas; d'autant qu'il faudroit faire une immenſité de ſuppoſitions, tant de la quantité des Troupes que l'on auroit à conduire, que des différentes diſpoſitions à faire, ſuivant les terreins; ce qui deviendroit long & ennuyeux pour le Lecteur. On ſe contentera donc de dire, que ſi le poſte aſſigné eſt dans un pays coupé, & qu'il ſoit voiſin de l'ennemi, le Général, qui y marche avec une groſſe diviſion, doit ſe faire précéder d'une Avant-Garde, qu'il ne doit jamais confier qu'à

un homme qui ait de l'expérience, & ſur le rapport duquel il ſoit ſûr de pouvoir compter; & qu'en raiſon de la difficulté du terrein, il doit ſe tenir plus, ou moins collé à ſon Avant-Garde, parce que ſi le terrein eſt coupé de ruiſſeaux, de haies, ou de ravins, s'il l'éloignoit trop de ſon corps de bataille, elle courroit riſque d'être interceptée, peut-être, en totalité.

Si, au contraire, le lieu que l'on doit occuper eſt en plaine, & que cette plaine ſoit bordée, ſur-tout du côté de l'ennemi, par des monticules, ou des bois, le Général doit choiſir, à la vue de ſon poſte, quelque emplacement favorable, pour qu'après avoir pris une poſition militaire, il puiſſe faire mettre pied à terre à ſa Cavalerie, & repoſer ſon Infanterie, en attendant que celui qui commande ſon Avant-Garde, après avoir ſuffiſamment reconnu par lui-même, ou fait reconnoître par des Officiers intelligents tous les environs dudit poſte, lui envoie dire qu'il peut arriver en ſûreté; ſur quoi il peut ſe mettre en mouvement, ſans ſe départir de l'ordre que tout Officier conſommé doit maintenir, même dans les marches qui ſe font en temps de paix dans l'intérieur du Royaume, & à plus forte raiſon à la guerre.

Après quoi, lorſqu'il eſt prêt d'arriver, il doit prendre les devants, afin de reconnoître par lui-même les poſtes principaux qu'il doit établir pour la ſûreté de ſon camp, ou du quartier qu'il doit occuper.

Quand j'établis pour principe, qu'un Officier-Général qui envoie reconnoître un poſte, doit choiſir, pour remplir cette commiſſion, un homme qui ait de l'acquit, c'eſt que mille circonſtances, à la guerre, peuvent contribuer à en impoſer aux yeux même les plus clair-voyants, & que tel objet, en fait de Troupes vues dans l'éloignement, qui ſeroit apperçu par un homme accoutumé à en eſtimer l'épaiſſeur, la profondeur & la quantité, ce qui le mettroit dans le cas de ne rendre qu'un compte fidele de ce qu'il auroit pu découvrir, ſeroit vraiſemblablement amplifié par un homme qui n'auroit pas la même habitude.

Le plus expérimenté, au reſte, peut s'y méprendre; & ſans vouloir me permettre des citations fabuleuſes, ce que je vais dire eſt fait uniquement pour prouver que l'on auroit le plus grand tort, ſi, pour une mépriſe, même groſſiere en apparence, on jugeoit mal

mal de quelqu'un qui, d'une certaine diſtance, prendroit pour des Troupes ce qui n'en ſeroit pas; car rien, par exemple, n'eſt plus ordinaire au coucher du ſoleil, ſi, de loin, on apperçoit le long d'un bois un troupeau de vaches qui chemine, que de le prendre, à la premiere vue, pour une Troupe habillée de rouge, quand même on auroit des yeux excellents; & cela, parce que les rayons du ſoleil portent un reflet ſur ces animaux, qui en change abſolument la couleur; mais ce qui fait bientôt entrevoir ſa mépriſe, c'eſt la réflexion que le ſoleil, dardant ſur l'objet qui vous en impoſe, devroit faire briller les armes de la Troupe que vous croyez voir, & que, puiſque ce renſeignement n'a pas lieu, il y a à parier que vos yeux vous trompent; mais ſi, au lieu de ſe donner le temps de la réflexion, & de ſe convaincre de la réalité de ce qu'on croit certain, on s'empreſſe de venir rendre compte qu'on a vu une colonne, ce qui eſt arrivé plus d'une fois, alors on oblige le Général à prendre des meſures, qui, dans des cas pareils, ſont toujours tourmentantes pour les Troupes.

Je pourrois citer, à cette occaſion, une mépriſe à peu près de même genre, qui nous empêcha de remplir en totalité l'objet auquel nous étions deſtinés.

En 1745, ſur le Rhin, vers l'arriere-ſaiſon, nous avions, par les ordres de M. le Prince de Conti, conſtruit un pont que nous avions retranché ſur la rive ennemie, dans l'objet d'être maîtres de pouſſer des détachements au-delà de ce fleuve, & à travers les cantonnements de l'ennemi, pour faire des priſonniers & apprendre par eux, s'il ne ſe renforçoit pas vers la Haute-Alſace, où il y avoit à craindre qu'il ne ſe portât.

Un jour que nous ſortions avec un Corps plus conſidérable, & qui devoit ſe porter plus avant que de coutume, la colonne d'Infanterie, qui avoit la tête du détachement, ſe trouvant ſur une chauſſée, au milieu d'un bois, nous vimes arriver pluſieurs Officiers, qui nous dirent que l'ennemi marchoit à nous en bataille dans une prairie, aſſez grande, que nous avions à traverſer, & dont nous connoiſſions l'étendue; ils nous ajouterent qu'il y avoit des Huſſards, & que nous allions les voir paroître dans l'inſtant, parce qu'ils en étoient ſuivis d'aſſez près.

Le deſir de faire quelques priſonniers, détermina le Comman-

dant du détachement à faire auſſi-tôt jetter dans le bois, à droite & à gauche de la chauſſée, deux des Compagnies de Grenadiers qui avoient la tête de la colonne, & à ſuſpendre la marche du reſte de l'Infanterie, que l'on fit arrêter à un coude que formoit la chauſſée derriere nous, dans l'eſpéranee que les Huſſards ne voyant perſonne ſur le chemin, s'y enfourneroient, & qu'alors les Grenadiers de la tête leur fermeroient le paſſage, lorſqu'ils voudroient s'en retourner. On perdit donc un certain temps à cette petite diſpoſition; on en perdit, en outre, pour ſe remettre en marche, un peu auſſi pour aller reconnoître, & enfin quand on fut à portée de découvrir la prairie, on n'y apperçut qu'une vingtaine de Faucheurs, dont le coſtume les avoit fait prendre par ces Officiers, pour de l'Infanterie habillée de blanc, & dont le brillant des faux, vues apparemment dans un moment où ils marchoient pour aller couper leur regain, les portant ſur leurs épaules, les avoit fait prendre pour des fuſils; à l'égard des Huſſards, ils étoient un; c'étoit un Officier de Boſſauber, fort actif & fort brave, qui, de bonne volonté, venoit ordinairement avec nous, & qui, ayant apparemment fait ſa découverte particuliere, s'en revenoit au galop, quand ces jeunes Officiers l'apperçurent, & le prirent, ſans doute, pour l'avant-garde d'une Troupe plus conſidérable. Bref, cette plaiſanterie nous retarda de maniere que les ennemis, qui furent avertis de notre marche dès l'inſtant même de notre ſortie, eurent, pour déloger, une heure de plus qu'ils n'auroient dû avoir, ſi nous ne nous fuſſions pas arrêtés, de ſorte que nous ne fimes de priſonniers que les traîneurs que nous pumes attraper, au lieu d'un ſuccès aſſez vraiſemblable, auquel nous aurions dû nous attendre, tant par la force de notre détachement, que par l'éparpillade des cantonnements de l'ennemi, au travers deſquels nous avions ordre de nous porter.

Je citerai encore une mépriſe dont j'ai été témoin; elle eſt d'un autre genre, & auſſi faite que la précédente, pour prouver qu'avec de très-bons yeux, on peut voir des choſes qui n'exiſtent pas, mais dont la poſition, les rapports & la variété des circonſtances font que la vraiſemblance approche ſi fort de la réalité, que rien n'eſt plus aiſé que de s'y méprendre.

Nous étions envoyés dans une partie où l'ennemi pouvoit être,

avec ordre d'aller juſqu'à un Village où nous pourrions en apprendre des nouvelles ; nous nous trouvions ſur une hauteur, le Village étoit au pied, & avoit un côteau au-delà du côté du couchant ; le ſoleil étoit près de finir ſa carriere ; nous vimes pluſieurs d'entre nous à la fois, ou du moins nous crumes voir un poſte aſſez conſidérable de Cavalerie, dont les hommes nous ſembloient être pied à terre ; nous le fimes auſſi-tôt remarquer à d'anciens Huſſards que nous avions avec nous, qui, tous, dirent qu'ils croyoient auſſi que c'étoit une Troupe de Cavalerie pied à terre : on commanda auſſi-tôt un Caporal & quatre hommes, avec ordre de nous précéder & de dépaſſer le Village, afin de tirer quelques coups de carabine ſur cette prétendue Troupe de Cavalerie, ſi elle étoit reconnue pour ennemie : ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'eſt que, comme nous deſcendions la côte à la ſuite de notre avant-garde, ceux des Huſſards, qui nous ſuivoient, nous dirent : Certainement ce ſont des ennemis ; car les voilà qui montent à cheval ; ce qui fit que nous nous arrêtames pour donner au gros du détachement, le temps de nous rejoindre ; mais voyant notre avant-garde déja au-delà du Village, s'arrêter, & y reſter paiſible, nous nous remimes en marche, & nous ne fumes pas peu étonnés de voir juſqu'à quel point l'idée, frappée d'une prévention quelconque, peut en impoſer aux yeux, puiſqu'en nous approchant encore davantage, nous découvrimes que ce que nous avions pris pour des chevaux, étoit tout ſimplement des vaches, & que ce qui nous avoit paru des hommes, étoit des arbres étêtés, qui, vus de bas en haut vers l'horiſon, au travers des vaches que nous ne pouvions pas diſcerner encore, nous firent croire que c'étoient les Cavaliers de cette même prétendue Troupe, qui montoient à cheval.

Cet événement n'arrivera peut-être jamais à perſonne ; & par cette raiſon, la citation que je viens d'en faire, pourroit ſembler ſuperflue ; mais comme il peut en arriver de différentes eſpeces dans le même genre, il faut en conclure d'abord qu'un homme qui n'eſt pas chargé d'une reconnoiſſance, ne doit jamais ſe preſſer de donner une nouvelle qui peut exiger, de la part d'un Chef, un changement dans ſes diſpoſitions ; à moins qu'il ne ſoit aſſez ſûr de ſon fait, pour être en état d'en donner la preuve ; & à l'égard de ceux ſur le rapport deſquels un Chef ſe repoſe, que s'ils apperçoi-

vent tel objet que ce puiſſe être, qui leur paroiſſe être des Troupes en bataille, ou en colonne, de ne jamais faire part de leur idée, à cet égard, qu'ils ne ſe ſoient, en s'y portant eux-mêmes, convaincus que leur remarque ne ſauroit être fautive.

Les très-jeunes gens ſur-tout ne peuvent, de trop bonne heure, ſe faire une habitude de ce principe, parce que rien n'eſt plus capable de les dépriſer aux yeux de leurs Supérieurs, que ſi, en venant dire qu'ils ont vu une colonne, il en réſultoit que ce ne fût qu'un foible détachement, & à plus forte raiſon s'il ſe trouvoit qu'ils n'euſſent vu que des choſes abſolument illuſoires.

MANIERE

De ſe garder dans les Poſtes avancés.

PLUSIEURS motifs déterminent un Général à placer de gros poſtes en avant de lui.

Ordinairement c'eſt pour ſe mettre à même d'être plus promptement averti des moindres mouvements de l'ennemi.

Quelquefois en plaçant ces ſortes de poſtes le plus près de l'ennemi qu'il eſt poſſible, comme il ne peut voir ce qui ſe paſſe en arriere de ces mêmes poſtes, & que par la grande proximité, il eſt dans le cas de craindre une attaque inopinée, c'eſt pour l'obliger à doubler les ſiens, & au moyen du ſervice forcé qu'on lui fait faire, travailler d'autant plus à ſa deſtruction; ou s'il n'eſt pas auſſi vigilant qu'il devroit l'être, c'eſt pour ſe mettre ſoi-même en meſure de tirer parti de la premiere circonſtance que le hazard, ou ſa nonchalance pourroit rendre favorable.

Souvent c'eſt pour occuper un débouché qui peut faciliter l'accès d'un Pays, dont l'ennemi auroit intérêt de vous défendre l'entrée.

Tantôt, au contraire, c'eſt pour s'oppoſer à l'entrée de l'ennemi, dans une portion de terrein dont il vous ſeroit intéreſſant de lui rendre l'accès difficile.

Quelquefois encore, ſi un poſte, bon par ſa ſeule poſition, & que l'on feroit occuper par un gros détachement, ſe trouvoit aſſez à portée de l'ennemi pour pouvoir le reſſerrer dans ſon camp, le

le gêner dans ſes fourrages, ou l'obliger à un grand circuit, au lieu d'un léger trajet qu'il auroit à faire pour entretenir la communication de ſes ſubſiſtances, un Général habile ne laiſſant échapper aucune des occaſions que le hazard, le local, ou ſa pénétration lui offrent ſucceſſivement de nuire à ſon ennemi, manque rarement de pouſſer de ces ſortes de pions en avant.

Pour remplir de pareils objets, à la vérité, la grande habileté de ſa part eſt de les ſoutenir par ſes pieces, de maniere à ce qu'il puiſſe, après leur réunion, les employer aſſez en force contre l'ennemi, pour ſe procurer un avantage, ou pour pouvoir rappeller le tout ſans hazarder de ſe commettre, ni courir le riſque, pour vouloir les ſoutenir, d'être forcé à livrer un combat déſavantageux.

Ce qu'il y a de ſûr, c'eſt qu'à la faveur de ces ſortes de Vedettes, lorſqu'elles ſont bien placées & qu'elles peuvent être ſecourues, l'armée en eſt infiniment plus tranquille, que ſi elle avoit elle-même à ſe garder dans ſon enceinte, ſans compter que ces détachements pouvant être relevés tous les quinze jours; alors, ſans fatiguer les troupes, en en confiant la conduite à des gens inſtruits, & ſur l'activité deſquels on peut compter, il en réſulte, par la nature du ſervice qu'exigent les précautions journalieres à prendre pour n'être pas ſurpris, que les Officiers, ainſi que les Troupes qui y paſſent ſucceſſivement, ſe forment par les exemples qu'ils ont inceſſamment ſous les yeux, de même qu'ils s'endurciſſent par la fatigue qu'entraîne la vigilance, & qu'ils s'aguerriſſent par l'habitude qu'ils ont de voir de près l'ennemi, & de tirer ſouvent des coups de fuſil contre lui.

Mais avoir en avant de ſoi des poſtes livrés à eux-mêmes, dans des endroits qui ne ſeroient pas à l'abri d'un coup de main, ou qui ne ſeroient pas à portée d'être ſecourus, ou exiger d'eux des choſes par trop difficiles, ce ſeroit commettre les Troupes, mal entendre ſes intérêts, & ôter cette confiance qui eſt l'ame des grandes opérations, & auſſi néceſſaire aux ſuccès, que l'air peut l'être à notre exiſtence.

Maintenant, après avoir donné un apperçu des motifs qui peuvent engager un Général d'Armée à former en avant de lui de pareils établiſſements, il me paroît intéreſſant, ſi ce n'eſt de donner des préceptes pour la maniere de ſe garder dans de tels poſtes, *du*

moins de ſoumettre au jugement des Militaires inſtruits, l'expoſé des meſures que je juge propres à ſe garantir non-ſeulement de la honte d'être ſurpris, mais encore quelquefois de celle d'être enlevé avec la totalité, ou partie des Troupes dont on auroit à répondre.

Rarement de pareilles commiſſions ſe donnent à des Officiers peu expérimentés : ce n'eſt pas que l'on n'ait vu ſouvent arriver le contraire, parce qu'un homme qui a du crédit, trouve plus aiſément qu'un autre de ces ſortes de faiſeurs de renommée, diſpoſés uniquement, par un intérêt qui leur eſt relatif, à les faire valoir & à les prôner ; & que comme un Général ne peut, du premier abord, connoître tous les Officiers qui compoſent ſon armée, il n'eſt pas vraiſemblable qu'il puiſſe apprécier les talents de chacun aſſez juſte, pour ne pas s'y méprendre quelquefois. Or, dans ſon incertitude, il ne peut rien faire de mieux, pour le moment, que de choiſir un homme bien famé ; mais ſi malheureuſement ſon choix venoit à tomber ſur un homme qui n'auroit pas encore toute l'expérience requiſe, c'eſt alors qu'il auroit doublement à craindre, & que les Troupes auroient auſſi doublement à ſouffrir ; puiſque, d'une part, le Général, s'en repoſant ſur l'homme qu'il auroit en avant de lui, tourneroit, ſans doute, ſes ſoins ailleurs, & deviendroit, en cela, victime de ſon trop de confiance, tandis que d'une autre part les Troupes le ſeroient à leur tour d'être employées aux ordres d'un homme, qui, quoique perſonnellement brave, pourroit, à la fois, devenir incertain & timide faute de talents, ou, au moyen de ſon manque d'expérience, rendre leurs fatigues exceſſives, au lieu de ne leur en faire ſupporter que celles qui ſeroient indiſpenſables.

Les Troupes ont encore à redouter de ſemblables choix dans la perſonne de ceux auxquels la Cour croit pouvoir, ſans rien riſquer, faire gagner des grades, afin de les porter, le plutôt poſſible, au commandement des armées où ils ſemblent être appellés, ſoit par leurs charges, ſoit par leurs entours. Si c'eſt un mal néceſſaire, il faut bien s'y ſoumettre ; mais mon zele pour le ſervice du Roi, ne me permet pas au moins de paſſer entiérement ſous ſilence, le danger de rendre cet uſage trop fréquent.

Malgré la ſolidité de ces obſervations, le plus grand nombre trouvera vraiſemblablement que j'aurois pu paſſer cet objet ſous ſilence, & dira, ſans doute, qu'il eſt étranger à mon ſujet ;

mais comme mon but, en faiſant un Traité ſur la Cavalerie, eſt de contribuer, autant que je puis, à la rendre la meilleure poſſible, par cette ſeule raiſon on voit que je dois avoir le même intérêt à travailler aux moyens de rendre nos armées excellentes, & de perſuader que rien peut-être n'eſt auſſi intéreſſant pour l'Etat, que de ſonger de bonne heure à faire un bon choix, toutes les fois qu'il ſera queſtion d'employer des Officiers-Généraux, & même de nommer des Chefs pour tous les Corps, tant d'Infanterie, que de Cavalerie.

Au reſte, quoiqu'il ſoit aſſez d'uſage qu'avant d'approfondir les motifs, on commence par rejetter une propoſition qui tend à donner l'excluſion, je prévois qu'on ne voudra pas voir que ſi je la donne, ce n'eſt qu'à ceux qui rempliroient avec nonchalance les fonctions de leurs emplois, ou qui n'annonceroient aucuns talents pour la guerre. Quoi qu'il en ſoit, comme il eſt infiniment plus intéreſſant de gagner des batailles, que de ſe mettre au hazard de perdre des Provinces, pour vouloir, à cet égard, ſatisfaire des citoyens qui ne ſerviroient l'Etat uniquement que pour n'avoir pas l'air d'être abſolument inutiles dans le monde, j'eſpere que la Nation, étant généralement intéreſſée à ce que les freres des uns, les maris ou les enfants des autres, lorſqu'ils marchent en détachement, & qu'ils ſont à la veille d'expoſer leurs vies, ſoient au moins remis entre les mains de gens en état de ne pas les compromettre ; tout le monde me ſaura gré d'avoir parlé ſur cela, ſi ce n'eſt avec toute la force que j'y aurois pu mettre, du moins avec la vérité & la fermeté que je me ſuis cru permiſe dans un Ouvrage qui a pour objet de remédier aux abus autant qu'il eſt poſſible.

Cependant comme rien n'oblige ceux qui auroient plus de connoiſſance que moi du genre de précautions à prendre pour ſe mettre à l'abri d'éprouver un échec dans un poſte avancé, à ſuivre exactement les principes que je vais donner pour s'en garantir ; s'ils croient n'avoir pas beſoin d'être guidés à cet égard, ils peuvent paſſer à d'autres articles qui leur paroîtront plus intéreſſants ; mais comme ces détails peuvent être utiles en petit comme en grand, & regarder indiſtinctement tout Officier ſupérieur, tant d'Infanterie, que de Cavalerie, j'ai toujours l'eſpoir,

qu'en écrivant pour le Militaire en général, le plus grand nombre prendra en bonne part que j'y ſois entré.

En conſéquence, c'eſt à ceux qui n'auroient pas l'uſage de commander dans des poſtes avancés, que je vais faire part des moyens dont je me ſuis ſervi pour me garantir des ſurpriſes, en les exhortant plutôt à multiplier ſur cela les précautions, qu'à ſe contenter de faire uſage uniquement de celles que j'ai employées en pareille circonſtance, parce que, pourvu qu'on ne fatigue pas les Troupes inutilement, on ne ſauroit trop ſe tenir ſur ſes gardes.

Or donc, comme toute Troupe détachée eſt dans le cas de devoir ſe ſuffire à elle-même, & que dans les armées où il y a un nombre ſuffiſant de Troupes-Légeres, il n'en arrive pas moins que les circonſtances peuvent exiger, que le Général ſoit dans la néceſſité de porter en avant de lui des Corps compoſés uniquement de Cavalerie & d'Infanterie; il faut bien alors que celui qui les commande, s'occupe du ſoin de pourvoir à leur ſûreté.

Mais il faudroit non-ſeulement que tout Officier de Cavalerie ſût parfaitement ſon thême, lorſqu'il s'agit d'aller en patrouille, ou d'y envoyer les autres, mais encore que tout Cavalier, ou Dragon le ſût également, parce que ſans cela le Chef eſt inquiet, les Troupes ſont excédées, &, malgré le tourment qu'on leur donne, le poſte finit par être ſurpris, battu, diſperſé, ou enlevé.

A des gens inſtruits, ce peu de mots ſuffira ſans doute pour faire entendre l'importance de ce que renferme l'expoſé que je viens de faire; mais comme il embraſſe une infinité de branches, dont le ſervice ordinaire de la ligne ne donne aucune teinture, je crois intéreſſant pour tout Officier ſupérieur qui n'auroit pas été chargé de pareille commiſſion à la guerre, de lui indiquer les moyens les plus propres à le garantir de l'événement le plus fâcheux pour un Militaire, qui eſt celui de ſe laiſſer ſurprendre dans un poſte qui lui auroit été confié.

En effet, cet événement eſt ſi funeſte pour la perſonne qui ſeroit dans le cas de l'éprouver, que quand même elle n'auroit aucun reproche à ſe faire, ni ſur les meſures à prendre d'après les regles de l'art, ni ſur l'activité du côté des précautions; ſi, par malheur, le Commandant d'un poſte avancé vient à être ſurpris, comme on ne ſe donne pas la peine d'approfondir la nature des

cauſes

cauſes de ſon échec, il eſt sûr que l'on commence par le taxer, ſi ce n'eſt de peu de talents, du moins d'un manque de vigilance impardonnable; de ſorte qu'un homme qui auroit fait vingt campagnes, même avec diſtinction, ſeroit au moins blâmé, s'il n'étoit pas entiérement perdu de réputation.

On doit ſentir, d'après de pareilles réflexions, dont le réſultat doit faire frémir tout homme qui a l'honneur en recommandation, combien il ſeroit important que le Gouvernement s'occupât du ſoin de faire dreſſer les Troupes à toutes les différentes parties du ſervice de campagne; car en même-temps qu'un Officier ſupérieur doit répondre de ſon poſte, s'il a à ſes ordres des Troupes & des Officiers inſtruits, de même il ſeroit de toute injuſtice de le rendre ſeul reſponſable des événements, s'ils n'avoient lieu que par la faute d'autrui, je veux dire, par le manque d'exécution des ordres ſagement combinés qu'il auroit pu donner.

Ce danger pour lui, eſt cependant ſi évident, que quand il ſeroit ſecondé, même par pluſieurs Officiers intelligents, ſi la totalité de ſes Troupes n'eſt pas au courant du ſervice des poſtes avancés, il ne peut compter, tout au plus, que ſur la bonne volonté de chacun; car par rapport à l'exactitude avec laquelle ſes détachements & ſes patrouilles devroient ſe faire, comme cet objet, quoique de la plus grande conſéquence, ne ſeroit pas rempli faute d'acquit, ou d'expérience, il ſeroit impoſſible qu'il pût y avoir la moindre confiance.

En effet, comment pourra-t-il ſavoir ſi, malgré les inſtructions les plus claires & les plus détaillées, chacun ſe ſera porté par les directions indiquées ſur les divers endroits marqués ſur les itinéraires qui leur auroient été donnés, ſi les circonſtances exigent ſur-tout que par un temps horrible & pendant la nuit la plus noire, ces mêmes gens qui n'en ont pas l'habitude, cheminent à tâtons pour ſe rendre à un lieu qu'ils ne connoiſſent pas à travers des bourbiers épouvantables?

Tout eſt roſe dans le métier de la guerre, quand on ne le connoît pas, & tout ſemble facile à ceux qui ſe ſentent aſſez braves pour affronter, de ſang froid, les plus grands dangers: mais quand on ſe trouve dans le cas d'avoir beſoin d'une autre eſpece de courage, qui eſt celui de ſavoir ſupporter patiemment des fatigues

outrées, c'eſt alors qu'on eſt forcé de convenir qu'on ne s'étoit pas attendu qu'il fallût, à la guerre, d'autre courage que celui qui eſt néceſſaire pour ſe bien battre.

Or ſi, à l'impoſſibilité de réſiſter à des fatigues exceſſives, on joint l'inconvénient de ne pas ſavoir comment s'y prendre, pour faire des patrouilles, ou pour y envoyer les autres, & que par-là on expoſe la vie de pluſieurs centaines, ou de pluſieurs milliers d'hommes qui ſe repoſent ſur vous, c'eſt alors qu'on gémit ſur le temps qu'on a perdu, en ſe livrant uniquement à ſes plaiſirs; mais ce regret tardif ne remédie à rien, & la molleſſe dans laquelle on a vécu, fait qu'au lieu de ſe dire, je mourrois plutôt de faim, de ſoif, de chaud, de froid, ou de laſſitude, que de ne pas faire mon devoir; alors, qu'on ſe ſent épuiſé par la fatigue, on penſe ne faire qu'une faute légere, en ſe mettant à couvert, pour quelques heures, dans la premiere maiſon, tandis que c'en eſt une des plus capitales, dans leſquelles un homme de guerre puiſſe ſe laiſſer entraîner, puiſque l'ennemi, s'il eſt plus actif & plus endurci à l'intempérie de l'air, choiſit preſque toujours des temps noirs & pluvieux pour former de ces entrepriſes hardies, dans leſquelles il échoueroit, s'il les exécutoit dans des moments ordinaires, & auxquelles il réuſſit preſque toujours dans ces temps horribles, qui ne forcent que trop ſouvent l'humanité à oublier ſes devoirs pour veiller uniquement à ſa conſervation.

Si donc il eſt reconnu que l'ennemi, cenſé être gêné par un de ces pions, ſuppoſé le tenir en échec, ait un intérêt puiſſant à tout hazarder pour venir à bout de s'en emparer, dans ce cas on doit s'attendre que c'eſt ſur-tout dans les plus mauvais temps qu'il cherchera à en exécuter le projet, & que, conſéquemment, c'eſt le moment où il faut redoubler de vigilance & de précautions.

Or, par le chemin que l'ennemi a à tenir pour arriver juſqu'à vous, ſi, au lieu de rencontrer la patrouille que vous avez envoyée ſur cette même direction, dans l'objet d'être averti à temps de ſes mouvements, il vient, par le rapport de quelques Payſans, à découvrir que l'Officier, ou bas-Officier, qui auroit été envoyé à la découverte dans cette partie, au lieu de remplir ſa miſſion avec exactitude, eſt à ſe ſécher au coin du feu, il fait auſſi-tôt inveſtir la

maiſon, s'empare des hommes & des chevaux qui s'y ſont mis à l'abri; & cheminant déſormais avec plus de ſécurité, il en accélere d'autant plus ſa marche; de ſorte qu'en ſe faiſant précéder du même nombre d'hommes dont étoit compoſée la patrouille qu'il a enlevée, & à laquelle il n'aura pas manqué de demander de quel Régiment elle étoit; arrivé au premier poſte, s'il le trouve alerte, & qu'on lui crie, *qui vive*, cette patrouille ennemie répondant juſte le nom du Régiment, dont le poſte doit ſavoir qu'on a tiré la patrouille & dont on attend le retour; ce même poſte venant à être leurré par cette réponſe, & peut-être, de plus, étant mal ſur ſes gardes, ſe trouve lui-même intercepté: alors l'ennemi fait ſes diſpoſitions d'attaque, & arrivant à la faveur des ténebres d'une nuit obſcure, réuſſit, à coup ſûr, dans ſon entrepriſe, ſans que pour cela on puiſſe juſtement en attribuer la faute à celui qui commanderoit.

Maintenant, après avoir fait connoître le danger dont il eſt pour les Troupes qui compoſent les Corps détachés en avant de la ligne, que le ſervice des patrouilles n'y ſoit pas fait avec l'exactitude la plus ſcrupuleuſe, je vais indiquer les différents moyens dont on peut faire uſage pour ſe garder.

Et pour ſuivre, dans cette matiere importante, la même méthode que dans toutes celles que j'ai traitées précédemment, je vais la diviſer par articles.

Ces moyens ſont pour l'intérieur du poſte:

1°. Que le Commandant en chef commence par ſe procurer une connoiſſance exacte des différents terreins qui l'environnent.

2°. Qu'il s'arrange dans ſon poſte de maniere à ſe mettre, autant que cela eſt poſſible, à l'abri d'un coup de main.

3°. Qu'il faſſe enſorte de ſe procurer des débouchés ſur ſes derrieres, pour pouvoir, en cas qu'il ſoit attaqué par des forces trop ſupérieures, ſe retirer ſans courir le riſque d'être intercepté.

4°. Que la machine ſoit montée de maniere à être, à chaque inſtant, prêt à marcher ou à combattre.

5°. Qu'il reconnoiſſe en arrivant dans ſon poſte, un lieu d'aſſemblée, où toutes les Troupes puiſſent ſe réunir en cas d'alarme.

6°. Qu'il ménage extrêmement les habitants de ſon endroit,

ainſi que ceux des Villages voiſins, & qu'il faſſe l'impoſſible, ſurtout, pour s'en faire aimer, afin qu'ils ſoient d'autant moins diſpoſés à lui nuire.

A l'égard des moyens à employer pour l'extérieur, c'eſt :

1°. De mettre tout en œuvre pour ſe former de bons eſpions.

2°. De parfaitement bien traiter les déſerteurs ennemis.

3°. De placer tous ſes poſtes avec intelligence.

4°. D'envoyer beaucoup de petits détachements à la découverte ſur tous les rayons par où l'ennemi pourroit arriver.

5°. D'avoir indépendamment de ces différents rayons, des patrouilles environnantes, qui, en faiſant leur ronde, s'arrêtent fréquemment pour écouter ſi l'on n'entend, dans l'éloignement, aucun bruit d'armes ou de chevaux.

6°. De veiller quelquefois ſoi-même à l'exécution des ordres qu'on a cru devoir donner pour la ſûreté & pour le bien général.

Mais, je le répete encore, ſi les Troupes, long-temps à l'avance, ne ſont pas inſtruites des différents détails du ſervice qu'elles ont à faire dans ces ſortes de circonſtances ; un Officier-Général, fût-il un aigle, finira par être inſulté, ſurpris, ou enlevé avec ſon poſte, s'il ſe trouve avoir à lutter contre un ennemi actif, entreprenant, & qui auroit à ſes ordres des Troupes plus accoutumées que les ſiennes à l'eſpece de guerre dont il eſt queſtion ; d'où il eſt aiſé de conclure que pour que les poſtes avancés ſoient bien gardés, il faut :

1°. Savoir à qui on les confie.

2°. Que puiſqu'il ſeroit dangereux de les faire occuper par des Troupes de ligne, par la raiſon qu'elles ne ſont pas familiariſées avec le détail des précautions à prendre en pareil cas, il ſeroit plus avantageux, juſqu'à ce qu'elles y fuſſent inſtruites, de les laiſſer occuper par des Troupes-Légeres ; & que, puiſqu'il eſt prouvé que celles-ci ſont utiles dans des circonſtances d'où, comme on le voit, le ſalut des armées peut dépendre, il ne faudroit pas les laiſſer ſans exiſtence, comme elles le ſont aujourd'hui parmi nous ; ce qui ſera traité plus amplement à la fin de ce chapitre.

On ajoutera qu'à la guerre, il convient de les renforcer par des Troupes de ligne, pour que celles-ci apprennent avec les premieres, un genre de ſervice, qui, pour n'être pas connu d'elles, n'en eſt pas moins propre également à l'Infanterie & à la Cavalerie, &

& le ſeul, quoi qu'on en diſe, qui puiſſe former promptement des Officiers-Généraux.

Enfin, comme ce n'eſt pas avec des Troupes médiocres qu'on peut faire de bonnes opérations, les Troupes-Légeres étant les premieres qui entrent en action, & ſur leſquelles roule le journalier des petits combats qui préparent de plus grands événements, ſi l'on a à s'occuper des moyens de former au Roi une Milice redoutable, c'eſt, ſans contredit, par les Troupes-Légeres qu'on devroit commencer, ſur-tout ſi l'on ſe propoſe de les employer au même ſervice que par le paſſé, d'autant qu'en fort peu de temps, & ſans beaucoup de peine, mais cependant avec quelque amélioration, l'Infanterie & la Cavalerie de ligne, par l'exiſtence qu'elles ont aujourd'hui, peuvent être portées au point où elles doivent être l'une & l'autre, pour être en état de ſervir utilement; tandis qu'au contraire, à moins d'une dépenſe qu'il eſt à craindre qu'on ne faſſe pas, il ſeroit impoſſible de ſe flatter que même, en deux ans de temps, les Troupes-Légeres puſſent acquérir cette conſiſtance, ſans laquelle toutefois elles ne ſeront jamais en état de remplir qu'une partie des objets auxquels elles ſont deſtinées, quand même on prendroit, dès aujourd'hui, la réſolution de leur fournir les moyens qui ſeroient les plus propres à les rendre excellentes.

Un des plus grands obſtacles, à cet égard, eſt le prix fixé pour leurs remontes, qui eſt trop au-deſſous du taux où eſt maintenant en France l'eſpece de chevaux qui leur eſt propre, & la rareté ſurtout, dont les chevaux d'âge y ſont aujourd'hui; de ſorte qu'à moins de les payer un prix fou, on ne pourroit en avoir de l'âge convenable au ſervice qu'elles ont à faire en campagne, & que de même, à moins de rappeller dans ces Corps les anciens Soldats, ou Dragons qui y ont fait la derniere guerre, on ne pourroit avoir que des recrues ordinaires, ſur leſquelles ce ſeroit ſe faire l'illuſion la plus préjudiciable au bien du ſervice du Roi, que d'imaginer qu'on dût compter en rien & pour rien, ſur-tout eu égard au ſervice qu'elles ont à faire à portée de l'ennemi.

On dira, ſans doute, mais au beſoin on prendra des déſerteurs, & dès la premiere campagne, ces Corps ſerviront à merveille. A cela je répondrai, qu'il faudroit bien en venir là; mais que c'eſt

le plus grand de tous les malheurs, ſelon moi, qui puiſſe arriver aux Troupes-Légeres, & même à l'armée par contre-coup, que de voir mettre ce projet en exécution.

1°. Parce qu'il n'y a plus de diſcipline à eſpérer de la part de ces Corps, s'ils deviennent le réceptacle de tous les déſerteurs, amis ou ennemis, qui pourroient ſe préſenter.

2°. Que la tolérance des déſerteurs, en faveur des Troupes-Légeres, eſt un objet de déſolation pour les Troupes de ligne.

3°. Enfin, qu'il en réſulte une aliénation des deux parts, infiniment préjudiciable à cette harmonie ſi néceſſaire cependant à établir dans toutes les parties qui compoſent une armée.

D'ailleurs, s'il y a la moindre licence parmi des Troupes auſſi livrées à elles-mêmes que celles-ci le ſont d'un bout d'une campagne à l'autre, les occaſions fréquentes qu'elles ont de ſe livrer au déſordre, font qu'il n'eſt plus poſſible d'en jouir; & ſi le Général de l'Armée veut y mettre ordre, & qu'il ne le puiſſe pas, parce que cela eſt impoſſible, alors il s'en prend aux Chefs, & ces Corps ſont décriés d'autant plus injuſtement, qu'en les compoſant de déſerteurs, on devoit prévoir que cela ne pourroit être autrement.

Mais cet inconvénient n'eſt pas le ſeul qui puiſſe arriver, puiſqu'en compoſant les Troupes-Légeres de déſerteurs, rien n'eſt plus ordinaire que de voir ces mêmes hommes qui ſe ſont, à la vérité, très-bien battus, lorſqu'ils étoient de votre parti, déſerter de nouveau, revenir quelques jours après à la tête des détachements ennemis qu'ils conduiſent eux-mêmes ſur vous, & avec d'autant plus de ſureté pour eux & de danger pour vous, que, connoiſſant parfaitement vos uſages, votre maniere de vous garder, l'emplacement de vos poſtes, & le nombre de Troupes qui y ſont employées, il y a à parier que l'ennemi alors ne peut manquer de réuſſir dans ſon entrepriſe.

Je pourrois ajouter qu'on en a vu, pendant la derniere guerre, arriver à la tête des détachements ennemis, encore couverts de leurs uniformes François, répondre au *qui vive*, appeller leurs camarades par leurs noms; & auſſi-tôt, après avoir été découverts pour ennemis, leur dire des injures, tirer les premiers coups de fuſil, & être plus acharnés contre vous, que vos véritables ennemis pourroient l'être.

Or, d'après toutes ces obſervations, ſi j'en étois cru, on n'au-

roit jamais, dans les Troupes-Légeres, que de vrais nationaux, & l'on feroit l'impoſſible pour engager les anciens ſerviteurs non mariés, à rentrer dans leurs Corps reſpectifs. Mais comme pour les engager à y revenir, il faudroit, de néceſſité, leur accorder un traitement qu'on ne leur fera vraiſemblablement pas, je crois être fondé à dire qu'il faut au moins deux grandes années pour avoir de bons hommes & de bons chevaux, préalables ſimples, mais indiſpenſables pour bien amalgamer enſemble toutes les différentes parties qui doivent entrer dans la compoſition des Corps de Troupes-Légeres.

Sans cela, on doit s'attendre qu'ils ſeront bien loin de pouvoir remplir, à la guerre, tout ce qu'on ſeroit en droit d'en exiger, s'ils étoient, ainſi que je l'ai propoſé maintefois, préparés pendant la paix à recevoir pour la guerre, une augmentation qu'ils puſſent ſupporter, ſans courir le hazard de gâter entiérement le peu de bon & de très-bon qui en reſte.

Oui, je le répete, avec de bons Chefs les ſurpriſes ne ſont à craindre, que lorſque les Corps ne ſont pas aſſez inſtruits pour être en état d'exécuter les ordres qu'ils reçoivent; mais, en revanche, il ne faut, pour attirer une pareille diſgrace au Général, le plus rempli de zele, le plus intelligent & le plus actif, qu'un moment de négligence, ou de pareſſe de la part d'un Officier, chargé d'aller en détachement ſur tel point, ou d'un Bas-Officier, chargé d'aller en patrouille ſur tel autre : & Dieu ſait, dans ce cas, quelles ſuites funeſtes n'entraînent pas quelquefois ces ſortes d'événements.

Au reſte, ce n'eſt pas toujours lorſqu'on eſt le plus près de l'ennemi, que les ſurpriſes ſont le plus à craindre : trop de gens alors ſont intéreſſés à veiller à ſes moindres mouvements, pour que ſi dans un point quelqu'un manque à faire ſon devoir, quelqu'autre ne répare cette négligence; mais c'eſt lorſqu'à deux, ou trois lieues en avant de la ligne, un Corps, livré à ſes propres forces, ſe trouve être à la diſtance de cinq à ſix lieues de l'ennemi, même quand il en ſeroit encore plus éloigné; c'eſt alors que l'Officier-Général doit redoubler de précautions & d'activité; mais ce n'eſt point en tourmentant les Troupes par des bivouacs répétés, ni en multipliant le nombre de ſes poſtes, qu'on peut éviter l'affront d'être ſurpris. On pourroit, par de ſemblables moyens, l'éluder pendant quel-

ques jours; mais on n'en ſeroit que plus ſuſceptible de l'être au bout de cinq, ou ſix, parce que des Troupes fatiguées à l'excès, ne ſeroient plus en état de veiller dans le moment où leur vigilance deviendroit le plus néceſſaire.

A la vérité, une extrême activité de la part du Chef, peut ſuppléer à la quantité de Troupes, que ſans cela on ſeroit forcé d'employer pour la ſûreté d'un poſte; mais, dans ce cas, deux préalables ſont indiſpenſables : c'eſt qu'indépendamment du talent & de l'expérience, il faut que l'Officier-Général ait un coup-d'œil ſûr & une ſanté à l'épreuve, & de plus qu'il ait une aſſez grande quantité de chevaux de main, pour n'être pas dans le cas de craindre de les trop fatiguer, & aſſez de fortune pour riſquer d'en crever pluſieurs dans le cours d'une campagne, ſi cela eſt utile pour la conſervation des Troupes qu'il auroit à ſes ordres.

Ce dernier article, auquel on ne fait ſeulement pas attention, eſt tel cependant, que, quoique je craigne de paroître m'attacher à des minucies, en ne le paſſant pas ſous ſilence, toutefois comme j'ai été à portée d'en ſentir toute l'importance, je crois devoir, au contraire, pour le bien de la choſe & pour celui des Troupes, le traiter auſſi à fond qu'il peut l'être.

Or donc le Commandant en chef d'un Corps détaché, doit, ſelon moi, avoir au moins deux chevaux, ſur leſquels il puiſſe compter dans les occaſions où il y a des coups de fuſil à tirer, parce que s'il eſt obligé de capituler avec ſon cheval, lorſqu'il va aux tirailleurs, ou lorſqu'il a à s'approcher d'une Troupe d'Infanterie, ces ſortes de débats ne peuvent qu'être infiniment nuiſibles au bien du ſervice par le temps qu'il y perd, & par l'impatience que cela lui cauſe; mais s'il eſt aſſez heureux pour en avoir deux qui n'aient peur de rien, ce qui eſt infiniment rare, comme il faut encore que ces mêmes chevaux aient d'autres qualités, il doit les ménager comme la prunelle de l'œil, & conſéquemment ne pas leur faire faire d'autre ſervice que celui qui eſt néceſſaire pour les tenir en haleine.

Dans les reconnoiſſances à faire, lorſqu'il eſt obligé de ſe faire accompagner par des Officiers-Majors, ou autres, il lui faut un cheval qui ait le pas très-alongé; ſans quoi il pourroit perdre à cela un temps précieux.

Dans

Dans celles qu'il fait ſeul autour de ſon poſte, comme il faut quelquefois qu'il arpente un terrein prodigieux, il lui faut au moins deux ou trois chevaux qui aient de la vîteſſe, & le galop aiſé, pour ne pas ſe fatiguer à l'excès; choſe eſſentielle, puiſqu'il a beſoin de toutes ſes forces pour ſuffire à l'immenſité d'écritures qui vient communément à la ſuite de ces ſortes de reconnoiſſances; travail ordinairement long & pénible, tant par les inſtructions qu'il doit donner par écrit à ſes patrouilles ou détachements, que par les comptes à rendre au Général de l'Armée, ou par les ordres de marche qu'il peut avoir à faire pour le lendemain; ſans compter que par ſa poſition, ſes Troupes peuvent occuper juſqu'à huit ou dix endroits différents.

Si, pendant la nuit, il lui arrive un ordre du Général, qui l'oblige à changer toutes ſes diſpoſitions, alors il eſt forcé d'en employer le reſte à compoſer de nouvelles inſtructions pour changer l'ordre total de ſes poſtes. Après quoi, ſi, par hazard, il apprend, dans la journée, que l'ennemi ait fait un mouvement qui contrarie ce dernier arrangement, & qu'il prévoie que cela doive engager le Général à le faire raſſembler pour le porter ailleurs, ou le déterminer lui-même à faire faire un mouvement général à l'armée; s'il a du zele, alors, pour avoir plutôt fait, quoiqu'il ſoit quelquefois à deux ou trois lieues en avant du quartier général, il prend un cheval vîte, vient faire ſon rapport, & recevoir lui-même les ordres du Général, & il fait en deux heures de temps ce qu'une ordonnance qu'il auroit envoyée, n'auroit pu faire en ſix; différence qui, quelquefois, peut devenir d'une conſéquence infinie.

Enfin, s'il y a des marches de nuit, comme dans les Corps détachés elles ſont aſſez fréquentes, il lui faut, pour ces occaſions, un cheval tranquille, & qui ait de la sûreté; ſans quoi il ne peut aller & venir pour ſe porter dans l'obſcurité de la nuit, où ſa préſence eſt néceſſaire.

D'où je conclus que les Officiers ſupérieurs qui ont aſſez de talents pour qu'on leur confie de pareilles commiſſions, n'étant pas tous en état de faire la dépenſe néceſſaire pour ſe procurer, en quantité ſuffiſante, des chevaux, tels que je viens de les dépeindre; comme le nombre de ces Officiers ne peut être bien conſidérable, & tous les réſultats de la dépenſe qu'ils feroient pour ſe les pro-

curer devant tourner à la conſervation des Troupes, & conſéquemment aux intérêts du Roi, la Cour feroit un excellent marché de ne pas épargner à de tels Chefs, les reſſources dont ils auroient beſoin pour pouvoir remplir tous les détails qu'ils ont à embraſſer.

D'un autre côté, ſi le Commandant d'un Corps avancé ſe trouve malheureſement être d'une complexion aſſez délicate, pour qu'il ſoit incapable de ſoutenir une grande fatigue à la ſuite d'une marche pénible, qui, peut-être, auroit duré depuis deux heures du matin, juſqu'à midi, & qu'après avoir éprouvé la fraîcheur de la nuit, il arrive à ſon poſte au milieu du jour, dans les grandes chaleurs; certainement alors, accablé comme on le ſuppoſe, il ne déſirera que de pouvoir profiter de quelques heures de repos; au lieu que s'il a une ſanté robuſte, comme la diſpoſition des poſtes, après l'emplacement des Troupes dans leur quartier, eſt un objet des plus importants de ſes opérations, c'eſt préciſément à l'inſtant où les Troupes vont ſe repoſer, que le plus fort de ſa beſogne doit commencer; puiſqu'à peine arrivé, il faut qu'il arpente tous les environs de ſon poſte, de maniere à en connoître exactement tous les coins & recoins, & à ſe mettre à portée conſéquemment d'en défendre les approches avec connoiſſance de cauſe.

Ce devoir, que je regarde comme indiſpenſable, eſt d'autant plus à l'avantage des Troupes, que ces ſortes de reconnoiſſances, loin de décider le Commandant d'un poſte à multiplier ſes grand-gardes, le déterminent ſouvent, au contraire, à en diminuer le plus grand nombre, par la raiſon que trois chemins qui, au premier coup-d'œil, ſemblent exiger trois poſtes différents, ſe trouvent, par leur réunion, n'en avoir réellement beſoin que d'un ſeul; de ſorte que pour connoître aſſez parfaitement les environs d'un poſte, pour pouvoir faire avec ſûreté des retranchements auſſi utiles à la conſervation des Troupes, il faut que celui qui le commande ne ſoit pas plus avare de ſes chevaux, que de ſa peine.

De ſemblables calculs, qui ne peuvent frapper que ceux qui ont quelques notions du genre de ſervice des Commandants en chef d'un Corps détaché, me conduiſent à dire qu'il eſt funeſte au bien de l'Etat, que ce ne ſoit que le nombre des années qui puiſſe faire parvenir au commandement des Armées, la claſſe des Militaires qui ſont en droit d'y prétendre; puiſque, ſi la vigueur

de l'âge pouvoit être réunie aux talents & à l'expérience, les avantages qui en réſulteroient à la longue pour les Troupes & pour l'Etat, ſeroient incalculables.

Mais pour en revenir à la maniere de ſe garder, qui eſt l'objet principal de ce chapitre, le Commandant en chef, après avoir aſſis ſon camp, ou occupé ſes quartiers à la faveur des poſtes, tant d'Infanterie, que de Cavalerie, compoſés des détachements envoyés avec le campement, ou avec le logement qui formoient ſon avant-garde, doit, ainſi qu'il a été dit, arpenter ſon terrein, de maniere à ce qu'avant de rentrer chez lui, il puiſſe en connoître juſqu'aux moindres ravin, bois, ruiſſeau, marais, tertre, ou chemin qui l'environnent; après quoi il doit faire une nouvelle répartition de tous ſes poſtes, en commander de nouveaux, ſi cela eſt néceſſaire, ou en retrancher, ſi les connoiſſances qu'il a acquiſes du local lui prouvent qu'ils ſeroient ſuperflus.

Cette opération finie, s'il doit repartir le lendemain, il peut ſe contenter de diriger ſes patrouilles vers les lieux que les renſeignements qu'il auroit pris des habitants, le mettroient le plus dans le cas de ſuſpecter.

Si, par les inſtructions qu'il auroit reçues du Général en chef, il étoit dans le cas, au contraire, de ſéjourner pluſieurs jours dans le même endroit, & qu'il prévît, en conſéquence de l'éloignement où il ſeroit de l'armée, que l'ennemi venant à avoir connoiſſance de ſa poſition, pourroit être tenté de l'y ſurprendre; ſi enfin le poſte étoit ſcabreux, il ne devroit alors rien négliger pour être averti de la marche à laquelle il s'attendroit de la part de l'ennemi, & pour ſe garantir ſur-tout d'une attaque de nuit, attendu que ce ſont toujours les plus dangereuſes.

Mais, dans ce cas, il ne faut pas qu'il épargne ſes Troupes: ce ſeroit ne pas les aimer, que de craindre de les fatiguer, lorſqu'il eſt néceſſaire qu'elles veillent pour leur propre ſûreté. Cependant, s'il croit pouvoir ſe diſpenſer de les faire coucher au bivouac, en prenant les précautions ci-après détaillées, il doit le faire, & jouir de la ſatisfaction de leur procurer le repos dont il ſe priveroit lui-même pour les ménager, parce que s'il fait bien, & qu'il en ait la force, aux heures où les ſurpriſes ſont le plus à craindre, qui ſont vers minuit, ou au petit point du jour, tantôt

il ſe trouvera de ſa perſonne au point le plus intéreſſant de l'enceinte de ſes poſtes, tantôt à différentes heures de la nuit, il en fera la tournée, ou même quelquefois il paſſera tout habillé, la totalité de la nuit ſur quelque éminence à portée, où il fera tendre une canonniere, d'où il pourra être en état de recevoir le rapport de ſes patrouilles, & à même de donner ſes ordres pour le départ des nouveaux détachements qu'il croiroit devoir envoyer pour apprendre des nouvelles de l'ennemi.

☞ La direction, en pareil cas, des détachements doit être ſur les points par où l'ennemi pourroit arriver juſqu'au camp, ou juſqu'au quartier, en conduiſant de la Cavalerie & de l'Artillerie avec lui; celle des patrouilles doit être ſur toutes les avenues propres uniquement au paſſage des gens de pied; mais indépendamment des différents rayons qu'auroient à décrire les détachements & les patrouilles dont il vient d'être queſtion, il eſt encore d'autres précautions dont un Officier-Général doit faire uſage, & que je crois devoir indiquer à ceux qui, ſans avoir la foibleſſe de n'oſer faire que ce qui eſt d'uſage, voudront aller droit au but, qui eſt celui de tout employer pour conſerver la vie & l'honneur des Troupes, dont on leur auroit confié la conduite.

C'eſt dans les poſtes ſcabreux, (je ſuis obligé de le répéter, pour faire ſentir que ce n'eſt que dans ces ſortes de circonſtances ſeulement où je l'exige) que le Général peut & doit même, s'il fait bien, établir que, de demi-heure en demi-heure, la ſentinelle du poſte le plus près de lui, crie, *ſentinelle, prenez garde à vous;* & que ce cri, paſſant de la droite à la gauche, de ſentinelle en ſentinelle, revienne juſqu'à lui, parce que, de cette maniere, avec un peu d'attention, le Général, ou ſon Subſtitut, qui ſe trouve au centre de tous les poſtes, pourroit, au milieu des ténebres de la nuit, juger aiſément de celui qui ne ſeroit pas en regle, & envoyer à l'inſtant ſavoir ce qui s'y paſſe.

Or, ſi à de pareilles précautions on joint celle de faire faire quelques redoutes dans les points les plus intéreſſants, & que ces redoutes ne ſoient pas tracées ſimplement, comme cela arrive quelquefois, mais complétées & perfectionnées comme cela doit être; qu'on y ajoute celle d'embarraſſer les chemins du côté de l'ennemi, celle des patrouilles environnantes, & enfin celle des eſpions, ſur

ſur les frais deſquels un homme délicat ne doit rien épargner, on peut être aſſuré, ſi ce n'eſt de ſe garantir d'une défaite, du moins de n'être vu de l'ennemi qu'en ordre & les armes à la main.

DES TROUPES-LÉGERES.

L'ÉTUDE que j'ai été à portée de faire du ſervice des Troupes-Légeres, dans l'eſpace de quatre campagnes, où j'ai toujours eu des avant-gardes à commander, m'a prouvé mille fois la différence énorme qui exiſte entre des Corps ameutés & aguerris, d'avec des Régiments compoſés de recrues & de chevaux de remonte. D'ailleurs, les exemples que nous fourniſſent les principales Puiſſances de l'Europe, qui entretiennent ſur pied un grand nombre de Troupes-Légeres, me feroient déſirer de voir compoſer les nôtres, de maniere à ce qu'elles fuſſent en état, ſi ce n'eſt de primer ſur celles qui peuvent devenir un jour nos ennemis, du moins de leur diſputer l'avantage que ne peut manquer de leur donner une exiſtence toujours active, l'habitude de la diſcipline, & l'uſage des différentes parties du ſervice auquel elles ſont deſtinées.

Mais, ſans chercher à nous modeler ſur l'Etranger, l'opinion du Maréchal de Saxe nous indique aſſez, ce me ſemble, la néceſſité de travailler à former au Roi un corps de Troupes-Légeres, qui puiſſe le ſervir utilement à la guerre, & contribuer, dès la premiere campagne, à la gloire & au ſuccès de ſes armes.

Avant toutes choſes, ſi l'on ne change rien dans la compoſition des armées, ni dans la maniere de faire la guerre, il faudroit commencer par déterminer quelle doit être la formation des Légions ſur le plus grand pied de guerre; alors mon avis ſeroit qu'elles ne fuſſent jamais au-deſſus de dix-huit cents hommes, parce que celui de trois mille auquel il a paru que le projet étoit de les porter, me ſembleroit beaucoup trop fort; en voici les raiſons.

Un Corps de dix-huit cents hommes pouvant ſe ſuffire à lui-même dans toutes les circonſtances où il peut ſe trouver à la guerre, je ne puis m'empêcher de dire que le bien du ſervice exige qu'il ne ſoit jamais plus conſidérable; ſans cela il eſt impoſſible que les ſoins de l'Etat-Major le plus zélé, puiſſent ſuffire

à tous les détails qu'exige la conduite d'un Corps qui passeroit deux mille hommes, sur-tout lorsqu'il est mêlé d'Infanterie & de Cavalerie, ce qui double exactement la besogne : or si ces mêmes détails sont trop multipliés, l'on ne peut éviter que l'une des deux parties, ou le tout peut-être, ne soit infiniment négligé.

Ce ne sauroit être en campagne où les opérations se succedent aux avant-gardes quelquefois avec une telle rapidité, que le Soldat n'a souvent pas le temps de faire sa soupe, qu'on puisse parvenir à rectifier ce qu'il y a de défectueux, soit dans la discipline, soit dans la maniere dont un Corps doit servir, & à plus forte raison, venir à bout de le former. Ce n'est pas non plus dans le cours d'un hiver qu'on peut parvenir à dresser la quantité de recrues qui arrivent journellement dans un Régiment de ligne, & à plus forte raison, dans les Corps de Troupes-Légeres, où la consommation en hommes & en chevaux est beaucoup plus considérable : tout ce qu'on peut faire, est de les débourrer ; mais avec ce régime, on n'a que des Troupes très-médiocres ; & plus ces Corps seroient nombreux, plus on trouveroit de difficultés à les dresser.

J'ajouterai qu'indépendamment de ce que sept Légions à trois mille hommes, produiroient le pied de vingt-un mille, ce qui me paroît immense, vu la quantité de Hussards & de Dragons que nous devons avoir ; il est constant que si on dispose les Troupes-Légeres sur le front des armées, comme cela s'est pratiqué dans la derniere guerre, il ne se rencontreroit, peut-être, pas deux occasions dans la campagne où une Légion, si elles étoient composées de trois mille hommes, pût être en entier aux ordres de ses Chefs ; ce qui me semble un très-grand inconvénient, eu égard au maintien du bon ordre & de la discipline. De plus, comme il seroit bon que l'armée vît quelquefois tirer des coups de fusil, en portant les Légions à dix-huit cents hommes, il y en auroit assez pour éviter aux Troupes de ligne les corvées les plus fatigantes, & pas assez pour qu'elles pussent se reposer entiérement sur elles, & conséquemment pour qu'elles fussent obligées de partager avec elles l'avantage incalculable, pour des gens de guerre, de s'accoutumer à voir l'ennemi de près, avant que d'en venir à une action générale, indépendamment de celui d'apprendre aux Officiers de l'armée à mener des détachements à la guerre.

Voilà quelles ſont mes raiſons, pour que la force des Légions ne ſoit pas portée au-delà du nombre de dix-huit cents hommes; ce qui, avec les Officiers & les Cadets volontaires qu'il conviendroit d'y attacher, pour les éprouver, en attendant qu'on pût leur donner de l'emploi, porteroit ces Corps environ à deux mille hommes; & je ſuis convaincu que ſi l'on ſuit exactement le ſyſtême de compoſition dont le Tableau ſe trouvera à la fin de ce chapitre, on ne pourra que s'en bien trouver par la ſuite.

Tout le monde convient de la néceſſité d'avoir des Troupes-Légeres; mais peu de gens connoiſſent la difficulté qu'il y a de les former: & comme on juge légérement ſur les choſes qu'on ne ſe donne pas la peine d'approfondir, il ſuffit qu'on ſe rappelle l'utilité dont les premieres Troupes-Légeres, que nous ayons miſes ſur pied, ont été aux armées de Flandre, pour qu'on en infere que celles qu'on créeroit aujourd'hui, ſans prendre plus de précautions qu'alors pour les bien compoſer, ne rempliroient pas des objets moins eſſentiels. Mais ſi l'on veut obſerver qu'à l'époque où ces Corps furent créés, nos ennemis n'avoient en Flandre que très-peu de Troupes irrégulieres, & que M. le Maréchal de Saxe employoit moins les ſiennes à garder ſon armée, qu'à agir offenſivement ſur l'ennemi. Cette réflexion ne peut manquer de faire naître le deſir d'en avoir qui aient une compoſition plus ſolide, puiſqu'il ſemble qu'on veut les employer à tout indiſtinctement.

Aujourd'hui que les Troupes-Légeres précedent les détachements des Troupes réglées, ou qu'on les envoie ſeules aux nouvelles; aujourd'hui qu'elles occupent des poſtes en avant de l'armée; qu'elles ſont deſtinées à faire toutes les avant-gardes & arriere-gardes; qu'on les charge enfin de veiller à la ſûreté de l'armée entiere; & qu'au moyen du travail exceſſif qu'on exige d'elles, les Troupes de ligne dorment en pleine ſûreté; ne doit-on pas convenir qu'il y auroit une contradiction manifeſte de confier des parties auſſi eſſentielles du ſervice, à des Troupes qu'on ne ſongeroit à former qu'au moment où elles ſeroient prêtes à entrer en action?

Cependant c'eſt un ſyſtême aſſez généralement reçu, que d'imaginer qu'on n'a qu'à dreſſer ſon intention, pour que dès l'inſtant même, on puiſſe avoir des Troupes-Légeres excellentes; mais ceux qui ont fait la guerre avec elles, & qui ſavent toutes les inquiétudes

dont on eſt tourmenté, quand on eſt chargé d'une commiſſion délicate, & qu'on a des Troupes qui ne ſont, ni aguerries, ni formées; c'eſt alors qu'on ſent le peu de comparaiſon qu'il y a à faire des Troupes-Légeres des autres Puiſſances, avec l'eſpece de gens qui, chez nous, donnent la préférence à ce genre de ſervice.

Les Hongrois, par exemple, fourniſſent un eſſaim de gens ſains, vigoureux, ſobres, endurcis à la fatigue, & dont un grand nombre ſont accoutumés à monter à cheval dès leur plus tendre enfance; ici ce ſont, pour la plupart, des gens de métier, de foible conſtitution, des libertins, ou vagabonds, qui ne ſervent que par eſprit de frivolité, & qui ſouvent ne donnent la préférence aux Troupes-Légéres, que parce que l'ancien nom de Volontaires leur donne à croire qu'ils peuvent ſervir avec plus d'indépendance dans ces Corps que dans d'autres, & le plus ſouvent auſſi c'eſt l'eſpoir de faire fortune aux dépens du pays ami, ou ennemi, qui détermine la volonté de la plupart des ſujets qui s'enrôlent pour ſervir dans les Troupes-Légeres.

Par-tout on ſe perſuade que les Légions ſont des hommes autant qu'elles veulent; mais on eſt, ſur cela, dans l'erreur; parce qu'au moyen de la diſcipline qu'on y a établie, comme il n'y a rien de plus à gagner chez elles que dans les Régiments de ligne, & que les engagements de la Cavalerie & des Dragons ſont plus forts, certainement ceux qui ont la taille requiſe préferent d'entrer dans ces derniers Corps; de ſorte qu'indépendamment de ma propre expérience, qui m'a prouvé combien on ſe trompe, à cet égard, c'eſt que même, en temps de guerre, hors les libertins & les gens de métier, dont j'ai déja parlé, rien ne leur eſt plus difficile que d'avoir, ainſi que la Cavalerie & les Dragons, de bons Payſans, tels que ſont les Lorrains, Franc-Comtois, ou Alſaciens, ce qui eſt pourtant ce qu'il y auroit de mieux à déſirer pour la compoſition des Troupes-Légeres, ſi tant eſt qu'à un renouvellement de guerre, on veuille en avoir qui ſoient en état de ſe meſurer avec celles qui peuvent nous être oppoſées.

On me dira, peut-être, mais comment cela ſe peut-il, puiſque vos Légions ont parfaitement ſervi pendant la guerre derniere? A cela je répondrai, c'eſt que les Officiers étoient excellents, c'eſt que les Bas-Officiers étoient pleins d'honneur, & qu'en général les bons

ſujets

ſujets ſe ſont multipliés dans les occaſions où le bien du ſervice exigeoit qu'on n'attendît pas leur tour pour les faire remarcher, & que parmi notre Nation, comme ce n'eſt pas par le manque d'intelligence qu'elle peche, avec de bons exemples, on finit par la former; mais il ne faut pas croire que ce ſoit l'affaire d'un jour, & que ce qu'on obtient facilement, au bout de deux campagnes, de Troupes dreſſées & aguerries, on puiſſe l'exiger, dès la premiere, de celles dont la compoſition auroit été négligée.

On pourroit cependant, avec des meſures bien priſes, parvenir à en tirer un grand parti, dès le commencement même de la guerre; parce qu'en fait d'Officiers, ſoit qu'on les tire du corps de la Nobleſſe, ſoit qu'on les choiſiſſe parmi les Sergents, ou parmi les Maréchaux-des-Logis, nous ſommes aſſurés de trouver en eux la valeur & l'intelligence. Mais, quoique nous ayons encore dans les Troupes-Légeres beaucoup d'anciens Officiers, que peut-on attendre des Légions à la guerre, ſi l'on eſt dans le cas de précipiter leur augmentation? Plus les Officiers ſeront inſtruits & capables de former des entrepriſes hazardeuſes, plus ils ſeront prompts à juger de ce que les détachements qu'on leur confiera, auront de défectueux, & peut-être qu'alors ils deviendroient même moins entreprenants que ne le ſeroient de très-jeunes gens qui auroient de la valeur, mais dont la volonté les entraîneroit dans de mauvais pas dont ils ne ſauroient comment ſe tirer, parce que l'expérience ne marcheroit pas d'accord avec le zele dont ils ſeroient animés.

J'ai dit plus haut, & je crois devoir le répéter, que le ſalut d'une armée dépend ſouvent d'une patrouille bien, ou mal faite. Ainſi, en ſuppoſant qu'à un renouvellement de guerre, les Troupes-Légeres (au lieu d'être employées aux objets pour leſquels, ſelon moi, elles ſont eſſentiellement deſtinées, comme de faire des coups de main ſur l'ennemi, de ſe porter ſur ſes derrieres, dans ſes communications, ou ſur ſes flancs) ſoient aſſujetties à garder l'armée; il faut leur donner une compoſition qui les mette en état de remplir cet objet; car ſi elles ſont mal compoſées pour la ſoldateſque, & médiocrement inſtruites, il faut ſe perſuader qu'on manquera ſon but.

Quoi qu'il en ſoit, comme le fond de ce que nous avons en Officiers eſt excellent, mais que ce que nous avons en Dragons & en Soldats, quoiqu'excellents auſſi, ne ſuffiroit ſeulement pas

pour faire le fond des Bas-Officiers néceſſaires pour mettre les Légions ſur le pied de guerre, je vais, ſans entrer dans de plus longs détails, me renfermer dans les ſeules propoſitions que j'ai à faire, relativement à la conſtitution que je crois qui leur ſeroit la plus avantageuſe : & comme j'ai reconnu, étant Colonel de la Légion Royale, ce qui me manquoit pour avoir tout ce qu'il me falloit, je propoſe qu'en temps de guerre, les Légions ſoient compoſées de huit cents chevaux & de mille hommes d'Infanterie, c'eſt, ſelon moi, la plus juſte proportion qu'elles doivent avoir, pour que les deux armes puiſſent ſe ſoutenir réciproquement ; ce qui n'eſt pas un article ſur lequel, à mon avis, on doive paſſer légérement : car on ſe tromperoit, à coup ſûr, ſi, dans le cas où l'une des deux armes ſe trouveroit avoir beſoin de l'aſſiſtance de l'autre, on ſe perſuadoit que l'eſprit de corps & la fraternité qui exiſtent entre les Officiers & les Dragons, ou Soldats, accoutumés à partager les mêmes travaux, à courir les mêmes hazards & à jouir des mêmes trophées, puiſſent ſe remplacer du côté de l'intérêt & des ſecours mutuels, par l'appui de telle autre Troupe que ce ſoit ; & comme il eſt impoſſible de faire la guerre ſeulement avec de l'Infanterie, ou ſeulement avec de la Cavalerie, ſi j'en étois cru, on ſe hâteroit de tirer les Légions de l'état preſque de nullité où elles ſont réduites aujourd'hui, & je crois pouvoir répondre qu'il ne tient qu'au Gouvernement d'en faire, d'ici à deux ans, des Corps qui deviendroient infiniment utiles, & qui certainement feroient, avec uſure, retrouver ce qu'il en auroit couté pour les former.

Elles ne ſont aujourd'hui qu'à trois cents quatre-vingt-dix-ſept hommes, dont deux cents trente-deux Dragons & cent ſoixante-cinq Fuſiliers, ce qui fait les Compagnies d'Infanterie à dix-ſept, & celles de Dragons à vingt-neuf.

Il eſt aiſé de juger de l'état déplorable où ſera l'Infanterie de ces Corps, lors d'une augmentation ; puiſque, quand il eſt queſtion de tirer trois Grenadiers ſeulement de leur Infanterie, il eſt preſque impoſſible de les y trouver ; de ſorte qu'on attend quelquefois ſix mois avant de pouvoir les remplacer.

On peut auſſi apprécier par-là la médiocrité de l'eſpece des Bas-Officiers que cette Infanterie fourniroit au moment d'une augmentation.

Les Dragons ſont mieux, & peuvent faire de bonnes têtes de Compagnies.

Auſſi dans le projet que j'aurois que les Légions fuſſent portées à huit cents ſoixante-huit hommes en temps de paix, je porterois les Compagnies d'Infanterie à quarante-un, y compris le Tambour, & celles de Dragons à trente-quatre, y compris le Trompette, toutefois en ſuivant l'ordre de formation que je propoſe : mais avant d'opérer cette révolution, utile dans les Légions, je me hâterois de mettre à cheval les cent douze Dragons qui y font le ſervice à pied.

1°. Parce que les chevaux qui ſont cenſés aujourd'hui devoir ſervir à deux Dragons, ſont, malgré toutes les précautions & la ſageſſe dont on uſe, bientôt énervés par les Ecoles d'équitation & par les exercices, dont on ne peut ſe diſpenſer, ce qui en augmente conſidérablement la conſommation.

2°. Parce que pour ne pas négliger entiérement l'inſtruction des Dragons, on ne peut jamais ſe donner le temps d'attendre qu'un cheval ait pris toutes ſes forces.

3°. Enfin, parce qu'en cas de guerre, il faudroit au moins qu'il y eût dans chaque Légion de quoi monter paſſablement les têtes des Compagnies; & c'eſt ce qui ne ſeroit pas poſſible, parce que indépendamment de ce qui manque au complet, partie de ce qui exiſte ne ſeroit pas en état de faire ſeulement deux campagnes.

L'état où ſe trouve maintenant cette Cavalerie, dont on exige cependant un ſervice ſi multiplié à la guerre, me met dans le cas de dire que je regarde comme indiſpenſable, pour le bien du ſervice du Roi & même pour l'économie, que l'on augmente le prix de ſes chevaux de remonte, ſans quoi on peut s'attendre à la voir fondre preſqu'en totalité en une ſeule campagne.

Un autre objet, qui doit engager à donner aux Légions une compoſition ſolide, c'eſt que, comme on ne peut ſe diſſimuler que dans les opérations dont elles ſont journellement chargées à la guerre, c'eſt leur Infanterie qui procure à la Cavalerie les moyens de faire des pointes en avant des Poſtes qu'elles occupent; que quand elles ſont détachées de l'armée, & qu'elles ſont dans la néceſſité de ſe ſuffire à elles-mêmes, la Cavalerie ne repoſe qu'autant qu'elle peut compter ſur la vigilance & le nerf de ſon Infanterie; il ſemble qu'on doit regarder comme une des choſes les plus utiles

à établir, d'empêcher les Etats-Majors de faire paſſer les plus beaux & les meilleurs hommes de leur Infanterie dans les Dragons, parce qu'indépendamment de ce qu'en énervant l'Infanterie, cela tarit la ſource d'où l'on tire les Grenadiers, les Caporaux & les Sergents, qu'il eſt ſi néceſſaire d'avoir bons dans ces Corps ſur-tout, c'eſt que cette préférence, en faveur des Dragons, ôte aux Officiers d'Infanterie l'ardeur & le zele qu'ils mettroient à bien dreſſer leurs Soldats, s'ils n'étoient pas aſſurés que dès qu'ils auroient pris une tournure ſéduiſante, ils leur ſeroient enlevés pour paſſer dans les Dragons.

A la vérité, ce ſyſtême, de la part de quelques Colonels, a en ſoi plus d'un motif louable.

Le principal eſt que par les raiſons que j'ai données ci-deſſus, pour prouver la difficulté dont il eſt pour les Légions, de bien compoſer la claſſe des gens engagés; un Colonel, qui voit qu'il court le riſque d'avoir ſes Soldats ainſi que ſes Dragons, également médiocres, croit alors plus utile, au bien du ſervice, d'avoir au moins l'une de ces deux parties la meilleure qu'il lui eſt poſſible; & comme, avec raiſon, il eſt perſuadé que c'eſt avec la Cavalerie que les Troupes-Légeres ſont le plus à même de nuire à l'ennemi, & de faire des opérations plus ſaillantes, il eſt aſſez ſimple qu'il cherche tous les moyens de donner à ſes Dragons la compoſition la plus nerveuſe poſſible; mais comme, ſelon moi, les Dragons ne peuvent faire leur ſervice journalier, ſans être promptement détruits, qu'autant qu'après des marches forcées, ou en rentrant d'un détachement, ils peuvent, de temps en temps, deſſeller leurs chevaux, & ſe repoſer ſur la vigilance & ſur la valeur de leur Infanterie, j'en reviendrai à dire qu'il faudroit trouver le moyen de compoſer également bien les deux armes; qu'en conſéquence il faut au moins commencer par laiſſer à l'Infanterie tous les hommes qu'elle engage, ſauf aux Etats-Majors à ſe rendre plus difficiles, s'ils le veulent, dans le choix des recrues que l'on fait pour les Dragons; &, en général, ſi j'en étois cru, les Troupes réglées ſe garderoient elles-mêmes; par ce moyen les Troupes-Légeres pourroient être employées au loin, aux opérations qui leur ſont propres, telles que de harceler l'ennemi, d'être toujours ſur lui, & conſéquemment d'être à portée de profiter des moindres circonſtances qui leur deviendroient favorables.

Ce

Ce que j'entends par Troupes réglées, ce ſont les Bataillons & les Eſcadrons de ligne; car je ſuis bien loin de croire qu'il ne ſoit pas infiniment aiſé, pendant la guerre, d'entretenir parmi les Troupes-Légeres, la même diſcipline que celle qui y regne aujourd'hui.

Quoi qu'il en ſoit, je voudrois que les Troupes de ligne fuſſent au moins employées aux avant-gardes, de même qu'à tous les détachements, afin de les accoutumer à voir l'ennemi moins rarement que par le paſſé; & ſi l'on trouvoit qu'alors il fallût moins de Troupes-Légeres, ce que j'ai peine à croire, vu la quantité qu'il y en a chez toutes les autres Puiſſances, je voudrois au moins que ce qu'on en laiſſeroit ſubſiſter, fût excellent, parce que les Troupes de ligne ne pouvant avoir que ſucceſſivement & par le laps de temps, l'habitude & la connoiſſance du genre de ſervice des Troupes-Légeres, celles-ci, par l'exemple, leur en faciliteroient l'étude, & leur en applaniroient les difficultés.

Je voudrois de plus, que dans l'Infanterie des Troupes-Légeres il y eût un certain nombre de Chaſſeurs, armés de carabines Allemandes, ſachant, par expérience, l'avantage que les armes des Chaſſeurs Hannoveriens leur ont donné ſur nos fuſils de munition pendant la guerre derniere, toutes les fois que nous avons eu affaire à eux, d'un peu loin ſur-tout; il ſemble donc qu'on ne devroit pas négliger de ſe mettre au pair à cet égard.

Il conviendroit auſſi que l'Infanterie des Légions fût armée de fuſils moins lourds, plus couchés & plus courts que ceux de l'Infanterie de ligne.

Je voudrois ſur-tout que les Dragons euſſent des trompettes, au lieu des tambours qu'on leur a donnés, contre toute regle militaire, puiſque cet inſtrument n'eſt propre, par le ballottement de la caiſſe ſur le cheval, qu'à faire découvrir une Troupe qui marcheroit pour en ſurprendre une autre, & qu'il ne peut, auſſi diſtinctement que les trompettes, ſe faire entendre au milieu d'une eſcarmouche, lorſqu'il eſt néceſſaire de faire revenir les tirailleurs qui ſe ſont trop abandonnés.

J'ajouterai encore, qu'il ſeroit à déſirer que les Troupes-Légeres fuſſent le plus à portée les unes des autres, qu'il ſeroit poſſible, en temps de paix, & qu'on exigeât des Officiers-Généraux, auxquels elles ſeroient confiées, qu'elles ſe fiſſent continuellement la petite

guerre, afin d'être ſûrs qu'elles puſſent entrer toutes formées en campagne.

Car, comme on ne peut s'empêcher de convenir que les premiers événements de la guerre peuvent influer en bien, ou en mal ſur tout le reſte des opérations, on doit regarder comme un point des plus intéreſſants, de travailler à mettre nos Troupes-Légeres en état, ainſi que je l'ai déja dit, ſi ce n'eſt d'en impoſer à l'ennemi, du moins de ne craindre, en aucun cas, de ſe meſurer avec lui: ce qu'il y a de ſûr, c'eſt que ſi l'on adopte, pour les Légions, la compoſition dont je vais donner le Tableau, on pourra être aſſuré d'en faire des Corps infiniment redoutables, & j'oſe croire qu'en cela on rendroit au Roi & à l'Etat un ſervice peut-être des plus eſſentiels.

Mais, avant de les porter au taux de dix-huit cents hommes, qui devroit être, ſelon moi, le *nec plus ultra* de leur compoſition, il me ſemble que pour qu'elles puſſent, ſans trop altérer le fond des Corps, ſupporter la premiere augmentation, il conviendroit du nombre de trois cents quatre-vingt-dix-ſept, où elles ſont maintenant, de les porter, dès aujourd'hui, à celui de huit cents ſoixante-huit, dont quatre cents ſoixante Fuſiliers & quatre cents huit Dragons, diſtribués en vingt-trois Compagnies, dont onze d'Infanterie & douze de Dragons.

SAVOIR:

23 Compagnies.	1	de Grenadiers	à 50	ci 50	868
	2	de Chaſſeurs	à 41	82	
	8	de Fuſiliers	à 41	328	
	12	de Dragons	à 34	408	

Compagnies.	*Qualités, ou Grades.*		*Compagnies*	*Qualités, ou Grades.*	
Grenadiers.	1 Capitaine.	3	Fuſiliers.	1 Capitaine.	3
	1 Lieutenant.			1 Lieutenant.	
	1 Sous-Lieutenant.			1 Sous-Lieutenant.	
	1 Fourrier.	50		1 Fourrier.	41
	2 Sergents.			2 Sergents.	
	4 Caporaux.			4 Caporaux.	
	4 Appointés.			4 Appointés.	
	1 Tambour.			1 Tambour.	
	38 Grenadiers.			29 Fuſiliers.	
Chaſſeurs.	1 Capitaine.	3	Dragons.	1 Capitaine.	3
	1 Lieutenant.			1 Lieutenant.	
	1 Sous-Lieutenant.			1 Sous-Lieutenant.	
	1 Fourrier.	41		1 Fourrier.	34
	2 Sergents.			2 Maréchaux-des-Logis.	
	4 Caporaux.			6 Brigadiers.	
	4 Appointés.			1 Trompette.	
	1 Tambour.			24 Dragons.	
	29 Chaſſeurs.				

Etat-Major.	1 Colonel.	Nombre des Compagnies.	*RÉCAPITULATION.*
	1 Colonel-Commandant.		1 de Grenadiers à 50, ci 50
	1 Lieutenant-Colonel.		2 de Chaſſeurs à 41 82 — 460
	1 Major.		8 de Fuſiliers à 41 328
	1 Aide-Major d'Infanterie.		12 de Dragons à 34 408
	1 Aide-Major de Dragons.		TOTAL 868
	1 Sous-Aide-Major de Dragons.		
	1 Quartier-Maître.		
	1 Maréchal-Expert.		
	1 Tambour-Major.		
	1 Chirurgien-Major.		

Mes raiſons, pour demander deux Compagnies de Chaſſeurs de plus dans l'Infanterie des Légions & quatre de Dragons d'augmentation, en temps de paix, pour la Cavalerie, ſont appuyées ſur les motifs ſuivants.

D'abord, pour l'Infanterie, je demande des Chaſſeurs, parce que je voudrois qu'il y en eût moitié qui fuſſent armés de cara-

bines Allemandes, & parce que, quoiqu'à proprement parler; toute l'Infanterie des Troupes-Légeres puiſſe être regardée comme autant de chaſſeurs : cependant il exiſte dans le fait une très-grande différence entre des Compagnies ordinaires & des Troupes d'élite qui ſeroient inſtruites d'une maniere plus exacte à bien tirer, & dont le ſervice les obligeroit à faire l'avant-garde du Corps, & à couvrir, avec les Grenadiers, la tête de toutes les retraites épineuſes que les Légions pourroient faire.

Ce ſeroit d'ailleurs un objet d'émulation, tant pour les Soldats, que pour les Officiers que l'on choiſiroit pour les compoſer, leſquels ne trouveroient place dans ces Compagnies, qu'autant qu'ils ſeroient leſtes, ingambes, qu'ils témoigneroient de la bonne volonté, & qu'ils ſe ſeroient diſtingués à la guerre.

Je deſirerois en conſéquence, & de plus, je croirois auſſi juſte qu'utile au bien du ſervice, qu'ils euſſent un traitement intermédiaire entre celui des Grenadiers & celui des ſimples Fuſiliers.

Je demande douze Compagnies de Dragons en temps de paix, pour pouvoir les porter, dès la premiere augmentation, au nombre de ſeize, à l'effet cependant de n'en envoyer que douze à la guerre, les quatre autres étant deſtinées pour travailler pendant le cours de la premiere campagne, tant à recruter, qu'à former & à dreſſer les Dragons néceſſaires au complet de la ſeconde & derniere augmentation.

Et ce qui fait que je juge que les Légions ſe paſſeroient difficilement à la guerre d'avoir trois Officiers par cinquante Dragons, c'eſt qu'en Boheme & en Italie, où j'ai ſervi dans la Cavalerie, nos Compagnies n'étant alors compoſées que de trente-cinq Cavaliers, malgré cette multiplicité de Capitaines, les détachements étoient toutefois ſi fréquents, & conſéquemment les fatigues ſi exceſſives, que nous nous ſommes trouvés pendant pluſieurs ſemaines, trois Capitaines ſeulement en état de faire le ſervice : d'ailleurs, ayant été à même de faire long-temps la guerre avec les Troupes-Légeres, comme les détails intérieurs des Corps ne pouvoient m'échapper, j'ai été à même de remarquer que, ſoit par les bleſſures, les morts, les maladies, ou par le nombre des Officiers détachés, il arrivoit ſouvent que, quoiqu'il y eût un Capitaine par cinquante hommes, il n'y en avoit cependant

pas

pas encore assez pour faire le service journalier : aussi suis-je bien convaincu, que pour que les seize Capitaines que je propose d'établir par Légion en temps de guerre, soient en état de remplir, si ce n'est avec distinction, du moins avec connoissance de cause, toutes les fonctions de leur emploi, il faut de nécessité qu'il y en ait douze pendant la paix ; autrement l'on sent bien, si on les laisse à huit, & qu'il vienne à être reconnu qu'il en faille seize, pour que le service de campagne se fasse avec la régularité & les connoissances qu'exige un genre de guerre où il faut habituellement autant d'acquit & de prévoyance, qu'une augmentation de moitié en Capitaines sera trop considérable, pour qu'en les tirant du Corps des Lieutenants, cette classe, ainsi que celle des Sous-Lieutenants, ne soient infiniment altérées par les remplacements ; & comme à la guerre il y a une infinité de petits détachements qui n'exigent que des Lieutenants pour les commander, on peut juger, s'il n'y en avoit que douze par Légion, combien peu ces Corps seroient en état de faire leur service.

C'est par la même raison que je demande beaucoup de Bas-Officiers, parce que par l'immensité de patrouilles, ou de petits postes qu'exige le service habituel de ces Corps, il seroit de toute impossibilité qu'il pût se faire, sans voir, au bout de trois mois de campagne, périr de fatigue & de misere, ces malheureux Bas-Officiers, qui ont quelquefois bien de la peine, pour peu que la guerre soit animée, à trouver seulement douze heures de repos dans huit jours ; & si l'on consulte à ce sujet les Officiers supérieurs des Troupes-Légeres, je suis persuadé qu'ils affirmeront avoir vu maintefois, même des Officiers, rentrer d'un détachement de quatre à cinq jours, & être commandés, dès en arrivant, pour faire un nouveau service.

Je voudrois donc décidément par Légion douze Capitaines pendant la paix, & seize pendant la guerre, parce que cette composition donneroit les moyens, au premier bruit de guerre, de porter, sans trop d'inconvénients, les Légions de nombre de huit cents soixante-huit hommes à celui de treize cents soixante-huit, dont sept cents soixante Fusiliers & six cents huit Dragons, lesquels seroient distribués en vingt-neuf Compagnies, dont treize d'Infanterie & seize de Dragons.

SAVOIR:

29 Compagnies.	1 de Grenadiers	à	70	ci	70	1368
	1 de Canonniers	à	40		40	
	1 d'Ouvriers	à	40		40	
	2 de Chaſſeurs	à	61		122	
	8 de Fuſiliers	à	61		488	
	16 de Dragons	à	38		608	

Compagnies.	*Qualités, ou Grades.*		
Grenadiers.	1 Capitaine.	3	70
	1 Lieutenant.		
	1 Sous-Lieutenant.		
	1 Fourrier.		
	3 Sergents.		
	6 Caporaux.		
	6 Appointés.		
	2 Tambours ou Muſiciens.		
	52 Grenadiers.		
Canonniers.	1 Capitaine.	3	40
	1 Lieutenant.		
	1 Sous-Lieutenant.		
	1 Fourrier.		
	2 Sergents.		
	4 Caporaux.		
	33 Canonniers.		
Ouvriers.	1 Capitaine.	3	40
	1 Lieutenant.		
	1 Sous-Lieutenant.		
	1 Fourrier.		
	2 Sergents.		
	4 Caporaux.		
	15 Charpentiers.		
	8 Bateliers.		
	6 Pétardiers.		
	4 Armuriers.		

Compagnies.	*Qualités, ou Grades.*		
Chaſſeurs.	1 Capitaine.	3	61
	1 Lieutenant.		
	1 Sous-Lieutenant.		
	1 Fourrier.		
	3 Sergents.		
	6 Caporaux.		
	6 Appointés.		
	2 Tambours ou Muſiciens.		
	43 Chaſſeurs.		
Fuſiliers.	1 Capitaine.	3	61
	1 Lieutenant.		
	1 Sous-Lieutenant.		
	1 Fourrier.		
	3 Sergents.		
	6 Caporaux.		
	6 Appointés.		
	2 Tambours ou Muſiciens.		
	43 Fuſiliers.		
Dragons.	1 Capitaine.	3	38
	1 Lieutenant.		
	1 Sous-Lieutenant.		
	1 Fourrier.		
	2 Maréchaux-des-Logis.		
	4 Brigadiers.		
	1 Trompette.		
	30 Dragons.		

Etat-Major.	1 Colonel.	
	1 Colonel-Commandant.	
	1 Lieutenant-Colonel.	
	1 Major.	
	1 Aide-Major d'Infanterie.	
	1 Sous-Aide-Major d'Infanterie.	
	1 Aide-Major de Dragons.	
	1 Sous-Aide-Major de Dragons.	
	1 Quartier-Maître.	
	1 Maréchal-Expert.	
	1 Tambour-Major.	
	1 Chirurgien-Major.	
	1 Aumônier.	

RÉCAPITULATION.

Nombre des Compagnies.	1 de Grenadiers	à	70,	ci	70
	1 de Canonniers	à	40		40
	1 d'Ouvriers	à	40		40
	2 de Chaſſeurs	à	61		122
	8 de Fuſiliers	à	61		488
	16 de Dragons	à	38		608
	TOTAL				1368

Avec une pareille compoſition, on pourroit être aſſuré que les Légions ſeroient très-en état de faire la premiere campagne; mais il faudroit, dès le début des opérations, procéder à l'augmentation néceſſaire pour les porter au nombre de dix-huit cents hommes, que je crois être la compoſition la plus parfaite, pour mettre ces Corps en état d'en tirer tout le parti dont ils ſont ſuſceptibles.

En attendant, dès que les Légions ſeroient portées à treize cents ſoixante-huit, il y auroit deux meſures à prendre; ce ſeroit, pour les Dragons, de n'employer en campagne que douze Capitaines, ſur les ſeize que j'ai propoſés, & de partager les ſix cents chevaux en douze troupes, qui ſeroient commandées par trente-ſix Officiers, tandis que les douze autres ſeroient occupés dans l'intérieur du Royaume, à former & à dreſſer les hommes & les chevaux néceſſaires pour la troiſieme & derniere augmentation, qui porteroit les Légions à dix-huit cents.

On pourroit, à l'égard de l'Infanterie, uſer de moyens à-peu-près ſemblables: l'eſſentiel ſeroit que l'on trouvât celui d'employer aſſez bien le temps que dureroit la premiere campagne, pour que les quatre cents trente-deux hommes de la derniere augmentation, puſſent entrer, dans chacun de leurs Corps reſpectifs, aſſez formés, pour ne pas craindre qu'ils n'en altéraſſent le fond.

Quant à la compoſition en Officiers des Légions portées à dix-huit cents hommes, elle ſeroit la même que celle qu'elles auroient eue précédemment; ce qui ſeroit un très-grand avantage, puiſqu'il n'y auroit nul changement à faire, ni dans le nombre des Compagnies, ni dans celui des Officiers, à partir de la ſeconde augmentation, qui les mettroit à treize cents ſoixante-huit, pour parvenir à la derniere de toutes; & lorſque la guerre ſeroit finie, on pourroit, ſans inconvénient, les remettre à douze Compagnies de Dragons; ce qui conſerveroit quatre cents huit hommes à cheval pendant la paix; nombre auquel je penſe qu'on devroit ſe fixer, ſur-tout d'après l'exemple de nos voiſins, qui, n'ayant pas moins beſoin que nous de viſer à l'économie, n'en conſervent pas moins pour cela des Régiments de mille chevaux, par la raiſon, ſans doute, qu'ils regardent, quant à la partie des Troupes-Légeres, comme un beſoin de premiere néceſſité, d'être toujours en état de faire face à l'ennemi, qui ſe détermineroit à les attaquer.

COMPOSITION D'UNE LÉGION,

Pour ſervir la ſeconde campagne à 1800 *hommes, dont* 1000 *Fuſiliers,* 800 *Dragons, diſtribués en* 29 *Compagnies, dont* 13 *d'Infanterie &* 16 *de Dragons.*

SAVOIR:

29 Compagnies.	1 de Grenadiers	à	80	ci	80	1800
	1 de Canonniers	à	40		40	
	1 d'Ouvriers	à	40		40	
	2 de Chaſſeurs	à	80		160	
	8 de Fuſiliers	à	85		680	
	16 de Dragons	à	50		800	

Compagnies.	*Qualités, ou Grades.*	
Grenadiers.	1 Capitaine.	3
	1 Lieutenant.	
	1 Sous-Lieutenant.	
	1 Fourrier.	80
	4 Sergents.	
	8 Caporaux.	
	8 Appointés.	
	2 Tambours ou Muſiciens.	
	57 Grenadiers.	
Canonniers.	1 Capitaine.	3
	1 Lieutenant.	
	1 Sous-Lieutenant.	
	1 Fourrier.	40
	2 Sergents.	
	4 Caporaux.	
	33 Canonniers.	
Ouvriers.	1 Capitaine.	3
	1 Lieutenant.	
	1 Sous-Lieutenant.	
	1 Fourrier.	40
	2 Sergents.	
	4 Caporaux.	
	15 Charpentiers.	
	8 Bateliers.	
	6 Pétardiers.	
	4 Armuriers.	

Compagnies.	*Qualités, ou Grades.*	
Chaſſeurs.	1 Capitaine.	3
	1 Lieutenant.	
	1 Sous-Lieutenant.	
	1 Fourrier.	80
	4 Sergents.	
	8 Caporaux.	
	8 Appointés.	
	2 Tambours ou Muſiciens.	
	57 Chaſſeurs.	
Fuſiliers.	1 Capitaine.	3
	1 Lieutenant.	
	1 Sous-Lieutenant.	
	1 Fourrier.	85
	4 Sergents.	
	8 Caporaux.	
	8 Appointés.	
	2 Tambours ou Muſiciens.	
	62 Fuſiliers.	
Dragons.	1 Capitaine.	3
	1 Lieutenant.	
	1 Sous-Lieutenant.	
	1 Fourrier.	50
	3 Maréchaux-des-Logis.	
	6 Brigadiers.	
	1 Trompette.	
	39 Dragons.	

Etat-Major.	1 Colonel.	
	1 Colonel-Commandant.	
	1 Lieutenant-Colonel.	
	1 Major.	
	1 Aide-Major d'Infanterie.	
	1 Sous-Aide-Major d'Infanterie.	
	1 Aide-Major de Dragons.	
	1 Sous-Aide-Major de Dragons.	
	1 Quartier-Maître.	
	1 Maréchal-Expert.	
	1 Tambour-Major.	
	1 Chirurgien-Major.	
	1 Aumônier.	

RÉCAPITULATION.

Nombre des Compagnies.	1 de Grenadiers	à 80,	ci	80	1000
	1 de Canonniers	à	40	40	
	1 d'Ouvriers	à	40	40	
	2 de Chaſſeurs	à	80	160	
	8 de Fuſiliers	à	85	680	
	16 de Dragons	à	50	800	
			TOTAL	1800	

Les

Les Légions étant ainſi diſtribuées, je ne doute pas, ſur-tout ſi les Dragons étoient montés ſur des chevaux du bon âge, & qui euſſent un peu de nerf, qu'une pareille formation ne les mît en état de rendre des ſervices infiniment utiles pendant la guerre, tant par l'accord qui regne ordinairement entre une Infanterie & une Cavalerie accoutumées à vivre enſemble, & à s'entre-ſecourir dans les occaſions périlleuſes, que par la connoiſſance que les Chefs de ces mêmes Corps peuvent avoir des talents de chacun de leurs Officiers en particulier.

En effet, pour la même opération qui exigeroit les efforts de dix-huit cents hommes, compoſés des deux armes, ou quelque mouvement combiné de leur part également, je croirois pouvoir répondre que la réuſſite en ſeroit infiniment plus aſſurée, ſi on en confioit la conduite à un Colonel qui auroit ſa Légion en entier à ſes ordres, que ſi on en chargeoit tel autre Officier ſupérieur que ce fût, qui même auroit aux ſiens une plus grande quantité de détachements, mais qui ſeroient cependant, tant pour l'Infanterie que pour la Cavalerie, tirés de Corps différents; par la raiſon, qu'indépendamment du motif de l'union & de l'eſprit de Corps qui exiſte preſque dans tous les Régiments, l'on ne peut diſconvenir qu'un Chef qui connoîtra parfaitement la capacité & les talents de tous ſes Officiers, ſaura employer à propos celui qui aura de l'intelligence, pour remplir un objet où il en faudroit néceſſairement, de même qu'il pourroit employer le plus borné, mais qui ſeroit en même-temps le plus téméraire aux occaſions où il ne faudroit uniquement que de l'intrépidité, & conſéquemment le plus prudent, pour les opérations où il faudroit, au contraire, moins de bravoure que de conduite.

Or, ſans ces nuances qui peuvent varier à l'infini, le Commandant en chef d'une diviſion ſera ſouvent, avec des Troupes mêlées de différents Corps, dans l'incertitude de faire un bon choix, tandis que dans ſon Corps il pourroit, avec connoiſſance de cauſe, nommer du premier mot celui qui ſeroit le plus digne de ſa confiance, pour être employé à la beſogne à laquelle il ſeroit le plus propre.

Quoi qu'il en ſoit, comme j'écris pour le Militaire en général, & qu'il eſt poſſible qu'on n'adopte pas la gradation des augmen-

tations que je propoſe, pour mettre les Légions en état de ſervir auſſi utilement que je le déſirerois, toutefois comme il y aura toujours quelqu'un chargé perſonnellement de veiller en avant à la ſûreté de l'armée, & que cet emploi mettra ceux qui l'auront, dans le cas d'avoir quelquefois des entrepriſes à former, qui rouleront ſur leur propre compte; dans ce cas, que j'écrive pour les Troupes-Légeres, pour la Cavalerie, ou pour l'Infanterie, j'ai lieu de croire que ceux qui ſeront chargés de pareille beſogne, me ſauront gré d'établir des principes de conduite, nommément pour un cas qui m'a toujours paru aſſez embarraſſant, qui eſt celui où, par le rapport de ſes eſpions, on ſe verroit à même de pouvoir, à volonté, former, ou non contre l'ennemi, une entrepriſe qui, à la vérité, pourroit échouer; mais qui, au contraire, ſi elle réuſſiſſoit, pourroit avoir pourtant un objet d'utilité. Or, comme ces ſortes de ſituations, pour un homme qui a du zele, peuvent lui donner matiere à plus d'une réflexion, j'ai penſé que comme ce n'eſt pas au moment où il faut agir, qu'on a toujours le temps de délibérer, il pourroit être intéreſſant de faire un chapitre à part ſur ce ſujet, où les raiſons pour & contre étant balancées reſpectivement, puſſent mettre les Militaires à même d'en étendre les conſéquences, s'ils le jugent néceſſaire, ou à portée d'en ſaiſir le vrai: ſi mes moyens leur paroiſſent devoir ſuffire, pour les déterminer à en adopter le principe, je vais en conſéquence entrer, à cet égard, dans les détails qui y ſont relatifs.

MOTIFS

Qui doivent ſervir de baſe à la conduite & aux entrepriſes du Commandant en chef d'une diviſion, placée hors de ligne, au détail deſquels motifs on a joint celui de quelques exemples relatifs à la même circonſtance.

AVANT d'établir des principes ſur la maniere dont le Chef d'un Corps quelconque, deſtiné à agir en avant de l'armée, doit ſe conduire dans les circonſtances où il n'auroit beſoin que de ſes talents militaires, il eſt à propos, ce me ſemble, de faire quel-

ques obſervations ſur les motifs qui doivent de même régler ſa conduite politique dans les ſituations embarraſſantes, auxquelles la variété des commandements ſupérieurs peut donner lieu, afin que ce Chef, que je ſuppoſe être plein de bonne volonté, & n'avoir que l'honneur pour guide, ait tout le temps de ſe préparer, par le fruit de ſes propres réflexions, aux partis qu'il auroit à prendre dans les occaſions épineuſes dont il s'agit.

Quand je parle de cas embarraſſants, ce n'eſt pas d'une poſition militaire dont je veux tracer le tableau; mais c'eſt de ces ſituations critiques auxquelles on eſt expoſé par fois, ſoit par la variation des commandements ſupérieurs, qui peuvent vous faire tomber aux ordres d'un Officier-Général, qui ne vous aimant pas & oubliant ſes devoirs, ſe refuſe quelquefois juſqu'à vous donner ce qu'il faut pour défendre les poſtes qu'il vous fait occuper; ſoit par l'incapacité, ou par le peu de connoiſſance qu'un Chef pourroit avoir d'un lieu où il vous enjoindroit de vous porter, pour y faire une manœuvre abſurde, ou pour y prendre poſte, tandis que cela ſeroit démontré impraticable; ſoit par les ordres captieux qu'on eſt quelquefois dans le cas de recevoir; & enfin par l'eſpece de témérité funeſte de certaines gens qui n'ont de hardieſſe dans leurs entrepriſes, qu'autant que les coups qui doivent ſe porter n'ont à tomber que ſur ceux qu'ils emploient loin d'eux.

Ce ſont là les circonſtances embarraſſantes dont il s'agit, que je ne cite qu'à regret, mais dont, à la honte de l'humanité, l'hiſtoire nous a tranſmis des exemples trop multipliés, pour qu'on puiſſe, ni les révoquer en doute, ni ménager ceux qui ſeroient capables d'avoir une pareille conduite.

Or, en partant de ce point, ceux qui ont à ſe prémunir contre l'eſpece de tourment qu'une pareille ſituation doit néceſſairement leur occaſionner, n'ont qu'un moyen pour en ſortir.

Ce moyen eſt ſimple & toujours triomphant; c'eſt l'honneur, & ce que preſcrit l'honneur eſt de reſpecter ſes Supérieurs, de leur obéir à la lettre, de les juger à part ſoi, ſi leur conduite vous y force; mais de n'en jamais parler avec légéreté, ſur-tout devant l'Officier particulier, qui ne ſeroit, en cela, que trop porté à ſuivre votre exemple; & ſi vous êtes tenté d'en parler avec amertume, ſongez alors que c'eſt manquer au Roi & nuire à l'Etat, que de

chercher à détruire, dans l'eſprit de l'Officier & du Soldat, la confiance qu'ils pourroient avoir en eux.

S'ils vous chargent de l'exécution d'un ordre mal digéré, appellez alors les Chefs des Corps que vous avez à vos ordres; communiquez-leur vos inſtructions : s'ils les trouvent abſurdes, ou ridicules, & qu'ils ſe hazardent à le dire, gardez-vous de les approuver; mais dites que vous ne connoiſſez qu'un principe à la guerre, qui eſt celui d'une obéiſſance ſtricte : d'après cela, faites vos diſpoſitions pour remplir l'ordre que vous avez reçu, libre à vous de vous réſerver les moyens, ſi le riſque de commettre vos Troupes en pure perte, eſt trop évident, de prendre des meſures ſages, qui, après vous avoir mis dans le cas de faire l'impoſſible, pour remplir ce qu'on exige de vous, puiſſent du moins aſſurer votre retraite.

Si vous recevez un ordre captieux, qui vous mette au hazard de voir rejetter ſur vous le blâme d'une entrepriſe qu'on juge trop hazardeuſe, pour vous la preſcrire d'une maniere poſitive, dans ce cas prenez toujours le parti le plus nerveux; mais, dès l'inſtant même, prenez auſſi la précaution de mander à votre Chef : » Vo-
» tre ordre m'a mis dans quelque incertitude; j'ai cru devoir l'in-
» terpréter de telle maniere, & je vais travailler de mon mieux
» à remplir vos intentions. »

Que votre premier ſoin enſuite ſoit de confier votre Lettre à un Officier intelligent & actif; donnez-lui un de vos meilleurs chevaux, ſi cela eſt néceſſaire, & un rendez-vous certain où il puiſſe vous rejoindre en toute diligence : avec une pareille conduite, vous forcerez l'homme le moins loyal à s'expliquer d'une maniere plus préciſe, & peut-être éviterez-vous auſſi à votre détachement une courſe, ou une action deſtructive, & à vous-même l'affront qu'on auroit peut-être eu le deſſein de vous faire eſſuyer.

Par contre, ſi vous avez perſonnellement des inſtructions à donner, qu'elles ne ſoient jamais ſuſceptibles de la moindre ambiguité; & dans les circonſtances où vous ſeriez forcé, par des ordres ſupérieurs, d'exiger de vos Troupes, des choſes d'une exécution trop difficile, & qui puſſent leur faire appréhender, en faiſant de leur mieux, de n'y rencontrer que du déshonneur, faites ce que j'ai vu faire à un Officier-Général, chéri des Troupes, qui étoit de

conſoler

conſoler ceux auxquels, pour en exiger trop, on ôtoit toute confiance & dont on abattoit le courage, tandis qu'il avoit le ſecret de le faire renaître, en diſant : » Je connois votre zele ; je ſuis » ſûr que vous ferez tout ce que vous devez ; allez au bien, & je » prends tout ſur moi. »

Je ne demanderai pas grace pour la longueur des détails dans leſquels je viens d'entrer, parce que j'en conſidere l'objet, comme un des plus utiles à tout homme qui s'eſt voué à porter les armes, & qui n'a pas pris cette profeſſion ſans doute, pour ne pas chercher à en approfondir les connoiſſances, les difficultés, les conſéquences & les obligations ; & parce que s'il y a quelque choſe à corriger parmi les gens de guerre en général, c'eſt le peu d'harmonie qui regne entr'eux, & l'eſpece d'antipathie qui exiſte ſur-tout de la part des inférieurs, envers leurs ſupérieurs ; ce qui eſt d'une inconſéquence d'autant plus folle, que les inférieurs ſont deſtinés, par état, à parvenir aux premiers grades, & qu'alors ils ſeront eux-mêmes à leur tour en butte aux ſarcaſmes, à la haine, ou, tout au moins, à la critique.

Quoi qu'il en ſoit, ſi, par un effet de votre bonheur, vous pouvez éviter de tomber ſous la coupe de Généraux qui ſeroient capables de baſſes perſonnalités, pareilles à celles dont il vient d'être queſtion, & que, livré à vous-même, vous vous trouviez dans la poſſibilité de faire quelque entrepriſe intéreſſante, ayez le courage de faire toujours un entier abandon de vous-même, dans les circonſtances où, ayant la liberté d'employer tous les moyens de nuire à l'ennemi, vous verriez jour à entreprendre ſur lui avec apparence de ſuccès ; & comme dans le nombre des opérations auxquelles la proximité des armées peut donner lieu, il eſt poſſible qu'il s'en rencontre d'un genre qui vous mette dans l'embarras, ſongez, qu'indépendamment des ordres donnés par le Général de l'armée, qui doivent être d'autant plus ſacrés pour vous, qu'il vous a donné ſa confiance : ſi vous entrevoyez la poſſibilité de former une entrepriſe qui puiſſe concourir à la gloire des armes de la Nation, & donner du diſcrédit à celles de l'ennemi, vous ne devez pas héſiter un inſtant à vous décider pour l'affirmative.

La puſillanimité ſeule pourroit vous faire trouver des difficultés

insurmontables, où il n'y en auroit, dans la réalité, que de légeres à vaincre.

Elle seule seroit capable d'amplifier à vos yeux les inconvénients de la perte de temps que pourroit occasionner le grand détour que vous auriez à faire pour dérober à l'ennemi la connoissance de votre marche.

Elle seule encore pourroit vous persuader que l'ayant joint une fois, l'événement pourroit devenir douteux.

Elle vous feroit envisager également, comme un affront irréparable, l'échec que vous seriez peut-être dans le cas d'éprouver.

Elle ne manqueroit pas enfin de vous prescrire qu'il faut mettre dans la balance les intérêts de la cause commune, avec la perte de votre propre réputation, & de chercher à vous persuader que, puisque vous êtes pleinement le maître de saisir, ou de laisser échapper l'occasion qui se présente, il y auroit de la duperie à vous de l'entreprendre; puisque, d'un côté, si vous réussissez, vous devez, pour vous personnellement, n'en attendre que très-peu d'avantage; & que si, au contraire, vous êtes assez malheureux pour échouer, vous donnez prise aux envieux, qui ne manqueront pas de chercher à flétrir votre réputation : malgré cela, si, par des mesures bien prises, vous avez en outre assez d'acquit & de talents pour savoir apprécier à leur juste valeur les avantages & les inconvénients, & que la somme des premiers l'emporte, dès ce moment vous devez vous décider, & n'appeller à votre conseil, sur cet objet, que votre honneur & votre zele, qui sont les seuls motifs d'après lesquels vous deviez calculer : de cette sorte, mettant de côté toutes vues, tout intérêt & toutes craintes personnelles, vous ne devez plus vous occuper que des combinaisons sages, qui peuvent vous mettre à portée de venir à bout de votre projet, parce qu'à la guerre tout Chef qui compte son individu pour quelque chose, qui ne donne jamais rien au hazard, & qui craint pour sa réputation, fait rarement de ces entreprises hardies, qui déconcertent l'ennemi, qui lui en imposent, & qui le mettent dans le cas de songer plutôt à se défendre, qu'à entreprendre contre vous.

En effet, ce seroit se faire une illusion pernicieuse, que de se persuader que l'ennemi fera toujours tout ce qu'il doit faire pour son avantage; & quand même, à cet égard, il ne négligeroit aucune

des précautions les plus propres à ſe garantir des événements, il eſt toutefois ſi difficile de ſe bien garder, que, malgré l'expérience la plus conſommée, les vues les plus militaires & les ſoins les plus vigilants, on peut craindre encore, & même à tous moments, d'être pris au dépourvu.

Je citerai, à ce ſujet, un poſte enlevé, qui avoit des patrouilles ſur toutes les directions par où l'on pouvoit arriver ſur lui, qui étoit couvert, à plus d'une lieue en avant, par un ruiſſeau garni de poſtes d'Infanterie, leſquels pouvoient ſe communiquer, qui, indépendamment de ces divers avantages, avoit toutes ſes grand-gardes à cheval, & qui, lui-même, étoit rangé en bataille au bivouac, derriere ſes poſtes, avec les armes entre les bras.

Malgré toutes ces précautions, on trouva pourtant le moyen de paſſer le ruiſſeau au gué, entre deux poſtes d'Infanterie, après avoir pris toutefois la précaution pour donner le change à l'ennemi, & lui dérober la connoiſſance du détachement qui alloit tenter d'enlever ſon bivouac, d'établir tout le long du ruiſſeau qu'on venoit de paſſer, une fuſillade contre les poſtes qui avoient été placés pour en défendre l'accès; & pendant qu'entre la direction connue de ſes patrouilles, on cheminoit, conduit, à la vérité, par de bons eſpions, à travers les champs, les ravins & les haies, on parvint, à la faveur de la nuit, à entrer au milieu de ce poſte, qui ſe voyant ſurpris, & s'appercevant à la lueur des feux, qu'il n'y avoit plus à eſpérer de pouvoir ſe défendre, finit en entier par mettre armes bas; de ſorte qu'après avoir raſſemblé tous les priſonniers qu'on put faire, & s'être mis en marche, ſans perte de temps, ſur une nouvelle direction, qui débordoit le flanc des derniers poſtes de l'ennemi, placés derriere le ruiſſeau dont il vient d'être queſtion, on amena à l'armée tout le poſte, excepté les patrouilles & les grand-gardes, qui, étant à cheval en avant du bivouac, trouverent le moyen, à la faveur de la nuit, de ſe ſauver, & d'aller au camp le plus voiſin, porter la nouvelle de l'événement qui venoit d'arriver; mais les ſecours qui en partirent, arriverent trop tard.

Tels ſont à la guerre les riſques qu'un Corps détaché court journellement : ainſi par la même raiſon, que, d'un côté, quand on a une entrepriſe en vue, il eſt permis de donner quelque choſe au hazard; de même, d'un autre, quand on craint d'être attaqué,

il n'y a point de précaution qu'il ne faille mettre en œuvre, pour ſe garantir d'être ſurpris ; encore les meilleures quelquefois ne ſont-elles pas ſuffiſantes, lorſque ſur-tout on a affaire à un ennemi qui eſt actif & entreprenant.

L'exemple ci-deſſus pouvant donner une idée de la maniere dont un Chef de diviſion peut agir offenſivement, contre un détachement ennemi, dont la proximité lui feroit naître l'idée de chercher à l'enlever, on penſe qu'il ne ſera peut-être pas hors de propos d'en expoſer un, dont l'objet, au contraire, ſeroit de ſe garantir d'une ſurpriſe.

On ſuppoſe donc un Corps d'environ trois mille hommes, détaché de l'armée, que les circonſtances auroient déterminé le Général à porter trois lieues en avant du front de bandiere, ſans pouvoir lui procurer d'autre point d'appui, que celui d'un poſte de ſix à huit cents hommes qu'on auroit placé à un quart de lieue en avant de la ligne, lequel ſeroit conſéquemment hors de portée de donner aucune aſſiſtance au Corps en queſtion, à moins que celui-ci, après avoir été attaqué, ne trouvât le moyen de ſe replier ſur lui.

Mais pour donner de la vraiſemblance à l'objet pour lequel ce Corps détaché auroit été porté à une pareille diſtance en avant de l'armée, on ſuppoſe que l'ennemi, ſéparé de vous par une petite riviere, ſur les bords de laquelle il ſeroit campé, auroit en avant de lui, au-delà de cette même riviere, une chaîne de bois, au milieu deſquels il ſe trouveroit une trouée.

On ſuppoſe encore que l'ennemi ayant une armée ſupérieure, le Général qui lui eſt oppoſé, peut craindre qu'il ne paſſe la riviere pour venir l'attaquer, & que c'eſt pour être averti à temps de cette démarche, qu'il a porté auſſi près de lui le poſte en queſtion.

Dans cette ſituation, le Commandant du détachement étant arrivé ſur le terrein qu'il doit occuper, ayant obſervé, dans la tournée qu'il a dû faire pour reconnoître les environs de ſon poſte,

1°. que l'ennemi tient la liſiere des bois en avant de lui, par une chaîne de poſtes d'Infanterie.

2°. Que la trouée qui lui fait face, eſt large & profonde, & qu'elle eſt également occupée par de l'Infanterie.

3°. Que la riviere qui le ſépare de l'ennemi, prend ſa ſource

à une lieue en arriere de ſon flanc droit; qu'elle le prolonge pendant l'eſpace d'une lieue & demie, & qu'enſuite elle fait un coude à gauche, & coule parallélement à la poſition de l'armée ennemie & à la ſienne, en arriere de la chaîne de bois qui les ſépare, leſquels peuvent avoir un quart de lieue de profondeur.

D'après toutes ces remarques, le Commandant du détachement marque ſon camp, en avant du Village où il établit ſon quartier-général, la droite à un ravin, & la gauche à un petit bois, qui va en pointe vers l'ennemi.

Il met une Grand-Garde de Cavalerie vers les ſources de la riviere, une autre, intermédiaire ſur ſon flanc droit.

Trois autres poſtes de Troupes-Légeres à cheval en avant de lui, faiſant face au bois, dont la liſiere eſt occupée par des poſtes d'Infanterie ennemie.

Il met à la tête du ravin qui appuie la droite de ſon camp, un poſte d'Infanterie, pour favoriſer la retraite des poſtes de Cavalerie qu'il a placés en face du bois.

Il en met de même un autre d'Infanterie à la pointe du bois où ſon flanc gauche eſt appuyé.

Il en établit un plus conſidérable intermédiairement, entre celui qui eſt au bout du ravin, & celui qui eſt à la pointe du bois, & finit enfin par établir un poſte de Cavalerie ſur une hauteur qui ſe trouve ſur ſon flanc gauche, au-delà d'un petit bois où la gauche de ſa ligne eſt appuyée, ſans compter la précaution qu'il prend d'en établir un, pour obſerver ce qui ſe paſſe ſur ſes derrieres; choſe infiniment plus néceſſaire à la guerre qu'on ne l'imagine.

Avec ces précautions, on pourroit croire qu'en y ajoutant celle de faire coucher un Officier ſupérieur à la tête du camp, ainſi que tous les piquets de la ligne, le Général ſe ſeroit mis ſuffiſamment en garde contre les entrepriſes de l'ennemi, ſur-tout s'il avoit ſoin de viſiter par lui-même ſes poſtes à différentes heures de la nuit, & d'avoir toujours un cheval ſellé & bridé, pour être prêt, en ne ſe déshabillant jamais, à monter à cheval à la premiere alerte; mais ce ne ſont pas là toutes les meſures que doit prendre un homme qui a aſſez fait la guerre, pour en connoître, à-peu-près, tous les hazards; & s'il ne porte pas ſes combinaiſons juſqu'à prévoir les entrepriſes que l'ennemi peut former contre lui, afin de

venir à la parade au moment où il voudroit les exécuter, il doit s'attendre, en cas d'attaque, à n'être pas ſeulement en état de faire la moindre réſiſtance; au lieu que s'il calcule d'après les poſſibilités, & qu'il ſuppoſe tout ce que l'ennemi peut entreprendre, il eſt vraiſemblable que s'il eſt attaqué, & qu'il ne ſoit pas aſſez en force pour réſiſter, il pourra du moins faire une retraite honorable.

Or, ſi l'on ſe retrace l'expoſé qu'on a fait ci-deſſus de la poſition de l'ennemi, il ſera aiſé de ſe perſuader, qu'un homme de guerre doit prévoir que l'ennemi tenant la liſiere des bois, rien ne lui eſt plus facile que de faire paſſer la riviere à ſon armée entiere, ſans qu'on puiſſe en avoir la moindre connoiſſance.

Que la trouée qui eſt entre les bois, étant large & profonde d'un quart de lieue, l'ennemi peut, en ſe faiſant précéder de quelque Cavalerie Légere, y mettre ſur deux colonnes la totalité de ſon Infanterie en ordre ſerré, & que ſachant qu'il n'a en avant de lui qu'un Corps de trois mille hommes, lequel a une retraite de trois lieues à faire, il peut, conſéquemment, marcher droit à lui tête baiſſée, & avec d'autant plus de ſécurité, qu'indépendamment d'une colonne d'Infanterie qu'il peut diriger vers la droite du camp qu'il a deſſein d'attaquer, en même-temps qu'il en dirige une autre ſur la pointe du bois qui eſt en avant de la gauche du même camp; il peut en outre s'être fait devancer de quelques heures par un Corps de Cavalerie, qui, marchant à couvert de la riviere, & la remontant juſques vers ſa ſource, finiroit, après l'avoir tournée, par arriver ſur les derrieres de ſon adverſaire, au moment, ou du moins peu de temps après, que les Troupes de part & d'autre ſeroient entrées en action; de ſorte que ſi toutes ces meſures ſont ſuivies exactement de la part de l'ennemi, l'Officier ſupérieur détaché, doit en inférer qu'il ne peut éviter d'être entiérement défait, & totalement intercepté, à moins que, de ſon côté, il ne cherche à ſe mettre en parade, & qu'il n'emploie toute la vigilance dont il peut être capable, pour que l'ennemi n'arrive pas ſur lui, ſans qu'au moins il n'en ait connoiſſance.

D'après donc toutes les ſuppoſitions détaillées ci-deſſus, il doit, premiérement, avoir des patrouilles continuelles, non-ſeulement vers les ſources de la riviere, mais encore de petits détachements par échelons, pendant la nuit, vers la trouée; indépendamment

de quoi il doit avoir un Officier ſupérieur qui couche à la tête du camp, & tenir aux Drapeaux, ou Etendards de chaque Corps, une Troupe toujours prête à combattre.

Il doit auſſi donner ordre que ſi, par hazard, ou par négligence, ſes échelons de Cavalerie, ou ſes patrouilles, ne s'apperçoivent pas de la marche de l'ennemi, & qu'il parvienne juſqu'à ſes poſtes d'Infanterie, ſans avoir été reconnu, l'Officier ſupérieur de piquet étant averti, ou jugeant par eſtimation que l'attaque eſt ſérieuſe, doit, dans ce cas, faire tirer un certain nombre de coups de canon, auquel ſignal il aura été ordonné à l'avance, que toutes les Troupes doivent mettre tente à bas, ſe former à la tête du camp, & faire filer leurs équipages ſur le chemin de la retraite, à meſure qu'ils ſont prêts.

En attendant, ſi, par le réſultat de ſes combinaiſons, l'Officier-Général juge que c'eſt ſur ſon front que l'ennemi doive faire ſa principale attaque, il doit mettre à profit le temps qui lui reſte, ſi ſes gardes d'Infanterie ne ſont point encore dépoſtées, pour, à la faveur de l'obſcurité de la nuit, changer totalement ſa diſpoſition, ſoit en ſe portant à travers le bois de ſa gauche ſur le chemin de ſa retraite, ſoit par tel autre mouvement qui lui paroîtroit avantageux, en donnant ordre à ſes poſtes avancés de ſe replier, de proche en proche, ſur l'emplacement de ſon camp; parce que l'ennemi, qui s'attendroit en y arrivant à y trouver le gros des Troupes qu'il auroit à combattre, feroit des diſpoſitions en conſéquence pour les attaquer; ce qui donneroit toujours aux équipages le temps de filer; ou s'il pourſuivoit ſa pointe, & que, parvenu au camp, il n'y trouvât plus perſonne, cet événement, qui le déconcerteroit indubitablement, mettroit le Général attaqué dans le cas de profiter des moments d'incertitude de l'ennemi, ſoit pour ſe déterminer ſoi-même à l'attaquer en flanc, ou pour former ſa retraite, s'il prévoyoit que ſon attaque dût être infructueuſe.

Mais pour ſe mettre à portée de faire de pareils changements de diſpoſitions pendant la nuit, il faut, par des précautions priſes à l'avance, & répétées, s'il eſt poſſible, avec les Troupes même, lorſqu'on en a le temps, s'être aſſuré de pouvoir, à l'inſtant où cela devient néceſſaire, mettre ſa ligne en mouvement par un ſeul commandement; & que chaque Commandant, malgré l'obſ-

curité de la nuit, ſache parfaitement retrouver l'emplacement qui lui a été aſſigné, pour être celui où il doit combattre ; par-là, mais non autrement, on évitera à coup ſûr le déſordre qu'occaſionnent ordinairement les diſpoſitions imprévues, leſquelles ſont toujours dangereuſes, lorſqu'elles ont lieu, au moment d'une attaque un peu ſérieuſe, qui ſe fait ſur-tout pendant la nuit.

Ce ſont là, à-peu-près, tous les détails théoriques que mon zele m'engage à tranſmettre à ceux de mes Concitoyens qui ſe trouveroient avoir beſoin d'être guidés par des exemples, pour ſe procurer la connoiſſance d'un genre de guerre qu'ils n'auroient pas faite encore.

J'eſpere que les perſonnes raiſonnables me tiendront compte de m'être occupé de ces détails ; parce que, ſans vouloir me faire un mérite de ce que le hazard m'a mis à la guerre à une place plutôt qu'à une autre, & en convenant que quelqu'un, peut-être, toutefois le zele à part, eût pu faire mieux que moi, cependant, comme il n'en eſt pas moins vrai que le nombre de ceux qui ont eu des commandements particuliers, n'eſt pas le plus conſidérable, il pourroit arriver delà, ſi la paix ſe prolonge, ſi ces mêmes Officiers viennent à ceſſer d'être, ou ſi leurs talents les font employer à des objets plus utiles, que ceux qui, après eux, viendront à commander des avant-gardes, pourroient s'y trouver très-embarraſſés.

Or, ſi les regles que j'établis à cet égard, ne rempliſſent pas des objets auſſi importants que je le crois, du moins, en les ſuivant, on peut s'attendre à ne pas tomber dans des écarts, qui, quoi qu'on en puiſſe dire, manquent rarement de devenir nuiſibles aux intérêts de la cauſe commune, & funeſtes à la réputation de celui qui ſe charge d'une beſogne qu'il ne connoît pas.

Au reſte, on pourroit étendre ce Chapitre, au moyen d'une infinité d'autres citations qui ne ſeroient pas hors de propos ; mais la crainte, en les multipliant, de paroître diffus, fait qu'en ſe bornant aux deux ſeuls exemples détaillés ci-deſſus, on va paſſer à d'autres opérations non moins intéreſſantes, auxquelles la Cavalerie peut être employée dans le cours d'une campagne.

EXEMPLE

EXEMPLE
D'UN CONVOI ATTAQUÉ DANS SA MARCHE.

XXIe. PLANC.

LE Tableau qu'offre la vingt-unieme Planche, eſt celui d'un convoi d'artillerie eſcorté par de l'Infanterie & par de la Cavalerie, mais en aſſez petit nombre, pour donner à un gros Corps de Troupes-Légeres ennemi, l'appas d'en diſſiper l'eſcorte, pour tâcher enſuite de parvenir à l'enlever.

L'objet principal de ce Tableau, eſt de démontrer l'avantage qu'il y a pour la Cavalerie à ſe ſervir des mouvements par quatre, de préférence à ceux par troupes entieres.

A cet effet, on a diſpoſé l'attaque de l'ennemi ſur le flanc de la chauſſée, ſur laquelle on voit cheminer le convoi.

Des quatre troupes de Cavalerie qui font partie de cette eſcorte, celle qui en a la tête, s'eſt miſe en bataille par un quart de converſion à droite, pour faire face à l'ennemi.

Les trois autres vues, dans différentes poſitions, ſe dirigent, au contraire, dans tous leurs mouvements, par le principe des à droite & à gauche par quatre.

Celle qui paroît être la derniere, eſt repréſentée en marche en colonne par huit, qui eſt le produit d'un à gauche par quatre, fait des deux rangs à la fois.

Elle paroît être en pleine ſécurité, parce que les éclaireurs qu'elle a ſur ſon flanc droit, n'ont encore rien annoncé de l'approche de l'ennemi.

Celle dont elle eſt immédiatement précédée, étant avertie par ſes éclaireurs, & par quelques coups de fuſil tirés de la part de l'ennemi, ſe diſpoſe à pouvoir faire contre lui uſage de tout ſon feu, ſans, pour cela, ſortir de la ligne de direction de ſa marche, ni s'éloigner ſeulement d'une toiſe du flanc de ſon convoi.

En conſéquence, le Commandant de la Troupe ayant fait faire halte à ſon premier rang, le met en bataille par un à droite par quatre, tandis que le Lieutenant, qui commande le ſecond, le fait ſe prolonger au-delà de la gauche du premier, juſqu'à ce qu'il l'ait dépaſſé de douze hommes, qui forment la moitié de ſon front;

après quoi il le met, de même que le premier, par un à droite par quatre en bataille; ce qui procure, ainſi que le deſſein le repréſente, à ces deux rangs, la facilité de faire tirer les Cavaliers de la droite du premier, en même-temps que ceux de la gauche du ſecond.

Et en faiſant enſuite devancer le ſecond rang par le premier, toujours au moyen d'un à gauche par quatre, on peut voir qu'une ligne de Cavalerie attaquée par des Huſſards, pourroit, en laiſſant des intervalles d'une Troupe à l'autre, marcher, tirer & recharger, ſans perdre un pouce de terrein, & ſans preſque ralentir ſa marche; ce qu'elle ne pourroit faire, par tel autre mouvement que ce fût, ſi elle étoit harcelée par des tirailleurs qu'elle voudroit éloigner, ſans s'amuſer à vouloir charger des gens qu'elle ne joindroit pas, & qui ne chercheroient qu'à l'attirer, pour la faire peut-être tomber dans quelque embuſcade.

Or, ſi l'on compare ces mouvements par quatre avec ceux de Troupe entiere que fait celle qui eſt à la gauche du Tableau, on doit convenir que les premiers valent mieux, puiſque dès le premier quart de converſion, le détachement qui le fait par troupe entiere, gagne en avant un eſpace de l'étendue de ſon front; qu'enſuite, par le ſecond quart de converſion qu'il doit faire à gauche pour continuer ſa marche, il en gagne encore autant; & qu'enfin, pour ſe rapprocher de la chauſſée, il ne le peut ſans tourner totalement le dos à l'ennemi, qui, s'il le ſerre de près, ne manquera pas de profiter de l'avantage que cela lui procure, indépendamment de ce que dans les mouvements par troupe entiere, on ne peut, en aucun cas, faire uſage du feu des Cavaliers du ſecond rang.

On dira, peut-être, qu'en toutes occaſions le propre de la Cavalerie eſt de charger le ſabre à la main, & de ne jamais s'amuſer à tirer; mais, dans le cas dont il eſt queſtion, qui chargeroit-elle? Un eſſaim de Huſſards, qui ſe diſperſeroient entiérement dès qu'on marcheroit à eux en Eſcadron, & qui, de plus, ſont ſoutenus par des Pandours, ou des Chaſſeurs, ainſi qu'on les voit blottis derriere des haies? Or, comme cette propoſition ne ſeroit pas recevable, & que l'eſſentiel eſt d'amener ſon convoi à bon port, comme pour cela il faut cheminer, je m'en tiendrois à ripoſter des coups de fuſils à ceux qui m'en tireroient, en continuant de marcher

dans l'ordre que repréſente ledit Tableau; & ſi le feu de la moitié de chacun de mes rangs, fait à la fois, me paroiſſoit être trop conſidérable, relativement à ce que j'aurois de munitions, je n'en ferois tirer que le tiers, ou le quart, comme bon me ſembleroit, parce que dans la diſpoſition ſuppoſée, j'en ſerois exactement le maître.

Si, par hazard, on m'objecte qu'eſcortant un convoi d'artillerie, je n'ai qu'à faire tirer du canon; je répondrai d'abord que la choſe n'en vaut pas la peine, & enſuite que ce ſeroit ralentir la marche du convoi, qu'il eſt infiniment plus intéreſſant de faire arriver à ſa deſtination le plutôt poſſible, que de le retarder, peut-être, de pluſieurs heures pour s'amuſer à tirer contre des Huſſards.

DÉTACHEMENT DE CAVALERIE

ATTAQUÉ PAR DES HUSSARDS.

XXIIe. PLANC.

DANS la partie ſupérieure de cette Planche, on voit neuf troupes de Cavalerie, dont quatre en premiere ligne, trois en ſeconde & une ſur chaque flanc.

Cette diſpoſition eſt celle que je ferois, ſi j'avois à cheminer à travers une plaine avec un Corps compoſé uniquement de Cavalerie.

L'objet pour lequel ce détachement a été envoyé à hauteur de la baraque qui eſt repréſentée en avant de la ligne, étant indifférent au ſujet, on ſuppoſera, ſi l'on veut, que le Général ne l'a fait aller juſques-là, que pour ſavoir s'il étoit poſſible d'y camper, ou d'y faire un fourrage.

Quoi qu'il en ſoit, ce détachement arrivé à ſa deſtination, découvre en avant de lui, dans l'intérieur d'un pays coupé de monticules & de ravins, un détachement de deux cents Huſſards, qui, auſſi-tôt qu'ils ſont ſûrs d'avoir été apperçus, détachent de chaque Troupe en avant d'eux, un certain nombre de tirailleurs, tandis que le fond deſdites Troupes reſte en bataille ſur ſon premier emplacement.

Dans cette poſition, le Commandant des quatre cents cinquante chevaux a trois partis à prendre : le premier, de marcher ſur les Huſſards pour les attaquer, les diſperſer, ou les obliger à ſe replier; le ſecond, celui de reſter en panne, juſqu'à ce qu'il plaiſe

auxdits Huſſards de s'éloigner; & le troiſieme enfin, celui de ſe retirer lui-même pour aller rendre compte de ſa miſſion.

A l'égard du premier parti, je ne l'approuverois pas, d'abord parce que le Commandant ayant rempli ſon objet, & n'ayant nul beſoin d'aller plus avant, il doit lui être indifférent que ces deux cents Huſſards ſoient là, ou ailleurs.

Secondement, parce qu'il n'y auroit nulle apparence de faire ſur ces Huſſards, un aſſez grand nombre de priſonniers, pour qu'il devînt tentant de les attaquer, & qu'en marchant ſur eux dans un pays coupé, il y auroit à craindre, au contraire, de perdre ſon enſemble, & de ſe mettre par-là au hazard d'éprouver quelqu'événement fâcheux, ſi le déſordre venoit à ſe mettre parmi les Troupes qui ſeroient entrées les premieres en action, tandis que les autres n'auroient pu pénétrer encore dans le pays coupé dont il eſt queſtion; d'autant qu'ayant à faire à des Troupes dont le propre eſt de ſavoir ſe diſperſer & ſe rallier auſſi-tôt, il eſt à préſumer que le terrein leur étant favorable, il n'y auroit pas à eſpérer de pouvoir les joindre.

Je n'approuverois pas davantage le ſecond parti, qui ſeroit celui de reſter en panne, parce que les Huſſards pouvant s'éparpiller ſur le front de la ligne de Cavalerie, auroient un avantage prodigieux à tirer ſur des Troupes qui ſeroient enſemble ſur deux rangs, tandis que celles-ci ne pourroient tirer que ſur des hommes éloignés les uns des autres, & toujours en mouvement.

Or, quand le feu de cette Cavalerie ſeroit égal à celui des Huſſards, comme le réſultat n'en ſeroit pas, à beaucoup près, auſſi meurtrier, il me ſemble qu'il n'y auroit rien à gagner pour le Commandant, ni pour les Troupes de Cavalerie, à attendre que les Huſſards priſſent la réſolution de ſe replier.

D'après ces obſervations, ſur leſquelles il me ſemble qu'il n'y auroit pas à reſter long-temps en balance, je prendrois donc le troiſieme parti, qui ſeroit celui de me retirer.

Or, dans ce cas, je demande comment il faudroit y procéder; & c'eſt pour démontrer le danger de l'un des moyens, & en même-temps l'utilité de l'autre, que j'ai fait faire le Tableau de cette vingt-deuxieme Planche où ils ſont tous deux repréſentés.

Cette démonſtration, qui eſt toujours contre les mouvements

faits

faits par Troupes entieres, & en faveur, au contraire, des à droite & demi-tours à droite par quatre, ne doit pas étonner, ſur-tout ſi l'on obſerve que le premier de ces mouvements eſt conſidéré, par les anciens Officiers de Cavalerie, comme le ſeul raiſonnable à faire en préſence de l'ennemi, & que ce ſentiment malheureuſement a fait une infinité de proſélytes, leſquels ſont ſi attachés à leur opinion, qu'ils regardent comme une abſurdité de propoſer les mouvements par quatre.

Toutefois ſi l'on ſe donne la peine d'entendre les raiſons que j'ai à alléguer en faveur de ce dernier mouvement, je ſuis convaincu que l'on finira par ſe rendre à l'évidence des motifs qui m'engagent à le préférer.

En premier lieu, ſi, comme on voit ſur la vingt-deuxieme Planche, que les Troupes du centre s'y diſpoſent, elles achevent, à l'effet de ſe retirer, leur demi-converſion par troupe entiere, on doit voir par la proximité de l'ennemi, que ce n'eſt pas ſans danger qu'elles hazardent de faire ce mouvement, puiſque dès le moment que leur premier quart de converſion eſt achevé, elles ſe trouvent exactement prêter leur flanc gauche à l'ennemi.

Que ce mouvement eſt d'autant plus inconſéquent, qu'ayant pour principal objet de s'en éloigner, elles font préciſément le contraire, puiſqu'elles ne peuvent exécuter leur quart de converſion, ſans s'en rapprocher au moins de douze toiſes; ce qui eſt l'étendue de leur front reſpectif.

Que d'ailleurs les Eſcadrons de ſeconde ligne étant, pour l'ordinaire, placés vis-à-vis des intervalles de ceux de la premiere, afin de ſe préſenter à l'ennemi, tandis que ceux-ci doivent repaſſer dans les leurs, pour ſe remettre en bataille, après les avoir outrepaſſés de cent, ou de cent cinquante pas, c'eſt une autre inconſéquence, puiſque la demi-converſion des Troupes de premiere ligne étant achevée, elles ſe trouvent préciſément maſquer à celles de ſeconde, l'intervalle par lequel celles-ci doivent paſſer pour ſe préſenter à l'ennemi; ce qui, de néceſſité, force les unes, ou les autres à décrire des lignes diagonales, ſoit pour avancer de la part des unes, ſoit pour rétrograder de la part des autres; inconvénient d'autant plus dangereux, que quand on a affaire à des Troupes-Légeres, on doit s'attacher à conſerver le plus d'ordre

qu'il eſt poſſible, à cauſe de la promptitude avec laquelle elles ſavent profiter des moindres faux mouvements.

Or, en ſuppoſant que les premiers Huſſards ſoient à cent, ou cent vingt pas de la ligne de Cavalerie, & même quand ils en ſeroient à cent cinquante, comme en faiſant une demi-converſion par troupes entieres, chacune d'elles a deux cents ſeize pas à décrire, avant d'avoir achevé ſa converſion entiere, pour pouvoir ſe préſenter de nouveau en front à l'ennemi, il y a à parier, qu'en s'abandonnant deſſus, dès qu'elles entreprennent de ſe retirer, en ſuivant cette méthode, les Huſſards leur arriveront à dos, avant qu'elles aient pu leur faire face : au lieu que par les demi-tours à droite par quatre, qui ne peuvent jamais faire perdre de terrein ſur la droite, ou ſur la gauche, que l'eſpace de trois pas & demi, le front de quatre hommes n'étant que de deux toiſes, ou ſix pas, & la converſion entiere de ces quatre hommes pouvant s'opérer dans l'eſpace de trente-ſix pas, il n'y a pas à mettre en doute que ce mouvement, puiſqu'il y a une différence de cent quatre-vingt pas entre les deux, à chaque fois qu'une des deux lignes paſſe derriere l'autre, doit être préféré avec d'autant plus de raiſon, que ſi les Troupes y ſont exercées, c'eſt peut-être un des mouvements les plus faciles que la Cavalerie puiſſe faire.

1°. Parce qu'en ſe faiſant preſque ſous ſoi, il eſt infiniment plus court & plus ſûr.

2°. Parce que de tous, c'eſt le plus propre à maintenir les alignements, tant paralleles, que perpendiculaires.

3°. Parce qu'il ne peut, en aucune façon, maſquer à la ſeconde ligne le trajet qu'elle doit faire pour paſſer en premiere.

4°. Enfin, parce que c'eſt le moyen de ſe remettre le plus promptement en bataille, & que du bon, ou du mauvais ordre dans lequel un détachement ſe retire ou marche en avant, dépend preſque toujours un ſuccès, ou un échec, qui entraînent, conſéquemment, des ſuites avantageuſes, ou funeſtes.

Au reſte, ſi l'on objecte encore contre les mouvements par quatre, le danger des manœuvres comptées, je renverrai, à ce ſujet, à ce que j'en ai dit dans la ſeconde Partie, page 111, au Chapitre des à droite par ſections, où je crois avoir ſuffiſamment démontré la futilité de cette objection.

DES DÉTACHEMENTS.

IL n'en eſt pas des mouvements de la Cavalerie, lorſqu'elle a à manœuvrer en ligne avec l'Infanterie, comme de ceux qu'elle a à faire avec elle dans les détachements combinés des deux armes.

En ligne, preſque toujours placée aux ailes, rarement ſes mouvements peuvent-ils être concertés avec ceux de l'Infanterie, dont la marche infiniment plus grave, l'aſſujettiroit par trop, & l'empêcheroit de remplir les divers objets qui ſont eſſentiellement de ſon reſſort.

La plupart des combats, en bataille rangée, débutent ordinairement par une canonnade réciproque, ſous le feu de laquelle, de part & d'autre, les Troupes, tant d'Infanterie, que de Cavalerie eſſaient de ſe former, & ſouvent n'y réuſſiſſent pas, ſur-tout lorſque l'artillerie ennemie eſt nombreuſe, bien ſervie & que l'on fait ſes mouvements trop près d'elle.

Les lignes une fois rangées, le ſignal ſe donne, les Troupes s'approchent, & lorſqu'elles ſont à portée, elles engagent un combat, ou à l'arme blanche, ou ſeulement de mouſqueterie, qui quelquefois ſe prolonge au point de remplacer juſqu'à deux & trois fois les Bataillons qui ſont entrés les premiers en action.

Dans une autre circonſtance, ſi l'on garde une bonne poſition, l'ennemi, qui vient pour nous en dépoſter, engage le combat avec ſon Infanterie, ou vous-même, ſi vous avez à paſſer ſur le ventre d'une armée ennemie, avant de pouvoir parvenir à faire le ſiege d'une place dont il vous eſt important de vous emparer, vous marchez à lui juſqu'à une certaine diſtance.

Alors, en ſuppoſant que vos Troupes ſoient aſſez inſtruites, pour qu'à dater du premier Lieutenant-Général de l'Armée juſqu'au dernier Soldat, chacun, ainſi que cela devroit être, ſache ce qu'il a à faire pour ſe porter reſpectivement, par le chemin le plus court, au point où il doit ſe placer pour combattre; choſe que je n'ai pas encore vu pratiquer dans aucune circonſtance, mais qui eſt en bon train aujourd'hui : ſi le terrein vous favoriſe, vous amenez les têtes de vos colonnes le plus près de l'ennemi que vous pouvez,

ſans trop vous ſoumettre au feu de ſon artillerie; enſuite, à un ſignal convenu, toutes vos colonnes ſe déploient, vous paroiſſez alors en bon ordre ſur les éminences les plus à portée du poſte qu'il occupe, & vous marchez à lui en bataille, ou en colonne, ſelon ce que le terrein que vous avez à parcourir pour le joindre, ou ſelon ce que ſa diſpoſition, la nature du poſte qu'il occupe, & le plus, ou le moins d'étendue de connoiſſances militaires & de juſteſſe de coup-d'œil de la part du Général, qui tient en main le gouvernail, lui indique de plus utile à faire dans la conjoncture, mais preſque toujours l'Artillerie & l'Infanterie commencent les batailles.

Pendant tout le temps que l'ennemi emploie à ſe défendre, ou à vous attaquer, excepté les affaires de plaine raſe, la Cavalerie, tant de part, que d'autre, demeure ſpectatrice du combat; & ce n'eſt ordinairement que lorſque l'affaire commence à ſe décider pour, ou contre, que les deux Généraux, alors comme de concert, envoient à la Cavalerie de l'aile la plus à portée, l'ordre de charger, ſoit que l'un ait pour objet de décider, par de plus grands efforts, les premiers ſuccès de ſon Infanterie, ſoit que l'autre ſente que cela devienne néceſſaire pour faciliter à la ſienne les moyens de faire retraite, ſi elle a eu le malheur d'être repouſſée.

Dans les détachements, au contraire, c'eſt preſque toujours la Cavalerie qui engage les combats la premiere, & l'Infanterie qui, pour lors, ſoutient, ou répare les bons, ou les mauvais ſuccès de la Cavalerie; mais dans tous les cas les deux armes doivent agir de concert, & ſont infiniment plus liées l'une à l'autre, que dans les mouvements généraux d'armée.

En effet, dans les détachements ordinaires, la Cavalerie eſt preſque toujours obligée de ſe régler ſur les mouvements de l'Infanterie, tant dans la marche, que dans les différents ordres de bataille, dont le local, ou les circonſtances indiquent la néceſſité aux Officiers ſupérieurs qui les conduiſent.

Or, ſi l'on admet cette derniere propoſition, de diſpoſer ſon détachement en conſéquence de la variété des terreins où l'on peut rencontrer l'ennemi, je ne vois pas pourquoi on ne préviendroit pas cette néceſſité, en diſpoſant les Troupes au moment où elles s'aſſemblent à la tête du camp, de maniere à ce que tous les cas principaux fuſſent prévus, & à pouvoir, par un ſeul commande-

ment,

ment, ſe former en avant, ou ſe mettre en bataille indifféremment ſur ſa droite, ou ſur ſa gauche, ſi l'ennemi s'y préſente.

Or, comme depuis que je ſers, je n'ai jamais vu prendre d'avance ces ſortes de meſures, j'ai penſé qu'un Tableau qui repréſenteroit tous les mouvements qu'un détachement auroit à faire, depuis le moment de ſon aſſemblée à la tête du camp, juſqu'à celui de la fin de ſon opération, pourroit donner, ſur cet objet, des notions encore plus juſtes que ne pourroit le faire l'immenſité d'écritures dans laquelle j'aurois été forcé d'entrer pour me rendre intelligible; c'eſt donc ce qui m'a déterminé à faire deſſiner les trois Tableaux des vingt-trois, vingt-quatre & vingt-cinquieme Planches qui ſont néceſſaires au ſujet, & dont je vais ſucceſſivement expliquer les différents objets.

PRECAUTIONS A PRENDRE,

Lors de l'aſſemblée des Détachements.

LES Etats-Majors, tant de l'armée, que de l'Infanterie & de la Cavalerie, étant communément parfaitement bien compoſés en France, & cette partie, ſous un Chef expérimenté, ne pouvant que bien aller, je n'entrerai dans les détails qui les concernent, que pour dire, que preſque toujours les Troupes que ces Officiers remettent entre les mains du Général qui doit les mener à la guerre, ſortent des leurs dans le meilleur état poſſible, relativement aux parties qui ſont de leur diſtrict.

C'eſt donc du moment où elles n'attendent plus, pour ſe mettre en marche que l'ordre du Chef, que je voudrois que celui-ci, après avoir vérifié l'état de la quantité de troupes qui doivent compoſer ſon détachement, les rangeât dans un ordre tel qu'un ſeul avertiſſement pût ſuffire pour les mettre en bataille, ſur tel côté de leur marche que l'ennemi viendroit inopinément à ſe préſenter.

Mais cette diſpoſition, ſi le Chef entend ſa beſogne, doit être l'affaire d'un clin-d'œil; je dis qu'elle doit être faite légérement, parce qu'autant qu'on le peut, il faut éviter de tracaſſer les Troupes par des allées & des venues inutiles: cependant ſi le temps qu'on

emploieroit à la tête du camp, pour diſpoſer ſon détachement, de maniere à ce qu'il fût plutôt formé à l'approche de l'ennemi, on ſent bien qu'il y auroit, dans ce cas, un avantage immenſe à retarder de quelques inſtants le moment de ſon départ : au reſte cette préparation ne ſauroit être longue, puiſqu'il ne s'agit que de mettre les Troupes en marche dans l'ordre où elles doivent être rangées, pour pouvoir, toutes enſemble de colonne, ſe mettre en bataille, & faire front du côté où cela deviendroit néceſſaire.

Ce que j'exige donc n'eſt que de préparer les Troupes avant leur départ, de maniere à prendre un ordre reſpectable, ou important au moment où il ſeroit queſtion de ſe préparer au combat; & comme on peut y parvenir par des moyens ſimples, on doit ſentir qu'il n'y a pas à héſiter de faire avec ſûreté & tranquillement, à la tête du camp, les mêmes choſes qu'on ſeroit dans la néceſſité de faire, ou en tâtonnant, ou avec précipitation en préſence de l'ennemi, puiſqu'alors ce ne ſeroit pas ſans danger qu'on y procéderoit, & que le temps qu'on auroit perdu en apparence au lieu de l'aſſemblée, ſe regagneroit avec uſure par la célérité avec laquelle on ſeroit en état de ſe diſpoſer à attaquer, ou à recevoir l'ennemi.

D'où je conclus que l'objet de premiere néceſſité, pour un détachement qui va à la guerre, étant de mettre chacun au fait de ce qu'il a à faire en cas qu'on rencontre l'ennemi, il vaut encore mieux perdre quelques inſtants à des préparatifs, duſſent-ils même devenir inutiles, que de ſe mettre au hazard, étant pris au dépourvu, d'être forcé de laiſſer prendre à chaque Commandant en ſous-ordre, le parti qu'il jugeroit, ſelon le dégré de ſes lumieres, ou de ſon intelligence, être le plus propre à la circonſtance, attendu que toutes les fois qu'un corps de Troupes n'agit pas par les mêmes reſſorts, le réſultat en eſt toujours à ſon déſavantage.

ASSEMBLÉE,

Marche & disposition préparatoire d'un Détachement qui va à la guerre.

XXIIIe. PLANC.

ASSEMBLÉE.

CETTE Planche représente l'emplacement d'un camp d'Infanterie, en avant duquel est le rendez-vous où doivent s'assembler les Troupes qui composent le détachement dont il va être question.

En voici le détail.

Hussards	150	en	3 Piquets.
Dragons	100	en	2 Piquets.
Grenadiers	600	en	12 Compagnies.
Cavaliers	400	en	8 Troupes.
Total	1250		

Cet état ayant été remis à l'Officier-Général, il ordonne que ses douze Compagnies de Grenadiers soient mises au centre en deux Corps séparés en colonne, l'un derriere l'autre.

Que les quatre piquets des quatre plus anciens Régiments de Cavalerie soient mis en ligne, ou en colonne à la droite des Grenadiers, & que les quatre autres piquets des quatre moins anciens Régiments de Cavalerie, soient mis également à la gauche desdits Grenadiers.

Que le plus ancien des deux piquets de Dragons se mette en avant, & l'autre en arriere de la colonne des Grenadiers.

Que le premier des trois piquets de Hussards se place en avant du premier piquet de Dragons, le second sur le flanc droit de la Cavalerie de l'aile droite, & le troisieme sur le flanc gauche de la Cavalerie de l'aile gauche.

MARCHE.

Ordre de marche dudit détachement ſur une ſeule colonne.

PREMIER piquet de Huſſards.
Premier piquet de Dragons.
Les ſix premieres Compagnies de Grenadiers.
Premier piquet de Cavalerie de l'aile droite.
Idem, de l'aile gauche.
Second piquet de Cavalerie de droite.
Idem, de gauche.

Et ainſi de ſuite, juſqu'à ce que toute la Cavalerie ſoit déblayée & miſe en colonne; enſuite les ſix dernieres Compagnies de Grenadiers, & enfin le dernier piquet de Dragons.

A l'égard des Huſſards de droite & de ceux de gauche, ordre à eux d'éclairer les flancs de la marche, ainſi qu'à ceux de la tête, d'envoyer en avant à la découverte.

De même, au piquet de Dragons de la queue, de laiſſer une petite arriere-garde pour ramaſſer les traîneurs, & obſerver s'il ne paroît point d'ennemis dans cette partie.

DISPOSITION DE CE MEME DÉTACHEMENT.

PAR l'ordre de marche ci-deſſus, on voit, ſi l'ennemi ſe préſente en tête & que le Général veuille occuper un grand front, qu'au lieu de donner des ordres ſucceſſifs à chaque Commandant de Troupes, il n'a qu'un ſeul mot à dire pour être entendu, qui eſt qu'on ait à ſe reformer dans le même ordre où l'on étoit au lieu de l'aſſemblée; que s'il veut, au contraire, conſerver l'ordre de profondeur pour ſe déployer enſuite ſur le terrein où la circonſtance l'exigeroit, il n'a de même qu'un mot à dire, qui ſeroit: *Ma Cavalerie de droite & de gauche en colonne*, à telle diſtance qu'il preſcriroit ſur les flancs des Grenadiers.

On peut voir également que ſi l'ennemi paroît ſur le flanc droit, la Cavalerie de droite ſe trouve à portée d'être en premiere ligne, en faiſant par Troupe à droite un quart de converſion, après lequel elle doit ſe porter en avant de la diſtance de cent cinquante à deux

cents

cents pas, pour laiſſer à la Cavalerie de gauche, le terrein néceſſaire pour ſe mettre derriere ſes intervalles en ſeconde ligne, & que ſi les Grenadiers qui ſont à la tête & à la queue, apperçoivent, après avoir auſſi fait à droite, un terrein où ils puiſſent ſe placer avantageuſement, ils n'ont que quelques pas à faire pour venir appuyer les flancs de la Cavalerie; mouvement qui ſeroit très-avantageux, ſi, dans ce moment, l'ennemi venoit à la charger.

Par la même raiſon, ſi l'ennemi ſe préſentoit ſur le flanc gauche, ce ſeroit la Cavalerie qui ſe trouvoit à l'aile gauche au lieu de l'aſſemblée, qui formeroit alors de ce côté la premiere ligne.

A l'égard des Grenadiers, Dragons & Huſſards, les lignes tracées ſur cette premiere Planche, indiquent ſuffiſamment le mouvement que ces différentes Troupes doivent faire, ſuivant le côté par lequel on croit devoir être attaqué.

EMBUSCADE

PRÉPARÉE PAR LE MÊME DÉTACHEMENT.

XXIVe. PLANC.

SI l'inſtruction de l'Officier-Général, auquel on auroit confié un détachement de cette eſpece, n'étoit pas motivée de maniere à ce qu'il ne pût, ſans faillir, s'écarter de ce que porteroit ſon inſtruction, & qu'il eût, au contraire, aſſez mérité la confiance du Général de l'Armée pour oſer, de ſon chef, entreprendre ſur l'ennemi, s'il s'en préſentoit une occaſion favorable; on ſuppoſe, dans ce dernier cas, qu'au moyen de ſes eſpions, ou des gens qu'il auroit envoyés à la découverte, venant à apprendre qu'un convoi conſidérable paſſe à portée de lui, il ſe détermine ſur le champ à marcher de ce côté, pour tâcher de tirer parti de la circonſtance.

Alors ſi, au deſir qu'il doit avoir de remplir un objet utile, il joint la connoiſſance du pays, en calculant, d'après la direction que prend le convoi, la poſſibilité & le temps qu'il lui faut pour ſe mettre à portée de l'inſulter, il doit commencer par faire appeller celui qui commanderoit en ſon abſence, ainſi que le principal Officier-Major; & après leur avoir indiqué les points où ils doivent diriger la marche du détachement, à l'effet de remplir

l'objet qu'il ſe propoſe, il doit lui-même prendre les devants avec quelques gens bien montés & quelques Officiers des différentes armes qu'il a à ſes ordres, afin de ſe mettre encore plus au fait du local, & pouvoir éviter aux Troupes la fatigue & l'ennui des diſpoſitions ſubſéquentes, de maniere qu'arrivant, de ſa perſonne, à portée du convoi, & ſe mettant ſur quelque hauteur d'où il ſoit à même de reconnoître les forces de l'ennemi, il puiſſe, auſſi-tôt qu'il voit paroître derriere lui la tête de ſon propre détachement, renvoyer les Officiers qu'il auroit emmenés avec lui au-devant des Troupes, pour les conduire chacune aux différents points qu'elles doivent occuper, & leur indiquer les divers objets qu'elles ont à remplir.

☞ Si l'on jette les yeux ſur la vingt-quatrieme Planche, on verra qu'elle repréſente, dans la partie ſupérieure, une chauſſée, qui amene d'une Ville déſignée ſur la vingt-cinquieme Planche à gauche, dans l'éloignement, & qui traverſe un Village qu'on voit à droite ſur celle-ci; qu'au-deſſous de ce Village il y a un bois; que ſur la gauche de ce bois, vers le milieu d'une crête de hauteurs, il y a un monticule couvert de brouſſailles, & que plus loin, toujours à gauche, le terrein eſt borné par un ruiſſeau.

D'après cet expoſé du local, on ſuppoſe que l'Officier-Général ayant trouvé le moyen d'arriver, ſans être apperçu de l'ennemi, juſques ſur ce monticule, il a dû diſtribuer à chaque Officier qu'il avoit emmené avec lui, les ordres ſuivants.

Savoir, à celui des ſix premieres Compagnies de Grenadiers de la tête du détachement, de les porter en totalité juſques ſur le débouché du bois qui mene ſur le Village, mais avec défenſe que perſonne ne ſe laiſſe voir ſur la liſiere de ce même bois du côté de l'ennemi.

A l'Officier des ſix dernieres Compagnies de la queue du détachement, d'amener les quatre plus anciennes en arriere & au pied du monticule, & d'envoyer les deux dernieres pour renforcer les ſix premieres dont on vient de déſigner ci-deſſus l'emplacement.

Aux Officiers de Huſſards & de Dragons des deux troupes d'avant-garde du détachement, ainſi qu'à ceux des huit troupes compoſant les deux ailes de Cavalerie, de les amener avec les quatre Compagnies de Grenadiers au pied du monticule.

A celui des Huſſards du flanc droit, de les conduire ſur la droite du bois, où ſe ſont embuſqués les Grenadiers, environ un quart de lieue, ou une demi-lieue au-delà du Village, avec ordre au Capitaine de tirer le meilleur parti poſſible du terrein, pour donner de l'inquiétude à l'avant-garde du convoi, & la harceler de maniere à occuper la plus grande partie des Troupes qui pourroient y être.

A celui des Huſſards du flanc gauche, de leur faire paſſer le ruiſſeau de la gauche, afin, d'une part, de ſavoir s'il n'y a point d'ennemi dans cette partie qui puiſſe venir en arriere du monticule attaquer à dos les Troupes qui y ſeroient embuſquées, & de l'autre pour pouvoir, à couvert du ruiſſeau, faire ſa marche en ſûreté, juſqu'à ce qu'il voie jour à pouvoir, en le repaſſant, ſe mettre en meſure d'attaquer les Troupes de l'arriere-garde dudit convoi, les contenir par l'effet de ſes diſpoſitions, ou du moins les forcer à ralentir leur marche, en cas qu'elles vouluſſent ſe porter vers le centre au ſecours de la partie du convoi qui ſeroit attaquée.

Et enfin à celui des Dragons de la queue du détachement, de les amener auſſi vers le monticule pour y être employés à faciliter l'interception du convoi, ainſi que le repréſente en action le Tableau de la vingt-cinquieme Planche, laquelle eſt toujours relative aux diverſes opérations de ce même détachement.

TABLEAU

De la diſpoſition générale des différentes opérations du Détachement ſorti de ſon embuſcade.

XXV°. PLANC.

LE convoi que l'on voit attaqué dans ſa marche, eſt déja coupé d'avec ſon avant-garde par les ſix Compagnies de Grenadiers qui étoient précédemment en embuſcade à l'entrée du bois, & qui avoient reçu ordre d'en ſortir à un ſignal convenu pour le mouvement général des Troupes du détachement, & de marcher droit au Village pour s'en emparer.

La tête du convoi eſcortée par ſon avant-garde, eſt cenſée occupée par les Huſſards du flanc droit qui ont été envoyés dans cette partie, pour empêcher, par cette diverſion, que les Troupes de cette même avant-garde ne refluent ſur le Village où les ſix

Compagnies de Grenadiers ſe ſont retranchées du mieux qu'il leur a été poſſible.

On voit à l'entrée du bois, une des deux Compagnies de Grenadiers, qui avoient été jointes aux ſix dont il vient d'être queſtion, dans le double objet, ou d'aſſurer leur retraite, ſi, par malheur, elles venoient à être repouſſées, ou de faire appréhender à l'ennemi, en voyant paroître la ſeconde, au moment où cela deviendroit néceſſaire, qu'il n'y en eût un plus grand nombre de caché dans le bois, & le tenir, conſéquemment, plus en reſpect, que ſi, dès le premier inſtant, il avoit pu évaluer le nombre de Troupes auxquelles il auroit affaire.

On voit intermédiairement la premiere Troupe de Dragons qui barre la partie de la plaine qui ſe trouve entre le bois & le Village.

A la gauche de tout, vers l'arriere-garde, on apperçoit de loin les cinquante Huſſards du flanc gauche, qui, après avoir paſſé & repaſſé le ruiſſeau, ſont à eſcarmoucher avec l'ennemi, pour retarder d'autant plus le ſecours qu'il pourroit porter au centre du convoi, dont les Troupes ſont cenſées s'être mal conduites, & l'avoir abandonné à l'apparition ſubite des quatre Compagnies de Grenadiers, qui ſe ſont fait voir en bataille ſur la ſommité en avant des brouſſailles, & à celle des deux ailes de Cavalerie qui ſont venues couronner les hauteurs à droite & à gauche, tandis que les cinquante Huſſards de la tête du détachement ſont occupés à amener derriere la ligne, tout ce qu'ils peuvent attraper de chevaux, de mulets, ou de chariots, & à couper les traits, ou les jarrets des chevaux qu'ils ne pourroient emmener.

☞ Cette diſpoſition eſt d'autant plus ſûre, que l'ennemi voyant toute la crête des hauteurs, depuis le ruiſſeau, juſqu'au bois, couronnée par des Troupes qui l'empêchent d'en appercevoir les revers, ſeroit dans le doute qu'il n'y en eût un plus grand nombre, ce qui conſéquemment devroit mettre infiniment d'irréſolution dans ſes démarches, & donner aux détachements, envoyés pour amener les chevaux du convoi, tout le temps néceſſaire pour remplir leur objet, ſans compter que cela faciliteroit au Général les moyens de pourſuivre ce premier avantage, ſoit en ſe portant par une nouvelle diſpoſition à la rencontre des Troupes de l'arriere-garde,

garde, ou en prenant à revers la partie du convoi déja paſſée; ce à quoi il parviendroit aiſément, en occupant toujours l'intérieur du Village avec une partie de ſes Grenadiers & même de ſa Cavalerie, ſi le terrein le permettoit, parce que par-là il empêcheroit le ſecours que l'arriere-garde pourroit porter aux Troupes du centre & de l'avant-garde dans la nouvelle attaque qu'elles auroient à ſoutenir.

De cette maniere, on voit que les deux Compagnies de Grenadiers, reſtées ſur la liſiere du bois, peuvent être employées à eſcorter juſqu'au camp les équipages déja enlevés aux ennemis, en y joignant une quinzaine de Huſſards, & pareil nombre de Dragons, & qu'à la faveur du bois, on pourroit lui dérober la connoiſſance du chemin qu'on feroit prendre à ſes équipages; ce à quoi il pourroit d'autant moins s'oppoſer, qu'il doit croire avoir beſoin de tout ſon monde, pour ſe garantir d'une défaite totale, puiſque le détachement par lequel il eſt attaqué, continue de profiter de ſes premiers ſuccès.

Enfin, on peut conclure du détail dans lequel on vient d'entrer, que comme les Troupes qui ſont chargées d'eſcorter un convoi, peuvent difficilement eſtimer la force de celles par leſquelles elles ſont attaquées, ſur-tout quand le terrein les favoriſe, celles qui attaquent, doivent, au contraire, avoir un avantage prodigieux ſur celles qui ſe défendent, parce que les attaquants ſont toujours maîtres de choiſir l'inſtant qui leur eſt le plus favorable, pour commencer leur attaque; au lieu que les autres étant trop ſéparés, doivent infailliblement avoir du déſavantage, ſi celui qui attaqueroit, même avec des forces inférieures, ſait ſe conduire en homme de guerre.

Mais comme il faut tout prévoir en pareille circonſtance, & que celui qui dirige la marche du convoi & de ſon eſcorte, a dû indiquer, en cas d'événement, à chacun des Corps à ſes ordres, ce qu'ils auroient à faire, s'ils venoient à être diſperſés, ſi ces mêmes Troupes ont trouvé un terrein favorable, où l'eſcorte du centre, réunie à celle de l'avant-garde, puiſſe tenir ferme, & obliger les attaquants à ſe replier, il eſt de néceſſité que le Chef du détachement qui attaque, ait de ſon côté indiqué ſur le chemin du camp un point de ralliement, où dans la réunion des différents Corps qu'il auroit à ſes ordres, il pût ſe procurer les moyens,

en ſe retirant, de couvrir la marche des équipages qu'il auroit enlevés.

Par de pareilles ſuppoſitions, on peut voir que la conduite d'un détachement envoyé à la guerre, renferme une immenſité de détails, dont l'expérience ſeule peut donner la clef, & que, ſans l'habitude de conduire des Troupes, il eſt bien difficile de ne pas omettre des circonſtances qui deviennent intéreſſantes, en proportion, tant de la bravoure des Troupes auxquelles on a affaire, que du plus, ou moins d'inſtruction, ou d'intelligence de la part de celles qu'on a à conduire, comme auſſi du plus, ou moins d'éloignement du camp, ou des ſecours qu'on a à eſpérer; & comme c'eſt de ſemblables actions de détail, que réſultent, le plus ſouvent, les ſuccès d'une campagne, un Général d'armée ne peut trop mettre d'attention dans le choix des Officiers-Généraux, ou ſupérieurs, auxquels il a des détachements à confier.

En revanche, ſi ceux-ci ne ſe ſentent pas capables de bien les conduire, ils ne doivent pas s'en charger, parce que l'honneur des armes de la Nation, & la vie de nombre de braves gens, tant Officiers que Soldats, dépendent ſouvent, ou, pour mieux dire, preſque toujours de leur plus, ou moins de capacité.

Au reſte, ſi le Commandant de l'eſcorte du convoi, avoit pris les meſures que tout homme de guerre doit mettre en uſage, lorſqu'il eſt chargé d'une commiſſion importante, & qu'il ſe fût fait éclairer d'une maniere convenable, l'embuſcade, à coup ſûr, eût été découverte par les Troupes de ſon avant-garde, & par-là le convoi, ſans doute, eût été ſauvé.

Mais la trop grande ſécurité de ce Chef, que je n'ai miſe en évidence que pour en faire ſentir le danger & les conſéquences, quoiqu'elle ſoit impardonnable, n'empêchera pas, ſi l'on ne cherche avec plus de ſoin que par le paſſé, les moyens de s'inſtruire, que d'autres ne tombent encore dans la même faute, d'autant que, quoique l'on faſſe la guerre depuis des ſiecles, il n'en eſt pas moins vrai que l'hiſtoire fourmille d'exemples pareils, ſans compter ceux que notre mémoire pourroit nous rappeller, & qui tous ont eu des ſuites plus, ou moins funeſtes. Auſſi eſt-ce dans l'objet de parer à l'inconvénient d'être attaqué en marche à l'improviſte, que l'idée m'eſt venue de faire faire un Tableau exprès pour indiquer à

la Cavalerie une méthode propre à éclairer une grande étendue de pays, sans pour cela retarder la marche d'un Corps qui auroit à y pénétrer, sans le connoître, & qui, si elle est suivie, pourra, à ce que j'espere, nous être utile en plus d'une circonstance. Enfin comme c'est un préalable indispensable, selon moi, pour un homme qui auroit un détachement à conduire, que de savoir bien s'éclairer, je vais entrer en détail sur cette matiere; après quoi je produirai de nouveaux exemples, relatifs à la conduite des détachements; cette partie me paroissant une de celles qui doivent le plus intéresser le Militaire, puisque c'est de tous les services à faire à la guerre celui qui se renouvelle le plus dans le cours d'une campagne.

MÉTHODE

Propre à bien fouiller un Pays, pour pouvoir s'éclairer à la fois, tant en avant, que sur ses flancs.

XXVI. PLANC.

JUSQU'ICI je n'ai vu aucun principe établi pour diriger, avec méthode, les mesures que doivent prendre les Officiers chargés d'éclairer la marche d'une colonne de Troupes qui auroit à pénétrer dans un pays dont le local seroit inconnu au Général qui auroit à y manœuvrer.

L'usage le plus ordinaire, pour tous les cas indistinctement, étant de former une avant-garde, qui se fait précéder elle-même d'un petit nombre de Cavaliers seulement, & de mettre sur les flancs de la colonne, pendant la marche, quelques éclaireurs, dont la plupart connoissent à peine l'objet auquel ils sont destinés, il semble qu'en n'employant que de pareilles précautions, on peut en comparer le procédé à celui d'un aveugle, qui n'a que son bâton, ou son chien pour guide, & dont, conséquemment, la marche ne peut être qu'incertaine & mal assurée.

De même lorsqu'un Corps de Troupes aura à traverser un pays qu'il ne connoît pas, tant qu'on ne mettra en avant de lui qu'une simple avant-garde, & que ceux qui la composeront, ne feront que le précéder de quelques cent pas, tout le fruit qu'on peut attendre de cette méthode, est, tout au plus, de ne pas être attaqué à l'improviste par l'ennemi, s'il se présentoit en tête.

Mais comme il eſt peu de pays qui n'offrent à la vue des bois, des côteaux, des marais, des vallons, des éminences, des villages, des ravins, ou des haies, & que toutes ces différentes parties ont beſoin d'être, ce qu'on appelle, en terme d'Etat-Major, éventrées, pour être ſûr qu'il n'y ait point d'ennemis qui s'y ſoient mis en embuſcade, il ſemble qu'il eſt auſſi avantageux qu'indiſpenſable, de preſcrire une méthode qui puiſſe prévenir le danger qu'il y a toujours à être pris au dépourvu pendant ſa marche.

Celle que j'ai à propoſer tend à mettre chaque individu d'une avant-garde, à même de ſavoir ce qu'il a à faire pour détailler ſuffiſamment la découverte de la partie dont il ſeroit chargé; mais pour parvenir à pouvoir la mettre en pratique, il faudroit qu'en temps de paix on habituât la Cavalerie à faire uſage de ces mêmes principes, afin de procurer à chaque Régiment en particulier, l'habitude de ces reconnoiſſances, de maniere qu'à un renouvellement de guerre, un Général, en chargeant un Capitaine avec cinquante Maîtres, d'éclairer la partie droite de ſa marche, un autre le terrein de ſa gauche, & un troiſieme celui qui ſeroit en avant de lui, pût être ſûr, dès ce moment, d'être informé du moindre parti ennemi qui pourroit ſe trouver à une demi-lieue à la ronde, & cela ſans ralentir ſa marche, ni riſquer de ſe compromettre le moins du monde, en pénétrant dans un pays qu'il ne connoîtroit pas.

Si une pareille méthode eût été ſuivie de tous temps, que de braves gens qui ont péri par des manques de prévoyance auſſi impardonnables, pourroient encore rendre des ſervices à l'Etat, ou auroient du moins laiſſé des ſucceſſeurs qui ſeroient en état de le ſervir utilement.

Quoi qu'il en ſoit, pour en venir aux principes à donner pour bien reconnoître un pays, & pour éviter le danger d'être ſurpris & attaqué dans ſa marche, le premier procédé qu'on doit mettre en uſage, eſt de proportionner ſon avant-garde à la force du Corps que l'on auroit à conduire, ainſi qu'à l'attirail dont il ſeroit ſuivi; mais pourvu qu'on preſcrive une méthode propre à aſſurer le ſuccès des découvertes, c'eſt au Général à juger du plus, ou moins d'hommes qu'il croit devoir employer à cet uſage.

Je ſuppoſe donc quinze cents chevaux ayant une marche de cinq lieues à faire à travers un pays coupé, & qui ſont dans l'in-

certitude

certitude d'y rencontrer l'ennemi, parce qu'il y a une ſorte de vraiſemblance que cet événement doit arriver.

D'abord la lenteur des marches étant une des choſes les plus contraires à la conſervation des hommes & des chevaux, l'objet principal de celui à qui on en auroit confié un corps conſidérable à mener à la guerre, doit être, auſſi-tôt qu'on aura ſonné à cheval, de s'occuper du ſoin de mettre, le plutôt poſſible, ſa colonne en mouvement, & à l'exception des haltes indiſpenſables, de marcher toujours d'un pas égal juſqu'au lieu où il doit s'arrêter.

Mais avant de ſe mettre en marche, il doit, par mon arrangement, ſur le nombre de quinze cents chevaux, en commander trois cents pour ſon avant-garde, & la faire partir une heure avant le gros de la Troupe, afin que celui qui la commanderoit, pût avoir le temps néceſſaire pour faire toutes ſes diſpoſitions, & entamer ſes premieres reconnoiſſances.

Sur les trois cents chevaux d'avant-garde, il en ſeroit prélevé cent cinquante, pour être diſtribués dans l'ordre ci-après.

La premiere troupe de cinquante Maîtres, ſeroit chargée des découvertes de la droite.

La ſeconde, de celles de la gauche.

La troiſieme, de celles en avant du centre, dont les cent cinquante Maîtres reſtants, marcheroient toujours à portée, & ſuivroient exactement la même direction.

Chacune de ces troupes alors, formant à elle ſeule trois rayons, à l'effet d'éclairer & de viſiter ſcrupuleuſement toutes les différentes parties du pays, dont la reconnoiſſance ſeroit confiée à ſes ſoins, il s'enſuivroit que les trois troupes formeroient enſemble neuf rayons; ce qui, dans tel pays que ce pût être, ſeroit à-peu-près ſuffiſant, pour ne pas laiſſer échapper la moindre parcelle de terrein, qui ne fût vue en avant, ou par les revers.

Et ſi l'on croyoit que neuf rayons ainſi diſpoſés, ne fuſſent pas encore ſuffiſants, il ſeroit aiſé d'en avoir douze, & même quinze, puiſqu'il ne faudroit pour cela que mettre une troupe, ou deux de plus, que l'on prendroit ſur les trois que je laiſſois enſemble, pour ſervir de corps de réſerve à l'avant-garde.

La maniere d'arranger ces rayons, eſt d'abord de former trois troupes de dix hommes, priſes ſur chaque troupe de cinquante

Maîtres, & miſes, l'une aux ordres du Lieutenant, la ſeconde à ceux du Sous-Lieutenant, & la troiſieme à ceux du Maréchal-des-Logis.

Chacun de ces Officiers, ou Bas-Officiers, diſpoſeroit ſa petite troupe de dix hommes ſur quatre rangs : le premier conſiſteroit en un ſeul homme, qui devroit être celui en qui l'on auroit le plus de confiance; le ſecond rang ſeroit compoſé de deux; le troiſieme de trois, & le quatrieme de quatre : cette premiere diſpoſition faite, le nombre un de chaque troupe ſe mettroit en mouvement, ſur la direction qui lui ſeroit preſcrite par le Capitaine.

Lorſque les nombres un ſe ſeroient prolongés dans leur direction, la valeur de trois à quatre cents pas, le Capitaine feroit partir les nombres deux, & ainſi des trois & des quatre, après quoi le Capitaine, avec ſa petite Troupe & le Trompette qu'il garderoit avec lui, ſe mettroit en marche ſur la direction du rayon du centre.

De cette ſorte, avant que les Capitaines de chaque Troupe ſe miſſent en mouvement, il ſe trouveroit en avant d'eux un terrein d'environ quinze à ſeize cents pas, déja également éclairé ſur toutes ſes parties.

Mais comme par les lignes diagonales que les rayons extérieurs de chaque Troupe auroient à parcourir, il réſulteroit de la continuité de leur marche, qu'au bout d'une certaine diſtance, l'angle s'ouvriroit de maniere que les premiers éclaireurs ſe trouveroient trop éloignés les uns des autres, pour remplir l'objet principal de bien fouiller, de préférence, le pays le plus à portée de la direction de la marche du détachement, il faudroit indiquer un point de renſeignement en avant du rayon du centre de la totalité, qui pût ſervir de bouſſole à tous les autres, afin que ceux qui auroient à prolonger les rayons extérieurs, ne s'écartaſſent du point du centre, au plus que d'une demi-lieue.

Par ce moyen, la diſtance la plus conſidérable entre les numéro premiers, ne ſe trouveroit être environ que de trois cents toiſes.

De cette ſorte, les premiers éclaireurs ayant ſoin d'eſpacer entre eux le terrein de maniere à marcher toujours à trois cents toiſes les uns des autres, ceux qui ſeroient les plus éloignés, obſervant ſur toute choſe de ne pas s'écarter de plus d'une demi-lieue du point

de remarque preſcrit, ainſi que de la ligne de direction du centre de la marche, les éclaireurs étant tous arrivés à hauteur les uns des autres, tâcheroient, autant qu'il leur ſeroit poſſible, de marcher de front; ce qui pourroit avoir lieu, ſi le rayon du centre de la totalité marchoit toujours au très-petit pas pendant la premiere lieue, par la raiſon qu'ayant une ligne droite à ſuivre, & par conſéquent le moins de chemin à faire, il faudroit bien uſer de ce moyen, pour donner aux pointes des rayons les plus éloignés, le temps d'arriver à ſa hauteur.

Après quoi, tous les rayons qui ſeroient partis ſur des lignes diagonales, étant parvenus ſur les flancs de la marche à la diſtance preſcrite d'une demi-lieue, quitteroient alors leur direction oblique pour en prendre une perpendiculaire, & marcher enſuite parallélement entr'eux; ce qui ſeroit imité au point où ils auroient formé l'angle nouveau pour ſe redreſſer, par les numéro 2, 3 & 4 qui viendroient à leur ſuite, & enfin par les Commandants des Troupes dont chacun de ces rayons feroit partie.

Dans cet ordre, le premier des éclaireurs qui appercevroit l'ennemi dans l'éloignement, ou à portée de lui, après s'en être duement aſſuré, pour ne point donner l'alarme inutilement, tireroit un coup de carabine, ſignal qui, étant répété par les nombres 2, 3 & 4 du même rayon, parviendroit juſqu'au Capitaine, qui, jugeant auſſi-tôt de la direction ſur laquelle l'ennemi auroit été apperçu, viendroit, de ſa perſonne, à toutes jambes, pour le reconnoître; & dès-lors, la marche générale de la totalité des éclaireurs, ſeroit ſuſpendue, auſſi-tôt que le coup de carabine ſe ſeroit fait entendre, ou appercevoir.

Au reſte, ſi, par l'effet du vent contraire, ce ſignal n'étoit pas entendu, pouvant, du moins, être apperçu de loin par l'effet de la fumée; ſi ceux des rayons les plus voiſins ne l'avoient, ni entendu, ni remarqué, ce qui ſeroit prouvé par la continuité de leur marche, le Capitaine, commandant la troupe qui auroit vu l'ennemi la premiere, enverroit auſſi-tôt un des N°. 4, pour donner avis de cette découverte à ſes voiſins, qui en uſeroient de même pour les rayons qui ſeroient les plus à portée d'eux, & ainſi ſucceſſivement, de proche en proche, juſqu'au dernier.

Il ſeroit donc convenu que du moment qu'on ſauroit qu'il y

auroit eu un coup de carabine de tiré, la marche générale de l'avant-garde ſeroit ſuſpendue, juſqu'à ce que celui qui en ſeroit le Chef, envoyât de nouveaux ordres, ſoit pour ſe réunir à lui, ſoit pour continuer de marcher en avant.

De cette ſorte, le Commandant de l'avant-garde étant averti que l'ennemi, à peu près en tel nombre, eſt à telle diſtance, & ayant été le reconnoître lui-même, pourroit alors donner des avis certains au Général en chef, qui, venant enſuite avec le gros de la Cavalerie, ſe détermineroit auſſi-tôt ſur le parti qu'il auroit à prendre, & feroit ſes diſpoſitions en conſéquence des forces de l'ennemi, de ſa poſition, ou de ſes mouvements.

A l'égard des moyens de faire parvenir promptement aux différents rayons l'ordre de ſe remettre en marche, ou de ſe réunir au centre, il ſeroit établi que le Commandant de l'avant-garde, toujours après avoir été lui-même reconnoître l'ennemi, indiqueroit par un ſignal, ſoit de trompette, ou tel autre qui pût être vu, ou entendu, que tout le monde doit, ou ſe replier, ou remarcher en avant, ce qu'il pourroit faire encore d'une autre maniere, en envoyant d'échelon en échelon porter tel ordre que la circonſtance exigeroit.

Dans le cas où il faudroit que les rayons ſe remiſſent en mouvement, alors ils reprendroient leur marche perpendiculaire, en obſervant de ſe tenir toujours parallélement entre eux à la diſtance preſcrite, & dans les endroits où les éclaireurs des N°. 3 & 4 perdroient de vue les rayons les plus voiſins, ils pourroient alors s'écarter reſpectivement de droite & de gauche de la ligne de direction de leur propre centre, mais à la diſtance de cent toiſes au plus; ce qui, par ce moyen, rapprocheroit les éclaireurs du troiſieme rang, de maniere qu'il n'y auroit plus entre eux qu'un eſpace de deux à trois cents pas au plus; diſtance qui n'eſt pas aſſez grande, pour qu'ils puſſent déſormais ſe perdre de vue.

Or, comme ces différentes opérations ont beſoin d'être faites de concert, & que leur réſultat doit procurer non-ſeulement l'avantage de ne pas courir le riſque d'être ſurpris dans ſa marche, mais encore celui de donner la facilité de cheminer à travers tous les terreins poſſibles, ſans être arrêté par des diſpoſitions continuelles, qui deviennent, à la longue, aſſommantes pour les Troupes; il

ſemble

ſemble qu'on ne ſauroit mieux employer le temps, pendant la paix, qu'à faire des répétitions fréquentes de cette maniere de faire la découverte d'un pays, pour que chaque Régiment de Cavalerie fût en état, au beſoin, d'en mettre les principes en exécution.

Beaucoup de gens qui n'ont pas fait la guerre, ou d'autres, qui n'aiment pas les innovations, diront, peut-être, que tous ces détails ſont des minuties; qu'on n'a pas le temps à la guerre de faire de pareilles diſpoſitions; ou d'autres pourront dire : Qui eſt-ce qui ne ſait pas mettre de pareils moyens en uſage dans les circonſtances où les précautions deviennent néceſſaires?

A cela je répondrai, qu'il n'y a point de futilité à prendre des meſures dont le réſultat tend à conſerver des hommes à l'Etat.

Que le procédé des diſpoſitions précédentes, une fois entendu, bien loin d'occaſionner de la perte de temps, eſt fait, au contraire, pour en faire gagner prodigieuſement, parce qu'en cheminant avec ſûreté, on peut éviter les haltes indiſpenſables qu'un Général prudent ne ſauroit s'empêcher de faire, toutes les fois qu'il viendroit de mettre un défilé derriere lui, lorſque ſur-tout il auroit à s'enfoncer dans un pays où l'ennemi pourroit être, & qui ſe trouveroit propre à le dérober à la vue des éclaireurs, placés, à l'ordinaire, ſur les flancs de la colonne.

J'ajouterai à l'égard de ceux qui prétendroient en vain que la méthode que je propoſe eſt déja connue, que, quoique j'aie fait la guerre autant qu'un autre, je ne l'ai jamais vu pratiquer en aucun cas dans nos armées, ni en Boheme, ni en Italie, où la Cavalerie, faute de Troupes-Légeres, en faiſoit le ſervice; que depuis, j'ai commandé des avant-gardes, & que pendant le cours de quatre campagnes, où j'ai ſouvent eu pluſieurs Régiments de Troupes-Légeres à mes ordres, je ne l'ai vu mettre en pratique par qui que ce ſoit, & que moi-même je n'en ai pas mis les principes en exécution, à la vérité pour deux raiſons : la premiere, c'eſt que les Troupes n'étoient pas inſtruites au point de pouvoir en exiger de pareilles recherches; & la ſeconde, que je n'en ſavois peut-être pas encore aſſez moi-même pour donner des inſtructions aſſez nettes ſur cet objet, de maniere à ce que non-ſeulement elles puſſent être entendues, & à plus forte raiſon exécutées.

Ce qu'il y a de sûr, c'eſt que tout homme qui a fait la guerre,

& qui ſera de bonne foi, doit convenir que ſi ces divers procédés ſont exécutés litéralement, il eſt impoſſible que jamais un corps de Troupes, en marche, puiſſe être ſurpris.

Au demeurant, ſans parler des événements de la guerre derniere, mais auſſi ſans remonter à des temps trop reculés, le lecteur bien diſpoſé me ſaura gré, ſans doute, de retracer ici un fait qui, je crois, ne pourra nuire à aucun de ceux qu'on croiroit y reconnoître, puiſqu'ils ſont tous morts, mais qui, en revanche, ſera capable de donner matiere à ſes réflexions, & enſuite d'impoſer ſilence à ceux qui s'éleveroient contre l'exactitude des précautions que je voudrois qu'on employât toutes les fois qu'on marche à la guerre, quand bien même on ne ſeroit pas dans le cas d'appréhender d'être ſurpris en route, afin qu'on pût au moins en retirer quelque avantage dans les circonſtances critiques.

L'exemple que j'ai à citer, eſt celui d'un de nos plus grands Capitaines, qui, ayant appris que l'ennemi, dont il étoit ſéparé par une petite riviere, l'avoit fait paſſer à un corps de ſix mille hommes, dans l'objet de venir nous enlever un convoi de pain qui arrivoit à l'armée, & qui, par ſes intelligences, ayant été averti de bonne heure du deſſein de l'ennemi, avoit envoyé ſur la piſte de ce corps de ſix mille hommes, un détachement de même force, auquel devoit ſe réunir, au premier coup de fuſil, un autre corps de ſix mille hommes, envoyé ſur le flanc de la marche que l'ennemi devoit tenir, pour aller inſulter notre convoi, lequel avoit auſſi ſix mille hommes pour ſon eſcorte, aux ordres d'un Officier que le Général avoit prévenu de ſes diſpoſitions, & auquel il avoit mandé de tenir la plus grande partie de ſes forces à la tête dudit convoi, pour être plus à portée, par ce moyen, de ſe joindre aux douze mille hommes, lorſqu'ils entreroient en action, ſans compter pluſieurs corps de Troupes-Légeres, qui tous avoient ordre de ſe mettre en campagne, & de ſe réunir au lieu où ils entendroient tirer les premiers coups de canon. Mais, malgré des meſures auſſi bien priſes, & qui paroiſſoient immanquables au Général qui les avoit conçues, il réſulta, de la trop grande ſécurité d'un des Chefs de ces détachements, qui, paſſant près d'un Village, négligea de le faire fouiller, que l'ennemi qui s'y étoit caché, ſoit qu'il eût eu nouvelle de nos diſpoſitions, ou qu'il eût pu décou-

vrir de loin la marche de nos détachements, laiſſa paſſer celui-ci en partie; & lorſqu'il en vit la fin, ſortit de ſon embuſcade, le prit à dos, le battit, & s'en retourna, à la vérité, ſans avoir rempli totalement ſon objet, mais auſſi ſans avoir éprouvé le moindre échec; tandis que ſi l'on avoit pris quelques-unes des précautions que j'ai propoſées ci-deſſus, non-ſeulement les nôtres n'euſſent pas été battus, mais encore le détachement ennemi auroit été enveloppé de maniere, à ce qu'il n'auroit pas dû s'en échapper un ſeul homme, pour porter la nouvelle de ſa défaite à l'armée ennemie.

Or, je demande d'après cet événement, & d'après une immenſité de fautes du même genre dont, ſi l'on ne s'étoit fait un principe d'éviter tout ce qui a l'air de la critique, on pourroit fournir le catalogue, quel eſt celui qui a le plus de droit à l'intérêt du lecteur, d'un homme qui établit des principes utiles, & qui fournit les moyens de les exécuter, ou de ceux qui, après les avoir étudiés & retenus, diroient : « Quoi ! on nous donne ceci pour » des nouveautés utiles à établir ! mais nous n'avons jamais fait » autre choſe. »

Pour moi, qui n'avance rien que de vrai, je me contenterai de répondre : Si la choſe eſt bonne en ſoi, & que vous la ſachiez, faites-la donc déſormais, puiſque vous ne pouvez diſconvenir que la guerre fourmille d'exemples de Corps ſurpris en marche, & que l'on a vu juſqu'à des armées entieres faire des marches bien lourdes, & n'en pas moins arriver en plein jour près de nous, juſqu'à la portée du canon de nos Bataillons, ſans avoir été reconnues, ni même apperçues par qui que ce fût. Or, ſi l'on ſavoit ſi bien faire des découvertes, & que les Troupes y fuſſent auſſi inſtruites qu'on voudroit le perſuader, avec la volonté qu'elles ont en général, certainement ces choſes-là ne ſeroient pas arrivées, & les Généraux d'Armée ſur leſquels le blâme de pareils événements, quoique injuſtement retombe preſque toujours, n'auroient pas été en cela malheureux par la faute des autres.

Je ne prétends pas dire par-là que nous manquions, dans nos Troupes-Légeres ſur-tout, d'Officiers capables de bien éclairer un pays; je les connois trop bien tous, pour ne pas ſavoir apprécier leur mérite, & pour ne pas dire, avec aſſurance, qu'il

n'y a peut-être pas un Corps parmi elles, où l'on ne ſoit à même d'en trouver pluſieurs qui ſeroient en état, non-ſeulement de conduire de gros détachements avec méthode & ſûreté, mais encore de remplir les commiſſions les plus délicates. Mais il en eſt des découvertes comme de toute autre opération de guerre : avec des Troupes inſtruites, on n'a qu'un mot à dire, & la beſogne va toute ſeule; mais que l'on prenne l'Officier de Troupes-Légeres qui aura le plus fait la guerre, & qu'on lui donne deux cents chevaux pour faire une découverte; quoiqu'il ait pardevers lui toute l'intelligence néceſſaire pour la bien faire, à moins qu'il n'ait le don de ſe ſubdiviſer & d'être à la fois Capitaine, Officier ſubalterne, Maréchal-des-Logis, Brigadier & Dragon, comme il faut pour bien reconnoître un pays, le concours d'une infinité de gens, & que ſans cette harmonie, de la part de tous, un Chef ne peut jamais être ſûr de rien; je défie qu'en chargeant de cette commiſſion le plus habile, il puiſſe y réuſſir complétement, d'abord s'il ſe ſert d'autres moyens que ceux que je propoſe; & enſuite, quand même il voudroit employer ma méthode, je doute qu'il en vienne à bout, à moins qu'il ne s'y ſoit préparé, ou qu'il ne mette un temps conſidérable à la faire concevoir aux hommes de tous les différents grades dont il auroit à ſe ſervir.

C'eſt, au reſte, une choſe dont je ſuis ſûr, puiſqu'il n'y a que deux ans que j'en ai fait les premiers eſſais à Strasbourg; & quoiqu'ils m'aient très-bien réuſſi, je n'en ſais pas moins le temps qu'il ma fallu pour en faire concevoir ſeulement le premier procédé, qui n'eſt pas pourtant ce qu'il y a de plus difficile, quoique j'euſſe pris, pour l'exécuter, toutes les têtes des Compagnies, & fait venir les hommes à pied pour être plus à portée de leur parler & de leur faire comprendre ce que j'avois à exiger d'eux; de ſorte que je n'ai entrepris de leur en faire faire un ſimulacre à cheval, que lorſque j'ai été aſſuré, après avoir fait la leçon à chaque homme en particulier, que j'avois été ſuffiſamment entendu.

Or, je demande s'il eſt poſſible, à la guerre, qu'un Officier-Général puiſſe entreprendre une beſogne où il faut qu'il inſtruiſe chaque homme de ſon détachement en particulier, & cela au moment où il devroit agir; mais comme il faut pourtant éviter, s'il eſt poſſible, de voir renouveller les triſtes événements qui nous ſont

arrivés

arrivés précédemment, parce que c'eſt delà que réſultent les échecs, le dégout, la terreur & la ruine des armées, il faut bien en venir au remede, & ce remede, je ne puis me laſſer de le répéter, ce ſont les camps de paix, commandés & dirigés par nos Maîtres.

En attendant, pour faire mieux concevoir mes idées & en rendre le procédé plus palpable, on peut ouvrir la vingt-ſixieme Planche, qui offre le tableau d'une avant-garde de Cavalerie, prête à déboucher dans un pays en avant d'un corps plus conſidérable; on y verra les cent cinquante chevaux, dont chaque troupe eſt diviſée en trois rayons dans l'ordre déja détaillé précédemment, & en arriere du rayon du centre, le reſte de ladite avant-garde qui commence à déboucher.

Si l'on veut prolonger le rayon extérieur de la gauche, on s'appercevra, par la fumée d'un coup de carabine qu'a tiré le N°. 1er, qui ouvre la marche de ce rayon, qu'il doit avoir eu ſes raiſons pour donner ce ſignal; & ſi l'on porte ſes regards dans l'éloignement, en ſuivant le côteau ſur lequel il ſe trouve placé, on découvrira l'embuſcade ennemie, dont l'apparition a donné lieu à l'avertiſſement qu'il en donne, & qui va ſe communiquer à ſon Capitaine.

Si l'on examine la diſpoſition de l'ennemi, on verra un corps d'Infanterie en maſſe, placé dans une excavation du côteau & prêt à déboucher ſur le Village qui ſe trouve placé ſur le flanc gauche de la route que le Général ami doit tenir, pour ſe rendre à ſa deſtination.

Et en arriere de ce corps d'Infanterie, une ligne de Cavalerie dont l'aile droite eſt en bataille derriere le côteau, & dont l'aile gauche eſt en maſſe prête à couper la grande route que ſuivent les Troupes ſuppoſées amies, & prêtes en outre à donner la main à un autre Corps ennemi dont on entrevoit la gauche en arriere d'un bois qui ſe trouve placé à la même hauteur ſur la droite, dans la partie ſupérieure du tableau.

Or, comme ces deux Corps réunis peuvent attaquer par les deux flancs à la fois le détachement qui a à pénétrer dans l'intérieur du pays, on voit, par l'éloignement & par l'emplacement où ils ont diſpoſé leur embuſcade, qu'en ſe ſervant des moyens ordinaires, & d'uſage dans toutes les guerres précédentes pour

faire des reconnoiſſances, on ne ſeroit jamais à même de découvrir une embuſcade placée de cette maniere, & qu'il ne tiendroit qu'à l'ennemi de prendre ſon moment pour agir offenſivement, ou la réſolution de ſe tenir en réſerve, juſqu'à ce qu'il lui fût prouvé qu'il peut en sûreté commencer ſon attaque; au lieu que par le moyen des différents rayons qui cheminent à travers le pays, en ſuivant la méthode que je propoſe, il eſt impoſſible que les deux embuſcades ne ſoient découvertes preſque à la fois, & aſſez à temps, pour que le corps de douze cents chevaux qui doit paroître, & même le fond de l'avant-garde qui le précede, ait celui de faire ſes diſpoſitions d'attaque, de défenſe ou de retraite.

☞ Je ne vois qu'un ſeul obſtacle qui puiſſe s'oppoſer au plein effet que doit avoir une pareille méthode de procéder à la découverte d'un pays; ce ſont les temps de brouillards, où la répartition exacte des rayons ne ſauroit avoir lieu complétement, dans l'obſervation, tant des diſtances à garder d'un rayon à l'autre, que de celles à maintenir des premiers aux derniers Cavaliers, qui forment ſéparément le prolongement de chaque rayon.

Mais à moins que le brouillard, après avoir été fort épais, ne vienne à tomber tout d'un coup, comme l'ennemi ne peut pas plus vous voir arriver de loin, que vous ne pouvez le découvrir, on pourroit encore ſe ſervir des moyens propoſés, en obſervant de rapprocher les rayons & les hommes de chaque rayon les uns des autres, à la diſtance où l'épaiſſeur du brouillard leur permettroit de s'appercevoir; parce qu'en pareil cas, ſi l'on eſt forcé, par les circonſtances, de cheminer, pour ainſi dire, à tâtons à travers un pays qu'on ne connoît pas, & où il ſeroit poſſible que l'ennemi fût embuſqué, il vaut encore mieux être précédé & côtoyé, même à une très-petite diſtance, par des hommes ſeuls, que d'aller poquer en entier contre le gros d'une embuſcade.

Au reſte, ſi mes Lecteurs ne ſont pas ſatisfaits de mes obſervations, à cet égard, comme je ne connois pas de moyen qui puiſſe mettre perſonne à portée de voir clair au milieu des ténebres, je crois que le meilleur parti, dans le cas où l'on auroit, par un brouillard épais, un détachement à conduire, eſt de ſe régler ſur le plus, ou le moins de diligence, ou d'importance qu'exigeroit l'objet auquel il ſeroit deſtiné, & d'uſer d'après cela, ſi l'on rejet-

toit ma méthode, des meſures que tout homme de guerre eſt capable de mettre en uſage, quand il a du zele, de l'acquit & de l'intelligence.

Quoi qu'il en ſoit, ſi les meſures à prendre pour bien fouiller un pays, telles qu'elles ſont indiquées ſur la vingt-ſixieme Planche, ne ſont pas ſuffiſantes pour les temps où l'on ne peut voir devant ſoi, je maintiens au moins que pour toute autre circonſtance, il eſt difficile d'en employer de plus ſûres.

Les divers procédés que j'emploie pour en régler la conduite, m'ayant paru exiger que j'en donnaſſe la démonſtration dans un deſſein figuré, j'ai cru, pour plus de clarté, devoir en faire faire un Tableau exprès.

Je ſais d'avance que pluſieurs perſonnes ſe récrieront contre l'inutilité des Planches auſſi ſoignées que le ſont celles qui font partie de cet Ouvrage; mais, outre qu'il n'eſt pas dit que tous ceux qui le liront, ſeroient en état de juger de l'objet dont il ſeroit queſtion, ſur des Planches où les Troupes, ainſi que les manœuvres, ne ſeroient déſignées que par des lignes & des points, j'ai cru, au contraire, qu'il ſeroit agréable au plus grand nombre, d'avoir à la fois ſous les yeux, d'un côté, le principe détaillé par écrit, & de l'autre, les Troupes vues en action dans toutes les opérations, dont on cherche d'une part à prouver l'utilité, & de l'autre à démontrer les conſéquences.

Au reſte, en croyant que les yeux procurent des lumieres à l'eſprit, j'ai cru, par la même raiſon, devoir faire concourir enſemble les organes de la vue & ceux de l'entendement : je puis m'être trompé dans mes ſpéculations; mais il doit être permis à chacun de voir comme il peut, & de s'arranger ſelon ſa fantaiſie, ſur-tout dans un travail déja, par lui-même, ſec & aride, & dont conſéquemment la clarté doit être le but & le mérite principal. *Segnius irritant animos demiſſa per aurem quam quæ ſunt oculis ſubjecta fidelibus.*

Mais pour ne pas s'arrêter trop long-temps ſur un objet où je ne crois pas cependant devoir être déſapprouvé de la part des perſonnes ſenſées & qui ſeront impartiales, je vais reprendre la ſuite des détails relatifs aux détachements, & offrir celui d'une opération qui, peut-être, obtiendra le ſuffrage de ceux qui aiment que

l'on ſache prendre un parti dans les occaſions, où l'apparition ſubite de l'ennemi exige qu'on ne perde pas une ſeconde en délibérations inutiles.

La vingt-ſeptieme Planche offre une démonſtration de la circonſtance propoſée ci-deſſus. En voici le détail.

APPARITION

D'un Corps ennemi qui n'avoit pas été reconnu, & qui ſort d'un bois où il s'étoit embuſqué.

XXVIIe. PL.

ON ſuppoſe un corps de Cavalerie en marche, ayant à ſa droite une colonne d'Infanterie, & le Général commandant celle de Cavalerie, ayant pris la précaution auſſi-tôt après être ſorti du défilé, qui eſt repréſenté au centre du terrein dans la partie inférieure du Tableau, d'envoyer à la découverte, tant au fond de la plaine au-delà de la trouée que l'on voit en avant de lui vers le haut du Tableau, que ſur les deux côteaux qui bordent cette même plaine à droite & à gauche.

On ſuppoſe que les éclaireurs de la droite n'ont rien découvert, que ceux du centre ne ſont pas encore de retour, & que ceux de la gauche n'ont de même rien apperçu.

La ſuite du détail fera voir qu'il ne ſuffit pas d'envoyer de petites Troupes ſur ſes flancs, pour, s'ils diſent n'avoir rien vu, pouvoir en inférer qu'il n'y a plus rien à craindre de la part de l'ennemi, ſur-tout s'il ne reſte perſonne ſur ces mêmes hauteurs pour continuer d'obſerver ce qui ſe paſſe au loin, parce que dès que vos patrouilles ſont rentrées, l'ennemi, qui peut être caché ſur la rive des bois, a la poſſibilité d'en ſortir ſans être apperçu, ſur-tout s'il entrevoit qu'il puiſſe faire, à couvert de quelque éminence, une marche vive ſur le prolongement de l'un de vos flancs, d'où alors il ne ſe montreroit que lorſqu'après ſa diſpoſition achevée, il pourroit vous attaquer avec avantage.

Mais pour en revenir à la conduite de l'Officier-Général, chargé de la Cavalerie amie, qui, hors la précaution qu'il auroit dû prendre de laiſſer de petits détachements ſur les hauteurs qu'il a ſur ſes flancs, ſe dirige cependant d'après des principes militaires,

taires, on ſuppoſe que, comme il ne peut pas pénétrer dans la trouée qui paroît en avant de lui, au bout de la plaine, avant que les patrouilles qu'il a envoyées de ce côté, ne lui aient fait leur rapport, il diſpoſe en attendant en colonne chaque Eſcadron de ſa diviſion à meſure qu'ils ſortent du défilé qu'il a derriere lui, & que, comme on lui a rapporté qu'il n'a point d'ennemis à craindre ſur ſes flancs, il croit en conſéquence pouvoir d'autant plus ſurement mettre toute ſa Cavalerie en maſſe, que ſi l'ennemi venoit à déboucher en avant de lui, il ſeroit, dans cette poſition, à même de ſe déployer, & de mettre toute ſa Cavalerie en bataille dans l'eſpace de quelques minutes.

Mais tandis qu'il n'eſt occupé que du ſoin de mettre ſa Cavalerie en colonne, on ſuppoſe que l'ennemi, caché dans les bois en avant de ſa gauche, ayant vu, par la manœuvre de ſes patrouilles, qu'elles n'avoient pu rien découvrir de ſa poſition, fait auſſi-tôt déboucher ſa Cavalerie, laquelle prenant ſes diſtances en avant par la queue de la colonne, ſe diſpoſe à couvert du côteau, de maniere à ce que, s'étant miſe en bataille ſur ſon flanc gauche, elle puiſſe, par un mouvement général en avant, couronner les hauteurs, & les deſcendre enſuite pour venir charger en flanc la colonne en maſſe, dont les lignes tracées au milieu du Tableau, déſignent l'emplacement primitif.

Et que tandis que cette Cavalerie ennemie emploie dans ſes mouvements préparatoires la plus grande célérité, tout ce qu'il y avoit d'Infanterie cachée dans les bois, débouche auſſi en colonne, précédée de ſes Grenadiers, & de quelques pieces de canon, que l'ennemi met auſſi-tôt en batterie, & tire avec avantage ſur la maſſe de Cavalerie; ce qui ſert en même-temps de ſignal aux Troupes-Légeres ennemies, pour venir auſſi-tôt tirailler ſur les flancs de ladite colonne.

Ceux qui voudront critiquer, ne manqueront pas de dire que de ſemblables ſuppoſitions ne peuvent avoir aucun objet d'utilité, puiſqu'il faudroit, pour que de pareils événements puſſent arriver, que le terrein, la marche des Troupes du parti ami, la faute de leur chef, l'embuſcade de l'ennemi, ſes moyens, ſes diſpoſitions ſubites & ſes mouvements ultérieurs, que le tout enfin fût dirigé à volonté, & que ces différents rapports ne pouvant avoir lieu

exactement, cela ſeul ſuffit pour faire tomber ma propoſition. Mais quoi qu'on en puiſſe dire, j'invite ceux qui tout bonnement cherchent à profiter, à obſerver que comme il n'eſt pas poſſible de prévoir tous les cas, il y a toujours de l'avantage à avoir ſous les yeux des objets qui puiſſent engager à réfléchir ſur les événements qui peuvent arriver à la guerre; parce que ſi l'on a plus de talents que celui qui écrit, on eſt à même de profiter de ſes erreurs, & de ſe confirmer, à ſes dépens, dans des idées plus lumineuſes, & que ſi, au contraire, on eſt dans le cas de ſe dire intérieurement: Je ne ſais rien, en fait de détachements, parce que je n'en ai jamais conduit à la guerre, au moins la ſuppoſition qu'on vient de faire, peut mettre les gens qui ont envie de s'inſtruire, à portée de raiſonner ſur les moyens propoſés, & de s'éclairer, par les leçons des perſonnes inſtruites qu'ils croiroient devoir conſulter à cet égard, ſur ce qu'ils auroient de mieux à faire en pareilles occaſions.

Quoi qu'il en ſoit, le Général, qui ſe verroit attaqué de la maniere détaillée ci-deſſus, ayant la plus grande partie de ſa Cavalerie en colonne en maſſe, au milieu d'une plaine, & ne pouvant conſéquemment la déployer ſur l'emplacement qu'elle occupe aſſez promptement, pour que l'ennemi ne puiſſe l'attaquer en flanc pendant ſa manœuvre, ſe détermine à faire faire à ſa Cavalerie le mouvement dont on voit la fin de l'exécution ſur le Tableau de la vingt-ſeptieme Planche.

On ajoutera qu'il eſt d'autant mieux fondé à prendre ce parti, que par-là il ſe garantit d'une défaite totale, puiſque d'abord il eſt ſurpris par l'apparition des Troupes qui ſe préſentent inopinément ſur ſon flanc gauche; enſuite que dans cette ſituation l'ennemi n'a qu'un pas à faire pour l'attaquer avec le plus grand avantage, pouvant le prendre en flanc avec ſa Cavalerie, & lui faire beaucoup de mal avec ſon canon, qui le prend en écharpe, ſans compter le feu que les Grenadiers, que l'on voit s'avancer à gauche le long du bois, pourroient faire ſur la tête de ſa colonne, ſi, pour faire face à l'ennemi, il ſe hazardoit à vouloir s'étendre ſur ſon emplacement; au lieu qu'en ſe dirigeant, par un mouvement ſubit, ſur le plateau de ſa droite, l'ennemi ne peut avoir le temps de faire paſſer l'ordre à tous ſes Eſcadrons, de s'abandonner à ſa pourſuite, & que s'il perd ſeulement deux minutes en délibérations, il

n'eſt plus à temps de le joindre, d'autant que la Cavalerie en maſſe, ſe dérobant ainſi par ſa droite, démaſque ſon Infanterie, qui alors pourroit faire tirer ſon canon ſur les attaquants avec d'autant plus d'effet, que, comme on apperçoit dans le défilé le reſte de la Cavalerie amie prêt à déboucher, les ennemis, qui ſe ſeroient déja abandonnés à la pourſuite des Eſcadrons qui ſe dirigent vers le côteau, doivent craindre d'être pris eux-mêmes en flanc, ſoit en allant, ſoit en revenant, par cette Cavalerie que l'on voit en panne; & que ſi, pour obvier à cet inconvénient, l'ennemi laiſſe quelques Eſcadrons, pour maſquer le défilé, & pour y rencoigner ceux qui voudroient en ſortir, l'Infanterie amie, qui s'eſt auſſi portée ſur le côteau, pour appuyer ſa droite à la gauche de ſa Cavalerie, feroit alors uſage de ſon canon, pour tirer en flanc, ou, tout au moins, en écharpe, ſur les Eſcadrons ennemis, qui ſeroient employés à maſquer le défilé.

On dira, peut-être; mais le parti qu'on fait prendre à ce corps de Cavalerie, eſt une fuite : comment imaginer de donner pour principes de s'en aller à toutes jambes, auſſi-tôt qu'on apperçoit l'ennemi ?

S'il y a quelques Militaires qui faſſent cette objection, je les prie de croire que ce n'eſt pas là préciſément mon ſyſtême; je leur demanderai enſuite quel eſt le parti qu'ils prendroient dans une circonſtance pareille à celle dont il s'agit; & comme je ne ſerai pas à portée d'entendre leur réponſe, à moins qu'ils ne me faſſent cette obſervation directement, j'ajouterai que je ſais comme un autre les divers partis qu'il y auroit à prendre dans ce cas; mais que comme, pour les détailler, il faudroit perdre à cela du temps infructueuſement, puiſqu'aucun, ſelon moi, n'eſt admiſſible, hors celui que je propoſe, je m'y tiens, parce que je n'en connois pas de plus propre à ſortir d'un auſſi mauvais pas, pourvu, toutefois, qu'on ait à ſes ordres une Cavalerie inſtruite aux principes des à droite & à gauche par files; & c'eſt en partie pour faire connoître l'avantage dont cette manœuvre peut être ſuſceptible en mille circonſtances, que j'ai fait faire le Tableau que l'on a ſous les yeux, dont le titre porte :

COLONNE DE CAVALERIE EN MASSE,

XXVIIe. PL.

Forcée de gagner une hauteur voiſine de l'un de ſes flancs.

DANS la circonſtance donc où le terrein (ſur lequel cette colonne de Cavalerie ſe trouveroit au moment de l'apparition de l'ennemi) lui ſeroit trop défavorable, pour eſpérer de pouvoir s'y déployer, & où les Troupes qui la compoſeroient, ne pourroient y combattre qu'avec déſavantage, ſi le Général, découvrant une hauteur ſur ſa droite, vouloit s'y tranſporter, ſoit parce que ſes flancs y ſeroient mieux appuyés, ſoit parce qu'il laiſſeroit, entre l'ennemi & lui, un terrein difficile à manœuvrer, ou enfin que, par un mouvement bruſque, il lui fût poſſible d'échapper à une charge dont il auroit d'autant plus à redouter les ſuites, qu'il ne pourroit s'y préſenter qu'en déſordre; comme dans l'arrangement primitif des colonnes en maſſe, il faut toujours qu'il y ait un Officier ſur les flancs de chaque diviſion, pour les diriger ſur les points où il eſt néceſſaire de les porter, il commenceroit par faire raſſembler autour de lui tous les Officiers qui ſe trouveroient ſur le flanc par lequel il devroit marcher, leur montreroit l'emplacement ſur la hauteur où il voudroit former ſa ligne, leur indiqueroit les points où il voudroit appuyer ſa droite & ſa gauche, & leur enjoindroit, après s'être reportés ſur le flanc de leur peloton, d'en partir au ſignal dont il conviendroit avec eux, & de s'éloigner reſpectivement entr'eux à la diſtance du front de leur diviſion, à meſure qu'ils chemineroient, de maniere qu'en arrivant ſur la hauteur indiquée, chacun d'eux devançant de quelques toiſes, le flanc, devenu la tête de ſon peloton ou de ſa diviſion, pût lui marquer le point juſte où la droite de chaque Troupe devroit venir aboutir.

Et pour que ces Officiers n'euſſent point à perdre leur temps à chercher l'alignement général, indépendamment de quelques Officiers intelligents que le Général enverroit à l'avance reconnoître les points d'appui, ou de remarque pour la droite & pour la gauche de ſa ligne, ces mêmes Officiers, après avoir rempli cet objet, s'aſſureroient auſſi des points intermédiaires ſur

leſquels

leſquels les Officiers de flanc auroient à former leur alignement, & où ils reſteroient en pierre d'attente, faiſant face à l'ennemi juſqu'à ce que leurs pelotons vinſſent les joindre; ce qui ſe feroit de leur part, au trot ou au galop, ſelon qu'il ſeroit néceſſaire d'employer une plus, ou moins grande célérité dans ce mouvement.

Et ſi pour procurer en tout temps à la Cavalerie une plus grande facilité de marquer les alignements, tant paralleles, que perpendiculaires, qu'elle eſt continuellement dans le cas d'obſerver, on venoit à adopter la propoſition que je vais faire inceſſamment pour régler la marche en bataille de la Cavalerie, on pourroit, au lieu des Officiers de flanc, ſe ſervir des Portes-Lances, dont je déſirerois l'établiſſement, afin de les employer, ainſi que le Tableau de la vingt-ſeptieme Planche le repréſente, pour aller à l'avance marquer l'alignement des Eſcadrons auxquels ils ſeroient attachés; ce qui, ſelon moi, ne contribueroit pas peu, en mille occaſions, à la ſûreté & à l'enſemble des manœuvres de la Cavalerie.

Quoi qu'il en ſoit, le mouvement par le flanc de la colonne en maſſe, s'opéreroit de la part des diviſions, ou des pelotons qui la compoſeroient, par un à droite par file, fait des deux rangs à la fois; mais avec des Troupes inſtruites, le préalable des Officiers de flanc, auxquels on ſuppoſe que le Général ſeroit dans le cas d'expliquer ſes intentions, pour être ſûr d'en obtenir l'exécution, ne deviendroit pas même néceſſaire; puiſqu'étant accoutumés à faire des changements de front, ainſi que des déploiements par des à droite, ou à gauche par files, il ſuffiroit de faire les commandements ci-après.

1°. Garde à vous.

2°. Peloton, diviſion, ou Eſcadron, par files à droite, en marchant, prenez vos diſtances.

3°. Marche.

Et alors, au moyen de ce que le Général auroit pris la précaution d'envoyer à l'avance marquer le terrein ſur lequel la ligne devroit ſe former, on pourroit être ſûr que ce ſeroit l'affaire d'un clin-d'œil, pour que toute cette Cavalerie, d'une poſition très-critique, où elle étoit le moment d'auparavant, pût la changer pour en prendre une qui deviendroit impoſante; de plus, qu'en pre-

nant ſon parti promptement, il n'y auroit pas le moindre riſque à courir, puiſque l'ennemi n'auroit ſeulement pas le temps de ſe douter de ce que vous allez faire. La ſeule choſe qu'il y auroit à craindre, ſeroit que la Cavalerie ennemie, dès le moment de ſa formation en arriere du côteau, ne ſe fût arrangée pour vous charger en arrivant; encore auriez-vous le temps de lui échapper, ſi par l'étude des mouvements que je propoſe, ou par votre propre expérience, vous vous étiez muni des différentes reſſources qu'un homme de guerre doit avoir pour tous les cas heureux, ou malheureux dans leſquels il peut ſe trouver à la guerre.

Une précaution qu'il faudroit prendre encore dans celui dont il eſt queſtion, ſeroit de placer ſur le flanc droit de la premiere, ainſi que de la derniere diviſion de la colonne, des Officiers aſſez intelligents, pour en diriger la marche exactement vers les deux points où la droite & la gauche de la ligne devroient appuyer, leſquels auroient été reconnus à l'avance, ainſi qu'il a déja été dit plus haut.

☞ Si le mouvement par files, que l'on vient d'indiquer, paroît à quelques Officiers de Cavalerie ſujet à trop de confuſion, quoique je ne puiſſe être de leur avis, & que je n'héſitaſſe pas à m'en ſervir avec de la Cavalerie paſſablement exercée, parce que je ne connois pas de manœuvre plus facile, il leur ſeroit aiſé d'y ſuppléer par des à droite par quatre, ou par trois, ce qui conſerveroit, à la vérité, un peu plus d'enſemble; mais ne procureroit pas, à beaucoup près, la même célérité dans l'exécution, ni la même facilité pour paſſer ſur toutes ſortes de terreins; tandis qu'il eſt bien difficile, au contraire, qu'il ne ſe trouve pas praticable, pour deux hommes à cheval, dans les endroits toutefois qui ſont propres aux mouvements de la Cavalerie.

On doit voir par ces différents détails, lorſqu'on a à conduire un détachement, 1°. combien il eſt néceſſaire de ne pas s'enfourner dans un pays où il eſt apparent qu'on peut trouver l'ennemi non-ſeulement ſans le bien faire fouiller autour de ſoi, mais encore, pour peu qu'on s'arrête, ſans laiſſer des obſervateurs ſur les différentes éminences qui ſe trouvent à portée, afin d'être averti à temps de ce qu'ils pourroient découvrir au loin.

2°. Que ſi, par malheur, vous avez négligé les précautions in-

diquées ci-deſſus, ou que vous ayez été mal ſervi, ce qui arrive ſouvent aux gens même qui ſavent prendre les meſures les plus ſages, & qu'il en réſulte pour vous un danger évident, il faut alors ſur-tout éviter l'irréſolution, parce que l'incertitude ne peut que rendre votre ſituation encore plus critique, & tourner même quelquefois à votre déshonneur; car il ne faut pas ſur cela ſe faire illuſion; les Troupes ne vous feront pas grace, quand une fois vous les aurez miſes en danger, & que vous ne réſoudrez rien pour les en tirer : c'eſt pour cela qu'à la guerre il faut toujours être prêt à prendre un parti, en conſéquence des événements même les plus inattendus, ſans quoi véritablement on n'eſt homme de guerre qu'à demi.

On doit encore inférer des détails ci-deſſus, qu'il ne ſuffit pas pour un Officier-Général, d'être en état de bien commander; mais qu'il faut de plus qu'il ait le talent de pouvoir, du premier coup-d'œil, apprécier le dégré d'inſtruction des Troupes qu'il auroit à conduire, afin de s'arranger en conſéquence ſur les commandements qu'il auroit à leur faire.

On peut juger delà combien le métier de la guerre eſt difficile à bien faire, parce qu'il peut arriver que le même homme, dans la même circonſtance, ſe ſervant des mêmes termes & employant les mêmes moyens, ſoit taxé de démence, forcé de fuir & de ſe déshonorer, s'il exige des Troupes qu'il commande une manœuvre qui ſeroit au-deſſus de leur portée, tandis, qu'au contraire, il pourroit ſe couvrir de gloire, ainſi qu'elles, ſi elles étoient aſſez bien exercées pour entendre à demi-mot, & pour exécuter facilement des mouvements qui, étant faits à propos, pourroient non-ſeulement les garantir d'un danger évident, mais même leur procurer un ſuccès déciſif.

Voilà pourtant les hazards de la guerre; le Tableau en eſt effrayant; mais il doit faire ſentir à ceux qui ſont deſtinés à parvenir aux grades, la néceſſité de mettre le temps à profit, pour acquérir de l'expérience, & aux Troupes la conſéquence dont il eſt pour elles de ne pas ſe refuſer à l'étude des principes qui peuvent leur faire éviter de tomber dans les précipices où elles ſeroient indubitablement entraînées par leur ignorance : d'où je conclus, pour que les choſes aillent bien à la guerre, qu'il

faut de néceſſité, qu'à partir du Général ſuprême, juſqu'au dernier Soldat, chacun ſoit au fait de ſa beſogne.

En attendant, comme mon projet eſt de fournir des moyens d'inſtruction aux jeunes Officiers qui n'ont pas fait la guerre, & des ſujets de méditation à ceux qui ſont parvenus aux grades ſupérieurs, ſans pourtant qu'ils aient jamais conduit de gros détachements qui aient exigé, de leur part, du coup-d'œil, ou des combinaiſons, je vais faire une ſuppoſition qui mettra ces derniers à même d'examiner ma propoſition, de combiner les mouvements, d'en calculer la durée, & de méditer ſur les effets qui doivent en réſulter : ils verront peut-être que je me ſuis trompé ; mais s'ils ne l'ont pas découvert d'abord, la peine qu'ils ſe ſeront donnée pour trouver en quoi j'aurois pu errer, leur aura ſans doute fait naître de meilleures idées que les miennes : ſi cela eſt, j'aurai rempli mon objet ; car tout ce que je deſire eſt de contribuer à former des gens de guerre ; & comme ce n'eſt pas ſans travailler qu'on peut le devenir, ſi je puis en inſpirer le gout à ceux de nos jeunes Militaires qui ne l'auroient pas, je regarderai, quoi qu'on en puiſſe dire, ma peine & mes ſoins comme très-bien employés, puiſque le plus digne objet d'émulation d'un homme qui penſe, eſt de ne ſortir de la vie, qu'avec la certitude d'avoir fait ce qu'il falloit à tous égards pour ſe rendre utile à ſa Patrie.

Planche au trait, n°. 10.

La ſuppoſition que je viens d'annoncer, eſt celle d'un Corps de Cavalerie, qui, ſoit qu'il eût à agir, pour ſon propre compte, ſoit qu'il fît partie d'un Corps mêlé d'Infanterie & de Cavalerie, ne ſe trouveroit pas moins avoir vis-à-vis de lui un Corps compoſé, à peu près, d'un pareil nombre d'Eſcadrons, & qui, au moment d'aller à la charge, s'appercevroit que la Cavalerie, avec laquelle il auroit à ſe meſurer, ſeroit couverte, ſur toute l'étendue de ſon front, par une haie qui auroit des ouvertures de diſtance en diſtance, ou par de petits tertres, couverts de brouſſailles, ce qui lui ôteroit la poſſibilité d'arriver en ligne pleine.

Comme dans une pareille poſition l'ennemi n'auroit rien de mieux à faire, que de laiſſer ſon adverſaire entreprendre de forcer cet obſtacle, dans l'eſpoir de profiter du déſordre, ou, tout au moins, du défaut d'enſemble, avec lequel il arriveroit ſur lui ; d'autant que la charge des attaquants étant bien décidée, & les attaqués

qués marchant à leur rencontre, de maniere à pouvoir les heurter de front douze, ou quinze pas en-deçà des obſtacles, ceux-ci n'ayant pas eu le temps de ſe reformer, il devroit s'enſuivre, à valeur & à nombre égal, que l'iſſue du combat devroit être abſolument au déſavantage des attaquants.

Dans le cas cependant où l'ordre auroit été envoyé au Commandant de la Cavalerie, ſuppoſée attaquante, de charger celle qui lui ſeroit oppoſée; comme il arrive ſouvent que le Général en chef d'une diviſion, qui dirige une attaque, peut voir l'inſtant où il eſt néceſſaire d'ébranler ſa Cavalerie pour charger, ſans que pour cela il ſe trouve aſſez à portée du champ de bataille où elle va combattre, pour pouvoir en connoître la ſurface & en appercevoir tous les revers; que ſouvent tel terrein qui, au coup-d'œil, paroît être une plaine raſe, n'en eſt pas moins coupé de ravins & rempli de difficultés; dans ce dernier cas, ſi l'homme qui mene une ligne de Cavalerie, dans l'objet de joindre l'ennemi, s'en trouve ſéparé par un terrein à peu près ſemblable à celui qui eſt repréſenté ſur la Planche au trait, N°. 10, & que rempli du principe qu'une fois l'ordre reçu de charger, il faut faire l'impoſſible pour l'exécuter; cet homme, plein de cette idée, délicat d'ailleurs ſur le point d'honneur, inquiet de ce qu'on penſera de lui, s'il balance, troublé, d'un autre côté, par l'évidence du danger qu'il va faire courir aux Troupes qu'il conduit, & qui, une fois ébranlées, ne manqueront pas d'être chargées à l'inſtant du paſſage de cette ligne d'obſtacles; certainement cet Officier, dont la valeur ne ſeroit pas même équivoque, doit ſe trouver très-embarraſſé, ſur-tout s'il a à ſes ordres des Troupes qui ne ſeroient pas aſſez inſtruites, pour riſquer de leur faire faire le ſeul mouvement, ſelon moi, qui pût lui faciliter le moyen d'exécuter l'ordre qu'il a reçu de combattre.

Mais ſi, au contraire, ſa Cavalerie eſt inſtruite, un mot doit ſuffire pour l'indication du mouvement, qui, dans ſa ſituation, pourroit opérer le changement heureux dont il eſt queſtion, & ce mot eſt, *qu'on porte ma ſeconde ligne à toutes jambes ſur le flanc gauche de l'ennemi.*

Alors, au moment où il ébranle lui-même ſa premiere ligne, ce qu'il doit faire lentement, afin de donner quelque avance à ſa ſeconde ligne qui a un trajet beaucoup plus conſidérable à

faire pour arriver à ſa deſtination, il doit ſuſpendre totalement ſa marche, lorſqu'il ne ſe voit plus qu'à une certaine diſtance de la ligne des obſtacles ſuppoſés, afin qu'en s'arrêtant, il puiſſe faire croire à l'ennemi, que c'eſt l'apparition de ces mêmes obſtacles, qui en eſt la cauſe principale; ordonner en conſéquence, qu'au point où il feroit faire halte à l'Eſcadron d'alignement, tous les autres devroient auſſi s'arrêter & envoyer auſſi-tôt en avant d'eux de petites Troupes qui auroient l'air de vouloir en reconnoître les approches, ainſi que les débouchés; & ce qui ſeroit mieux encore, d'être convenu d'avance de cet arrangement, & l'avoir ordonné avant de s'être ébranlé pour former cette attaque ſimulée.

Quoi qu'il en ſoit, l'ennemi tenu en ſuſpens par l'approche de la premiere ligne, & embarraſſé ſur le parti qu'il auroit à prendre relativement au mouvement de la ſeconde qu'on pourroit lui dérober, ſi le terrein y étoit propre, mais dont on ſuppoſe qu'il peut s'appercevoir, quoiqu'il ſoit dans le cas, par ſa poſition, de préſumer que la premiere ligne n'oſeroit franchir l'obſtacle qui les ſépare, & qu'il ſe dégarniſſe en conſéquence, pour envoyer quelques-uns de ſes Eſcadrons ſur ſon flanc gauche, la premiere ligne des attaquants peut alors les paſſer légérement avec la certitude de n'avoir plus à combattre qu'à forces égales; mais s'il donne le temps à la ſeconde ligne d'arriver ſur ſon flanc, alors, d'une poſition avantageuſe où il étoit le moment d'auparavant, il doit ſe trouver à ſon tour dans une ſituation infiniment critique, ou ſe voir du moins forcé de changer de poſition, & de combattre ſur un terrein qui lui ſeroit moins avantageux, ſans compter un autre calcul qu'il y auroit à faire, qui eſt que ſi, par hazard, les Troupes ennemies n'étoient pas auſſi inſtruites que les vôtres, leur Général, ſans doute, ſe trouveroit très-embarraſſé pour venir à temps à la parade de l'attaque de flanc dont il ſe verroit menacé.

C'eſt ainſi, qu'à la guerre, un rien peut produire les plus grands effets; mais pour hazarder de pareils mouvements où l'on n'a pas le temps de faire de longues péroraiſons, & où il ſeroit à déſirer qu'un ſignal pût ſuffire pour ſe faire entendre, il faut que les Troupes, ainſi que leurs chefs, ſoient inſtruits,

MOUVEMENS.

qu'il est possible de faire faire aux Troupes d'une 2de ligne de Cavalerie pour concourir au succès d'une attaque faite ou simulée de la part de la premiere.

A. *1ere et 2eme ligne de l'Ennemi*

B. *1re Ligne en marche pour simuler une attaque*

C. *Emplacement où la premiere ligne se trouvoit avant de former son attaque.*

D. *1er Emplacement de la 2e Ligne*

E. *Mouvement par le flanc à botte des Escadrons de 2e Ligne.*

F. *La Colonne formée avec ses distances des 3. Escadrons de 2e Ligne.*

G. *La Colonne par demi Escadron ou division se portant au plus grand train possible sur le flanc gauche de l'Ennemi.*

non pas ſeulement dans les petits détails, mais, comme on voit, dans le grand du métier, puiſque, par ma propoſition, je prétends qu'un mot devroit ſuffire pour que, dans le moment de l'action même, un Général pût opérer un changement total dans ſa diſpoſition, ou entreprendre un mouvement qui lui aſſureroit la victoire, s'il étoit bien exécuté, tandis qu'il ne ſauroit manquer d'entraîner des ſuites funeſtes, s'il étoit commandé à des Troupes qui ne ſeroient pas en état d'en comprendre l'objet, & à plus forte raiſon de l'exécuter.

DES EMBUSCADES.

CETTE partie, l'une des plus intéreſſantes de la guerre, tant par les fineſſes, que par la prévoyance, les combinaiſons, la ruſe & le ſecret qu'elle exige, eſt, ſelon moi, à cauſe de ces différents motifs infiniment plus difficile à traiter que beaucoup d'autres; elle n'eſt guere ſuſceptible non plus d'une étude purement théorique : à l'égard de la pratique, comme ma propre expérience m'a mis à même de remarquer maintefois que c'eſt peut-être la choſe la plus difficile, que de pouvoir parvenir à faire réuſſir une embuſcade, à moins, toutefois, qu'elle ne ſoit compoſée d'un très-petit nombre de Troupes, j'éviterois de fatiguer le Lecteur, de démonſtrations & de regles que je crois aſſez inutiles, vu la difficulté de les faire ſuivre, pour aſſurer en grand le ſuccès de pareilles opérations, ſi je ne m'étois, en quelque ſorte, engagé d'en parler.

En effet, malgré les meſures les mieux priſes, & les apparences même les plus favorables, je regarde, à peu près, comme impoſſible de voir une ſeule embuſcade finir par avoir un plein ſuccès.

Quoi qu'il en ſoit, j'ai cru devoir, dans le cours de cet Ouvrage, en donner divers exemples : on les trouvera, ſi on veut les revoir, dans les Planches vingt-une, vingt-cinq, vingt-ſix & vingt-ſept, qui doivent déja avoir paſſé ſous les yeux du Lecteur.

La vingt-unieme repréſente un convoi d'artillerie paſſant à portée d'une embuſcade, & qui eſt attaqué dans ſa marche; ce convoi eſt couvert ſur ſon flanc droit par un corps de Cavalerie,

dont chaque troupe de cinquante Maîtres a pour s'éclairer deux Cavaliers, qui ne marchent, ſelon l'antique & ordinaire uſage, qu'à une très-petite diſtance du flanc qui peut être expoſé aux inſultes de l'ennemi.

Cette maniere de s'éclairer eſt de toutes, ſans contredit, la plus défectueuſe, & conſéquemment la plus favorable à l'ennemi qui ſe ſeroit embuſqué : auſſi eſt-ce en partie pour en faire ſentir le vice, qu'on a pris ſoin de faire paroître, preſqu'à portée du piſtolet, des Pandours, qui, ainſi qu'on a pu le voir en plus d'une occaſion, ſont blottis derriere des haies, & une nuée de Huſſards qui débouchent ſucceſſivement de derriere un côteau, auſſi-bien que de derriere le Village qui ſe trouve placé ſur le flanc de la marche dudit convoi.

La vingt-cinquieme Planche offre le tableau d'une autre façon, mais plus méthodique, d'embuſquer un Corps de Troupes, compoſé d'Infanterie, de Cavalerie, de Dragons & de Huſſards : le diſcours, qui en donne l'explication, fait voir le parti qu'on peut, ſelon la nature du terrein, tirer des différentes armes. Il apprend auſſi combien, avec peu de monde, on peut embraſſer de pays & inquiéter l'ennemi, ſans pour cela avoir à craindre de compromettre ceux à qui on donne de pareilles commiſſions, ſur-tout lorſque la conduite des Troupes, qu'on eſt forcé de perdre de vue, en les détachant au loin, ſe trouve être placée entre les mains d'Officiers qui ſavent diriger une attaque, ſe livrer de bonne grace, quand l'occaſion le requiert, & ſe retirer avec prudence, à l'inſtant où il eſt néceſſaire de le faire, pour n'être pas enveloppé, ou coupé dans ſa retraite.

La vingt-ſixieme Planche repréſente une embuſcade double; l'une couverte par un côteau, & l'autre maſquée par un bois.

☞ Quoique par la méthode que j'ai donnée pour bien fouiller un pays, ce qui fait l'objet principal de cette même Planche, l'embuſcade de la gauche ſe trouve être découverte, il ne faut pas, en vertu de ce qu'on ſait qu'on auroit un moyen propre à ſe garantir de pareils pieges, en inférer que la maniere dont cette embuſcade eſt diſpoſée, ne ſoit pas propoſable, ni que, d'un autre côté, l'on faſſe toujours à la guerre exactement tout ce qu'il faut pour éviter d'y tomber. Il ſeroit, au contraire, plus naturel de croire que,

comme

comme on ne ſe relâche toujours que trop ſur les précautions même les plus indiſpenſables à prendre, & qu'il peut arriver que celui qui ſeroit chargé de diriger la marche d'un détachement important, n'y mît pas le ſoin, l'exactitude & les recherches que tout Militaire doit employer pour pourvoir à ſa ſureté, cette embuſcade toutefois préparée, tant en arriere, qu'à l'extrémité du côteau qu'on découvre à gauche dans la partie ſupérieure de la vingt-ſixieme Planche, n'en eſt pas moins de nature à réuſſir, & même à pouvoir remplir un objet eſſentiel; ce qui, à la vérité, n'arriveroit pas, ſi la méthode que je propoſe, pour bien éclairer un pays, étoit ſuivie ſcrupuleuſement, & dans la forme dont cette même Planche offre le Tableau.

Au reſte, quant à ceux qui voudroient cenſurer cette maniere d'embuſquer des Troupes, en prétendant qu'il n'y a pas un Officier, ou un Bas-Officier, pour peu qu'il eût d'intelligence, qui ne fût capable de découvrir une embuſcade qui ſeroit diſpoſée de cette maniere, je leur objecterai que pour raiſonner ainſi, il faut qu'ils ſoient perſuadés que nous ſoyons devenus bien habiles en comparaiſon de ce qu'on l'étoit du temps de M. de Vendôme, puiſque l'hiſtoire nous apprend que M. le Prince Eugene, qui n'étoit pas un homme à former des entrepriſes abſurdes, n'en a pas moins conçu, & même exécuté à Luzara, le ſuperbe projet d'embuſquer, non un petit corps de Troupes, mais toute une armée derriere une digue qui ſe trouvoit en avant du camp qu'il ſavoit que le Roi d'Eſpagne & M. de Vendôme avoient fait tracer près du Pô, pour leur armée, dans l'objet de venir s'emparer de cette petite Ville que M. le Prince Eugene avoit intérêt de conſerver; de ſorte que ce Général entreprit non-ſeulement de paſſer le Pô, ce qu'il fit très-à portée du Prince de Vaudémont, qui avoit ordre du Roi d'Eſpagne d'obſerver toutes ſes démarches, ſans que celui-ci s'en apperçût, mais encore parvint à embuſquer ſon armée toute entiere, & cela ſi à portée du camp de celle des deux Couronnes, que le premier qui la découvrit, fut un Officier-Major d'Infanterie, qui, voyant cette digue auſſi proche de la ligne, y monta, dans l'intention d'y placer la garde du camp, en avant des faiſceaux de ſon Régiment. Or, cet événement extraordinaire, mais d'autant plus en faveur de ce que j'ai

dit plus d'une fois dans le cours de cet Ouvrage, qui eſt, qu'on ne fait pas toujours à la guerre tout ce qu'on devroit faire, prouve qu'encore que M. de Vendôme fût un très-excellent Général, & qu'il eût pris la précaution de donner ordre à l'Officier ſupérieur qui faiſoit ſon avant-garde, de bien éclairer le pays en avant de lui, cependant ſes intentions ne furent pas ſuivies : d'où je conclus que les meſures les plus ſages, ne ſont pas toujours ſuffiſantes; & c'eſt ce qu'on voit dans cette occaſion, puiſque, malgré la proximité de l'ennemi, toute l'armée Françoiſe & Eſpagnole, étoit entrée dans ſon camp, & même les armes déja placées aux faiſceaux, avant que celle des Autrichiens, qui n'étoit pas ſeulement à une portée de fuſil du camp, eût été découverte; ce qui, pourtant, auroit dû être d'autant moins difficile, que M. le Prince Eugene, qui, à la vérité, avoit appuyé toute ſon Infanterie & ſon artillerie contre la digue, n'en avoit pas moins pour cela toute ſa Cavalerie en ſeconde ligne.

A l'égard de la vingt-ſeptieme Planche, elle offre, dans la partie ſupérieure à gauche du Tableau, celui des diſpoſitions d'un corps de Troupes ennemies, lequel, après être ſorti d'une embuſcade qui avoit été préparée dans un bois, ſe diſpoſe à former ſon attaque.

Les embuſcades qui ſe tendent ainſi dans les bois, ſont les plus ſûres, parce qu'elles n'offrent aux recherches des éclaireurs aucune partie oſtenſible, & qu'avec un peu d'ordre & de diſcipline, il eſt poſſible de contenir ſes Troupes de maniere à ce que perſonne ne ſe laiſſant appercevoir ſur la liſiere des bois, elles deviennent, à moins d'une grande expérience de la part des conducteurs des patrouilles, infiniment difficiles à découvrir.

Un point eſſentiel eſt, après avoir, ſi cela eſt poſſible, embuſqué ſes Troupes en arriere de quelque fourré épais, d'où l'on ait pourtant la facilité de les faire ſortir par des communications pratiquées à droite, à gauche & en avant, de tenir quelqu'un d'intelligent ſur quelque tertre où il ne pourroit être apperçu, ou même ſur un arbre, lequel ſeroit un peu éloigné du point où, avec le coup-d'œil militaire, on pourroit juger que l'ennemi devroit diriger ſes patrouilles, & d'où cet Officier, perché le plus haut qu'il lui ſeroit poſſible, rendroit au Général, qui ſe tiendroit à portée,

exactement tout ce qu'il obſerveroit, tant de la direction que ſuivroient les premiers éclaireurs de l'ennemi, que du nombre & de l'eſpece de Troupes dont ſon avant-garde, ou le gros de ſon détachement ſeroit compoſé; & lorſque les patrouilles de l'ennemi s'approcheroient, comme il eſt vraiſemblable qu'après avoir parcouru la liſiere du bois, & n'y avoir rien remarqué qui pût les induire à ſoupçonner une embuſcade, elles reprendroient la même route que le reſte du détachement: alors l'Officier, qui ſeroit toujours reſté ſur ſon arbre, feroit quelque ſignal, dont il ſeroit aiſé de convenir, pour donner à connoître qu'on peut, en ſureté, revenir à lui; & ſi le Général, par les nouveaux comptes qui lui ſeroient rendus, jugeoit qu'il fût temps de ſortir de ſon embuſcade, alors chaque Corps en particulier qui auroit dû faire reconnoître, dès en arrivant, les débouchés les plus commodes pour ſe porter ſur la route que l'ennemi doit tenir, ſortiroit de ſon emplacement, ſoit pour ſe réunir au ſortir du bois avec le reſte des Troupes qui compoſeroient l'embuſcade, ſoit pour ſe porter reſpectivement ſur les points où chacun devroit entrer en action, d'après les diſpoſitions préparées à l'avance par le Général.

Bien entendu que ſi on en avoit eu le temps, les Officiers-Majors des différents Corps auroient joint à la précaution de reconnoître les débouchés les plus favorables, pour ſe porter, par différents points d'aboutiſſement, ſur la direction de la marche de l'ennemi, celle de reconnoître également les moyens de communication dont on pourroit s'aſſurer pour que les Troupes, une fois l'attaque commencée, puſſent ſe porter les ſecours réciproques dont elles pourroient avoir beſoin pendant l'action.

Cependant j'obſerverai que, pour ne rien donner à ſoupçonner à l'ennemi, ſoit en coupant des haies, ou en faiſant abattre les revers des foſſés, pour rendre ſes communications plus praticables, ou en faiſant jalonner pour indiquer les paſſages les plus commodes, tant à la Cavalerie qu'à l'Infanterie, il vaudroit encore mieux laiſſer le tout imparfait, que de mettre, par des précautions pouſſées trop loin, l'ennemi dans le cas de ſe tenir ſur ſes gardes, d'autant que tout corps de Troupes ſurpris en marche, & attaqué un peu vigoureuſement, eſt rarement capable de faire des diſpoſitions raiſonnées, & encore moins de tirer avantage

d'un premier ſuccès, parce qu'indépendamment de ce qu'il ignore le nombre de Troupes auxquelles il a affaire, c'eſt que, venant d'être ſurpris, il doit craindre, en s'abandonnant trop à la pourſuite d'une Troupe qui viendroit à plier, de tomber par trop d'ardeur dans une nouvelle embuſcade.

Au reſte, on ne peut, ſur cela, donner que des regles générales, parce que, à l'égard des détails, tel principe de conduite qui ſeroit bon pour un terrein, ſeroit, pour un autre, diamétralement contraire à l'objet qu'on ſe propoſeroit.

Néanmoins je ne veux pas négliger de donner ici les principales regles que je conſidere comme indiſpenſables, dans le cas où, contre mon avis, on regarderoit comme une choſe facile de parvenir à faire tomber l'ennemi dans une embuſcade.

PRÉCAUTIONS A PRENDRE,

APRÈS S'ÊTRE EMBUSQUÉ.

1°. NE pas arriver ſur le terrein trop long-temps avant le moment d'entrer en action.

2°. Faire, ſi l'on peut, des embuſcades doubles, & même triples, pourvu qu'on ſoit ſûr du zele & de l'obéiſſance des Chefs qui doivent les diſpoſer, & agir enſuite de concert avec vous.

3°. Placer les Troupes dans l'ordre où elles doivent combattre.

4°. Mettre la Cavalerie ſur les ailes, ſi elle doit embraſſer les flancs de l'ennemi, ou en ſeconde ligne, ſi c'eſt l'Infanterie qui doit entrer la premiere en action.

5°. Faire jalonner les débouchés d'une maniere différente pour l'Infanterie que pour la Cavalerie, afin de pouvoir, ſans confuſion, ſortir de ſon embuſcade.

6°. Dès que les Troupes ſont placées, ordonner un appel général, même des valets, afin de ſavoir s'il ne ſeroit pas déſerté quelqu'un, dans l'eſpérance d'obtenir une récompenſe de la part de l'ennemi, en lui découvrant les diſpoſitions que l'on fait contre lui, & aviſer en conſéquence au parti qu'il y auroit à prendre, s'il manquoit à l'appel un homme dont on dût ſe méfier.

7°. Une

7°. Une fois l'embuſcade aſſiſe, défendre, ſous peine de la vie, à tout Soldat ou Valet, de dépaſſer les ſentinelles dont on doit la faire entourer.

8°. Mettre toutes les ſentinelles doubles.

9°. Obſerver qu'il y en ait une des deux au moins qui ſoit un homme de confiance.

10°. Ne pas ſouffrir les chiens, ſur-tout ceux qui aboient.

11°. Eviter, avec encore plus de ſoin, les chevaux qui henniſſent.

☞ Si l'on n'a pas pris la précaution, avant de former le détachement deſtiné à s'embuſquer, de faire recommander à l'ordre, que perſonne n'amene des chevaux qui aient l'inconvénient de hennir; & s'il s'en trouve, ſoit dans l'Infanterie, ſoit dans la Cavalerie, il faut uſer d'un remede qu'on prétend propre à les en empêcher, qui eſt de leur mettre une balle dans l'oreille, attachée au bout d'une ficelle, qui ſeroit aſſujettie à la têtiere de la bride; ou, s'il y en avoit pluſieurs, en former un petit détachement, qu'on pourroit employer à quelque objet utile, quoiqu'en l'éloignant aſſez de l'embuſcade, pour que les chevaux dont il ſeroit compoſé, ne puſſent, par leurs henniſſements, la faire découvrir.

12°. Faire arrêter tous les Payſans, ou autres, qui auroient pu appercevoir la moindre parcelle de votre détachement.

13°. Avoir, pour cet effet, de petits partis de Cavalerie, diſpoſés autour de votre embuſcade, pour courir après les paſſants qui vous auroient apperçu, ou après quelque déſerteur qui viendroit à s'échapper.

14°. Changer ſes diſpoſitions, ou même ſe retirer tout-à-fait, s'il s'en étoit échappé quelqu'un d'aſſez bonne heure, pour devoir vous faire appréhender, qu'en rendant compte à l'ennemi de l'emplacement de votre embuſcade, celui-ci pût avoir le temps d'augmenter les forces du détachement, de la marche duquel on auroit eu connoiſſance, & qui auroit déterminé à dreſſer l'embuſcade dont il eſt queſtion.

15°. Indépendamment des précautions priſes pour bien placer les ſentinelles autour de votre embuſcade, avoir de petits partis de Troupes-Légeres qui rodent aux environs, pour rattraper les dé-

ſerteurs qui voudroient s'échapper, pour aller ſur-tout du côté de l'ennemi.

16°. Tâcher de conduire les Troupes, deſtinées à former l'embuſcade, par des terreins qui ne puiſſent pas en laiſſer appercevoir la trace à l'ennemi.

17°. Ne faire ſortir les Troupes embuſquées, pour attaquer l'ennemi, que lorſque le gros des ſiennes approche, & qu'il eſt à peu près à hauteur du front des vôtres, afin d'arriver juſte ſur le flanc de ſa marche; à moins que par la diſpoſition du terrein, il ne parût plus avantageux de le charger en tête & en queue, ce qui pourtant exigeroit des mouvements combinés, & conſéquemment toujours fort incertains; mais comme il faut bien, à la guerre, donner quelque choſe au hazard, l'eſſentiel eſt de bien choiſir & de ſavoir à qui on ſe fie.

18°. Convenir d'un ſignal, auquel toutes les Troupes embuſquées devroient s'ébranler à la fois, pour ſe porter en ordre aux différents points d'aboutiſſement où elles doivent reſpectivement commencer leur attaque; éviter ſur-tout que ce ſignal ne ſoit des coups de fuſil, parce que le hazard pourroit amener telle circonſtance qui obligeroit d'en tirer pour tout autre ſujet, & feroit ſortir trop tôt vos Troupes de leur embuſcade.

19°. Si les Troupes embuſquées ſont plus nombreuſes que celles de l'ennemi qu'on attend, les diviſer pour attaquer ſon avant-garde & ſon arriere-garde à la fois; mais s'arranger de maniere que le Corps le plus conſidérable, ſoit celui qui doive attaquer l'avant-garde; parce que, pour peu que celui qui ſeroit chargé d'attaquer l'arriere-garde, fût en état de lui porter atteinte, cette diverſion, à laquelle l'ennemi ne s'attendroit pas, cauſeroit indubitablement une indéciſion dans ſes démarches, qui ſeroit vraiſemblablement très-avantageuſe aux Troupes qui formeroient l'attaque principale.

20°. Eviter d'enfermer l'ennemi, de maniere à ce que, s'il ſe voit ôter tout eſpoir de retraite, il ne ſe détermine, par ce ſeul motif, à combattre en déſeſpéré.

21°. Réſerver, à portée des Troupes qui attaquent l'arriere-garde de l'ennemi, au moins un petit détachement, que vous tiendriez caché, autant qu'il ſeroit poſſible, ſoit pour parer à l'incon-

vénient d'un reſtant de Troupes de l'ennemi qui pourroit arriver à la ſuite de ſon arriere-garde, ou pour faire paroître les vôtres, au moment où le combat devenant douteux, vous auriez intérêt de lui faire croire que ce ſont des Troupes fraîches qui viennent à votre appui.

22°. Tâcher, dans vos premiers rangs, d'avoir d'excellents tireurs, pour mettre, s'il eſt poſſible, hors de combat ceux des Officiers qui témoignent, par leur activité, donner plus de reſſort & de chaleur à l'ennemi dans ſa défenſe.

23°. Vous retirer à temps, ſi vous apprenez que l'ennemi, ou ſi vous jugez, par ſes démarches, qu'il ait connoiſſance de votre embuſcade, parce que c'eſt toujours un grand déſavantage, que d'être attaqué ſoi-même, quand les Troupes que vous conduiſez s'attendent à attaquer les autres, avec l'eſpérance d'un ſuccès preſqu'aſſuré.

24°. Du reſte, recommander le plus grand ſecret à ceux auxquels vous êtes forcé, pour le ſervice du Maître, de confier le but de votre entrepriſe, & ne vous laiſſer pénétrer aux autres, à cet égard, que quand vous ne pourrez faire autrement, & lorſqu'on aura deviné votre objet, ce à quoi chacun s'efforcera de parvenir; cacher au moins, juſqu'au dernier moment, & l'emplacement que vous avez choiſi pour y embuſquer vos Troupes, & la connoiſſance que vous avez de la direction de la marche, & de l'heure à laquelle vous avez calculé que l'ennemi pourroit arriver, parce que, hors les gens qui ſont accutumés à l'obéiſſance & à ne ſe mêler que de ce qu'ils ont à faire, s'il y a ſeulement deux perſonnes qui ſachent votre deſſein, vous devez vous attendre que le dernier Soldat du détachement en ſaura autant que vous un quart-d'heure après: auſſi eſt-ce une des raiſons principales qui m'ont fait dire, au commencement de ce chapitre, que rien n'étoit plus difficile que de voir réuſſir une embuſcade.

Voilà à peu près tout ce que je crois devoir dire à ce ſujet.

1°. Parce que je ne me ſuis jamais trouvé aux ordres d'aucun Officier-Général qui ait tenté d'en former.

2°. Parce que, bien qu'il me ſoit arrivé d'en dreſſer plus d'une en ma vie, comme je me vois arrêté par la loi que je me ſuis impoſée de ne parler d'aucuns faits de guerre qui aient roulé

ſur moi uniquement, j'éviterai, à cet égard, les citations que je pourrois faire, d'autant que les obſervations, qui en ſeroient le réſultat, tendroient preſque toutes à prouver qu'il n'eſt preſque jamais arrivé qu'on en ait vu une ſeule répondre complétement à l'attente qu'on auroit dû s'en promettre. Seulement je crois devoir faire quelques remarques ſur les motifs qui s'oppoſent le plus communément à la réuſſite de pareilles entrepriſes, eſpérant que la réflexion que ceux qui me liront, ſeront à même de faire, les engagera à ſurmonter le penchant que tout homme a naturellement à ſe ſouſtraire à l'obéiſſance, & qu'ils ſentiront combien il eſt affreux d'avoir à ſe reprocher de faire, par ſon indiſcrétion, manquer une opération dont le ſuccès pourroit avoir quelquefois les ſuites les plus avantageuſes.

Au reſte, ce ne ſont pas là les ſeules difficultés qu'on ait à ſurmonter pour les faire réuſſir; on en verra ci-après pluſieurs d'un autre genre.

OBSTACLES

Qui s'oppoſent communément à la réuſſite des embuſcades.

1°. LE défaut de confiance de la part des inférieurs envers leurs ſupérieurs, & peut-être auſſi le manque de conſidération que quelques-uns d'eux ont pour le grade d'Officier-Général.

2°. La propenſion que tout homme a naturellement à ſe ſouſtraire à une obéiſſance ſtricte, ſur-tout lorſqu'il n'eſt pas initié dans le myſtere de l'entrepriſe projettée.

3°. La ſatisfaction maligne, que ceux qui ſont ſuſceptibles d'envie, trouvent à faire échouer une opération qu'ils n'ont pas projettée, & dont la gloire conſéquemment ne doit pas rejaillir ſur eux.

4°. Parce qu'enfin les punitions pour les fautes graves, ſont preſque toujours trop tardives, & que même rarement elles ont lieu, ſur-tout lorſque ceux qui les ont encourues, ſont appuyés par des perſonnes en crédit; parce que la crainte, en démaſquant leur conduite, de voir retomber ſur ſoi la plainte légi-

time

time que, par honneur, & pour le bien de l'Etat, on devroit porter contr'eux, fait que, le plus ſouvent, on ne ſonge ſeulement pas à en parler.

Ce ſont là les véritables cauſes du manque de réuſſite de la plupart des entrepriſes combinées, qu'une guerre, conduite par des Généraux habiles, peut les mettre à tout inſtant à même de former.

Mais ſi, ſans s'arrêter plus long-temps ſur un tableau trop humiliant pour l'humanité, on veut trouver des motifs plus ſimples du peu de ſuccès qu'ont ordinairement les embuſcades, on peut les trouver également dans l'eſprit de légéreté, ou de curioſité, qui anime communément la plupart des hommes; ce qui fait, que dès qu'on leur enjoint de ſe tenir cachés, ils n'ont, dès ce moment, rien de plus à cœur, que de faire préciſément le contraire de ce qu'on leur recommande; de ſorte qu'après avoir pris bien de la peine pour faire ſes diſpoſitions, après avoir fait un très-grand détour pour arriver ſans être apperçu, ou, après avoir marché toute la nuit, pour dérober à l'ennemi la connoiſſance de votre deſſein, au moment, où, par des meſures bien priſes, on eſt arrivé au point déſirable, un curieux qui ſe laiſſe appercevoir ſur une hauteur, un ſeul homme qui ſe montre à l'entrée d'un bois, ſuffit pour éventer la mine, qui, dès ce moment, ne peut avoir nul effet, ou quelquefois le trop d'empreſſement d'un jeune Officier, qui, par un excès d'ardeur, voyant une Troupe déja enfournée, & aſſez à portée de lui, pour eſpérer de lui tuer beaucoup de monde, fait faire une décharge à ſa Troupe, ſans s'embarraſſer, ni des ordres du Chef, ni des ſuites que ſa précipitation peut avoir; de ſorte que par de pareilles contraventions, que l'on ne ſonge pas même à punir, l'entrepriſe la mieux concertée échoue, au moment où elle alloit avoir le plus heureux ſuccès.

Au reſte, ce n'eſt que parce que l'expérience m'a prouvé maintefois l'extrême difficulté dont il eſt de faire pleinement réuſſir une embuſcade, que je vais finir ce chapitre, en obſervant, ainſi que je l'ai déja dit, qu'à moins qu'on ne trouve le moyen d'établir la ſubordination ſur des baſes mieux affermies, & ſur-tout de grade à grade, il ſeroit illuſoire de ſe flatter de tirer des embuſcades tout le parti qu'avec de la prévoyance, de l'acquit & des vues mili-

taires, un homme de guerre, qui auroit du zele & de l'activité, pourroit s'en promettre, s'il étoit parfaitement ſecondé.

DISPOSITION DE RETRAITE

Pour un corps de Cavalerie, compoſé de douze, ou de quinze Eſcadrons.

UN corps de Cavalerie, diſpoſé en colonne & ſuppoſé dans la néceſſité de faire ſa retraite, préſente plus d'un objet ſuſceptible d'obſervations.

Le premier, ſeroit de ſavoir ſi l'ennemi ſe trouveroit, ou non dans un aſſez grand éloignement, pour qu'on n'eût pas à craindre d'être ſerré de trop près dans le moment où on voudroit commencer ſa retraite.

Dans le cas où il ſeroit trop à portée, pour que l'on osât l'entreprendre, comme il vaut toujours mieux faire acheter ſa défaite, que de la décider par une retraite précipitée, qui tourneroit vraiſemblablement en une fuite déshonorante, il n'y auroit alors d'autre parti à prendre, que de ſe déployer le plutôt poſſible & de combattre, quoiqu'à forces inégales; parti qui réuſſit preſque toujours, lorſqu'il eſt pris d'une maniere déterminée, par la raiſon qu'un ennemi, qui, après nous avoir comptés, s'attend à une victoire facile, eſt ſi fort étonné de ſe voir prévenu & chargé lui-même, que preſque toujours, en pareil cas, la victoire ſe déclare en faveur du moindre nombre, s'il eſt le plus audacieux.

Le ſecond, ſi l'ennemi n'étoit pas aſſez près pour nous charger, ſeroit de ſavoir ſi l'ordre dans lequel on ſe trouveroit diſpoſé en colonne, permettroit le choix des mouvements à faire pour ſe retirer.

En général je me déclare entiérement contre ceux de demi-converſion, par demi-Troupes, ou par Troupes entieres, les regardant comme n'étant propres qu'à faire perdre du temps, à déranger l'ordre des alignements, & dangereux en ce qu'ils ſont plus lents, & qu'il faut, en les faiſant, rapprocher néceſſairement ſon flanc de l'ennemi, tandis qu'au contraire le principal objet étant de s'en éloigner, tout ce que l'on a de mieux à faire, en pa-

reil cas, eſt de choiſir le mouvement le plus preſte, & qui prend le moins de terrein poſſible.

Dans la ſuppoſition donc que douze, ou quinze Eſcadrons en colonne par diviſion, avec des diſtances entieres, des demi-diſtances, ou même en ordre ſerré, ſe trouveroient obligés de faire un mouvement rétrograde, comme je n'en connois pas de plus prompt, ni de plus propre à conſerver l'enſemble & l'alignement que les demi-tours à droite par quatre, je propoſerai ce mouvement comme le plus ſimple & le plus utile à faire dans cette circonſtance, & comme celui auquel la Cavalerie devroit être le plus familiariſée, puiſque c'eſt néceſſairement celui qui revient le plus ſouvent dans le nombre de ceux qu'elle doit mettre en uſage.

De cette ſorte, toute la colonne, de telle maniere qu'elle ſoit formée, pourvu que les rangs ſoient alignés, & qu'il y ait entr'eux une diſtance d'un à deux pieds au plus, peut à la fois faire volte-face en un clin-d'œil, & ſe trouver, en ne prenant que le trot ſeulement, déja à ſix cents pas du point d'où elle ſeroit partie avant que l'ennemi pût avoir pris la réſolution de s'ébranler pour charger, puiſqu'il ne faut pour cela que l'eſpace de quatre minutes à celui qui voit la néceſſité de ſe retirer, & qu'à l'égard de celui qui auroit à attaquer, ſes diſpoſitions doivent naturellement durer davantage; & comme, dans l'eſpace de ſix à huit cents pas, le terrein change quelquefois totalement de nature, ſi l'on en découvroit un en arriere de ſoi, où l'on pût ſe déployer dans la vue d'y tenir ferme & d'y attendre l'ennemi, on ſent combien il ſeroit intéreſſant de ſavoir prendre ſon parti promptement dans une pareille circonſtance, puiſque le coup-d'œil dans celle-ci qui vous auroit déterminé à faire retraite, parce que vous auriez ſu eſtimer juſte la diſtance qui vous ſéparoit de l'ennemi, & le temps qu'il lui falloit pour faire ſes diſpoſitions, vous auroit procuré l'avantage, non-ſeulement de pouvoir vous retirer en ſa préſence, mais même celui de gagner une poſition, où ne pouvant plus être débordé au moment de la charge, vous trouveriez conſéquemment le moyen de lui ôter l'eſpoir de vous y combattre avec le même avantage.

Si, par une autre ſuppoſition, une colonne de quinze Eſcadrons, marchant en avant par diviſions en maſſe, ou avec des

diſtances quelconques, ſe trouvoit au-delà d'un défilé, que le Général fût dans l'intention de la porter juſqu'à une certaine hauteur pour s'y déployer; & ſi, avant d'être arrivé ſur le terrein qu'il lui auroit paru convenable d'occuper, il voyoit arriver ſur lui un corps de Cavalerie ennemie, diſpoſé ſur pluſieurs colonnes, & trop conſidérable pour hazarder de l'attendre; dans ce cas, pour gagner du temps, s'il ſe décide à faire retraite, il doit chercher à lui en impoſer par quelque ruſe, telle que ſeroit celle de feindre un développement ſubit de la totalité de ſes Troupes, tandis qu'il ne déploieroit, en effet, que les trois premiers Eſcadrons qui ſe trouveroient avoir la tête de la colonne; tous les autres alors, après avoir fait enſemble, par quatre, demi-tour à droite, ſe retireroient au trot; & pour que l'ennemi ſe méprît d'autant plus facilement à cette manœuvre, le Général pourroit ordonner que le déploiement de ces trois premiers Eſcadrons, au lieu de ſe faire au galop, ſe fît toujours de même par des à droite & à gauche par file, mais ſeulement au petit trot, afin de gagner du temps; ce qui, pour le développement des trois Eſcadrons fait par la tête, par la queue, & par le centre à la fois, pourroit prendre l'eſpace d'une minute & demie, pendant lequel temps la colonne qui ſe retireroit au trot, pourroit avoir fait ſon demi-tour à droite, & ſe trouver déja éloignée de ſon premier emplacement, de la valeur de cent ſoixante à cent quatre-vingt pas.

Or, en ſuppoſant que l'ennemi occupé du déploiement des trois premiers Eſcadrons, fût indécis ſur ce qu'il auroit à faire, trois minutes de plus ſeulement ſuffiroient, pour que la colonne en retraite marchant toujours le même train, fût déja éloignée de trois cents ſoixante pas, ou environ; après quoi les trois Eſcadrons de la tête qui auroient été déployés pour couvrir la retraite des autres, pourroient commencer à ſe retirer eux-mêmes, ſoit après avoir fait par quatre demi-tour à droite, ſoit en repliant leurs ailes en arriere de leur centre, par des à droite & à gauche par file, des deux rangs de chaque Eſcadron à la fois, en prenant la précaution de laiſſer entre les deux files du ſecond rang, réunies en arriere, un eſpace de deux toiſes, pour qu'après le demi-tour à droite par file achevé, les Etendards puiſſent gagner la tête de la marche rétrograde, afin de les moins expoſer, ſi l'ennemi venant à s'apper-

cevoir

cevoir du leurre qu'on lui auroit préſenté, s'abandonnoit à la pourſuite de ces trois Eſcadrons.

Mais comme, de quatre en quatre cents pas, le Général pourroit déployer de nouveau trois des ſix Eſcadrons de la tête, pour tenir ferme alternativement, il eſt à préſumer que ces échelons ſerviroient au moins à retarder la marche de l'ennemi, & à donner aux neuf autres Eſcadrons qui ſe retireroient toujours en colonne par diviſion, & qui, par ce moyen, n'auroient pas ſuſpendu leur marche d'un moment, tout le temps néceſſaire pour gagner pays, & pour rencontrer quelque terrein favorable où ils pourroient attendre l'ennemi, & même l'y défier.

On dira, peut-être, que le cas que je viens de ſuppoſer ne ſauroit arriver, parce que rarement quinze Eſcadrons marchent totalement dénués d'Infanterie & d'artillerie, & que conſéquemment tous les détails ci-deſſus ſont ſurabondants, pour ne pas dire inutiles.

Mais pour ne pas me perdre dans les citations que je pourrois faire, pour prouver qu'il arrive à la guerre des choſes plus extraordinaires encore que celle-ci, je me contenterai de dire qu'en cherchant à prévenir les inconvénients qui peuvent arriver dans de certaines circonſtances, ſi le remede que je propoſe pour celle-ci n'eſt pas ſpécifique, la queſtion, une fois établie, peut du moins fournir, à ceux qui s'occupent du métier, des idées plus lumineuſes, pour les cas où un corps de Cavalerie, abandonné à lui-même, ſeroit obligé de faire une retraite forcée.

Quoi qu'il en ſoit, comme je ne connois à la guerre, à moins d'un ordre précis, d'autre principe que celui de ſe retirer devant des forces très-ſupérieures, ou d'attaquer, lorſque la partie eſt à-peu-près égale, je penſe que toutes les fois qu'on eſt dans le cas d'être joint par l'ennemi, & que l'étant en effet, on eſt preſque aſſuré, vu ſa ſupériorité, d'être défait, alors, pourvu que d'échelons en échelons, on préſente des Troupes en ordre, & dont la diſpoſition puiſſe en impoſer, le gros de la Troupe peut ſe retirer légérement, pourvu que ce ſoit avec cet enſemble, qui prouve que les têtes ſont froides, & que chacun ſent autant la néceſſité, que l'utilité d'une pareille maniere de faire retraite; parce qu'il vaut mieux de cette ſorte gagner promptement une poſition avan-

tageuſe, où l'on puiſſe ſe bien battre, que de courir le riſque, par un faux point d'honneur, en ſe retirant au pas, d'être chargé avec déſavantage, & conſéquemment qu'une partie de vos gens ſoit détruite, l'autre miſe en fuite & pourſuivie à outrance. Au reſte, j'en appelle à ceux qui ont vu perdre des batailles; & comme les plus habiles en ont perdu, je ſuis perſuadé qu'ils diront, que dans les circonſtances où ils ſe ſont trouvés en mauvaiſes poſtures, ils auroient acheté bien cher la poſſibilité de donner des ailes à toutes les différentes Troupes qu'ils avoient à leurs ordres, pour leur faciliter les moyens de gagner, en arriere d'elles, quelque terrein ſuſceptible de pouvoir y attendre l'ennemi, & de l'y combattre à armes égales.

Au ſurplus, ceux qui, n'étant pas de mon avis, ſe trouveront à la guerre au moment d'être attaqués par des forces infiniment ſupérieures, & qui ſe feront un point d'honneur de ſe retirer lentement, j'oſerai leur conſeiller, s'ils n'ont que de la Cavalerie à leurs ordres, & qu'ils n'aient de même affaire qu'à de la Cavalerie, de perdre alors toute idée de retraite, de ſe mettre en bataille le plutôt poſſible, & de charger fort ou foible; parce que telle diſpoſition qu'ils puiſſent faire pour ſe retirer, s'ils ne veulent aller qu'au pas, comme l'ennemi, qui ſe voit ſupérieur, arrivera ſurement au grand trot ſur eux, ſi ce n'eſt même au galop, ils ſeront ſurement joints, débordés, & peut-être pris par leurs derrieres en même-temps qu'attaqués de front, auquel cas je les vois dans une aſſez fâcheuſe ſituation, pour croire qu'ils euſſent mieux fait de s'en tenir à la diſpoſition de retraite que j'ai propoſée; & peut-être que, s'ils veulent ſe donner la peine de relire ce chapitre, ils avoueront que je n'ai pas tout-à-fait autant de tort qu'ils l'avoient d'abord imaginé.

AUTRE MANŒUVRE DE RETRAITE,

Qui peut s'opérer par le paſſage d'une ligne de Cavalerie au travers d'une autre.

CE paſſage d'une ligne de Cavalerie à travers une autre, peut être dangereux avec des Troupes mal inſtruites & peu aguerries; mais comme, avec des Troupes de cette eſpece, il y a tout à perdre & rien à gagner, à manœuvrer en préſence de l'ennemi, ce qu'on a de mieux à faire en pareil cas, c'eſt de ne pas s'y commettre, ſi toutefois on en a, ou le temps, ou la poſſibilité.

Dans la ſuppoſition contraire, je regarde preſque comme indiſpenſable de familiariſer la Cavalerie à cette manœuvre, parce qu'il n'y a pas de moyens de faire ſa retraite d'une maniere plus prompte, ni plus capable de maintenir l'ordre, ſur-tout dans des manœuvres auſſi critiques que le ſont celles qu'on eſt obligé de faire à portée de l'ennemi.

Dans la ſuppoſition donc où un corps de Cavalerie formé ſur deux lignes, la premiere en muraille, & la ſeconde dans l'ordre, tant plein que vuide, auroit à ſe retirer devant un ennemi ſupérieur, chaque Eſcadron de la premiere, en faiſant par file à droite des deux rangs à la fois, viendroit paſſer à la droite ou à la gauche de l'Eſcadron de ſeconde ligne, qui ſe trouveroit derriere lui dans la direction la plus perpendiculaire, relativement à l'emplacement qu'il occupoit avant de s'être rompu; je dis à la droite ou à la gauche de l'Eſcadron de ſeconde ligne, parce qu'il eſt indifférent à quelle main on les laiſſe, pourvu que les Eſcadrons, qui ont à paſſer dans les intervalles de ceux de la ſeconde ligne, les laiſſent, en les outre-paſſant, tous à droite, ou tous à gauche.

Quoi qu'il en ſoit, les Eſcadrons de premiere ligne qui feroient cette manœuvre de retraite par des à droite par file, ſeroient ſurement beaucoup plus promptement rompus & reformés, que s'ils faiſoient leur mouvement général par troupe entiere, ou par telle autre manœuvre que ce pût être.

La retraite d'une ligne faite ſur ce principe, a une infinité d'avantages.

En premier lieu, celui de parer à l'inconvénient de prêter le flanc pendant les mouvements de converſion, & d'éviter celui de faire cheminer, pendant long-temps, une ligne entiere, tournant le dos à l'ennemi.

Secondement, celui de procurer au contraire à la ligne qui ſe retire, une diſpoſition que l'ennemi eſt dans le cas de reſpecter preſque juſqu'aux trois quarts de ſon mouvement; puiſque, tandis que le premier peloton de chaque Eſcadron s'écoule, les trois de la gauche de ces mêmes Eſcadrons ſont encore en bataille; de plus, que ſi les deux pelotons de droite ſont en file, les deux de la gauche qui forment un demi-Eſcadron, ſont encore en état de charger; & qu'enfin, ce n'eſt qu'au moment où ces demi-Eſcadrons commencent à ſe mettre en file, que la premiere ligne n'eſt plus à craindre pour l'ennemi, & qu'il peut alors s'aventurer à la pourſuivre. Mais comme, de ſon côté, la ſeconde ligne pourroit s'ébranler pour aller à ſa rencontre, il eſt à préſumer qu'à moins qu'il n'ait des forces très-ſupérieures, il n'enverra que peu de monde à la pourſuite de la premiere, & que, conſéquemment, le mal qu'il pourroit faire aux dernieres Troupes de cette premiere ligne, ne ſeroit pas, à beaucoup près, auſſi grave que celui qu'il auroit pu lui faire, ſi elle avoit préféré à la méthode que l'on vient d'indiquer, celle de tourner le dos tout à la fois, ſoit qu'elle eût fait par Troupe entiere, par diviſion, ou par peloton, ſon demi-tour à droite pour ſe retirer.

A l'égard de la ſeconde ligne, devenue premiere, après que celle-ci l'auroit outre-paſſée, & ſe ſeroit remiſe en bataille, ſi elle avoit à la traverſer à ſon tour pour former ſa retraite, voici la maniere d'opérer ce mouvement, qui, comme je l'ai dit au commencement de ce chapitre, pourroit devenir dangereux, ſi l'on avoit à conduire des Troupes mal-inſtruites & peu aguerries.

C'eſt qu'auſſi-tôt que la premiere ligne, devenue ſeconde, verroit que les Eſcadrons qui ſeroient en bataille en avant d'elle, s'avanceroient ſur la parallele qu'elle occupe, après avoir fait leur à droite par file pour ſe retirer, que les Commandants des pelotons, ſur leſquels la tête de ces Eſcadrons ſe dirigeroit, leur fiſſent

ouvrir

ouvrir des portes par-tout où ils ſe préſenteroient ſur le prolongement de cette ligne, qu'on ſe ſouviendra être ſuppoſée en muraille, ce qui pourroit ſe faire de deux manieres; ſavoir, en faiſant faire bride en main à quatre Cavaliers du premier, ainſi que du ſecond rang, leſquels ſe jetteroient en arriere du ſecond rang, à droite & à gauche, pour laiſſer paſſer les Eſcadrons en retraite, & rempliroient auſſi-tôt après leur paſſage, le vuide que leur déplacement auroit produit.

La ſeconde maniere eſt, que ſi le terrein en arriere des quatre Cavaliers qui devroient reculer étoit fangeux, ou trop inégal, ou que les chevaux fuſſent trop fatigués, on leur feroit faire en avant, le mouvement que l'on vient d'indiquer, comme devant ſe faire en arriere.

De cette ſorte, les lignes paſſant alternativement l'une dans l'autre, on pourroit ſe mettre bientôt hors de la portée de l'ennemi, ce qui ſeroit infiniment plus difficile, par telle autre manœuvre que ce pût être.

MANIERE

Dont on peut faire combattre les dernieres Troupes de Cavalerie qui ont à ſe jetter dans un défilé.

ON ſuppoſe le défilé derriere le centre d'une ligne de Cavalerie, & cette même ligne devant ſe reployer par les ailes en arriere, ſoit par des demi-converſions faites par pelotons, ou ſimplement par des demi-tours à droite & à gauche par file, des deux rangs à la fois, ſelon le plus, ou le moins de largeur du défilé.

Dans cette circonſtance, il faudroit placer en avant & près du défilé une petite colonne, compoſée de quatre demi-Eſcadrons de troupes d'élite, preſque ſerrées en maſſe; alors le premier rang du demi-Eſcadron, qui auroit la tête de cette colonne, dès qu'il ſeroit démaſqué par la ligne, s'il étoit à portée de charger, partiroit bruſquement, & après avoir fait environ douze, ou quinze pas, pour charger le ſabre à la main, s'échapperoit à droite & à gauche par file, pour faire place au ſecond rang dont il ſeroit ſuivi, & dont les Cavaliers, le piſtolet à la main, ſe porteroient de mê-

me douze ou quinze pas en avant; & après avoir chacun choiſi l'ennemi qui les ſerreroit de plus près, pour lâcher ſur lui leur coup de piſtolet, feroient place de même au premier rang du ſecond demi-Eſcadron, qui viendroit le ſabre à la main pour les ſoutenir, ce qui ſeroit exécuté alternativement par tous les rangs, juſqu'au dernier de la colonne.

On ſent bien que ce rang ſe trouvant le dernier de tous, pourroit être ſerré d'aſſez près pour courir le riſque d'être mal mené; mais encore vaut-il mieux qu'un ſeul demi-Eſcadron ſoit dans le cas d'être maltraité, que ſi pluſieurs Eſcadrons qui auroient à s'enfourner dans un défilé, s'y jettoient à corps perdu tous à la fois, ſans précaution, ſans ordre & ſans autre principe que ce que le plus, ou le moins de valeur, ou de préſence d'eſprit de leur Commandant, leur indiqueroit de faire en pareille circonſtance : ce qu'il y a de ſûr, c'eſt qu'il y auroit toujours à gagner à exercer la Cavalerie à cette manœuvre, puiſque ce ſeroit au moins lui donner une notion de ce qu'elle auroit à faire pour ſe garantir d'un ennemi qui la ſerreroit d'aſſez près, pour ne pas lui donner le temps d'entrer dans un défilé qu'elle auroit à quarante, ou cinquante pas derriere elle; & ſi les Cavaliers étoient armés de fuſils & de baïonnettes, comme on en a fait la propoſition dans la ſeconde Partie de ce Traité, on ſent bien que ce ſeroit là une des occaſions où la Cavalerie pourroit en tirer le plus d'avantage, puiſqu'en faiſant mettre pied à terre à cent Cavaliers, tirés des Eſcadrons qui ſeroient entrés les premiers dans le défilé, & les plaçant à droite & à gauche du débouché, le feu de ces cent hommes bien dirigés, ſeroit plus que ſuffiſant, pour aſſûrer la retraite des dernieres Troupes qui auroient à s'y jetter, d'autant que l'ennemi ne pourroit s'en approcher, ſans riſquer d'acheter trop cher le mal qu'il voudroit leur faire.

PRINCIPES D'ALIGNEMENT

Pour la marche en bataille de la Cavalerie.

XXVIIIe. PL.

LA conſervation de l'alignement, en marchant, pour la Cavalerie, dépend, en premier lieu, de la préciſion plus ou moins grande avec laquelle le Général auroit primitivement mis ſa ligne en bataille.

Secondement, de la juſteſſe du coup-d'œil des conducteurs de cette même ligne, qui, avant de s'ébranler, auroient pris des points de vue ſur une perpendiculaire exacte, en partant de la parallele qu'occupent les Eſcadrons, ſoit qu'ils fuſſent en muraille, ou placés avec des intervalles.

Troiſiémement, du plus ou moins de légéreté, de vîteſſe, de nerf, de charge, de taille & de ſenſibilité des chevaux des divers Eſcadrons qui compoſent la ligne; car il eſt aiſé de concevoir qu'une Brigade de Cavalerie qui ſe trouvera harraſſée par le ſervice particulier qu'elle aura fait les jours précédents, ſi elle eſt placée au centre d'une ligne dont tous les autres chevaux ſeroient plus frais, ne pouvant aller du même train, non-ſeulement reſtera en arriere, mais ſera, de plus, hors d'état d'agir à la fin de ſa courſe.

Il n'eſt pas moins aiſé d'entrevoir, par exemple, que ſi l'un des Eſcadrons de la Maiſon du Roi, que l'on ſuppoſeroit avoir la droite d'une ligne de Cavalerie, ſe trouvoit être celui d'alignement, & que la totalité de cette même ligne, ſuppoſée abandonnée à toute courſe, ayant à régler ſon train ſur les Eſcadrons de la Maiſon du Roi, ceux-ci prendroient bientôt l'avance, tant par la légéreté de leurs chevaux, que parce qu'étant de nature à être plus ménagés, ils ſe trouveroient plus frais, & que leur eſpece étant plus nerveuſe, & leur charge infiniment plus légere, cette différence en produiroit une extrême dans la progreſſion de la courſe des chevaux, dont la totalité de la ligne ſeroit compoſée.

Mais, pour en revenir aux moyens de conſerver l'alignement dans une charge de Cavalerie, faite au galop, je n'en connois pas

d'autre que d'avoir des Officiers inſtruits au genre d'exercice que je vais propoſer, leſquels Officiers ſeroient tirés de l'Etat-Major de la Cavalerie, & ſeroient en quantité ſuffiſante pour pouvoir ſe ſuppléer, dans le moment du combat, s'il arrivoit accident à eux, ou à leurs chevaux.

Trois Officiers, placés en file ſur le flanc de l'Eſcadron d'alignement, ſe dirigeant ſur la même perpendiculaire, & marchant à une diſtance convenue les uns des autres; ſavoir, le premier à celle de trente pas en avant de la ligne; le ſecond, dix pas en-deçà du premier; & le troiſieme, dix pas en-deçà du ſecond ſuffiſent, étant montés ſur des chevaux vîtes & ſages, pour, en ſe dirigeant en file ſur le point de vue donné, déterminer la juſteſſe de la marche perpendiculaire de l'Eſcadron d'alignement.

Ce procédé, qui peut être ſuivi de même de Brigade en Brigade, pourroit décider de la ſûreté de la marche perpendiculaire de toute la ligne; mais en y ajoutant un moyen de plus que je vais propoſer, je crois pouvoir répondre qu'indépendamment de ce que cette méthode épargneroit des peines infinies aux Troupes, ainſi qu'aux Commandants d'Eſcadrons, elle procureroit en même-temps la plus grande facilité pour maintenir l'ordre & conſerver l'alignement, tant dans la marche en bataille avec des intervalles, que dans les charges en muraille qui peuvent ſe faire ſur un très-grand front, & dans des pays qui ne ſont pas toujours ſans obſtacles, comme le ſont ceux que l'on choiſit communément pour les exercices.

Le moyen dont il eſt queſtion, ſeroit de choiſir, par Eſcadron, un Fourrier, ou un Maréchal-des-Logis qui eût de l'intelligence, & dont on auroit éprouvé, de longue main, la ſûreté du coup-d'œil, de donner à cet homme l'emploi de diriger la marche perpendiculaire de l'Eſcadron auquel il ſeroit attaché, de fixer ſon emplacement à huit pas en avant de celui du Commandant d'Eſcadron; & pour qu'il pût en même-temps ſervir de renſeignement pour l'ordre parallele, de l'armer d'une lance légere, longue de neuf pieds, ainſi que les avoient les Hullans du Maréchal de Saxe, & au bout de laquelle il y auroit une banderole qui ſeroit rouge, ſi l'on vouloit, & qui produiroit le double avantage d'être apperçu des derniers rangs des Eſcadrons, ainſi que des Officiers de ſerre-file,

file, & de l'être également des Eſcadrons voiſins de droite, ou de gauche, auxquels la moindre élévation ſur le terrein que la ligne parcourt, peut cacher le prolongement de la parallele, & conſéquemment faire manquer l'alignement général.

☞ Cette propoſition, qui m'a paru être ſuſceptible d'être adoptée, m'a engagé à en donner, dans la vingt-huitieme Planche, la démonſtration, par un Tableau figuré, où l'on peut voir, dans l'éloignement, une aile de Cavalerie ennemie, diſpoſée ſur deux lignes, dont la premiere eſt en muraille, & la ſeconde dans l'ordre, tant plein que vuide, prête à s'ébranler pour venir à la charge, & une autre ligne qui va à ſa rencontre dans la même diſpoſition, laquelle a déja parcouru un certain eſpace de terrein, & qui eſt repréſentée avec les trois Officiers placés ſur le flanc de l'Eſcadron d'alignement, diſtingué par une flamme blanche, pour en diriger la marche perpendiculaire, ainſi que les Fourriers, ou les Maréchaux-des-Logis-Porte-Lances, que je propoſe d'établir, pour ſervir de renſeignements, tant aux Commandants d'Eſcadrons, qu'à l'Eſcadron même, afin d'être aſſuré de retrouver toujours la ligne perpendiculaire, ſur laquelle doit continuellement ſe diriger le centre de l'Eſcadron.

On voit auſſi dans le même Tableau, divers obſtacles que la ligne rencontre ſur ſon paſſage, & que ſurmontent, par divers procédés, les Eſcadrons en avant deſquels ils ſe trouvent, ſans que, pour cela, l'alignement général en ſoit dérangé, & ſans que le reſte de la ligne ſoit obligé de ralentir ſon train; ce qu'elle ſeroit pourtant forcée de faire, ſi l'obſtacle étoit trop conſidérable pour empêcher, pendant long-temps, la réincorporation dans la ligne de la part des Eſcadrons qui les auroient rencontrés.

On peut voir dans ce même Tableau, que l'Eſcadron de la droite, trouvant à droite & à gauche de la maiſon qu'il rencontre, un terrein où il peut manœuvrer, après s'être rompu ſur le centre par le tête à botte exécuté par chaque peloton ſéparément, ſe reforme de la même maniere, & toujours en marchant, les premiers Cavaliers arrivés à la hauteur des Eſcadrons voiſins, maintenant leur alignement, juſqu'à ce que, par un mouvement plus rapide, les derniers aient pu les rejoindre.

C'eſt dans de pareilles occaſions que les Fourriers ou les Ma-

réchaux-des-Logis-Porte-Lances peuvent être d'une très-grande utilité, puiſque, dès que le Commandant d'Eſcadron commence à appercevoir que ſa courſe va être interrompue par quelque obſtacle, en lui criant ce ſeul mot, *allez*, le Porte-Lance doit partir auſſi-tôt pour chercher à devancer l'obſtacle, & forcer l'allure de ſon cheval pour arriver ſur l'alignement des conducteurs des autres Eſcadrons, ainſi que le Commandant en chef de l'Eſcadron qui le ſuit à moitié de diſtance entre lui & ſa Troupe, pour rectifier encore, au moment où il arrive, l'alignement perpendiculaire dont le Porte-Lance auroit pu s'écarter, en ne ſe dirigeant pas exactement ſur le point intermédiaire entre les deux Eſcadrons voiſins, où doit venir aboutir le centre de celui qui auroit rencontré l'obſtacle.

Vers la gauche du même Tableau, j'ai figuré un obſtacle d'une eſpece différente pour me mettre à portée d'indiquer une autre maniere de procéder ou de manœuvrer d'après la circonſtance, & en conſéquence du terrein qui ſe préſente.

Ici c'eſt un enfoncement ou paſſage entre une flaque d'eau à droite, & un tertre eſcarpé à gauche, où peut, toutefois, cheminer une diviſion entiere.

Celle du centre qui s'y eſt introduite la premiere, rencontre en face, à l'extrêmité de cet enfoncement, une maiſon placée ſur une éminence; & comme elle ne peut plus aller en avant, elle s'échappe à droite & à gauche par file, & va, à toutes jambes, pour ſe reformer ſur l'emplacement qu'elle doit occuper au-delà de cet obſtacle, étant précédée, comme on le voit, du Fourrier-Porte-Lance, & de ſon Commandant d'Eſcadron.

De cette maniere, il eſt ſûr qu'à moins de difficultés preſque inſurmontables, la totalité d'une ligne ne peut être arrêtée dans ſa courſe, ni ſon ordre dérangé le moins du monde; ce qui, autrement, ne pourroit manquer d'arriver, ſi l'on négligeoit d'employer de pareilles précautions.

J'ai cru devoir indiquer encore, ſur le même Tableau, un autre moyen de ſurmonter un obſtacle, qui, quoique le même, ſe préſenteroit dans un autre point de vue.

C'eſt celui de la gauche du Tableau, dont nous venons de parler en dernier lieu, que l'Eſcadron de la premiere ligne a paſſé par

ſon centre, parce qu'il l'avoit en face, & que celui de la ſeconde ligne, qui le rencontre vis-à-vis de ſon aile gauche, laiſſe à gauche, en faiſant en entier le pas oblique à droite, pour reprendre, après l'avoir dépaſſé en faiſant le pas oblique à gauche, ſes diſtances & ſon alignement avec les autres Eſcadrons de la ſeconde ligne.

On pourroit remplir le même objet par le ſecours des demi à droite; mais la Cavalerie, une fois rompue au pas oblique, y trouvera la même facilité, parviendra plus vîte au point d'aboutiſſement, & y arrivera certainement plus enſemble que par tel autre moyen que ce puiſſe être.

Après avoir parlé de tous les moyens poſſibles à employer, pour déterminer de la maniere la plus préciſe, l'enchaînement ſucceſſif de la marche perpendiculaire; après avoir affecté les Fourriers-Porte-Lances pour la direction des points de vue perpendiculaires, ſans leſquels indicateurs, chaque Eſcadron ne ceſſeroit de ſe jetter, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, & ne pourroit ſe mouvoir, pour ainſi dire, qu'à l'aventure; avant de paſſer aux principes néceſſaires à ſuivre, pour maintenir l'alignement parallele dans la marche en bataille, il paroît néceſſaire de faire obſerver qu'il y auroit d'autant plus d'avantage, pour la Cavalerie, à adopter ces Fourriers placés en avant du centre des Eſcadrons, que par la certitude que leurs Commandants auroient de les retrouver toujours conſtamment attachés à la direction perpendiculaire qu'ils devroient ſuivre; ils pourroient, par ce moyen, vaquer à des objets non moins eſſentiels, tels que ſont ceux de parler à propos à leur Troupe, ſoit pour retarder une de ſes ailes qui s'avanceroit trop, ſoit pour faire avancer celle qui marcheroit trop lentement, ſoit enfin pour faire marcher obliquement à droite, ou à gauche leur Eſcadron, en proportion de ce qu'il ſe rapprocheroit, ou s'écarteroit trop de celui qui ſeroit ſon plus proche voiſin du côté de l'Eſcadron d'alignement, afin de maintenir également l'ordre parallele dont il ſeroit perſonnellement chargé, relativement à l'emplacement que ſon Eſcadron occuperoit dans la ligne.

Ceci établi, nous allons paſſer au détail des précautions à prendre pour l'exactitude de l'alignement parallele.

Si l'on examine le Tableau qui repréſente la marche en bataille, on verra, qu'indépendamment du Capitaine & de deux Maré-

chaux-des-Logis, qui, dans la compoſition que j'ai donnée pour les Eſcadrons, reſtent en ſerre-file, il ſe trouve derriere l'intervalle d'une toiſe, qui, dans l'ordre en muraille, doit exiſter entre chaque Eſcadron, un Officier-Major, dont la fonction doit être, dans la marche en bataille, de faire paſſer la parole au Commandant d'Eſcadron, pour qu'il faſſe le commandement, *pas oblique à droite, ou à gauche*, ſelon que ſon Eſcadron s'écarte, ou ſe reſſerre trop contre l'Eſcadron voiſin du côté de celui d'alignement.

Et comme ſur dix Eſcadrons qui ſe trouveroient à la gauche de celui d'alignement, il pourroit arriver, par exemple, que par la faute du cinquieme & du ſixieme, qui ne marcheroient pas exactement ſur la ligne perpendiculaire qu'ils auroient ſuivie en partant, on fût obligé de redreſſer celui qui ſe jetteroit trop ſur l'autre, & qu'après avoir remis celui-ci dans ſa véritable direction, l'un, ou l'autre de ſes voiſins pourroit faire la même faute; comme cet inconvénient peut arriver ſouvent, & que c'eſt un des plus grands obſtacles qui puiſſe s'oppoſer à la régularité de la marche en bataille, il eſt néceſſaire d'en chercher le remede; mais on ne le trouvera pas, à moins que la Cavalerie n'adopte l'établiſſement des Portes-Lances, qui doivent, ainſi que je l'ai propoſé, être conſtamment chargés de maintenir la direction perpendiculaire que le centre de chaque Eſcadron doit ſuivre.

Si elle le rejette, on doit s'attendre à une ondulation & à une incertitude continuelle de la part de chaque Eſcadron en particulier; au lieu qu'en laiſſant aller ces Fourriers, qu'on ſuppoſe devoir être inſtruits à obſerver leurs diſtances reſpectives, & à prendre des points de vue avec exactitude, ſi, par hazard, quelques Eſcadrons ſe jettoient trop ſur celui d'alignement qui ſeroit à droite, comme ſucceſſivement les Aides-Majors, chargés de maintenir l'exactitude des intervalles, rétabliroient l'ordre, en faiſant faire le pas oblique, de proche en proche, à gauche à leurs Eſcadrons, lorſque le Commandant de chacun de ces Eſcadrons ſe trouveroit derriere ſon Porte-Lance; dès-lors il verroit qu'il eſt dans ſa juſte direction, & conſéquemment l'ordre général, relativement à l'alignement perpendiculaire, ſeroit rétabli; avantage d'autant plus réel, que c'eſt celui que je regarde comme le plus difficile à maintenir, & ſans lequel il eſt de toute impoſſibilité que les Eſcadrons, qui

compoſent

compoſent une ligne, puiſſent marcher parallélement entre eux ſeulement l'eſpace d'une minute.

Tout gît donc pour le maintien de l'ordre exact de la marche en bataille, ainſi que je l'ai dit dès le commencement de ce chapitre, dans le premier alignement que la ligne ſe ſera procuré avant de s'ébranler pour aller à la charge; parce que, s'il eſt exact, les Fourriers, accoutumés à prendre les points de vue pour la marche perpendiculaire, ne peuvent manquer de les choiſir juſtes, & en s'y dirigeant avec préciſion, s'ils ſont ſuivis exactement par le centre des Eſcadrons, il eſt preſque impoſſible alors que l'ordre général puiſſe ſe déranger dans les parties de terrein qui ſe trouveroient découvertes & dégarnies d'obſtacles.

Mais comme il peut arriver que l'Eſcadron d'alignement vienne à être caché par quelque petit bois, côteaux, ou Villages, & qu'en pareille circonſtance, il peut paroître néceſſaire d'établir que ce ſeroit le quatrieme, cinquieme, ou ſixieme Eſcadron de droite, qui deviendroit Eſcadron d'alignement, & que, vu la diſtance, il ſeroit difficile de faire paſſer en avant de ce nouvel Eſcadron d'alignement, la flamme blanche, attachée à celui qui auroit ſervi de guide précédemment, on en ſeroit quitte pour reployer la banderole rouge, & attacher au bout de la lance un mouchoir blanc, ou tel autre renſeignement de cette eſpece qu'il ſeroit facile de trouver; & lorſque le premier Eſcadron d'alignement commenceroit à être apperçu de nouveau, il ſeroit convenu que tous les autres ſe régleroient auſſi de nouveau ſur lui.

☞ Comme, dans un mouvement de charge en avant, ce changement de banderoles pourroit être difficile à exécuter, on s'en paſſeroit d'autant plus aiſément, que, pourvu que chaque Eſcadron maintînt ſa direction perpendiculaire, & que les Porte-Lances marchaſſent alignés entr'eux, on ſeroit à-peu-près ſûr, qu'au moment où l'Eſcadron d'alignement commenceroit à reparoître, toutes les banderoles rouges ſe trouveroient, ſi ce n'eſt exactement, du moins à très-peu de choſe près, ſur l'alignement de la banderole blanche, à moins que le terrein en avant de l'Eſcadron auquel elle ſeroit attachée, ne ſe fût trouvé aſſez embarraſſé d'obſtacles, pour en retarder la marche; auquel cas tous les autres Eſcadrons ralentiroient la leur, juſqu'à ce que celui-ci eût regagné

l'avance que les autres auroient priſe ſur lui, & qu'après s'être remis en ligne, il s'ébranlât de nouveau à l'allure qui auroit été preſcrite par le Général.

Si, après ces principes établis, on demande celui que doivent ſuivre les Cavaliers dans le rang, il n'en eſt point d'autre pour la marche en avant, que celui de tenir la tête de leurs chevaux le plus droit qu'ils peuvent; ce qu'ils ne ſauroient faire, qu'en tenant les rênes, le corps & les jambes égales, & pour conſerver l'alignement entr'eux, que les fontes des piſtolets, & plus encore, s'ils ſe tiennent droits à cheval, que leurs poitrines ſoient toujours à la même hauteur : de plus, que ſi un Eſcadron ſe trouve, par la faute d'un de ſes voiſins, dans le cas d'être prêt à crever, il faut que, dans la partie de la ligne où cet inconvénient arriveroit, le Commandant de la diviſion qui ſeroit le plus en preſſe, ſe hâte d'ordonner qu'une ſection, qui ne doit pourtant jamais être celle des ailes des demi-Eſcadrons du côté du centre, reſte en arriere.

☞ La raiſon de cette obſervation eſt, que le centre devant diriger la marche de l'Eſcadron, il doit toujours ſe maintenir dans ſon entier, pour pouvoir remplir cet objet; il faut même que les deux Cavaliers du centre de chaque Eſcadron ne ſe départent jamais, autant que cela eſt poſſible, du principe de ſuivre exactement la direction indiquée par le Porte-Lance, & conſéquemment que la ſection dont ces deux Cavaliers ſont partie, leur reſte conſtamment attachée.

Si, au contraire, un Eſcadron vient à s'ouvrir, il faut que les Aides-Majors ou le Capitaine de ſerre-file, comme étant les plus à portée de s'en appercevoir, faſſent, à la ſection ou aux ſections qui tomberoient dans cet inconvénient, l'avertiſſement d'appuyer la tête de leurs chevaux à droite ou à gauche ſur le centre, ou ſur l'une des ailes, ſi cela devenoit néceſſaire. Il faut, en outre, que chaque Commandant d'Eſcadron accélere ou diminue la vîteſſe de ſon cheval, en proportion du plus ou moins d'exactitude de ſon alignement avec l'Eſcadron qui ſeroit le plus près de lui, du côté de celui qui regle la marche générale, à moins qu'il ne remarque que ſon voiſin ſe trouve être lui-même trop en avant ou trop en arriere de l'alignement général, auquel

cas il ne ſe régleroit plus ſur lui, mais ſur le plus grand nombre qui lui paroîtroit être dans le véritable alignement.

Cette attention eſt des plus néceſſaires, & ce doit être l'affaire d'un clin-d'œil, parce qu'un Commandant d'Eſcadron a plus d'un objet à ſurveiller, pour le bien conduire; mais ayant un guide ſûr pour la marche perpendiculaire dans la perſonne de ſon Porte-Lance, il peut d'autant plus aiſément s'occuper de la marche parallele, parce qu'en ſuppoſant qu'il ſe ſoit pour un moment écarté de ſa véritable direction, il s'en appercevroit bientôt par celle qu'il verroit ſuivre à ſon Porte-Lance; & il ne tarderoit pas alors à s'y remettre, ſi, comme on le ſuppoſe, il n'avoit jetté qu'un coup-d'œil ſur le prolongement de la parallele.

Voilà, ce me ſemble, à quoi doivent ſe borner les principes généraux de la marche en bataille, leſquels peuvent également s'adapter aux charges qui doivent ſe faire en muraille ou avec des intervalles, ſelon les circonſtances ou la volonté du Général.

Au reſte, les Porte-Lances prépoſés me ſemblent d'autant plus néceſſaires, qu'encore que les combats de Cavalerie ſe paſſent preſque toujours en plaine, il n'eſt pas dit, pour cela, que le terrein ſe trouve par-tout aſſez de niveau pour que l'Eſcadron d'alignement ne ſoit pas ſouvent dans le cas d'être perdu de vue, même par ſon plus proche voiſin, puiſqu'il ne faut, pour cela, qu'une pente ou une élévation de quelques pieds. Or, comme dans des terreins inégaux, cet inconvénient, en proportion de la durée de leur profondeur, peut nuire infiniment à la régularité de la marche, ainſi qu'à l'enſemble, ſans lequel une charge de Cavalerie peut rarement avoir un ſuccès déciſif, on ſera, je crois, forcé de convenir que les banderoles attachées au haut d'une lance de neuf pieds, portée par un homme à cheval, pourroient être apperçues preſque par-tout ſur le prolongement de la ligne; & que, comme rien ne peut être plus intéreſſant pour une aile de Cavalerie qui charge, que de pouvoir faire tous ſes efforts à la fois, il eſt conſéquemment de la derniere importance de lui en faciliter les moyens, d'autant que, quand il n'y auroit que la confiance que le bon ordre eſt capable d'inſpirer à tous les individus qui compoſent une ligne ébranlée, pour aller à la charge,

il ſeroit encore néceſſaire, ſelon moi, de former cet établiſſement, lequel, par lui-même, ne ſauroit, au reſte, être diſpendieux en raiſon de ſon utilité.

PRINCIPES

Pour une ligne marchant en bataille, & rencontrant un obſtacle.

UNE Compagnie, ou Peloton, un Eſcadron, ou même un Régiment entier, qui, faiſant partie d'une ligne, rencontreroit devant lui, dans la marche en bataille, un obſtacle de l'étendue du front qu'il occuperoit, reſteroit en arriere de la ligne, & ſe jetteroit à droite & à gauche par le tête à botte, ou par le pas oblique, ou par des à droite & à gauche par file, ſelon que le terrein l'exigeroit, ou pourroit le permettre, en obſervant toutefois que les mouvements indiqués ci-deſſus, doivent ſe faire par pelotons au plus, afin de s'éloigner d'autant moins du point où ces différentes diviſions auroient à ſe porter, tant pour ſe réunir, que pour ſe réincorporer dans la ligne, en faiſant, auſſi-tôt qu'ils auroient dépaſſé l'obſtacle, des mouvements contraires pour ſe remettre.

Il s'enſuit que ſi l'obſtacle ſe trouve de l'étendue du front d'une diviſion, cette diviſion doit ſe rompre à droite & à gauche par pelotons; que s'il eſt de l'étendue du front d'un Eſcadron, comme il y a de l'avantage à ſe partager à droite & à gauche, puiſque ce procédé double la vîteſſe du mouvement, tant pour ſe rompre en-deçà de l'obſtacle, que pour ſe reformer au-delà, on doit partager de même l'Eſcadron à droite & à gauche par diviſions, à moins qu'il ne fût reconnu que la réunion des différentes parties de cet Eſcadron ne pût s'opérer qu'à une trop grande diſtance; parce que, dans ce cas, il ſeroit préférable de le laiſſer dans ſon entier.

A l'égard d'un obſtacle de l'étendue du front d'un peloton ſeulement, je penſe qu'il vaut autant que le peloton reſte enſemble, & que pour le dépaſſer, il ſe jette en entier à droite, ou à gauche.

Si une ligne, en marchant, rencontroit un bois, un marais, un étang,

étang, ou tel autre obſtacle, enfin de l'étendue de plus du front d'un Eſcadron, au lieu de ſe partager par Eſcadron, à droite & à gauche en-deçà de l'obſtacle, on doubleroit alors les pelotons de tout un Régiment les uns derriere les autres, & l'on n'obſerveroit que des demi-diſtances dans la colonne en marchant, afin d'être d'autant plus à portée de ſe remettre en ligne, dès que l'obſtacle ſeroit dépaſſé.

Si quelque *halte* à la tête, donnoit la poſſibilité de rapprocher encore leſdits pelotons les uns des autres, on ſe mettroit dans le même objet, en ordre ſerré, à moins qu'il n'y eût des difficultés à cet égard, ſoit par la nature du terrein, ou par la circonſtance d'une batterie de canon qui ſe trouveroit placée dans la direction de la marche des Troupes qui voudroient ſe diſpoſer dans cet ordre.

Si le hazard faiſoit qu'une ligne rencontrât devant elle un bois aſſez clair, pour que la Cavalerie pût y défiler par différentes clairieres, chaque peloton feroit à droite, ou à gauche par file, & le Commandant de chacun de ces pelotons ſuivroit une deſdites clairieres, paſſeroit le bois, ſe reformeroit au-delà, & l'Eſcadron, ou pluſieurs qui auroient eu à le traverſer, & qui l'auroient outrepaſſé le plus vîte qu'ils auroient pu, s'étant remis en bataille ſur la liſiere de ce même bois, conformément à l'ordre parallele dans lequel la ligne s'avanceroit, attendroient qu'elle fût à leur hauteur, s'y réincorporeroient au moment de ſon paſſage, & marcheroient dans le même ordre où ils étoient, avant d'avoir rencontré l'obſtacle qui les auroit forcés à ſe ſéparer.

En général, je donne ici pour principe, que, loin que ce ſoit à la ligne à ſuſpendre ſa marche, pour attendre qu'un, ou pluſieurs de ſes Eſcadrons aient dépaſſé un obſtacle qui n'eſt, ni inſurmontable, ni de trop longue durée, c'eſt, au contraire, à ces mêmes Eſcadrons à doubler leur train, pour qu'ils puiſſent avoir le temps, non-ſeulement de dépaſſer l'obſtacle, mais encore d'être formés au-delà, afin d'y attendre l'inſtant du paſſage de la ligne, pour pouvoir auſſi-tôt la ſuivre dans la progreſſion de ſon mouvement.

COMBAT DE CAVALERIE.

XXIXe. PLANC.

Travail de 1748.

CE que j'avois entendu dire plus d'une fois à feu M. le Maréchal de Saxe, relativement à l'impoſſibilité de maintenir l'ordre dans notre Cavalerie, lorſqu'on l'avoit une fois lâchée contre l'ennemi; ce que j'avois été à même d'obſerver par ma propre expérience, joint au deſir que j'avois de mériter ſous les yeux de ce grand homme, m'avoit fait naître l'idée, dès que je m'étois vu à la tête d'un Régiment de Cavalerie, de chercher les moyens de remplir les vues de ce Général, qui, ſelon moi, ne pouvoit errer dans ſes maximes.

Le réſultat de mon travail & de mes recherches, à cet égard, m'ayant paru pouvoir être utile en général à toute la Cavalerie, j'imaginai, après différentes épreuves que j'en avois fait faire au Régiment que je commandois, & qui m'avoient parfaitement réuſſi, qu'il ſeroit bon d'en faire connoître les divers procédés, en les faiſant voir en action dans un même Tableau, afin d'engager M. d'Argenſon à en faire inſérer les principes dans l'ordonnance de la Cavalerie : mes moyens furent approuvés alors; la preuve en eſt dans l'inſtruction donnée à la Cavalerie en 1765; peut-être y auroit-il quelques changements à y apporter aujourd'hui, tant à cauſe qu'au lieu de deux, nous n'avons plus qu'un étendard par Eſcadron, que parce que la Cavalerie étant plus inſtruite qu'elle ne l'étoit alors, on pourroit peut-être lui faire faire encore quelque choſe de mieux.

Peut-être auſſi qu'une compoſition différente qu'on donneroit à la Cavalerie, pourroit encore exiger qu'on changeât quelque choſe dans le procédé de cette manœuvre; mais comme je penſe que le principe en lui-même peut être utile, j'ai cru devoir inſérer ici l'explication de la Planche que je fis faire alors, pour en développer l'objet; j'eſpere qu'on en ſera ſatisfait, puiſque j'y ai fait repréſenter en action, ceux des événements qui doivent arriver le plus fréquemment dans les charges de Cavalerie.

Tels que ſont ceux de ſe choquer d'homme à homme, & de ſe diſputer le terrein à coups de ſabres.

De voir un Eſcadron mis en fuite, après avoir chargé.

D'en voir un autre, intimidé de la contenance de ſon adverſaire, & plier ſans rendre de combat.

Enfin un autre imiter cet exemple, & être ſoutenu par des Troupes fraîches, qui s'avancent à la rencontre des vainqueurs.

Tels ſont les différents cas dont la vingt-neuvieme Planche offre le Tableau; en voici les détails : mais avant d'en donner l'explication, il eſt néceſſaire de parler de la diſpoſition préparatoire des Eſcadrons qui ſont au moment de combattre, telle que je l'avois établie, pendant la guerre de 1740, dans le Régiment que je commandois.

Les Eſcadrons compoſés de quatre Compagnies, celles des ailes ſeulement, avoient le mouſqueton pendu à la bandouliere.

L'ennemi, mis en fuite, ces deux Compagnies devoient s'abandonner à la pourſuite des fuyards, à la réſerve des Etendards & des hommes deſtinés à les défendre, qui devoient leur reſter attachés, & ſe réunir avec eux aux deux Compagnies du centre.

Ces deux Compagnies du centre devoient avoir leurs mouſquetons paſſés à la grenadiere, parce qu'en aucun cas elles ne devoient, ni ſe débander, ni s'abandonner à la pourſuite des vaincus.

Les autres, dès le moment que la déroute de l'ennemi étoit décidée, devoient le ſuivre l'épée dans les reins; & ſi elles ne pouvoient l'atteindre, elles devoient faire uſage de leurs piſtolets, & enſuite de leurs mouſquetons, avec ordre de ne tirer que de diſtance en diſtance, pour entretenir la terreur des fuyards le plus long-temps poſſible, & pour ſe réſerver la reſſource de mieux employer leur feu, ſi elles étoient à même d'en faire uſage de plus près.

DÉTAIL DE LA XXIXe PLANCHE,

Qui repréſente un combat de Cavalerie.

ON voit à la gauche du Tableau, deux Eſcadrons combattant l'un contre l'autre le ſabre à la main, & l'Eſcadron ami, dont l'aile gauche déja renverſée, fait craindre que le reſte ne ſoit bientôt mis totalement en déroute.

Plus loin, à droite ſur le même alignement, on a repréſenté l'emplacement où deux autres Eſcadrons ont combattu : on voit

en avant, dans l'éloignement, l'Eſcadron ennemi en fuite, & pourſuivi par les Compagnies des ailes de celui contre lequel il vient de combattre.

Si l'on fait attention aux lignes ponctuées qui ſe trouvent en avant du champ de bataille, où ces deux Eſcadrons ſont cenſés avoir combattu, on verra les deux Compagnies du centre de ce même Eſcadron, dont le Commandant attentif à ce qui ſe paſſe autour de lui, s'appercevant que l'Eſcadron de ſa gauche eſt en mauvaiſe poſture, vole à ſon ſecours, & eſt prêt à prendre à dos l'ennemi, qui ſe flattoit d'obtenir ſur ſon adverſaire une victoire complete.

A la droite du champ de bataille, dont on vient de parler, on voit un Eſcadron ennemi, qui, ſans avoir combattu, ſe met de lui-même en déroute, ainſi que cela arrive à la guerre, quelquefois aux deux partis dans le même inſtant, ſans qu'on puiſſe rendre raiſon des motifs qui donnent lieu à cet égarement réciproque.

On n'a mis cette circonſtance en évidence, que pour avoir occaſion de donner une démonſtration plus ſenſible des divers mouvements que doivent faire toutes les parties de l'Eſcadron qui ſe diſpoſe à pourſuivre l'ennemi.

Si l'on en examine le procédé, on verra les Cavaliers des Compagnies des ailes déja abandonnés à la pourſuite des fuyards, ainſi que la maniere dont s'opere la réunion des Etendards aux deux Compagnies du centre, après laquelle ce demi-Eſcadron, renforcé des douze hommes commis à la garde deſdits Etendards, doit s'acheminer ſur la direction des fuyards à l'allure du grand trot ſeulement, mais plus en regle que jamais, afin d'être prêt à fournir une ſeconde charge, ſi la circonſtance l'exige.

A droite de l'Eſcadron, dont on vient de détailler la manœuvre & l'objet pour lequel on la fait, on peut voir un Eſcadron, qui, après avoir mis en déroute celui qui lui étoit oppoſé & l'avoir pourſuivi pendant quelque temps, ſuſpend ſa marche pour opérer le ralliement des Compagnies des ailes, qui, après avoir ſuivi l'ennemi auſſi loin qu'elles ont pu, ſont rechaſſées par des Troupes-Légeres en nombre ſupérieur, qu'on ſuppoſe avoir pu ſe trouver à portée, & être venues les premieres au ſecours des vaincus.

Si, à ces différents détails, on joint la précaution ſage de prévenir

nir les Officiers ſupérieurs, envoyés à la pourſuite des fuyards, qu'ils doivent, de temps à autre, obſerver ſi la ligne qui les ſoutient, les ſuit en ordre, s'arrête, ou fait quelque autre mouvement qui puiſſe les commettre, on ſera aſſuré de ne pas être dans le cas d'éprouver un revers au ſein même de la victoire, ainſi que cela n'arrive que trop ſouvent à des vainqueurs, qui, enivrés de leurs premiers ſuccès, pourſuivent, ſans réflexion, l'ennemi à toute outrance.

☞ Quand j'en ſerai au chapitre des batailles, j'indiquerai une autre maniere d'envoyer à la pourſuite de l'ennemi, les Eſcadrons faiſant partie d'une aile victorieuſe.

PRINCIPES,

Qui traitent du paſſage d'une ligne de Cavalerie au travers d'une ligne d'Infanterie, pour ſe porter en avant d'elle.

XXXe. PLANC.

CETTE manœuvre eſt du genre de celles qui ont beſoin d'être concertées entre les deux armes, & éprouvées reſpectivement, tant de part que d'autre.

Depuis que je ſers, je n'ai vu mettre en uſage dans aucune des circonſtances où je me ſuis trouvé, la manœuvre qui fait le ſujet de ce chapitre, & peut-être qu'aucuns des Officiers qui ont ſervi dans d'autres armées, ne l'ont pas vu pratiquer plus que moi; cependant, comme je la crois ſuſceptible d'être employée très-utilement dans plus d'une occaſion, je crois devoir en établir les principes.

Une des circonſtances où l'on pourroit, en bataille rangée, mettre de la Cavalerie pour ſoutenir l'Infanterie, ſeroit, ſelon moi, celle où le Général de l'Armée, qui auroit placé en premiere ligne un corps d'élite ſur la réſiſtance ou les efforts duquel il croiroit pouvoir compter aſſez pour ſe flatter qu'ils ſeroient ſuivis d'un heureux ſuccès, ſe détermineroit à placer quelques Eſcadrons en ſeconde ligne, pour, à la premiere apparence de déſordre parmi l'ennemi, être à portée de lui faire traverſer la ligne d'Infanterie pour aller achever ſa défaite.

Une autre occaſion où l'on pourroit ſe ſervir de cette même

diſpoſition, ſeroit dans le cas où le champ de bataille ſe trouvant bordé de côteaux trop pleins d'inégalités ou de ravins, pour qu'on pût placer la Cavalerie aux ailes, & l'y faire manœuvrer, le Général jugeroit plus convenable d'y porter une partie de la ſeconde ligne de ſon Infanterie, qu'il feroit remplacer par une partie des ailes de premiere & ſeconde ligne de Cavalerie.

D'après ces deux exemples que les circonſtances ou la variété des terreins pourroient multiplier, on ſuppoſe que le combat engagé par l'Infanterie de premiere ligne, venant à tourner à l'avantage de la vôtre, qui ſe trouveroit avoir de la Cavalerie derriere elle, il paroîtroit néceſſaire au Général de l'Armée de décider l'ennemi par un mouvement de Cavalerie fait à propos, non-ſeulement à faire, mais même à précipiter ſa retraite.

Dans ce cas, il paroîtroit avantageux qu'on ſe ſervît du mouvement indiqué ſur la trentieme Planche, où il eſt repréſenté, tant pour la maniere dont l'Infanterie doit s'ouvrir, que pour celle dont la Cavalerie doit ſe déployer pour ſe mettre en ligne, auſſi-tôt après avoir paſſé au travers de celle d'Infanterie.

DETAIL

Des mouvements reſpectifs, tant de l'Infanterie que de la Cavalerie, dans le cas où il paroîtroit néceſſaire de faire paſſer cette derniere en premiere ligne.

UN préalable néceſſaire avant tout, eſt que pour éviter le conflit d'autorité, ſi dangereux à la guerre, & ſur-tout dans le cas dont il eſt queſtion, il faudroit que le Lieutenant-Général d'Infanterie, qui ſe trouveroit avoir un certain nombre de Bataillons à ſes ordres, & qui auroit un Régiment de cinq Eſcadrons derriere le centre de ſa ligne, eût le droit de faire agir cette Cavalerie, ſans avoir beſoin du conſentement de perſonne; ſans quoi, comme c'eſt ſouvent d'un inſtant bien ſaiſi que dépendent les plus grands ſuccès, il ſeroit à craindre que, ſi, au moment d'agir, il falloit ſe concerter, l'occaſion une fois manquée, ne ſe retrouvât plus, ſoit parce que l'ennemi raſſuré par l'arrivée d'un ſecours, ſe ſeroit remis de ſa premiere terreur, ſoit parce que les

ſuccès n'étant point égaux ſur tout le prolongement de la ligne, la Cavalerie que l'on auroit pu employer ſi utilement la minute d'auparavant, ne ſeroit plus alors d'aucune reſſource, & devien-droit peut-être même très-embarraſſante.

Dans la ſuppoſition donc qu'une certaine quantité d'Eſcadrons fuſſent, ainſi que je le propoſe, & que je maintiens que cela devroit être, ſuivant la diſpoſition dont il eſt queſtion, aux ordres d'un homme qui, dans la ligne, commanderoit une diviſion, je voudrois, qu'au lieu d'appuyer la Cavalerie à l'Infanterie combattante, ou de l'en tenir fort près dans le moment de l'action, ainſi que je l'ai vu pratiquer juſqu'ici, on la tînt, au contraire, le plus éloigné qu'il ſeroit poſſible de l'égout des boulets & des balles, à moins que la ligne d'Infanterie ne parût être prête à mollir; je voudrois même, pour peu que la Cavalerie fût manœuvriere, qu'on profitât du premier tertre à portée, pour la diſpoſer en maſſe en colonnes par demi-Eſcadrons, en arriere de ladite élévation.

Il ne faudroit de terrein, dans cet ordre, à un Corps compoſé de cinq Eſcadrons, que cent pieds, ou cinquante pas de profondeur; ce qui ne l'éloigneroit pas aſſez de l'Infanterie, ſi ce tertre ſe trouvoit à deux cents pas en arriere du centre d'une ligne de ſix Bataillons, pour ne pas être à même de ſe porter, dans l'eſpace d'une minute, ou d'une minute & demie au plus, ſur le terrein où on voudroit le développer; parce que, même en ſuppoſant les Bataillons à deux cents files, ce qui ſe verra rarement dans nos armées, il n'en faudroit pas davantage à chacun deſdits cinq Eſcadrons, pour ſe porter reſpectivement derriere les intervalles de ces mêmes ſix Bataillons; mais c'eſt pour caver au plus fort.

Or, comme il ne ſeroit pas poſſible, ſi l'ennemi n'avoit pas de même de la Cavalerie pour appuyer ſon Infanterie, que des gens de pied puſſent faire un mouvement aſſez vif, pour que ſi cela devenoit preſſant, cinq Eſcadrons n'euſſent pas le temps de ſe former, je maintiens qu'il y auroit un avantage incroyable à uſer de pareilles précautions pour ménager ſa Cavalerie, puiſqu'au lieu d'être morcelée par les pertes qu'elle auroit faites, aſſez inutilement, ſi on l'avoit laiſſée expoſée à l'égout des balles derriere l'Infanterie, elle arriveroit, au contraire, fraîche, entiere & brûlant d'ardeur de ſe

diſtinguer par une action d'éclat; ſentiment qu'on eſt fondé à ſuppoſer à notre Cavalerie, d'autant qu'elle eſt aſſez ferme au canon, & aſſez valeureuſe, pour qu'on doive s'attendre qu'en lui prouvant qu'on cherche à la ménager, lorſqu'on le peut, de ſon côté elle redoublât de nerf dans les occaſions où il ſeroit néceſſaire de l'employer, même à ce qu'il peut y avoir de plus hazardeux; & en effet, c'eſt par de pareils moyens qu'on peut, avec la Nation Françoiſe, faire des choſes vraiment ſurprenantes.

Mais, pour en revenir à la propoſition de tenir cette Cavalerie à couvert, tandis que l'Infanterie de premiere ligne ſeroit engagée dans un combat opiniâtre, je répete que, puiſqu'au moyen de l'inſtruction de la Cavalerie & de la célérité de ſes mouvements, il eſt poſſible, dans de certains cas, que de colonne en maſſe, elle ſoit portée ſur ſon terrein, & miſe en bataille dans l'eſpace d'une minute & demie, il n'y auroit pas le moindre riſque à courir de la défiler de la direction des boulets & des balles, juſqu'à ce que les Bataillons de premiere ligne paroiſſant avoir beſoin du ſoutien de la Cavalerie, on lui fît porter l'ordre d'arriver, ou que le déſordre commençant à ſe mettre parmi les Bataillons ennemis, le Commandant en chef de la diviſion jugeât qu'il eſt temps d'ordonner le paſſage de la Cavalerie au travers de l'Infanterie, pour déterminer l'ennemi à abandonner entiérement la partie.

Auquel cas les cinq Eſcadrons, ſuppoſés en colonne par demi-Eſcadrons derriere l'intervalle qui ſépare le troiſieme d'avec le quatrieme Bataillon, ſe déploieroient ſur la cinquieme diviſion qui forme la tête du troiſieme Eſcadron; de cette ſorte les quatre demi-Eſcadrons de la tête de la colonne feroient à droite par file, & les quatre de la queue feroient de leur côté à gauche par file, avec ordre, à meſure qu'ils ſe déſenchaſſeroient les uns de derriere les autres, de ſe mettre chaque Eſcadron en colonne en maſſe par pelotons, pour ſe répartir en arriere des cinq intervalles qui ſéparent les ſix Bataillons.

Je propoſe de faire réduire le front de chaque demi-Eſcadron en colonne, à celui de l'étendue d'un peloton, pour que le mouvement que l'Infanterie a à faire, pour ouvrir des portes à la Cavalerie, ſoit plus facile & plus prompt, & pour qu'elle perde moins de l'étendue de ſon front.

De

De cette ſorte, l'étendue de celui d'un peloton de Cavalerie n'étant au plus que de ſix toiſes, en lui ouvrant un paſſage de huit toiſes, ce qui ſe rapporteroit au front d'un peloton d'Infanterie, plus un tiers, chaque petite colonne de Cavalerie paſſeroit avec la plus grande facilité à travers la ligne d'Infanterie; & afin de ne prendre, en avant de la ligne, que le terrein néceſſaire, pour que les derniers rangs de ces petites colonnes de Cavalerie puſſent arriver ſur l'alignement du premier rang de l'Infanterie, chaque Commandant, ſuivi de ſa petite colonne en maſſe par pelotons, n'outre-paſſeroit la ligne des Bataillons que de quatorze à quinze toiſes: après quoi chaque Eſcadron ſe déploieroit à la fois par la tête & par la queue de chaque colonne par des à droite & à gauche par file, par peloton des deux rangs à la fois, ce qui eſt l'affaire d'un clin-d'œil; & toute cette Cavalerie enſemble, après s'être miſe en bataille, ſe porteroit à toutes jambes ſur l'Infanterie ennemie, pour ne pas lui donner le temps de ſe reconnoître; & l'ayant percée, la fouleroit aux pieds, en ſe reployant de droite & de gauche, ainſi qu'il lui ſeroit facile de le faire, d'après le déſordre & la confuſion qu'elle y auroit jettés.

☞ Il me reſte à dire que ſi l'on déſapprouve la propoſition de faire dédoubler les demi-Eſcadrons, pour que chaque Eſcadron faſſe ſa colonne particuliere par pelotons, j'ai un autre moyen à propoſer, qui eſt, qu'au moment où l'on voudroit former en arriere d'une élévation qui ſe trouveroit à portée du centre des ſix Bataillons ſuppoſés, les cinq Eſcadrons en colonne par demi-Eſcadron, comme ce devroit être ſur celui du centre qu'elle auroit à ſe former, ſavoir les deux de droite en tête du troiſieme, & les deux de gauche en queue; il ſeroit poſſible que le troiſieme ſe mettant toujours, comme il a été dit, par demi-Eſcadron ou diviſion en colonne, les quatre autres ſe rompiſſent par peloton, par des à droite & à gauche par files, & vinſſent tous quatre ſe réunir en tête du premier demi-Eſcadron du centre; c'eſt-à-dire, que le premier Eſcadron en colonne par peloton ſe réuniroit au cinquieme, & que le ſecond ſe réuniroit au quatrieme: de cette ſorte, quoique chaque Eſcadron, à la réſerve du troiſieme, fût en colonne par peloton, la totalité des cinq Eſcadrons n'en ſeroit pas moins en maſſe ſur le front d'un demi-Eſcadron;

& lorſqu'il ſeroit queſtion du premier déploiement à faire en arriere de l'Infanterie, il s'opéreroit de la part des quatre demi-Eſcadrons de la tête par les mouvements contraires à ceux qu'ils auroient faits pour ſe mettre en colonne ſur celui du centre, lequel ayant moins de chemin à faire pour ſe porter ſur ſon emplacement avant de traverſer l'Infanterie, auroit plus que le temps néceſſaire pour ſe mettre à ſon tour en colonne par pelotons.

Au reſte, en propoſant de ſe ſervir de pareils expédients, pour conſerver au Roi des hommes & des chevaux, ainſi qu'à l'Etat des défenſeurs, je ne le dis, que parce que cela m'eſt arrivé en plus d'une occaſion, & entr'autres dans un combat,* où prévoyant une canonnade vigoureuſe, à l'égout de laquelle je me trouvois derriere l'Infanterie avec huit Eſcadrons que je commandois, je pris ſur moi, non-ſeulement d'en défiler tous mes Eſcadrons, mais même de faire mettre, pendant le combat, tout mon monde pied à terre, quoique je ne fuſſe éloigné de l'ennemi, qu'à la demi-portée du canon, & d'engager un Régiment d'Infanterie qui étoit venu ſe mettre en bataille ſur l'alignement de mes Eſcadrons, à profiter, avant l'arrivée de l'ennemi, d'une pente d'environ ſept à huit pieds qu'il avoit derriere lui pour ſe mettre à couvert; conſeil qu'il ſuivit, & dont il ſe trouva ſi bien, qu'il ne perdit pas un ſeul homme pendant tout le temps que dura la canonnade, dont les boulets paſſant préciſément au-deſſus des baïonnettes, ne firent qu'exciter la riſée des Soldats.

* A l'affaire de Gruninguen.

Qu'on juge, d'après cet expoſé, ſi le moment d'entrer en action étoit arrivé, avec quelle audace & quelle force ces mêmes Troupes, bien pleines & bien fraîches, ſe ſeroient portées ſur l'ennemi: malheureuſement les circonſtances n'amenerent pas cet événement; car il y a à parier que ce petit corps de Cavalerie & d'Infanterie, conſervé l'un par l'autre, auroit tenu ſon coin, de maniere à ſatisfaire le Général, ſous lequel nous ſervions alors avec autant de plaiſir, que nous l'aimions chérement; ce qui, pour les Troupes Françoiſes, eſt le plus grand peut-être de tous les véhicules, & le plus capable de les porter aux actions les plus éclatantes.

☞ Nous allons paſſer maintenant au détail des divers objets qu'offre le Tableau de la ſuſdite trentieme Planche.

DÉTAIL DE LA XXXe. PLANCHE.

Paſſage de la Cavalerie en avant, & au travers d'une ligne d'Infanterie.

CETTE Planche repréſente partie d'une ligne d'Infanterie ennemie, où quelque flottement ayant commencé à ſe laiſſer entrevoir, la Cavalerie adverſe, diſpoſée en ſeconde ligne, à l'effet de profiter d'un pareil mouvement de terreur, débouche auſſi-tôt en colonne par pelotons, & ſe déploie à toutes jambes, dès qu'elle s'eſt portée quatorze à quinze toiſes au-delà de la ligne d'Infanterie qu'elle vient de traverſer; laquelle, par les bleſſés que l'on voit ſur le champ de bataille en arriere d'elle, eſt cenſée avoir déja gagné du terrein en avant ſur l'ennemi.

Comme, dans un ſeul Tableau, il n'eſt pas poſſible de faire appercevoir à la fois tous les mouvements précédents, ou ſubſéquents d'une même manœuvre, j'ai choiſi dans celle dont il eſt queſtion, ceux dont il m'a paru être le plus intéreſſant de faire connoître le procédé, c'eſt-à-dire, ceux que les Eſcadrons ont à faire par principe, pour ſe développer d'une maniere exacte, après avoir dépaſſé la ligne d'Infanterie d'environ quatorze à quinze toiſes; diſtance qui ſuffit pour faire arriver le dernier rang de l'Eſcadron en colonne, par peloton ſur l'alignement du premier rang de l'Infanterie en bataille.

Le premier principe à mettre en œuvre, & par l'uſage duquel je croirois avoir rendu ſervice à la Cavalerie, ſi je déterminois le Gouvernement à former l'établiſſement d'un Porte-Lance par Eſcadron, ſeroit de faire déboucher leſdits Portes-Lances, dès qu'on auroit fait les ouvertures dans les Bataillons, pour que ces hommes, accoutumés à eſpacer le terrein & les diſtances, vinſſent ſe placer quinze ou ſeize toiſes en avant de l'Infanterie, ſavoir, ceux des Eſcadrons de droite, au point où la droite des Eſcadrons dont ils feroient partie, devroit venir aboutir, & ainſi de ceux de gauche, tandis que celui du troiſieme ſe placeroit à *la* même diſtance, au point où le centre de ſon Eſcadron devroit venir ſe placer; ce qui, non-ſeulement, procureroit un aligne-

ment prompt & certain dans le déploiement de cette Cavalerie, mais encore produiroit un double avantage, en mettant plus d'enſemble & de célérité dans le mouvement général des cinq Eſcadrons, par la confiance que la poſition de ces Portes-Lances donneroit aux Officiers pour la ſureté de l'alignement qu'ils auroient à prendre, après avoir débouché.

En partant donc de l'inſtant où l'Infanterie auroit ouvert des portes à la Cavalerie, on peut calculer le temps que les cinq Eſcadrons mettroient à ſe former. En voici le détail.

On ſuppoſe chaque Eſcadron en colonne par pelotons, placé trente pas en arriere de la ligne d'Infanterie, ci . . . 30 pas.
Epaiſſeur du dernier rang de l'Infanterie au premier, 5 pas.
Pour porter la tête de la colonne de chaque peloton au point où elle doit s'arrêter, quinze toiſes, ci . . 90 pas.
Pour le déploiement de chaque petite colonne, ci . 50 pas.

Total . . . . . 175 pas.

Or, comme ces différents mouvements doivent ſe faire avec la plus grande rapidité, il eſt conſtant que ce doit être au plus l'affaire d'une minute, pour que la Cavalerie ait traverſé l'Infanterie, & que de colonne, elle ſe ſoit miſe en bataille & ſoit preſqu'au moment de s'ébranler, pour aller charger, ou achever la défaite de l'Infanterie ennemie; ce qui peut prouver qu'à moins que l'ennemi n'eût de même des Eſcadrons en ordre & très à portée de ſes Bataillons, cenſés être déja en quelque confuſion, on pourroit, avec de la Cavalerie inſtruite & obéiſſante, ſans courir le moindre riſque, porter un coup déciſif à une ligne d'Infanterie ennemie qui commenceroit à ſe déſunir; puiſque, ſans trop caver, un demi-quart d'heure au plus ſuffiroit pour que la Cavalerie pût déboucher, ſe former en avant de l'Infanterie, franchir l'eſpace qui ſépareroit les deux lignes combattantes, achever de culbuter l'ennemi déja déſordonné, ſe promener ſur les Bataillons renverſés, & venir ſe remettre à couvert derriere ſon Infanterie, ſi les circonſtances ne lui laiſſoient pas l'eſpoir de pouvoir pouſſer plus loin ſes avantages.

Bien entendu que, pendant cette opération de la Cavalerie, la ligne d'Infanterie profiteroit des inſtants, pour ſe remettre du dérangement

rangement inévitable qu'auroit pu lui cauſer le combat de mouſqueterie qu'elle viendroit d'eſſuyer, ſoit par l'activité avec laquelle on reformeroit les pelotons, on rediſpoſeroit les Officiers dans les rangs, on reprendroit ſes alignements, ſoit enfin par le ſoin que l'on prendroit de remettre ſes armes, & tout en état de recommencer le combat, s'il étoit néceſſaire.

Tels ſont, je ne puis m'empêcher de le répéter, les avantages multipliés qu'on peut ſe procurer à la guerre avec des Troupes ſoumiſes à l'obéiſſance, & qui auroient été exercées de longue main, ainſi qu'elles devroient l'être pour tous les cas qu'on prévoit qui peuvent arriver à la guerre.

Nous allons maintenant retourner au Tableau qu'offre la trentieme Planche, qui repréſente le mouvement que chaque Eſcadron doit faire en débouchant au travers de l'Infanterie.

Si l'on examine la formation de l'Eſcadron de droite, on verra que le peloton qui a la tête de la colonne de droite, va appuyer ſa droite à la gauche du Porte-Lance, lequel, après avoir eſpacé le terrein néceſſaire pour contenir deux pelotons de front, a dû s'arrêter un peu en avant de l'alignement des quinze toiſes preſcrites, afin de rendre l'opération de ſe reformer plus facile au peloton, qui, après ſon à droite par file, a de nouveau à faire à gauche, pour venir s'appuyer à lui.

On peut voir également que le ſecond peloton, dont la droite eſt déja arrivée ſur ſon emplacement, commence à ſe former.

On doit obſerver que le troiſieme peloton, qui eſt reſté en bataille ſur ſon terrein, n'attend, dans cette ſituation, que parce qu'il eſt néceſſaire que les Cavaliers de l'aile gauche des deux premiers pelotons ſe ſoient déblayés, avant que celui-ci puiſſe ſe porter en avant, pour venir ſe mettre ſur l'emplacement qu'occupoit le peloton qui avoit la tête de la colonne, pour delà prendre ſon alignement ſur les Portes-Lances de droite & de gauche.

A l'égard du quatrieme, on le voit faiſant un à gauche par file, & ſe portant par une ligne diagonale ſur le terrein qu'il doit occuper.

Quant au déploiement de la colonne de gauche, il s'opere par les mouvements contraires.

☞ Quoiqu'on faſſe appuyer le peloton de la tête de cette colonne de gauche au Porte-Lance que l'on voit à gauche, ceci n'eſt

que parce que la Planche n'eſt pas aſſez grande, pour pouvoir rendre en entier le développement des cinq Eſcadrons; car, par l'arrangement des Portes-Lances qu'on a déja détaillé, on doit ſe rappeller que celui du troiſieme Eſcadron doit ſe placer en avant du centre de la ligne des cinq Eſcadrons. Au reſte, auſſi-tôt que les derniers Cavaliers des pelotons des ailes ſont prêts à être en ligne, la totalité des cinq Eſcadrons, pour ne pas perdre une ſeconde, doit s'ébranler pour aller à la charge ſur l'Infanterie ennemie déja ſuppoſée être en déſordre, & en allant achever ſa défaite, éviter de ſe commettre, ſoit en ſe laiſſant emporter par trop d'ardeur, à la pourſuite des fuyards, ſoit en ſe portant en déſordre au-devant de Troupes fraîches que l'ennemi pourroit envoyer à la rencontre des Bataillons mal-menés, afin de couvrir, ou aſſurer leur retraite par un coup de collier, ordonné à cet effet de la part du Général en chef de l'armée ennemie.

DU PASSAGE RÉTROGRADE

D'une ligne de Cavalerie à travers une ligne d'Infanterie.

CECI eſt encore une manœuvre que je n'ai jamais vu pratiquer à la guerre, mais dont je conçois tous les avantages, & dont, avec notre Cavalerie, exercée comme elle l'eſt aujourd'hui, je n'héſiterois pas à me ſervir, ſi les circonſtances me mettoient dans le cas de déſirer d'avoir en premiere ligne mon Infanterie au lieu de ma Cavalerie.

A la vérité, je pars toujours de la perſuaſion où je ſuis, que notre Cavalerie eſt une des meilleures de l'Europe; & comme je juge du parti qu'on pourroit en tirer dans l'occaſion, par les choſes que je lui ai vu faire à la guerre dans des temps où elle étoit infiniment moins inſtruite, je regarde, d'après les progrès qu'elle a faits depuis la paix, la manœuvre dont il eſt queſtion, comme une choſe d'autant plus aiſée à lui faire exécuter, même en préſence de l'ennemi, que je me ſuis aſſuré par plus d'un eſſai du peu de combinaiſons des mouvements qu'elle exige, ainſi que du peu de temps dans lequel elle peut s'exécuter.

Or donc, ſi l'ennemi étoit aſſez en force, pour vous ôter l'eſpoir de pouvoir l'attaquer avec ſuccès, ni même de pouvoir le

repouſſer avec votre Cavalerie ſeule, s'il venoit à vous charger, du moment où vous ſentiriez que, vu la ſupériorité de l'ennemi, votre Cavalerie ne pourroit éviter d'être défaite, comme, ſans doute, vous ne voudriez pas courir le riſque de voir votre ligne d'Infanterie renverſée en totalité, lorſque vos Eſcadrons viendroient à être rompus & mis en fuite, alors quand même ce ſeroit une choſe dangereuſe, que le paſſage d'une ligne de Cavalerie à travers une ligne d'Infanterie, comme de deux maux il faut pourtant éviter le pire, je ne balancerois pas à me ſervir du moyen que je vais propoſer, pour faire repaſſer ma Cavalerie en ſeconde ligne; parce qu'avec des hommes qui ne ſeroient même pas ſuffiſamment confirmés dans l'étude des manœuvres, pourvu qu'ils fuſſent ſimplement attentifs au commandement, le procédé de ce mouvement eſt ſi ſimple, l'exécution en eſt ſi facile, & ſa durée ſi courte, qu'il n'y auroit pas, ſelon moi, le moindre riſque à s'en ſervir, dans la circonſtance où, comme je l'ai dit plus haut, on ſeroit forcé de ſe retirer devant des forces ſupérieures; ce qu'on pourroit entreprendre avec ſureté, quand même on ne ſeroit qu'à quatre cents toiſes de l'ennemi, au moment où l'on voudroit commencer ſa retraite. Cependant, comme je m'attends que ces différentes aſſertions pourront m'être conteſtées, d'après la conviction où je ſuis du peu de ſolidité des objections qu'on pourra faire, je crois néceſſaire d'entrer dans une diſſertation, qui, j'eſpere, ne paroîtra pas étrangere au ſujet.

Ceux qui n'ont pas été à portée de voir ce qu'étoit la Cavalerie avant la guerre de 1740, n'étant pas à même de juger des progrès qu'elle a faits depuis, tant du côté des principes de l'Equitation, que de celui de l'intelligence des Manœuvres, ne peuvent ſavoir bien préciſément, ni la maniere dont elle ſe gouvernoit dans les batailles, lorſqu'il étoit queſtion de l'y faire manœuvrer, ni faire conſéquemment de comparaiſon entre ce qu'elle eſt en état de faire aujourd'hui, & ce qu'on croyoit pouvoir en exiger alors.

Ils ne ſauront pas davantage, ſans doute, combien il étoit rare avant la guerre de 1740, de voir un Régiment de Cavalerie monter à cheval pour s'exercer; ils ne ſe doutent pas non plus que tel Colonel, qui avoit l'ambition de faire ſa charge, & qui, pour ne pas déshonorer ſon Corps, ſi la guerre arrivoit, vouloit, en l'exerçant,

le mettre en état de ſe préſenter à l'ennemi, & de le combattre avec une ſorte d'égalité, étoit à peu près ſûr de déplaire à tous les Officiers de ſon Régiment, & d'être même, en quelque ſorte, décrié dans l'armée.

Ces mêmes perſonnes, qui n'ont pas ſervi dans les temps dont il eſt queſtion, ignorent auſſi vraiſemblablement qu'il n'y avoit pas alors, dans les différentes Cavaleries de l'Europe, la dixieme partie des Officiers qui ſuſſent mener leurs chevaux; que, d'un autre côté, les Cavaliers, que chez nous on laiſſoit deux années de ſuite dans des quartiers d'hiver, & qui ne montoient à cheval qu'en bridon & à poil, uniquement pour promener leurs chevaux, ignoroient juſqu'à la maniere de tenir leur bride & d'arranger leurs étriers; & que comme il n'y avoit que très-peu de Régiments en état de faire même les manœuvres les plus ſimples, le plus grand nombre auroit traité de viſionnaire un homme qui ſe ſeroit aviſé non-ſeulement d'indiquer une manœuvre du genre de celle qui fait l'objet de ce chapitre, mais même de dire qu'il étoit poſſible de faire manœuvrer la Cavalerie au galop.

Ceux donc qui n'ont aucune notion de l'ignorance où la Cavalerie étoit alors, & qui n'ont pas vu les gradations par leſquelles elle eſt parvenue au point d'inſtruction où elle eſt aujourd'hui, croiront peut-être, ſur ce qu'ils auront entendu dire, que la Cavalerie n'a plus rien à acquérir, que, puiſqu'elle ne fait pas uſage des moyens propoſés pour faire paſſer une ligne à travers une autre, c'eſt que, ſans doute, cette manœuvre eſt vicieuſe en elle-même, & que c'eſt là conſéquemment ce qui fait qu'on ne l'a pas adoptée. A cela je répondrai, qu'ayant vu exiger de la Cavalerie des choſes infiniment plus difficiles dans les temps où la plupart des Régiments n'étoient pas ſeulement en état de faire correctement les plus ſimples mouvements, aujourd'hui que la plus grande partie des Officiers de Cavalerie ſavent monter à cheval; qu'ils ſavent bien commander leur Troupe; que les Cavaliers ne ſont pas embarraſſés de leurs chevaux; qu'ils les conduiſent, même aſſez bien pour la plupart, & que de plus ils ont l'intelligence des manœuvres, toutes les fois qu'on n'aura à exiger d'eux que des mouvements dont le procédé eſt auſſi ſimple, il faudroit être diamétralement oppoſé à ſes véritables intérêts, pour rejetter une manœuvre

nœuvre dont on peut retirer d'auſſi grands avantages à la guerre.

D'un autre côté, pour répondre à ceux d'entre les anciens Officiers, qui, parce qu'ils auroient perdu de vue le travail particulier des Régiments, auroient de la peine à ſe perſuader qu'il ne ſoit pas ridicule de propoſer de faire faire à la Cavalerie de pareils mouvements, en préſence de l'ennemi, je leur repréſenterai qu'outre que je n'aurois pas plus d'envie qu'un autre de me faire battre, ſi j'étois chargé de diriger, dans une action, les mouvements d'un corps de Cavalerie, c'eſt qu'il faut ſe perſuader qu'il y a une très-grande différence entre faire ſes mouvements aſſez à portée de l'ennemi, pour qu'il ſoit à même d'en tirer avantage, ou les faire, quoique très-près de lui, aſſez à temps toutefois pour qu'il n'ait pas la poſſibilité de tomber ſur vous avant qu'ils ſoient achevés. Au reſte, c'eſt par de pareils calculs, dictés par la prudence, qu'un homme de guerre, qui auroit, à ſes ordres, de la Cavalerie un peu manœuvriere, pourroit, je ne dis pas hazarder, mais même faire, en toute ſureté, en préſence de l'ennemi, tel mouvement qu'un autre ne croiroit pas ſeulement devoir tenter, parce que celui-ci n'étant pas ſûr de ſes combinaiſons, feroit auſſi-bien peut-être de ne pas ſe décider à l'entreprendre; mais comme, avec des incertitudes auſſi funeſtes, il n'y a d'autre reſſource, pour ſe tirer d'affaire, que d'engager un combat déſavantageux, & qu'il eſt cruel de mener à la boucherie des gens qu'on pourroit ſauver par un mouvement qui ſeroit l'A, B, C pour des Troupes inſtruites, & qui paroîtroit la choſe la plus ſimple à un Général qui ſauroit le commander à propos; toutes ces réflexions me ramenent à dire que, ſi l'on ne forme pas des camps de vingt-cinq à trente mille hommes, jamais les Officiers, ni les Troupes, ne ſeront aſſez ſûrs de leur affaire, pour n'être pas fort embarraſſés de leur perſonne, toutes les fois, qu'à la guerre, il ſera queſtion, pour ſe tirer d'une circonſtance critique, d'entreprendre une manœuvre qui exigeroit des combinaiſons de la part des Chefs, & en même-temps de l'exactitude & de l'intelligence de la part des Troupes, pour les mouvements concertés qu'elles auroient à faire en préſence de l'ennemi.

En effet, quand même chaque Régiment en particulier ſeroit dreſſé parfaitement, & quand même auſſi la plupart des Officiers-

Généraux ſeroient pleinement au fait de leur beſogne, il eſt impoſſible que ceux-ci puiſſent, à un renouvellement de guerre, tirer des Troupes le même parti que s'ils avoient été, pendant la paix, dans l'habitude de faire mouvoir de gros Corps, & que s'ils étoient accoutumés, par la connoiſſance qu'ils auroient des différents dégrés de leur inſtruction, à prendre des partis, en conſéquence de leur plus, ou moins d'aptitude & d'intelligence dans les manœuvres combinées des deux armes.

Cet objet, au reſte, eſt ſi important pour l'enſemble des mouvements généraux, que quand même il y auroit un aſſez grand nombre d'Officiers ſupérieurs qui ſeroient, ainſi que cela devroit être, parfaitement au fait du ſervice, tant de l'Infanterie, que de la Cavalerie, comme il ſeroit néceſſaire qu'ils en connuſſent également toutes les propriétés & toutes les reſſources, on ne peut attendre que de la ſeule expérience, les effets avantageux que ces connoiſſances réunies doivent procurer. Sans cela, quand même un Officier-Général n'auroit plus rien à apprendre ſur le ſervice, ou ſur les rapports que les deux armes ont entre elles; quand même il auroit à ſes ordres des Régiments ſupérieurement exercés, & ſur l'obéiſſance deſquels il pourroit compter, je demande, à l'égard des batailles, quel avantage on peut ſe promettre des talents de cet Officier-Général & de l'exactitude des Troupes qui lui ſont confiées, ſi celles auxquelles elles appuient dans la ligne, & les Généraux qui les commandent, ne marchent pas d'un pas égal, & n'agiſſent pas dans une manœuvre générale, tous abſolument par les mêmes principes.

On auroit beau vouloir ſe faire illuſion ſur la néceſſité de s'inſtruire, & vouloir ſe perſuader que la valeur ſuffit pour venir à bout de ſes ennemis, parce qu'à la guerre le hazard a ſouvent plus de part aux événements, que la ſcience & les combinaiſons; il n'en eſt pas moins réel que le concert & l'accord unanime avec leſquels ſe meuvent toutes les parties qui compoſent une armée, peuvent ſeuls opérer de grands effets, & conſéquemment produire ſeuls auſſi des ſuccès déciſifs.

Au reſte, le premier avantage qu'on doive attendre de cette harmonie ſi déſirable, eſt une confiance réciproque. Cette confiance ne peut exiſter, ſans ſavoir juſqu'où, de part & d'autre, eſt pouſſé

le dégré d'inſtruction. Or, ſans inſtruction, point d'enſemble; ſans enſemble, point de tactique, & ſans tactique, point de ſuccès à eſpérer, du moins de ceux qui ſont déciſifs.

D'où je conclus qu'il faut des camps, parce que c'eſt là uniquement où on pourra donner aux Troupes & aux Généraux une ample connoiſſance de leurs devoirs reſpectifs; & que quand on ſaura à quoi s'en tenir, ſur les talents des uns & ſur la ſcience des autres, ce ſera alors, mais pas plutôt, je le répete, qu'on pourra être ſûr que des combinaiſons bien faites pourront avoir leur exécution, & produire des réſultats avantageux.

Quoi qu'il en ſoit, avec de la Cavalerie inſtruite, comme elle l'eſt aujourd'hui, ſi, ayant à mes ordres une certaine quantité de Bataillons & d'Eſcadrons, les circonſtances m'avoient engagé, en débouchant dans une plaine, à compoſer d'abord ma premiere ligne de Cavalerie, & que l'ennemi, placé derriere quelque éminence où il ſeroit à même, au moyen d'un cordon de Troupes-Légeres, de m'empêcher de l'approcher aſſez pour le reconnoître, vînt à ſe montrer en totalité & dans un ordre reſpectable, qui dût me déterminer à faire ma retraite, je n'héſiterois pas un inſtant à la faire, en ſuivant les principes de la manœuvre que repréſente le Tableau de la trente-unieme Planche, parce qu'ainſi que je l'ai déja dit, j'en connois tous les avantages, & n'y vois nul inconvénient, pourvu toutefois qu'on veuille bien, à l'avance, accoutumer la Cavalerie & l'Infanterie à manœuvrer enſemble, & ſur des principes qui ſoient uniformes.

TABLEAU

Du paſſage rétrograde de la Cavalerie à travers une ligne d'Infanterie.

XXXIe. PL.

ON ſuppoſe qu'avant la formation de la ligne d'Infanterie qu'on voit en bataille au bas du Tableau de la trente-unieme Planche, le Général commandant la totalité de la diviſion, ſachant qu'en avant des débouchés auxquels la ligne d'Infanterie eſt adoſſée, le pays s'ouvre & préſente une plaine, ce Général a

cru devoir déployer ſa Cavalerie en premiere ligne, pour couvrir les mouvements ultérieurs de ſon Infanterie.

On obſervera de plus que, quoiqu'il ait pris la précaution d'envoyer, vers les crêtes des hauteurs qui ſont en avant de lui, des détachements de Cavalerie, pour tâcher de ſavoir ſi l'ennemi ne ſeroit pas en force dans cette partie, il eſt cenſé n'avoir reçu d'autres renſeignements de leur part, que ce qu'il a pu voir de ſes propres yeux; c'eſt-à-dire, qu'à l'approche de ſes éclaireurs, l'ennemi qui, de loin, les avoit vu arriver, avoit fait auſſi-tôt couronner leſdites hauteurs par des Troupes-Légeres, en quantité ſuffiſante pour les empêcher d'approcher.

De cette ſorte, au moyen de ce rapport inſuffiſant, mais qui a dû prendre du temps, l'ennemi ayant eu celui de faire ſes diſpoſitions, paroît dans un ordre redoutable, dans le projet d'attaquer, ou de forcer le Commandant en chef des Troupes qui lui ſont oppoſées, à ſonger à ſa retraite; alors, comme celui-ci ne peut manquer de connoître le terrein qui eſt en arriere de lui, puiſqu'il vient de le traverſer; & comme il ſait de même que ſon Infanterie eſt adoſſée à un pays coupé par des ravins, des bois & des chemins creux qui lui ſont favorables, ſentant bien auſſi qu'il n'a rien de mieux à faire, ne pouvant combattre, que de profiter du peu de temps qui lui reſte, pour ſe garantir d'une attaque prochaine, obſervant en outre, que ſi ſa Cavalerie venoit à être pliée, elle ſeroit dans le cas de culbuter ſon Infanterie. Tous ces motifs devant le déterminer à ſe retirer, il doit auſſi-tôt faire faire à gauche par file, à tous ſes Eſcadrons à la fois, avec ordre à leurs Commandants, de diriger la marche de la premiere file gauche des premiers & ſeconds rangs de leur Eſcadron, perpendiculairement en arriere de l'emplacement que ces mêmes files occupoient, étant en ligne aux ailes gauches de leur Eſcadron, en enjoignant en même-temps, que les Cavaliers qui ont à ſe rompre ſucceſſivement, doivent ſe diriger, par le chemin le plus court, à la ſuite de ceux qui, les premiers, ont fait à gauche par file, après, toutefois, avoir pris ſoin préalablement de faire prévenir les Bataillons, qu'à l'inſtant où les Eſcadrons ſe rompent, chacun des pelotons de la ligne d'Infanterie qui ſe trouve dans la direction perpendiculaire des gauches de chacun de ces Eſcadrons, doit s'ouvrir, en faiſant

ſant reculer douze hommes de front, pour former autant d'ouvertures qu'il paroît d'Eſcadrons en file, afin de les laiſſer écouler dans l'objet, ou de les reformer en ſeconde ligne, ou de les diriger tout de ſuite vers l'entrée des défilés qui ſe trouvent les plus rapprochés de la direction de la marche rétrograde de cette Cavalerie, chaque Eſcadron étant, comme on le voit, dirigé par ſon Porte-Lance, qu'on auroit à l'avance envoyé reconnoître les débouchés qui pourroient ſe trouver en arriere de l'Infanterie, en obſervant toujours de choiſir de préférence ceux des défilés qui ſe trouveroient dans la direction la plus rapprochée de la ligne perpendiculaire, ſur laquelle chaque Eſcadron ſe trouvoit en bataille, avant le mouvement rétrograde.

Quoi qu'il en ſoit, en ſuppoſant la retraite de la Cavalerie commencée à la portée du canon des Bataillons, eſtimée à quatre cents toiſes, ou douze cents pas; comme la Cavalerie ennemie, que le Tableau repréſente, eſt cenſée être encore ſur l'alignement de ſon propre canon, & que quand même, dès l'inſtant où les Eſcadrons amis ſe romproient pour former leur retraite, l'ennemi ſeroit aſſez preſte pour ébranler les ſiens ſur le champ, & les envoyer à toute courſe pour les charger en queue; comme l'ennemi toutefois ne pourroit guere faire plus de quatre cents pas de deux pieds par minute, & que conſéquemment il lui faudroit au moins trois minutes pour être à même de charger, par la même raiſon, en ſuppoſant que la ligne de Cavalerie, qui auroit à ſe retirer, fût formée quatre cents pas en avant de celle d'Infanterie, il ne lui faudroit, pour ſe rompre & s'écouler, qu'une minute & demie au plus. Or, comme il n'eſt pas probable que l'ennemi pût prendre une réſolution aſſez ſubite pour ébranler ſa ligne, à l'inſtant même où les Eſcadrons amis commenceroient leur retraite, il y a plus que mille contre un à parier qu'avec de la Cavalerie inſtruite, le mouvement rétrograde dont il eſt queſtion, opéré de la maniere qu'on vient de le détailler, pourroit être commandé, conçu & exécuté avant ſeulement que l'ennemi eût eu le temps de faire un pas pour en profiter; mais s'il exiſtoit, au contraire, que ſes mouvements puſſent être auſſi preſtes qu'on l'a ſuppoſé ci-deſſus, il y a apparence qu'emporté en déſordre à la pourſuite d'un corps de Cavalerie qu'il verroit plier devant lui, il ſeroit bientôt arrêté par

l'artillerie & l'Infanterie oppoſée, qui commenceroit à tirer ſur lui dès qu'elle n'auroit plus ſa Cavalerie en avant d'elle; & lorſqu'au lieu d'un ennemi qui plie & qu'on pourſuit ſans riſque, on ſe voit en but à un feu d'artillerie & de mouſqueterie bien ſervi & auquel on ne s'attendoit pas, je crois qu'on y regarde à deux fois, avant de pouſſer ſa pointe plus avant: car, quoi qu'on en diſe, lorſqu'une Infanterie eſt ferme & brave, ce n'eſt pas une beſogne indifférente que d'entreprendre de l'attaquer, ni auſſi aiſé de la renverſer, qu'il ſemble le paroître à beaucoup de perſonnes qui ne penſent ainſi, que parce que vraiſemblablement ils n'ont eu affaire qu'à de l'Infanterie mal-ſoutenue, ou qui n'étoit pas encore aſſez aguerrie, pour ſavoir ſe ſervir de toutes ſes reſſources, & tirer parti de tous ſes avantages.

DISPOSITION

Pour l'attaque d'une ligne d'Infanterie, par un Corps proportionné de Cavalerie.

Planche 11e au trait.

COMME il eſt infiniment rare que la Cavalerie ſe trouve dans le cas de faire des diſpoſitions pour faire une attaque en colonne, puiſque c'eſt, au contraire, de l'étendue de ſon front qu'elle tire ſon principal avantage, il paroît inutile d'établir aucune théorie relative à cet objet, à moins que ce ne ſoit pour la circonſtance où un corps de Cavalerie auroit à percer une ligne d'Infanterie, qui n'auroit pas eu le temps de ſe mettre dans l'ordre de profondeur, auquel cas il faudroit ſuivre en partie ce que preſcrit, à cet égard, l'inſtruction proviſoire qui a été donnée à la Cavalerie en 1765.

Je dis en partie, parce que je ne trouve pas que cette ordonnance ſe ſoit ſuffiſamment occupée du ſoin d'épargner des hommes & des chevaux aux colonnes de Cavalerie qu'elle deſtine à agir offenſivement contre l'Infanterie.

Selon le principe qu'elle établit, l'on doit former les trois premieres Troupes qui ont la tête de chaque colonne preſque en maſſe, mettre les ſuivantes à cent pas en arriere les unes des autres, & former autant de colonnes que la force du corps de Ca-

valerie peut le permettre, en indiquant que l'objet des trois premieres Troupes étant de percer la ligne d'Infanterie, celui des Troupes ſubſéquentes doit être de prendre de droite & de gauche à revers la ligne ſuppoſée déja enfoncée.

La ſeule choſe que je croirois convenable de changer à cette diſpoſition, qui, par elle-même, me paroît bonne, ſeroit de former entre chaque colonne, des Eſcadrons en bataille dans l'ordre ordinaire, afin d'attirer ſur eux, en allant à la charge, une partie des feux qui, ſans cette précaution, ne manqueroient pas d'être dirigés en entier ſur les colonnes, & pourroient conſéquemment y cauſer un déſordre tel qu'elles arriveroient ſur l'Infanterie, dans un état peut-être à ne pouvoir lui nuire.

Je trouve auſſi que la diſtance de cent pas, fixée des trois premieres diviſions à celles qui les ſuivent, eſt trop étendue, pour que les charges puiſſent ſe ſuccéder avec la rapidité néceſſaire, pour empêcher que l'Infanterie ennemie n'ait le temps de recharger, & pour lui imprimer conſéquemment la terreur que doit lui occaſionner la diminution de ſon feu, quand elle ſe voit expoſée à des aſſauts auſſi répétés qu'ils le feroient, ſi les Troupes de Cavalerie de la queue deſdites colonnes, ne ſe trouvoient qu'à ſoixante ou ſoixante-dix pas les unes des autres.

Au reſte, pour rendre l'enſemble de cette opération plus ſenſible, j'ai cru devoir en tracer l'eſquiſſe dans la Planche, N°. 11, que j'ai fait faire au trait, où l'on peut voir la diſpoſition, tant des quatre Bataillons qui vont être attaqués, que celle deſdits Eſcadrons qui ſont prêts à les charger.

La ligne d'Infanterie ſuppoſée n'avoir pas eu le temps de ſe reployer en colonne, ainſi qu'elle l'auroit dû faire, pour donner moins de priſe à la Cavalerie, & craignant, comme de raiſon, pour ſes flancs, eſt cenſée avoir reployé par un mouvement de converſion en arriere, le demi-rang du Bataillon de l'aile droite, de même que celui de l'aile gauche, à quoi on a ajouté la Compagnie des Grenadiers de chacun de ces Bataillons pour en appuyer les flancs.

Dans cette diſpoſition, on voit que la ligne d'Infanterie eſt formée de trois Bataillons, & qu'elle eſt flanquée à droite & à gauche par un demi-Bataillon, une Compagnie de Grenadiers & une

piece de canon, & que ces quatre Bataillons formant en tout deux mille quatre cents hommes, non compris les Grenadiers, ont affaire à mille hommes de Cavalerie, formant dix Eſcadrons, dont ſix en deux colonnes, par diviſion, ou demi-Eſcadron, & quatre en bataille avec des intervalles, qui ſont deſtinés à laiſſer écouler par les droites & par les gauches de chaque Troupe, ceux des Cavaliers qui venant à être bleſſés, eux ou leurs chevaux, n'auroient pas la poſſibilité de ſe porter juſques ſur les baïonnettes de l'ennemi.

A l'égard des diſtances, les trois Bataillons qui ſont en ligne, tiennent environ quatre cents cinquante pas, ci . . 450 pas.

Non compris les intervalles néceſſaires pour deux pieces de canon, évalués à . . . . . 27 pas.

Et les deux Compagnies de Grenadiers qui ſont au centre de la ligne, pour leſquelles il faut compter encore . 25 pas.

Ce qui fait un total de . . . 502 pas.

La ligne de Cavalerie, diſpoſée pour l'attaque, étant compoſée de quatre Eſcadrons en bataille & de deux colonnes, dont chacune n'a le front que d'un demi-Eſcadron, fait en tout la valeur de cinq Eſcadrons en ligne, dont chacun donne vingt-cinq toiſes de front à cauſe des Officiers; ce qui fait, pour les cinq Eſcadrons, cent vingt-cinq toiſes, ou . . . . . 375 pas.

Qui, avec des intervalles de vingt-cinq à vingt-ſix pas entre chaque Eſcadron, donnent . . . . . 127 pas.

Qui au total produiſent . . . . . 502 pas.

Ce qui égale le front de la ligne d'Infanterie.

Or, les trois Bataillons, à ſix cents hommes chacun, non compris les Grenadiers, préſentent dix-huit cents hommes armés de fuſils & de baïonnettes, & renforcés de huit pieces de canon, leſquels doivent être attaqués par un front de deux cents cinquante Cavaliers, qui ont à eſſuyer de très-près de la part de l'ennemi, au moins trois mille ſix cents coups de fuſils, ſans compter les coups de canon à cartouche, avant d'avoir pu arriver juſqu'à lui. De ſorte que d'après ce calcul, qui n'eſt pas exagéré, on doit voir que ſi l'on ne prenoit pas la ſage précaution de flanquer de

droite

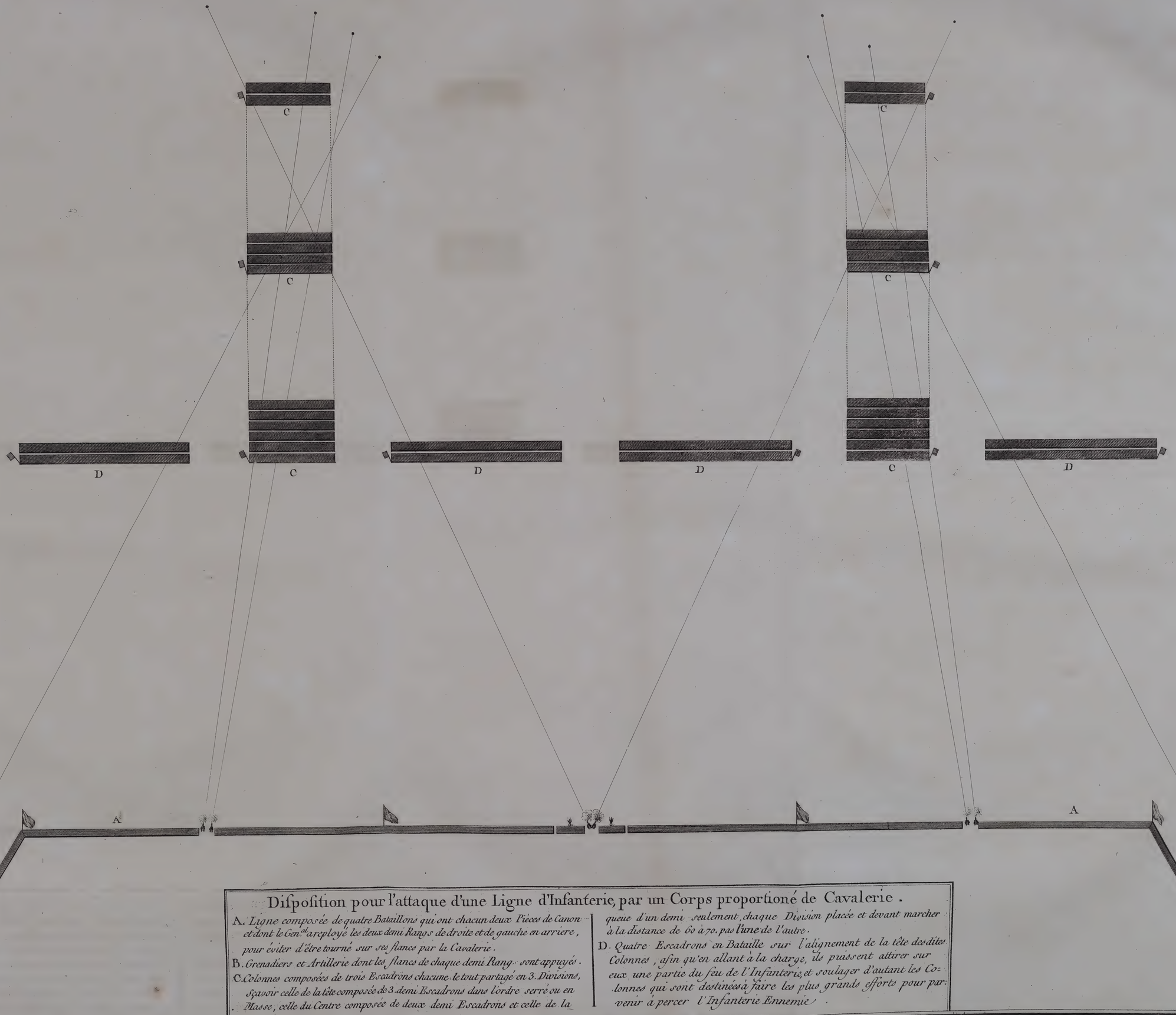

Disposition pour l'attaque d'une Ligne d'Infanterie, par un Corps proportioné de Cavalerie.

A. *Ligne composée de quatre Bataillons qui ont chacun deux Pièces de Canon et dont le Gen.al a reployé les deux demi Rangs de droite et de gauche en arriere, pour éviter d'être tourné sur ses flancs par la Cavalerie.*

B. *Grenadiers et Artillerie dont les flancs de chaque demi Rang sont appuyés.*

C. *Colonnes composées de trois Escadrons chacune, le tout partagé en 3. Divisions, Sçavoir celle de la tête composée de 3. demi Escadrons dans l'ordre serré ou en Masse, celle du Centre composée de deux demi Escadrons et celle de la queue d'un demi seulement, chaque Division placée et devant marcher à la distance de 60 à 70. pas l'une de l'autre.*

D. *Quatre Escadrons en Bataille sur l'alignement de la tête desdites Colonnes, afin qu'en allant à la charge, ils puissent attirer sur eux une partie du feu de l'Infanterie, et soulager d'autant les Colonnes qui sont destinées à faire les plus grands efforts pour parvenir à percer l'Infanterie Ennemie.*

Dupuis delin. et Sculp.

Echelle de 56. Toises.

2 4 0 8. 10 24 32 40 48 56. Toises

droite & de gauche les colonnes de Cavalerie par des Eſcadrons en bataille, le feu de l'ennemi étant alors en entier dirigé ſur elles, il y a beaucoup à parier, comme chaque individu qui, de la part de la Cavalerie, ſe voit deſtiné à une pareille opération, n'eſt pas toujours animé du même zele que celui qui perſonnellement eſt chargé de conduire l'attaque; que ſi, d'après l'idée aſſez généralement reçue, que ſouvent l'exemple d'un ſeul entraîne le plus grand nombre, il arrivoit que cette clef de meute vînt à manquer, il ſeroit fort à craindre que tout le reſte ne fît plus que de vains efforts, tant pour vaincre la réſiſtance de l'ennemi, que pour venir à bout de celle que les chevaux oppoſent ordinairement à la volonté de leurs Cavaliers, lorſqu'ils veulent les faire approcher d'une ligne d'Infanterie, qui fait un feu continuel de mouſqueterie & de canon, & qui offre à leurs yeux tant d'objets faits pour les intimider, tels que ſont la fumée, les mouvements, le bruit & le brillant des armes, toutes choſes qui doivent entrer dans le calcul d'un Officier-Général, qui voudroit former une pareille entrepriſe; parce que ſi, dans l'idée que j'ai vu adopter, un peu trop légérement, ſelon moi, par un très-grand nombre d'Officiers, qui prétendent que l'Infanterie en ligne, ne peut tenir contre la Cavalerie en colonne, on ſe livroit trop facilement à l'eſpoir de culbuter toutes celles qui ſe rencontreroient dans cette diſpoſition, on pourroit plus d'une fois s'y méprendre, avant de réuſſir; & c'eſt ce qui me fait dire, qu'à moins de ces cas extraordinaires, où il eſt démontré, qu'en ſacrifiant un petit nombre de Cavaliers, on peut ſauver un nombre infiniment plus conſidérable de Soldats, ou remplir quelque autre objet, dont l'importance exige qu'on paſſe par-deſſus toute conſidération, il ne faut jamais faire attaquer de bonne Infanterie par de la Cavalerie, ſur-tout ſi ſa contenance eſt fiere, & qu'on s'apperçoive qu'elle n'eſt point ébranlée par les diſpoſitions d'une attaque prochaine; mais, en ſuppoſant que quelque objet vraiment utile y détermine, la diſpoſition faite hors de la portée du canon, la ligne de Cavalerie ébranlée au pas, doit ſe mettre au trot, environ à ſix, ou huit cents pas de l'ennemi, prendre le galop dès que le canon à cartouche commence à ſe faire ſentir; & lorſqu'on n'eſt plus qu'à deux cents pas, ou environ, alors tous les Cavaliers doivent met-

tre les éperons dans le ventre de leurs chevaux, & tomber, tête baiſſée, ſur les baïonnettes : de cette ſorte, ſi les premiers rangs des colonnes ſont émouſſés, & que ceux qui arrivent enſuite ſoient forcés de ſe replier, il doit pourtant reſter dans chaque colonne des Troupes, tant en maſſe, qu'à diſtance les unes des autres, qui pourroient ſe ſuccéder, dans l'eſpoir de parvenir à percer la ligne d'Infanterie ; & alors les demi-Eſcadrons qui auroient été forcés de plier, & qui devroient ſe rallier à la queue deſdites colonnes, reviendroient à la charge le plus promptement poſſible, & finiroient vraiſemblablement par faire déclarer la victoire en faveur de la Cavalerie.

Quant à ce que je penſe intérieurement ſur la conduite qu'une ligne d'Infanterie auroit à tenir, ſi elle ſe voyoit menacée d'être attaquée par de la Cavalerie, ſi j'avois l'honneur de la commander, & que je puſſe être ſûr d'avoir inſpiré aſſez de confiance aux Officiers, ainſi qu'aux Soldats, pour pouvoir compter ſur une obéiſſance aveugle de leur part, peut-être hazarderois-je, lorſque je verrois la Cavalerie ennemie à cent cinquante pas, de faire faire haut les armes, & de faire mettre en joue quelques inſtants après, de maniere qu'excepté le canon, perſonne ne tirât qu'à vingt ou vingt-cinq pas, ſi tant eſt que l'ennemi osât venir juſqu'à cette diſtance, choſe dont je doute, ſi l'Infanterie étoit aſſez ferme pour tenir une pareille conduite ; & dans le cas où la ligne de Cavalerie ne ſe ralentiroit pas, & où elle témoigneroit cette ardeur qu'on ſuppoſe être égale dans tous les hommes qui la compoſent, & qu'elle continuât d'arriver ſur moi, je ſuis plus que convaincu qu'en commençant à vingt ou vingt-cinq pas le feu de deux rangs, le nombre d'hommes & de chevaux qui tomberoient ſous un feu fait auſſi à portée, repouſſeroit indubitablement le petit nombre de ceux qui ſeroient encore en état d'eſſayer de pénétrer au milieu de mes baïonnettes.

Au reſte, cette attaque en colonne, telle que je l'ai propoſée, & que je la croirois ſuſceptible de réuſſir vis-à-vis d'une ligne, me paroîtroit inſuffiſante vis-à-vis d'une maſſe d'Infanterie bien diſpoſée qui préſenteroit par-tout un front redoutable, qui, en marchant, tiendroit une contenance aſſurée, & ſauroit maintenir l'ordre dans tous ſes mouvements ; car alors je penſe & crois

pouvoir dire avec certitude, qu'il n'y auroit rien à gagner pour la Cavalerie à attaquer de l'Infanterie diſpoſée de cette maniere: & comme je m'intéreſſe infiniment à la Cavalerie, tout ce que je lui conſeillerois, en pareil cas, ſeroit de côtoyer la colonne d'Infanterie, & d'attendre, ou que le déſordre pût s'y mettre, ou que quelque obſtacle imprévu pût lui procurer les moyens de l'attaquer, ſi ce n'eſt avec avantage, du moins avec l'eſpoir d'un ſuccès vraiſemblable; car, ſans cela, je maintiens que la Cavalerie courroit elle-même le riſque de ſe faire écraſer en pure perte; d'autant que ce n'eſt pas avec l'eſpece de chevaux que montent la plupart des Officiers de la Cavalerie, qu'on doit s'attendre à les voir, ſans héſiter, ſe précipiter ſur des baïonnettes, ſur-tout quand les fuſils auxquels elles ſont attachées, ſont chargés à balles. Mais cet objet de détail, s'il étoit queſtion de le mettre ſur le pied où il devroit être, exigeroit une dépenſe proportionnée à ſon utilité, & c'eſt à quoi peut-être on ne voudra pas entendre. Tout ce que je puis donc à cet égard, c'eſt de faire des vœux pour qu'on ſente la néceſſité de mettre les Officiers de la Cavalerie & des Dragons, qui ne ſont pas riches, en état d'avoir, à la guerre, au moins deux chevaux d'Eſcadron qui aient des qualités; car c'eſt s'abuſer que de croire, ſans un préalable auſſi indiſpenſable, qu'on puiſſe jamais porter la Cavalerie au dégré de perfection où elle pourroit atteindre.

Quoi qu'il en ſoit, quand même on ſeroit diſpoſé à m'entendre favorablement, comme j'appréhende, d'après les différentes obſervations que je viens de faire ſur les attaques de la Cavalerie contre l'Infanterie, que l'on ne s'étonne qu'après avoir établi que celle-ci, diſpoſée dans l'ordre d'étendue, peut être culbutée par la premiere, qui, pour l'attaquer, ſe ſeroit formée dans l'ordre de profondeur, je cherche preſqu'auſſi-tôt à prouver que l'Infanterie peut, malgré cela, réſiſter à la Cavalerie: pour juſtifier cette contradiction apparente, je crois devoir rendre un compte plus précis de mon opinion à cet égard.

Je dirai donc que je ne prétends pas avancer qu'il ſoit impoſſible à la Cavalerie de venir à bout de culbuter une ligne d'Infanterie, ſur-tout ſi celle-ci n'eſt pas compoſée de Soldats aguerris; ſi elle n'a pas cette confiance que peut ſeule lui inſpirer l'ha-

bitude des grandes manœuvres, & ſi elle joint au manque de connoiſſances de ſes propres forces, le malheur d'être mal commandée, tandis que la Cavalerie, au contraire, ſeroit parfaitement inſtruite, compoſée de vieux Cavaliers, & conduite ſupérieurement; mais en mettant une égalité parfaite des deux côtés, je prétends dire que, comme ce n'eſt pas un jeu pour la Cavalerie que d'attaquer de l'Infanterie, quand même elle ſeroit diſpoſée à l'ordinaire ſur trois hommes de hauteur, il eſt infiniment plus ſage, à moins d'une néceſſité abſolue, de réſerver les braves dont la Cavalerie ſeroit compoſée pour des occaſions, où, en les livrant à toute leur valeur, on pût en retirer des avantages proportionnés aux périls auxquels on croiroit devoir les expoſer, que de riſquer d'en faire une conſommation qu'on auroit à ſe reprocher éternellement, ſi l'objet, en lui-même, n'étoit pas de nature à en prouver la néceſſité. C'eſt donc dans cette idée uniquement, qu'en même-temps que j'indique la maniere dont la Cavalerie, ſelon moi, devroit ſe diſpoſer pour attaquer de l'Infanterie formée en bataille dans l'ordre d'étendue, je donne auſſi mon avis ſur les précautions que doit prendre l'Infanterie, pour s'oppoſer, de ſon côté, aux attaques, toujours impoſantes, de la Cavalerie.

NÉCESSITÉ

D'avoir du canon à la ſuite de la Cavalerie.

LA propoſition d'attacher des pieces de campagne à la ſuite de la Cavalerie, paroîtra, ſans doute, une nouveauté, & peut-être même une idée extravagante : malgré cela, les avantages que j'entrevois que l'on pourroit retirer d'un pareil établiſſement, font que je ſatisferai le zele qui m'anime pour le ſervice du Roi, en inſiſtant pour qu'au moins on ne rejette pas cette ouverture, ſans en avoir approfondi les conſéquences.

En premier lieu, l'Artillerie en France eſt trop bien pourvue d'Officiers expérimentés & d'Artiſtes habiles, pour qu'il ne leur ſoit pas facile, ſur le ſimple expoſé de cette propoſition, de déterminer les dimenſions & les juſtes proportions d'un genre de pieces, d'affuts

d'affuts & d'avant-trains, dont la légéreté, ſans nuire à la ſolidité, puiſſe être propre à un tranſport facile.

En ſecond lieu, ſi l'on objecte la dépenſe qu'entraîneroit ce ſupplément d'Artillerie, dont il eſt aiſé d'entrevoir les ſuites, puiſqu'il en faudroit au moins ſix ou huit pieces par aile de Cavalerie; & qu'indépendamment des chevaux de trait, il faudroit que tous les Officiers & les Canonniers employés à ce ſervice, fuſſent à cheval, & même très-bien montés, ſans compter les hommes néceſſaires pour contenir & garder les chevaux des Canonniers, lorſqu'ils mettroient pied à terre, pour ſervir leurs pieces; malgré ces légeres difficultés, comme l'avantage qui réſulteroit d'un pareil établiſſement, pourroit être des plus eſſentiels, il faudroit, ſelon moi, en bien calculer les inconvénients, avant de ſe décider pour la négative.

On convient qu'à la premiere vue, ce ſurcroît de dépenſe eſt fait pour tenir en ſuſpens ceux qui ſont dans le cas de veiller au meilleur emploi à faire des fonds qui leur ſont confiés; mais ſi, d'un autre côté, on met dans la balance les ſuites funeſtes d'une bataille perdue, & les avantages immenſes que peut au contraire procurer une victoire, on doit convenir, ce me ſemble, que, puiſque, par l'une, il eſt poſſible qu'on perde en un jour une ou pluſieurs Provinces, & que, par l'autre, on peut donner la loi à ſes ennemis, vivre à ſes dépens, étendre ſes frontieres, conſerver, tant à l'armée, qu'au ſein des campagnes, des hommes également précieux à l'Etat, & ſe garantir enfin de l'obligation d'écraſer ſes propres Peuples, par les impôts preſque toujours indiſpenſables qu'entraîne une guerre malheureuſe; dans cette alternative, il ſemble que, pour éviter de ſi grands maux, il ne faut pas épargner une foible dépenſe, qui peut quelquefois procurer des ſuccès déciſifs à des gens qui, de leur côté, n'épargnent pas leur vie, quand il eſt queſtion de la gloire du Maître & des intérêts de l'Etat.

Les Soldats doivent à la Patrie, leurs veilles, leurs travaux & juſqu'à leur ſang, lorſque les circonſtances l'exigent; mais en revanche, l'Etat, pour ſon intérêt propre, leur doit tous les ſecours & toute l'aſſiſtance qu'un pere doit à ſes enfants. Ce n'eſt pas même en exiger des ſacrifices auſſi onéreux, puiſqu'un pere, qui envoie ſon fils à la guerre, ſe prive quelquefois du néceſſaire le plus

indiſpenſable, tant pour lui acheter un bon cheval, que pour lui fournir de bonnes armes; & qu'à l'égard de l'Etat, les moyens qu'il donne à ſes défenſeurs, ſont de peu de conſéquence, en comparaiſon des avantages qu'il peut en retirer, & des reſſources immenſes qui lui reſtent.

D'après ce calcul, ſi l'on fait celui de l'excédant de dépenſe que couteroit l'entretien de douze à ſeize pieces de canon de plus, je ſuis convaincu qu'on ſeroit ſurpris du peu de conſéquence de l'objet, en comparaiſon de l'utilité dont il pourroit être; mais comme il eſt à préſumer, pour peu que le Gouvernement ſoit frappé des avantages de la choſe propoſée, qu'il aviſera aux moyens d'en tirer parti, il ne me reſte plus qu'à en prouver la néceſſité.

En premier lieu, une armée de quatre-vingt mille hommes, dont la compoſition ſeroit en Infanterie de . 48000 hommes.

En groſſe Cavalerie, de	20000
En Dragons, de	4000
En Troupes-Légeres, de	8000
Total.	80000 hommes.

Produiroit de groſſe Cavalerie, à cent ſoixante hommes par Eſcadron, ... 125 Eſcadrons.

Ce qui feroit cinquante-cinq à chaque aile, & quinze en réſerve.

Or, ſi la premiere ligne de Cavalerie étoit pleine, & la ſeconde, tant pleine, que vuide, comme il ſe trouveroit à chaque aile trente-ſept Eſcadrons en premiere ligne, & qu'à raiſon de vingt-cinq toiſes de front par Eſcadron, la premiere ligne ſuppoſée en muraille, en donneroit neuf cents vingt-cinq pour l'étendue d'une aile de Cavalerie miſe en bataille, il en réſulteroit une diſtance de près d'une demi-lieue, ſur laquelle l'ennemi pourroit entreprendre, avec la certitude de n'y pas trouver une ſeule piece d'artillerie; au lieu que ſi, ſelon ma propoſition, il y en avoit ſeulement huit pieces, qui eſt le moins qu'on puiſſe exiger, on pourroit les placer de maniere à en tirer, en de certaines circonſtances, un parti très-avantageux, tant pour les différentes attaques auxquelles la Cavalerie pourroit être employée, que pour la défenſe & la ſûreté des camps.

Dans les fourrages où il ſeroit néceſſaire de conduire de l'artillerie, celle de la Cavalerie devant être d'un tranſport plus facile,

chaque aile fourniroit celle qui lui ſeroit néceſſaire; ce qui iroit d'autant au ſoulagement & à la conſervation des chevaux du parc de la groſſe artillerie.

Dans les détachements où le Général jugeroit convenable d'en envoyer quelques pieces à la ſuite de la Cavalerie, cette artillerie pourroit devenir de la plus grande utilité, dans les cas, ſur-tout, où il ſeroit important d'occuper, plutôt que l'ennemi, quelques éminences, dont l'accès faciliteroit le ſuccès de l'objet qu'on auroit en vue. En effet, comme la Cavalerie, en s'y tranſportant avec rapidité, pourroit trop s'éloigner de ſon Infanterie, pour pouvoir eſpérer d'en être promptement ſoutenue, au moyen de cette artillerie, qu'elle mettroit en batterie auſſi-tôt qu'elle ſeroit formée, l'ennemi regarderoit à deux fois, avant d'entreprendre de la déposter.

Dans les retraites où l'on ſeroit ſuivi par des forces ſupérieures, on pourroit, à couvert de quelque ruiſſeau encaiſſé, qui ſe trouveroit à portée ſur les flancs de la marche des deux partis, tranſporter, à la faveur d'un pont dont on ſeroit maître, cette artillerie ſur quelque éminence, d'où, prenant à revers, ou en écharpe les Troupes ennemies dont elle ſeroit pourſuivie, elle pourroit ſuſpendre, ou du moins ralentir la chaleur de leur pourſuite.

Dans le diſperſement des Troupes qui eſcortent un convoi, la grande étendue dont il peut être, devenant tentante pour l'ennemi, par la diſtance dont l'arriere-garde & même le centre ſont quelquefois éloignés de l'avant-garde, il pourroit être infiniment utile d'avoir, avec ſa Cavalerie, des canons que l'on pût tranſporter, avec une grande célérité, aux lieux où il deviendroit avantageux de les placer.

Dans les quartiers ou cantonnements où la Cavalerie eſt quelquefois ſur la même ligne que l'Infanterie, & où, dans ſon diſperſement, elle s'en trouve trop éloignée, pour pouvoir en attendre de prompts ſecours, l'ennemi, qui voudroit tenter de les troubler, héſiteroit davantage, à coup ſûr, à en former l'entrepriſe, s'il avoit à craindre une Artillerie, dont le tranſport facile lui feroit appréhender la poſſibilité de la trouver en oppoſition, ou occupant, ſur le chemin de ſa retraite, quelque défilé par où il ſeroit obligé de s'en retourner; réflexion, ſans doute, qu'il ne manqueroit pas

de faire, qui ſeroit capable de l'inquiéter dans le cours de ſon opération, & qui l'empêcheroit, à coup ſûr, de la conduire juſqu'au point où elle pourroit aller, s'il n'avoit pas à redouter les effets & les ſuites de la facilité du tranſport d'une pareille Artillerie.

Dans les poſtes que les circonſtances forcent quelquefois de confier uniquement à de la Cavalerie, on ne ſauroit croire le degré de confiance que quelques pieces de canon dont elle ſe verroit renforcée, ſeroient capables de lui inſpirer : c'eſt du moins ce qu'un petit événement de la derniere guerre a dû me perſuader.

J'étois aux ordres d'un Lieutenant-Général qui entendoit très-bien ſa beſogne. Forcé d'avoir une vedette en avant d'une riviere qu'il gardoit, voulant, ſans doute, que les Troupes qu'il deſtinoit à lui en ſervir, puſſent, au beſoin, ſe retirer légérement, & le trajet à faire en plaine étant d'une trop grande étendue pour y riſquer de l'Infanterie, il me fut ordonné de mettre dans un Village au-delà de cette même riviere, un détachement de trois cents chevaux, aux ordres d'un Colonel de Cavalerie. Le zele de cet Officier m'étoit connu depuis la guerre de Boheme; je commençai par lui indiquer les moyens de ſe retrancher dans ſon Village; il le fit avec tant d'ardeur, que lui & tout ſon détachement, qui, d'abord, n'étoient pas plus que de raiſon, contents de la commiſſion, finirent par ſe faire une telle idée de l'honneur qu'un Corps de Cavalerie, livré à lui-même, pourroit acquérir, en faiſant une défenſe opiniâtre, que ce qu'ils deſiroient le plus, étoit de s'y voir attaqués; tant il eſt vrai qu'il n'y a rien qu'on ne puiſſe attendre de notre Cavalerie, puiſque, ſans canons, ſans fuſils, ſans baïonnettes, & n'ayant pour toute arme que leur mouſqueton, ces mêmes hommes, qui ſentoient en arrivant dans ledit poſte, combien leur poſition étoit ſcabreuſe, auroient donné tout au monde, lorſqu'ils s'y furent une fois arrangés, pour s'y voir attaqués; de ſorte qu'animés par leur zele, & par l'extraordinaire dont il eût été qu'ils euſſent pu s'y maintenir, ſi l'ennemi fût venu, certainement ces braves gens s'y ſeroient comportés de maniere à vendre cher leur défaite; &, dans le cas dont il eſt queſtion, s'ils avoient eu ſeulement quatre pieces de canon,

canon, il n'y a pas à douter qu'ils ne ſe fuſſent crus invincibles. Or je demande, quand avec de petits moyens on peut faire de grandes choſes, comment il eſt poſſible de ſe refuſer à ce qui peut produire de ſemblables effets?

Dans les batailles enfin, qui ſont les objets les plus intéreſſants de la guerre, & dont les ſuccès & les ſuites ſont d'une ſi prodigieuſe conſéquence, que ne donneroit-on pas quelquefois pour avoir ſix ou huit pieces de canon bien placées, qui, par leur diſpoſition, ſoit vis-à-vis d'un débouché par où il faudroit néceſſairement que la Cavalerie ennemie arrivât pour ſe former, ſoit pour prendre en écharpe la ligne voiſine d'Infanterie ennemie, ſi l'occurrence & le terrein s'y trouvoient favorables, ſoit pour augmenter la terreur d'une déroute, ſoit enfin pour ralentir l'ardeur de l'ennemi, ſi, après un avantage décidé, il venoit lui-même à vous pourſuivre avec acharnement? que ne donneroit-on pas, dis-je, pour pouvoir, à la guerre, ſe procurer de pareilles reſſources?

Je voudrois auſſi qu'il pût paroître utile de joindre à cette artillerie quelques obuſiers, dont l'uſage eſt ſi inquiétant pour la Cavalerie, lorſqu'elle eſt à portée d'en éprouver les effets, ſur-tout ſi on les chargeoit avec des caiſſes remplies de grenades; d'autant que l'expérience a prouvé plus d'une fois que la fumée & l'exploſion deſdites grenades, jettées en avant d'un Eſcadron, eſt une des choſes contre leſquelles les plus braves chevaux ne peuvent tenir, ſans ſe jetter à droite, ou à gauche; ce qui conſéquemment met un déſordre affreux dans les rangs, & fait qu'il n'eſt pas difficile enſuite d'en tirer le plus grand parti.

Je ne ſais ſi j'ai ſaiſi toutes les occaſions où l'on pourroit ſe ſervir, avec avantage, du nouvel établiſſement que je propoſe; mais j'en ai dit aſſez, du moins pour que les Généraux d'Armée, qui ſont plus que moi, dans le cas de ſavoir tout le parti qu'il eſt poſſible de tirer des Troupes & des poſitions, puiſſent, après avoir approfondi la matiere, donner ſur cet objet toute l'étendue des lumieres dont je n'ai fait, peut-être, que laiſſer entrevoir quelques rayons.

Je ne dirai donc plus qu'un mot ſur ce chapitre; c'eſt qu'il paroîtra, peut-être, à quelques Officiers de Cavalerie, que cette artillerie ſeroit d'un grand embarras, lorſque ſur-tout on ſeroit dans le cas de conduire les Eſcadrons au galop pour quelque objet qui

exigeroit une extrême célérité : je répondrai à cela, que dans les circonſtances où il ſeroit inutile, & où il pourroit même devenir dangereux que les pieces ſuiviſſent la Cavalerie, ſoit parce qu'on croiroit pouvoir s'en paſſer, ſoit parce que le trajet étant trop conſidérable, & ne pouvant aller auſſi vîte que la Cavalerie, elles courroient riſque d'être interceptées par l'ennemi; alors ces différents cas pouvant être prévus, le Lieutenant-Général, à qui cette artillerie ſeroit confiée, pourroit, avant d'ébranler ſa Cavalerie pour charger, envoyer les artilleurs & les pieces en dépôt au premier Régiment d'Infanterie qui fermeroit la ligne, ce qui n'en ſeroit que plus ſelon les regles de la guerre, puiſqu'en ſuppoſant que l'Infanterie ſe trouvât privée de l'aile de Cavalerie qui appuyoit ſon flanc, cette même Infanterie n'en auroit que plus de beſoin d'un pareil renfort. Je ne vois donc que la foible dépenſe qu'occaſionneroit ce ſupplément d'artillerie, qui puiſſe faire balancer ſur un pareil établiſſement; & comme elle ſeroit de peu de conſéquence, en proportion de ce qu'elle produiroit d'utile dans le cours d'une campagne, je ne puis me perſuader qu'on reſte longtemps dans l'indéciſion ſur un objet de cette importance.

DES SIGNAUX.

LA partie des ſignaux étant du reſſort du Général d'Armée, je crains, en la traitant, de ſortir des bornes que je m'étois preſcrites; mais l'objet en lui-même me paroît trop eſſentiel, pour que je puiſſe me déterminer à le paſſer ſous ſilence. J'eſpere donc que ceux d'entre les Militaires que leur rang & la diſtinction de leurs ſervices appellent à ce premier grade, ne déſapprouveront pas que je m'occupe des moyens de rendre les ſignaux plus familiers qu'ils ne l'ont été juſqu'ici dans nos armées, en même-temps que je voudrois les rendre plus diſtincts que ne le ſont ceux de canon, ou de fumée, dont on ne s'eſt même ſervi que très-rarement dans les guerres précédentes. Mais comme il eſt certain que, par les ſignaux, on peut gagner pluſieurs heures, & que les minutes même ſont précieuſes dans de certains cas, je penſe qu'on devroit en faire plus d'uſage, que je ne l'ai vu pratiquer juſqu'ici.

Le ſouvenir de ce que j'ai vu arriver à la guerre, dans une

circonſtance, où le Quartier-Général placé à ſix, ou à ſept lieues du point le plus éloigné d'un fleuve, dont nous avions à défendre le paſſage, m'engage à faire cette remarque.

Le Régiment où je ſervois alors, & où j'étois Capitaine, n'étant qu'à une portée de canon en avant du Quartier-Général, en me retirant dans ma tente ſur les onze heures du ſoir, je crus entendre, dans l'éloignement, quelques coups de canon. Frappé de cette idée, je cherchai, malgré le peu de bruit qui ſe fait la nuit dans les camps, un endroit, d'où je puſſe encore plus ſurement diſtinguer ce qui ſe paſſoit au-dehors; & après un examen aſſez long, convaincu qu'en effet j'entendois, non-ſeulement du canon, mais même des décharges de mouſqueterie, je courus à la tente de notre Lieutenant-Colonel, que je trouvai couché; & après l'avoir engagé à ſe lever, & l'avoir conduit à l'endroit d'où je croyois qu'il pourroit le mieux entendre, voyant qu'ainſi que moi, il étoit au moins dans l'idée que l'ennemi cherchoit à faire quelque tentative pour paſſer le fleuve, je lui propoſai de l'accompagner chez le Général, pour lui notifier ce que nous nous accordions à croire que nous avions entendu; mais dans la crainte de paſſer pour un viſionnaire, ſi, par les rapports du lendemain, il arrivoit qu'on eût la preuve que nous nous fuſſions trompés, ce reſpectable Officier ſe refuſa à ma propoſition : j'eus beau lui dire que ſi, au contraire, nos obſervations ſe trouvoient juſtes, il pouvoit arriver que nous rendiſſions un ſervice important, en mettant, par cet avertiſſement, le Général à portée de prendre ſes meſures, tant pour renforcer les poſtes attaqués, que pour faire des préparatifs de retraite, en cas qu'il y fût forcé, & que ces objets ſembloient trop eſſentiels, pour héſiter, ainſi qu'il le redoutoit, d'interrompre ſon ſommeil; quoique j'ajoutaſſe que quand même il en réſulteroit une alarme générale, qui tourneroit à notre confuſion, je croyois que lorſqu'on étoit perſuadé qu'on pouvoit rendre un ſervice important à ſon Général, & conſéquemment à l'Armée, il y avoit de la grandeur d'ame à ſe mettre au-deſſus des événements. Malgré toutes mes ſollicitations, jamais il ne voulut m'accompagner au Quartier-Général, dans l'idée, ſans doute, que celles de nos Troupes qui ſeroient attaquées, trouveroient bien le moyen de donner avis de ce qui ſe paſſeroit; de ſorte que, tant

par déférence pour un homme que j'étois dans le cas de reſpecter, que par une timidité mal entendue, je me retirai dans ma tente; & ce ne fut que le lendemain, vers une heure après-midi, que l'on fut inſtruit au Quartier-Général du déſaſtre de nos Troupes, qui furent forcées dans tous leurs poſtes; ce qui entraîna, ſi ce n'eſt la déroute, du moins la retraite de toute notre armée, & l'abandon d'un Pays immenſe.

D'après ce détail, j'imagine qu'on trouvera ſimple que j'inſiſte ſur l'uſage des ſignaux, puiſque ſi, alors, on eût été accoutumé à s'en ſervir, en une heure au plus, & peut-être en moins de temps, le Général, par la direction d'où les ſignaux lui ſeroient venus, auroit été inſtruit des tentatives de l'ennemi; ce qui, indépendamment des meſures qu'il auroit pu prendre perſonnellement, auroit mis chacun des Corps les plus à portée, à même de ſe rendre au point où ils auroient pu ſervir le plus utilement.

Or, dans de ſemblables cas, les ſignaux de canon pouvant être ſuſceptibles de mépriſe, & ceux des fumées ne pouvant avoir lieu que le jour, j'imagine que des fuſées volantes diſtribuées de poſtes en poſtes, pourroient la nuit, excepté dans les temps de brouillards, donner les ſignaux les plus diſtincts, d'autant que par le degré de leur élévation, elles peuvent s'appercevoir de très-loin, & qu'en outre, tant par leur nombre que par la maniere dont ſe termineroit leur derniere exploſion, on pourroit, quoique dans un grand éloignement, ſavoir d'abord ſi l'attaque de l'ennemi eſt réelle ou ſimulée, & enſuite le beſoin d'aſſiſtance plus ou moins urgent que les Troupes attaquées pourroient avoir, ce qui mettroit à même d'agir en conſéquence.

En effet, ſi une fuſée, qui ne laiſſeroit après elle que ſa trace ordinaire, indiquoit l'approche de l'ennemi.

Si une qui ſeroit terminée par des pétards, indiquoit un commencement d'attaque, & une plus lumineuſe annonçoit des progrès dangereux, & auxquels il paroîtroit difficile d'apporter remede, ordre qui conventionnellement pourroit s'intervertir, un Général, au milieu des ténebres de la nuit, & ſans le ſecours des Aides-de-Camp ſur leſquels, en pareil cas, on doit d'autant moins compter, que l'ennemi a plus d'intérêt d'intercepter ces porteurs de nouvelles, pourroit être inſtruit preſque dans la minute,

nute, de ce qui ſe paſſeroit loin de lui, & donner ſes ordres avec d'autant plus de connoiſſance de cauſe, que de moments à autres il recevroit de nouveaux avertiſſements ſur l'objet qui l'intéreſſeroit.

A l'égard des ſignaux de jour, comme ceux de canon ſont fautifs & ſujets à mépriſe, puiſque mille événements peuvent forcer à en tirer dans le cours d'une journée, & que le nombre de coups tirés dans l'éloignement, peut être entendu par les uns d'une maniere, & différemment par les autres; ce qui peut mettre en perplexité les gens qui ne ſont pas accoutumés à ſe décider dans la minute; je n'en voudrois pas, parce qu'ils peuvent être équivoques.

A l'égard des ſignaux de fumée, il eſt des temps où on ne pourroit pas les diſtinguer; &, outre cela, on n'a pas toujours les matieres néceſſaires, préparées ſur les lieux, d'où ils pourroient ſe faire appercevoir.

Je voudrois donc, oſerai-je le dire? qu'il y eût au parc de l'artillerie un certain nombre de chariots, chargés de pieces de bois & d'agrès néceſſaires, comme cordages & poulies, pour enter pluſieurs pieces de bois les unes ſur les autres en forme de mâts, & les placer dans les lieux où elles ſeroient le plus en vue, & au haut deſquelles on pourroit arborer différentes flammes qui expliqueroient diſtinctement les intentions du Général; mais je voudrois en même-temps pour ce ſervice, dont je penſe qu'on pourroit tirer un parti très-avantageux, ſur-tout dans des circonſtances critiques, qu'il y eût une certaine quantité de gens accoutumés à élever de ſemblables mâtures; ces gens ſeroient tout ſimplement des matelots; une centaine, peut-être, ſuffiroit pour remplir cet objet; & cent hommes, dans de certains cas, en ſauveroient, peut-être, des milliers par le réſultat de leurs opérations. Je demande, ſi, tant eſt que ce que je dis ne trouve pas plus de difficulté que je ne l'imagine; ſi ma propoſition ne mérite pas du moins d'être approfondie; & ſi elle eſt goutée, je ſuis convaincu qu'on pourroit en tirer le double parti, par les diſtinctions que l'on pourroit y mettre, d'être informé également, tant de l'approche de l'ennemi, que de ſon attaque, de ſes progrès, ou de ſa retraite.

Ce qui a donné lieu à cette obſervation, de ma part, c'eſt d'avoir

encore l'idée frappée de trois bombes que les Piémontois tirerent de la ville de Coni, ſur les neuf heures du ſoir, le jour même de la bataille, & dont la direction étoit ſi oppoſée à celle de nos Troupes, qui en faiſoient le ſiege, que l'on ne put imaginer qu'elles pouvoient en être l'objet; de ſorte que jugeant, par notre éloignement, qu'elles ne pouvoient pas non plus être dirigées ſur nous, nous penſames que ce devoit être un ſignal. En effet, nous ſumes, dès le lendemain, que c'étoit pour annoncer au Roi de Sardaigne, l'arrivée du ſecours de quinze cents hommes qu'il avoit ordonné de jetter dans la place pendant l'action; objet principal, qui avoit déterminé ce Prince à nous livrer bataille.

On ne finiroit pas, ſi l'on vouloit citer tous les cas où des ſignaux de ce genre pourroient devenir néceſſaires : c'eſt aux Généraux d'Armée à en apprécier les conſéquences; mais rien ne peut m'ôter la perſuaſion où je ſuis, qu'on tireroit des avantages immenſes de l'établiſſement & de la connoiſſance des ſignaux de fuſées volantes pour la nuit, & de flammes hiſſées ſur des mâtures pendant le jour.

Puiſque dans les batailles ſur-tout, où un Général qui auroit le coup-d'œil de ſon état, & qui verroit l'inſtant de faire ébranler une aile de Cavalerie, ou avancer telle Brigade d'Infanterie, au lieu d'envoyer un Aide-de-Camp, qui peut être tué en chemin, ou mettre aſſez de temps à porter l'ordre dont il ſeroit chargé, pour qu'il ne fût plus poſſible de l'exécuter au moment de ſon arrivée, pourroit, en faiſant hiſſer une flamme d'une certaine couleur, indiquer à la premiere ligne de l'aile droite de Cavalerie, de s'ébranler, pour aller à la charge; déſigner par une autre, que la Brigade d'Infanterie de droite doit marcher en avant, ou ſe porter ſur le flanc de l'ennemi, preſcrire, par les mêmes moyens, à une Brigade fraîche, d'en remplacer une qui auroit trop ſouffert, & ainſi du reſte, pour des mouvements de charge, ou de retraite. Enfin, comme la perte de temps à la guerre eſt irréparable, il me ſemble que par les ſignaux d'une, ou de pluſieurs flammes placées au haut des mâtures que les Matelots ſtylés à cette manœuvre éleveroient en peu de minutes, on pourroit trouver plus d'un moyen de concourir à l'enſemble & à la célérité ſi importante dans les mouvements que les Troupes ont à faire dans les batailles, ſoit

pour éviter des dangers, dont il n'y a quelquefois que le Général qui puiſſe s'appercevoir, ou pour remplir tel objet que ce pût être, que la circonſtance, les mouvements de l'ennemi, l'à propos, ou la néceſſité indiqueroient à celui qui tient en main le gouvernail, & dont la volonté ſeule peut décider en une minute du ſort & de la vie de pluſieurs milliers de ſes ſemblables.

Or, comme ces objets ſont d'une conſéquence aſſez grande, pour mériter qu'on faſſe une attention ſérieuſe à tout ce qui peut épargner des hommes & concourir aux ſuccès des batailles, & qu'il eſt inconteſtable que quatre minutes de retard peuvent quelquefois attirer les plus grands malheurs, je ne vois pas comment on ſe refuſeroit à faire, au moins dans des camps de paix, des eſſais de divers ſignaux, pour s'aſſurer du plus, ou moins d'avantages, ou d'inconvénients de leurs différents effets.

OBSERVATIONS

Sur l'utilité dont il pourroit être qu'on fît revivre la charge de Maréchal, ou celle de Sergent-Général de bataille.

LEs différentes affaires où le hazard m'a conduit, ayant été pour moi autant de ſujets de méditation, j'ai été plus d'une fois à même de remarquer qu'un Général d'Armée, tel actif qu'il pût être, ou tel zele qu'il pût avoir, ne pouvoit communément, ſoit par ſon âge, ſoit par ſa complexion, être en état, dans les batailles, de ſe porter inceſſamment de la droite à la gauche, comme il ſeroit cependant très-ſouvent à déſirer qu'il pût le faire; parce qu'en effet, pendant la durée d'une action, il peut arriver plus d'une circonſtance, où ſa préſence devient ſi néceſſaire, qu'elle peut quelquefois décider des plus grands événements.

Si, par exemple, dans l'inſtant critique de l'attaque d'un Village, à portée duquel le Général croit devoir ſe tenir; parce qu'il regarde comme un point capital de s'en emparer, des choſes non moins eſſentielles, telles que la déroute d'une de ſes ailes, ou le flottement d'une Brigade qu'il ranimeroit par ſon exemple, l'appelloient ailleurs; ou que pour aviſer aux meſures qu'il auroit à prendre, pour repouſſer une attaque imprévue de l'ennemi, il fût né-

ceſſaire qu'il vît l'état des choſes, pour décider du nombre & de la qualité des Troupes qu'il devroit lui oppoſer.

Si, d'un autre côté, il avoit à remédier à une faute capitale qu'un de ſes Lieutenants auroit pu faire; ſi, tandis qu'à ſa droite il s'occuperoit d'un objet intéreſſant, l'aile gauche de ſon Infanterie venoit à enfoncer celle de l'ennemi qui lui ſeroit oppoſée, & qu'il lui fût avantageux, dans ce même inſtant, d'ébranler ſa Cavalerie pour compléter ce premier ſuccès; comme, en pareil cas, les moments ſont précieux, & que cependant le Général ne peut, en même-temps, ſe trouver à l'attaque du Village ſuppoſé, & à la fois dans les autres endroits où ſa préſence ſeroit pour le moins auſſi néceſſaire, il me ſemble qu'un homme ſur le zele & ſur les talents duquel il pourroit ſe repoſer, & qui pourroit, en ſon nom, faire avancer les Troupes, ou changer leur diſpoſition, ſeroit capable de ſuppléer aux inconvénients détaillés ci-deſſus, ainſi qu'à tant d'autres qu'occaſionnent ordinairement l'étendue immenſe qu'occupe une grande armée dans un jour de bataille, de même que le manque de concert qui arrive quelquefois entre les Officiers-Généraux qui ſe trouvent attachés aux deux différentes armes, choſes où il n'y a que la préſence du Général qui puiſſe remédier, parce que lui ſeul peut, à ſon gré, faire indifféremment mouvoir tous les reſſorts de la machine.

Toutes ces conſidérations, dis-je, dont j'ai été frappé, font que j'ai gémi, plus d'une fois, de ce qu'on avoit, dans nos armées, ſupprimé l'emploi de Sergent de Bataille, des fonctions duquel je ne puis, à la vérité, connoître toute l'étendue, puiſqu'il n'en a pas exiſté de nos jours; mais cependant de l'utilité duquel je me ſuis fait une idée aſſez intéreſſante, pour imaginer qu'on me ſaura gré d'en préſenter le rétabliſſement comme une choſe qui pourroit être infiniment utile, ſur-tout aux Généraux d'armée, pourvu, toutefois, que cette place fût confiée à quelqu'un qui entendroit également bien la partie de l'Infanterie, ainſi que celle de la Cavalerie, & qui pût être capable d'en remplir toutes les fonctions avec autant de probité, que d'intelligence.

Tout ce que j'ai pu recueillir, au ſujet de l'établiſſement & des fonctions du Sergent de Bataille, c'eſt qu'il paroît qu'il y en a eu ſous le regne de Henri IV & ſous celui de Louis XIII.

Il

Il ſemble que quand il y en a eu dans les armées de France, cette charge y étoit unique; qu'elle alloit de pair avec celle des Maréchaux de Camp d'alors; que celui qui en étoit pourvu, avoit ſéance dans le conſeil du Général de l'armée; qu'il étoit quelquefois chargé d'aller viſiter les garniſons; de faire prendre les armes aux Troupes & de les faire manœuvrer, pour pouvoir enſuite rendre compte au Secrétaire d'Etat de la Guerre, ainſi qu'au Général de l'Armée, de l'état où étoient les Troupes qu'il avoit pu voir.

Il paroît que M. de la Mothe-Houdancourt l'a été en 1635; M. de la Valliere en 1643; que M. le Duc de Navailles, depuis Maréchal de France, l'étoit en 1646, & que M. de la Boiſſiere, Seigneur de Chambor, l'étoit en 1647.

☞ Il paroît que celui-ci monta l'année d'enſuite à la place du Maréchal de Bataille, quoiqu'il fût Maréchal de Camp, & à la fois Meſtre-de-Camp du Régiment de Cavalerie de Mazarin, qui alors étoit de vingt Compagnies, à la tête duquel il fut tué à la bataille de Lens.

Par de nouvelles recherches, j'ai appris qu'il eſt queſtion ſous François premier, dans une de ſes Ordonnances pour les Légions, des Sergents de Bataille; mais ils étoient ſix pour cent hommes; ainſi ce ne pouvoient être, tout au plus, que des Sergents de Bande.

Mais on trouve encore des Sergents-Généraux de Bataille, déſignés comme Officiers de diſtinction, ſous le même regne. Brantôme, en parlant de la bataille de Cerizoles en 1544, dit : » Le » Sergent de Bataille eſt à cheval pour aller par les rangs mettre » tout en ordre. »

Sous Henri II, le Sieur de Liſle Demars, étoit le Sergent de Bataille du Maréchal de Briſſac.

Le Sieur de Vic-Saret fit les fonctions de Sergent de Bataille à la journée d'Yvry, ſous Henri IV.

M. de Miraumont l'étoit en 1604.

Dans l'Armée de M. le Duc d'Enguien, en 1643, il y en avoit deux; le Sieur de l'Eſchelle, & le Chevalier de la Valliere, qui depuis eſt devenu Maréchal de Bataille.

M. de Langeron le fut auſſi la même année.

Le Sieur de Bourgogne en obtint auſſi le Brevet en 1651.

Ces différentes notes ſuffiſent, ce me ſemble, pour prouver que

cette charge a exiſté long-temps dans nos Armées ; il paroît, en même-temps, qu'il n'en eſt plus queſtion depuis la paix des Pyrénées.

Quoi qu'il en ſoit, il eſt aſſez vraiſemblable que les fonctions de ces ſortes d'Officiers, ſoit de Maréchal, ſoit de Sergent de Bataille, varioient ſelon la volonté des Princes & celle des Miniſtres ; c'eſt pourquoi on ne peut donner que des notions vagues ſur les prérogatives de ces charges, dont l'étendue a varié, ſans doute, auſſi, en conſéquence du plus, ou moins de naiſſance & de mérite de ceux qui en ont porté le titre : il paroît, toutefois, que la charge de Sergent de Bataille a été très-conſidérable, & que dans la ſuite on en a créé une encore plus importante, que l'on a qualifiée du titre de Maréchal de Bataille.

A l'égard du ſervice que cet Officier diſtingué avoit à faire, ſa principale fonction étoit de mettre l'armée en bataille, ſur le plan que le Général lui en donnoit.

Il paroît que ce titre fut mis en uſage par Louis XIII ; du moins il n'en eſt pas queſtion avant ce regne.

On trouve dans l'état de l'armée de M. le Duc d'Enguien, aſſiégeant Thionville en 1643, un Maréchal de Bataille ; c'étoit le Chevalier de la Valliere, qui fut tué, quatre ans après, au ſiege de Lérida.

Lors de ce même ſiege de Lérida, il y avoit trois Maréchaux de Bataille dans l'armée ; ſavoir, les Sieurs de Sainte-Colombe, de Saint-Martin & de Jumeaux ; ce qui prouve qu'il y avoit pluſieurs Officiers portant ce même titre dans une même armée.

On trouve encore le Marquis de Caſtelnau, depuis fait Maréchal de France, avec le titre de Maréchal de Bataille à la journée de Nortlingue en 1645, auſſi-bien que M. de Fabert dans l'armée de Piémont. On en voit auſſi plus récemment dans divers états des Troupes de France.

Il paroît que le dernier qui a poſſédé cet emploi, a été le Sieur de Fougerais : il en exerçoit les fonctions ſous ce titre, dans les fréquentes revues que Louis XIV faiſoit de ſes Troupes en 1666 ; mais il n'en paroît plus dans le commencement de la guerre de Hollande en 1672, à en juger du moins par l'état de l'armée du Roi & de celle de M. le Prince, durant cette campagne.

Dans le compte de l'extraordinaire des Guerres, de l'an 1614, on trouve un Maréchal de Bataille pour l'Infanterie, c'étoit le Sieur de Péronne; & un Maréchal de Bataille pour la Cavalerie, c'étoit le Sieur Dupleſſis : mais on ne trouve nulle part le détail des fonctions de ces deux différentes charges; ils étoient probablement l'un & l'autre deſtinés à aider le Général de l'armée, l'un pour les ordres qui pouvoient regarder l'Infanterie, & l'autre également pour ceux qui pouvoient concerner la formation de l'ordre de bataille; ainſi que les mouvements ultérieurs à faire faire, pendant l'action, à la Cavalerie. Quoi qu'il en ſoit, ne pouvant partir d'une autre baſe que de la maniere dont les choſes ſe paſſent aujourd'hui dans nos armées, comme les Officiers-Généraux, tant d'Infanterie, que de Cavalerie, ſont reſpectivement attachés à des diviſions, & qu'ils ont des occupations qui ne leur permettent pas de s'écarter des Corps qui ſont ſpécialement mis à leurs ordres; on ſent bien que quoiqu'ils puiſſent rendre au Roi des ſervices très-importants, en dirigeant bien les mouvements des Troupes qui leur ſont confiées, cependant ils ne peuvent qu'individuellement concourir au ſuccès des opérations du Général de l'Armée, ſans que pour cela ils puiſſent lui être d'aucune reſſource dans les moments où les efforts de pluſieurs diviſions réunies pourroient produire des effets déciſifs.

D'après ces conſidérations, comme il y a lieu de le croire, le Sergent, ou le Maréchal de Bataille, cenſé être l'organe des volontés du Général, connu, par ſes fonctions, pour n'agir qu'en ſon nom, & être conſtamment porteur de ſes ordres; cet homme, qui, pour plus grande utilité, devroit être auſſi inſtruit des manœuvres de l'Infanterie, que de celles de la Cavalerie, qui auroit fait ſes preuves du côté des talents & de l'expérience, qui devroit être également connu pour être au-deſſus de cette baſſe ambition, qui porte les hommes à vouloir s'attribuer un mérite qui n'appartiendroit qu'au Général en chef, ou à ſacrifier indifféremment, Généraux, Officiers & Soldats, lorſque leur intérêt perſonnel les en ſollicite; qui n'ayant, au contraire, pour bouſſole unique, que la gloire du Maître, le bien de l'Etat & le ſalut de ſes concitoyens; cet homme, dis-je, animé par de ſemblables véhicules, élevé au-deſſus de ſa ſphere par le dégré d'utilité dont il pourroit être dans un jour d'action; éclairé par les leçons d'un Général habile; plein

de zele, lorſqu'il s'agiroit de faire exécuter ſes ordres; plein de feu dans les circonſtances où il faudroit ſaiſir aux cheveux l'occaſion de faire charger à propos l'Infanterie, ou la Cavalerie; plein de ſageſſe enfin, & froid comme le marbre dans les circonſtances où il ſeroit dangereux de ſe laiſſer emporter au zele inconſidéré de Troupes, ou de Généraux, à qui leur valeur ne permettroit pas de diſtinguer les conſéquences, ou l'abſurdité d'une charge prématurée.

Cet homme, dis-je, qui auroit un coup-d'œil aſſez sûr pour que le Général pût s'en fier à ſes lumieres, comme aux ſiennes propres, ſeroit à même de concourir, de la maniere la moins équivoque, à ſes ſuccès; puiſque tandis que dirigeant à la droite des opérations intéreſſantes, en envoyant, à la gauche, ou au centre, dont il ſeroit inquiet, un homme qui s'y tranſporteroit ventre à terre, le Général pourroit être aſſuré, ou d'avoir des nouvelles promptes de ce qui s'y paſſe, ou que s'il étoit beſoin de prendre une réſolution, telle que celle de faire avancer la réſerve, ou partie de la ſeconde ligne, pour donner un coup de collier à propos, cet Officier, par la conſidération accordée à la charge de Sergent, ou de Maréchal de Bataille, ſeroit à même quelquefois de tirer le plus grand avantage de ces ſortes de circonſtances, où il eſt toujours ſi néceſſaire de ſavoir prendre à propos ſon parti, d'autant qu'il n'y auroit pas à craindre pour le Général de l'Armée, que tel Chef que ce pût être oſât réſiſter à un ordre intimé par un homme qui, ſur un refus, ou le moindre tâtonnement, pourroit lui-même, au nom du Général de l'Armée, enlever les Troupes, & les mener à la charge; ce qu'il ne feroit jamais toutefois, ſans envoyer auſſi-tôt lui rendre compte, & de ſa démarche, & de l'objet qui auroit pu donner lieu au refus de marcher, qui lui auroit été fait.

Mais comme il n'eſt pas à préſumer, vu l'autorité confiée au Sergent ou Maréchal de Bataille, non par le droit de ſa charge, mais en ce qu'il ne ſeroit cenſé parler qu'au nom du Général, qu'aucun Officier ſupérieur haſardât de ſe refuſer à une propoſition de charger qui lui ſeroit intimée par lui, le Général de l'Armée ſeroit au moins aſſuré de l'exécution des ordres dont il le rendroit dépoſitaire; ce qui éviteroit les conteſtations, les ordres éludés,

éludés, le manque de volonté, & mille autres inconvénients pareils à ceux que nous avons vu plus d'une fois arriver dans les Batailles qui ſe ſont données de nos jours; & ſi un de nos Officiers-Généraux les plus diſtingués étoit interrogé ſur ce qu'il penſe de l'utilité de ma propoſition, pourvu toutefois que le choix de celui qui ſeroit deſtiné à remplir de pareilles fonctions, fût fait ſans partialité & avec connoiſſance de cauſe, comme je ſuis sûr que dans une affaire d'une aſſez grande importance, il a ſu, de ſon propre choix, s'en créer un ſur le champ de bataille, qui a répondu à la marque de confiance qu'il lui avoit donnée, j'ai lieu de croire, d'après le compte qu'il rendroit des avantages qu'il en a retirés, qu'on ſentiroit la conſéquence dont il peut être pour les ſuites d'une action, qu'un Général d'armée, tandis qu'il eſt à une demi-lieue de l'endroit où ſa préſence ſeroit néceſſaire, eût un homme integre qui pût lui ſuppléer, & faire agir, d'après ſes intentions, tous les reſſorts qu'il ſeroit utile de faire jouer, ſoit enſemble, ſéparément ou ſucceſſivement, & qui prît ſoin de lui faire, à toute minute, porter des détails de ce qui ſe paſſe.

Un homme de cette trempe, ſeroit, ſans doute, d'une utilité extrême à un Général d'Armée, & ce ne peut être que la crainte de donner une autorité trop étendue à un Officier que l'on croiroit capable d'en abuſer, ou le manque de confiance de la part du Général d'Armée, dans la perſonne qu'on lui donneroit pour Sergent, ou Maréchal de Bataille, qui puiſſent faire rejetter une propoſition, dont les avantages ſont auſſi inconteſtables, & qui pourroient, dans le cours d'une campagne, ſe multiplier à l'infini : mais quoique l'humanité ſoit ſuſceptible d'erreurs, cependant il faut préſumer qu'il eſt encore des Citoyens vertueux, & ne pas mépriſer ſes ſemblables, au point d'imaginer qu'il ſoit impoſſible de trouver parmi les Militaires, dont le zele eſt éprouvé, quelqu'un d'aſſez honnête, pour ſentir qu'il ſeroit indigne du choix qu'on auroit fait de lui, & qui plus eſt, de voir le jour, ſi, déſigné une fois pour remplir des fonctions auſſi intéreſſantes, il étoit capable, ſoit d'outre-paſſer les bornes qu'on lui auroit preſcrites, ſoit de chercher à nuire, pour ſe faire valoir aux dépens d'autrui, ſoit enfin de ſacrifier les Troupes, pour ſervir ſon ambition uniquement, dans des circonſtances où le bien général ne l'exigeroit pas.

Ce qu'il y a de ſûr, c'eſt que cette place n'eſt rien moins qu'indifférente, & que pour bien la remplir, il faut, à la vérité, plus que des talents ordinaires, & qu'indépendamment du zele, de la valeur & de l'acquit, il faut un coup-d'œil ſûr, de l'honneur, nulle ambition, & une probité à toute épreuve.

DES BATAILLES,

XXXIIe PL.

CHARGES, OU COMBATS.

QUOIQUE la Cavalerie, dans ſes ſimulacres, doive chercher à ſe rapprocher de la réalité des combats le plus qu'il eſt poſſible, cependant le terrein plus, ou moins favorable, des circonſtances impoſſibles à prévoir, la ſupériorité de l'ennemi dans l'une des deux armes, l'eſpece & la qualité des Troupes qu'elle auroit à combattre, les tourbillons de pouſſiere, le ſoleil, placé d'une maniere plus, ou moins avantageuſe, les fumées de la mouſqueterie, ſi, avec le vent contre ſoi, elle avoit de l'Infanterie à attaquer, le bruit de l'artillerie; tant de choſes enfin peuvent contribuer au déſordre dans une charge réelle, qu'il ſeroit inconſidéré de prétendre donner une idée du vrai, en preſcrivant des principes, pour les exercices de paix, qui puiſſent être exactement aſſimilés aux circonſtances variées qu'entraîne la réalité des combats.

Tout ce qu'on peut faire, c'eſt de donner de la vraiſemblance au tableau; & cette eſquiſſe, telle imparfaite qu'elle puiſſe être, ſi toutefois elle eſt bien traitée, peut former, enhardir & habituer la Cavalerie à tirer parti des différentes poſitions où elle doit néceſſairement ſe trouver dans un jour d'action.

Le grand point des charges de la Cavalerie, eſt de l'accoutumer à les faire dans tous les terreins poſſibles: on devroit conſéquemment éviter les plaines raſes, & dégarnies d'obſtacles, avec autant de ſoin qu'on les recherche; ce qu'on ne fait, ſans doute, que pour briller davantage dans les exercices, ou ſimplement parce que cela eſt plus commode; mais ſi le deſir de s'inſtruire eſt le véritable motif de celui qui a de la Cavalerie à faire manœuvrer, il doit en uſer différemment.

Les pentes, les bois, les côteaux, les Villages, les ruiſſeaux, tout eſt bon pour les charges de Cavalerie, pourvu que les Troupes ſoient ſuffiſamment inſtruites; que leurs Chefs ſachent les conduire en gens de guerre, & que les obſtacles qui ſe préſenteroient ſur les divers terreins, dont il vient d'être queſtion, ne ſoient pas inſurmontables.

Si les Cavaliers ſont inſtruits, ils ſauront que dans les mouvements de charge en avant, tels accélérés qu'ils puiſſent être, ils ne doivent jamais outre-paſſer leurs Commandants d'Eſcadrons, à moins qu'il n'arrive à ceux-ci, ou à leurs chevaux, quelque accident qui les oblige à reſter en arriere.

Si les Officiers ont l'habitude des manœuvres, ils ſauront commander à leurs Troupes, les mouvements propres à leur faire ſurmonter, de maniere, ou d'autre, tous les obſtacles qui pourront ſe rencontrer.

Et ſi les Officiers-Généraux ont le talent néceſſaire, ils ſauront, quoique dans un terrein d'où ils ne pourroient appercevoir les Eſcadrons voiſins, la ligne une fois ébranlée au trot, ou au galop, diriger ceux qui ſeroient à leurs ordres, de maniere à entretenir, au milieu des obſtacles, le même dégré de vîteſſe qu'ils avoient maintenu avant de les rencontrer.

Il ſuffit qu'ils puiſſent être ſuivis de quatre Cavaliers ſeulement, & qu'ils gardent exactement la ligne perpendiculaire, pour que l'ordre général puiſſe ſe maintenir; c'eſt l'affaire de tous les autres Cavaliers de droite & de gauche, de ſe rallier à cette clef de meute, parce que ſi au-delà de l'obſtacle, le Général s'apperçoit qu'il forme ſur la parallele une perpendiculaire trop avancée, il arrête auſſi-tôt, pour donner à ſes gens le temps de ſe reformer.

De même que celui des Généraux qui ſe trouveroit au centre d'une aile, & qui appercevroit un obſtacle dont ſa droite ou ſa gauche pourroient être embarraſſées, commenceroit, dès avant l'obſtacle, à ralentir la courſe de ſes Eſcadrons, pour donner à ſes voiſins le temps de dépaſſer l'obſtacle, & tâcheroit de n'amener la ligne à hauteur des premiers Cavaliers qui l'auroient dépaſſé, que quand il prévoiroit que le reſte ſeroit prêt à être reformé, & que la totalité conſéquemment ſeroit en état de fournir une nouvelle carriere.

Il pourroit même profiter de ce moment de relâche pour rétablir l'ordre & l'alignement parmi ſes Eſcadrons, s'il s'appercevoit qu'il ne fût pas auſſi exact qu'il devroit l'être.

Cette eſquiſſe ſuffira, ſans doute, pour faire concevoir la néceſſité indiſpenſable dont il ſeroit d'accoutumer la Cavalerie à manœuvrer ſur tous les terreins poſſibles, ſans, pour cela, ſe mettre au haſard, par un zele inconſidéré, d'eſtropier les hommes & les chevaux, en exigeant d'eux plus qu'ils ne peuvent, c'eſt-à-dire, en ne ſachant pas diſtinguer le poſſible d'avec l'inſurmontable.

Quoique la propoſition de mettre la Cavalerie ſur trois rangs ſoit d'eſpece à trouver infiniment de contradicteurs, je crois cependant ſi néceſſaire d'en faire uſage dans de certains cas, & ſurtout pour les charges en muraille faites par un grand nombre d'Eſcadrons à la fois, que je ne puis m'empêcher d'inſiſter au moins pour qu'on l'accoutume à manœuvrer par fois de cette maniere, mille circonſtances à la guerre pouvant déterminer un Général d'Armée à choiſir cet ordre de préférence, lequel, ſans doute, pourroit devenir dangereux pour les Troupes qui le prendroient pour la premiere fois dans un jour de bataille.

Ce ſeroit vainement que l'on prétendroit ſuppléer à l'ordonnance des trois rangs, par l'uſage qu'on pourroit ſe propoſer de faire de l'excédant des quatre-vingt-ſeize Cavaliers qui doivent, en ſuivant mon projet de compoſition pour la Cavalerie, former les Eſcadrons de ligne.

On croira peut-être avantageux de compoſer un troiſieme rang de cet excédant, ou utile de le partager en deux Troupes, leſquelles, placées en arriere des Eſcadrons, devroient s'ouvrir à droite & à gauche, pour prendre en flanc ceux qui leur ſeroient oppoſés.

Mais, outre que cet excédant ne ſera pas toujours compoſé de quarante-huit Cavaliers par Eſcadron, & que ce qui s'en manqueroit, rendroit ce troiſieme rang boiteux dans toutes les parties de la ligne, c'eſt que, d'un autre côté, pour remplir l'objet de prendre en flanc les Eſcadrons ennemis, ſi, au lieu d'un troiſieme rang, on formoit deux Troupes de ce même excédant, il faut ſuppoſer que la ligne ennemie aura des intervalles d'un Eſcadron à l'autre; car ſi elle arrive en muraille, ce qui eſt très-vraiſemblable, dès ce moment

moment il ne faut plus ſonger qu'à la renverſer; & pour lors il eſt à préſumer que de deux lignes qui vont ſe rencontrer, dont l'une aura un ordre mince & des intervalles entre ſes Eſcadrons, tandis que l'autre, miſe ſur trois rangs, ſeroit pleine également dans toutes ſes parties, ce ſera celle qui ſera la plus épaiſſe, qui trouvera le plus de jours par où elle pourra pénétrer, qui aura perſonnellement, par ſa profondeur, plus d'hommes & de chevaux à renverſer, & qui offrira conſéquemment à l'ennemi plus d'obſtacles à vaincre, en faveur de laquelle la victoire ſe décidera ſans doute, pour peu qu'elle ſoit bien conduite.

Mais comme c'eſt au Général d'Armée à décider cette queſtion, il ſuffit de ſe précautionner contre les événements qui peuvent arriver; & ſi l'on convient qu'il peut ſe rencontrer telle circonſtance où il ſoit néceſſaire que la Cavalerie ſe mette ſur trois rangs, il n'y a pas d'apparence qu'on ſe refuſe à établir, comme une choſe de néceſſité, qu'elle prenne l'habitude de manœuvrer indifféremment des deux manieres, c'eſt-à-dire, tantôt ſur deux, & tantôt ſur trois rangs, à l'exception toutefois des Troupes de cinquante Maîtres, qui, dans tous les cas, ne doivent jamais combattre que ſur deux de hauteur.

L'on ne parlera plus des principes d'alignements, ſi néceſſaires pour la marche en bataille, attendu qu'on vient de les traiter d'une maniere aſſez détaillée dans un article ſéparé, pour regarder comme ſuperflu d'en parler encore.

Mais comme le pas oblique a été traité plus ſuccinctement, & que cependant il embraſſe une partie des plus eſſentielles de la grande tactique de la Cavalerie, on croit indiſpenſable d'en rappeller l'uſage, parce que c'eſt préciſément ici que les principes de cette manœuvre ſavante doivent trouver leur véritable place.

On ſuppoſe donc une aile ébranlée pour aller à la charge, la premiere ligne en muraille, compoſée de trente Eſcadrons, ſuivie d'une ſeconde dans l'ordre, tant plein que vuide, & de moitié moins forte que la premiere, les deux lignes aux ordres, *ainſi que cela devroit toujours être*, du même Officier-Général; cette aile, partie d'une diſtance de quinze, ſeize à dix-huit cents pas, ayant parcouru l'eſpace de deux cents pas, d'abord lentement, huit cents autres au trot, dans une direction parallele à l'ennemi,

enfin n'ayant plus, pour le joindre, que huit cents pas, ou environ, qu'elle doit faire au galop, c'eſt alors, & même beaucoup plutôt, ſi l'ennemi avoit entrepris de lui épargner la moitié du chemin, que par le commandement de *pas oblique à droite, ou à gauche,* l'on pourroit d'autant plus aiſément parvenir à le déborder de pluſieurs Eſcadrons, qu'à une certaine diſtance, il eſt preſque impoſſible qu'il puiſſe diſtinguer l'obliquité, & conſéquemment l'objet de ce mouvement, & que ce n'eſt qu'au moment où il va être joint, & où, par conſéquent, il ſe trouve dans l'impoſſibilité de le parer, qu'il peut commencer à s'appercevoir du danger qui le menace.

Quoi qu'il en ſoit, dès que le Général, qui conduit la ligne attaquante, s'apperçoit que le nombre d'Eſcadrons qu'il veut jetter ſur le flanc de l'ennemi, eſt en dehors de la perpendiculaire, ſur laquelle, de ſa perſonne, il doit toujours ſe maintenir, pour voir l'effet du mouvement dont il eſt le principal mobile, c'eſt alors, c'eſt-à-dire, à cent, ou cent cinquante pas de l'ennemi, que par le ſeul mot, *en avant,* il redreſſe toute ſa ligne, & que tous les Cavaliers, à la fois, mettant les éperons dans le ventre de leurs chevaux, les ſerrant entre leurs jarrets & les ſoutenant de la main gauche, chacun d'eux doit, en portant la pointe de ſon ſabre à hauteur du viſage de ſon adverſaire, fondre ſur lui comme le foudre.

Mais, comme par la direction du pas oblique, il eſt cenſé qu'on perd, par la gauche de la ligne, ce qu'on gagne de terrein par la droite, il eſt indiſpenſable qu'il y ait, en arriere de l'extrêmité de l'aile gauche, une certaine quantité d'Eſcadrons en colonne qui remplacent ſucceſſivement, ſur la perpendiculaire connue, la portion de Cavaliers qui l'auroient abandonnée.

Maintenant, dans la ſuppoſition où la ligne ennemie viendroit à être enfoncée, il eſt néceſſaire d'établir des principes, pour tâcher de maintenir le plus d'ordre poſſible, dans la confuſion que doivent néceſſairement occaſionner deux lignes ennemies, enchevêtrées l'une dans l'autre, ou qui, étant réciproquement renverſées dans quelques points, pourroient être victorieuſes dans d'autres.

Juſqu'ici je n'ai rien vu d'écrit qui puiſſe donner à la Cavalerie, ni aux Officiers-Généraux aucunes notions ſur cet objet, qui

eſt cependant ſi capital, que c'eſt delà que peuvent dépendre les effets les plus avantageux, ou les ſuites les plus funeſtes.

On ne ſauroit donc trop s'attacher à fournir à la Cavalerie tous les moyens qui peuvent la conduire, par dégrés, à tirer aſſez de parti d'un premier ſuccès, pour pouvoir le rendre déciſif; mais ce ne ſera pas en laiſſant l'arbitraire aux jeunes Colonels qui ſerviront à la prochaine guerre, ou à nos jeunes Officiers-Généraux, dans la maniere de diriger les mouvements des Corps qu'ils auront à leurs ordres, lorſqu'après une charge heureuſe, il ſera queſtion de ſuivre l'ennemi, qu'on pourra ſe flatter de tirer, d'une circonſtance favorable, le même parti qu'on pourroit s'en promettre, ſi ces mêmes Officiers joignoient, au zele & à la valeur dont ils ſont animés, l'inſtruction & les connoiſſances que l'établiſſement des camps pourroit leur procurer; & ſi des raiſons d'adminiſtration, ou d'économie privent le Militaire François de cette école ſalutaire, il faudroit, au moins, que l'on travaillât à un réglement qui pût faire connoître, tant aux Troupes, qu'aux Officiers-Généraux, la maniere dont chacun doit ſe conduire pendant l'action, en conſéquence des divers événements auxquels on doit s'attendre en pareille circonſtance.

Ce réglement, qui prévoiroit les cas principaux qui peuvent & doivent arriver dans une charge de Cavalerie, ſuppléeroit à l'inexpérience d'une partie des membres qui la compoſent, par les différents tableaux qu'il mettroit ſous les yeux, leſquels ſeroient combinés, d'après les vraiſemblances, ou les poſſibilités.

En effet, la méthode que l'on pourroit propoſer, pour achever la défaite d'une ligne de Cavalerie ennemie, ſuppoſée battue, ne doit pas être la même, ſi elle ſe ſoutient encore en quelques endroits, que ſi elle eſt par-tout entiérement rompue & miſe en fuite.

Les meſures à prendre, pour mettre ſa propre Cavalerie à même de ſe rétablir d'un premier déſordre, peuvent varier de même, en raiſon des précautions priſes à l'avance, pour éviter qu'un premier échec ne tourne en une défaite abſolue.

D'une autre part, les précautions à prendre pour envoyer en regle à la pourſuite de l'ennemi, ſi l'on vient à le renverſer, doivent varier de même, en proportion des reſſources plus, ou moins favorables que peuvent lui fournir le terrein, ou les diſpoſitions

plus, ou moins ſavantes, de la part du Général auquel on auroit affaire.

Dans une autre circonſtance, ſi l'aile d'Infanterie ennemie, la plus voiſine de celle de Cavalerie qui ſe ſeroit engagée dans un combat, ſe trouve victorieuſe au moment où ſon aile de Cavalerie viendroit à être enfoncée.

Si une Cavalerie de réſerve ſe trouve à portée de prendre en flanc votre aile victorieuſe, au moment où elle s'abandonneroit à la pourſuite des fuyards.

Si l'aile de Cavalerie ennemie ſuppoſée battue, ſe trouve avoir derriere elle un bois bordé d'Infanterie & d'Artillerie.

Si enfin, en cas de malheur, le point de retraite eſt indiqué en arriere de la gauche, & que l'ennemi parût avoir un commencement de ſuccès vers le centre, tandis qu'on ſeroit ſoi-même victorieux à la droite.

Tous ces différents cas pouvant ſe prévoir, il ſemble, qu'au moyen des études qu'on devroit faire dans les camps de paix, on pourroit être à l'avance muni de toutes les précautions utiles à employer pour parer à de ſemblables inconvénients, ou pour tirer parti des moindres circonſtances dont les combats ſont ſuſceptibles; ce qui fait que ceci eſt également propre aux exercices auxquels on peut inſtruire la Cavalerie dans les temps de repos, ainſi qu'à ce qu'on peut exiger d'elle à la guerre, dans la réalité des combats.

Dans le cas donc où une ligne de Cavalerie auroit un ſuccès égal dans toute ſon étendue, & où il ſeroit queſtion de pourſuivre l'ennemi, je préférerois, à ce que preſcrit l'Ordonnance de 1766 à cet égard, la méthode dont on va donner le détail, pour envoyer la Cavalerie victorieuſe à la pourſuite des fuyards.

Si c'eſt un corps nombreux qui plie devant un autre, ſur trois Eſcadrons, on devroit en faire partir un, lequel ſeroit marqué à l'avance, pour s'attacher à pourſuivre l'ennemi ſans relâche, dès l'inſtant même où il commenceroit à tourner le dos, & auſſi-tôt que cet Eſcadron auroit pu ſe déſenchaſſer, & qu'il ſe ſeroit porté ſeulement vingt pas en avant de la ligne, le premier rang ſuivroit ſeul ſa direction horizontale, le ſecond & troiſieme, s'il y en avoit un, ainſi que je crois que cela devroit être, s'étendroient, par le

tête à botte, à droite & à gauche en même-temps; ſavoir, le ſecond rang à droite, & le troiſieme à gauche, en gagnant toujours, quoique diagonalement, du terrein en avant, juſqu'à ce qu'ils euſſent pris, l'un par la droite, & l'autre par la gauche, aſſez de diſtance, pour que la totalité de l'Eſcadron ſe trouvât ſur un ſeul rang; ce qui étant imité ſur tout le front de la ligne, en prenant toujours de même un Eſcadron ſur trois, formeroit un rideau de Cavaliers ſur un ſeul rang qui pourſuivroient l'ennemi en regle, ou du moins avec autant d'ordre que le tumulte & la chaleur des têtes animées par le combat pourroient le permettre; & ſi par le temps que prendroit ce mouvement préparatoire, les Cavaliers des ſecond & troiſieme rangs ſe trouvoient à trop de diſtance des ennemis mis en fuite, pour pouvoir ſe ſervir de leurs ſabres, ils entretiendroient leur déroute, en lâchant ſucceſſivement contre eux leurs coups de piſtolets, ainſi que leurs coups de mouſquetons, en obſervant de ne les tirer que de loin en loin, pour prolonger leur terreur le plus long-temps qu'il ſeroit poſſible.

De cette ſorte, la ligne précédée de ce rideau de tirailleurs, & continuant de marcher en ordre & auſſi alignée qu'elle le pourroit, ſuivroit au grand trot, mais jamais au galop, afin de conſerver plus d'enſemble, & pour que le Lieutenant-Général qui la commanderoit, pût l'arrêter au moment où la juſteſſe de ſon coup-d'œil lui en indiqueroit la néceſſité.

Si, dans ces entrefaites, des Troupes en ordre ſe faiſoient appercevoir, les ſecond & troiſieme rangs des Eſcadrons envoyés à la pourſuite de l'ennemi, ſe replieroient par les mouvements contraires en arriere de leurs premiers rangs, leſquels, de leur côté, après s'être arrêtés, auroient le plus grand ſoin de s'aligner dans la direction en avant des intervalles que la ligne auroit conſervés, de ſorte qu'elle pourroit reprendre en paſſant tous ces Eſcadrons détachés, & être à même, étant réunie, de fournir une ſeconde charge, ſi l'occaſion le requéroit.

Dans la ſuppoſition où l'une de vos ailes de Cavalerie auroit culbuté celle qui lui ſeroit oppoſée, ſi l'aile d'Infanterie ennemie qui ſeroit le plus à portée de cette aile victorieuſe, ſe trouvoit au contraire prête à remporter ſur votre Infanterie le même avantage, comme il deviendroit plus important alors d'arrêter ſes ſuccès, que

de s'acharner à la pourſuite des fuyards de la Cavalerie battue, il devroit être établi que le Régiment, ou tout au moins les deux Eſcadrons les plus proches de cette Infanterie, ſe jetteroient à corps perdu ſur elle, & la prendroient à dos ou en flanc, abandonnant aux autres le ſoin d'entretenir la déroute des ennemis; & ſi le Lieutenant-Général de Cavalerie voyoit qu'il fût beſoin d'un plus grand nombre d'Eſcadrons pour remplir l'objet eſſentiel de mettre l'Infanterie ennemie en déſordre, il faudroit qu'il fût convenu d'un ſignal, au moyen duquel le Lieutenant-Général pût être sûr de raſſembler, tant de premiere, que de ſeconde ligne, la quantité d'Eſcadrons qu'il croiroit néceſſaires pour venir à bout de cette Infanterie, ſuppoſée prête à renverſer la vôtre; de cette ſorte, en réuniſſant contre elle les efforts des deux armes à la fois, au lieu de s'abandonner en totalité après l'aile de Cavalerie qui ſe ſeroit miſe en fuite; faute qui arrive preſque toujours en pareil cas; il eſt à préſumer que les apparences de ſuccès de cette même Infanterie, ſe changeroient bientôt en une défaite preſque certaine; & c'eſt ainſi qu'une Cavalerie, attentive au commandement, & qui eſt bien conduite, peut non-ſeulement remporter perſonnellement un avantage, mais en outre contribuer également à rétablir les affaires qui, au premier aſpect, paroîtroient les plus déſeſpérées. Or, cet avantage eſt trop réel, pour que les Officiers qui voudront bien y réfléchir, ne ſentent pas l'inconſéquence dont il eſt de s'abandonner avec trop de chaleur à la pourſuite des vaincus; d'autant qu'indépendamment de ce que cet uſage peut devenir funeſte, puiſque ſouvent les vainqueurs ſont ramenés plus vîte qu'ils n'ont été, c'eſt que quand même on n'éprouveroit pas ce déſaſtre, ſi tandis qu'une de vos ailes triomphe, l'autre vient à être miſe en fuite, & que le centre auſſi ſoit renverſé, il en réſulte que, malgré l'avantage dont l'aile victorieuſe eſt enorgueillie, le reſte de l'armée n'en eſt pas moins diſperſé, la bataille n'en eſt pas moins perdue, & que les vainqueurs n'en ſont pas moins expoſés à éprouver à leur tour une reconduite d'autant plus cruelle, qu'enflés de leurs ſuccès, ils étoient moins dans le cas de prévoir que l'iſſue en deviendroit auſſi défavorable.

Mais pour continuer de traiter par ordre, les ſuites que peut avoir la charge d'une aile de Cavalerie, je dirai, à l'égard de la ſe-

conde ligne, qu'au moment où quelques Eſcadrons de la premiere ſe ſeroient rués ſur l'Infanterie ennemie, ceux qui ſe trouveroient derriere eux, en ſeconde ligne, ſe mettroient auſſi-tôt au galop pour regagner l'eſpace qui ſépare la premiere ligne d'avec la ſeconde, & ſe trouver à même de les remplacer dans la premiere le plutôt poſſible; ou, s'il en étoit beſoin, de concourir avec eux à la défaite de l'Infanterie ennemie, ſuppoſée prête à remporter la victoire ſur celle qui lui ſeroit oppoſée, en ſe rabattant ſur elle, pour la charger en flanc, tandis que les Eſcadrons de la premiere ligne la prendroient à dos.

On dira, peut-être, que c'eſt peu préſumer de l'intelligence des Officiers-Généraux, chargés de ces différentes parties de premiere & de ſeconde ligne de Cavalerie, que de leur preſcrire le parti qu'ils doivent prendre en pareille circonſtance; mais on répondra qu'outre que la rareté des charges de Cavalerie en bataille rangée, peut permettre de douter que nos Officiers-Généraux puiſſent, à un renouvellement de guerre, être tous également en état de prendre de ces partis, qui, par leur à propos, deviennent déciſifs; c'eſt que ſi pluſieurs d'entre eux étoient en état de donner des leçons ſur un objet auſſi intéreſſant que celui dont il eſt queſtion, il ſuffiroit qu'il pût s'en rencontrer un ſeul, à qui une ſemblable inſtruction pût procurer des lumieres, & fournir les moyens de rendre un ſervice auſſi eſſentiel à l'Etat, que celui de contribuer au gain d'une bataille, pour qu'il ne fût pas très-inconſéquent de rejetter le principe, tant de fois propoſé, de faire, dans des camps de paix, des ſimulacres de pareilles opérations, & de rédiger un code pour le ſervice de campagne, tant de l'Infanterie, que de la Cavalerie, où l'on indiqueroit clairement ce que les Officiers-Généraux auroient à faire, du moins dans les circonſtances les plus intéreſſantes des fonctions dont ils doivent s'acquitter dans les affaires générales, où ils pourroient avoir de gros Corps à conduire.

Mais, en attendant ce travail, dont je chercherai, s'il a lieu, à profiter comme un autre, j'eſpere qu'on ne déſapprouvera pas que je continue de faire encore quelques ſuppoſitions, toujours relatives au même objet.

Si, par exemple, un corps de Cavalerie de réſerve ſe trouvoit à portée de charger en flanc une aile victorieuſe qui ſe ſeroit aban-

donnée à la pourſuite des fuyards; comme il ſeroit intéreſſant d'entretenir la déroute des vaincus, les Eſcadrons, chargés particuliérement de ce ſoin, ne quitteroient priſe qu'au moment où ils appercevroient qu'ils courroient riſque eux-mêmes d'être pris en flanc par le Corps de réſerve dont il vient d'être queſtion.

Si, l'ayant outre-paſſé, ils n'avoient plus ce même riſque à courir, ils pourſuivroient leur pointe; mais le quart, ou le tiers de la ligne, le plus à portée, feroit halte; & par un changement de front central, la gauche en arriere, & la droite en avant, ſi l'on avoit à faire face à gauche, ce Corps ſe préſenteroit de front à l'ennemi, tandis que le reſte de la droite, ſuppoſée n'être pas néceſſaire pour ce nouveau combat, ou continueroit de pourſuivre l'aile miſe en fuite, ou ſe mettroit en potence ſur le flanc de la ligne nouvellement formée, par le changement de front dont on vient de parler, tant pour obſerver ce qui ſe paſſeroit dans la partie vers laquelle la Cavalerie battue dirigeroit ſa retraite, que pour défendre, au beſoin, le flanc de la ligne qui viendroit de changer de front, à deſſein de faire face au Corps ennemi qui ſeroit venu au ſecours de l'aile qui auroit été renverſée: & dans la ſuppoſition où l'aile de Cavalerie, cenſée battue, auroit derriere elle un bois bordé d'Infanterie & d'artillerie; comme il eſt à préſumer que cette ligne d'Infanterie auroit préparé des jours pour laiſſer écouler les fuyards, & que ſi la ligne victorieuſe les ſuivoit avec trop d'acharnement, elle ſe verroit bientôt ſoumiſe à un feu qui la détruiroit d'autant plus immanquablement, qu'elle pourroit arriver en déſordre, il ſeroit établi que les ſeconds & les troiſiemes rangs des Eſcadrons, chargés de la pourſuite, ſe replieroient de droite & de gauche ſur eux-mêmes, pour ſe reformer en Eſcadrons, auſſi-tôt que le front de la ligne ennemie commenceroit à être découvert, & qu'ils viendroient repaſſer dans les intervalles que la ligne amie leur auroit conſervés, pour ſe remettre en bataille ſur leur emplacement primitif, d'où la ligne s'ébranleroit en entier pour charger. Si le Lieutenant-Général, qui la commanderoit, jugeoit néceſſaire, au bien général, de s'engager dans un nouveau combat, ou bien elle reſteroit en panne, tant pour remplir l'objet eſſentiel de contenir la ligne de Cavalerie battue, ſi elle venoit à ſe rallier, que pour en impoſer à celle d'Infanterie, dont elle étoit ſoutenue, ſi

elle

elle faiſoit mine de vouloir s'avancer, ou enfin, pour être à même, après avoir tenu ce Corps de réſerve en échec, d'obéir au premier ordre du Général en chef, s'il jugeoit convenable de l'employer à toute autre deſtination.

Si cependant, en cas de malheur, le point de retraite étant indiqué, je ſuppoſe, en arriere de la gauche de l'armée, l'ennemi venoit à avoir un commencement de ſuccès vers le centre, tandis qu'on ſeroit ſoi-même victorieux à la droite, c'eſt alors que le Général commandant l'aile droite de Cavalerie devroit faire connoître, par un ſignal dont il ſeroit aiſé de convenir, la néceſſité de ne ſe porter en avant qu'avec les plus grands ménagements, c'eſt-à-dire, avec le plus d'ordre & le plus d'enſemble poſſible, afin de ſe trouver toujours en meſure d'obéir dans l'inſtant même au premier ordre qu'il ſeroit dans le cas de recevoir de la part du Général de l'armée.

Si, par une autre ſuppoſition, la droite de l'Infanterie ennemie ſe trouvoit ſéparée de votre gauche par quelque obſtacle inſurmontable, & dont on ne pût même s'approcher aſſez, pour pouvoir s'atteindre à coups de fuſils, & que vous déterminant à marcher pour le joindre, vous le fiſſiez par le côté de votre droite où il ſeroit abordable, cette réſolution du Général de l'Armée étant priſe & communiquée au Lieutenant-Général commandant l'aile droite deſtinée à appuyer l'Infanterie dans ſon attaque, ou à faire agir la Cavalerie pour ſon propre compte au moment où l'occaſion lui deviendroit favorable; c'eſt en pareil cas, ſi le hazard fait que le Général en chef ne préſide pas lui-même au début de cette principale attaque, ſoit parce qu'un mouvement imprévu de l'ennemi l'appelleroit ailleurs, ou parce que la confiance qu'il auroit dans les deux Chefs qui commanderoient, l'un l'aile d'Infanterie, & l'autre celle de Cavalerie attaquantes, lui donneroit l'aſſurance, en ſe repoſant ſur eux de l'exécution de ſes ordres, de pouvoir ſe tranſporter vers ſon centre, pour y faire quelque mouvement habile, qui pût donner le change à l'ennemi; c'eſt alors, dis-je, que le Lieutenant-Général commandant l'aile de Cavalerie attaquante, pourroit faire uſage de toutes les reſſources de ſon coup-d'œil & de ſon génie, & recueillir d'une maniere bien précieuſe, par les ſervices qu'il ſeroit en état de rendre, dans cette occaſion, le fruit des pei-

nes qu'il ſe ſeroit données pour s'inſtruire, tandis que d'une autre part, la Cavalerie, ainſi que l'Infanterie à qui la premiere ſerviroit alternativement de bouclier & de lance, jouiroient de même du fruit des travaux & de l'expérience de ce Chef, à qui la conſervation de tant de milliers d'hommes ſeroit confiée, puiſqu'à l'égard de la Cavalerie, avec un coup-d'œil précis & le tact juſte, il pourroit, par des poſitions bien priſes, la tenir à l'abri juſqu'à ce que le combat fût engagé de la part de l'Infanterie, lui laiſſer conſéquemment prendre de l'avance, en raiſon du temps qu'il faudroit, tant pour développer ſes Eſcadrons, que pour leur faire regagner la diſtance que l'Infanterie auroit pu prendre ſur eux, & ajouter à ce calcul, s'il en étoit beſoin, la combinaiſon du temps qu'il lui faudroit pour joindre la Cavalerie ennemie au-delà du champ de bataille de l'Infanterie, avoir deux Eſcadrons de ſa ſeconde ligne en colonne par peloton ou par diviſion derriere le premier Eſcadron de ſa droite, afin de prendre à dos & en flanc le premier des Bataillons ennemis qui ſe trouveroit le plus à portée de lui; & ſi la circonſtance faiſoit que le terrein où il joindroit la ligne de Cavalerie ennemie, fût ſeulement cinquante à ſoixante pas au-delà de l'alignement des deux Infanteries combattantes, c'en ſeroit aſſez, pour qu'il pût employer utilement les deux Eſcadrons qu'il auroit eu la précaution de diſpoſer dans l'ordre dont il vient d'être queſtion.

C'eſt dans ce cas auſſi où l'Infanterie participeroit, de la maniere la plus intéreſſante pour elle, à l'avantage incalculable qu'il y auroit que la Cavalerie fût inſtruite aux grands mouvements dont elle eſt ſuſceptible; puiſqu'étant en état de prendre dans l'inſtant toutes les formes qu'on voudroit lui donner, & d'ailleurs d'exécuter, avec une égale sûreté, tous les ordres qu'elle pourroit recevoir, en profitant de ces facilités pour la tenir à l'abri, au lieu de ſe hâter de la mettre en bataille, dans la crainte de quelque confuſion, afin de ne la faire paroître que peu de minutes avant le moment où il faudroit la mettre en ligne pour la faire agir; il réſulteroit, d'une précaution auſſi ſage, que dans la circonſtance où il ſeroit néceſſaire qu'elle vînt au ſecours de l'Infanterie, elle y arriveroit pleine, & à même par conſéquent de faire en ſa faveur de bien plus grands efforts que ſi elle arrivoit en partie détruite par le

canon auquel elle auroit été très-inutilement expoſée, ſans compter que ſi elle avoit à agir contre la Cavalerie ennemie uniquement, on pourroit, dès en la mettant en bataille, au moyen du principe de la Wurff-manœuvre, lui donner tout d'un temps une direction qui lui procureroit l'avantage de prendre une poſition diagonale ſur le flanc de l'ennemi.

Que de même, ſi la totalité de cette aile, avant de ſe mettre en ligne, ſe trouvoit partagée en pluſieurs colonnes, celle qui ſeroit le plus à l'extrêmité, pourroit encore, au moyen du principe du tête à botte, s'étendre tout-à-fait au-delà du flanc droit de la Cavalerie oppoſée.

Et qu'enfin ſi la Cavalerie ennemie venoit à être renverſée, en ſuivant le principe propoſé pour la pourſuivre en regle, on pourroit être aſſuré de ne rien donner au hazard, en ſe ſervant de la premiere ligne en entier pour remplir cet objet, tandis qu'on pourroit, en même-temps, ſe ſervir des Eſcadrons de ſeconde ligne les plus à portée de l'endroit où ſe paſſeroit le combat de l'Infanterie, pour l'aider à vaincre la réſiſtance des Bataillons ennemis, ou profiter vous-même des premiers ſuccès que les vôtres auroient remportés.

Rarement, dans les affaires générales, les Troupes ſont-elles animées de cet eſprit de fraternité, qui devroit cependant à jamais regner entre les deux armes. Si, par exemple, une aile de Cavalerie ſe trouve menacée d'une attaque prochaine, occupée de ſa propre affaire, il lui paroît ſimple de croire que, pourvu qu'elle tienne ferme au canon, qu'elle charge avec intrépidité, & qu'elle ne donne point de relâche à l'ennemi qu'elle auroit mis en fuite, elle a pleinement rempli ſa tâche, on pourroit même ajouter, avec éclat; mais ce n'eſt pas encore là, ſelon moi, où doivent ſe borner ſes exploits, & ſur-tout les vues d'un Lieutenant-Général, qui joindroit à l'habileté, les qualités d'un citoyen.

L'Infanterie qu'il protege, doit lui inſpirer l'intérêt qu'un pere doit prendre à ſes enfants : ſon œil actif, ſans ceſſe en mouvement, pour juger des dangers qui la menacent, & des conſéquences, ſoit des diſpoſitions, ſoit de la vigueur, de la molleſſe, ou du ralentiſſement des attaques de l'ennemi, doit lui marquer la durée de ſon inaction, comme la minute où il doit s'élancer contre lui,

ſes inſtructions, données à l'avance, doivent être ſacrées pour ceux qui les ont reçues; ſes ordres momentanés doivent être clairs, ſes mouvements précis; mais une fois ébranlé pour charger, & ſur-tout au moment de ſe joindre, chacun doit s'y porter avec tant de force & de rapidité, que la terre doit trembler ſous les pieds des chevaux: intrépide dans la mêlée, le calme doit auſſi-tôt ſe rétablir dans les têtes, dès qu'on ne voit plus que le dos de ſon ennemi; les Chefs, éviter les cris; les Cavaliers, obſerver le plus grand ſilence; les Eſcadrons, marqués pour aller à la pourſuite de l'ennemi, partir comme autant de fleches; la ligne ſe rétablir & ſe réaligner en marchant; conſerver, de la maniere la plus exacte, les intervalles des Eſcadrons détachés, pour qu'ils puiſſent facilement, au beſoin, ſe remettre en ligne; principes qui tous devroient être mis en œuvre & aſſez familiers à chaque individu, pour que le Général de cette Cavalerie victorieuſe, ſans avoir à s'occuper de rétablir le déſordre qu'une charge vigoureuſe doit néceſſairement occaſionner, étant ſûr du dégré d'inſtruction des Chefs, ainſi que des Cavaliers qu'il auroit à ſes ordres, pût ſe porter ſur l'éminence la plus proche, pour juger d'abord ſi l'Infanterie, voiſine de ſon flanc, n'a pas beſoin d'aſſiſtance, & enſuite pour voir, autant que la pouſſiere, ou le ſoleil peuvent le permettre, ſi, dans tout le prolongement de la ligne, il ne ſe paſſe pas des événements qui pourroient exiger, de ſa part, qu'il arrêtât ſur le champ la totalité de ſa Cavalerie: car ſi, par exemple, l'aile ennemie qu'il auroit battue; ſaiſie de la terreur qu'occaſionne communément aux vaincus, une pourſuite faite dans les regles & enſemble, s'étoit précipitée dans des marais, jettée dans des défilés, ou au travers de quelques trouées, par leſquelles elle ne pourroit plus revenir que ſur un très-petit front, en ſuppoſant que l'aile victorieuſe fût de quarante Eſcadrons, quelquefois dix, douze, ou quinze Eſcadrons mis en bataille vis-à-vis de ces mêmes débouchés, ſeroient plus que ſuffiſants pour empêcher le retour de l'ennemi; & alors de quelle gloire ne ſe couvriroit pas un Lieutenant-Général, qui, après avoir déja remporté une victoire ſur la Cavalerie qu'il auroit eue à combattre, ſongeroit encore à ſe rendre utile dans d'autres points!

En effet, s'il appercevoit une liſiere de bois ou un côteau, à la faveur duquel il pourroit ſe gliſſer, & dérober ſon mouvement à l'ennemi,

l'ennemi, qui eſt-ce qui l'empêcheroit, après avoir chargé un des Officiers-Généraux à ſes ordres, de veiller à ce que la Cavalerie qu'il auroit rencoignée derriere les défilés dont il a été queſtion, ne pût reparoître, & après avoir laiſſé, pour remplir cet objet, quinze Eſcadrons? qui eſt-ce qui l'empêcheroit d'en amener lui-même vingt-cinq, & de ſe diriger avec eux ſur quelque point de la Bataille où, de tous les objets dont il auroit le choix, il pourroit préférer de remplir celui qui lui paroîtroit le plus important?

Le plus sûr, dans la circonſtance dont il eſt queſtion, & où les défilés dans leſquels ſe ſeroit jettée l'aile de Cavalerie qu'il auroit miſe en fuite, ne l'auroient éloignée du champ de bataille, en la pourſuivant, que d'un quart de lieue, ou d'une demi-lieue, ſeroit de venir repaſſer derriere la ſeconde ligne de ſa propre armée, pour aller renforcer ſon aile droite de Cavalerie; mais le plus brillant & le plus déciſif, ſans doute, ſi, par la juſteſſe de ſon coup-d'œil & ſon expérience, il ſavoit juger ſainement de l'état des choſes, c'eſt-à-dire, s'il étoit aſſez sûr de ſes yeux pour ne pas pouvoir mettre en doute que la victoire, du côté de l'Infanterie, ſe diſpute par-tout avec vigueur, ſeroit de profiter du terrein que j'ai ſuppoſé lui être favorable, pour dérober la marche de ſes Troupes, & de prendre ſa belle, pour arriver inopinément ſur les derrieres de la ſeconde ligne de l'Infanterie ennemie, & la charger dès en arrivant, ſans balancer.

On laiſſe à juger des ſuites d'une pareille attaque faite par une Cavalerie déja victorieuſe, & des conſéquences heureuſes qu'elle pourroit avoir, tant par le déſordre qu'elle occaſionneroit dans la ſeconde ligne de l'ennemi, que par la terreur, ou tout au moins l'inquiétude qu'elle cauſeroit à la premiere, & de l'audace qu'elle inſpireroit à ſa propre Infanterie, qui ſe verroit ſecondée, ou ſecourue auſſi à propos.

Voilà pourtant ce qu'on peut faire avec de la bonne Cavalerie. Quoi qu'il en ſoit, ſi l'expoſé qu'on vient de faire des différents événements qui peuvent arriver à la ſuite ou au moment d'une charge, ne paroît pas aſſez complet, il ſemble du moins devoir ſuffire pour prouver la néceſſité de ne pas laiſſer une matiere auſſi importante, dénuée, comme elle l'a été juſqu'ici, de toute inſtruction & de tout principe.

En attendant mieux, la trente-deuxieme & derniere Planche, qui offre l'eſquiſſe de la confuſion d'un combat, tant d'Infanterie, que de Cavalerie, renferme un aſſez grand nombre de diſpoſitions, d'événements, ou de manœuvres intéreſſantes, pour donner une idée de ce que doit être une action générale. On eſpere que cela ſuffira pour perſuader, dans des opérations de ce genre, où il faut tant de concert, pour en déterminer le ſuccès, de quelle utilité il doit être qu'au moins les Chefs ſachent à l'avance ce qu'ils ont à faire, pour opérer tout le bien dont ils ſeroient capables, s'il n'étoit queſtion que de zele, de valeur & de bonne volonté.

DÉTAIL DE LA XXXIIe. PLANCHE.

L'OBJET du Tableau qu'offre cette derniere Planche, eſt de donner un exemple de la conduite que la Cavalerie doit tenir dans les batailles, dans le cas où ayant un avantage décidé ſur celle qui lui ſeroit oppoſée, elle s'appercevroit que l'aile d'Infanterie, dont elle appuieroit le flanc, ſeroit, au contraire, menacée d'une défaite prochaine.

On a repréſenté en conſéquence, ſur le même Tableau, l'extrêmité de deux lignes d'Infanterie, combattant l'une contre l'autre; comme on y fait voir auſſi l'extrêmité de deux ailes de Cavalerie, qui, avant le choc, ſe trouvoient également oppoſées l'une à l'autre.

Des quatre Bataillons qui ferment la gauche de la ligne ennemie, les deux premiers, marqués A, ſont cenſés avoir fait perdre du terrein à ceux qu'ils ont vis-à-vis d'eux.

Le premier de droite de la ligne amie, marqué B, paroît, comme on le voit, avoir été mis dans le plus grand déſordre.

Et le ſecond, marqué C, dont la droite eſt déja renverſée, annonce un commencement d'échec, dont la fin peut devenir funeſte à la totalité de cette aile d'Infanterie.

La Cavalerie, au contraire, ſortie victorieuſe du combat qu'elle vient de rendre ſur le champ de bataille, marqué D, pourſuit en ordre celle qu'elle a miſe en fuite.

En venant de gauche à droite, le troiſieme des Eſcadrons qu'on voit en premiere ligne, lequel eſt indiqué par la lettre E, fait le

mouvement tel que je l'ai propoſé, pour être mis en uſage dans les cas de pourſuite de la part des Eſcadrons, qui, de trois en trois, ſont deſtinés à être détachés après les fuyards; c'eſt-à-dire, qu'ainſi que le Tableau le repréſente, le premier rang de cet Eſcadron, qui s'eſt déja déſenchaſſé, ſuit ſa pointe en avant, tandis que ſes deux autres rangs ſont en mouvement par le tête à botte, pour venir ſe placer à ſa droite & à ſa gauche, ſur le même alignement, en même-temps que le reſte de la premiere ligne eſt cenſé ſuivre au trot, en conſervant chaque intervalle néceſſaire à ces troiſiemes Eſcadrons, pour qu'ils puiſſent y rentrer au beſoin.

Le Commandant du quatrieme Eſcadron, marqué F, voyant la route que prennent les fuyards de la ligne ennemie, & calculant, par la quantité qu'il en reſte à s'écouler, qu'en ſe portant en entier par le tête à botte à droite, fait de la part de ſes trois rangs à la fois, il peut, au bout de cent, ou de cent cinquante pas, ſe trouver à même de charger en flanc une partie de ces fuyards, & de les culbuter ſur un Corps de réſerve ennemi, marqué G, que l'on voit adoſſé à un bois; ce Commandant d'Eſcadron prend auſſi-tôt ſon parti, & fait ce mouvement de ſon chef, s'il n'y a pas quelque Officier ſupérieur à portée de le lui indiquer; parce que, s'il eſt digne de la place qu'il occupe, & qu'il ſoit capable de bien mener ſon Eſcadron, il doit être en état de juger, tant du coup déciſif qu'il va porter à l'ennemi, que du peu de riſque qu'il court en le faiſant, de déranger l'ordre général du reſte de la ligne: car ſi ce dernier événement pouvoit arriver, comme l'enſemble dans les charges eſt ce qu'il y a de plus précieux à maintenir, tout Commandant d'Eſcadron ſage doit éviter d'en faire de particuliers, ſi les ſuites qui pourroient en réſulter, étoient capables de nuire à l'ordre général.

Dans ces entrefaites, le Commandant de l'Eſcadron de premiere ligne le plus voiſin de l'aile d'Infanterie ennemie, lequel eſt marqué H, s'appercevant du riſque que court le premier Bataillon qui ferme la droite de la ligne, & ſentant qu'il peut rendre à la cauſe commune un ſervice des plus eſſentiels, en allant lui porter un prompt ſecours, commence par faire faire halte à ſon Eſcadron, lui fait faire par quatre demi-tour à gauche, (qui eſt le mouvement de tous le plus convenable à la circonſtance,) en ce qu'il eſt

le plus preſte, & qu'il lui fait gagner du terrein vers l'objet ſur lequel il doit ſe diriger, & il ſe porte enſuite à toutes jambes par le pas oblique à droite, ſur les derrieres du Bataillon ennemi qui s'eſt avancé, en raiſon du déſordre qu'il a mis dans les rangs de celui qui lui eſt oppoſé.

Au même inſtant, & comme de concert, le Commandant du premier Eſcadron de gauche de la ſeconde ligne marqué I, ſentant l'utilité dont il peut être aux ſuccès ultérieurs du combat, d'arrêter les premiers avantages de l'Infanterie ennemie, dont il n'eſt pas à douter qu'elle ne cherche à ſe prévaloir, fait faire un demi à gauche à la totalité de ſon Eſcadron, & ſe porte de même à toutes jambes ſur le flanc gauche de ce Bataillon.

A l'égard du premier Bataillon de la ligne amie qui avoit plié, & dont les Officiers font tous leurs efforts pour empêcher la fuite totale, la Compagnie de Grenadiers marquée K, qui en couvre la retraite, s'appercevant des ſecours ineſpérés qui lui arrivent, ſe remet en préſence, & fait feu ſur l'aile gauche du Bataillon ennemi, qui va être chargé à dos & en flanc, par la Cavalerie.

D'une autre part, la colonne marquée L, dont on a appuyé l'aile gauche de ſeconde ligne de l'Infanterie ennemie, dans l'objet, en la déployant, de remplir l'intervalle qui eſt entre les deux lignes, voyant le mouvement imprévu de cette Cavalerie, s'ébranle & fait tirer ſon canon ſur elle, en attendant qu'elle puiſſe s'en approcher aſſez, pour pouvoir y joindre le feu de ſa mouſqueterie.

Sur cet expoſé ſeul, dont on n'a pu donner une plus ample démonſtration, vu le peu d'étendue d'une feuille de papier comparée avec l'immenſité de terrein qu'occupent deux grandes armées miſes en bataille l'une vis-à-vis de l'autre, on doit juger de quelle utilité il peut être, qu'à commencer depuis le premier Lieutenant-Général de l'armée, juſqu'au dernier Commandant de Bataillon, ou d'Eſcadron, chacun ſache ce qu'il doit faire en telle, ou telle circonſtance, & l'utilité ſur-tout dont il ſeroit pour le bien général, que l'Infanterie & la Cavalerie, tant de part que d'autre, après avoir rempli leur tâche dans les combats qui leur ſont perſonnels, puſſent n'être occupées, auſſi-tôt après, que du déſir de ſe porter des ſecours mutuels; car tant que cet eſprit de concorde, de fraternité & d'union n'animera pas tout ce qui compoſe

les

les deux armes, il y a plus que mille contre un à parier, qu'on n'obtiendra jamais de ces ſuccès, qui peuvent ſeuls immortaliſer les Troupes, ainſi que les Généraux.

En attendant, comme il eſt de fait que l'Infanterie ne peut pas plus ſe paſſer de la Cavalerie, que celle-ci ne peut ſe paſſer de l'Infanterie, je vais encore propoſer un moyen, que je conſidere comme infiniment propre à décider du ſuccès dans des combats auſſi importants, que le ſont les batailles générales, dont les réſultats ſont ſi intéreſſants, que ſouvent l'iſſue, plus, ou moins favorable qu'elles ont, peut décider de l'affermiſſement, ou de l'ébranlement des Couronnes, comme elles peuvent également influer à jamais ſur le repos, ou ſur le malheur des Nations.

Ma propoſition eſt donc d'établir le mêlange des deux armes, dans celle des deux ailes de Cavalerie qui ſeroit le plus en meſure de charger, ſoit parce que le Général de l'armée le jugeroit le plus convenable aux circonſtances, ou parce qu'à l'autre de ſes ailes, il trouveroit trop d'obſtacles pour pouvoir raiſonnablement l'entreprendre, en même-temps que militairement il ne pourroit, de ce côté, oſer ſe dégarnir de ſa Cavalerie, pour l'employer à renforcer celle où il croiroit devoir faire ſes plus grands efforts.

Dans cette ſuppoſition, en voulant établir le mêlange des deux armes, je n'entends point parler de ces pelotons de Mouſquetaires, placés dans les intervalles des Eſcadrons, ainſi que cela ſe pratiquoit du temps de M. de Turenne, & ainſi que le célebre M. de Montécuculli le propoſe dans ſes Mémoires, parce qu'indépendamment de ce qu'en maintes occaſions on a reconnu le foible de cette ordonnance, c'eſt qu'en ſuppoſant qu'elle pût convenir à une ligne de Cavalerie, qui ſeroit diſpoſée avec des intervalles, on ſent bien qu'aujourd'hui, puiſque toutes les Cavaleries de l'Europe ſemblent s'être données le mot pour adopter l'ordre en muraille, ces ſortes de pelotons de Fuſiliers ne ſauroient plus avoir lieu; mais ce que je voudrois, & que je croirois infiniment plus utile, ſeroit, dans les armées ſur-tout, qui, étant inférieures en Cavalerie, ſeroient ſupérieures en Infanterie, qu'on plaçât intermédiairement, entre les deux lignes de Cavalerie, une, ou deux colonnes d'Infanterie, compoſées, ſoit de quatre, ſoit de ſix Bataillons, qui, ſuivant ces deux différents nombres, n'en ſeroient

pas moins diſpoſées, à très-peu de changements près, dans le même ordre que préſente le Tableau qui fait la clôture de cet Ouvrage.

Un corps de cette conſéquence, dont la compoſition eſt ſi facile, qu'elle peut s'opérer en moins de trois minutes, & qui, malgré tous les empêchements qu'il entraîne avec lui, peut ſe mouvoir en tout ſens avec autant de ſûreté, que de célérité, pourroit, ſelon moi, être de la plus grande reſſource, ſoit que l'aile de Cavalerie à laquelle il ſeroit attaché, fût triomphante, ou qu'elle vînt à être renverſée, parce que, dans ce dernier cas, les vainqueurs qui, dans la pourſuite des vaincus, auroient à prêter le flanc à une Infanterie ainſi diſpoſée, ſeroient ſoumis à un feu d'autant plus conſolant pour ceux qui ſe verroient forcés de fuir, que, d'une part, il s'opéreroit preſqu'à bout touchant, ſur ceux des Eſcadrons victorieux qui, enflés de leurs ſuccès, s'obſtineroient à les pourſuivre avec trop de chaleur, ou que, ſi le voiſinage de cette colonne les forçoit à s'en écarter, la portion d'Eſcadrons qui ſe verroit délivrée de ceux qui les pourſuivoient, auroit bientôt la poſſibilité de ſe rallier à la queue de cette même colonne, dont les flancs, garnis d'un feu d'artillerie & de mouſqueterie, ſeroient d'autant plus à redouter pour les vainqueurs, que tous les coups qui en partiroient, pour peu qu'ils fuſſent tirés horizontalement, rencontreroient indubitablement quelques-uns d'entr'eux; & comme cela ne pourroit manquer d'y mettre du déſordre, ſix, ou huit Eſcadrons qui ſe ſeroient ralliés à la queue de cette Infanterie, & qui, en ſe partageant à droite & à gauche, prendroient à revers les Eſcadrons victorieux, ſuffiroient, ſi ce n'eſt pour rétablir entiérement une affaire qui auroit eu un début auſſi inquiétant, du moins pour empêcher qu'elle n'eût des ſuites auſſi funeſtes, que, ſans une pareille reſſource, on devroit s'y attendre.

Et quant au ralliement, dont on ne croira peut-être pas l'exécution auſſi facile que je le ſuppoſe, comme j'ai la meilleure opinion poſſible de notre Cavalerie, & que ce n'eſt que lorſque nos Troupes ne voient point de précautions priſes, & qu'au lieu de diſpoſitions & de reſſources préparées en cas d'événements, elles ne voient que du flottement & de l'incertitude dans ceux qui les guident, qu'en perdant tout eſpoir de ſe remettre en ordre, elles

s'abandonnent à une fuite décidée; je ne doute pas, dans la circonſtance dont il s'agit, c'eſt-à-dire, où la Cavalerie ſe verroit appuyée par un corps d'Infanterie diſpoſé dans un ordre reſpectable, que les Cavaliers ne vinſſent d'eux-mêmes s'y rallier, tant par la crainte du déshonneur dont ils ſentiroient qu'ils ſe couvriroient, en abandonnant leur Infanterie, que par la gloire qu'ils verroient qu'il y auroit à acquérir pour un Régiment, qui, après s'être rallié, s'ébranleroit auſſi-tôt, pour charger enſuite les vainqueurs en flanc, ainſi qu'il eſt démontré qu'on pourroit le faire.

Dans le cas, au contraire, où la Cavalerie de cette même aile ſeroit victorieuſe, de quelle reſſource ne ſeroit pas ce Corps, ſuppoſé de quatre, ou de ſix Bataillons, qui, traînant avec lui, dans un ordre fait pour être reſpecté, les huit, ou les douze pieces de canon qui leur ſeroient attachées, pourroit, après le ſuccès de ſa Cavalerie, venir contribuer à ceux de l'aile d'Infanterie la plus voiſine, ou à ſon appui, ſi elle ſe trouvoit avoir beſoin de ſecours, ou s'acheminer enfin ſur la direction de la retraite de la Cavalerie miſe en fuite, pour occuper quelque poſte important ſur les flancs ou ſur les derrieres de la bataille, & changer, ſelon la circonſtance du moment, ſa forme de quarré long, pour ſe mettre, ſi cela étoit néceſſaire, dans l'ordre d'étendue, ou tout ſimplement en colonne par Bataillon, ſi l'à propos exigeoit l'une, ou l'autre de ces diſpoſitions, d'autant que la décompoſition de cette colonne eſt encore plus facile que ſa formation; puiſque ſi elle n'eſt compoſée que de quatre Bataillons, il ne faut pas deux minutes, pour, de la totalité, pouvoir en former quatre petites colonnes, d'un Bataillon chacune?

Quelle confiance, au reſte, ne donneroient pas à la Cavalerie ces ſortes de redoutes mobiles, tant qu'elles exiſteroient dans la forme où j'ai repréſenté celle de quatre Bataillons, dans le Tableau qui, comme je l'ai dit, fait la clôture de cet Ouvrage, ſur-tout ſi, au lieu d'une, le terrein ou l'excédant des Bataillons qu'il ſeroit néceſſaire d'employer dans le prolongement de la ligne, permettoit qu'on pût en former deux? Cela priveroit, à la vérité, le corps de bataille de huit ou de douze Bataillons, ſelon le choix qu'on feroit de celle des deux colonnes de quatre ou de ſix dont il vient d'être queſtion : ce dont je puis répondre, c'eſt de la célérité de la for-

mation de cette colonne, de l'activité de ſes mouvements, de la poſſibilité de trouver dans les corps de réſerve qu'elle renferme, des ſecours prompts & applicables à une infinité d'événements que le haſard ou les circonſtances peuvent amener; & quant à la difficulté d'en faire entendre les diſpoſitions préparatoires, je puis, ſur cela, avancer qu'ayant obtenu la permiſſion d'en faire l'eſſai avec ſix Bataillons, auxquels on m'avoit auſſi permis d'attacher des pieces de canon du parc, je ſuis parvenu à en opérer la formation preſqu'en auſſi peu de temps que j'en avois calculé la poſſibilité, & cela ſans avoir même voulu prévenir aucun Chef de corps, ni aucun Officier d'Artillerie, de ce que j'allois leur faire exécuter; ce à quoi je ne me ſuis cependant refuſé que dans l'objet de pouvoir juger, en faiſant à l'improviſte une pareille diſpoſition, de la nature des difficultés qui pourroient s'y rencontrer, dans le cas où j'aurois réellement beſoin de la faire: & comme j'ai vu que, malgré l'empêchement volontaire que j'avois apporté à ſa réuſſite, en ne voulant pas à l'avance en donner l'explication, elle n'en avoit pas moins été exécutée en fort peu de minutes, & à très-peu de choſes près, dans l'ordre exact que j'aurois déſiré, je crois être fondé à croire qu'elle peut être employée très-utilement à la guerre.

Quoi qu'il en ſoit, ſi l'on veut jetter les yeux ſur le Tableau qui en expoſe la compoſition, on peut voir que tout y eſt dans un ordre raiſonné, attendu que les quatre faces en ſont preſque également impoſantes, tant par le feu de mouſqueterie qui doit en ſortir, que parce qu'elles ont chacune deux pieces de canon qui les défendent.

Que les quatre angles ſont occupés par les quatre Compagnies de Grenadiers.

Qu'au beſoin, le canon de la face oppoſée peut, avec la plus grande facilité, venir renforcer celle qui ſe trouveroit le plus en preſſe.

Qu'indépendamment de cet avantage, il y a, dans l'intérieur de la colonne, des diviſions aſſez fortes pour pouvoir, au beſoin, renforcer les angles, ou appuyer les faces, ſi elles venoient à foiblir.

Et qu'enfin, depuis le Général juſqu'aux Tambours, chacun y a ſa place marquée de maniere à ce que, pendant la marche en avant, en arriere, ou ſur ſes flancs, le même ordre peut toujours s'y maintenir.

Je

Je pourrois ajouter que cette même colonne peut, avec la plus grande facilité, paſſer des défilés, & ſe rétablir au-delà avec une égale promptitude.

Au reſte, comme j'ai, plus d'une fois, entendu dire à feu M. le Maréchal de Saxe, qu'une des choſes qui l'étonnoient le plus, étoit que depuis qu'on faiſoit la guerre, on n'eût encore trouvé aucune forme à donner à un corps compoſé de quatre ou de ſix Bataillons, qui pût être aſſez bien ordonnée, pour le mettre en état de traverſer, avec tout ſon attirail de guerre, une plaine raſe, devant un corps de Cavalerie proportionné, ſans que ce même corps d'Infanterie ne crût courir le plus grand riſque d'être taillé en pieces, s'il oſoit l'entreprendre ; & comme depuis cette époque, je n'ai rien vu mettre en uſage qui ſoit capable d'inſpirer à l'Infanterie plus de ſécurité en pareille circonſtance, les réflexions que j'ai faites ſur l'utilité dont il pourroit être que quelqu'un travaillât à réſoudre ce problême, ont donné lieu à différentes combinaiſons de ma part, pour tâcher de me mettre à portée, ſi je me trouvois dans la néceſſité, de diſpoſer, ſoit quatre, ſoit ſix Bataillons, dans un ordre aſſez reſpectable pour en impoſer à une Cavalerie nerveuſe, par laquelle je devrois être attaqué, ſi j'avois devant elle une plaine à traverſer. A force de me retourner, pour trouver la place des divers attirails qu'entraîne après lui un corps de cette eſpece, parmi leſquels il s'en trouve d'infiniment embarraſſants, tels que ſont les pelotons des drapeaux, les tambours, la muſique, les canons, les avant-trains, les chariots compoſés, les chevaux de main, & même ceux que montent les Officiers ſupérieurs, Majors ou Aides-de-camp, j'ai ſenti qu'avec de ſemblables empêchements, ſuppoſé qu'ils fuſſent placés extérieurement, l'on ne pouvoit cheminer, diſpoſé en maſſe, ſans ſe priver en partie du peu de feu que peuvent fournir les flancs de quatre ou de ſix Bataillons diſpoſés en colonne par diviſion en ordre ſerré.

Et que de même, ſi l'on formoit de petites colonnes particulieres de ces quatre, ou de ces ſix Bataillons, qu'on enteroit l'une ſur l'autre, en leur faiſant ſuivre différentes lignes perpendiculaires, pour tirer des feux de la tête, ou de la queue de chacun de ces Bataillons, pour défendre le prolongement de leurs flancs reſpectifs, ces mêmes attirails gêneroient toujours, de quelque maniere qu'on pût les arranger, puiſqu'ils étendroient une partie des feux;

je n'ai donc vu de reſſource que dans le quarré long, lequel, ſans une diſpoſition préparatoire qui fixe la place de chacun, ne peut renfermer, avec ſûreté, tous les attirails que quatre, ou ſix Bataillons armés en guerre doivent néceſſairement entraîner à leur ſuite, ni remplir l'objet eſſentiel de diſpoſer chaque choſe, de maniere à ce que les Troupes qui auroient à les conſerver, ou à les défendre, n'en fuſſent point embarraſſés; j'ai penſé, de même, qu'il étoit impoſſible que l'ordre pût ſe maintenir dans la marche, ſeulement cinq minutes avec tous ces empêchements, ſi je ne trouvois le moyen de les enfermer & de les entourer de feu; c'eſt ce qui fait qu'au lieu de petites colonnes d'un Bataillon, entées l'une ſur l'autre, ainſi que cela a été propoſé, ou que l'on diſpoſeroit de maniere à ce qu'elles formaſſent un quarré long, ce qui reviendroit preſque à ma propoſition, avec la différence qu'on n'en tireroit pas, à beaucoup près, autant de feux que la formation en ſeroit plus difficile; qu'elle prendroit un temps plus conſidérable; que l'ordre dans la marche ſeroit infiniment plus difficile à y maintenir, & qu'enfin au lieu d'une continuité de fuſils, de baïonnettes & de pieces de canon, répartis ſur les quatre faces, cette diſpoſition préſenteroit une infinité d'ouvertures, dont la Cavalerie ne tarderoit pas de profiter; j'ai fini par me perſuader que la compoſition d'une colonne, telle que celle dont on peut voir le Tableau à la fin de cet Ouvrage, étoit la ſeule dont on pût tirer un parti raiſonnable, d'autant que je puis répondre que deux principes déja connus & uſités parmi nos Troupes, ſuffiſent pour en entretenir les diſtances, conſerver les alignements & y maintenir l'ordre, en marchant de tel côté qu'on le juge à propos, & que de plus un ſeul commandement, fait au centre, ou à une des extrêmités, ſoit de pied ferme, ou en marchant, peut ſuffire pour la faire mouvoir, l'arrêter, ou en changer la forme à volonté.

Tout ce que je demande, au reſte, c'eſt qu'on me mette à même, par des eſſais, de démontrer la facilité de ſa formation, ainſi que les divers avantages dont elle eſt ſuſceptible; & ſi elle eſt d'une exécution auſſi prompte, & qu'elle ſoit auſſi facile à manier que je le maintiens, & que je le prouverai, quand on voudra, pourvu qu'on me donne des Troupes qui répondent à l'opinion que j'ai de leur intelligence, j'ai lieu de croire qu'on n'héſitera pas à s'en ſervir dans les occaſions, où, comme il a déja été dit,

un corps d'Infanterie, dénué de Cavalerie, auroit à paſſer une plaine dans laquelle une quantité proportionnée d'Eſcadrons s'oppoſeroient à ſon paſſage, & qu'enſuite on ſentira tous les avantages qu'on pourroit retirer dans les batailles, d'en former une, ou deux de cette eſpece, pour renforcer celle des ailes de Cavalerie qu'on prévoiroit être la plus expoſée, ou qui ſeroit la plus en meſure de combattre; ce qui produiroit le double avantage d'avoir, en arriere de la premiere ligne d'Infanterie, un certain nombre d'Eſcadrons, qui, étant placés par une main habile dans quelqu'enfoncement, ou à l'abri de quelques rideaux en arriere du centre, ou des ailes de cette même Infanterie, ſeroient à même, en les faiſant paroître & ſe déployer à temps, de remplir plus d'un objet utile dans le cours d'une action.

Enfin, quand même un ſeul de ces corps d'Infanterie diſpoſé en colonne, comme on vient de le dire, viendroit à être abandonné par toute ſa Cavalerie, quoique dans ce cas livré entiérement à ſes propres forces, & ſéparé du reſte de l'armée par une aſſez grande diſtance, il ſeroit toujours aſſez impoſant dans telle place qu'il occuperoit, pour donner infiniment d'inquiétude à l'ennemi, & pour mettre un frein à l'ardeur de ſa Cavalerie ſur-tout, qui, ſans un porte-reſpect auſſi impoſant, ne manqueroit pas, après avoir remporté un avantage décidé ſur celle qui lui ſeroit oppoſée, de la pourſuivre avec cette chaleur à laquelle on s'abandonne preſque toujours quand on n'a plus affaire qu'à des gens qui tournent le dos; mais toutes les fois qu'on laiſſe derriere ſoi un corps d'Infanterie avec du canon qui peut ſe placer avantageuſement, & s'oppoſer à votre retour, de maniere à vous faire acheter trop cher le foible avantage de courir à outrance après des gens qui fuient devant vous, & dont la plus grande partie finit preſque toujours par vous échapper, un Général ſage, & qui, ſi les choſes étoient dans l'ordre, devroit toujours être le maître d'arrêter ſes gens quand il le voudroit, doit y regarder à deux fois, avant de s'abandonner à pourſuivre des Eſcadrons qui peuvent trouver un terrein qui leur ſoit favorable, s'y rallier, revenir à la charge, & remporter à leur tour un avantage qui ſeroit d'autant plus à redouter, qu'il faudroit ſe déſordonner, pour éviter le corps d'Infanterie en queſtion, ou ſe voir, en repaſſant, ſoumis à un feu de flanc très-meurtrier, tant d'artillerie, que de mouſqueterie; & ſi, comme je viens de le dire,

le Lieutenant-Général qui commanderoit une aile de Cavalerie, & qui, après une charge heureuſe, ſe verroit dans l'impuiſſance de pourſuivre ce premier avantage, ſans ſe mettre au haſard de ne plus ſavoir comment s'en revenir, étoit aſſez reſpecté des Troupes, pour que ſes ordres fuſſent ſcrupuleuſement exécutés, il n'auroit, ſelon moi, rien de mieux à faire, que de réunir tous ſes efforts contre tel corps que ce fût qui s'oppoſeroit à la réuſſite de ſon premier deſſein; & s'il y trouvoit un obſtacle inſurmontable, ce ſeroit à ſa ſagacité à lui preſcrire, ſi, en partageant ſes Troupes, il y en auroit aſſez de la moitié, tant pour empêcher le retour de la Cavalerie battue, que pour tenir en bride le corps ennemi qui lui en auroit impoſé; parce qu'alors avec l'autre moitié, il lui ſeroit encore poſſible de ſe tranſporter ailleurs où il pourroit être infiniment plus utile; que ſi, ſans réflexion ou manque d'une autorité ſuffiſante, il s'étoit laiſſé entraîner à la fougue & à l'effervеſcence, tant de ſes Colonels, que de ſes Commandants d'Eſcadron, qui, en raiſon de leur jeuneſſe & de la durée d'une longue paix, n'auroient pas encore acquis l'expérience néceſſaire pour ſavoir que c'eſt bien moins la quantité de gens qu'on tue dans les batailles, qui fait remporter des victoires, que la ſageſſe, le coup-d'œil & l'à propos avec lequel on fait tous ſes mouvements, leſquels ne peuvent toutefois, je le répete, avoir de ſuccès déciſifs, qu'autant qu'ils ſont concertés entre les deux armes, & que les choſes, une fois convenues, s'operent religieuſement, tant de part, que d'autre.

Mais ceci m'entraîne au-delà des bornes que je me ſuis preſcrites, puiſque je ſerois tenté de placer ici mon ſentiment, ſur un objet intéreſſant qui diviſe l'Infanterie, & qui fait qu'on ſemble héſiter pour ſavoir ſi l'ordre de profondeur eſt, ou non à préférer à l'ordre d'étendue, dans le cas où elle auroit à combattre en bataille rangée: mais quoique dans l'une, ou l'autre de ces circonſtances, la Cavalerie pût y jouer un rôle intéreſſant, cependant comme je ne me ſuis pas engagé à donner un Mémoire ſur l'Infanterie, en annonçant au Militaire, un Traité ſur la Cavalerie, je crois avoir rempli ma tâche; je ne dis plus qu'un mot. C'eſt que ſi, comme on veut me le faire craindre, les Troupes viennent à ſe perſuader que le réſultat de l'Ouvrage qu'on vient de lire, ne peut tendre qu'à les aſſujettir & à multiplier leurs travaux, je n'ai d'autre réponſe à faire à une interprétation auſſi défavorable, que

de

de répéter qu'il faut de néceſſité travailler pour s'inſtruire, parce que ſans inſtruction, les Troupes ne doivent s'attendre à cueillir que de vains lauriers, & que ſans étude, nul ne peut ſe rendre digne de commander à ſes ſemblables : au reſte, je me féliciterai toujours d'avoir parlé en Citoyen qui chérit ſa Patrie, & qui, avant de finir ſa carriere, auroit voulu la voir en état de tirer parti de tous ſes avantages.

MODELE

D'UNE COLONNE FORMÉE DE QUATRE BATAILLONS.

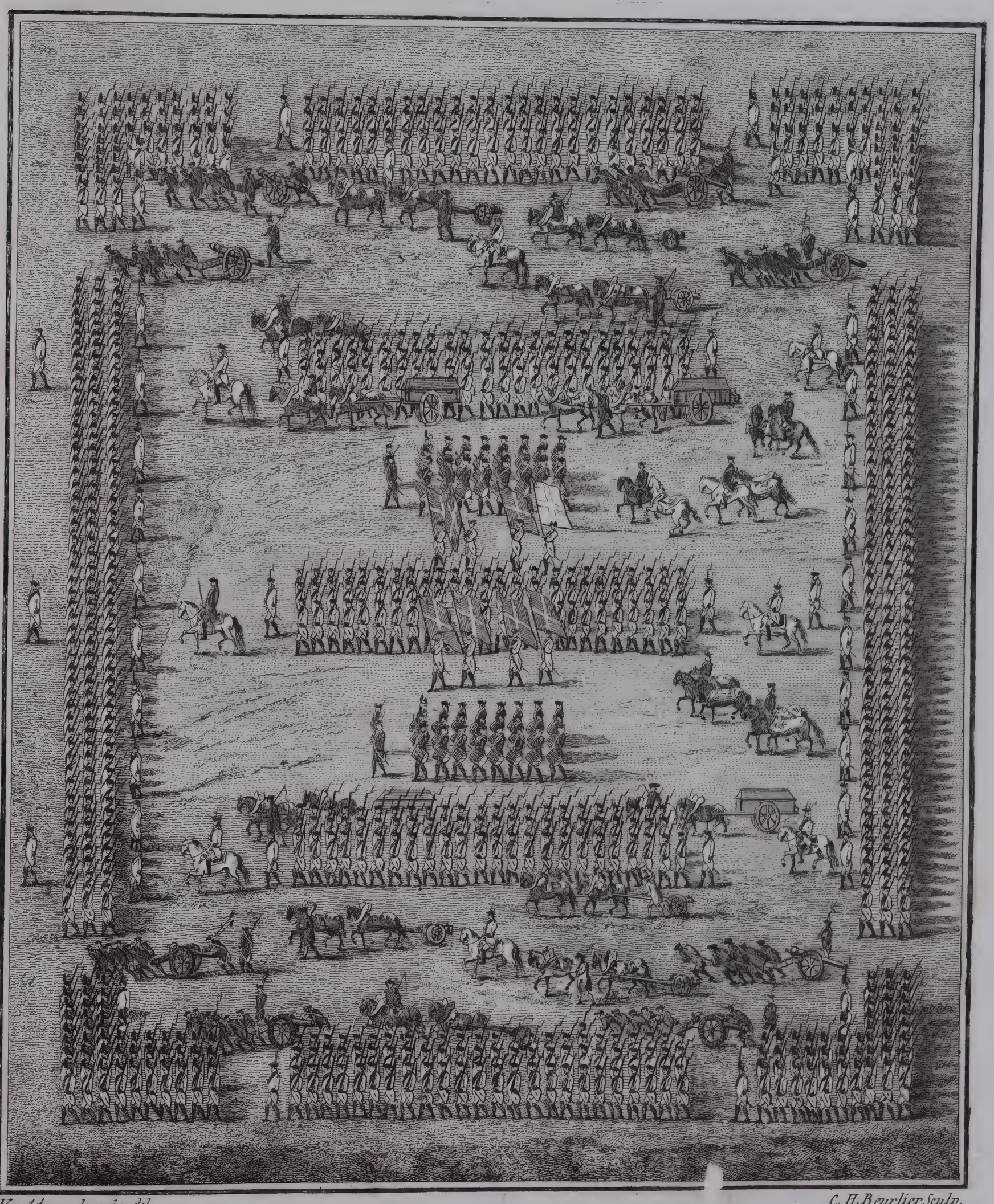

Van blaremberghe del. *C. H. Beurlier Sculp.*

FIN.

APPROBATION.

J'Ai lu, par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, un manuſcrit, intitulé : *Traité sur la Cavalerie, par M. le Comte de Melfort :* & je ne doute pas que cet Ouvrage, fruit de l'expérience & des réflexions d'un Militaire généralement eſtimé, ne ſoit très-favorablement accueilli par la portion du Public en état de le juger. A Paris, ce 5 Avril 1776. Crébillon.

PRIVILEGE DU ROI.

Louis, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prévôt de Paris, Baillis, Sénéchaux, leurs Lieutenants-Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra : Salut ; notre amé le Sieur Comte de Melfort nous a fait expoſer qu'il deſireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage qui a pour titre : *Traité sur la Cavalerie ;* s'il nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilege pour ce néceſſaires. A ces causes, voulant favorablement traiter l'Expoſant, nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le temps de *dix années* conſécutives, à compter du jour de la date des Préſentes. Faiſons défenſes à tous Imprimeurs, Libraires & autres perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance : comme auſſi d'imprimer, ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucuns extraits ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende, contre chacun des contrevenants, dont un tiers à nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Expoſant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts ; à la charge que ces Préſentes ſeront enrégiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en beau papier & beaux caracteres, conformément aux Réglements de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725, à peine de déchéance du préſent Privilege ; qu'avant de l'expoſer en vente, le manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le Sieur Hue de Miromenil ; qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur de Maupeou, & un dans celle dudit Sieur Hue de Miromenil : le tout à peine de nullité des Préſentes : du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant, & ſes ayant cauſes, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Vou-

lons que la copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, ſoit tenue pour duement ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers, Secrétaires, foi ſoit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire, pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de haro, charte normande, & lettres à ce contraires : Car tel eſt notre plaiſir. Donné à Paris, le dix-ſeptieme jour du mois d'Avril, l'an de grace mil ſept cent ſoixante-ſeize, & de notre regne le deuxieme.

Par le Roi en ſon Conſeil.

Le Begue.

Regiſtré ſur le Regiſtre XX de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 462, fol. 131, conformément au Réglement de 1723, qui fait défenſes, article IV, à toutes perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter, faire afficher aucuns Livres pour les vendre en leurs noms, ſoit qu'ils s'en diſent les Auteurs ou autrement, & à la charge de fournir à la ſuſdite Chambre huit exemplaires preſcrits par l'article CVIII du même Réglement. A Paris, ce 19 Avril 1776.

Lambert, Adjoint.

AVIS AU RELIEUR.

Planche 1re. au trait, ——— placée après la page 92.
Planche 2e. au trait, ——— après la page 154.
Planche 3e. & 4e. au trait, ſur une feuille, après la page 192.
Planche 5e. au trait, ——— après la page 200.
Planche 6e. au trait, ——— après la page 202.
Planche 7e. au trait, ——— après la page 206.
Planche 8e. au trait, ——— après la page 256.
Planche 9e. au trait, ——— après la page 286.
Planche 10e. au trait, ——— après la page 402.
Planche 11e. au trait, ——— après la page 456.

ohs